JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XLV

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, VICOMTE HOWICK, BARON GREY DE HOWICK, DANS LE COMTÉ DE NORTHUMBERLAND, DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI, ET BARONNET, CHEVALIER GRAND-CROIX DE L'ORDRE TRÈS DISTINGUÉ DE SAINT-MICHEL ET SAINT-GEORGE, CHEVALIER GRAND CROIX DE L'ORDRE ROYAL VICTORIA, ETC., ETC., GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET COMMANDANT EN CHEF DE LA PUISSANCE DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT

1909-10

VOL. XLV

S—1½

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CANADA

C. FITZPATRICK,

Administrateur.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le vingt-huitième jour du mois de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, VENDREDI, le SIXIÈME jour du mois d'AOÛT 1909, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre fidèle et bien-aimé Conseiller le Très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, Chevalier commandeur de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Juge en chef du Canada et Administrateur de la Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre Puissance du Canada, ce VINGT-HUITIÈME jour de JUIN, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent neuf, et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

CANADA

C. FITZPATRICK,

Suppléant du Gouverneur général du Canada.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vendredi, sixième jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, MARDI, le QUATORZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. Ce À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très fidèle et bien-aimé Conseiller le Très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, Juge en chef du Canada, et suppléant de Notre Très fidèle et Très bien-aimé cousin le Très honorabe Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce SIXIÈME jour d'AOÛT, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent neuf, et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

CANADA

C. FITZPATRICK,

Suppléant du Gouverneur général du Canada.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au mardi, quatorzième jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, VENDREDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très fidèle et bien-aimé Conseiller le Très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, Juge en chef du Canada, et suppléant de Notre Très fidèle et Très bien-aimé cousin le Très honorabe Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce DIXIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent neuf, et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

CANADA

C. FITZPATRICK,

Suppléant du Gouverneur général du Canada.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée à vendredi, le vingt-deuxième jour du mois d'octobre courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ À PROPOS de la proroger de nouveau à JEUDI, *le* ONZIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit vingt-deuxième jour de novembre prochain; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le ONZIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très fidèle et bien-aimé Conseiller le Très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, Juge en chef du Canada, et suppléant de Notre Très fidèle et Très bien-aimé cousin le Très honorabe Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce SEPTIÈME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent neuf, et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 11 novembre 1909.

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie de l'après-midi, le jeudi, onzième jour de novembre en la neuvième année du règne de Notre Souverain Seigneur Edouard Sept, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes, étant la deuxième session du onzième Parlement de la Puissance du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents dans la salle du Sénat dans la cité d'Ottawa, étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Belcourt,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boucherville, de,
Boyer,
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Chevrier,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Dandurand,
Derbyshire,
Davis,
Dessaulles,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kirchhoffer,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Roy,
Scott (Sir Richard, chev.),
Talbot,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en chancellerie pour faire connaître que l'honorable M. Boyer avait été appelé au Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, le 18 octobre 1909.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du gouvernement d'appeler au Sénat, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-huitième jour de juin A.D. mil neuf cent neuf (1909), Arthur Boyer, écuier, de la cité de Montréal, pour la division de Rigaud, dans la province de Québec, *vice* l'honorable J. R. Thibaudeau, décédé.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

A SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU, écuier,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat faisant connaître que l'honorable M. Prince avait été appelé au Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, le 18 octobre 1909.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-neuvième jour du mois de juillet A.D. mil neuf cent neuf, Benjamin Prince, écuier, de Battleford, pour la province de la Saskatchewan, *vice* l'honorable William Dell Perley, décédé.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

A SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU, écuier,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Boyer a été introduit entre l'honorable M. Dandurand et l'honorable M. Casgrain.

L'honorable M. Boyer a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.
C. FITZPATRICK, Administrateur.

[L.S.]

EDOUARD VII, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Arthur Boyer, de la cité de Montréal, dans Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada, écuier;

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Rigaud de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, Chevalier Commandeur de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Juge en chef du Canada et Administrateur de Notre Gouvernement de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-huitième juor de juin, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent neuf et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

WILFRID LAURIER,

Pour le Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Boyer s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Boyer, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Prince a été introduit entre l'honorable M. Dandurand et l'honorable M. Douglas.

L'honorable M. Prince a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

C. FITZPATRICK, Député du Gouverneur général du Canada.

[L.S.]

EDOUARD VII, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Benjamin Prince, écuier, de Battleford, dans Notre province de la Saskatchewan, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé conseillé le très honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, Chevalier Commandeur de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Juge en chef du Canada, et député de Notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-neuvième jour de juillet en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent neuf et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,
CHAS. MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Prince s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Prince, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté au Sénat une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 10 novembre 1909.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, le jeudi, onze courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Excellence le Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada, étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Il m'est très agréable, en me trouvant de nouveau au milieu de vous à une époque de l'année très propice pour l'expédition des affaires, de vous féliciter sur l'état prospère du pays.

L'année qui tire maintenant rapidement à sa fin, a été une période de progrès ferme et continu. L'immigration s'est portée vers les nouveaux champs de colonisation du Nord et de l'Ouest en flots abondants d'émigrés très acceptables et tirés des meilleurs éléments des Iles Britanniques, des Etats-Unis et de l'Europe continentale. Le commerce et le négoce ont pris un développement rapide dans toutes les directions. Les recettes ont presque complètement atteint le niveau qu'elles avaient perdu durant la récente dépression commerciale. La reprise des affaires à la suite de la crise financière qui fut, durant peu de temps, un sujet d'inquiétude pour le monde commercial, a été des plus remarquables. Dans presque toutes les branches des affaires, il s'est produit un retour à l'activité qui promet une prospérité continue.

Deux membres de mon gouvernement ont pris part à la Conférence impériale convoquée par le gouvernement de Sa Majesté pour s'occuper de la question de la défense. Après consultation avec l'Amirauté, un plan a été adopté relativement à l'organisation d'une marine canadienne, sur les bases de la résolution votée par la Chambre des Communes le vingt-neuf mars dernier. Les documents se rapportant à ce projet vous seront soumis immédiatement, et un projet de loi relatif à cette affaire sera présenté.

La nouvelle convention entre Sa Majesté et le Président de la République Française concernant les relations commerciales entre la France et le Canada, ayant été approuvée par le Sénat et le Corps législatif, vous serez à votre tour appelés à la confirmer.

La construction du chemin de fer Transcontinental a été poussée avec vigueur durant l'année. La section ouest a été prolongée à soixante et six milles au delà d'Edmonton, parachevant ainsi une longueur totale de huit cent soixante et un milles de voie ferrée à l'ouest de Winnipeg. Des contrats ont été adjugés pour une étendue de trois cent quatre-vingt-dix-neuf milles dans la section des montagnes; les travaux sont bien avancés dans cette région. La section Est se trouve maintenant ouverte au trafic de Winnipeg à la jonction du lac Supérieur, et de ce point au lac lui-même, par l'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique. Toute l'entreprise est maintenant sous contrat entre Winnipeg et Moncton.

Les travaux du bureau des ingénieurs chargés de préparer des plans pour la reconstruction du pont de Québec, sont assez avancés pour permettre de demander des soumissions pour la substruction.

Les arpentages préliminaires pour établir un tracé de chemin de fer depuis les champs de blé de l'Ouest jusqu'à la Baie-d'Hudson, ont été poussés avec énergie tout l'été dernier. On espère qu'un rapport sur ces travaux vous sera présenté prochainement.

Dans le but d'améliorer le service que les chemins de fer du gouvernement rendent déjà au public, et d'augmenter leur valeur comme partie du grand système de transport du Canada, il vous sera présenté un projet de loi à l'effet de permettre au ministre des Chemins de fer de louer, sur la recommandation du bureau des chemins

de fer du gouvernement, et sujet à l'approbation du Parlement, toute ligne ou lignes en correspondance avec l'Intercolonial.

Un projet de loi vous sera présenté pour rendre plus efficace la législation concernant les coalitions industrielles qui élèvent indûment les prix des articles de commerce.

Des projets de loi vous seront aussi présentés concernant les banques et les opérations de banques, les assurances, les eaux navigables, et autres sujets.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour l'année écoulée seront soumis à votre étude.

Les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale seront présentées à votre approbation dans un court délai.

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Je prie Dieu tout-puissant qu'Il daigne diriger et bénir vos travaux pour qu'ils puissent porter fruit en augmentant encore la prospérité et le bien-être de notre pays.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill intitulé: « Loi concernant les chemins de fer ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et

Il a été lu par Son Honneur le Président.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Excellence le Gouverneur général mardi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat le rapport du département du Travail pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 36, 1910.*)

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat:

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 16 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Chevrier,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Cox,
Dandurand,
David,
Davis,
Dessaulles,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.-P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Roy,
Scott (Sir Richard, chev.),
Talbot,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson.
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Mitchell):—De Napoléon Rousseau et autres, de Sainte-Clotilde de Horton.

Par l'honorable M. Campbell:—De l'*Ottawa Valley Railway Company;* de la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* et de George Robert Buttonshaw, de la ville de Bowmanville, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Rosina Maud Horn.

Par l'honorable M. McMullen:—De la Compagnie du chemin de fer *West Ontario Pacific,* et de la Compagnie du chemin de fer *South Ontario Pacific.*

Par l'honorable M. Chevrier:—De George Frederick Galt et autres, de la cité de Winnipeg.

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Ross, Moosejaw):—De la compagnie dite *Hudson Bay Insurance Company,* et

Par l'honorable M. Roy:—De Maurice Kimpe et autres, de la province d'Alberta.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture sur les fermes expérimentales pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 16, 1909*).

Aussi, le quarante-deuxième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1908-09. Marine, Pêcheries.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, Nos 21 et 22, 1910*).

Aussi, le rapport, les états et les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1909. Partie I— Accise. Partie II—Poids et mesures, gaz et lumière électrique. Partie III— Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, Nos 12, 13 et 14, 1910*).

Aussi, le rapport du ministre de l'Agriculture pour la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 15, 1910*).

Aussi, le quatrième rapport de la Commission des chemins de fer pour le Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 20c*).

Aussi, le rapport des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 37*).

Aussi, le rapport du département du Commerce pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Partie I. Commerce canadien.—Importations et exportations du Canada.

Partie II. Commerce du Canada.—1. Avec la France. 2. Avec l'Allemagne. 3. Avec le Royaume-Uni. 4. Avec les Etats-Unis.

Partie IV. Commerce du Canada.—Informations diverses.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, Nos 10, 10a, 1910, et 10c, 1909*).

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints sur l'état de la bibliothèque pour l'année 1908-09.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

A l'honorable
Président du Sénat.

Les bibliothécaires du Parlement ont l'honneur de soumettre leur rapport pour l'année 1908-09.

Ils se sont procuré les lois revisées de plusieurs Etats de la République des Etats-Unis et, par voie d'échange, celles de la plupart des colonies. Il est probable que toutes les parties de l'empire figurent maintenant sur les rayons.

Les bibliothécaires se sont tenus au courant des débats qui ont eu lieu pendant les vacances du Parlement sur la question de la défense de l'empire, et les députés trouveront, en consultant les fiches nombre de renseignements à ce sujet.

Ils se sont aussi efforcés pendant cette période de trouver place pour de nouveaux rayons où l'on pourrait placer les publications officielles courantes des gouvernements fédéral et provinciaux.

Après avoir appelé, à plusieurs reprises, l'attention du Parlement sur la nécessité d'accorder plus d'espace pour la bibliothèque, les bibliothécaires doivent répéter ici que ce besoin se fait de plus en plus vivement sentir. Il ne serait pas juste de les rendre responsables des retards et de la confusion qu'ils ont voulu éviter, mais qui semblent devoir se produire prochainement. Le projet de l'architecte en chef pour l'agrandissement de la bibliothèque, soumis à plusieurs reprises au Parlement, aurait donné un espace additionnel satisfaisant, mais on ne lui a pas donné suite.

La reliure des journaux est devenue une cause de confusion. Le nombre de ces journaux reliés augmente plus que de raison et le volume des plus importants parmi eux croît à tel point, que la dépense devient sérieuse, tandis que le manque d'espace s'accentue. D'autre part, l'augmentation du nombre des provinces, ainsi que du chiffre de la représentation, la multiplication des centres de publication, rendent inévitable l'accumulation des périodiques reliés pour être conservés.

Parmi les ouvrages importants qui ont été ajoutés à la section de l'Histoire d'Amérique, nous pouvons mentionner: « *Sketches of North America and the Oregon Territory* », par le capitaine H. Warre, A.D.C., auprès de Sir R. D. Jackson, commandant en chef des Troupes. Ce volume, *in-folio,* imprimé à Londres en 1846, contient de superbes gravures de Vancouver, du Fort-Garry, etc. En outre: « *A Catalogue of Books relating to the Discovery and Early History of North and South America* », faisant partie de la bibliothèque de M. E. D. Church, de New-York, 5 vol. Quto, 1909. Ce catalogue donne les *fac-simile* de la page du titre et une description exacte de tous les ouvrages qui y sont mentionnés; c'est donc un ouvrage indispensable pour celui qui désire se procurer de rares Americanas.

A ce sujet, les bibliothécaires peuvent ajouter qu'ils ont réussi à se procurer un grand nombre de vieux journaux canadiens, ce qui les a mis en mesure de compléter plusieurs séries déjà dans la bibliothèque et de remplacer des exemplaires reliés qui ont été prêtés et perdus.

Depuis plusieurs années les annales historiques d'Angleterre et de France se sont enrichies d'un grand nombre d'études fort intéressantes, sous forme de Mémoires, de Souvenirs et de lettres.

Les bibliothécaires ont acquis des exemplaires de ces précieuses collections, d'une si haute importance et d'un si vif intérêt au point de vue historique.

On a continué pendant les vacances le travail du catalogue aux fiches, commencé il y a quelques années.

On trouvera dans le supplément au catalogue supplémentaire de cette année un extrait du catalogue des ouvrages de droit de la province de Québec, donnant la liste des codes et des traités de droit civil franco-canadien.

Les bibliothécaires se sont procurés autant que possible les dernières publications de mémoires des nombreuses sociétés historiques du Canada et des Etats-Unis. Ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Amérique sauront apprécier la valeur de ces documents.

La section du droit s'est enrichie d'importantes publications, notamment de *Legislation of the Empire, 1896-1907,* qui résume tous les travaux de la société de législation comparée et qui sera très utile à tous ceux qui voudront étudier les lois des parties les plus éloignées de l'Empire.

Une liste des publications périodiques anglaises et américaines qui se trouvent dans la bibliothèque est ajoutée au présent catalogue supplémentaire.

Une liste des dons faits à la bibliothèque accompagne le présent rapport, ainsi que la liste des ouvrages déposés en vertu de l'Acte qui protège la propriété littéraire pendant l'année courante.

Le supplément annuel est sous presse et sera distribué aux membres du Parlement.

Le tout humblement soumis.

A. D. DeCELLES, *B.G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

Bibliothèque du Parlement,
11 novembre 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Pour la liste des dons faits à la bibliothèque du Parlement, voir Documents de la Session, No 33*).

L'honorable Président a présenté au Sénat une lettre de M. A. D. DeCelles, bibliothécaire général, au greffier du Sénat.

Elle a alors été lue par le greffier, et elle est comme suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, CANADA,
OTTAWA, 13 novembre 1909.

MON CHER MAJOR,

J'apprends que la grande chambre du soubassement du Sénat qui servait de cuisine au restaurant est maintenant libre. Cette chambre serait très utile pour la bibliothèque et je vous demande qu'elle soit mise à notre disposition pour y placer des livres qui sont sur les planchers de la bibliothèque à cause du manque d'espace sur les rayons. Espérant que le Sénat pourra accéder à ma demande,

Je suis,
Monsieur,
Votre tout dévoué,
A. D. DeCELLES.

Au greffier du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la deuxième session du onzième Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Boyer, a proposé:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand'Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, et Chevalier Grand'Croix de l'Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 17 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Landry,	Prince,
Baker,	Costigan,	Legris,	Ratz,
Béique,	Cox,	Lougheed,	Riley,
Belcourt,	Dandurand	MacKeen,	Robertson,
Bolduc,	David,	McDonald	Ross (Middlesex),
Bostock,	Davis,	(Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Dessaulles,	McGregor,	Roy,
(C.M.G.),	Domville,	McHugh,	Scott
Bowell	Douglas,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McMillan,	Talbot,
Campbell,	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau,
Cartwright	Fiset,	McSweeney,	Thompson,
(Sir Richard),	Gibson,	Miller,	Watson,
Casgrain,	Gillmor,	Mitchell,	Wilson,
Chevrier,	Godbout,	Montplaisir,	Wood,
Choquette,	Jaffray,	Owens,	Yeo,
Cloran,	Jones,	Poirier,	Young.
Coffey,	Kirchhoffer,	Power,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Cloran:—De Mary D. Moosrip et autres, de Stratford, et de James Barkley et autres, de Echo-Bay.

Par l'honorable M. Casgrain:—De Arnold Wainwright et autres, de la cité de Montréal, et de la compagnie dite *British North American Mining Company.*

Par l'honorable M. Gillmor:—Du révérend Hugh Pedley, président de la *Congregational Union of Canada,* et de Mary D. Moosrip et autres, de Stratford.

Par l'honorable M. Watson:—De la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada,* et de Frederick Joseph Gustin McArthur, de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Mary Ann McArthur.

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Par l'honorable M. Mitchell:—De la compagnie dite *The Saint-Maurice Valley Railway Company.*

Par l'honorable M. Gibson:—De J. U. Moyer et autres, de Campden, et d'Isabel J. J. Burrows et autres, de Hamilton.

Par l'honorable M. Douglas:—De Hope Eileen Moreland Drinkle, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari John Clarence Drinkle, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De Lily A. Winter et autres, de Chatsworth.

Par l'honorable M. Davis:—De F. W. Halliday et autres.

Par l'honorable M. Bostock:—De C. Bateman et autres; de la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest; de la compagnie dite *Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company,* et de la compagnie dite *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company.*

Par l'honorable M. Belcourt:—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De Bessie West Campbell et autres, de Centreville.

Par l'honorable M. Riley:—De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De Mary R. Dargavel et autres, d'Elgin.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat les documents de la Conférence impériale avec les représentants des puissances autonomes sur la défense navale et militaire de l'Empire, 1909.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 29a, 1910*).

L'honorable Président a présenté au Sénat la communication suivante du bibliothécaire du Congrès à Washington.

Ordonné, qu'elle soit reçue, et elle a été lue par le greffier comme suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS.

WASHINGTON.

Bureau du bibliothécaire.

11 novembre 1909.

MONSIEUR,—En vertu des dispositions d'une résolution du Congrès, approuvée le 4 mars 1909, cette bibliothèque a en mains des exemplaires de l'édition quotidienne des *Archives du Congrès,* par l'entremise de la *Smithsonian Institution,* pour distribution aux Chambres législatives à l'étranger qui voudront bien donner en échange des exemplaires de leurs procédures parlementaires.

La Bibliothèque du Parlement d'Ottawa a été mise sur la liste, au commencement de la dernière session du Congrès, dans l'espérance que la pratique réciproque serait suivie en envoyant régulièrement les *Débats* du Sénat. Cet échange sera grandement appréciée. L'envoi des volumes reliés sera continué.

La carte ci-jointe indique l'adresse de la division de la Bibliothèque en charge de ces ouvrages.

Très respectueusement,

(Signé) HERBERT PUTNAM,
Bibliothécaire du Congrès.

Le greffier du Sénat,
Ottawa.
For Document Division.

LIBRARY OF CONGRESS.
OFFICIAL BUSINESS.

Penalty for private use, $300.
LIBRARIAN OF CONGRESS,
WASHINGTON,
D.C.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que l'échange de documents parlementaires demandé dans la communication ci-dessus soit agréé.

L'honorable Président a présenté au Sénat le mémoire suivant:—

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier.

SÉNAT,
CHAMBRE DU PRÉSIDENT,
OTTAWA, 16 novembre 1909.

Mémoire.

Le soussigné a l'honneur de faire savoir que conformément à un rapport du greffier l'informant que les services de deux pages seraient requis pendant la présente session pour remplacer Henry McDonald, qui a atteint la limite d'âge, et Eugène Boucher, qui est pour le moment retenu par la maladie, il a nommé temporairement Damase Traversy, un orphelin, et Charles McEvoy, le fils d'une veuve qui a cinq enfants, et il recommande ces deux nominations au Sénat.

J. K. KERR,
Président du Sénat.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit mémoire soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), à savoir:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, et Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Consil privé.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que, conformément à la règle 77, l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et les honorables messieurs Gibson, Lougheed, Béique, Miller, Power, Watson, Casgrain et Bostock soient nommés pour former un comité de sélection chargé de désigner les séna-

teurs devant composer les différents comités permanents de la présente session; ce comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Choquette, a proposé en amendement:

Que tous les mots après « 77 », dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:—« les neuf sénateurs nommés pour former un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comité permanents du Sénat soient choisis de manière à ce que chacune des neuf provinces du Canada y soit représentée par un de ses sénateurs et que le comité soit composé des membres suivants:—

Nouvelle-Ecosse	L'honorable M. Miller.
Alberta	L'honorable M. Lougheed.
Ontario	L'honorable Sir Mackenzie Bowell.
Ile-du-Prince-Edouard	L'honorable M. Yeo.
Québec	L'honorable M. Casgrain.
Manitoba	L'honorable M. Watson.
Nouveau-Brunswick	L'honorable M. Ellis.
Colombie-Britannique	L'honorable M. Bostock.
Saskatchewan	L'honorable M. Douglas.»

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, le Sénat s'est divisé.

Pour, 10. Contre, 33.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue das l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 18 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Chevrier,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Dandurand,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Fiset,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Roy,
Scott (Sir Richard, chev.),
Talbot,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Casgrain:—De la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario.

Par l'honorable M. Young:—De F. H. McGuigan et autres, de la cité de Toronto, et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Gibson:—De Sarah M. Tole et autres, de Bowmanville.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De W. F. Cowan et autres, de la ville d'Oshawa et d'autres lieux, et d'Emily C. Bennett et autres, de la cité de Brantford.

Par l'honorable M. Béique:—De J. Roy et autres, d'Ormstown.

Par l'honorable M. Thompson:—De E. Ramsay et autres, de Debec.

Par l'honorable M. Wilson:—De William Walker et autres, de Walsingham-Centre; de J. H. Robinson et autres, de Norwich; de Joseph Brown et autres, de Caledonia; de Jonathan Berry et autres, de Onondaga.

Par l'honorable M. Choquette:—De la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny.

Par l'honorable M. McMullen:—De A. L. Willmot et autres, de Milton; de Minnie Busby et autres, de Oakville, et de la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company*.

Par l'honorable M. David:—De V. J. Burnett et autres, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Napoléon Rosseau et autres, de Sainte-Clothilde de Horton, directeurs provisoires de la *Eastern Township Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de proroger le délai de construction de sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer de la vallée de l'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'autoriser et ratifier certaines conventions passées avec d'autres compagnies, d'augmenter ses pouvoirs d'emprunt et à d'autres fins.

De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai de construction et d'achèvement de sa voie ferrée.

De la *Hudson Bay Insurance Company*, constituée en corporation par le chapitre 50 des lois de la province de Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui la constitue en corporation par le Parlement du Canada.

De la *West Ontario Pacific Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la *South Ontario Pacific Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour la construction et l'achèvement du chemin de fer et du pont.

De George Frederick Galt et autres, de la cité de Winnipeg, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Northern Mortgage Company of Canada*.

De la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur et modifie sa loi constitutive et les lois qui la modifient.

De Maurice Kempe et autres, de la cité d'Edmonton, province d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Pine Pass Railway Company*.

L'honorable M. Gibson, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 18 novembre 1909.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir:—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, de Boucherville, C.M.G., Boyer, Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Chevrier, Costigan, Davis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Jaffray, McHugh, Miller, Poirier, Ross (Middlesex) et Wilson. —17.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—

Les honorables messieurs Carling (Sir John), C.C.M.G., Chevrier, Choquette, Cloran, Coffey, Comeau, Derbyshire, DeVeber, Domville, Ellis, Frost, Gillmor, Legris, Mackay (Alma), MacKeen, Prince, Ratz, Riley, Ross (Halifax), Roy et Talbot.—21.

Comité des Ordres Permanents:—

Les honorables messieurs Belcourt, Choquette, Landry, Macdonald (I.-P.-E.), McGregor, McKay (Truro), Tessier, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce:—

Les honorables messieurs Béique, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Campbell, Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Casgrain, Cox, Dandurand, Dessaulles, Sir George Drummond, C.C.M.G., Edwards, Forget, Gibson, Jaffray, Jones, Lougheed, Macdonald (I.-P.-E.), MacKay (Alma), MacKeen, Macdonald (Cap-Breton), McGregor, McMillan, McMullen, McSweeney, Ross (Halifax), Ross (Middlesex), Ross (Moosejaw), Sir Richard Scott, chevalier, Shehyn, Thibaudeau, Thompson, Wood et Yeo.—32.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres:—

Les honorables messieurs Baird, Baker, Béique, Belcourt, Bolduc, Bostock, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Casgrain, Choquette, Cox, Dandurand, David, Davis, De Veber, Domville, Douglas, Edwards, Ellis, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Godbout, Jones, King, Kirchhoffer, Landry, Lougheed, Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, Mitchell, Owens, Poirier, Power, Riley, Robertson, Ross (Moosejaw), Sir Richard Scott, chevalier, Talbot, Tessier, Thompson, Watson et Young.—50.

Comité des Bills Privés Divers:—

Les honorables messieurs Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, de Boucherville, C.M.G., Boyer, Campbell, Cloran, Coffey, Comeau, Dandurand, David, Domville, Douglas, Edwards, Godbout, King, Legris, McGregor, McHugh, Montplaisir, Ratz, Ross (Halifax) et Shehyn.—25.

Comité des l'Economie Interne et de la Comptabilité:—

Les honorables messieurs Beith, Bolduc, Fiset, Frost, Gibson, Landry, McDonald (Cap-Breton), McKay (Truro), MacKeen, McLaren, McSweeney, Miller, Montplaisir, Owens, Prince, Power, Riley, Robertson, Ross (Moosejaw), Roy, Thompson, Watson, Wilson, Wood et Yeo.—25.

Comité du Compte rendu des Débats:—

Les honorables messieurs Coffey, Costigan, Dandurand, Ellis, Mitchell, Poirier, Power, Ross (Middlesex) et Roy.—9.

Comité des Divorces:—

Les honorables messieurs Baker, Bostock, Cox, Kirchhoffer, Lougheed, McMullen, Wilson, Wood et Young.—9.

Comité de l'Agriculture et des Forêts:—

Les honorables messieurs Baird, Béique, Boyer, Derbyshire, Edwards, King, Prince, Talbot et Young.—9.

Comité de l'Immigration et du Travail:—

Les honorables messieurs Beith, Bolduc, Dandurand, Davis, Frost, Jaffray McMullen, Riley et Watson.—9.

Comité des Relations commerciales du Canada:—

Les honorable messieurs Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Campbell, Domville, Jones, MacKeen, McSweeney, Owens, Ross (Middlesex) et Tessier.—9.

Comité de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires:—

Les honorables messieurs Comeau, David, De Veber, Douglas, Fiset, McMillan, Robertson, Roy et Wilson.—9.

Comité de l'Administration du Service civil:—
Les honorables messieurs Belcourt, de Boucherville, C.M.G., Bostock, Ellis, Landry, Lougheed, McGregor, Power et Yeo.—9.

Comité des Edifices et Terrains publics:—
Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Costigan, Cox, Kirchhoffer, McLaren, McSweeney, Ross (Halifax) et Ross (Moosejaw).—9.

Comité mixte du Restaurant:—
Son Honneur le Président et les honorables messieurs Campbell, Landry, Lougheed et Watson.—5.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 19 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Kirchhoffer,	Power,
Baker	Costigan,	Lanary,	Prince,
Béique,	Cox,	Legris,	Riley,
Belcourt,	Dandurand,	Lougheed,	Robertson,
Bolduc,	David	MacKeen,	Ross,
Bostock,	Davis,	McDonald,	(Halifax),
Boucherville, de	Derbyshire,	(Cap-Breton),	Ross,
(C.M.G),	Dessaulles,	McGregor,	(Middlesex),
Bowell,	Douglas	McHugh,	Roy,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McKay,	Scott
Campbell,	Ellis,	(Truro),	(Sir Richard, chev.),
Cartwright,	Fiset,	McMullen,	Talbot,
(Sir Richard),	Gibson,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain,	Gillmor,	Miller.	Watson,
Chevrier	Godbout,	Mitchell,	Wilson,
Choquette,	Jaffray,	Montplaisir,	Wood,
Cloran,	Jones,	Owens,	Yeo,
Coffey,	King,	Poirier,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De A. J. Terryberry et autres, de Grimsby; de Mary A. Oelle et autres, de St. Catharines, et de madame W. E. Jones et autres, de Jordan.

Par l'honorable M. Kirchoffer:—De la compagnie dite *Western Canada Power Company, Limited,* et de la compagnie dite *Improved Paper Machinery Company,* de Castine, Maine, Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Young:—De C. D. Campbell et autres, de Lachute, et de Charles Wright et autres, de Ulverstone.

Par l'honorable M. McHugh:—De E. Jamieson et autres, de Kingston, Ontario.

Par l'honorable M. McMullen:—De Francis Colwell et autres, de Bervie; de Thomas M. Stewart et autres, de Fennel's, de E. A. Belfry et autres, d'Inglewood; de F. Louis Barker et autres, de Preston, et de W. A. Potter et autres, de Shelburne, tous de la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Mary D. Moosrip et d'autres, de Stratford; de James Barkley et autres, de Echo-Bay; de J. U. Moyer et autres, de Campden; de Isabel J. J. Brown et autres, de Hamilton; de Lily A. Winter et autres, de Chatsworth; de Mary D. Moosrip et autres, de Stratford; de C. Bateman et autres; de Bessie West Campbell et autres, de Centreville, et de Mary R. Dargavel et autres, d'Elgin, demandant que le Code

criminel soit modifié de manière à protéger la société du Canada et la morale en matière d'adultère.

De Arnold Wainwright et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Merchants and General Insurance Company.*

De la *British North American Mining Company,* constituée en corporation en vertu du chapitre 70 (1847) des Statuts de la province du Canada, demandant l'adoption d'une loi du Parlement de la Puissance qui la constitue en corps politique.

Du révérend Hugh Pedley, président de la *Congregational Union of Canada,* demandant l'adoption d'une loi constitutive.

De la *Manitoba and North-Western Railway Company of Canada,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour la construction et l'achèvement de ses embranchements, autorisée par le chapitre 106 des lois de 1906, et qui l'autorise à construire d'autres embranchements.

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai accordé pour la construction et l'achèvement de certains de ses travaux, et l'autoriser à construire un prolongement de son embranchement « Lacombe » jusqu'à Outlook, province de Saskatchewan, une distance de 200 milles.

De la *Saint-Maurice Valley Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

De F. W. Halliday et autres, directeurs provisoires de la *Prince Albert and Hudson Bay Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer la direction de sa voie ferrée, qui augmente ses pouvoirs d'émettre des obligations, et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses chemins de fer projetés.

De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certaines voies ferrées autorisées par le chapitre 54 des lois de 1896 de la Colombie-Britannique.

De la *Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certains embranchements autorisés de sa voie ferrée.

De la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction et l'achèvement de son chemin de fer.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certains de ses embranchements autorisés.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », ayant été lu

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui composeront les différents comités permanents pendant la présente session, ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi et que, à moins d'une ordonnance au contraire du Sénat, cette Chambre soit ajournée de la sorte tous les vendredis.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 23 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président intérimaire.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Riley,
Béique,	Dandurand,	Legris,	Robertson,
Belcourt,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Ross (Halifax),
Bolduc,	Davis,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bostock,	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard,chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Douglas,	McMillan,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McMullen,	Thibaudeau,
Casgrain,	Ellis,	McSweeney,	Thompson,
Chevrier,	Fiset,	Miller,	Wilson,
Cloran,	Forget,	Mitchell,	Wood,
Coffey,	Gillmor,	Montplaisir,	Yeo,
Comeau,	Godbout,	Owens,	Young.
	Jones,	Poirier,	
	King,		
	Kirchhoffer,		

Le greffier, à la table, a informé le Sénat que Son Honneur le Président a été inévitablement retenu et ne pourrait pas assister à la séance du Sénat.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que, en conséquence de l'absence inévitable de Son Honneur le Président et en conformité de l'article 3 du chapitre 12 des Statuts Revisés du Canada, l'honorable M. Power soit nommé président du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le greffier l'a déclaré résolue dans l'affirmative, par ordre du Sénat.

Alors, l'honorable M. Power a pris place au fauteuil.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De Beatrice E. Butler, de Cobourg.

Par l'honorable M. Wilson:—De Annie Forbes Allan et autres, de Saint-Thomas.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Ross, Moosejaw):—De la révérende sœur Saint-Sindonis et autres, de l'Institut de Notre-Dame-des-Missions.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De la compagnie dite *The Kettle River Valley Railway Company;* d'Alex. Mills et autres, de la cité de Toronto, et de M. P. Stirrett et autres.

Par l'honorable M. Robertson:—De la compagnie dite *The Phœnix Assurance Company, Limited.*

Par l'honorable M. Bostock:—De S. J. Thompson et autres, de Kelowna, dans la Colombie-Britannique.

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De madame Wm Percy et autres, de Stoutville.

Par l'honorable M. Bostock (pour l'honorable M. Yeo):—De la compagnie dite *Montreal Central Terminal Company,* et de R. M. Johnson et autres, de Charlottetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Douglas:—D'Alice Dennis et autres, de Régina.

Par l'honorable M. McMullen:—D'Elizabeth Jones et autres, de Victoria-Harbour.

Conformément à la l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Sarah M. Tole et autres, de Bowanville; de Emily C. Bennett et autres, de Brantford; de A. L. Wilmot et autres, de Milton; de Minnie Busby et autres, de Oakville; de A. J. Terryberry, de Grimsby; de Mary A. Oelle et autres, de St. Catharines; de W. E. Jones et autres, de Jordan, et de E. Jamieson et autres, de Kingston, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société du Canada et la morale en matière d'adultère.

De J. Roy et autres, de Ormston; de E. Ramsay et autres, de Debec; de William Walker et autres, de Walsingham-Centre; de Joseph Brown et autres, de Caledonia; de Jonathan Berry et autres, d'Onondaga; de V. J. Burnett et autres, de la cité de Montréal; de C. H. Bradford et autres, de Granby; de J. D. Campbell et autres, de Lachute; de Charles Wright et autres, de Ulverton; de Francis Colwell et autres, de Bervie; de Thomas M. Stuart et autres, de Fennells; de E. A. Belfoy et autres, de Inglewood; de F. Louis Barker et autres, de Preston; et de W. A. Potter et autres, de Shelburne, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à établir clairement l'illégalité des paris de courses, etc.

De la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier certaines lois qui la concernent, lui donnant le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies, l'autorise à faire les opérations de voituriers sur terre et sur eau, et à d'autres fins.

De Francis McGuigan et autres, de la cité de Toronto, et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The St. Lawrence Power Transmission Company, Limited.*

De William Frederick Cowan et autres, de la ville d'Oshawa, et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Toronto Eastern Railway Company.*

De la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny, compagnie constituée sous l'autorité du chapitre 68 des Statuts Refondus du Bas-Canada, demandant l'adoption d'une loi, par le Parlement fédéral, qui la constitue en corporation et change son nom en celui de *The Manufacturers Fire Insurance Company.*

De la *Walkerton and Lucknow Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer.

De la *Western Canada Power Company, Limited,* constituée en corporation sous l'empire de la Loi des compagnies, demandant au Parlement du Canada d'adopter une loi qui augmente les pouvoirs, etc., à elle conférés par lettres patentes.

De la *Improved Paper Machinery Company,* de Castine, Maine, Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le brevet No 78,955, et autorise le commissaire des brevets à recevoir les droits ordinaires dus en pareil cas.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport ; et le comité

des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Baker, de Boucherville, C.M.G., Boyer, Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Chevrier, Costigan, Davis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Jaffray, McHugh, Miller, Poirier, Ross (Middlesex) et Wilson ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres sur la dite Bibliothèque.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que l'honorable Sir John Carling et les honorables messieurs Chevrier, Choquette, Cloran, Coffey, Comeau, Derbyshire, De Veber, Domville, Ellis, Frost, Gillmor, Legris, MacKay (Alma), MacKeen, Prince, Ratz, Riley, Ross (Halifax), Roy et Talbot ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les Impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Campbell, Landry, Lougheed et Watson ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit Restaurant.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat le rapport du nombre d'agents de police employés sur le chemin de fer Transcontinental, sous le Commissaire de la police, conformément aux dispositions de l'article 6, chapitre 92 des Statuts Revisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 42*).

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, le 18 novembre 1909.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement; et que les membres du comité permanent des Impressions, savoir: Messieurs Allen, Bickerdike, Bristol, Douglas, Fowke, Gervais, Gordon (Nipissing), Henderson, Hughes, King, Lavergne, Maclean (York), McColl, McIntyre, Mc-

Lean (Huron), Magrath, Martin (Sainte-Marie, Montréal), Nantel, Pardee, Rhodes, Taylor (Leeds), Taylor (New-Westminster), Verville, White (Victoria, Alta) et Wilson (Lennox et Addington), agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, le 18 novembre 1909.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé un comité composé de messieurs Aylesworth, Béland, Borden (Halifax), Borden (Sir Frederick), Bristol, Brodeur, Daniel, Doherty, Foster, Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Lewis, Monk, Pardee, Pugsley et Smith (Nanaïmo) pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la Bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit donné pour la production de copie des chartes accordées depuis le 1er juin 1909, par le secrétaire d'Etat, en vertu de lettres patentes émises sous l'autorité de la Loi des compagnies, chapitre 79 des Statuts Revisés, 1906 (*a*) constituant en corporation une compagnie avec pouvoir de développer, produire, distribuer ou utiliser des forces hydrauliques pour tout objet quelconque; ou avec le pouvoir de produire, distribuer et utiliser l'électricité, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, directement ou par transformation en chaleur, lumière, force ou énergie de quelque autre nature; ou (*b*) conférant ces pouvoirs à toute compagnie déjà constituée en corporation.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 24 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	King,	Poirier,
Baker,	Cox,	Kirchhoffer,	Power,
Béique,	Dandurand,	Landry,	Prince,
Belcourt,	David,	Legris,	Ratz,
Bolduc,	Davis,	Lougheed,	Riley,
Bostock,	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Halifax),
	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Bowell, (Sir Mackenzie),	Douglas,	McHugh,	Roy,
	Edwards	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Campbell,	Ellis,	McLaren,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMillan,	Thibaudeau,
	Forget,	McMullen,	Thompson,
Casgrain,	Frost,	McSweeney,	Watson,
Chevrier,	Gibson,	Miller,	Wilson,
Choquette,	Gillmor,	Mitchell,	Wood,
Cloran,	Godbout,	Montplaisir,	Yeo,
Coffey,	Jaffray,	Owens,	Young.
Comeau,	Jones,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De Bertha Burkholder et autres, de Hamilton; de John Bell et autres, de Glanford; de David Fleming et autres, de Tweedside; de Samuel Crewe et autres, de Mount-Hope; de John Gineland et autres, d'Elfrida; de W. Sharp et autres, de Burlington; de C. Scheer et autres, d'Aldershot; de J. E. Wickson et autres, de Merton; de C. B. Dorland et autres, d'Oakville; de G. C. Barrett et autres, de Harmon; de J. R. Brinkley et autres, de Greensville; de J. B. Smith et autres, de Stoney-Creek, et de Geo. Millen et autres, de Fruitland.

Par l'honorable M. Campbell:—De P. P. Bryce et autres, d'Earlscourt; de B. L. Lawrence et autres, d'Eglinton, et de R. Harvey et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Frost:—De Lizzie Earl et autres, de Winchester, et de R. G. Blundell et autres, de Perth.

Par l'honorable M. Coffey:—De Minnie L. Robson et autres, de Walkerville et de W. R. George et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. McSweeney:—D'Isabella Skelton et autres, de Niagara-on-the-Lake; de J. Redner et autres, de Campbellford, et de Jessie Wood et autres, de Middleton, Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Riley:—D'Alexander McLean et autres, de Nanaïmo; de E. Odlum et autres, de Vancouver, et de R. Wesley Driver et autres, de Victoria, tous dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Ratz:—De S. G. Merner et autres, de Zurich.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De la compagnie dite *The Central Ontario Railway.*

Par l'honorable M. Roy:—De G. S. McLeod et autres, de Calgary; d'Andrew A. Ottosen et autres, d'Optic, et de P. Wald et autres, de Bowville, tous dans la province d'Alberta.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De W. C. Cligg et autres, de Trenton, et de W. C. Forley et autres, de Cannifton.

Par l'honorable M. Lougheed:—De Maggie Larocque et autres, de Laird.

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De N. Edith Metcalf et autres, de Burford.

Par l'honorable M. Edwards:—De Robert Kettles et autres, de Ramsayville.

Par l'honorable M. MacKeen:—De Jessie B. Woodbury et autres, de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Wood:—De D. A. Frame et autres, de Lunenburg.

Par l'honorable M. Jaffray:—De J. J. Hart et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Jones:—De la Compagnie d'assurance sur la vie Union, et d'Edwin Boothby et autres, d'Altona.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier du Sénat a déposé sur la table ses comptes avec les pièces justificatives à l'appui, pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

L'honorable M. Gibson, président du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Coffey, du comité permanent du Compte rendu des *Débats,* a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent du Compte rendu des *Débats* a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

THOS COFFEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent des Bills Privés Divers a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. McHUGH,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Frost, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

FRANCIS T. FROST,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Edwards, du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM C. EDWARDS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. MacKay (Alma), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ross (Midlesex), du comité permanent des Relations commerciales du Canada, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. ROSS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
24 novembre 1909.

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. McMillan, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
24 novembre 1909.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

DONALD McMILLAN,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que les comptes du Sénat et les pièces justificatives de l'exercice expiré le 31 mars 1909, déposés sur la table par le greffier du Sénat aujourd'hui, soient renvoyés au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 25 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Kirchhoffer,	Poirier,
Baker,	Dandurand,	Landry,	Power,
Béique,	David,	Legris,	Prince,
Belcourt,	Davis,	Lougheed,	Ratz,
Bolduc,	Derbyshire,	Macdonald (I.P.-E.),	Riley,
Bostock,	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	MacKeen,	Ross (Halifax),
	Douglas,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,		Roy,
	Ellis,	McHugh,	Scott (Sir Richard,chev.),
Campbell,	Fiset,	McKay (Truro),	
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McLaren,	Talbot,
	Frost,	McMillan,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	McMullen,	Watson,
Chevrier,	Gillmor,	McSweeney,	Wilson,
Choquette,	Godbout,	Miller,	Wood,
Cloran,	Jaffray,	Mitchell,	Yeo,
Coffey,	Jones,	Montplaisir,	Young.
Comeau,	King,	Owens,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McHugh:—De Janie H. Johnston et autres, d'Orillia.

Par l'honorable M. Gibson:—De E. R. Stead et autres, de Hamilton.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De madame O. M. Gunn et autres, d'Avonmore, Ontario.

Par l'honorable M. Bostock:—De Rosalind G. Stocks et autres, de Nelson, Colombie-Britannique, et de Crissie Tait et autres, de Summerland.

Par l'honorable M. Young:—De M. A. Dunn et autres, de Maritana, Québec.

Par l'honorable M. Ellis:—De William G. Haslam et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable Président:—De I. W. Camplin et autres, de Uxbridge; de W. J. Henderson et autres, de Cannington, et de Enos Blackbe et autres, de Leaskdate.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Annie Forbes Allan et autres, de Saint-Thomas; de Beatrice E. Butler et autres, de Cobourg; de M. P. Stiwettam et autres; de S. J. Thompson et autres, de Kelowna, Colombie-Britannique; de madame Wm Percy et autres, de Stouffville; de R. M. Johnson et autres, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard; d'Alice A. Dennis et autres, de Régina, et d'Elizabeth Jones et autres, de Victoria-Harbour, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société du Canada et la morale en matière d'adultère.

De la *Phœnix Assurance Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi qui modifie le chapitre 145 des Statuts de 1908 et l'autorise à exercer en Canada les opérations générales d'assurances sur la vie.

De la *Kettle River Valley Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire et mettre en service un chemin de fer depuis Coldwater, sur sa ligne actuellement autorisée, jusqu'aux eaux navigables de la rivière Fraser, prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées, et à d'autres fins.

De la *Montreal Central Terminal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise et ratifie certaines conventions avec d'autres compagnies, lui donne des pouvoirs de fusion et augmente son capital social.

De la révérende sœur M. Saint-Sindonis et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de « L'Institut de Notre-Dame-des-Missions ».

De Alex. Mills et autres, de la cité de Toronto, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à établir clairement l'illégalité des paris de courses, etc.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du Service Civil, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 novembre 1909.

Le comité permanent de l'Administration du Service Civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 25 novembre 1909.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 25 novembre 1909.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés qui expire le jeudi, deuxième jour de décembre prochain, soit prolongé au jeudi, vingt-deuxième jour de janvier prochain; aussi, que le délai fixé pour la présentaion de bills privés au Sénat qui expire le jeudi, neuvième jour de décembre prochain, soit prolongé au jeudi, troisième jour de février prochain; et aussi, que le délai fixé pour recevoir les rapports de tout comité permanent ou spécial relativement aux bills privés, qui expire le jeudi, vingt-troisième jour de décembre prochain, soit prolongé au jeudi, dix-septième-jour de février prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Aevc la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport et qu'il soit adopté maintenant.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 29, 1910*).

Aussi, un état détaillé des obligations ou garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier état (2 février 1909).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 46*).

Aussi, le rapport annuel fait suivant le chapitre 125 S.R.C., 1906, intitulé: « Loi concernant les unions ouvrières », et soumis au Parlement en conformité de l'article 33 de la dite loi.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 47*).

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du Sénat sur les faits suivants:—

La constitution de la cour Supérieure de la province de Québec est réglée par les lois de cette province.

Les Statuts refondus de la province de Québec tels qu'ils sont aujourd'hui en vigueur décrètent ce qui suit:—

« 2315. La cour Supérieure qui est un tribunal d'archives est composée de quarante juges, savoir d'*un* juge en chef et de trente-neuf juges puînés.»

Vu l'étendue considérable de la province de Québec et pour y faciliter une administration plus expéditive de la justice, surtout au point de vue de la nomination, à chaque terme de la cour de revision, des juges qui doivent la composer, la législature de Québec a adopté en 1884 les dispositions suivantes qui forment le chapitre 7 de la 47 Victoria:—

« 7. La section suivante est ajoutée après la section neuf du chapitre 78 des Statuts refondus pour le Bas-Canada.

« 9*a*. Lorsque le juge en chef résidera dans la cité de Québec, le juge *senior* parmi ceux qui résident dans la cité de Montréal, remplira les fonctions du juge en chef de la dite cour Supérieure, dans le *district* de Montréal tel que compris et défini pour les fins de la cour de revision; et

« Lorsque le juge en chef résidera dans la cité de Montréal, le juge *senior* qui résidera dans la cité de Québec, remplira les fonctions du juge en chef de la dite cour Supérieure dans le *district* de Québec tel que compris et défini pour les fins de la cour de revision;

« Pourvu, toutefois que rien dans cette section, ne sera interprété de manière à diminuer ou affecter en quoi que ce soit les droits et pouvoirs actuels du juge en chef de la cour Supérieure.

« (2) Le présent acte viendra en vigueur la jour de sa sanction.»

Comme question de fait, cet acte fut sanctionné le 10 juin 1884.

Trois ans plus tard, le 18 mai 1887, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec sanctionnait le projet de loi suivant, qui est le chapitre 12 de la 50 Victoria et qui se lit comme suit:—

« CHAPITRE XII.

« Acte pour amender les lois concernant la constitution de la cour Supérieure.
(Sanctionné le 18 mai 1887.)

« Sa Majesté par et de l'avis et du consentement de la législature de Québec, décrète ce qui suit:—

« 1. La section 9*a* ajoutée par l'Acte 47 Victoria, chapitre 7 après la section 9 du chapitre 78 des Statuts refondus pour le Bas-Canada, est remplacée par ce qui suit:—

« 9*a*. Lorsque le juge en chef résidera dans la cité de Québec, le juge nommé par l'autorité compétente pour remplir les fonctions du juge en chef de la dite cour Supérieure, remplira ces fonctions dans le district de Montréal tel que compris et défini pour les fins de la cour de revision, et devra résider dans la cité de Montréal.

« Lorsque le juge en chef résidera dans la cité de Montréal le juge nommé par l'autorité compétente pour remplir les fonctions du juge en chef de la dite cour Supérieure, remplira ces fonctions dans le district de Québec tel que compris et défini pour les fins de la cour de revision, et devra résider dans la cité de Québec.

« Rien, cependant, dans les dispositions précédentes, ne doit être interprété de manière à diminuer ou affecter en quoi que ce soit les droits et pouvoirs actuels du juge en chef de la cour Supérieure.»

« (2) Le présent acte n'affectera pas les droits et pouvoirs du juge *senior* actuellement en fonctions en vertu de l'Acte 47 Victoria, chapitre 7, et ne s'appliquera qu'à son successeur à cette charge.

« (3) Le présent acte viendra en force sur proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.»

La législation de 1884 (47 Victoria, chapitre 7) limitait le choix que pouvait faire l'exécutif fédéral dans l'espèce, au seul *senior* des juges de Québec ou de Montréal selon le cas; la législation de 1887 (50 Victoria, chapitre 12) laissait le pouvoir exécutif parfaitement libre dans son choix.

Mais cette dernière législation, d'après sa teneur même, ne pouvait venir en force que sur proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Or, pareille proclamation n'ayant jamais été ordonnée par le lieutenant-gouverneur en conseil, et n'ayant jamais eu lieu, la législation de 1887 (50 Victoria, chapitre 12) n'est pas encore entrée en vigueur.

Et il a demandé:—

1. Quand Sir François Langelier a-t-il reçu de l'exécutif fédéral sa nomination d'assistant juge en chef avec instructions de remplir les *devoirs* de juge en chef de la

cour Supérieure de la province de Québec, dans et pour le *district* de Québec, tel que compris et défini pour la cour de revision?

2. Lorsque Sir François Langelier a été ainsi appelé à remplir ces fonctions déterminées qui était alors et qui est encore aujourd'hui le juge en chef de la cour Supérieure de la province de Québec?

3. En aucun temps, avant, lors ou depuis sa nomination du 6 juin 1906, le juge François Langelier a-t-il été le *senior* des juges du district de Québec?

4. Pourquoi le senior des juges de la cour Supérieure du district de Québec n'a-t-il pas été nommé à la place de préférence à M. le juge Langelier, conformément aux prescriptions de la loi?

5. Est-ce l'intention du gouvernement de faire régulièrement et légalement cette nomination, soit en nommant le *senior* des juges qui y a droit, soit en amenant le lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec à émaner la proclamation nécessaire à la mise en vigueur de la législation de 1887?

Débat.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), a proposé:

Qu'il soit nommé un comité spécial du Sénat, sur les Ressources minérales du Canada, composé des honorables messieurs Lougheed, Bostock, Davis, Watson, Ross (Middlesex), Landry, Wood, Comeau et du proposeur, et que les témoignages rendus devant le dit comité soient imprimés de temps à autre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que les comités permanents suivants de cette honorable Chambre, savoir: les comités de l'Agriculture et des Forêts, de l'Immigration et du Travail, des Relations commerciales du Canada, de l'Administration du Service Civil, de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, des Edifices et Terrains publics, reçoivent instructions de prendre l'initiative dans le mouvement de recueillir des renseignements à l'égard des diverses matières qui sont de leur juridiction respective; mais ils ne devront faire aucuns frais sans avoir au préalable obtenu l'autorisation de cette honorable Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que la partie du rapport du comité mixte du Sénat et de l'Assemblée de l'Etat de New-York, nommé pour s'enquérir des affaires des compagnies d'assurance sur la vie, se rapportant à la loi remédiatrice et qui se trouve dans le document No 41 de l'assemblée, de la page 357 à la fin, et qui est déposé maintenant sur la table, soit renvoyé au comité mixte des Impressions du Parlement avec recommandation qu'il soit imprimé.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, le 24 novembre 1909.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé messieurs Monk, Harris, Macdonald et Stanfield pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Com-

munes, et pour agir en qualité de membres d'un comité mixte des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le premier rapport du comité permanent des Edifices et Terrains publics.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 26 novembre 1902.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Power,
Baker,	Cox,	Legris,	Prince,
Béique,	David,	Lougheed,	Ratz,
Belcourt,	Davis,	Macdonald (I.P.-E.),	Riley,
Bolduc,	Derbyshire,	MacKeen,	Robertson,
Bostock,	Dessaulles,	McDonald	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Domville,	(Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
(C.M.G.),	Douglas,	McHugh,	Roy,
Bowell	Edwards,	McKay (Truro),	Scott
(Sir Mackenzie),	Ellis,	McLaren,	(Sir Richard,chev.),
Campbell,	Fiset,	McMillan,	Talbot,
Cartwright	Forget,	McMullen,	Thibaudeau,
(Sir Richard),	Frost,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	Miller,	Watson,
Chevrier,	Gillmor,	Mitchell,	Wilson,
Choquette,	Godbout,	Montplaisir,	Wood,
Cloran,	King,	Owens,	Yeo,
Coffey,	Kirchhoffer,	Poirier,	Young.
Comeau,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. MacKeen:—De Cecilia Marie Pringle, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Robert Edmund Thomas Pringle.

Par l'honorable M. Campbell:—De H. Moore et autres, de Stouffville; de George Washington et autres, de Stouffville, et de Peleg Howland et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Belcourt:—De A. Taylor et autres, de Richmond; de L. D. Philp et autres, de Eastman; de William E. Enright et autres, de Jacques-Cartier, et de Chas S. Deeprose et autres, de Sherbrooke.

Par l'honorable M. Gillmor:—De Archibald Laurie, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Amelia Jane Laurie.

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De L. Minehan et autres.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De M. S. Styres et autres, d'Ohsweken; de John Thomas et autres; de N. Edith Metcalf et autres, de Burford; de Nora Jamieson et autres, d'Ohsweken; de J. A. Cairns et autres, d'Aberarder; de W. H. Nichols et autres, de la cité de Hamilton; de E. Armstrong et autres, de Strathroy, et de M. V. Powers et autres, de Whitby.

Par l'honorable M. Gibson:—De J. E. Hockey et autres, de Dunnville, et de Mary E. Hall et autres, de Yarmouth.

Par l'honorable M. Coffey:—D'Andrew Knox et autres, de Norwood; de William Guthbridge et autres, de Merlin; de Jas. B. Clark et autres, de Blenhein, et de J. S. Baker et autres, de Tupperville.

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De madame James Murdock et autres.
Par l'honorable M. Cox:—De W. C. Martin et autres, de la cité de Toronto.
Par l'honorable M. Derbyshire:—De Cynthia Cameron et autres, de Newboro.
Par l'honorable M. Ratz:—De J. Geach et autres, de Listowell, et d'Alex. Curtis et autres, de Millbank.
Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De madame W. H. Spargo et autres, de Bancroft.
Par l'honorable M. Lougheed:—De Maggie J. McBride et autres, de Westmeath.
Par l'honorable M. Casgrain:—De la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company.*

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son deuxième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 26 novembre 1909.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son deuxième rapport.
Votre comité considérant les intérêts considérables, nombreux et variés impliqués dans la Loi des assurances qui lui a été renvoyée, recommande au Sénat d'en remettre la prise en considération jusqu'après l'ajournement, afin de donner plus de publicité au bill et de fournir au public l'occasion de lui faire connaître ses opinions.
Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier ».
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation de compagnies de chemin de fer ».
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat le huitième rapport de la Commission de géographie du Canada, contenant les décisions jusqu'au 30 juin 1909.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 21d, 1910.*)

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production de copie des diverses plaintes faites par différentes personnes, en 1908 et 1909, au ministre de l'Intérieur ou au surintendant de l'immigration, au sujet de la manière dont les immigrants sont traités à Québec.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,
Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 30 novembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Kirchhoffer,	Riley,
Baker,	Dandurand,	Landry,	Robertson,
Béique,	David,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Belcourt,	Davis,	McHugh,	Roy,
Bolduc,	Derbyshire,	McKay (Truro),	Scott
Bostock,	Dessaulles,	McLaren,	(Sir Richard, chev.),
Boucherville, de	Domville,	McMillan,	Talbot,
(C.M.G.),	Douglas,	McMullen,	Thibaudeau,
Bowell	Edwards,	McSweeney,	Thompson,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Miller,	Watson,
Campbell,	Gibson,	Mitchell,	Wilson,
Cartwright	Gillmor,	Montplaisir,	Wood,
(Sir Richard),	Godbout,	Poirier,	Yeo,
Casgrain,	Jones,	Power,	Young.
Cloran,	King,	Ratz,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De J. C. Conery et autres, de Guelph; de C. W. Cosens et autres, d'Arthur; de James Armstrong et autres, de Mount-Forest; de W. H. Douglas et autres, de Rockwood; de Joseph Walls et autres, de Clifford; de Daniel Ecker et autres, de Harriston; de E. H. Brynest et autres, d'Elora; et de la compagnie dite *The Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company.*

Par l'honorable M. Baird:—De Mary E. Pearce et autres, de Wyoming; de madame F. W. McPhail et autres, de Perth, Nouveau-Brunswick, et de G. M. Aylesworth et autres, de Collingwood, Ontario.

Par l'honorable M. Wilson:—De John Bird et autres, de Dresden; de John Howe et autres, de Wallaceburg; de Robert Hicks et autres, de Beachburg; de David M. Fear et autres, d'Elmira; de I. S. Holmes et autres, de Berlin; de J. J. Hodgson et autres, d'Ayr, et de John W. Woods et autres, de New-Hamburg.

Par l'honorable M. Ross (Halifax):—De W. H. Deroon et autres, d'Antigonish; de Lulu Cusby et autres, de Zephir.

Par l'honorable M. Talbot:—De R. S. Hadley et autres, de Wabamen; de J. M. Lorie et autres, de Innisfree; de Frank Haght et autres, de Merna; de Krinke et autres, de Wetaskiwin; de William Patience et autres, de Floral, et de Henri Roy et autres, directeurs provisoires de la compagnie dite *The Northern Empire Railway Company.*

Par l'honorable M. Ratz:—De madame George Acheson et autres, de Goderich.

Par l'honorable M. McHugh:—De John Harrow et autres, d'Edenville; de John Usher et autres, de Wicklow; de H. C. Burnham et autres, de Grafton; de Thomas McKibbon et autres, d'Eganville; de H. J. Walker et autres, de Warkworth, et de Joseph Bellamy et autres, de Colborne.

Par l'honorable M. Bostock:—D'Edith Bent et autres, de Cranbrook, Colombie-Britannique, et de la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

Par l'honorable M. Watson:—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Béique:—De H. Montague Allan et autres, de la ville de Montréal.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De Clifford Buell Lillie, d'Athens, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Leach Rachel Lillie, et d'Alexander Augustus Barthelmes, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Catherine Camille Barthelmes.

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De Catherine Fraser et autres, de Kingston.

Par l'honorable M. Roy:—De James B. Macdonald et autres, directeurs provisoires de la compagnie dite *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Bertha Burkholders, de Hamilton; de John Bell et autres, de Glamford; de David Fleming et autres, de Tweed; de Samuel Crewe et autres, de Mount-Hope; de John Gineland et autres, d'Elfrida; de W. Sharp et autres, de Burlington; de C. Sheer et autres, d'Aldershot; de J. E. Wickson et autres, de Merton; de C. B. Dorland et autres, d'Oakville; de G. C. Barrett et autres, de Harmon; de J. R. Brinkley et autres, de Greensville; de J. B. Smith et autres, de Stony-Creek; de George Millen et autres, de Fruitland; de P. Bryce et autres, de Earlscourt; de B. L. Lawrence et autres, d'Eglinton; de R. Harvey et autres, de Toronto; d'Alexander McLean et autres, de Nanaïmo; de E. Odlum et autres, de Vancouver; de R. Wesley Driver et autres, de Victoria, Colombie-Britannique; de S. G. Merner et autres, de Zurich; de G. S. McLeod et autres, de Calgary; de Andrew A. Ottosen et autres, d'Optic, et de P. Wald et autres, de Bowville, province d'Alberta; de W. S. Cligg et autres, de Trenton; de W. C. Farley et autres, de Cannington; de Maggie Larocque et autres, de Laird; de Robert Kettles et autres, de Ramsayville; de D. A. Frame et autres, de Lunenburg; de J. J. Hart et autres, de Toronto; de Edwin Boothby et autres, d'Altona; de W. G. Haslam et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; de I. W. Camplin et autres, d'Uxbridge; de W. J. Henderson et autres, de Cannington; d'Enos Blackbe et autres, de Leaskville; de H. Moore et autres, de Stouffville; de George Washington et autres, de Stouffville; de A. Taylor et autres, de Richmond; de L. D. Philp et autres, d'Eastman; de William E. Enright et autres, de Jacques-Cartier; de Chas S. Deeprose et autres, de Sherbrooke; de L. Minehan et autres, de Toronto-Ouest; de John Thomas et autres, de Andrew Knox et autres, de Norwood; de William Guthbridge et autres, de Merlin; de James B. Clark et autres, de Blenheim; de J. S. Baker et autres, de Tupperville; de W. C. Martin et autres, de Toronto; de J. Geach et autres, de Listowell, et de Alex. Curtis et autres, de Millbank, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de course, etc., etc.

De Lizzie Earl et autres, de Winchester; de R. G. Bunnell et autres, de Perth; de Minnie L. Robson et autres, de Walkerville; de Isabella Skelton et autres, de Niagara-on-the-Lake; de J. Redner et autres, de Campbellford; de Jessie Woodbury et autres, de Middleton, N.-E.; de N. Edith Metcalf et autres, de Burford; de Jessie B. Woodbury et autres, de Halifax, N.-E.; de Janie H. Johnson et autres, d'Orillia; de E. R. Stead et autres, de Hamilton; de Wm. O. M. Gunn et autres, d'Avonmore; de Rosalind G. Stocks et autres, de Nelson; de Chrissie Tait et autres, de Summerland; de M. A. Dunn et autres, de Maritana, Québec; de M. S. Styres et autres, d'Ohsweken; de N. Edith Metcalf et autres, de Burford; de Nora Jamieson et autres,

d'Ohsweken; de J. A. Cairns et autres, d'Alexander; de W. H. Nichols et autres, de Hamilton; de E. Armstrong et autres, de Strathroy; de M. V. Powers et autres, de Whitby; de Mme J. E. Hockey et autres, de Dunnville; de Mary E. Hall et autres, de Yarmouth; de Mme James Murdock et autres; de Cynthia Cameron et autres, de Newboro'; de Mme W. Spargo et autres, de Bancroft; et de Maggie J. McBride et autres, de Westmeath, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

De W. K. George et autres, de la cité de Toronto et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The London and Lake Erie Railway and Transportation Company.*

De la compagnie dite *Central Ontario Railway,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec certaines autres lignes de chemin de fer.

De la Compagnie d'assurance sur la vie Union, demandant l'adoption d'une loi qui enlève des doutes quant à son droit d'acquérir et céder des immeubles d'un revenu annuel de plus de $10,000.

De Peleg Howland et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Toronto Central Terminal Company;* et

De la *Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son canal, définisse maintenant en termes généraux la route du canal, et à d'autres fins.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé:

Que la décision prise sur les témoignages produits devant le comité spécial du Sénat, pendant la 4me session du 10me Parlement, relativement à la *Mutual Reserve Fund Life Association,* soit déposée sur la table, avec le rapport du comité mixte du Sénat et de l'Assemblée de l'Etat de New-York, chargé de s'enquérir des affaires des compagnies d'assurance sur la vie, se rapportant à la loi remédiatrice et qui se trouve dans le document No 41 de l'assemblée, de la page 357 à la fin, et que ces deux pièces soient déposées devant le comité mixte des Impressions, avec la recommandation qu'elles soient imprimées ensemble.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, a présenté au Sénat le rapport du département du Commerce de la Puissance du Canada, pour l'exercice expirée le 31 mars 1909. Partie III—Commerce du Canada avec les pays étrangers (excepté la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 10b, 1910*).

Aussi, les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique* entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909 en conformité des prévisions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration et la disposition des lignes fédérales dans la zone de quarante milles dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 49*).

Aussi, les ordres en conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, en conformité des prévisions de l'article 5 de la Loi de l'arpentage des terres fédérales, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 48*).

Aussi, les ordres en conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, en conformité des prévisions de l'Acte des réserves forestières, articles 7 et 13 du chapitre 56 des Statuts Revisés du Canada.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 50*).

Aussi, les ordres en conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, en conformité de la Loi du Parc des Montagnes-Rocheuses, article 5 du chapitre 60 des Statuts Revisés du Canada.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 51*).

Aussi, les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, en conformité des prévisions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 52*).

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce relativement au bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 1er décembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Kirchhoffer,	Poirier,
Baker,	Dandurand,	Landry,	Power,
Béique,	David,	MacKay (Alma),	Riley,
Belcourt,	Davis,	MacKeen,	Robertson,
Bolduc,	Derbyshire,	McDonald	Ross (Halifax),
Bostock,	Dessaulles,	(Cap-Breton),	Roy,
Boucherville, de	Domville,	McHugh,	Scott
(C.M.G.),	Douglas,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.),
Bowell	Edwards,	McLaren,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	McMillan,	Thibaudeau,
Campbell,	Frost,	McMullen,	Thompson,
Cartwright	Gibson,	McSweeney,	Watson,
(Sir Richard),	Gillmor,	Miller,	Wilson,
Casgrain,	Godbout,	Mitchell,	Wood,
Chevrier,	Jones,	Montplaisir,	Young.
Choquette,	King,	Owens,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Wilson:—De madame E. L. Mesurer et autres, de Leamington, et de E. A. Colwell et autres, de Wallaceburg.

Par l'honorable M. Derbyshire:—Du révérend John Macdougall, greffier du presbytère de Brockville (deux pétitions).

Par l'honorable M. McMullen:—De madame S. Harris et autres, de Rockwood; de Robert Poxton et autres, d'Otterville, et d'Ernest W. Early et autres, de Marshall.

Par l'honorable M. Béique:—De A. L. Morison et autres, de Ormstown.

Par l'honorable M. Watson:—De Minnie Hanbury et autres, de Brandon; de Wm Harvey et autres, d'Arden; de A. Skinner et autres, d'Elgin, et de R. H. Metcalfe et autres, de Norwood.

L'honorable M. Domville, du comité spécial sur les Ressources Minérales du Canada, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 1er décembre 1909.

Le comité spécial sur les Ressources Minérales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES DOMVILLE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat le rapport du Conseil de la milice de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 35, 1910).

Aussi, les Ordres généraux de la milice depuis le 1er février 1909 jusqu'au 1er novembre 1909.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 54).

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation de compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 2 décembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Landry,	Power,
Baker,	David,	Legris,	Ratz,
Béique,	Davis,	MacKay (Alma),	Riley,
Belcourt,	Derbyshire,	MacKeen,	Robertson,
Bolduc,	Dessaulles,	McDonald	Ross (Haliax),
Bostock,	Domville,	(Cap-Breton),	Roy,
Boucherville, de	Douglas,	McHugh,	Scott
(C.M.G.),	Edwards,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.)
Bowell	Fiset,	McLaren,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Forget,	McMillan,	Thibaudeau,
Campbell,	Frost,	McMullen,	Thompson,
Cartwright	Gibson,	McSweeney,	Watson,
(Sir Richard),	Gillmor,	Miller,	Wilson,
Casgrain,	Godbout,	Mitchell,	Wood,
Chevrier,	Jaffray,	Montplaisir,	Yeo,
Choquette,	Jones,	Owens,	Young.
Cloran,	King,	Poirier,	
Costigan,	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Mitchell:—De madame J. J. Emerson et autres, de Sutton-Junction, et de madame E. Miller, de Brome, Québec.

Par l'honorable M. Edwards:—De C. A. McCallum et autres, de Buckingham.

Par l'honorable M. Jones:—De H. Irons et autres, de Huntsville; de T. Dunlop et autres, de Bracebridge, et d'Ada Ann Reed, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Josiah Reed.

Par l'honorable M. Campbell:—De L. B. Armstrong et autres, de Fletcher.

Par l'honorable M. Bostock:—De madame R. S. Garrett et autres, de Cranbrook.

Par l'honorable M. Thompson (pour l'honorable M. King):—De James Renton et autres, de Silverdale; de Mary J. Briggs et autres, de Macdonald's Corners, et de J. T. Tolton et autres, de Moncton, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. MacKeen:—De J. C. Hamilton et autres, de Port-Credit.

Par l'honorable M. Gillmor:—De madame A. J. Fraser et autres, de St-Stephen.

Par l'honorable M. Belcourt:—De Henry Alexander Wise Wood, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. McSweeney:—De A. G. Purdy et autres, de Springhill, et de madame S. Lowe et autres, de Pugwash, Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 2 décembre 1909.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur et modifie sa loi constitutive et les lois qui la modifient;

De la *Hudson Bay Insurance Company,* constituée en corporation par le chapitre 50 des lois de la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui la constitue en corporation par le Parlement du Canada;

De la *British North American Mining Company,* constituée en corporation en vertu du chapitre 70 (1847) des Statuts de la province du Canada, demandant l'adoption d'une loi du Parlement de la Puissance, qui la constitue en corps politique;

De Napoléon Rosseau et autres, de Sainte-Clothilde de Horton, directeurs provisoires de la *Eastern Townships Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de proroger le délai de construction de sa voie ferrée;

De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai de construction et d'achèvement de sa voie ferrée;

De la *West Ontario Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *South Ontario Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour la construction et l'achèvement du chemin de fer et du pont;

De Arnold Wainwright et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Merchants and General Insurance Company;*

De la *Saint-Maurice Valley Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certaines voies ferrées autorisées par le chapitre 54 des lois de 1896 de la Colombie-Britannique;

De la *Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certains embranchements autorisés de sa voie ferrée;

De la *Kamloops and Yellow Head Pass Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction et l'achèvement de son chemin de fer;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Walkerton and Lucknow Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer;

De la *Phœnix Assurance Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi qui modifie le chapitre 145 des Statuts de 1908 et l'autorise à exercer en Canada les opérations générales d'assurance sur la vie;

De Maurice Kimpe et autres, de la cité d'Edmonton, province d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Pine Pass Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 2 décembre 1909.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande que le temps limité pour la présentation de pétitions en obtention de bills de divorce, qui expire le lundi, dixième jour de janvier prochain, soit prolongé au jeudi, vingt-septième jour de janvier prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 soient suspendus relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, *il a été*

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
JEUDI, 2 décembre 1909.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

Relativement à la pétition de George Robert Buttonshaw, de la ville de Bowmanville, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Rosina Maude Horn, de la dite ville, et demeurant actuellement à Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mardi, onzième jour de janvier prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit émis pour la production d'une copie de tous les comptes filés pendant l'année fiscale 1907-08 au département de l'Intérieur par Sosthène Morisset, l'un des commis du bureau d'immigration à Québec.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit émis pour la production d'une copie du *Report of Detentions and Deportations at the Port of Quebec for the month of November, 1908.*

L'honorable M. Landry a appelé l'attention du gouvernement sur l'article suivant publié par le *Morning Chronicle* de Québec, le 27 juin 1906:—

« ENQUETE

« CONCERNANT DES ACCUSATIONS DE PRÉTENDUES SURCHARGES AUX BÂTISSES DE L'IMMIGRATION.

« Une enquête, au sujet de prétendues surcharges, etc., faites aux immigrants aux bâtisses de l'immigration en cette ville, a été ouverte hier.

« Nombre de témoins ont été entendus au sujet des accusations. Les témoignages ont été pris par écrit et formeront la base d'un rapport que M. Blair soumettra au gouvernement dans quelques jours. Ce monsieur, en conversation avec un représentant du *Chronicle,* a dit que, dans un grand mouvement d'immigration, comme celui de cette saison, il a pu se glisser des omissions; mais que l'on ferait une enquête minutieuse sur les accusations portées au sujet des affaires d'immigration et que le gouvernement verrait à ce qu'il ne soit pas commis d'injustices. Dans le cas présent les plaintes seront examinées avec soin et, si elles sont établies, justice sera rendue.

« A l'enquête, le révérend M. Williams, de l'église méthodiste, a demandé instamment que les prix de détail soient adoptés dans les bâtisses de l'immigration et que des listes de ces prix soient affichées dans des endroits en vue dans ces bâtisses. Le révérend monsieur et M. J. C. Thompson, présents à l'enquête, ont exprimé leur satisfaction au sujet des procédures jusqu'à présent. M. Blair continuera son enquête aujourd'hui.

« Un clergyman éminent a suggéré au représentant du *Chronicle* que la fourniture des provisions aux bâtisses de l'immigration devrait être mise au concours chaque année. Tous auraient ainsi l'occasion de concourir et le soumissionnaire heureux ferait toujours de son mieux pour donner satisfaction à ses clients, afin de s'assurer les commandes pour l'année.»

Et il a demandé:—

1. Est-il vrai qu'à la fin du printemps de 1906, un monsieur Blair, du département de l'Intérieur, est allé à Québec tenir une enquête en rapport avec certaines accusations portées contre la manière dont était administré le bureau d'immigation à Québec?

2. Cet officier enquêteur a-t-il fait rapport au gouvernement sur l'objet de sa mission et sur les conclusions auxquelles il est arrivé après la tenue de son enquête?

3. Quelle action a prise le gouvernement dans l'espèce?

4. Les suggestions que l'on prétend que le révérend M. Williams aurait faites lors de l'enquête, ont-elles été acceptées et le prix en détail des denrées dont ont besoin les immigrants a-t-il été affiché pour le bénéfice de ces derniers?

5. Le gouvernement exige-t-il maintenant que le contrat pour l'approvisionnement des immigrants ou pour la vente des effets à leur usage soit donné après des soumissions demandées par voie des journaux et régulièrement produites.

Débat.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat les lettres suivantes du greffier du Sénat et de l'Auditeur général:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 30 novembre 1909.

A l'honorable J. K. KERR,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'inclure, pour l'information de l'honorable Sénat, une copie d'une lettre de l'Auditeur général relative à la correspondance échangée entre lui et ce bureau au sujet de l'indemnité payée aux sénateurs pour la dernière session du Parlement, correspondance qu'il a publiée dans son rapport pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 19 novembre 1909.

MONSIEUR,—Je comprends que l'on a quelque peu critiqué ma lettre du 9 septembre dernier *re* indemnité et allocations de voyage des sénateurs parce qu'elle implique un doute de ma part quant à l'exactitude des déclarations statutaires faites par les sénateurs relativement à leur présence pendant la session.

Je puis vous assurer que je n'avais pas l'intention de dire et que je n'aurais pas pour un instant l'idée que ces déclarations n'ont pas été faites de bonne foi. J'espère que l'on ne trouvera pas que je manque à ce point de respect pour l'honneur et la dignité du Sénat.

Je suis obligé par une loi du Parlement d'examiner et de vérifier tous comptes relatifs à la dépense des deniers publics et d'en faire rapport pour renseigner le Parlement. En faisant cette vérification, je dois prendre tous moyens pour me convaincre que ces comptes sont exacts. Relativement aux comptes du Sénat, j'ai constaté les présences, telles que données dans les procès-verbaux, avec les déclarations des sénateurs, et quelquefois, j'ai trouvé des différences.

J'ai attiré votre attention sur ces divergences et, dans certains cas, on a fait des remboursements—je présume que c'est lorsqu'on s'est aperçu que le sénateur avait fait erreur, mais avait de bonne foi fait une déclaration de présence.

Le 22 septembre 1908, je vous ai adressé une lettre en termes analogues à celle du 9 septembre 1909, et en réponse vous avz déclaré que l'on ne pouvait s'en remettre aux procès-verbaux comme fournissant une liste exacte des sénateurs présents les jours de séance. Vous avez aussi déclaré: « dans les circonstances, je suis forcé d'accepter les déclarations assermentées faites par les sénateurs eux-mêmes. On demandera un remboursement à un ou deux sénateurs dont l'absence aurait été dans la limite si la session se fût terminée le 18, tel qu'on le croyait, et qui ont été payés en plein.»

On verra donc que, bien que la liste des sénateurs assemblés, telle que donnée dans les procès-verbaux du Sénat, peut ne pas indiquer correctement la présence actuelle des sénateurs, tout de même, en considérant la liste raisonnablement exacte, les lettres écrites antérieurement ont eu pour résultat le remboursement de deniers payés par erreur. J'estime donc que, en appelant de nouveau l'attention sur des divergences possibles, je n'attaque en aucune façon ni l'honneur ni la dignité du Sénat.

J'ai, etc.,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) J. FRASER,

Auditeur général.

Le greffier du Sénat,
Ottawa.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (9) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mardi, onzième jour de janvier prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (12) intitulé: « Loi concernant une certaine convention complémentaire entre Sa Majesté et le Président de la République française », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 63 soient suspendues relativement au dit bill et que sa deuxième lecture ait lieu aujourd'hui lorsque les ordres du jour seront appelés et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: « Loi concernant une certaine convention complémentaire entre Sa Majesté et le Président de la République française », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Vendredi, 3 décembre 1909.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Cloran,	Landry,	Poirier,
Béique,	Costigan,	Legris,	Power,
Belcourt,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Ratz,
Bolduc,	Davis,	MacKeen,	Riley,
Bostock,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Dessaulles,	McHugh,	Roy,
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Campbell,	Douglas,	McLaren,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McMillan,	Thibaudeau,
Casgrain,	Fiset,	McMullen,	Thompson,
Chevrier,	Forget,	Miller,	Watson,
Choquette,	Gibson,	Mitchell,	Yeo,
	Gillmor,	Montplaisir,	Young.
	Jaffray,		
	Jones,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 3 décembre 1909.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, agissant comme Député-Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à trois heures et un quart, pour sanctionner un bill qui a été adopté par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. J. JONES,
Assistant-secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De Roy Black, de Jerseyville; de madame N. Morrison et autres; de R. S. Shaver et autres, de Copetown; de Wm. Peer et autres, de New-Liskeard; de madame H. L. Merner et autres, d Chesley; de H. M. S. Dettler et autres, de North-Bay; de madame G. H. Bray et autres, d'Almonte.

Par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton):—D'Arthur Hockin et autres, de Canning; de John Boyd et autres, d'Arcadia; de E. G. Treen et autres, de New-Glasgow; de J. H. Gould et autres, de Kentville, et de G. E. Ormiston et autres, de Gaberouse, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Ratz (pour l'honorable M. Gillmor):—De A. G. Reid et autres. de Pretoria; de J. H. Stinson et autres, de Marringhurst, et de H. Nicholson et autres, de Dauphin.

Par l'honorable M. Jaffray: De Thomas F. Cook et autres, d'Aurora, et de John Power et autres, d'Unionville.

Par l'honorable M. Jones:—De Gerard G. Ruel et autres, de la cité de Toronto. et de la compagnie dite *Canadian Northern Ontario Railway Company.*

Par l'honorable M. Young:—De la compagnie dite *The Edmonton and Slave Lake Railway Company.*

Par l'honorable M. Bostock:—De D. McEachen et autres, de Kilowna, et de S. A. Scales et autres, de Salmon-Arm, Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Edwards:—De E. R. Montgomery et autres, d'Elmvale; de Charles Battern, de Kirkville; de W. H. Hager et autres, de Collingwood, et de Jas. Phimister et autres, de Singhampton.

Par l'honorable M. Davis:—De la *Canadian Northern Railway Company.*

Par l'honorable M. Derbyshire:—De Howard McFadden et autres, de Ventnor: de H. Rogers et autres, de Trenton; de Marcus A. Riddell et autres, de Piltston; de de W. J. Beamish et autres, d'Easton's-Corner; de Allen Spicer et autres, de Brockville, et de W. S. Boyce et autres, de Wilson.

Par l'honorable M. Legris (pour l'honorable M. Casgrain):—De Gerard C. Ruel et autres, de Toronto.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-Gouverneur général, étant assis aux pieds du trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le désir* « *du Député-Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès* « *de Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venu avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre du bill à être sanctionné. comme suit:—

Loi concernant une certaine convention complémentaire entre Sa Majesté et le Président de la République française.

A ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, le Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill ».

Il a plu au Député-Gouverneur général de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires présenté au Sénat et adopté le 17 mai dernier, ainsi que l'annexe à ce rapport, soient déposés sur la table du Sénat, avec la recommandation qu'ils soient imprimés sous forme de brochure, et que quinze mille exemplaires soient ainsi imprimés pour distribution.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de cette Chambre émane pour la production d'une copie de la liste de présence et de paie des employés au bureau de l'immigration, à Québec, pour les quatre premiers mois de la présente année.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de cette Chambre émane pour la production d'une copie:—

1. Du certificat médical donné par les docteurs Pagé et Nadeau pour justifier l'ordre du renvoi de l'immigrant Otto Nittenen, en novembre 1908;

2. De la correspondance échangée à ce sujet entre l'agent de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, M. Jules Hone, et MM. Lavoie et Stein, du bureau d'immigration à Québec, et le surintendant général de l'immigration, M. W. D. Scott, à Ottawa, en novembre et en décembre 1908.

Alors, le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant et qu'il reste ajourné jusqu'au mercredi, douzième jour de janvier prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affimative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné jusqu'au mercredi, douzième jour de janvier prochain.

Mercredi, 12 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Davis,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Beith,	Derbyshire,	MacKeen,	Scott
Béique,	Dessaulles,	McHugh,	(Sir Richard, chev.),
Belcourt,	Douglas,	McLaren,	Shehyn,
Bolduc,	Edwards,	McMullen,	Talbot,
Bostock,	Frost,	McSweeney,	Tessier,
Cartwright	Gibson,	Miller,	Thibaudeau
(Sir Richard),	Godbout,	Montplaisir,	Thompson,
Chevrier,	King,	Power,	Wilson,
Costigan,	Kirchhoffer,	Ratz,	Yeo,
Dandurand,	Landry,	Riley,	Young.
David,	Legris,	Ross (Halifax),	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thompson:—De H. E. Walden et autres, d'Elginfield; de F. L. Shaw et autres, de Richmond; de Geo. Johnston et autres, de Barrie; de James Harburn et autres, de Dublin; de C. H. Rogers et autres, de Pickering, et de Geo. A. Irwin et autres, de Renton.

Par l'honorable M. Power:—De Henry J. Indoe et autres, de Poplar-Cove; de Richard Brown et autres, de Kaslo; de Geo. H. Donaldson et autres, de Stony-Plain; de Thomas Watson et autres, de Strathmore, et de E. E. McPhee et autres, de Kitscoty, Alberta.

Par l'honorable M. Frost:—De R. Banforth et autres, de Madre; de Bernard Shea, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Emma Shea, de la dite cité de Toronto, et de James Albert Green, du township de Culross, dans le comté de Bruce, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Sarah Emilia Green.

Par l'honorable M. Gibson:—De la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company;* de A. Hooker et autres; de John Webster et autres, de Winchester; de J. Cooper Antliff, M.A., D.D., et autres, de John H. Teall, président, et V. C. Sinclair, secrétaire de la compagnie dite *Erie, London and Tillsonburg Railway Company;* de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et de la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

Par l'honorable M. Béique:—De C. M. Edwards et autres, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Miller:—De Mark H. Fisher et autres, de Woodville; de William M. Rorie et autres, de Warwick; d'Abram Wellington et autres, de Camlachie, et de W. L. Payne et autres, de Colborne.

Par l'honorable M. Costigan:—De Mme Wm Johnston et autres, de Cowansville.

Par l'honorable M. McHugh:—De R. A. Harrison et autres, de Dunnville, et de John W. Carter et autres, de Canfield.

Par l'honorable M. Edwards:—De Jessie Maud Mary Maxwell, de la cité de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre

son mariage avec son mari Robert William Maxwell; de la compagnie dite *Montreal Central Terminal Company;* de James C. Beatty et autres; d'Alfred J. Seer et autres, de Wyoming; de A. Hitchcock et autres, de Point-Edwards, et de Dorothy Lamb et autres, de Thurso.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De Ellen Sanson et autres, de Petrolia, et de Charles B. Vaughen et autres.

Par l'honorable M. Young:—De J. G. Watson et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux.

Par l'honorable M. David:—De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud.

Par l'honorable M. Yeo:—De S. H. Jones et autres, de Summerside; de J. R. Bownel et autres, de Bedique; de George Cruneys et autres, de Kingston; de I. M. Rice et autres, de Winslow; de Malcolm Matheson et autres, de North-Wilkbrae, et de Hugh Miller et autres, de Cornwall.

Par l'honorable M. Bostock:—De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company;* de Rhoda W. Chambers et autres, de Armstrong; de L. Manson et autres, de Nanaïmo; de J. C. Harris et autres, de Denver; de C. W. Buckle et autres, de Mission-City, et de Thos Sparling et autres, d'Alton.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De Roland James Batteril, de Gainsboro, dans le comté de Lincoln, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Maria Fisher Botteril; de l'*Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company,* et de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smiths-Falls et Ottawa.

Par l'honorable Sir Richard Scott:—De Wm McLanaghan et autres, de Balderson.

Par l'honorable M. Riley:—De S. F. Lye et autres, de la cité de Vancouver.

Par l'honorable M. Belcourt:—De la compagnie dite *The Mond Nickel Company (Limited).*

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De R. Sutton et autres, d'Ida; de B .Clelland et autres, de Newmarket; de Sidney Bee et autres, de Wesleyville, et de John Panco et autres, de Cedar-Dale.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le très honorable Sir Richard Cartwright, et il est comme suit:—

Honorables messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez voté en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et Je vous en remercie sincèrement.

(Signé) GREY.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, le 15 décembre 1909.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De J. C. Conery et autres, de Guelph; de C. W. Cosens et autres, d'Arthur; de James Armstrong et autres, de Mount-Forest; de W. H. Douglas et autres, de Rockwood; de Joseph Wales et autres, de Clifford; de Daniel Ecker et autres, de Harriston; de E. H. Byrnes et autres, d'Elora; de John Bird et autres, de Dresden; de John Howe et autres, de Wallaceburg; de Robert Hicks et autres, de Beachburg; de David Fear et autres, d'Elmira; de J. S. Holmes et autres, de Berlin; de J. J. Hodgson et autres, de Ayr; de John W. Woods et autres, de New-Hambourg; de R. S. Hadley et autres, de Wabamen; de J. M. Lowrie et autres, d'Innisfail; de Frank Hackett et autres, de Merna; de H. Kinkle et autres, de Wetaskiwin; de William Patience et autres, de Floral; de John Farrow et autres, d'Edeville; de John Uusher et autres, de

Wicklow; de H. C. Burnham et autres, de Grafton; de Thomas McKibbon et autres, d'Egenville; de H. J. Walker et autres, de Warkworth; de Joseph Bellamy et autres, de Colborne; du révérend John Macdougall, au nom de la congrégation de Brockville; de Robert Paxton et autres, d'Otterville; de Wm Harvey et autres, d'Arden; de A. C. Skinner et autres, de Wellwood; de I. Draper et autres, d'Elgin; de R. H. Metcalfe et autres, de Norwood; de H. Irons et autres, de Huntsville; de T. Dunlop et autres, de Bracebridge; de D. B. Armstrong et autres, de Fletcher; de James Renton et autres, de Silverdale; de Roy Black et autres, de Jerseyville; de R. H. Shaver et autres, de Copetown; d'Arthur Hockin et autres, de Canning; de John Boyd et autres, d'Arcadia; de E. G. Treeve et autres, de New-Glasgow; de J. N. Gould et autres, de Kentville; de E. G. Ormiston et autres, de Gaberous; de A. G. Reid et autres, de Pretoria; de J. H. Stinson et autres, de Marringhurst; de H. Nicholson et autres, de Dauphin; de Thomas F. Cook et autres, d'Aurora; de John Power et autres, d'Unionville; de Howard McFadden et autres, de Ventnor; de H. Rogers et autres, de Trenton; de Marcus A. Riddell et autres, de Pittston; de W. J. Beamish et autres, d'Easton's-Corners; d'Allen Spicer et autres, de Brockville; de W. S. Boyce et autres, de Wilton; de E. R. Montgomery et autres, d'Elmvale; de Charles Battern et autres, de Kirkville; de W. H. Hagar et autres, de Collingwood, et de James Phimister et autres, de Singhampton, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De Mary E. Pearce et autres, de Wyoming; de Mme F. W. McPhail et autres, de Perth, Nouveau-Brunswick; de G. M. Aylesworth et autres, de Collingwood; de A. H. Deroon et autres, d'Antigonish; de Lulu Cusby et autres, de Zephyr; de Mme Geo. Atcheson et autres, de Goderich; de Edith Bent et autres, de Cranbrook; de Catherine Fraser et autres, de Kingston; de E. L. Mesurer, de Leamington; de E. A. Colwell et autres, de Wallaceburg; du révérend John Macdougall, de la Congrégation de Brockville; de Mme S. Harris et autres, de Rockwood; de Ernest W. Early et autres, de Marshall; de A. L. Morison et autres, d'Ormston; de Minnie Hanbury et autres, de Brandon; de Mme J. J. Emmerson et autres, de Sutton-Junction; de Mme E. Miller et autres, de Brome; de C. A. McCallum et autres, de Buckingham; de Mme R. S. Garrett et autres, de Cranbrook; de Mary J. Briggs et autres, de Macdonald's-Corners; de J. T. Tolton et autres, de Moncton; de I. C. Hamilton et autres, de Port-Credit; de Mme A. J. Fraser et autres, de Saint-Stephen; de A. G. Purdy et autres, de Springhill; de Mme S. Lowe et autres, de Pugwash; de Mme N. Morrison et autres; de Mme Peer et autres, de New-Liskeard; de Mme H. L. Merner et autres, de Chesley; de H. M. S. Debtor et autres, de North-Bay; de Mme G. H. Bray et autres, d'Almonte; de D. McEachern et autres, de Kelowna; et de S. A. Scales et autres, de Salmon-Arm, Colombie-Britannique, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

De la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer, autorise la compagnie à prolonger sa voie ferrée de Hamilton à Toronto, et lui confère des pouvoirs spéciaux relativement à son terminus à Toronto, ainsi que des pouvoirs spéciaux d'emprunt.

Des directeurs provisoires de la *Northern Empire Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

De la *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certains embranchements autorisés; qui l'autorise à construire d'autres embranchements; qui modifie la Loi des compagnies relativement à l'élection de directeurs, qui définisse et interprète la Loi des compagnies relativement à l'émission d'actions privilégiées.

De Sir H. Montague Allan et autres, de Montréal et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de « Caisse dite *The Merchants Bank of Canada Pension Fund* ».

De James B. Macdonald et autres, directeurs provisoires de la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company,* demandant une prolongation du délai fixé pour la construction du chemin de fer de la compagnie.

De Henry Alexander Wise Wood, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir d'autres droits sur le brevet No 77,383, remette ce brevet en vigueur et prolonge le délai fixé pour l'importation ou la fabrication en Canada.

De Gerard G. Ruel et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Ontario and Ottawa Railway Company.*

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter des actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie de chemin de fer avec laquelle elle peut être autorisée à se fusionner, qu'elle peut louer ou acheter.

De la *Edmonton and Slave Lake Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec la *Canadian Northern Railway Company.*

De la *Canadian Northern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire certaines lignes de chemin de fer, détermine la limite des valeurs qui seront émises sur ces lignes, prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de ses embranchements projetés, etc.

De Gerard G. Ruel et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The James Bay and Eastern Railway Company.*

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 6 décembre 1909.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, M. Wilcox, député du collège électoral d'Essex-Nord, au comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la Bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat la liste du Service civil du Canada, 1909.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 30, 1910*).

Aussi, un état fait en conformité de l'article 16 de la Loi des rentes viagères, 1908.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 65*).

Aussi, un état fait en conformité de l'article 4 du chapitre 47 des Statuts de 1906, contenant copie du décret du conseil accordant des permis aux vaisseaux de

pêche des Etats-Unis pour se procurer les appâts, la glace, les lignes, etc., durant le cours de l'année 1910.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 64*).

Aussi, la conférence avec les représentants des gouvernements autonomes sur la défense navale et militaire de l'Empire.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 29a, 1910*).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (28) intitulé: « Loi concernant la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (31) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellow Pass Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (32) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (34) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (35) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (37) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (38) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (42) intitulé: « Loi concernant la *Edmonton and Slave Lake Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (45) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (46) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Pine Pass Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de tous documents, dépêches et lettres relatives au détournement des eaux de la rivière Alagash, l'un des plus grands tributaires de la rivière Saint-Jean.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit émané pour la production du rapport fait en 1906 au département de l'Intérieur par M. Blair sur l'enquête par lui tenue à Québec, au bureau de l'immigration, au sujet de certaines plaintes concernant l'administration du dit bureau.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, le vingt-six courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, le vingt-six courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation de compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Robert Buttonshaw, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du mémoire relatif à l'autorité dont le greffier du Sénat est revêtu, sous le titre de chef du personnel, etc., ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que le dit mémoire soit renvoyé au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (9) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité spécial sur les Ressources minérales du Canada, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Ratz,
Beith,	Davis,	Legris,	Riley,
Béique,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Belcourt,	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Ross (Middlesex),
Bolduc,	De Veber,	MacKeen,	Scott
Bostock,	Douglas,	McGregor,	(Sir Richard, chev.),
Cartwright	Edwards,	McHugh,	Shehyn,
(Sir Richard),	Forget,	McMullen,	Talbot,
Chevrier,	Frost,	McSweeney,	Tessier,
Choquette,	Gibson,	Miller,	Thibaudeau
Coffey,	Gillmor,	Mitchell,	Thompson,
Comeau,	Godbout,	Montplaisir,	Wilson,
Costigan,	Jaffray,	Owens,	Yeo,
Cox,	King,	Power,	Young.
Dandurand,	Kirchhoffer,	Prince,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Coffey:—De C. A. Switzer et autres, de Saint-Ives; de Harry Wood et autres, de Littlewood; de James Peters et autres, de Falconbridge; de W. Bowman Tucker, de Montréal; de J. Hawkins et autres, d'Arva; de George B. Patrick et autres, de Lucan; de G. N. Williams et autres, de Thames-Road; de John Tiffin et autres, de Nile; de H. Hasley et autres, de Seaforth; de F. C. Spackman et autres, de Guelph; de John Jackson et autres, de Harriston; de Geo. N. Hazen et autres, de London, et A. N. Barkley et autres, d'Elma.

Par l'honorable M. Belcourt:—De E. W. Craux et autres, de Shawville; de John Skinner et autres, de Mitchell; de W. G. Williams et autres, d'Ottawa; de Valentine Weitzel et autres, de Milverton; de R. W. Clark et autres, de Millbrook; de J. C. Brown et autres, de Hampton; de H. E. Doré et autres, de Port-Hope; de Harry Walker et autres, de Cardinal; de J. B. D. Schink et autres, de Stratford; de W. W. Williams et autres, de Picton; de Earle A. Watt et autres, de Consecon; de Byron Rose et autres, de Strathcona; de Wm. Poulott et autres, de Quyon.

Par l'honorable M. De Veber:—De W. E. Galloway et autres, de Hillcrest; de Joseph Smith et autres, de Zenith, et de E. Mahon et autres, de la cité de Vancouver.

Par l'honorable M. Wilson:—De M. J. Wigle et autres, de Windsor; de D. McKay et autres, de Cottam; de I. B. Guild et autres, de Guild; de J. E. Scriven et autres, de Tilbury, et de Russ H. Cook et autres, de Saint-Thomas.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De Mary Mackenzie et autres, de St. Catharines; de George Metcalf et autres, de Hanover; de J. Wesley Moyer et autres, de Jordan; de A. E. Davidson et autres, de Niagara-Falls; de H. P. Moore et autres, d'Acton; de E. H. Standing et autres, de Burford, et de James Stevenson et autres, de Cathcart.

Par l'honorable M. Dessaulles:—De W. J. Wilson, de Lloydminster; de R. K. Davies et autres, de Wilcox; de A. E. Purdy et autres, de Foam-Lake; de W. J. Stevenson et autres, de Indian-Head, et de W. H. Linn et autres, de Ituna.

Par l'honorable M. McHugh:—De Malcolm McDiarmid et autres; de R. A. Whatham et autres, de Woodville; de Chas S. Clapp et autres, de Belleville, et de J. W. Totlen et autres, de Scugog.

Par l'honorable M. McSweeney:—De W. H. McPherson et autres, de Grand-Valley; de Walter Freeze et autres, de Darktown; d R. A. McLean et autres, de Cookshire; de John Cole et autres, de Vamsickle, et de W. L. Martin et autres, de Bobcaygeon.

Par l'honorable M. McGregor:—De l'Association des Meuniers de la Puissance.

Par l'honorable M. Bostock:—De A. R. McGregor et autres, de Victoria, Colombie-Britannique, et de J. H. Wright et autres, de Ladner, Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Béique (pour l'honorable M. Casgrain):—Des *Royal Guardians.*

Par l'honorable M. Comeau:—De T. W. McLelan et autres, de River Philip.

Par l'honorable M. McMullen:—De J. Green et autres, d'Arthur, et de James Thornton Brownridge, du township de Trafalgar, dans le comté de Halton, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Emma Brownridge.

Par l'honorable M. Derbyshire:—D'Alfred McDiarmid et autres, d'Ottawa.

Par l'honorable M. Costigan:—De Chas McLaskey et autres, de Rolling-Dam, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable Sir Richard Scott:—De Philip Goyne et autres, d'Oshawa.

Par l'honorable M. Jaffray:—D'Edna S. De Mar, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Clifford De Witt De Mar.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 13 janvier 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De George Frederick Galt et autres, de la cité de Winnipeg, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Northern Mortgage Company of Canada;*

Du révérend Hugh Pedley, président de la *Congregational Union of Canada,* demandant l'adoption d'une loi constitutive;

De F. W. Halliday et autres, directeurs provisoires de la *Prince Albert and Hudson Bay Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer la direction de sa voie ferrée, qui augmente ses pouvoirs d'émettre des obligations, et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses chemins de fer projetés;

De la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny, compagnie constituée sous l'autorité du chapitre 68 des Statuts Refondus du Bas-Canada, demandant l'adoption d'une loi par le Parlement fédéral, qui la constitue en corporation et change son nom en celui de *The Manufacturers Fire Insurance Company,* et à d'autres fins;

De la *Improved Paper Machinery Company,* de Castine, Maine, Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le brevet

No 78,955, et autorise le commissaire des brevets à recevoir les droits ordinaires dus en pareil cas;

De la révérende Sœur M. St-Sindonie et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de « L'Institut de Notre-Dame-des-Missions »;

De James B. Macdonald et autres, directeurs provisoires de l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company,* demandant une prolongation du délai fixé pour la construction du chemin de fer de la compagnie;

De la *Montréal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son canal, définisse maintenant en termes généraux la route du canal, et à d'autres fins;

De Sir H. Montague Allan et autres, de Montréal et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Merchants Bank of Canada Pension Fund;*

De la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier certaines lois qui la concernent, lui donner le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies, l'autorise à faire les opérations de voituriers sur terre et sur eau, et à d'autres fins;

De la *Central Ontario Railway,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec certaines autres lignes de chemin de fer;

De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certains de ses embranchements autorisés;

De la *Manitoba and North-Western Railway Company of Canada,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour la construction et l'achèvement de ses embranchements, autorisés par le chapitre 106 des lois de 1906; et qui l'autorise à construire d'autres embranchements;

De la *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De W. K. George et autres, de la cité de Toronto et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The London and Lake Erie Railway and Transportation Company;*

Des directeurs provisoires de la *Northern Empire Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De Henry Alexander Wise Wood, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir d'autres droits sur le brevet No 77,383, remette ce brevet en vigueur et prolonge le délai fixé pour l'importation ou la fabrication en Canada;

De la *Edmonton and Slave Lake Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec la *Canadian Northern Railway Company;*

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certains embranchements autorisés; qui l'autorise à construire d'autres embranchements; qui modifie la Loi des compagnies relativement à l'élection de directeurs, qui définisse et interprète la Loi des compagnies relativement à l'émission d'actions privilégiées;

De la *Kettle River Valley Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire et mettre en service un chemin de fer depuis Coldwater, sur sa ligne actuellement autorisée, jusqu'aux eaux navigables de la rivière Fraser, prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 26 novembre 1909, pour la production de copie des diverses plaintes faites par différentes personnes, en 1908 et 1909, au ministre de l'Intérieur ou au surintendant de l'immigration, au sujet de la manière dont les immigrants ont été traités à Québec.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 79*).

Aussi, une réponse à un ordre du 2 décembre 1909, pour la production d'une copie de tous les comptes filés pendant l'année fiscale 1907-08 au département de l'Intérieur par Sosthène Morisset, l'un des commis du bureau d'immigration à Québec.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 3 décembre 1909, pour la production d'une copie:—

1. Du certificat médical donné par les docteurs Pagé et Nadeau pour justifier l'ordre du renvoi de l'immigrant Otto Nittenen, en novembre 1908;

2. De la correspondance échangée à ce sujet entre l'agent de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, M. Jules Hone, et MM. Lavoie et Stein, du bureau d'immigration à Québec, et le surintendant général de l'immigration, M. W. D. Scott, à Ottawa, en novembre et en décembre 1908.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 88*).

Aussi, une réponse à un ordre du 3 décembre 1909, pour la production d'une copie de la liste de présence et de paie des employés au bureau d'immigration, à Québec, pour les quatre premiers mois de la présente année.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80b*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat du 2 décembre 1909, pour la production d'une copie du *Report of Detentions and Deportations at the Port of Quebec for the month of November, 1908.*

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80c*).

L'honorable M. Gillmor a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Merchants Bank of Canada Pension Fund* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Robert Buttonshaw, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 14 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Costigan,	Kirchhoffer,	Ratz,
Beith,	Cox,	Landry,	Riley,
Béique,	David,	Legris,	Robertson,
Belcourt,	Davis,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Bolduc,	Derbyshire,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bostock,	Dessaulles,	McGregor,	Scott
Boucherville, de	De Veber,	McHugh,	(Sir Richard, chev.),
(C.M.G.),	Douglas,	McMullen,	Shehyn,
Cartwright	Forget,	McSweeney,	Talbot,
Sir Richard),	Frost,	Miller,	Tessier,
Chevrier,	Gibson,	Mitchell,	Thibaudeau,
Choquette,	Gillmor,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Godbout,	Owens,	Wilson,
Coffey,	Jaffray,	Power,	Yeo,
Comeau,	King,	Prince,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Power:—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté.

Par l'honorable M. Young:—De H. A. Fortier et autres, de Hull et d'autres lieux; de A. B. C. Bocke et autres, de Nesbitt; de J. L. Carwell et autres, de Cypress-River; de P. Merrick et autres, d'Emerson; de Barbara Batten et autres, de Woodmore; de A. Rond et autres, de Hillview; de Fred. C. Middleton et autres, de Brookdale; et de John Nellington et autres, de Roland.

Par l'honorable M. Young, pour l'honorable M. Campbell:—D'Elmore Walter Scott, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Mary Tanner Scott.

Par l'honorable M. Frost:—D'Emma Ault et autres, d'Iroquois; de A. E. Bunnels et autres, de Chesterville.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De Clara Louise Holden, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant d'être dispensée de payer l'honoraire exigé de la règle 140 du Sénat.

Par l'honorable M. McSweeney:—De Mary B. Coleman et autres, de Moncton, Nouveau-Brunswick; de J. H. Harrison et autres, de Parkhill; de A. J. Ganley et autres.

Par l'honorable M. Forget:—De Frederick Stone et autres, de Mortlach.

Par l'honorable M. Davis:—De Helena Mellor Fleming, de la cité de Moosejaw, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Herbert Victor Fleming; de Wm. McKnight et autres, de Logo; de H. Lunn et autres, de Jasmin; de B. Frost et autres, de Guysboro'; de John L. Rooke et autres, de Togo; et de R. E. Eastwood et autres, de Lac-Vert.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Dame Wm. Johnstone et autres, de Cowansville; de Ellen Samson et autres, de Petrolia; de S. H. Jones et autres, de Summerside; de Rhoda W. Chambers et autres, d'Armstrong; et de S. F. Lye et autres, de la cité de Vancouver, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

De R. Banforth et autres, de Madre; de A. Hooker et autres; de John Winchester et autres, de Winchester; de J. Cooper Antliff, M.A., D.D., et autres; de Wark H. Fisher et autres, de Woodville; de Wm. M. Rowie et autres, de Warwick; d'Abram Wellington et autres, de Camlachie; de W. L. Payne et autres, de Colborne; de R. A. Harrison et autres, de Dunnville; de John W. Carter et autres, de Canfield; de J. Parkinson et autres, de Canfield; de Alfred J. Seer et autres, de Wyoming; de M. A. Hitchcock et autres, de Pointe-Edouard; de Dorothy Lamb et autres, de Thurso; de Charles B. Vaughan et autres; de John R. Bownet et autres, de Bedique; de George Cruneys et autres, de Kingston; de J. M. Rice et autres, de Winslow, I.-P.-E.; de Malcolm Matheson et autres, de North-Wiltsbrae; de Hugh Miller et autres, de Cornwall, I.-P.-E.; de L. Manson et autres, de Nanaïmo, C.-B.; de J. C. Harris et autres, de New-Denver, C.-B.; de C. W. Buckle et autres, de Mission-City, C.-B.; de Thos. Sparling et autres, de Oltonton, C.-B.; de Wm. McLenaghan et autres, de Balderston; de R. Sutton et autres, de Ida; de B. Clelland et autres, de Newmarket; de Sidney Bee et autres, de Wesleyville, et de John Pomode et autres, de Cedar-Dale, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social à six millions de dollars.

De John H. Teall, président, et V. C. Sinclair, secrétaire, de la *Erie, London and Tillsonburg Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir et vendre les actions, etc., de la *Ottawa Terminals Railway Company* et de la *Grand Trunk Pacific Terminal Elevator Company.*

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise la construction de certains embranchements additionnels, l'émission d'obligations sur ces embranchements et l'extension de la superficie du terrain sur lequel peut être établi le terminus sud.

De C. M. Edwards et autres, de la cité d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited.*

De la *Montreal Central Terminal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise et ratifie des conventions faites avec des compagnies de chemin de fer, de lumière, de chaleur, de force motrice, de télégraphe, de téléphones et avec des municipalités, etc., et qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de ses travaux.

De J. G. Watson et autres, de la cité de Montréal, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Retail Merchants Association of Canada.*

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company,* demandant une prorogation du délai fixé pour le commencement de son chemin de fer et ses prolongements.

De la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer Kingston, Smith's-Falls et Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer.

De la *Mond Nickel Company, Limited,* de Londres, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir les droits ordinaires pour un autre terme du brevet No 51,672.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
JEUDI, 13 janvier 1909.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Hope Eileen Moreland Drinkle, de la cité de Saskatoon, province de la Saskatchewan, présentement de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec John Clarence Drinkle, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, agent de meubles et d'immeubles, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, qu'un ordre de cette Chambre soit donné pour la production d'un état comprenant dans autant de colonnes distinctes, les noms, dates de nomination, genre d'emploi, salaire, frais de voyage, indication de la section où employées, de toutes les personnes au service de la Commission de construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique entre Moncton et Winnipeg.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. McMullen a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: « Loi concernant la *Northern Empire Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: « Loi pour faire droit à George Robert Buttonshaw ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Coffey a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: « Loi concernant la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: « Loi concernant la *Edmonton and Slave Lake Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Pine Pass Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer. Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 18 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Lougheed,	Robertson,
Baker,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Beith,	De Veber,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Bolduc,	Domville,	McHugh,	Scott
Bostock,	Douglas,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.),
Boucherville, de	Drummond	McLaren,	Shehyn,
(C.M.G.),	(Sir George),	McMullen,	Talbot,
Bowell	Edwards,	McSweeney,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Ellis,	Miller,	Thibaudeau,
Boyer,	Frost,	Montplaisir,	Thompson,
Chevrier,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Cloran,	Jaffray,	Poirier,	Wilson,
Coffey,	King,	Power,	Wood,
Comeau,	Kirchhoffer,	Prince,	Yeo,
Cox,	Landry,	Ratz,	Young.
Davis,	Legris,	Riley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Douglas:—De Harvey O. Powell et autres, de Weyburn, dans la province de la Saskatchewan, et de Austin L. Budge et J. McKennin, de Paisley, Ontario.

Par l'honorable M. Thompson:—De A. C. Gibson et autres, de Centreville; de W. F. Anderson et autres, de Lakeville; de O. M. Derty et autres, de Clarenceville; de Mary L. Ewing, de Millbourne, et de Ray A. Garvin et autres, de South-Stukeley.

Par l'honorable M. Coffey:—De R. A. Smith et autres, et de Jno. W. Jones et autres, de London.

Par l'honorable M. McLaren:—De E. E. Howard et autres, de Myrtle; de John Brown et autres, d'Alloa; de W. A. Wright et autres, de Richmond-Hill., et de H. W. Bryne et autres, de St. Catharines.

Par l'honorable M. Jaffray:—D'Emily Maud Nicoll, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Arthur Frederick Nicoll, et de R. Haslett et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. Frost:—De la compagnie dite *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company;* de la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company,* et de John Morrill et autres, de Burnston.

Par l'honorable M. Cloran:—D'Isaïe Préfontaine et autres, de la cité de Montréal; de H. Bond et autres, de Waterloo; de B. Thurber et autres, de Lower-Ireland; de J. A. Marshall et autres, d'Inverness; de H. R. Bowen et autres, et de J. E. Hetherington et autres, de Waterloo.

Par l'honorable M. McMullen:—De N. H. Munro et autres, de Fergus.

Par l'honorable M. De Veber:—Du maire et du conseil du district de North-Vancouver, etc.

Par l'honorable M. Bostock:—De la *Vancouver, Westminster and Yukon Railway Company.*

Par l'honorable M. Beith:—De Beverley Branch Tuckle et autres, de Morrisburg, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Lougheed:—De John Green, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Ida Haffner Green; de A. E. Robinson et autres, de Lennoxville; de W. B. Saunders et autres, d'Okotoks; de B. E. Doyle et autres, de Sherbrooke; de C. W. Parker et autres, de East-Clover-Bar; de J. A. Abbott et autres, de Red-Deer; de John Brown et autres, de Sedgewick, et de H. Telfer et autres, de Hazel-Bluff.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord; de la compagnie dite *Pacific and Atlantic Railway Company,* et de la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson.

Par l'honorable M. Young:—De F. S. Cahill et autres, de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, et d'autres lieux; de Wm Thomas et autres, d'Oakville, de Frances Galt et autres, de Kingsville.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De Fred. Dowbiggin et autres; de H. H. Field et autres; de Wm Timberlake et autres, de Montréal; de Samuel Quinn et autres, d'Avonmore, et de E. Armstrong et autres, de Markdale.

Par l'honorable M. Ellis:—De H. Prince et autres, d'Elliotts-Mills, I.-P.-E.; d'Angus A. Graham et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et de A. K. Hendry et autres, de Granville.

Par l'honorable M. Riley:—De W. J. Smith et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba; de W. Lesley Clay et autres, de Victoria, Colombie-Britannique, et de R. V. Munster et autres, d'Esquimalt.

Par l'honorable M. Watson:—De Patrick Albert Smith et autres, de Fort-Frances et d'autres lieux, et de R. Easson et autres, de High-Bluff.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De C. A. Switzer et autres, de Saint-Ives; de Harry Wood et autres, de Littlewood; de James Peters et autres, de Falconbridge; de W. Bowman Tucker, de Montréal; de J. Hawkins et autres, d'Arva; de George B. Patrick et autres, de Lucan; de G. N. Williams et autres, de Thames-Road; de John Tiffin et autres, de Nile; de F. C. Spackman et autres, de Guelph; de John Jackson et autres, de Harriston; de Geo. N. Hazen et autres, de London, de A. N. Barkley et autres, d'Elma; de E. W. Craux et autres, de Shawville; de John Skinner et autres, de Mitchell; de W. G. Williams et autres, d'Ottawa; de Valentine Weitzel et autres, de Milverton; de R. W. Clark et autres, de Millbrook; de J. C. Brown et autres, de Hampton; de H. E. Doré et autres, de Port-Hope; de Harry Walker et autres, de Cardinal; de J. B. D. Schink et autres, de Stratford; de W. W. Williams et autres, de Picton; de Earle A. Watt et autres, de Consecon; de Byron Rose et autres, de Strathcona; de Wm. Poulott et autres, de Quyon; de W. E. Galloway et autres, de Hillcrest; de Joseph Smith et autres, de Zenith; de M. J. Wigle et autres, de Windsor; de D. McKay et autres, de Cottam; de J. B. Guild et autres, de Guild; de J. E. Scriven et autres, de Tilbury; de Russ H. Cook et autres, de Saint-Thomas; de Mary Mackenzie et autres, de Sainte-Catherine; de George Metcalf et autres, de Hanover; de J. Wesley Moyer et autres, de Jordan; de A. E. Davidson et autres, de Niagara-Falls; de H. P. Moore et autres, d'Acton; de E. H. Standing et autres, de Burford; de James Stevenson et autres, de Cathcart; de W. J. Wilson, de Lloydminster; de R. K. Davies et autres, de Wilcox; de A. E. Purdy et autres, de Foam-Lake; de W. J. Stevenson et autres, de Indian-Head; de W. H. Linn et autres, de Ituna; de Malcolm McDiarmid et autres; de R. A. Whaltham et autres, de Woodville; de Chas S. Clapp et autres, de Belleville; de J. W. Totten et autres, de Scugog; de W. H. McPherson et autres, de Grand-Valley; de Walter Freeze et autres, de Darktown; de A. R. McLean et autres, de Cookshire; de John Cole et autres, de Vamsickle; de W. L. Martin

et autres, de Bobcaygeon; de A. R. McGregor et autres, de Victoria, Colombie-Britanique; de J. H. Wright et autres, de Ladner, Colombie-Britannique; de T. W. McLelan et autres, de River-Philip; de J. Green et autres, d'Arthur; d'Alfred McDiarmid et autres, d'Ottawa; de Chas. McLaskey et autres, de Rolling, et de Philip Goyne et autres, d'Oshawa, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De E. Mahon et autres, de la cité de Vancouver et d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*

De l'Association des Meuniers de la Puissance, demandant l'adoption d'une loi qui amende leur charte de manière à leur permettre de posséder des biens meubles et immeubles, d'acheter, de vendre, etc., le grain et ses produits, etc., de choisir les personnes qui pourront posséder des actions et devenir membres de l'association et à d'autres fins.

Des *Royal Guardians,* association de fraternité mutuelle constituée en corporation d'après les lois de la province de Québec, demandant d'être constituée en corporation par le Parlement du Canada.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité spécial sur les Ressources minérales du Canada, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Comeau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Merchants Bank of Canada Pension Fund* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (9) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (30) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Eastern Townships Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Lougheed,	Riley,
Baker,	Derbyshire,	MacKeen,	Robertson,
Beith,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Halifax),
Béique,	De Veber,	McHugh,	Ross (Middlesex),
Bolduc,	Domville,	McKay (Truro),	Scott
Bostock,	Douglas,	McLaren,	(Sir Richard, chev.),
Boucherville, de	Edwards,	McMillan,	Shehyn,
(C.M.G.),	Ellis,	McMullen,	Talbot,
Bowell	Frost,	McSweeney,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	Miller,	Thibaudeau,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Thompson,
Campbell,	Jaffray,	Owens,	Watson,
Chevrier,	King,	Poirier,	Wilson,
Coffey,	Kirchhoffer,	Power,	Wood,
Comeau,	Landry,	Prince,	Yeo,
Cox,	Legris,	Ratz,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De C. H. Lowry et autres, de Hagersville; de D. Lemoury et autres, de Hagersville, et de J. T. Laing et autres.

Par l'honorable M. McMillan:—De A. Bonning et autres, de Vankleek-Hill, et de J. Matheson et autres, de Summerston.

Par l'honorable M. Coffey:—De M. Roger et autres, de Peterborough.

Par l'honorable M. Frost:—De S. J. Robins et autres, de Brockville.

Par l'honorable M. McGregor:—De Walter Sylvester et autres, de New-Glasgow.

Par l'honorable M. McHugh:—De F. H. Philip et autres, de Port-Hope.

Par l'honorable M. De Veber:—De S. A. Soames et autres, d'Olds.

Par l'honorable M. Robertson:—De Geo. F. Lewis et autres, de Brockville; de William Elliott et autres, de Fairbairn; de Read Lane et autres, de Maynard; de W. Pearson et autres, d'Elgin, et de Henry Thomas et autres, de Queensboro'.

Par l'honorable M. Shehyn:—De E. T. D. Chambers et autres, de Québec.

Par l'honorable M. McMullen:—De H. H. Macpherson et autres, de Glenwilliam.

Par l'honorable M. Power:—De A. H. Foster et autres, de Maitland.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De Clara Louise Holden, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Clarence Lorne Holden.

Par l'honorable M. Ratz:—De Clara J. Douglas et autres, de Granby, et de J. Fred. Jarvis et autres, de Kilmarton.

Par l'honorable M. Beith:—De Wm L. Findlay et autres, de Cannington.

Par l'honorable M. Wilson:—De John McNair et autres, de Petrolia.

Par l'honorable M. Comeau:—De W. W. Clarke et autres, d'Annapolis; de J. S. Corbett et autres, de Bear-River; de J. H. Bain et autres, de Little-River, et d'Edward Daves et autres, de Miaghers-Grout, N.-E.

Par l'honorable M. Douglas:—De Thos E. Jackson et autres, de Indian-Head.

Par l'honorable M. Campbell:—De J. A. McDonald et autres, de Sutton; de W. A. Masters et autres, de Sutton-Ouest, et de la compagnie dite *The Bias Corsets, Limited.*

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De I. S. Smith et autres, de Truro.

Par l'honorable M. Bostock:—De Richard Carmichael Lowe et autres, directeurs provisoires de la *Vancouver Island and Eastern Railway Company*; de madame Jno. Elwes et autres, de Vernon, et de J. N. Thompson et autres, de Kalowna.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De l'*Essex Terminal Railway Company.*

Par l'honorable M. Young:—De George Alexander Graham et autres, de Fort-William, et d'autres lieux, et de D. McArthur et autres, d'Emerson.

Par l'honorable M. Jaffray:—D'Arthur Blight et autres.

Par l'honorable M. Talbot:—De A. F. Coburn et autres, de Namas; de A. E. Barton et autres, de Calgary; de W. W. Forsyth, de Guernsey, et de Tho. H. Gibson et autres, d'Excelsior; de C. C. Maxfield et autres, de Namao.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De R. E. English et autres, de Melrose; de Mme J. S. McMullen et autres, de Frankford.

Par l'honorable M. Lougheed:—De E. E. Taylor et autres, de Calgary; du très révérend Elie Anicet Latulipe, Vicaire Apostolique Catholique du Vicariat Apostolique de Temiskaming.

Par Son Honneur le Président:—De John Mason et autres, de Bardsville et d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De A. B. C. Bocke et autres, de Nesbitt; de J. S. Carvell et autres, de Cypress-River; de R. Merrick et autres, d'Emerson; de Barlona Batten et autres, de Woodmore; de Fred. C. Middleton et autres, de Brookdale; de John Hellington et autres, de Rolland; d'Emma Ault et autres, d'Iroquois; de A. E. Runnells et autres, de Chesterville; de J. E. Harrison et autres, de Parkhill; de A. J. Gormley et autres, de Frederick Stone et autres, de Mortlach; de Wm McKnight et autres, de Logo; de H. Lunn et autres, de Jasmin; de John L. Rooke et autres, de Togo, et de R. E. Eastwood et autres, de Lac-Vert, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De Mary B. Coleman et autres, de Moncton, Nouveau-Brunswick, et de B. Jost et autres, de Guysboro, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté, demandant d'être autorisée à construire un embranchement à partir de ou près de Bridgewater jusqu'à ou près d'Actinolite-Mines, dans le township de Haladar, et pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

De H. A. Fortier et autres, de Hull et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company.*

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 18 janvier 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de Frederick Joseph Gustin McArthur, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, avocat, demandant l'adoption d'une loi à

l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Ann McArthur, autrefois de la cité de Winnipeg, maintenant de Borden, dans la province de la Saskatchewan, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit en considération par le Sénat vendredi, le vingt-huit courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I) intitulé: « Loi concernant la *Northern Empire Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J) intitulé: Loi pour faire droit à George Robert Buttonshaw », ayant été lu,

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (K) intitulé: « Loi concernant la *Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen: il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation de compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Landry,	Ratz,
Baker,	Dandurand,	Legris,	Riley,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Robertson,
Béique,	Derbyshire,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Bolduc,	Dessaulles,	McHugh,	Scott (Sir
Bostock,	De Veber,	McKay (Truro),	Richard, chev.),
Boucherville, de	Domville,	McLaren,	Shehyn,
(C.M.G.),	Douglas,	McMillan,	Talbot,
Bowell	Ellis,	McMullen,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Forget,	McSweeney,	Thibaudeau,
Campbell,	Frost,	Miller,	Thompson,
Chevrier,	Gibson,	Montplaisir,	Watson,
Choquette,	Gillmor,	Owens,	Wilson,
Cloran,	Jaffray,	Poirier,	Wood,
Coffey,	King,	Power,	Yeo,
Comeau,	Kirchhoffer,	Prince,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Riley:—De J. W. Wiseman et autres, de Port-Simpson.

Par l'honorable M. Frost (pour l'honorable M. McLaren):—De A. H. Clark et autres, du Sault-Sainte-Marie.

Par l'honorable M. Young:—De George A. Graham et autres, de la ville de Fort-William et d'autres lieux.

Par l'honorable M. de Boucherville:—De J. Scott Bruce et autres, de Saint-Lambert.

Par l'honorable M. Cloran:—De D. J. Graham et autres.

Par l'honorable M. Dandurand:—De H. Thompson et autres; de W. G. Veale et autres, de Hickson.

Par l'honorable M. Domville:—De S. Howard et autres, de St. Stephen, et de Lewis Beatty et autres, de Hillsboro'.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 20 janvier 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie d'assurance sur la vie Union, demandant l'adoption d'une loi qui enlève des doutes quant à son droit d'acquérir et céder des immeubles d'un revenu annuel de plus de $10,000;

De la *Mond Nickel Company, Limited,* de Londres, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir les droits ordinaires pour un autre terme du brevet No 51672;

Des *Royal Guardians,* association de fraternité mutuelle constituée en corporation d'après les lois de la province de Québec, demandant d'être constituée en corporation par le Parlement du Canada;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté, demandant d'être autorisé à construire un embranchement à partir de ou près de Bridgewater jusqu'à ou près d'Actinolite-Mines, dans le township de Kalavar, et pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De John H. Teall, président, et V. C. Sinclair, secrétaire, de la *Erie, London and Tillsonburg Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Coffey, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
20 janvier 1910.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

43. Rapport de Robert M. Coulter, écr, sous-ministre des Postes, sur sa mission en Australie et à la Nouvelle-Zélande pour s'entendre avec les gouvernements de ces deux pays sur les moyens les plus propres à établir un service par steamers entre l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, *via* le Canada, sur les océans Atlantique et Pacifique. (*Documents de la session*).

55. Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1909. (*Doc. de la session*).

65. Etat conforme à l'article 16 de la Loi des rentes viagères, servies par l'Etat, 1908, contenant un relevé des transactions faites pendant l'exercice expiré le 31 mars 1909, avec copie des règlements faits en vertu de l'article 13 de la loi. (*Doc. de la session*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

38. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1909-10.

39. Relevé conforme à la clause 17 de la Loi d'assurance du service civil pour l'année expirée le 31 mars 1909.

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er avril 1909 au 10 novembre 1909, conformément à la Loi des subsides, 1909.

41. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la

retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1909.

42. Rapport du nombre d'agents de police employés sur le chemin de fer Transcontinental, conformément aux dispositions de l'article 6, chapitre 92, Statuts Revisés du Canada.

42*a*. Réponse à ordre du 16 novembre 1909,—Copie de tous rapports, lettres, communications et documents concernant la démission de Hugh D. Lumsden de sa charge d'ingénieur en chef du chemin de fer National-Transcontinental, y compris copie de toutes lettres, communications ou rapports du dit Hugh D. Lumsden au premier ministre au sujet de sa démission ou des affaires du dit chemin de fer.

42*b*. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer et la Commission du chemin de fer Transcontinental concernant les sous-contrats donnés pour la construction du chemin de fer Transcontinental dans le Nouveau-Bruswick et le défaut, par les sous-entrepreneurs, de payer les approvisionnements et matériaux fournis par les fermiers, marchands ou autres, pour usage dans les dits travaux.

42*c*. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Copie de toute correspondance relative à une lettre de l'Auditeur général au secrétaire de la Commission du chemin de fer National Transcontinental en date du 18 août 1909, au sujet de 64,192 verges cubes de travaux d'excavation classifiés à un prix moyen de 83.06 centins et subséquemment classifiés de nouveau à $1.10¼ par verge cube, soit une augmentation de $17,453.80 dans le coût.

44. Réponse à adresse du 16 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, documents et papiers de quelque nature que ce soit, non présentés jusqu'ici, touchant le traité récemment conclu avec la République française, ou toute modification qui y aurait été faite.

45. Minutes de la Commission d'économie interne de la Chambre des Communes aux termes de la règle No 9.

46. Etat détaillé des obligations et effets enregistrés dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier état du 2 février 1909, soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32, chapitre 19, des Statuts Revisés du Canada, 1906.

47. Etat de demandes d'enregistrement en vertu de l'article 33 du chapitre 125 des Statuts Revisés du Canada, 1906, intitulé: « Loi concernant les unions commerciales ».

48. Décrets du conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

49. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, sous le régime des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

50. Décrets du conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales, articles 7 et 13 du chapitre 56 des Statuts Revisés du Canada.

51. Décrets du conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de la Loi du parc des Montagnes-Rocheuses, article 5 du chapitre 60 des Statuts Revisés du Canada.

52. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908.

53. Réponse à l'ordre de la Chambre du 18 novembre 1909,—Copie de toute correspondance et papiers concernant la demande faite par le service

d'immigration des Etats-Unis au ministre de l'Intérieur, pour la déportation d'une madame Goby que l'on allègue avoir émigré du Canada aux Etats-Unis par voie du port du Sault-Sainte-Marie, Michigan, et aussi copie de tous ordres administratifs, rapports et décisions concernant toute action prise à ce sujet par le département de l'Intérieur.

56. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 12 mai 1909, au sujet d'une dépêche du très honorable le principal secrétaire pour les Colonies tarnsmettant une invitation du secrétaire honoraire du douzième Congrès international sur l'alcoolisme au gouvernement de nommer des délégués pour prendre part au congrès en question.

57. Réponse à ordre du 22 novembre 1909,—Copie de tous mémoires, rapports et correspondance en la possession du gouvernement, et de tous documents non encore soumis à la Chambre concernant le tracé d'une route pour un tunnel sous le détroit de Northumberland entre la terre ferme et la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, et aussi concernant la construction du dit tunnel.

58. Etat donnant la correspondance, ordres en conseil, plans et papiers, etc., en tant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

59. Réponse à adresse du 16 novembre 1909,—Copie de tous décrets du conseil et de tous règlements actuellement en vigueur au sujet de l'immigration en Canada.

60. Réponse à ordre du 22 novembre 1909,—Etat faisant connaître,—

1. Le nombre des demandes adressées à la Commission des chemins de fer pour protection aux traverses de chemins de fer existantes, en vertu du chapitre 32 des Statuts de 1909, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, et (*a*) le nombre de demandes accordées, (*b*) le nombre de demandes refusées, la date du renvoi de la demande, et les raisons du refus.

2. Les noms des requérants en chaque cas.

3. Les cas où la commission, de son propre chef, a ordonné des mesures de protection aux traverses en vertu de la dite loi.

4. Les sommes employées par la commission, à même la « Caisse des passages à niveau », établi par la dite loi, et les traverses pour lesquelles ces sommes ont été employées.

5. La nature ou la description des traverses en question, ainsi que la nature, la description et le coût, en chaque cas, des ouvrages de protection ordonnés ou décrétés par la commission.

6. La somme que la commission, en chaque cas, a ordonné de payer à même la dite caisse, ou d'être payée par la compagnie de chemin de fer, ou la municipalité, ou autre personne intéressée dans le litige.

7. Les cas pour lesquels l'ouvrage ordonné—(*a*) a été complété, (*b*) est en voie d'exécution, (*c*) les cas où la municipalité s'est conformée à l'ordre de la commission, et (*d*) les cas où la municipalité a refusé de se conformer à l'ordre émis.

61. Réponse à ordre du 24 novembre 1909,—Etat indiquant quelles terres des sauvages dans les limites du territoire actuellement compris dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta ont été vendues chaque année depuis le 30 juin 1900, ainsi que le nom de chaque réserve, la superficie vendue annuellement, la moyenne des prix réalisés et les montants payés aux sauvages intéressés, lors de la vente, en vertu des termes de cession.

62. Réponse à ordre du 22 novembre 1909,—Etat indiquant les étendues de terres vendues ou louées à titre de gisements d'huile dans le Nord-Ouest, la quantité vendue ou louée, la date dans chaque cas, les noms des acquéreurs ou locataires, et dans le cas de terres louées, les diverses cessions de ces terrains, s'il en est, et les dates des dites cessions.

63. Réponse à ordre du 16 novembre 1909,—Etat donnant copie du contrat pour le dragage de la rivière Napanee pendant l'été de 1909; le nom de l'entrepreneur qui a obtenu le contrat; les noms de l'ingénieur en charge des travaux

et de l'inspecteur; la profondeur et la largeur du chenal après le dragage; le temps employé pour le parachèvement de l'entreprise; le montant total dépensé pour les travaux. Aussi, indiquant si les travaux ont été faits à la journée ou à la verge, et les prix payés par jour ou par verge.

64. Rapport fait au Parlement en conformité du chapitre 47, article 4, Statuts Revisés, 1906, contenant copie du décret du conseil touchant les permis aux navires de pêche des Etats-Unis à l'effet de leur permettre d'acheter les appâts, la glace, les lignes, etc., durant le cours de l'année 1910.

Votre comité recommande aussi que 5,000 exemplaires du rapport du comité permanent sur l'Hygiène publique et l'Inspection des substances alimentaires, présenté au Sénat et adopté par lui le 17 mai dernier, ainsi que l'annexe, soit imprimé pour distribution.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. COFFEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Hope Eileen Moreland Drinkle, avec les témoignages à l'appui », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intiulé: « Loi concernant la compagnie dite *Eastern Townships Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Landry,	Prince,
Baker,	David,	Legris,	Ratz,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Riley,
Béique,	Derbyshire,	MacKeen,	Robertson,
Belcourt,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Bolduc,	De Veber,	McHugh,	Scott
Bostock,	Domville,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.),
Boucherville, de	Douglas,	McLaren,	Shehyn,
(C.M.G.),	Edwards,	McMillan,	Talbot,
Bowell	Ellis,	McMullen,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Forget,	McSweeney,	Thompson,
Campbell,	Frost,	Miller,	Watson,
Chevrier,	Gibson,	Montplaisir,	Wilson,
Choquette,	Gillmor,	Owens,	Wood,
Cloran,	Jaffray,	Poirier,	Yeo,
Coffey,	King,	Power,	Young.
Comeau,	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thompson:—De L. Macleod Schofield et autres, de Fredericton, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Comeau:—D'Ernest Underwood et autres, de Bridgetown.

Par l'honorable M. Cox:—De R. Hillier et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Wilson:—De Frederick Jones et autres, de Molons-River.

Par l'honorable M. Yeo:—De A. J. McFayden et autres, de Tignish.

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De Hugh A. Matheson et autres, de Trenton.

Par l'honorable M. McMullen:—De D. F. Porter et autres, de Broford; de Gilbert McEaston et autres, d'Aberfoyle; de D. S. Frost et autres, d'Orillia; de A. C. Wishart et autres, de Brussels, et de W. J. Christie et autres, d'Owen-Sound.

Par l'honorable Sir Richard Cartwright:—De Charles B. Clarke et autres, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Young:—De T. A. Robertson et autres, de Roblin.

Par l'honorable M. Jaffray:—De D. M. Macdonald et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. De Veber:—De J. R. Munro et autres, de Tabor, Alta.

Par l'honorable M. Tessier:—De Nap. Drouin et autres, de Québec.

Par l'honorable M. Cloran:—De John S. Duff et autres, d'Hochelaga.

Par l'honorable M. Power:—De Thomas Oliver et autres, de Hereford.

Par l'honorable M. Poirier:—De T. F. Jones et autres, de Moncton; de Chas Sissions et autres, de Gravenhurst; d'Elias Haven et autres, de Rennington, et de G. T. Loucks et autres, d'Aultsville, Ontario.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 20.—Après « 2 » retrancher « Est abrogé » et insérer « Sont abrogés l'article 4 du chapitre 103 des lois de 1904 et ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 24*h* du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 18, après l'article 2.—Retrancher « Est abrogé » et insérer « Sont abrogés l'article 4 du chapitre 178 des lois de 1906 et ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 24*h* du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Après « 2 », retrancher « l'article 2 du » et insérer « le ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 24*h* du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du

chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 24.—Retrancher l'article 2 et insérer ce qui suit:—

« 2. Sont abrogées les dispositions suivantes:—

« L'article 2 du chapitre 31 des lois de 1896 (1re session); l'article 2 du chapitre 84 des lois de 1899; l'article 6 du chapitre 72 des lois de 1900; le chapitre 173 des lois de 1903; et le chapitre 142 des lois de 1905.»

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 24*h* du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 14, après l'article 1.—Ajouter ce qui suit comme article 2:—

« 2. Est abrogé l'article 2 du chapitre 175 des lois de 1905.»

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 24*h* du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: « Loi concernant la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé: « Loi concernant la *Edmonton and Slave Lake Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 21 janvier 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.
1. Votre comité a pris en considération la pétition de Clara Louise Holden, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant d'être dispensée de payer l'honoraire de deux cent dix dollars exigé par la règle 140 du Sénat, pour la présentation d'une pétition en obtention d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari, Clarence Lorne Holden, parce qu'elle n'est pas en moyen de payer cette somme et qu'elle ne peut pas non plus se la procurer.
2. Votre comité, en conséquence des déclarations statutaires faites à l'appui de la dite pétition, recommande d'accéder à cette demande.
3. Votre comité présente, avec ce rapport, la dite pétition avec les déclarations statutaires.
Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.
Objection ayant faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été
Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'une copie du contrat intervenu entre MM. Koenig et Cie et le gouvernement au sujet du déblaiement des ruines du pont de Québec.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (J) intitulé: « Loi pour faire droit à George Robert Buttonshaw », ayant été lu,
L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Robert

Buttonshaw, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: « Loi concernant la *Northern Empire Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 25 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Power,
Baker,	Cox,	Legris,	Prince,
Beith,	David,	Lougheed,	Ratz,
Bolduc,	Davis,	Macdonald,	Robertson,
Bostock,	Derbyshire,	(Victoria),	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Dessaulles,	MacKeen,	Scott
(C.M.G.),	De Veber,	McGregor,	(Sir Richard, Chev.),
Bowell,	Domville,	McKay (Truro),	Talbot,
(Sir Mackenzie)	Douglas,	McLaren,	Tessier,
Boyer,	Edwards,	McMillan,	Thompson,
Campbell,	Ellis,	McMullen,	Watson,
Cartwright	Gillmor,	McSweeney,	Wilson,
(Sir Richard),	Godbout,	Miller,	Wood,
Cloran,	Jaffray,	Mitchell,	Yeo,
Coffey,	King,	Montplaiser,	Young.
Comeau,	Kirchhoffer,	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Campbell:—De R. B. Duncan et autres, de Stouffville; de Fred. J. McKay et autres, de Whitevale; de W. Crichton et autres; de I. R. Deller et autres, de Cedar-Grove; de R. W. Forrest et autres, de Mount-Albert.

Par l'honorable M. Coffey:—De Stewart W. Cuthbert et autres, et de E. Dickie et autres, d'Hochelaga.

Par l'honorable M. Comeau:—D'Arthur S. Lewis et autres, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; de William Armand et autres, de Gays-River; de Clarence Rintant et autres, de Liverpool; de J. E. Lantz et autres, de Mahone-Bay; de W. H. Hurcomb et autres, de Fort-Williams.

Par l'honorable M. Talbot:—De James Davis et autres, de Bowden; de G. R. Lang et autres, de Vegreville, et de D. McDuggan et autres, de Nanton.

Par l'honorable M. Dessaulles:—De John McIntosh et autres, de Big-Bras-d'Or; de Howard S. Ross et autres, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, et de T. C. Jack et autres, de North-Sydney.

Par l'honorable M. Davis:—De Wm Reid et autres, de Camlachie; de Walker T. McLean et autres, de Waubuno; de James Hall et autres, de Wheeler; de D. J. Scott et autres, de Pense; de R. Newrth et autres, de Lipton, et de A. W. Smith et autres, de Fillmore.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Jones):—De John McNicol et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. Young:—De madame Robt. Todd et autres, de Kensington, et de Y. W. Bell et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De George O. May et autres, de la cité d'Ottawa; de J. G. McForhan et autres.

Par l'honorable M. Landry:—De J. W. Coleman et autres, de Québec.

Par l'honorable M. Lougheed:—De Henry Welford et autres, d'Edmunton; d'Alex. Bourne et autres, de Nanton; de I. D. Galbraith et autres, de Springbank.

Par l'honorable M. McGregor:—De W. F. Harris et autres, de Pictou.

Par l'honorable M. Costigan:—De I. R. Kirkpatrick et autres, de De Bec; de Charles H. Doig et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; de James E. Bryant et autres, de Fairville; de I. H. Hay et autres, de Richmond-Corner.

Par l'honorable M. Domville:—De W. B. McKay et autres, de Sussex, et de Percy B. Belyea et autres, de Hampton, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable Sir Richard Scott:—De A. A. Blythe et autres, d'Ottawa.

Par l'honorable M. McSweeney (pour l'honorable M. McLaren):—De Wm Anderson et autres, de Bromley; de Philip Stacey et autres, de Perth; de Duncan Stroud et autres, de Stratford; de A. Andrews et autres, de Douglas, et de James McEwan et autres, de Renfrew.

Par l'honorable M. Jaffray:—De John Smith et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. McMillan:—De Robert Vallance et autres, de Woodlands; de D. T. Munro et autres, de Maxville.

Par l'honorable M. Gillmor:—De madame J. A. Fraser et autres, de St-Stephen.

Par l'honorable M. Edwards:—De John Sheriffs et autres, de Rockland.

Par l'honorable M. Power:—De George Reid et autres, de Musquodoboit; de George H. Dowell et autres, d'Elmsdale; de I. E. Harris et autres, de Woodbridge; de Wm. M. Carr et autres, de Cookston; de P. H. Buchanan et autres, de Morden.

Par l'honorable M. McMullen:—De Jno. Snow et autres, de Meaford et Chatsworth.

Par l'honorable M. Mitchell:—De Wiliam I. Bishop et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Godbout:—De Wm P. Cathcart et autres, de Jersey-Mills.

Par l'honorable M. De Veber:—De Seth Thornley et autres, de Pincher-Creek.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De John Galloway et autres, de Foxboro; de C. W. Carleton et autres, de Tweed; de D. D. Fleming et autres, d'Ivanhoe.

Par l'honorable M. Bostock:—De J. S. Henderson et autres, de New-Westminster, et de R. Cousins et autres, de la cité de Vancouver.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Austin L. Budger et J. McKinn, de Paisley; de Mary L. Ewing et autres, de eMlbourne; de Ray A. Garvin et autres, de South-Stackely; de W. H. Munro et autres, de Fergus; de A. E. Robinson et autres, de Lennoxville; de B. E. Doyle et autres, de Sherbrooke; de Frances Galt et autres, de Kingsville; de E. Armstrong et autres, de Markdale; de Clara J. Douglas et autres, de Granby, et de H. Thompson et autres, de la cité de Montréal, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

De A. C. Gibson et autres, de Centreville; de W. F. Anderson et autres, de Lakeville; de O. M. Derty et autres, de Clarenceville; de R. R. Smith et autres; de Jno. W. Jones et autres, de London; de E. E. Howard et autres, de Myrthe; de John Brown et autres, d'Alloa; de W. A. Wright et autres, de Richmond-Hill; de N. W. Bryne et autres, de St-Catharines; de R. Haslett et autres, de Toronto; de John Morrill et autres, de Burnston; de H. Bond et autres, de Waterloo; de B. Thurber et autres, de Lower-Island; de J. A. Marshall et autres, d'Inverness; de H. R. Bowen et autres; de J. E. Hetherington et autres, de Waterloo; de W. B. Saunders et autres, d'Okotoks; de W. Parker et autres, de Clover-Bar; de J. A. Abbott et autres, de Red-Deer; de John Brown et autres, de Sedgewick; de D. H. Telfer et autres, de Hazel-Bluffs; de Wm. Thomas et autres, d'oakville; de Fred. Dowbiggin et autres; de H. H. Field et autres; de F. Trimberlake et autres, de Montréal; de Samuel Quinn et autres, d'Avonmore; de H. Prince et autres, d'Elliot's-Mills, I.-P.-E.; d'Angus A. Graham et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; de A. K. Hendry et autres, de Granville; de W. Lesley Clay et autres, de Victoria, Colombie-Britannique; de R. V.

Munster et autres, d'Esquimalt; de C. H. Lowry et autres, de Hagersville; de D. Lemoury et autres, de Hagersville; de J. T. Laing et autres; de A. Bonning et autres, de Vankleek-Hill; de J. Matheson et autres, de Summerston; de M. Roger et autres, de Peterborough; de S. J. Robins et autres, de Brockville; de Walter Sylvester et autres, de New-Glasgow; de F. H. Philip et autres, de Port-Hope; de S. A. Soames et autres, d'Olds; de Geo. P. Lewis et autres, de Brockville; de William Elliott et autres, de Fairbairn; de Read Lane et autres, de Maynard; de W. Pearson et autres, d'Elgin; de Henry Thomas et autres, de Queensboro'; de E. T. D. Chambers et autres, de Québec; de H. H. Macpherson et autres, de Glenwilliam; de A. H. Foster et autres, de Maitland; de J. Fred. Jarvis et autres, de Kilmartin; de Wm. L. Findlay et autres, de Cannington; de John McNair et autres, de Petrolia; de W. W. Clarke et autres, d'Annapolis; de J. S. Corbett et autres, de Bear-River; de J. H. Bain et autres, de Little-River; d'Edward Daves et autres, de Mitghers-Grout, N.-E.; de Thos. S. Jackson et autres, de Indian-Head; de J. A. McDonald et autres, de Sutton; de W. A. Masters et autres, de Sutton-Ouest; de I. S. Smith et autres, de Truro; de dame W. J. Elwes et autres, de Vernon; de J. N. Thomson et autres, de Kelowna; de D. McArthur et autres, d'Emerson; d'Arthur Blight et autres; de A. F. Coburn et autres, de Namao; de A. E. Barton et autres, de Calgary; de W. W. Forsyth, de Guernsey; de Tho. H. Gibson et autres, d'Excelsior; de C. C. Maxfield et autres, de Namao; de R. E. English et autres, de Melrose; de E. E. Taylor et autres, de Calgary; de John Mason et autres, de Bardsville et d'autres lieux; de J. W. Wiseman et autres, de Port-Simpson; de A. H. Clark et autres, du Sault-Sainte-Marie; de J. Scott Bruce et autres, de Saint-Lambert; de D. J. Graham et autres; de W. G. Veale et autres, de Hickson; de S. Howard et autres, de St. Stephen; de Lewis Beatty et autres, de Hillsboro'; de L. Macleod Schofield et autres, de Fredericton, Nouveau-Brunswick; d'Ernest Underwood et autres, de Bridgetown; de R. Hillier et autres, de la cité de Toronto; de Frederick Jones et autres, de Molons-River; de A. J. McFayden et autres, de Tignish; de Hugh A. Matheson et autres, de Trenton; de D. F. Porter et autres, de Broford; de Gilbert McEaston et autres, d'Aberfoyle; de D. S. Frost et autres, d'Orillia; de A. C. Wishart et autres, de Brussels; de W. J. Christie et autres, d'Owen-Sound; de Charles B. Clarke et autres, de la cité d'Ottawa; de T. A. Robertson et autres, de Roblin; de D. M. Macdonald et autres, de la cité de Toronto; de J. R. Munro et autres, de Tabor, Alta.; de John S. Duff et autres, d'Hochelaga; de Thomas Oliver et autres, de Hereford; de T. F. Jones et autres, de Moncton; de Chas. Sissions et autres, de Gravenhurst; d'Elias Haven et autres, de Remington; de G. T. Loucks et autres, d'Aultville, Ontario, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De Harvey O. Powell et autres, de Weyburn, dans la province de la Saskatchewan, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Wayburn Security Bank.*

D'Isaïe Préfontaine et autres, de la cité de Montréal, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

Du reeve et du conseil du district de North-Vancouver et du maire et du conseil de la cité de North-Vancouver, demandant que prorogation du délai demandé par la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon, relativement à la construction du pont sur le second détroit de North-Vancouver ne soit pas accordée.

De la Compagnie du chemin de fer Vancouver, Westminster et Yukon, demandant une loi qui proroge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer et l'autorise à faire des conventions avec d'autres compagnies de chemin de fer.

De Beverley Barach Tucker et autres, de Morrisburg, et autres, d'autres lieux, demandant d'être constiués en corporation sous le nom de *The Morrisburg Ferry and Dock Company.*

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord, demandant prorogation du délai pour l'achèvement de certaines voies ferrées et que ces voies ferrées soient déclarées être pour l'avantage général du Canada.

De la *Pacific and Atlantic Railway Company,* demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer.

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson, demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour achever son chemin de fer et qui augmente ses pouvoirs d'emprunter.

De F. S. Cahill et autres, de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, et d'autres, d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Saskatchewan Central Railway Company.*

De W. J. Smith et autres, de Winnipeg, dans la province du Manitoba, directeurs provisoires de la *Sovereign Trust Company,* demandant une loi pour faire revivre leur charte, changer leur nom et le siège de leurs affaires.

De Patrick Albert Smith et autres, de Fort-Frances, et d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Rainy River Radial Railway Company.*

De Richard Carmichael Lowe et autres, directeurs provisoires de la *Vancouver Island and Eastern Railway Company,* demandant une loi qui les autorise à construire une ligne de chemin de fer de Seymour-Narrows à Quatsino-Sound et à prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer d'Essex, demandant une loi qui augmente ses pouvoirs d'emprunt, l'autorise à acquérir des navires à vapeur et autres, à exercer les opérations d'agents expéditeurs, etc., proroge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer et change la date de l'assemblée annuelle.

De George Alexander Graham et autres, de Fort-William et d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Nipigon-Albany Canal and Transportation Company.*

Du très révérend Elie Anicet Latulipe, Vicaire apostolique catholique romain, du Vicariat apostolique de Témiscamingue, demandant d'être constitué en corporation sous le nom de *The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming.*

De George E. Graham et autres, de Fort-William et d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The International Waterways Canal and Construction Company.*

De Nap. Drouin et autres, de la cité de Québec, et d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Northern Quebec Colonization Railway Company.*

De la *Bias Corset Company,* de la cité de Toronto, demandant une loi qui prolonge le délai de leur brevet No 68704.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du Secrétaire d'Etat pour faire connaître que l'honorable Edward Matthew Farrell et l'honorable William Roche avaient été appelés au Sénat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
OTTAWA, 15 janvier 1910.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du douzième jour de janvier mil neuf cent dix (1910), Edward Matthew Farrell, de la cité de Liverpool, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, écuier, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

CHAS MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
OTTAWA, 15 janvier 1910.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du douzième jour de janvier mil neuf cent dix, William Roche, de la cité de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, écuier, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

CHAS MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Sir Richard Scott a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production devant cette Chambre d'une copie de la liste de présence et des bordereaux de paye des employés du bureau d'immigration à Québec pour les mois de janvier, février, mars et avril 1909.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (17) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes du chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (36) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie Union », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (78) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (59) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Saint-Maurice Valley Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (58) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (68) intitulé: « Loi concernant la *Kettle River Valley Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », a été ,tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: « Loi concernant la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: « Loi concernant la *Edmonton and Slave Lake Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Hope Eileen Moreland Drinkle, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clara Louise Holden, demandant la remise des droits exigés par la règle 140 du Sénat.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird	Costigan,	Landry,	Prince,
Baker,	Cox,	Legris,	Ratz,
Beith,	David,	Lougheed,	Riley,
Béique,	Davis,	Macdonald	Robertson,
Belcourt,	Derbyshire,	(Victoria),	Ross (Halifax),
Bolduc,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bostock,	De Veber,	McGregor,	Scott
Boucherville, de	Domville,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.),
(C.M.G.),	Douglas,	McLaren,	Talbot,
Bowell	Edwards,	McMillan,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau,
Boyer,	Forget,	McSweeney,	Thompson,
Campbell,	Gillmor,	Miller,	Watson,
Cartwright	Godbout,	Mitchell,	Wilson,
(Sir Richard),	Jaffray,	Montplaisir,	Wood,
Chevrier,	Jones,	Owens,	Yeo
Coffey,	King,	Poirier,	Young.
Comeau,	Kirchhoffer,	Power,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De R. C. Chapman et autres.

Par l'honorable M. McSweeney:—De H. Arthur et autres, de Harcourt, et de John Marsh et autres, de Bar-River.

Par l'honorable M. Thompson:—De W. H. Smith et autres, de Fredericton; de A. D. Archibald et autres, de Rexton; de R. H. Davis et autres, de Richibouctou.

Par l'honorable M. Jones:—De la Compagnie d'assurance sur la vie Union; de Geo. S. Foster et autres; d'Alfred Gandier, principal du *Knox College*, et autres.

Par l'honorable M. Cox:—De C. A. Kager et autres, de la cité de Toronto, et de Gilbert A. Fletcher et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. de Boucherville:—De S. J. Daniels et autres.

Par l'honorable M. Watson:—De J. W. Drewe et autres, de Neepawa; de Kermeth Grant et autres, de Portage-la-Prairie; de J. Fedler et autres, et de F. W. Chapman et autres, de Oak-River.

Par l'honorable M. McSweeney:—De S. Campbell et autres, de Thurso; de John Fair et autres, de Pointe à la Garde, et de P. May et autres, de Smith's-Falls.

Par l'honorable M. Wilson:—De Peter Taylor et autres, de Walkerville; de John Plum et autres, de Windsor; de H. F. Jelly et autres, de Port-Stanley; de C. Hearst et autres, et de Wm J. Dey et autres, de Simcoe.

Par l'honorable M. Douglas:—De Wm Waugh et autres, de Rouleau, et de C. Thompson et autres, de Frances.

Par l'honorable M. De Veber:—De James Alexander Hurst Foster, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, gérant, demandant l'adoption d'une loi pour

dissoudre son mariage avec sa femme Nellie Jane Forster, de la cité de Seattle, dans l'Etat de Washington, un des Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Yeo:—De A. K. Whidden et autres, de North-Bedeque.

Par l'honorable M. McMullen:—D'Alexander Elder et autres, de Blyth; de T. H. Farr et autres, de Gorrie; de Thomas Davidson et autres, de Varna, et de D. E. Bastedo et autres, de Bracebridge.

Par l'honorable M. Owens:—De Peter Campbell et autres, d'Escuminac.

Par l'honorable M. Power:—De E. A. D. O'Brien et autres, de Noel-Shore.

Par l'honorable M. McMillan:—De W. J. Lednigham et autres, de Darnoch; de J. R. Carmichael et autres, de Berlin; de Wm Younger et autres, de Monk, et de J. A. Jones et autres, de Fevershaw.

Par l'honorable Sir Richard Cartwright:—D'Alex. Young et autres, de Braemar; de W. A. Hoagg et autres, de Brantford, et de J. F. Dingman et autres, de Delhi.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De D. McBride et autres, de Davisburg.

Par l'honorable M. Mitchell:—De H. Messenger et autres, de Danville-Junction; de A. C. Stewart et autres, de Wine-Harbour; du révérend Rod. Mackenzie et autres, de Stornoway, Qué.; de John Graham et autres, de Tolsta, Qué., et de George Williamston et autres, de Kingsbury.

Par l'honorable M. Riley:—De Hugh L. Morson et autres, de Vancouver.

Par l'honorable M. Beith:—De De William R. Wood et autres, de Claremount, et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Campbell:—De J. F. Holloway et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. Edwards:—De A. M. Cussosk et autres, de Blackwell.

Par l'honorable Sir Richard Scott:—De George Boyer et autres, de Merivale.

Par l'honorable M. Young:—De A. Bell et autres, de Stonewall.

Par l'honorable M. Belcourt:—De W. M. Hay et autres, d'Ottawa.

Par l'honorable M. Costigan:—De B. Hoyt et autres, de Mackenzie, Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 26 janvier 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le jeudi, troisième jour de février prochain, soit prolongé au jeudi, troisième jour de mars prochain.

Aussi, que le délai fixé pour recevoir les rapports des comités permanents ou spéciaux sur un bill privé, qui expire le jeudi, dix-septième jour de février prochain, soit prolongé jusqu'à la fin de la session.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 25 janvier 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Jessie Maud Mary Maxwell, de la cité de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Robert William Maxwell, antérieurement de la dite cité de Port-Arthur, peintre, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Votre comité recommande en conséquence des témoignages rendus pour prouver la pauvreté de la demanderesse, de lui rembourser l'honoraire de $210 qu'elle a versé.

Un projet de bill pour dissoudre son mariage, approuvé par le comité, accompagnie le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 25 janvier 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition d'Archibald Laurie, de la cité de Québec, dans la province de Québec, avocat, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son

mariage avec Amelia Jane McCaghey, de la cité de Québec, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour un état indiquant le montant total de terres réservées à des fins scolaires dans la Terre de Rupert, ou ce qui comprend maintenant les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le montant de ces terrains vendus annuellement pour des fins scolaires avant la formation des provinces de Saskatchewan et Alberta, et le prix moyen réalisé par acre.

Le montant vendu annuellement dans toutes les dites provinces jusqu'à l'année 1910, et le prix moyen réalisé de cette vente.

Le montant total d'acres de terres scolaires restant non vendus dans les dites provinces.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, neuvième jour de février prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

L'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (29) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (33) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Mortgage Company of Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Chevrier, secondé par l'honorable M. Prince, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 27 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Power,
Baker,	Cox,	Legris,	Prince,
Beith,	Dandurand,	Lougheed,	Ratz,
Béique,	Davis,	Macdonald	Riley,
Belcourt,	Derbyshire,	(Victoria),	Robertson,
Bolduc,	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Bostock,	De Veber,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de	Domville,	McGregor,	Scott
(C.M.G.),	Douglas,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.),
Bowell	Edwards,	McLaren,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Ellis,	McMillan,	Tessier,
Boyer,	Forget,	McMullen,	Thibaudeau,
Campbell,	Gibson,	McSweeney,	Thompson,
Cartwright	Gillmor,	Miller,	Watson,
(Sir Richard),	Godbout,	Mitchell,	Wilson,
Chevrier,	Jaffray,	Montplaisir,	Wood,
Cloran,	Jones,	Owens,	Yeo,
Coffey,	King,	Poirier,	Young.
Comeau,	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De John C. McDonald et autres, de Sunny-Brae; de E. B. Christie et autres, de Rivière-Hébert, et de Silvas E. Black et autres, de Old-Barnes.

Par l'honorable M. Wilson:—De W. T. Cumings et autres, d'Eberts, et de Norman Brighton et autres, de Kenora.

Par l'honorable M. McSweeney, pour l'honorable M. McLaren:—De Wm. Dunbar et autres, de Loch-Winnoch.

Par l'honorable M. Jaffray:—De Thos. Sheppard et autres, de Toronto, et de Wm. Craig et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. Ratz:—De J. D. Drummond et autres, d'Ailsa-Craig.

Par l'honorable M. Thompson:—De J. B. Johnston et autres, de McAdam-Junction.

Par l'honorable M. Power:—De Geo. A. Jamieson et autres, de Ship-Harbour, Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McMillan:—De J. P. Farmer et autres, de Vankleek-Hill.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De E. Halewell et autres, de Bunyan; de E. Lowes et autres, de Mount-Albert; de A. Carruthers et autres, de Strathroy; de B. Kerr et autres, de Sarnia; de W. Elliot et autres, d'Osborne; de O. Charlton et autres, d'Ilderton; de Frank Smith et autres, de London; de Marcus K. Kaake et autres, de Petrolia.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De A. C. Boak et autres, de Vancouver; de F. W. Ruce et autres, d'Independence; de M. Alton et autres, d'Edison; de J. W. Beaver et autres, de Rossland; de George H. Turner et autres, de Fort-Saskatchewan, et de W. P. Teskey et autres, de Claresholm.

Par l'honorable M. Young:—De J. G. Stephens et autres, de Reston.

Par l'honorable M. Beith:—De Thos. Henderson et autres, d'Oshawa et de J. Milne, de Claremont.

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—De Clinton P. Roe, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'Alexander P. Barnhill et autres, de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Campbell:—De P. G. Duntan et autres, de Britannia, et de O. S. Harvey et autres, de Streetsville.

Par l'honorable M. Cloran:—De Robert Hargrave et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Bostock:—De H. W. Fraser et autres, de Vancouver, et de D. Pettigren et autres, de Hillcrest, dans la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Yeo:—D'Alexander McNeil et autres, de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Riley:—De R. Reynolds et autres, de Langley-Prairie.

Par l'honorable M. Douglas, pour l'honorable M. Davis:—De D. J. Scott et autres, de Pense, Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De William I. Bishop et autres, de la cité de Montréal, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company.*

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Merchant's Bank of Canada Pension Fund* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Douglas a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: « Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland Drinkle ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une copie des règlements des parcs nationaux du Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 97*).

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du gouvernement et de cette Chambre sur le fait que la bibliothèque du Parlement, autrefois la joie de la classe studieuse et l'orgueil de la capitale, est devenue, par suite d'un encombrement excessif de volumes de toutes sortes et par la disgracieuse installation qui en a été faite, une horreur inconcevable, un grenier sans nom, où la statue de la Reine Victoria et les objets artistiques disparaissent peu à peu sous la marée montante des journaux quotidiens; où les bibliothécaires conjoints, acculés dans leurs chambrettes, sont constamment

menacés d'être isolés de leur famille par la muraille toujours grandissante des impénétrables documents sessionnels, où tous les employés visibles et invisibles attendent l'asphyxie avec une résignation admirable; où, pire que la peste blanche, le péril jaune ou le danger allemand, la mort guette tous les sujets de l'empire britannique, membres de la Chambre Haute ou députés aux Communes, que l'amour des sciences ou la voix du devoir, attire dans le couloir fatal.

Et il a demandé:—

Est-ce l'intention du gouvernement de mettre dans les estimations budgétaires une somme suffisante pour l'agrandissement de la bibliothèque actuelle ou pour l'érection d'une nouvelle bibliothèque de dimensions plus considérables et plus en état de répondre aux exigences de notre époque?

Des objections ayant été faites à la dite question, par l'honorable M. Bostock, parce qu'elle était précédée d'un préambule, et aussi par l'honorable M. Power, parce qu'elle n'était pas rédigée dans un langage parlementaire.

Son Honneur le Président a décidé que les objections étaient mal motivées.

En conséquence la dite demande a été faite.

Débat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (36) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie Union », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Jones, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: « Loi concernant la *Kettle River Valley Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Ordres Permanents, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 janvier 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Chevrier,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Cox,
Dandurand,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Forget,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Scott (Sir Richard, chev.),
Talbot,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De J. B. Beall et autres, de la cité de Hamilton; de John Pollard et autres, de East-Flamboro; de W. H. Marshall et autres, de Merritton; de I. M. Macdonald et autres, de Waterdown; de Colin Niarr et autres, de Glanford; de David Pringle et autres, de St. Catharines; de J. B. Hamilton et autres, de Dundas; de D. R. McPhail et autres, de Cayuga; de Jennie Hendry et autres, de Dundas, et de Wm Lees et autres, de Hamilton.

Par l'honorable M. McKay (Truro):—D'Angus Murray et autres, de Truro; de M. Purdy et autres, de Londonderry; de Ward Fisher et autres, de Shelburne; de G. E. E. Burton et autres, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De Geo. B. Cross et autres, de New-Westminster; de J. H. Miller et autres, d'Agassiz, Colombie-Britannique, et de William Rae et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. de Boucherville:—De Charles E. Tait et autres, de Saint-Louis de Gonzague.

Par l'honorable M. Cox:—De R. Stephens et autres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Merchant's Bank of Canada Pension Fund* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Joseph Gustin McArthur, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorablet M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 1er février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Baker,	De Veber,	MacKeen,	Ratz,
Beith,	Domville,	McGregor,	Riley,
Belcourt,	Douglas,	McHugh,	Robertson,
Bolduc,	Edwards,	McKay (Truro),	Ross (Halifax),
Bostock,	Ellis,	McLaren,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Frost,	McMillan,	Scott (Sir Richard, chev.),
Campbell,	Gibson,	McMullen,	Shehyn,
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	McSweeney,	Talbot,
Chevrier,	Godbout,	Miller,	Thompson,
Coffey,	King,	Montplaisir,	Watson,
Comeau,	Kirchhoffer,	Owens,	Wilson,
Costigan,	Landry,	Poirier,	Yeo,
Derbyshire,	Legris,	Power,	Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De C. McGlashan et autres, de Pelham; de W. McFee et autres, de Dunnville; de W. Johnston et autres, de Dunbar; de Wm Barber et autres, de Limehouse; de E. S. Johnston et autres, de Jerseyville; de Hugh Cunningham et autres, de Monroe; de S. Kennedy, de St. Ann's; de Jean Dalrymple et autres, de Welland-Port; de James Gill et autres, de Hamilton, et de la Société des charpentiers de Welland.

Par l'honorable M. Thompson (pour l'honorable M. McLaren):—De W. Beatty et autres, de Pembroke.

Par l'honorable M. Comeau:—De J. F. McCurdy et autres, de Upper-Canard; de H. McQuarrie et autres, de Lepington; de N. P. Crosby et autres, de Brazil-Lake.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De A. L. McRea et autres, de New-Westminster; de R. Lewis et autres, de Vancouver; de G. F. Gibson et autres, de Vancouver; de John Grant et autres, de Trail, et de E. J. Robb et autres, de Beachburg.

Par l'honorable M. Frost:—De G. F. Deone et autres, de Lansdowne; de T. Austin Smith et autres, de Lyn; de Jr. A. Grant et autres, de Kemptville; de N. D. Keith et autres, de Prescott, et de Chas J. Rose et autres, de Brockville.

Par l'honorable M. Wilson:—De F. Robertson et autres, de Morewood; de Wm Gardener et autres, de Leamington, et de Adam Black et autres, de Harcourt.

Par l'honorable M. Power:—De J. O'Brien et autres, de Windsor, et de A. L. Harvey et autres, de Newport.

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De D. C. Sutherland et autres, d'Earlton; de R. S. Carter et autres, de Great-Village; de E. S. Bayne et autres, de Mabou, et de N. F. Bowles et autres, de Waterville.

Par l'honorable M. Lougheed:—De F. H. Scrogg et autres, de Cayley.

Par l'honorable M. Ross (Halifax):—De R. H. McPherson et autres, de Marble-Mountain; de M. S. Beaton et autres, d'Inverness, et de Geo. F. Hall et autres, de Halifax.

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De John Whaley et autres, de Youngeville.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De I. R. Smith et autres, de Toronto; de H. McLean et autres, de Mathawachewan; de F. Millar et autres, de Massawippi, et de A. Wildbore et autres, de Victoria, Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. McMullen:—De R. McCuaig et autres, d'Apple-Hill; de S. K. Clemes et autres, de Collingwood; de W. McNabb et autres, de Rockwood; de M. Clark et autres, d'Orillia; de W. L. Williamson et autres, d'Elora; de A. McGregor et autres, de Schreiber; de F. Barraclouch et autres, de Fort-William; de I. H. Zonnie et autres, de Berlin; de A. H. Long et autres, de Port-Arthur; de J. Anness et autres, de Paisley; de A. W. Miller et autres, de St. Helens; de R. F. Gofton et autres, de Belin; de I. M. Warner et autres, de Walkerton; de G. H. Harshaw et autres, de Camilla; de W. T. Ross et autres, de Leith; de Michael Fancett et autres, de Severn-Bridge; de A. Ferguson et autres, de North-Bay; de H. D. Moore et autres, de Port-Elgin, et de S. Young et autres, de Clifford.

Par l'honorable M. Beith:—De E. L. Williamson et autres, de Sonya, et de W. Moore et autres, de Pickering.

Par l'honorable M. Campbell:—De Geo. Robinson et autres, de Markham; de H. E. Irwin et autres, de Toronto, et de J. McClung et autres, d'Eldorado.

Par l'honorable M. Young:—De G. E. Moore et autres, de Ladner.

Par l'honorable M. Costigan:—De T. Taylor et autres, de Bacon-Road; de D. Lang et autres, de Saint-Jean, et de A. Tozer et autres, de Silliker's.

Par l'honorable M. MacKeen:—De George W. Turnbull et autres.

Par l'honorable M. McHugh:—De A. MacKenzie et autres, de Monaghan; de John E. Smith et autres, de Mervin, et de A. Trotter et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De R. C. Chapman et autres; de H. Arthur et autres, de Harcourt; de John Marsh et autres, de Bar-River; de W. H. Smith et autres, de Fredericton; de A. D. Archibald et autres, de Rexton; de R. H. Davis et autres, de Richibouctou; de Geo. S. Foster et autres; d'Alfred Gandier, principal du *Knox College*, et autres; de C. A. Kager et autres, de la cité de Toronto; de Gilbert A. Fletcher et autres, de Toronto; de S. J. Daniels et autres; de J. W. Drewe et autres, de Neepawa; de Kenneth Grant et autres, de Portage-la-Prairie; de J. Fedler et autres; de F. W. Chapman et autres, de Oak-River; de S. Campbell et autres, de Thurso; de John Fair et autres, de Pointe-à-la-Garde; de P. May et autres, de Smith's-Falls; de Peter Taylor et autres, de Walkerville; de John Plum et autres, de Windsor; de H. F. Jelly et autres, de Port-Stanley; de C. Hearst et autres; de Wm. J. Dey et autres, de Simcoe; de Wm Waugh et autres, de Rouleau; de C. Thompson et autres, de Frances; de A. K. Whidden et autres, de North-Bedeque; d'Alexander Elder et autres, de Blyth; de T. H. Farr et autres, de Gorrie; de Thomas Davidson et autres, de Varna; de D. E. Bastedo et autres, de Bracebridge; de Peter Campbell et autres, d'Escuminac; de E. A. D. O'Brien et autres, de Noel-Shore; de W. J. Ledingham et autres, de Dornoch; de J. R. Carmichael et autres, de Beelin; de Wm. Younger et autres, de Monck; de J. A. Jones et autres, de Feversham; d'Alex. Young et autres, de Braemar; de W. A. Hoagg et autres, de Brantford; de J. F. Dingman et autres, de Delhi; de D. McBride et autres, de Davisburg; de H. Messenger et autres, de Danville-Junction; de A. C. Stewart et autres, de Wine-Harbour; du révérend Rod. Mackenzie et autres, de Stornoway, Qué.; de John Graham et autres, de Tolsta, Qué.; de George Williamson et autres, de Kingsbury; de Hugh L. Morson et autres, de Vancouver; de William R. Wood et autres, de Claremount et d'autres lieux; de J. F.

Holloway et autres, de Toronto; de A. M. Cussosk et autres, de Blackwell; de George Boyce et autres, de Merivale ; de A. Bell et autres, de Stonewall; de W. M. Hay et autres, d'Ottawa; de B. Hoyt et autres, de Mackenzie, Nouveau-Brunswick; de John C. McDonald et autres, de Sunny-Brae; de E. B. Christie et autres, de Rivière-Hébert; de Silvas E. Black et autres, de Old-Barnes; de W. T. Cannings et autres, d'Eberts; de Norman Brighton et autres, de Kenora; de Wm Dunbar et autres, de Loch-Winoch; de Thos. Sheppard et autres, de Toronto; de Wm Craig et autres, de Toronto; de J. D. Drummond et autres, d'Ailsa-Craig; de I. B. Johnston et autres, de McAdam-Juncton; de Geo. A. Jamieson et autres, de Ship-Harbour, Nouvelle-Ecosse; de J. P. Farmer et autres, de Vankleek-Hill; de E. Halewell et autres, de Bunyan; de E. Lowes et autres, de Yorkton; de Geo. Haight et autres, de Mount-Albert; de A. Carruther et autres, de Strathroy; de B. Kerr et autres, de Sarnia; de W. Elliott et autres, d'Osborne; de O. Charlton et autres, d'Ilderton; de Frank Smith et autres, de London; de Marcus Kaake et autres, de Petrolia; de A. C. Boak et autres, de Vancouver; de F. W. Ruce et autres, d'Independence; de M. Alton et autres, d'Edison; de J. W. Beaver et autres, de Rossland; de George H. Turner et autres, de Fort-Saskatchewan; de W. P. Teskey et autres, de Claresholm; de J. G. Stephens et autres, de Reston; de Thos. Henderson et autres, d'Oshawa; de J. Milne, de Claremont; de P. G. Duntan et autres, de Britannia; de S. Harvey et autres, de Streetsville; de Robert Hargrave et autres, de la cité de Montréal; de H. W. Fraser et autres, de Vancouver; de D. Pettigren et autres, de Hillcrest, dans la Colombie-Britannique; d'Alexander McNeil et autres, de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard; de R. Reynolds et autres, de Langley-Prairie; de D. J. Scott et autres, de Pense, Saskatchewan; de J. B. Beall et autres, de la cité de Hamilton; de John Pollard et autres, de East-Flamboro; de W. H. Marshall et autres, de Merritton; de I. M. Macdonald et autres, de Waterdown; de Colin Niarr et autres, de Glanford; de David Pringle et autres, de St. Catharines; de J. B. Hamilton et autres, de Dundas; de D. R. McPhail et autres, de Cayuga; de Jennie Hendry et autres, de Dundas; de Wm Lees et autres, de Hamilton; d'Angus Murray et autres, de Truro; de M. Purdy et autres, de Londonderry; de Ward Fisher et autres, de Shelburne; de G. E. E. Burton et autres, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; de Geo. B. Cross et autres, de New-Westminster; de J. H. Miller et autres, d'Agassiz, Colombie-Britannique; de William Rae et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique; de Charles E. Tart et autres, de Saint-Louis de Gonzague; de R. Stephens et autres, demandant que le code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De la Compagnie d'assurance sur la vie Union, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi constitutive, augmente son capital social, abroge l'article 6 et modifie l'article 5 de la dite loi.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: « Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin McArthur ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que les règlements du 21me jour de juin 1909, intitulé: « Règlements des parcs nationaux du Canada », qui ont été établis à la date ci-dessus mentionnée par Son Excellence le Gouverneur en conseil, sous l'autorité de l'article 4 de la Loi du parc des Montagnes-Rocheuses, chapitre 60, S.R.C., 1906, dont copie a été

déposée devant cette Chambre, avec l'arrêté du conseil nécessaire, soient, en tant qu'ils se rapportent au parc des Montagnes-Rocheuses du Canada, approuvés par le Sénat, en conformité des dispositions du paragraphe 3 de l'article 5 du dit chapitre 60.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'une copie des comptes envoyés par le restaurateur Jacques Déry au département de l'Immigration, pour repas fournis aux employés de l'immigration à Québec depuis le 1er janvier 1906 jusqu'au 1er janvier 1910, spécifiant, séparément pour chaque employé la date de chaque repas et le montant demandé, ainsi qu'une copie de tous les comptes envoyés de temps à autre par le même restaurateur, pendant la même période, pour repas donnés et provisions fournies en rapport avec le bureau de l'immigration à Québec.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (32) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (34)intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (35) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (37) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (38) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (51) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny et à l'effet de changer son nom en celui de *Factories Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (55) intitulé: « Loi modifiant la Loi de contrôle des graines », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (62) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Riley, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (63) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (93) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comitté permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Mortgage Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Chevrier, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (N) intitulé: « Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland Drinkle », ayant été lu,

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 2 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Power,
Baker,	Dandurand,	Legris,	Prince,
Beith,	David,	Lougheed,	Ratz,
Béique,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Belcourt,	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Robertson,
Bolduc,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Bostock,	De Veber,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Douglas,	McKay (Truro),	Shehyn,
Boyer,	Edwards,	McLaren,	Talbot,
Campbell,	Ellis,	McMillan,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau,
Casgrain,	Frost,	McSweeney,	Thompson,
Chevrier,	Gibson,	Miller,	Watson,
Coffey,	Gillmor,	Mitchell,	Wilson,
Comeau,	Godbout,	Montplaisir,	Yeo,
	Jones,	Poirier,	Young.
	King,		
	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De S. Hunt et autres, de Toronto; de Walter T. McLean et autres; de Gillard Smith et autres, d'Arkona, et de Geo. L. Shipley et autres, de Folkirk.

Par l'honorable M. McHugh:—De J. P. McLenna et autres, d'Almonte; de John Forrest et autres, de Burnstown, et de H. T. Graham et autres, de Kinmount.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—D'Addie Harold et autres, de Belleville.

Par l'honorable M. Bostock:—De P. R. Brome et autres, d'Esquimalt.

Par l'honorable M. Riley:—De J. B. Kennedy et autres, de New-Westminster.

Par l'honorable M. Frost:—De John S. Riddle et autres, de Danville.

Par Son Honneur le Président:—De A. Perkins et autres, et de B. West Campbell et autres, de Centreville.

Par le très honorable Sir Richard Cartwright:—De Herbert H. Brigham et autres, de Paris.

Par l'honorable M. Godbout (pour l'honorable M. Talbot):—De P. E. Graham et autres, d'Innisfail; de D. A. McDougall et autres, de Greenshilds; de Charles McLaren et autres, de Leduc.

Par l'honorable M. Jones:—De F. C. Henderson et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. Davis:—De James Ritchie et autres, de Milestone; de H. Bowers et autres, de Carrisvale, et de Chas. J. Tuker et autres, de Swannell.

Par l'honorable M. Poirier:—De John G. McLeod et autres, de Rosswood-Ridge, et de A. R. Dickie et autres, de Blackville, Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

D'Alfred McDiarmid et autres, d'Ottawa, demandant d'être constitués en corporation sous le nom d'*Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company.*

L'honorable Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

A l'honorable Chambre du Sénat,

Le comité collectif de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Le comité s'est réuni, pour la première fois, mercredi, le 26 janvier, dans les appartements de l'Orateur de la Chambre des Communes. Etaient présents: l'honorable Orateur de la Chambre des Communes, l'honorable Président du Sénat, les honorables sénateurs Costigan, de Boucherville, Gillmor, Douglas, Derbyshire, Chevrier, Boyer et Jaffray, et messieurs E. N. Lewis, Dr Daniel et Wilcox, membres de la Chambre des Communes.

Le rapport des bibliothécaires a été lu et adopté. Les statistiques de la bibliothèque, ci-jointes au présent rapport, ont été soumises et approuvées.

L'honorable ministre des Travaux Publics assistait à la réunion du comité; les plans préparés depuis quelques années pour l'agrandissement de la bibliothèque, furent produits et examinés.

Sur motion, il a été résolu qu'il était urgent de trouver plus d'espace pour la bibliothèque et que la question soit soumise avec instance au gouvernement.

Le comité s'ajourne.

CHARLES MARCIL,

Chambre du Président, aux Communes,
MERCREDI, 26 janvier 1910.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 11 novembre 1909.

RELEVÉ—classé par sujets—des dépenses pour livres et reliure, du 1er janvier au 11 décembre 1909.

Religion, Philosophie et Education	$ 469 59
Histoire et Biographie	2,175 29
Géographie et Voyages	725 69
Sciences	628 76
Arts utiles	465 69
Beaux-Arts	269 77
Jeux et Amusements	25 56
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie, etc.	631 45
Belles-Lettres	1,127 77
Encyclopédies et Revues, etc	1,439 26
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc	2,723 55
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc	970 63
Indicateurs d'adresses	206 52
Reliure	2,141 77
Assurance, commission, frais de port, etc	655 07
Total	$14,656 37

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport du greffier du Sénat sur les objections de l'Auditeur général à la classification du personnel du Sénat.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a alors été lu, comme suit:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 11 novembre 1909.

A l'honorable J. K. KERR,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information de l'honorable Sénat, que avant le paiement des augmentations de salaires aux membres du personnel du Sénat désignés dans les chapitres 15 et 7 des Statuts de 1908 et 1909, respectivement, recommandées par vous et approuvées par le Sénat le 19 mai dernier, j'ai envoyé à l'Auditeur général la lettre suivante avec une liste des noms de ceux des membres du personnel auxquels les dites augmentations devaient être payés.

OTTAWA, 29 mai 1909.

A l'Auditeur général, Ottawa.

MONSIEUR,—Voulant prévenir toute controverse au sujet du paiement des augmentations de salaire aux membres du personnel du Sénat autorisé par l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908 et aussi par la loi intitulée: « Loi autorisant certaines augmentations de traitement en faveur des membres du service civil qui font partie du service intérieur », recommandé par le Sénat pour la gouverne du greffier, je vous communique des exhibits marqués A et B, pour que vous les examiniez et que vous fassiez les observations que vous jugerez à propos.

Ces exhibits comprennent:—

A. La classification du personnel du Sénat en vertu des articles 5 et 6 du chapitre 15 de 1908, cité plus haut et adopté par le Sénat.

B. Une recommandation du Président relative aux augmentations de salaire à être payées aux membres du personnel du Sénat en vertu des lois mentionnées ci-dessus et approuvées par le Sénat.

Mon but, en vous soumettant ces exhibits, est de m'assurer si votre bureau s'objectera au paiement de quelqu'une de ces augmentations de salaire et dans ce cas je vous demanderais de vouloir bien renvoyer la question au conseil du Trésor où un appel de votre décision serait porté, afin d'obtenir tout de suite et pour de bon un règlement de la question.

Un autre point sur lequel je voudrais vous demander votre avis c'est de savoir si un bonus peut être accordé à un employé du Sénat nonobstant tout ce que contient l'article 38 du dit chapitre 15 des Statuts de 1908. (Voir exhibit « C »).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

EXHIBIT A.

ORGANISATION ET CLASSIFICATION DU PERSONNEL DU SENAT, EN VERTU DE LA LOI DE 1908 MODIFIANT LA LOI DU SERVICE CIVIL, CHAPITRE 15 DES STATUTS DE 1907-08.

Titres, devoirs et nature de l'emploi.	SALAIRE.	Nom des employés actuels.
	$ c.	
Première division, subdivision, A, $2,800 à $4,000.		
Greffier en loi du Sénat, conseil parlementaire, maître en chancellerie, traducteur anglais	3,500 00	J. G. Aylwin Creighton.
Greffier adjoint, député du greffier, maître en chancellerie et greffier du journal anglais	2,800 00	Robert W. Stephen.
Première division. subdivision B, $2,100 à $2,800.		
Gentilhomme huissier de la verge noire, secrétaire des comités	2,200 00	Ernest J. Chambers.
Greffier des affaires de routine et procès verbaux, commis en charge de papeterie	2,400 00	John Charles Young.
Comptable et commis de la correspondance	2,200 00	Charles T. Gibbs.
Greffier en chef des comités	2,100 00	Byron Nicholson.
Deuxième greffier adjoint, traducteur français	2,250 00	Siméon Lelièvre.
Traducteur en chef français	2,100 00	J. Boutillier Trudel.
Deuxième division, subdivision A, $1,600 à $2,100.		
Sergent d'armes	2,000 00	J. de St. Denis Lemoine.
Greffier des ordres permanents et des bills privés	1,900 00	Alex. R. Soutter.
Deuxième traducteur français	1,800 00	Joseph Bouchard.
Troisième " "	1,800 00	William Chapman.
Quatrième " "	1,800 00	Joseph Ernest Cyr.
Deuxième division, subdivision B, $800 à $1,600.		
Greffier du journal français	1,200 00	Alfred Garneau.
Maître de poste	1,050 00	Jean A. Choquette.
Commis de classe cadette	1,250 00	Adolphe D. Caron.
Assistant dans le bureau de la papeterie	950 00	William J. O'Neill.
Commis dans le département en loi; sténographe	1,000 00	Arthur Hinds.
Concierge et surintendant des messagers	*1,300 00	John Carleton.
Troisième division, subdivision 'A,' $900 à $1200.		
Gardien de la chambre des journaux	900 00	Arthur R. F. Ralph
Huissier	950 00	Joseph Larose
Maître d'hôtel	900 00	Edward Ashe
Messager permanent	900 00	Norman McL. Wood
Troisième division, subdivision 'B,' $500 à $800.		
Gardien du vestiaire	800 00	Joseph H. Pelletier
Messager permanent	800 00	Ernest Bérubé
" "	800 00	John Charles Carleton
" "	800 00	Chas. L. Larose
Asst. maître de poste et messager permanent	800 00	Thos. B. Weston
Messager permanent	....	Abraham Dallaire

Objection.

EN OUTRE LES PERSONNES SUIVANTES SONT SPÉCIALEMENT EMPLOYÉES.

Reporter des débats sur le parquet du Sénat	$40.00 par semaine pendant la session	A. B. Hannay
Aide-menuisier	$2.25 par jour ouvrable	Jos. Whitmore
Porteur de la malle	$3.00 par jour durant la session.	
	$10.00 par mois pendant la vacance	Edward Batterton
Chauffeur	$1.75 par jour	Thomas Gravelle

*et appartem.

EXHIBIT B.

Considération de la recommandation de Son Honneur le Président de l'annexe soumis par le greffier des augmentations de salaires qui peuvent être payés aux employés du Sénat en vertu du bill (187) intitulé: « Loi autorisant certaines augmentations de traitement en faveur des membres du service civil qui font partie du service intérieur.»

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que l'annexe soit amendée, de manière à correspondre à la classification soumise par le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, tel qu'adopté par le Sénat.

Le dit annexe contenant les noms des membres du personnel du Sénat qui ont droit à la dite augmentation de salaire, y compris les noms de messieurs John Carleton, A. R. F. Ralph, Joseph Larose, Edward Ashe, N. M. Wood et A. Dallaire a été grossoyé, et il est comme suit:—

Première division, subdivision A.	J. G. A. Creighton		$ 87 50
" " B.	E. J. Chambers		87 50
" "	J. C. Young		87 50
" "	C. T. Gibbs		87 50
" "	S. Lelièvre		87 50
Deuxième division, subdivision A	J. de St. D. LeMoine		58 34
" "	A. Soutter		87 50
" "	J. Bouchard		87 50
" "	W. Chapman		87 50
Deuxième division, subdivision B	A. L. Garneau		87 50
" "	J. A. Choquette		87 50
" "	A. D. Caron		87 50
" "	W. J. O'Neil		87 50
" "	J. Carleton		87 50
Troisième division, subdivision A	A. R. F. Ralph	$\frac{7}{12}$ (7 mois) de $150 Objection aux augmentations.	87 50
" "	Joseph Larose		87 50
" "	Edward Ashe		87 50
" "	N. M. Wood		87 50
Messager	A. Dallaire		58 34
			$ 1,604 18

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la recommandation et l'annexe, tel qu'amendé, soient adoptés.

EXHIBIT C.

Extrait d'un rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Votre comité recommande aussi d'accorder au gardien du vestiaire un bonus de $50.00 pour la présente session. (*Objection.*)

En réponse, j'ai reçu la lettre suivante:—

« OTTAWA, 31 mai 1909.

« MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 28 courant, relativement à la classification et l'augmentation des salaires des membres du personnel du Sénat.

« En réponse, j'ai l'honneur de dire, en premier lieu, relativement à la classification en vertu de la Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil:—

« Cette loi est entrée en vigueur le premier septembre 1908. Les articles 7 et 8 s'appliquent à la classification des personnes alors employées dans le service intérieur, relativement aux appointements qu'elles recevaient alors.

« L'article 7 désigne les personnes comprises dans la division intérieure, savoir: celles désignées au paragraphe (*a*) de l'article 4 de la Loi du service civil, y compris les commis temporaires payés à mêmes les fonds du gouvernement. Elles comprennent:—

« *Annexe A.*

« (*a*) Sous-chef;
« (*b*) Fonctionnaires exerçant une profession spéciale ou technique;
« (*c*) Premier commis;
« (*d*) Commis de première classe;
« (*e*) Commis de seconde classe;
« (*f*) Commis de seconde classe cadette;
« (*g*) Commis de troisième classe.

« L'article 5 exclut les messagers, portefaix, trieurs et emballeurs et les autres employés d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil.

« Cela restreint la classification à ceux qui étaient compris dans le personnel le 1er septembre 1908, et les articles 5, 6, 28, 29, 30 et 36 établissent la classe et le salaire d'après la classification.

« *Employés autres que les commis.*

« John Carleton, concierge, $1,300; A. R. F. Ralph, $900, conservateur à la chambre de lecture; J. Larose, $950, huissier; Edward Ashe, $900, économe; N. L. Wood, $900, messager; J. H. Pelletier, $800, gardien du vestiaire; E. Bérubé, $800, messager; J. C. Carleton, $800, messager; C. H. Larose, $800, messager; Thos B. Weston, $800, sous-maître de poste et messager, et A. Dalaire, messager.

« Les nommés ci-dessus sont classifiés suivant leur salaire dans les Deuxième et Troisième Divisions.

« A mon avis, ils ne peuvent être classifiés ainsi, ni recevoir une augmentation de salaire, à l'exception de C. H. Larose et Thos B. Weston, qui recevaient chacun $700. Les autres sont au maximum ou au-dessus du maximum de leur classe.

« Relativement au dernier paragraphe de votre lettre, au sujet des boni votés par le Sénat, j'ai l'honneur de dire qu'ils ne peuvent être payés si les montants ne sont pas portés à la Loi des subsides, en conformité de l'article 38 de la Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil.

« Je dois vous demander de vous abstenir de vous servir de votre lettre de crédit pour faire des paiements en sus des salaires que ces employés recevaient le 1er septembre 1908, vu que je devrai refuser d'approuver ces paiements pour la raison qu'il n'y a pas d'autorisation du Parlement à ce sujet.

« « Je suis, monsieur,
« Votre obéissant serviteur,
« (Signé) J. FRASER,
« *Auditeur général.*»

Ne considérant pas cette lettre satisfaisante, je lui écrivis de nouveau ce qui suit:—

« OTTAWA, 3 juin 1909.

« L'Auditeur général,
« Ottawa.

« MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 31 mai, en réponse à la mienne du 28, au sujet des augmentations de salaires à payer au personnel du Sénat.

« Bien que je convienne avec vous que l'annexe « A » de la Loi du service civil désigne les personnes qui doivent être classifiées en vertu de l'article 5 de la Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil, vous ne devriez pas perdre de vue le fait que cette annexe, lorsqu'elle a été préparée, ne devait s'appliquer qu'aux fonctionnaires

des ministères. En mettant le personnel des deux Chambres du Parlement sous l'opération de ce règlement, on n'a pas cru nécessaire de modifier cette annexe pour y comprendre certains des fonctionnaires des deux Chambres comme, par exemple, le gentilhomme huissier de la Verge Noire et le sergent-d'armes du Sénat, et les mêmes officiers de la Chambre des Communes; cependant, ces officiers ont été classifiés comme les greffiers, et vous n'y avez fait aucune objection. Je crois que la même règle devrait s'appliquer au concierge et surintendant des messagers du Sénat, un employé qui a une responsabilité considérable.

« Je vous demanderais de prendre en considération les observations ci-dessus et, si vous rencontrez mes vues en tant que le concierge est concerné, de vouloir bien rappeler votre demande à l'effet de ne pas lui payer l'augmentation de salaire prévue au chapitre 7 des lois de 1909, à même les lettres de crédit qui m'ont été adressées.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur,

« Votre obéissant serviteur,

« (Signé) SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

« *Greffier du Sénat.*»

A cette lettre, j'ai reçu la réponse ci-dessous:—

« MONSIEUR,—Je dois accuser réception de votre lettre du 3 courant, relativement à la classification des membres du personnel du Sénat, et particulièrement au cas du concierge.

« En réponse, j'ai l'honneur de dire qu'il s'agit uniquement de l'interprétation d'une loi du Parlement et, pour éviter tout malentendu à l'avenir, je vous suggérerais de soumettre ma prétention et la vôtre au ministère de la Justice pour en obtenir une opinion.

« Jusqu'à ce qu'un avis ou un ordre de la Trésorerie soit rendu, je ne crois pas pouvoir adopter une autre manière de voir.

« « Je suis, monsieur,

« Votre obéissant serviteur,

« (Signé) J. FRASER,

« *Auditeur général.*

« Le greffier du Sénat,
« Ottawa.»

Agissant d'après la suggestion contenue au deuxième paragraphe de la lettre ci-dessus, j'ai demandé au sous-ministre de la Justice son avis en la matière. Après avoir pris connaissance des faits, il m'a informé qu'il concourait entièrement avec l'Auditeur général dans son interprétation de la loi, et que le paiement d'augmentation de salaires aux membres du personnel du Sénat auquel s'opposait l'Auditeur général serait une contravention au statut.

Comme dernière tentative pour me conformer à votre recommandation et aux désirs du Sénat à ce sujet, je me suis de nouveau adressé à l'Auditeur général et j'ai suggéré que les paiements auxquels il s'opposait pourraient être faits peut être, en laissant au Sénat à décider la question légale lors de la prochaine réunion du Parlement. Il m'a répondu que, si ces paiements étaient faits, il serait forcé de donner avis au ministère des Finances de suspendre tous crédits demandés par moi, jusqu'à ce que les sommes ainsi payées soient remboursées.

Ne voulant pas assumer la responsabilité de voir arrêter pour ce motif le paiement des salaires de tout le personnel du Sénat, j'ai décidé de suspendre le paiement des augmentations de salaires auquel on s'opposait, jusqu'à ce que le Sénat fût saisi de la question.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

P.S.—Après le retour des membres du Conseil du Trésor, un appel de la déclaration de l'Auditeur général a été déposé devant eux; mais aucune décision n'a encore été rendue.

S. E. St. O. C.
G. S.

Bureau du greffier,
Ottawa, 1er février 1910.

L'honorable J. K. Kerr,
Président du Sénat,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour l'information du Sénat, la copie ci-jointe d'une lettre du secrétaire du Conseil du Trésor, ainsi que l'opinion du sous-ministre de la Justice, qui sont un complément au rapport ci-dessus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Département des Finances,
Ottawa, Canada, 26 janvier 1910.

S. E. St. O. Chapleau, écr,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Monsieur,—Relativement à votre lettre du 26 octobre 1909 en appelant au Conseil du Trésor d'une exception prise par l'Auditeur à la classification de certains membres du personnel du Sénat approuvée par une résolution de cette Chambre le 19 mai 1909, et aussi de son opposition au paiement d'un bonus de $50 à un employé du Sénat, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la question a été renvoyée par le conseil, au ministère de la Justice, pour obtenir son opinion. Ci-inclus vous trouverez pour votre information une copie de la communication du député-ministre de la Justice, en date du 20 courant, sur cette question.

Documents remis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
T. C. BOVILLE,
Secrétaire du Conseil du Trésor.

Copie.

Ottawa, 20 janvier 1910.

Monsieur,—Relativement à votre lettre du 13 courant, renfermant la correspondance entre le greffier du Sénat et l'Auditeur général au sujet de l'objection de l'Auditeur relativement à la classification de certains employés du Sénat d'après la Loi amendant la Loi du service civil, 1908, il déclare que les employés suivants ont été classifiés d'après leurs salaires dans les deuxième et troisième divisions:—

John Carleton, concierge, $1,300; A. R. F. Ralph, $900, gardien de la chambre des journaux; J. Larose, $950, huissier; Edward Ashe, $900, maître d'hôtel; N. L. Wood, $900, messager; J. H. Pelletier, $800, gardien du vestiaire; E. Bérubé, $800, messager; J. C. Carleton, $800, messager; C. H. Larose, $800, messager; Thos. B. Weston, $800, messager et assistant-maître de poste, et A. Dalaire, messager.

L'Auditeur général déclare de plus que dans son opinion, ces employés ne peuvent pas être classifiés ainsi et qu'ils ne peuvent recevoir d'augmentation de salaire, à l'exception de C. H. Larose et Thomas B. Weston qui recevaient $700; les autres ayant atteint le maximum de leur classe ou l'ayant dépassé.

Il semble clair, dans mon opinion, que Wood, Bérubé, J. C. Carleton, Larose, Weston et Dalaire qui sont des messagers, ne peuvent être classifiés dans aucune des trois divisions définies par l'article 5 de la Loi amendant la Loi du service civil, 1908. Les messagers, les porte-faix, les trieurs, les emballeurs et les autres employés d'une classe inférieure désignés par le Gouverneur en conseil (ou dans le cas des employés du Sénat, par une résolution du Sénat), doivent former une classe par eux-mêmes et leurs salaires sont réglés par l'article 32 de cette loi de $500 à $800. Il est vrai qu'il peut y avoir des employés dans cette classe qui avaient avant la venue en force de cette loi, des salaires plus élevés que $800 et ces salaires ne peuvent être diminués par cette loi, parce que d'après l'article 35, rien dans la dite loi ne pourra diminuer le rang d'aucun officier, d'aucun commis ou employé dans le service.

De plus je suis d'opinion que l'intention de la loi n'est pas de classifier comme commis le concierge, le gardien de la chambre des journaux, le huissier, le maître d'hôtel et le gardien du vestiaire. Ils sont, je crois, des employés de la classe inférieure au sens de la loi et doivent être classifiés comme tels, quoique comme dans le cas des messagers ils conservent leurs salaires actuels si lors de la classification ils ont des salaires qui dépassent le maximum.

Documents remis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
E. L. NEWCOMBE,
Député-ministre de la Justice.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné, que le dit rapport du greffier du Sénat avec la correspondance, etc., qui l'accompagnent, soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 1er février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement à la pétition de Bernard Shea, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Emma Shea, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 1er février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.
Relativement à la pétition de Clara Louise Holden, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Clarence Lorne Holden, autrefois de la cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Merchant's Bank of Canada Pension Fund* », a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Jessie Maud Mary Maxwell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Archibald Laurie, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (36) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie Union », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Jones, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 3 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Landry,	Power,
Baker,	Comeau,	Legris,	Prince,
Beith,	Costigan,	Lougheed,	Ratz,
Béique,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Belcourt,	David,	MacKay (Alma)	Robertson,
Bolduc,	Davis,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Bostock,	Derbyshire,	McGregor,	Scott (Sir Richard, chev.),
Boucherville, de (C.M.G.),	De Veber,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McLaren,	Talbot,
Boyer,	Douglas,	McMillan,	Tessier,
Campbell,	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain,	Frost,	Miller,	Watson,
Chevrier,	Gillmor,	Mitchell,	Wilson,
Cloran,	Godbout,	Montplaisir,	Yeo,
	Jones,	Poirier,	Young.
	King,		
	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—
Par l'honorable M. Cloran:—De Joseph Colby et autres, de Montréal.
Par l'honorable M. Béique:—De H. J. Young et autres, de Bristol.
Par l'honorable M. Talbot:—De R. Watson et autres, de Fort-Saskatchewan.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: « Loi concernant la *Kettle River Valley Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Saint-Maurice Valley Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Thibaudeau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Eastern Townships Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Thibaudeau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Après « construire », insérer « entretenir ».

Page 1, ligne 15.—Après « et », insérer « achevé et ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*b*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du Service civil, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 3 février 1910.

Le comité permanent de l'Administration du Service civil a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

1° Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

2° Votre comité recommande aussi d'être autorisé à s'enquérir de toutes les questions touchant à l'administration du service civil et à faire rapport; aussi de disposer des cas des employés qui meurent ou qui cessent de faire partie du service civil.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 3 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De J. G. Watson et autres, de la cité de Montréal, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Retail Merchants Association of Canada;*

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer;

De l'Association des Meuniers de la Puissance, demandant l'adoption d'une loi qui amende leur charte de manière à leur permettre de posséder des biens meubles et immeubles, d'acheter, de vendre, etc., le grain et ses produits, etc., de choisir les personnes qui pourront posséder des actions et devenir membres de l'association et à d'autres fins;

Des *Royal Guardians,* une société de bienfaisance mutuelle constituée en corporation par une loi de la province de Québec, demandant d'être constitués en corporation par le Parlement du Canada;

De Thomas H. Metcalf et autres, directeurs provisoires de la *Sovereign Trust Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur la loi constitutive, de changer son nom, et à d'autres fins;

De la Compagnie d'assurance sur la vie Union, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi constitutive, augmente son capital social, abroge l'article 6 et modifie l'article 5 de la dite loi;

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise la construction de certains embranchements additionnels, l'émission d'obligations sur ces embranchements et l'extension de la superficie du terrain sur lequel peut être établi le terminus sud;

De William Bishop et autres, de la cité de Montréal, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company;*

De H. A. Fortier et autres, de Hull et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company;*

De Nap. Drouin et autres, de la cité de Québec et d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Northern Quebec Colonization Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: « Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary Maxwell ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production de la correspondance échangée entre l'honorable George E. Foster, M.P., et le gouvernement du Canada, ou quelqu'un de ses membres, depuis l'année 1878, au sujet de la nomination de juges sur le banc et de membres du Sénat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (N) intitulé: « Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland Drinkle », ayant été lu,

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Hope Eileen Moreland Drinkle, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (O) intitulé: « Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin McArthur », ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny et à l'effet de changer son nom en celui de *Factories Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (55) intitulé: « Loi modifiant la Loi du contrôle des graines », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Riley, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la correspondance échangée entre le greffier du Sénat et l'Auditeur général, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 4 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Kirchhoffer,	Power,
Baker,	Coffey,	Landry,	Prince,
Beith,	Comeau,	Lougheed,	Ratz,
Béique,	Costigan,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Belcourt,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bolduc,	Derbyshire,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bostock,	De Veber,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.),
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Douglas,	McLaren,	Talbot,
Boyer,	Edwards,	McMillan,	Tessier,
Campbell,	Ellis,	Miller,	Thompson,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	Watson,
Chevrier,	Gillmor,	Montplaisir,	Wilson,
	Godbout,	Poirier,	Yeo,
	Jones,		Young.
	King,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:—De Thomas Bailey et autres, de Bernier; d'Alexander Riddle et autres, de Rosebank; de C. E. McKenzie et autres, de Springfield; de John Busby, de McKeag, et de F. C. Pecover et autres, de Sidney.

Par l'honorable M. Shehyn:—De Lyman Connor et autres, de Ramsay.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 7.—Après « de » retranchez « cinq ».

Page 2, ligne 7.—Après « dollars », insérez: « dans une province quelconque du Canada, et ne doit pas dépasser en totalité cinq cent mille dollars; »

Page 2, ligne 23.—Retrancher les mots depuis « (*d*) » jusqu'à « nommer », ligne 24.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 4 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De F. S. Cahill et autres, de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, et d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Saskatchewan Central Railway Company;*

De Geo. S. May et autres, de la cité d'Ottawa, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Protectorate Life Assurance Company of Canada;*

De la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir et vendre les actions, etc., de la *Ottawa Terminals Railway Company* et de la *Grand Trunk Pacific Terminal Elevator Company;*

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson, demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour achever son chemin de fer et qui augmente ses pouvoirs d'emprunter;

De la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon, demandant une loi qui proroge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer et l'autorise à faire des conventions avec d'autres compagnies de chemin de fer;

De Patrick Albert Smith et autres, de Fort-Frances, et d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Rainy River Radial Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Gillmor a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Comeau, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste jusqu'à jeudi prochain, le 10 courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été

Résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les règles 112 et 110 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de Wm Roderick Ross et autres, de la cité de Fernie.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. De Veber:—De Wm Roderick Ross et autres, de la cité de Fernie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: « Loi concernant la *Kettle River Valley Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Saint-Maurice Valley Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Eastern Townships Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la correspondance échangée entre le greffier du Sénat et l'Auditeur général.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 8 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Kirchhoffer,	Power,
Baker,	Davis,	Legris,	Prince,
Beith,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Béique,	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Belcourt,	De Veber,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McLaren,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMillan,	Tessier,
Casgrain,	Forget,	McMullen,	Thibaudeau,
Comeau,	Gibson,	Montplaisir,	Thompson,
Costigan,	Gillmor,	Owens,	Wood,
Cox,	Jaffray,	Poirier,	Yeo,
	Jones,		Young.
	King,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—D'Alexander McNivin et autres, de Victoria, Colombie-Britannique.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De James Calder et autres, de Norwood; de S. Winter et autres, de Yarker, et de F. P. Johnson et autres, de Moscow.

Par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton):—Du révérend John Pringle et autres, de Sydney.

Par l'honorable M. Douglas:—De A. Henderson et autres, de Sintaluta, Saskatchewan.

Par l'honorable M. Jaffray:—De Wm. Findlay et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De C. McGlasham et autres, de Pelham; de W. McFee et autres, de Dunnville; de W. Johnston et autres, de Dunbar; de Wm Barber et autres, de Limehouse; de E. S. Johnston et autres, de Jerseyville; de Hugh Cunningham et autres, de Monroe; de S. Kennedy, de Sainte-Anne; de Jean Dalrymple et autres, de Welland-Port; de James Gill et autres, de Hamilton; de la Société des charpentiers de Welland; de W. Beatty et autres, de Pembroke; de J. F. McCurdy et autres, de Upper-Canard; de H. McQuarrie et autres, de Lepington; de N. P. Crosby et autres, de Brazil-Lake; de A. L. McRae et autres, de New-Westminster; de R. Lewis et autres, de Vancouver; de G. F. Gibson et autres, de Vancouver; de John Grant et autres, de Trail; de E. J. Robb et autres, de Beachburg; de G. F. Deone et autres, de Lansdowne; de T. Austin Smith et autres, de Lyn; de J. A. Grant et autres, de Kemptville; de N. D. Keith et autres, de Prescott; de Chas. J. Rose et autres, de Brockville; de F. Robertson et

autres, de Morewood; de Wm Gardener et autres, de Leamington; de Adam Black et autres, de Harcourt; de J. O'Brien et autres, de Windsor; de A. L. Harvey et autres, de Newport; de D. C. Sutherland et autres, d'Earlton; de R. S. Carter et autres, de Great-Village; de E. S. Bayne et autres, de Mabou; de W. T. Bowles et autres, de Waterville; de F. H. Scrogg et autres, de Cayley; de R. H. McPherson et autres, de Marble-Mountain; de M. S. Beaton et autres, d'Inverness; de Geo. F. Hall et autres, de Halifax; de John Whaley et autres, de Youngeville; de I. R. Smith et autres, de Toronto; de H. McLean et autres, de Matawatchewan; de F. Millar et autres, de Massawippi; de A. Wildboro et autres, de Victoria, Colombie-Britanique; de R. McCuaig et autres, d'Apple-Hill; de S. K. Clemes et autres, de Collingwood; de W. McNabb et autres, de Rockwood; de M. Clark et autres, d'Orillia; de W. L. Williamson et autres, d'Elora; de A. McGregor et autres, de Schreiber; de F. Barraclough et autres, de Fort-William; de I. H. Zonnie et autres, de Berlin; de A. H. Long et autres, de Port-Arthur; de J. Anness et autres, de Paisley; de A. W. Miller et autres, de St. Helens; de R. F. Goften et autres, de Berlin; de I. M. Warner et autres, de Walkerton; de G. H. Harshaw et autres, de Camilla; de W. T. Ross et autres, de Leith; de Michael Fawcett et autres, de Severn-Bridge; de A. Ferguson et autres, de North-Bay; de H. D. Moore et autres, de Port-Elgin; de S. Young et autres, de Clifford; de E. L. Williamson et autres, de Sonya; de W. Moore et autres, de Pickering; de Geo. Robinson et autres, de Markham; de H. E. Irwin et autres, de Toronto; de I. McClung et autres, d'Eldorado; de G. E. Moore et autres, de Ladner; de T. Taylor et autres, de Bacon-Road; de D. Lang et autres, de Saint-Jean; de A. Tozer et autres de Silliker's; de George W. Turnbull et autres; de D. A. MacKenzie et autres, de Monaghan; de John E. Smith et autres, de Mervin; de A. Trotter et autres; de S. Hunt et autres, de Toronto; de Walter T. McLean et autres; de Gillard Smith et autres, d'Arkona; de Geo. L. Shipley et autres, de Falkirk; de J. P. McLemmon et autres, d'Almonte; de John Forrest et autres, de Burnstown; de H. T. Graham et autres, de Kinmount; d'Addie Harold et autres, de Belleville; de P. R. Brown et autres, d'Esquimalt; de J. B. Kennedy et autres, de New-Westminster; de John S. Riddle et autres, de Danville; de A. Perkim et autres; de B. West Campbell et autres, de Centreville; de Herbert H. Brigham et autres, de Paris; de P. E. Graham et autres, d'Innisfail; de D. A. McDougall et autres, de Greenshields; de Charles McLaren et autres, de Leduc; de F. C. Henderson et autres, de Toronto; de James Ritchie et autres, de Milestone; de H. Bowers et autres, de Carrisvale; de Chas. J. Tuker et autres, de Gwannell; de John G. McLeod et autres, de Rosswood-Ridge; de A. R. Dickie et autres, de Blackville, Nouveau-Brunswick; de Joseph Colby et autres, de Montréal; de H. J. Young et autres, de Bristol; de R. Watson et autres, de Fort-Saskatchewan; demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De A. Perkins et autres, et de B. West Campbell et autres, de Centreville, Nouveau-Brunswick, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », a présenté son rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Il a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 4 février 1910.

Le comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », a, confor-

mément à l'ordre de renvoi, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'a pas été prouvé.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. McHUGH,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (O) intitulé: « Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin McArthur », ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris levant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Joseph Gustin McArthur, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Bernard Shea et les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clara Louise Holden, et les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie Union », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi constituant en corportion la *Retail Merchants Association of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (55) intitulé: « Loi modifiant la Loi du contrôle des graines », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Bills Privés Divers au bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (89) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (82) intitulé: «Loi constituant en corporation la *Merchants and General Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (92) intitulé: « Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Avec la permission du Sénat:

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi, et que les règles 24 (*a*) et (*i*) soient suspendues relativement à la présente motion.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 10 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	King,	Prince,
Beith,	Dandurand,	Kirchhoffer,	Ratz,
Béique,	David,	Landry,	Riley,
Belcourt,	Davis,	Legris,	Robertson,
Bostock,	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	De Veber,	McGregor,	Roy,
Boyer,	Douglas,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	MacKay (Truro),	Talbot,
Casgrain,	Ellis,	McLaren,	Tessier,
Chevrier,	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau,
Cloran,	Forget,	Mitchell,	Thompson,
Comeau,	Frost,	Montplaisir,	Watson,
Costigan,	Gibson,	Owens,	Wood,
	Gillmor,	Poirier,	Yeo,
	Jaffray,	Power,	Young.
	Jones,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Power:—De S. B. Kempton et autres, de Dartmouth, et de la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic, par ses avocats.

Par l'honorable M. David:—De L. B. Jenkins et autres, de Waterloo; de J. B. Girouke et autres, de Duclos; de H. W. McOuat et autres, de St. Andrews; de John O'Hara et autres, de Lacelles, et de R. Gamble et autres, de Wakefield, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Roy:—De R. F. Fletcher et autres, de Wainwright; de L. Thompson et autres, de Morningside; de W. T. Hamilton et autres, d'Ardressan; de J. K. McLean et autres, d'Ackford; de James Wright et autres, de Lamont, et de C. A. Myers et autres, d'Edmonton.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De A. J. Blais et autres, de Coleman.

Par l'honorable M. De Veber:—De A. Patterson et autres, de Medicine-Hat; de St. Clair Moore et autres, de Lethbridge, et de R. Sherlock et autres, de Tofield, Alta.

Par l'honorable M. McGregor:—De T. Redmond et autres; de C. S. Jost et autres, de Sydney; de N. E. Muggah, et de A. Barrs et autres, de New-Harbour.

Par l'honorable Sir Richard Scott:—De J. H. Turnbull et autres, d'Ottawa, et de W. Dingwall et autres, de Cornwall.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 8 février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Relativement à la pétition de James Albert Green, du township de Culross, dans la province d'Ontario, propriétaire foncier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Sarah Emilia Green, actuellement de Rapid-City, dans la province du Manitoba, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 25 janvier 1910, pour la production devant cette Chambre d'une copie de la liste de présence et des bordereaux de paye des employés du bureau d'immigration à Québec pour les mois de janvier, février, mars et avril 1909.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80d*).

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production d'un état des arpentages, plans, rapports et autres documents relatifs à l'amélioration de la rivière Saskatchewan, en vue de faciliter le transport par eau des voyageurs et des marchandises, du pied des montagnes Rocheuses jusqu'à la cité de Winnipeg, Man.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que les règles 112 et 110 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent à une pétition que M. R. B. Masson et autres se proposent de présenter en obtention

d'une charte qui les constitue en corporation sous le nom de la *Gatineau and Ungava Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, vingt-quatrième jour de février courant.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: « Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary Maxwell », ayant été lu,

L'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: « Loi concernant la Compagine du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Bernard Shea, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clara Louise Holden, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », ayant été lu,

L'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé en amendement:

Que le mot « soit » soit remplacé par « ne soit pas » et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion « mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Bills Privés Divers pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (55) intitulé: « Loi modifiant la Loi du contrôle des graines », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 11 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, président intérimaire.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Landry,	Prince,
Beith,	David,	Legris,	Ratz,
Béique,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Belcourt,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bostock,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	De Veber,	McHugh,	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie)	Douglas,	McKay (Truro),	Roy,
Boyer,	**Edwards,**	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Ellis,	McMillan,	Talbot,
Casgrain,	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Chevrier,	Forget,	Mitchell,	Thibaudeau,
Cloran,	Frost,	Montplaisir,	Thompson,
Comeau,	Gibson,	Owens,	Watson,
Costigan,	Gillmor,	Poirier,	Wood,
Cox,	Jones,	Power,	Yeo,
	King,		Young.
	Kirchhoffer,		

Le greffier, à la table, a informé le Sénat que Son Honneur le Président a été inévitablement retenu et ne pourrait pas assister à la séance du Sénat.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé:

Que, en conséquence de l'absence inévitable de Son Honneur le Président et en conformité de l'article 3 du chapitre 12 des Statuts Revisés du Canada, l'honorable M. Power soit nommé président du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le greffier l'a déclaré résolue dans l'affirmative, par ordre du Sénat.

Alors, l'honorable M. Power a pris place au fauteuil.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De James English et autres, de Barrington.

Par l'honorable M. Davis:—De P. E. Campbell et autres.

Par l'honorable M. Cloran:—D'Arthur T. Genest et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux.

Par l'honorable Sir Richard Scott:—De la banque Dominion par l'entremise de ses avocats.

L'honorable M. Tessier a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales ».
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Improved Paper Machinery Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Merchants and General Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (92) intitulé: « Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited* », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,
Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 15 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, président intérimaire.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Legris,	Riley,
Beith,	David,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Béique,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Belcourt,	De Veber,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Bostock,	Domville,	McHugh,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McLaren,	Shehyn,
Boyer,	Ellis,	McMillan,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Casgrain,	Forget,	McSweeney,	Thibaudeau,
Chevrier,	Gibson,	Miller,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Comeau,	Godbout,	Montplaisir,	Wilson,
Costigan,	Jaffray,	Owens,	Wood,
Cox,	Jones,	Poirier,	Yeo,
	King,	Ratz,	Young.
	Kirchhoffer,		
	Landry,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De Alexander McNivin et autres, de Victoria, Colombie-Britannique; de James Calder et autres, de Norwood; de S. Winter et autres, de Yarker; de F. P. Johnson et autres, de Moscow; du révérend John Pringle et autres, de Sydney; de A. Henderson et autres, de Sintaluta, Saskatchewan; de Wm. Findlay et autres; de S. B. Kempton et autres, de Dartmouth; de L. B. Jenkins et autres, de Waterloo; de J. B. Girouke et autres, de Duclos; de H. W. McOuat et autres, de St-Andrews; de John O'Hara et autres, de Lacelles; de R. Gamble et autres, de Wakefield, Québec; de R. F. Fletcher et autres, de Wainwright; de L. Thompson et autres, de Morningside; de W. T. Hamilton et autres, d'Adissan; de J. K. McLean et autres, d'Ackford; de James Wright et autres, de Lamont; de C. A. Myers et autres, d'Edmonton; de A. J. Blair et autres, de Coleman; de A. Patterson et autres, de Medicine-Hat; de St. Clair Moore et autres, de Lethbridge; de R. Sherlock et autres, de Tofield, Alta.; de T. Redmond et autres; de C. S. Jost et autres, de Sydney; de N. E. Muggah et de A. Barrs et autres, de New-Harbour; de J. H. Turnbull et autres, d'Ottawa; de W. Dingwall et autres, de Cornwall, et de J. English et autres, de Barrington, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De William Roderick Ross et autres, directeurs provisoires de la *Calgary and Fernie Railway Company*, demandant le prolongement du délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

De Clinton T. Roe, de la cité de New-York et d'autres, de la province du Nouveau-Brunswick, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Buctouche Railway and Transportation Company.*

De la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company,* demandant la permission de présenter une pétition au Sénat en obtention d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de la partie dite *North Mountain Division* de sa voie ferrée.

De Arthur T. Genest et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Gatineau and Ungava Railway Company,* et

De la Banque de la Puissance, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle division des actions de son capital et pour changer le montant de ce capital.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 11 février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement à la pétition de Alexander Augustus Barthelmes, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Catharine Camille Barthelmes, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve et la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi, vingt-troisième jour de février courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 11 février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement à la pétition de Cecilia Marie Pringle, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Robert Edmund Thomas Pringle, de la dite cité de Montréal, électricien, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve et la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi, vingt-troisième jour de février courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 26 janvier 1910, demandant un état indiquant le montant total de terres réservées à des fins scolaires dans la Terre de Rupert, ou ce qui comprend maintenant les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le montant de ces terrains vendus annuellement pour des fins scolaires avant la formation des provinces de Saskatchewan et Alberta, et le prix moyen réalisé par acre.

Le montant vendu annuellement dans toutes les dites provinces jusqu'à l'année 1910, et le prix moyen réalisé de cette vente.

Le montant total d'acres de terres scolaires restant non vendus dans les dites provinces.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 111*).

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour un état indiquant en autant de colonnes distinctes,—

1. Les noms de tous les employés de l'Intercolonial qui ont été démis ou qui ont démissionné depuis que le chemin de fer de l'Intercolonial est sous la direction de la commission de ce chemin;
2. Les salaires respectifs de tels employés;
3. La date de leur nomination;
4. La date de leur démission;
5. Le numéro de la division ou de la section du chemin de fer où ils étaient employés;
6. Le domicile de tels employés lors de leur renvoi.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis il a été

Ordonné, que les règles 112 et 110 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent à une pétition que John Boyd et autres, de la cité de Montréal, se proposent de présenter demandant à être constitués en corporation sous le nom de la *Insurance Company of Canada.*

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (61) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dames-des-Missions », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (90) intitulé: « Loi concernant le *Central Ontario Railway* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (96) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (97) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (110) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (113) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Merchant's Bank of Canada Pension Fund* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: « Loi pour faire droit à George Robert Buttonshaw », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: « Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland Drinkle », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 14 février 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions en obtention des bills suivants:—

Bill J (No 117) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à George Robert Buttonshaw »;

Bill N (No 134) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland Drinkle ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (P) intitulé: « Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary Maxwell », ayant été lu,

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Jessie Maud Mary Maxwell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel ».

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Page 1, ligne 15.—Après « Yukon » insérer:—

« 424C. Nulle poursuite n'est reconnue, sous l'empire de l'article 424A, à moins qu'elle ne soit commencée et continuée par le gérant ou l'agent d'une compagnie minière ou par le propriétaire d'une mine se prétendant fraudé au sujet de la roche, du minerai ou autres substances semblables à celles définies au dit article 424A.

« 424D. La présente loi n'a ni force ni effet tant qu'elle n'aura pas été rendue exécutoire par proclamation émise sous l'autorité du Gouverneur en conseil, et ne s'appliquera alors qu'aux provinces ou parties d'une province, définies d'une manière précise dans la dite proclamation.»

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Ratz, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (92) intitulé: « Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 16 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorabes messieurs

Baird,	Dandurand,	Landry,	Prince,
Beith,	David,	Legris,	Ratz,
Béique,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Belcourt,	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bolduc,	De Veber,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bostock,	Domville,	McHugh,	Ross (Middlesex),
Boucherville de (C.M.G.),	Douglas,	McKay (Truro),	Roy,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.),
Boyer,	Ellis,	McMillan,	Shehyn,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Talbot,
Casgrain,	Forget,	McSweeney,	Tessier,
Chevrier,	Gibson,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Montplaisir,	Watson,
Comeau,	Godbout,	Owens,	Wilson,
Costigan,	Jaffray,	Poirier,	Wood,
Cox,	Jones,	Power,	Yeo,
	King,		Young.
	Kirchhoffer.		

PRIÈRES.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Mortgage Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 9, ligne 9.—Après « Manitoba » insérer « ou dans toute autre province où le siège de la compagnie est situé ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie Union », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Merchants and General Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. McHugh a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: « Loi concernant la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. McHugh a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Protectorate Life Assurance Company of Canada* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un rapport au sujet des relations commerciales avec l'Allemagne.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 10g*).

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 15 février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition d'Ada Ann Reed, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Josiah Langrish Reed, autrefois de la cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Votre comité recommande aussi, après avoir entendu le témoignage de la pétitionnaire relativement à son manque de moyens, que l'honoraire de $210 payé par elle, lui soit remboursé.

Un projet de bill de divorce, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le vendredi, vingt-cinq du courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: « Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908 ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Albert Green, avec la preuve à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: « Loi modifiant la Loi du contrôle des graines », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Improved Paper Machinery Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie », ayant été lu,

L'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé en amendement:

Que tous les mots après « soit » soient retranchés et remplacés par les suivants: « amendé en retranchant les sept mots avant « qu'il » dans la neuvième ligne du préambule du dit bill.

Après débat.

La motion principale et la motion en amendement ont été retirées, et il a été

Ordonné, que la deuxième lecture du bill soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (92) intitulé: « Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 16 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company*, demandant la permission de présenter une pétition au Sénat en obtention d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de la partie dite *North Mountain Division* de sa voie ferrée; et

De la Banque de la Puissance, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle division des actions de son capital et pour changer le montant de ce capital, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, et votre comité ayant trouvé valables les causes du retard apporté dans ces deux cas, il recommande de permettre aux requérants de présenter des pétitions ainsi qu'ils en ont fait la demande.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable Sir Richard Scott:—De la Banque de la Puissance.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 16 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Pacific and Atlantic Railway Company,* demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer;

De la *Canadian Northern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire certaines lignes de chemin de fer, détermine la limite des valeurs qui seront émises sur ces lignes, prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de ses embranchements projetés, etc.;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acheter des actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie de chemin de fer avec laquelle elle peut être autorisée à se fusionner, qu'elle peut louer ou acheter; et

De George Alexander Graham et autres, de Fort-William et d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Nepigon-Albany Canal and Transportation Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 16 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer Manitoulin et de la Rive-Nord, demandant la prorogation du délai fixé pour l'achèvement de certaines voies ferrées et que ces voies ferrées soient déclarées être pour l'avantage général du Canada.

Votre comité a constaté que la règle 107 (*c*) exigeant que l'avis d'application au Parlement soit envoyé par lettre chargée au secrétaire provincial et au secrétaire de

chaque conseil de comté et de chaque corporation municipale cinq semaines au moins avant d'être pris en considération par votre comité, n'a pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins, il recommande de suspendre la règle dans ce cas-ci parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudices par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: « Loi pour faire droit à Bernard Shea ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young a présenté au Sénat un bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Clara Louise Holden ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (27) intitulé: « Loi concernant la *British North American Mining Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (107) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 17 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Beith,	Davis,	MacKay (Alma),	Ratz,
Béique,	Dessaulles,	MacKeen,	Riley,
Belcourt,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bolduc,	Domville,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McKay (Truro),	Roy,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.),
Boyer,	Forget,	McMillan,	Shehyn,
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	McMullen,	Talbot,
Chevrier,	Gillmor,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	Miller,	Thibaudeau,
Comeau,	Jaffray,	Montplaisir,	Thompson,
Costigan,	Jones,	Owens,	Watson,
Cox,	King,	Poirier,	Wilson,
Dandurand,	Kirchhoffer,	Power,	Wood,
	Landry,		Yeo,
	Legris,		Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Baird:—De Nelson Harris et autres, de Mount-Elgin.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De J. W. Lansing et autres, de Ladner, Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Watson:—De la *Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company,* par son avocat.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorble M. Riley, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », a fait rapport qu'il aavit examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (Q) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie Union », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Merchants and General Insurance Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: « Loi concernant le *Central Ontario Railway* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité des Banques et du Commerce au bill (33) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Mortgage Company of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton)), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton)), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat ».

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Improved Paper Machinery Company* », a été lu la deuxième fois

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (92) intitulé: « Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited* ».

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De William Frederick Cowan et autres, de la ville d'Oshawa et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Toronto Eastern Railway Company;*

Du très révérend Elie Anicet Latulipe, Vicaire catholique apostolique romain, du Vicariat apostolique de Témiscamingue, demandant d'être constitué en corporation sous le nom de *The Catholic Episcopal Corporation of Temiskaming;*

De George H. Graham et autres, de Fort-William et d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The International Waterways Canal and Construction Company*; et

De Harvey O. Powell et autres, de Wayburn, dans la province de la Saskatchewan, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Wayburn Security Bank.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (43) intitulé: « Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Ratz, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. McHugh a présenté au Sénat un bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 18 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Ratz,
Beith,	David,	MacKay (Alma),	Riley,
Béique,	Davis,	MacKeen,	Robertson,
Belcourt,	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Bolduc,	De Veber,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Bostock,	Domville,	McHugh,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McLaren,	Shehyn,
Boyer,	Ellis,	McMillan,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Casgrain,	Forget,	McSweeney,	Thibaudeau,
Chevrier,	Gibson,	Miller,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Montplaisir,	Watson,
Comeau,	Godbout,	Owens,	Wilson,
Costigan,	Jaffray,	Poirier,	Wood,
Cox,	Jones,	Power,	Yeo,
	King,	Prince,	Young.
	Kirchhoffer,		
	Landry,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Jones, pour l'honorable M. Casgrain:—De John Boyd et autres, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la Banque de la Puissance, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle division des actions de son capital, change ces actions de cinquante dollars à cent dollars et légalise l'émission de ces nouvelles actions.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
OTTAWA, 18 février 1910.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni et a décidé d'étudier au cours de la présente session la question de la distribution du lait.

Il demande d'être autorisé, comme il est d'usage, à envoyer quérir personnes et toute autre chose et d'avoir à sa disposition une somme de cinq cents dollars pour procéder à cette enquête.

Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 18 février 1910.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a l'honneur d'appeler l'attention de la Chambre sur la grande importance des témoignages recueillis par lui et qui se trouvent imprimés dans le rapport livré actuellement au public.

Après avoir entendu ces témoignages et les avoir pris soigneusement en considération, votre comité ne peut manquer de constater que l'hygiène publique du Canada est sérieusement menacée par la manière de se débarrasser des sciures et des déchets qui sont jetés dans les lacs, rivières et cours d'eau du pays.

La seule sauvegarde serait dans l'adoption d'une loi à cet effet. La loi pour être effective doit être uniforme dans toute la Puissance, et ne peut être mise en vigueur que par la coopération du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Votre comité recommande en conséquence que la Commission de conservation, représentant tous les gouvernements du Canada, soit requise d'appeler les autorités d'hygiène de chaque province à se réunir en conférence le plus tôt possible, afin de trouver le moyen d'arriver à ce résultat.

Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads, de préemptions, de certificats de terres, et de mandats militaires dans les townships 35, 36, 37, 38 et 39 dans les rangs depuis 1 jusqu'à 19, inclusivement, du 4me méridien, et dans les townships 32, 33 et 34, dans les rangs depuis 1 jusqu'à 8, inclusivement, à l'ouest du 4me méridien.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production de copie de l'enquête faite en 1906, par M. Blair, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, au sujet de certaines accusations relatives à la manière dont le bureau de l'immigration à

Québec était alors administré, et du rapport adressé au gouvernement par ce fonctionnaire.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company* », a ét élu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: « Loi concernant la compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Mortgage Company of Canada* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rivè-Nord », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: « Loi concernant la *British North American Mining Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Z) intitulé: « Loi pour faire droit à Bernard Shea », ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Clara Louise Holden », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie », ayant été lu,

L'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (CC) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *Nepigon-Albany Canal and Transportation Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 22 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Dandurand,	MacKeen,	Ratz,
Béique,	David,	McDonald (Cap-Breton),	Riley,
Belcourt,	Derbyshire,	McGregor,	Robertson,
Bolduc,	De Veber,	McHugh,	Ross (Halifax),
Bostock,	Domville,	McKay (Truro),	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McMillan,	Talbot,
Boyer,	Ellis,	McMullen,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau,
Casgrain,	Gillmor,	Miller,	Thompson,
Cloran,	Jaffray,	Montplaisir,	Watson,
Comeau,	Kirchhoffer,	Owens,	Wilson,
Costigan,	Landry,	Poirier,	Wood,
Cox,	Legris,	Power,	Yeo,
	Lougheed,	Prince,	Young.
	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Power:—De la *Dominion Atlantic Railway Company.*

Par l'honorable M. McGregor:—De Emma H. McQueen et autres, de New-Glasgow, et Sarah C. Fraser et autres, de Trenton, Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Talbot:—De Mme G. H. O. Bulyea et autres, d'Edmonton.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company,* par leur avocat, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, et

De John Boyd et autres, de la cité de Montréal, demandant une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Insurance Company of Canada.*

L'honorable M. Douglas a présenté au Sénat un bill (DD) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Wayburn Security Bank* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M Watson a présenté au Sénat un bill (EE) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middlesex), a attiré l'attention du Sénat sur la difficulté d'obtenir le texte complet des traités conclus par le gouvernement du Royaume-Uni et les pays étrangers concernant le Canada, et secondé par l'honorable M. Bolduc, il a proposé qu'il soit bientôt pris des mesures à l'effet de compiler ces traités, ou les parties qui s'appliquent au Canada, en un volume pour l'usage des membres du Parlement, dans un nombre raisonnable pour qu'il soit distribué entre les bibliothèques publiques du Canada; et, aussi, dans le même objet, de compiler les diverses lois constitutionnelles adoptées par le Parlement de la Grande-Bretagne depuis 1759, relativement à quelqu'une des provinces formant actuellement partie de la Puissance du Canada.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 12 janvier 1910, pour la production du rapport fait en 1906 au département de l'Intérieur par M. Blair sur l'enquête par lui tenue à Québec, au bureau de l'immigration, au sujet de certaines plaintes concernant l'administration du dit bureau.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80e*).

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production d'un état comparatif pour les années 1907-1908 et 1909, de l'huile de pétrole brute importée en Canada, et des valeurs.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 18 février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Relativement à la pétition d'Elmore Walker Scott, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Tanner Scott, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 118 du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: « Loi concernant la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Protectorate Life Association Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: « Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908 », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Albert Green, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (55) intitulé: « Loi modifiant la Loi de contrôle des graines ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

L'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et qu'il soit ajouté ce qui suit à la fin de la motion: « mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois ».

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit ajourné à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (43) intitulé: « Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorabe M. Power, secondé parl l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Riley, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 23 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
Cox,
Dandurand,
David,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Jaffray,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Scott (Sir Richard, chev.),
Talbot,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Casgrain:—De J. Duncan Anderson et autres, de Beauharnois, et de Anselme Bergeron et autres, de Saint-Stanislas de Kostka.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé: « Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 23 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai accordé pour la construction et l'achèvement de certains de ses travaux, et l'autoriser à construire un prolongement de son embranchement « Lacombe » jusqu'à Outlook, province de Saskatchewan, une distance de 200 milles;

De la *Western Canada Power Company,* constituée en corporation sous l'empire de la Loi des compagnies, demandant au Parlement du Canada d'adopter une loi qui augmente les pouvoirs, etc., à elle conférés par lettres patentes;

De Gerard G. Ruel et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Ontario and Ottawa Railway Company;*

De C. M. Edwards et autres, de la cité d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited;*

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

D'Alfred McDiarmid et autres, d'Ottawa, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Ottawa Rideau Valley and Brockville Railway Company;*

De Beverly Barach Tucker et autres, de Morrisburg, et autres d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Morrisburg Ferry and Dock Company;* et

De William Roderick Ross et autres, directeurs provisoires de la *Calgary and Fernie Railway Company,* demandant le prolongement du délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 23 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company,* par son avocat, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés. Votre comité ayant trouvé valables les causes du retard apporté dans ce cas, recommande de permettre à cette compagnie de présenter sa pétition ainsi qu'elle en a fait la demande.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 23 février 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné le bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites* », qui lui a été renvoyé en conformité de la règle 118 du Sénat et il a trouvé suffisants les avis qui ont été donnés.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites* », soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (86) intitulé: « Loi concernant la *Western Canada Power Company, Limited* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (91) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (114) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Z) intitulé: « Loi pour faire droit à Bernard Shea », ayant été lu,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Bernard Shea, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie », ayant été lu,

L'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Ratz, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérez avant et après le mot « soit » et qu'il soit ajouté ce qui suit à la fin de la motion: « mais qu'il soit amendé en retranchant les sept mots avant « qu'il » dans la neuvième ligne du préambule du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été

Résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Ratz, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Archibald Laurie, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: « Loi modifiant la Loi de contrôle des graines », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alexander Augustus Barthelmes, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur la division suivante: pour 23, contre 18, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecilia Marie Pringle, et les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Clara Louise Holden », ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (CC) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Nepigon-Albany Canal and Transportation Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel ».

(*En comité*).

Page 1, ligne 5.—Après « 424 », retrancher tous les mots jusqu'à « 424B », ligne 14, et insérer ce qui suit:—

« 424A. Est coupable d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement quiconque ayant en sa possession ou dans son établissement, à sa connaissance, de la roche, du minerai, quelque minéral, de la pierre, ou du quartz *de la valeur d'au moins vingt-cinq cents la livre,* ou, *dans le cas de mica, de la valeur d'au moins sept cents la livre,* ou de l'or ou de l'argent en partie fondu, traité ou ouvré, *raisonnablement soupçonnés avoir été volés,* ou employés contrairement aux dispositions de l'alinéa (*b*) ou (*c*) de l'article 424, est incapable *ou refuse* d'en rendre compte d'une manière satisfaisante ou d'établir son droit de les posséder.

« (2) Si, dans une poursuite instituée sous l'empire du présent article, il se soulève une question au sujet de la valeur de la roche, du minerai, du minéral, de la pierre ou du quartz, le juge, magistrat, juge de paix ou autre fonctionnaire devant qui la cause est pendante, peut ordonner de faire tout essai ou tous essais, toute épreuve ou toutes épreuves, jugés nécessaires pour établir cette valeur.»

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », et sur la motion en amendement de l'honorable M. Domville à l'effet:—

« Que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois en six mois.»

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à demain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (GG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Morrisburg Ferry and Dock Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. De Veber a présenté au Sénat un bill (HH) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:—De la *Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 24 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Beith,	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Ratz,
Béique,	Dessaulles,	MacKeen,	Riley,
Belcourt,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bostock,	Domville,	McGregor,	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	McHugh,	Ross (Middlesex),
Bowell, (Sir Mackenzie),	Ellis,	McKay (Truro),	Ross (Moose Jaw),
Boyer,	Fiset,	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McMillan,	Talbot,
Casgrain,	Frost,	McMullen,	Tessier,
Cloran,	Gibson,	McSweeney,	Thompson,
Comeau,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Costigan,	Jaffray,	Montplaisir,	Wilson,
Cox,	Kirchhoffer,	Owens,	Wood,
Dandurand,	Landry,	Poirier,	Yeo,
	Legris,	Power,	Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Dominion Atlantic Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de la division *North Mountain* de son chemin de fer.

De Emma H. McQueen et autres, de New-Glasgow; de Sarah C. Fraser et autres, de Trenton, Nouvelle-Ecosse; de Mme G. H. V. Bulyea et autres, d'Edmonton, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (90) intitulé: « Loi concernant le *Central Ontario Railway* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (U) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 22 février 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Helena Mellor Fleming, de la cité de Moose-Jaw, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Herbert Victor Fleming, autrefois de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba au sujet de l'extension des limites de la province du Manitoba, depuis la résolution adoptée par la Chambre des Communes le 13 juillet 1908.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Clara Louise Holden », ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Commmunes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clara Louise Holden, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », et sur la motion en amendement de l'honorable M. Domville à l'effet:—

« Que ce bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.»

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise au mardi, huitième jour de mars prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: « Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Riley, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DD) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Wayburn Security Bank* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la Compagine du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (Y) intitulé: « Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908 », ayant été lu,
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecilia Marie Pringle, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ellis a présenté au Sénat un bill (II) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Frost a présenté au Sénat un bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à James Albert Green ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 25 février 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Beith,	David,	MacKeen,	Ratz,
Beique,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Riley,
Belcourt,	Dessaulles,	McGregor,	Robertson,
Bostock,	De Veber,	McHugh,	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McKay (Truro),	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	Douglas,	McLaren,	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Ellis,	McMillan,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Talbot,
Casgrain,	Gibson,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Thompson,
Comeau,	Jaffray,	Montplaisir,	Watson,
Costigan,	Kirchhoffer,	Owens,	Wilson,
Cox,	Landry,	Poirier,	Wood,
	Legris,	Power,	Yeo,
	Lougheed,		Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Power:—De l'*Alberta and British Columbia Railway Company*, par son avocat, et de H. W. Coffin et autres, de Mount-Stewart.

Par l'honorable M. Watson:—De Hugh Robert Cameron et autres, du Manitoba, par leur avocat.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui proroge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De J. Duncan Anderson et autres, de Beauharnois, et de Anselme Bergeron et autres, de Saint-Stanislas de Kostka, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

L'honorable M. McSweeney a présenté au Sénat un bill (KK) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état des affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne (à responsabilité limitée), pour l'année expirée le 31 décembre 1909, aussi la liste des actionnaires, le 31 décembre 1909, en conformité du chapitre 37 de 39 Victoria.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 119*).

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Mitchell soit ajouté au comité des Banques et du Commerce, pour remplacer celui de feu l'honorable Sir George Drummond; que le nom de l'honorable M. Cloran soit ajouté au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, pour remplacer celui de feu l'honorable M. Baker; et que le nom de l'honorable M. Melvin Jones soit ajouté au comité des Divorces pour remplacer celui de feu l'honorable M. Baker.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (LL) intitulé: « Loi pour faire droit à Alexander Augustus Barthelmes ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: « Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: « Loi concernant le *Central Ontario Railway* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Ann Reed, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: « Loi concernant la *Western Canada Power Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (HH) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. MacKeen a présenté au Sénat un bill (MM) intitulé: « Loi pour faire droit à Cecilia Marie Pringle ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (NN) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Ann Reed ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 1er mars 1910.

Les membres présents étaient:—

Les honorables messieurs

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Baird,	Dessaulles,	Lougheed,	Prince,
Beith,	De Veber,	Macdonald	Ratz,
Belcourt,	Domville,	(Victoria),	Riley,
Bostock,	Douglas,	MacKeen,	Robertson,
Bowell	Ellis,	McDonald	Ross (Halifax),
(Sir Mackenzie),	Farrell,	(Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Fiset,	McGregor,	Scott
Cartwright,	Forget,	McHugh,	(Sir Richard, chev.),
(Sir Richard),	Frost,	McKay (Truro),	Shehyn,
Casgrain,	Gibson,	McLaren,	Talbot,
Chevrier,	Gillmor,	McMillan,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	McMullen,	Thompson,
Comeau,	Jaffray,	McSweeney,	Watson,
Costigan,	King,	Mitchell,	Wilson,
Cox,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Wood,
David,	Landry,	Poirier,	Yeo,
Derbyshire,	Legris,	Power,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thompson:—De Clinton T. Roe, de New-York, et d'autres du Nouveau-Brunswick, par leur avocat, demandant la permission de présenter une pétition régulière.

Par l'honorable M. Douglas:—De D. Downes, de Hazel-Cliff, et de James B. Borsos et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De R. B. Duncan et autres, de Stouffville; de Fred. J. McKay et autres, de Whitevale; de W. Crichton et autres; de I. R. Diller et autres, de Cedar-Grove; de R. W. Forrest et autres, de Mount-Albert; de Stewart W. Cuthbert et autres; de E. Dickie et autres, d'Hochelaga; de Arthur S. Lewis et autres, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; de William Armand et autres, de Gap-River; de Clarence Rintant et autres, de Liverpool; de J. E. Lantz et autres, de Mahone-Bay; de W. H. Hurcomb et autres, de Fort-William; de James Davis et autres, de Bowden; de G. R. Lang et autres, de Vegreville; de D. McDuggan et autres, de Nanton; de John McIntosh et autres, de Big-Bras-d'Or; de Howard S. Ross et autres, de Sydney, Nouvelle-Ecosse; de T. C. Jack et autres, de North-Sydney; de James Hall et autres, de Wheeler; de D. J. Scott et autres, de Pense; de R. Newrth et autres, de Lipton; de A. W. Smith et autres, de Fillmore; de madame Robt. Todd et autres, de Kensington; de John McNicol et autres, de Toronto; de J. G. McForhan et autres; de J. W. Coleman et autres, de Québec; de Henry Welford et autres, d'Edmunton; d'Alex. Bourne et autres, de Nanton; de I. D. Galbraith et autres, de Springbank; de I. R. Kirkpatrick et autres,

de De Bec; de Charles H. Doig et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; de James E. Bryant et autres, de Fairville; de I. H. Hay et autres, de Richmond-Corner; de W. B. McKay et autres, de Sussex; de Percy B. Belyea et autres, de Hampton, Nouveau-Brunswick; de A. A. Blythe et autres, d'Ottawa; de Wm Anderson et autres, de Bromley; de Philip Steacey et autres, de Perth; de Duncan Stroud et autres, de Stratford; de A. Andrews et autres, de Douglas; de James McEwan et autres, de Renfrew; de John Smith et autres, de la cité de Toronto; de Robert Vallance et autres, de Woodlands; de D. T. Monro et autres, de Maxville; de John Sheriffs et autres, de Rockland; de George Reid et autres, de Musquodoboit; de George H. Dowell et autres, d'Elmsdale; de J. E. Harris et autres, de Woolbrigde; de Wm. M. Carr et autres, de Cookston; de P. H. Buchanan et autres, de Morden; de Jno. Snow et autres, de Meaford et Chatsworth; de Wm. P. Cathcart et autres, de Jersey-Mills; de Seth Thornley et autres, de Pincher-Creek; de John Galloway et autres, de Foxboro; de C. W. Carlston et autres, de Tweed; de D. D. Fleming et autres, d'Invanhoe; de J. S. Henderson et autres, de New-Westminster; de R. Cousins et autres, de la cité de Vancouver; de Thomas Bailey et autres, de Bernier; d'Alexander Riddle et autres, de Rosebank; de C. E. McKenzie et autres, de Springfield; de John Busby, de McKeag; de F. C. Pecover et autres, de Sidney; de W. Harris et autres, de Mount-Elgin, et de I. W. Lansing et autres, de Ladner, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

De Walter McLean et autres, de Waubuno; de G. W. Bell et autres, de Huntingdon; de Wm. Read et autres, de Camlachie; de W. F. Harris et autres, de Pictou; de madame J. A. Fraser et autres, de St-Stephen, et de H. W. Coffin et autres, de Mount-Stewart, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

De Hugh Robert Cameron et autres, de Brandon, Manitoba, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Pioneers' Loan Company.*

De l'*Alberta and British Columbia Railway Company,* par son avocat, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'avancement de sa voie ferrée.

De la compagnie dite *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi qui amende sa charte en retranchant et en modifiant certains articles pour les remplacer par d'autres, et

De la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi qui amende sa charte en retranchant et en modifiant certains articles pour les remplacer par d'autres.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 23 novembre 1909, pour la production de copies des chartes accordées depuis le 1er juin 1909, par le secrétaire d'Etat, par lettres patentes en vertu de la Loi des compagnies, chapitre 79 des Statuts revisés, 1906 (*a*) constituant en corporation une compagnie avec pouvoir de développer, produire, distribuer ou utiliser des forces d'eau motrices, pour quelque objet quelconque; ou avec le pouvoir de produire, distribuer et utiliser l'électricité, de quelque manière que ce soit, soit directement ou par transformation en chaleur, lumière, ou autre énergie; ou (*b*) conférant ces pouvoirs à toute compagnie déjà constituée en corporation.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 120.*)

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Farrell a été introduit entre l'honorable M. McGregor et l'honorable M. Comeau.

L'honorable M. Farrell a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.
Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

GREY.

[L.S.].

EDOUARD VII, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable Edward Matthew Farrell, de la cité de Liverpool, dans Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada;

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenue en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et très-bien-aimé cousin et conseiller le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc.; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,
CHAS MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Farrell s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Farrell, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 1er mars 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement à la pétition de John Green, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, boucher, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ida Haffner Green, de la dite cité de Kingston, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le jeudi, dixième jour de mars courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Elmore Walker Scott, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel ».

(*En comité*).

Il a été proposé que le paragraphe 3 suivant soit ajouté aux amendements déjà adoptés:—

« 3. Nulle action ni poursuite pour une contravention au présent article ne peut être prise ou intentée, en quelque endroit du Canada à moins et tant qu'un arrêté n'ait été rendu par le Gouverneur en conseil déclarant que cet article est en vigueur dans cette partie du Canada.»

Il a été de plus proposé en amendement que les mots suivants soient ajoutés au paragraphe 3, après le dernier mot « Canada »:—

« tout tel arrêté peut être amendé, révoqué ou renouvelé, à toute époque, en totalité ou en partie, par un arrêté en conseil ultérieur.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été alors posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé que le paragraphe 4 suivant soit ajouté:—

« 4. Nulle poursuite ne peut être intentée, sous l'empire du présent article, à moins qu'elle ne soit commencée sur la déclaration ou la plainte d'un gérant ou directeur d'une compagnie minière, ou sur la déclaration ou la plainte de quelque personne y autorisée par une compagnie minière ou le gérant ou directeur de cette compagnie, ou avec l'autorisation du procureur général de la province dans laquelle l'infraction est supposée avoir été commise, ou par le propriétaire ou propriétaire partiel d'une mine, qui déclare sous serment croire que de la roche, du minerai ou autres substances semblables à celles mentionnées au présent article, ont été volées ou frauduleusement enlevées de la mine.»

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a été alors proposé que l'article 424*b* du dit bill soit retranché.

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*d*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa Rideau Valley and Brockville Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (GG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Morrisburg Ferry and Dock Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Beith, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat ».

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier ».

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Y) intitulé: « Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908 ».

(*En comité*).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (II) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à James Albert Green », ayant été lu,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (83) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (P) intitulé: « Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary Maxwell », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (O) intitulé: « Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin McArthur », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, le 28 février 1910.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions en obtention des bills suivants:—

Bill O (No 140) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin McArthur ».

Bill P (No 144) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary Maxwell ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (33) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Mortgage Company of Canada* », et informer cette Chambre que le Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Robertson a présenté au Sénat un bill (OO) intitulé: « Loi pour faire droit à Elmore Walker Scott ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 2 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Lougheed,	Power,
Beith,	David,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Béique,	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Ratz,
Belcourt,	De Veber,	MacKeen,	Riley,
Bostock,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Farrell,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McLaren,	Shehyn,
Casgrain,	Forget,	McMillan,	Talbot,
Chevrier,	Frost,	McMullen,	Tessier,
Choquette,	Gibson,	McSweeney,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Comeau,	Godbout,	Montplaisir,	Wilson,
Costigan,	Jaffray,	Owens,	Wood,
Cox.	King,	Poirier,	Yeo,
	Kirchhoffer,		Young.
	Landry,		
	Legris,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Frost:—De M. Edgar, président, et autres, du Conseil national des femmes du Canada.

Par l'honorable M. Watson:—De Hugh Robert Cameron et autres, de Brandon, Manitoba.

Par l'honorable M. Beith:—De A. Keake et autres, de Weston.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 24 février 1910, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba au sujet de l'extension des limites de la province du Manitoba, depuis la résolution adoptée par la Chambre des Communes le 13 juillet 1908.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 123).

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: « Loi concernant la *Northern Empire Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (DD) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Wayburn Security Bank* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 23.—Après « vigueur » insérer: « sauf en ce qui regarde le commerce d'assurance des titres, tel que décrit à l'alinéa (*h*) de l'article 5 du dit chapitre ».

Est retranché le paragraphe 2 et remplacé par le suivant:—

« 2. Sont abrogées les parties suivantes du dit chapitre:—

l'alinéa (*h*) de l'article 5;

l'article 15;

les mots « indépendamment de ce qui appartient exclusivement à son commerce d'assurance des titres », dans les septième et huitième lignes de l'article 16.

l'article 18.

Page 1, ligne 26.—Après « 163 » retrancher « et » et insérer « tel que modifié ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 1er mars 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Relativement à la pétition de James Thornburn Brownridge, du canton de Trafalgar, dans le comté de Halton, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Emma Brownridge, présentement de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, acompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le jeudi, dixième jour de mars courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
MERCREDI, 2 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation des bills privés au Sénat qui expire demain soit prolongé jusqu'à la fin de la session.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
MERCREDI, 2 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes:—

De Hugh Robert Cameron et autres, de Brandon, Manitoba, par son avocat, demandant la permission de présenter une pétition pour être constitués en corporation sous le nom de *The Pioneers' Loan Company;* et

De l'*Alberta and British Columbia Railway Company,* par son avocat, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

Votre comité recommande que nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, des raisons valables ayant été données pour expliquer le retard dans ces deux cas-ci, il soit permis aux pétitionnaires de présenter leurs pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
MERCREDI, 2 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Montreal Central Terminal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise et ratifie des conventions faites avec des compagnies de chemin de fer, de lumière, de chaleur, de force motrice, de télégraphe, de téléphones avec des municipalités, etc., et qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de ses travaux;

D'Isaïe Préfontaine et autres, de la cité de Montréal, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec;

De la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex, demandant une loi qui augmente ses pouvoirs d'emprunt, l'autorise à acquérir des navires à vapeur et autres, à exercer des opérations d'agents expéditeurs, etc., proroge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer et change la date de l'assemblée annuelle; et

D'Arthur T. Genest et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les contituant en corporation sous le nom de *The Gatineau and Ungava Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
MERCREDI, 2 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de la Banque de la Puissance, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une nouvelle division des actions de son capital et d'en changer le montant;

De John Boyd et autres, de la cité de Montréal, demandant une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Insurance Company of Canada*; et

De la *Dominion Atlantic Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de la division North-Mountain de son chemin de fer, et il a constaté que les avis exigés par la règle 107, n'ont pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins votre comité recommande de suspendre cette règle, parce que les comités auxquels ces bills seront renvoyés, pourront voir à ce que personne ne souffre de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (PP) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Catholic Episcopal Corporation of Temiskaming* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain a présenté au Sénat un bill (QQ) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Insurance Company of Canada* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable Sir Richard Scott, a présenté au Sénat un bill (RR) intitulé: « Loi concernant la Banque de la Puissance ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain, et que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production de toute correspondance entre l'agent actuel d'immigration à Québec et ses supérieurs du département de l'Intérieur au sujet de la mise à la retraite, de la destitution, ou de la promotion des officiers sous son contrôle, ou de l'augmentation ou de la diminution de leurs salaires ou traitement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production du rapport que l'agent d'immigration à Québec a fait au gouvernement sur les irrégularités par lui commises au sujet du paiement de sommes qui n'étaient pas dues à certains employés pour des absences variant de quarante à quarante-cinq jours depuis le 1er jour de janvier 1909 jusqu'au 15 avril de la même année.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (JJ) intitulé: Loi pour faire droit à James Albert Green », ayant été lu,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Albert Green, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », ayant été lu,

L'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le dixième jour de mars courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et l'Inspection des substances alimentaires, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (KK) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (MM) intitulé: « Loi pour faire droit à Cecilia Marie Pringle », ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (NN) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Ann Reed », ayant été lu,

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (118) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 3 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	De Veber,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Beith,	Domville,	MacKay (Alma),	Ratz,
Béique,	Douglas,	MacKeen,	Riley,
Belcourt,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bostock,	Ellis,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	Farrell,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Fiset,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McLaren,	Shehyn,
Casgrain,	Frost,	McMillan,	Talbot,
Chevrier,	Gibson,	McMullen,	Tessier,
Choquette,	Gillmor,	McSweeney,	Thibaudeau,
Cloran,	Godbout,	Mitchell,	Thompson,
Comeau,	Jaffray,	Montplaisir,	Watson,
Costigan,	King,	Owens,	Wilson,
Cox,	Kirchhoffer,	Poirier,	Wood,
Dandurand,	Landry,	Power,	Yeo,
David,	Legris,		Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—De *J. E. Snetsinger & Company* et autres, de Cornwall, et de J. Black et autres, de Strathcona.

Par l'honorable M. Watson:—De la *British Northwestern Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Gibson:—De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Par l'honorable M. Edwards:—De G. D. Condie et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Clinton T. Roe, de la cité de New-York, et d'autres, de la province du Nouveau-Brunswick, demandant la permission de présenter une pétition à l'appui de leur pétition en obtention d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Buctouche Railway and Transportation Company*, et

De D. Downes, de Hazel-Cliff, et de James B. Boros et autres, demandant que le Code criminel soit amendé de manière à définir clairement l'illégalité des paris de courses, etc., etc.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (113) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord », a fait rapport qu'il avait

examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé: « Loi concernant la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (107) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 45.—Après « vue » insérer ce qui suit comme article 11:—

« 11. La compagnie ne peut construire ses lignes ni les mettre en service sur ou sous un chemin ou autre endroit public, sans avoir, au préalable, obtenu le consentement, exprimé par règlement, des municipalités dont relève ce chemin ou cet endroit public, aux conditions dont il sera convenu avec ces municipalités.»

Page 3, ligne 1.—Changer le numéro de l'article de « 11 » à « 12 ».

Page 3, ligne 13.—Changer le numéro de l'article de « 12 » à « 13 ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

A l'article 1 substituer le suivant:—

« 1. La Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada (ci-après appelée « la compagnie ») peut acquérir, posséder, garantir, engager, vendre ou autrement aliéner les actions du capital, obligations, débentures ou autres valeurs émises par quelqu'une des compagnies nommées dans l'annexe à la présente loi, et, à cette fin, elle peut utiliser les fonds de la compagnie; et sur acquisition de ces actions, obligations, débentures ou autres valeurs, elle peut exercer tous les pouvoirs des porteurs et recevoir et distribuer tous dividendes ou l'intérêt payé sur elles.

« 2. La présente loi peut être citée comme « Loi du Grand-Tronc, 1910 ».

Annexe.

(1) La *Ottawa Terminals Railway Company,* constituée en corporation par le chapitre 117 des lois du Canada, 1907.

(2) La Compagnie du chemin de fer de Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve, constituée en corporation par le chapitre 99 des lois de la province de Québec, 1909.

(3) *The Grand Trunk Pacific Terminal Elevator Company, Limited,* constituée en corporation par lettres patentes en vertu des dispositions de l'« Acte des compagnies, 1902 ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (110) intitulé: Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Après « 3 » insérer: « Subordonnément au consentement des porteurs de toutes obligations non rachetées ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Cloran a présenté au Sénat un bill (SS) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Québec* (Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec) ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Il a alors été demandé par deux sénateurs, l'honorable M. Landry et l'honorable M. Montplaisir,

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 115 du Sénat.

L'honorable M. Cloran a présenté au Sénat un bill (TT) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Gatineau and Ungava Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. McHugh, pour l'honorable M. Ross (Middlesex), a présenté au Sénat un bill (UU) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (VV) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain; que les règles 24 (*a*) et 119 soient suspendues relativement au dit bill, et qu'un avis de vingt-quatre heures soit considéré suffisant pour que le dit bill soit pris en considération par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: « Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908 », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Jaffray, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que les mots suivants soient ajoutés à la motion: « mais qu'il soit amendé en ajoutant ce qui suit comme article 10:—

« 10. Dans l'achat des rentes viagères, sous l'empire de la présente loi il ne sera fait aucune différence quant au prix en faveur de l'un ou l'autre sexe.»

Avec la permission du Sénat:

La dite motion en amendement a été retirée.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: «Loi concernant la *Northern Empire Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DD) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Wayburn Security Bank* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (MM) intitulé: « Loi pour faire droit à Cecilia Marie Pringle », ayant été lu,

L'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecilia Marie Pringle, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (NN) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Ann Reed », ayant été lu,

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Ann Reed, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, seizième jour de mars courant.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Herbert Victor Fleming, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, seizième jour de mars courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (LL) intitulé: « Loi pour faire droit à Alexander Augustus Barthelmes », ayant été lu,

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:
Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.
L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier ».

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
Il fut proposé de substituer ce qui suit à l'article 1:—
« 1. Le paragraphe (*c*) de l'article 20 de la Loi de la cour de l'Echiquier, chapitre 140, Statuts Revisés, 1906, est abrogé et remplacé par ce qui suit:—
« Toute réclamation contre la Couronne provenant de la mort de quelqu'un ou de blessures à la personne ou de dommages à la propriété, lorsque cette mort, ces blessures ou ces dommages sont dues à une cause survenue sur ou occasionnée par un ouvrage public, et résultent de la négligence de quelque employé ou serviteur de la Couronne pendant qu'il agissait dans l'exercice de ses fonctions ou de son emploi.»
Ce qui, cependant, n'a pas été accepté.
L'article 1 a été retranché et remplacé par le suivant:—
« 1. L'article 20 de la Loi de la cour de l'Echiquier, est modifié, en y ajoutant ce qui suit comme paragraphe (*f*):—
« (*f*) Toute réclamation contre la Couronne provenant de la mort de quelqu'un, ou de blessures à la personne, ou de dommages à la propriété causés par la négligence de quelque employé ou serviteur de la Couronne pendant qu'il agissait dans l'exercice de ses fonctions ou de son emploi, sur, dans ou près la construction, l'entretien ou la mise en service du chemin de fer Intercolonial ou du chemin de fer de l'Etat sur l'Ile-du-Prince-Edouard.»
L'article 2 a été retranché.
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Watson a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.
Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier.
Avec la permission du Sénat:
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*d*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (II) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables ».

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 4 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Cartwright,
(Sir Richard),
Casgrain,
Chevrier,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
Cox,
Dandurand,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Macdonald
(Victoria),
MacKeen,
McDonald
(Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Scott
(Sir Richard, chev.),
Shehyn,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De M. Edgar, président, et autres, du Conseil national des femmes du Canada, demandant que la Loi des rentes viagères soit amendée en mettant les conditions des rentes viagères par les femmes sur le même pied que celles accordées maintenant aux hommes.

De Hugh Robert Cameron et autres, de Brandon, Manitoba, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Pioneers Loan Company*, et

De A. Keake et autres, de Weston, demandant que le Code criminel soit modifié de manière à protéger la société et la morale en Canada contre l'adultère.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 22 février 1910, pour la production des états comparatifs pour les années 1907-1908 et 1909, de l'huile de pétrole brute importée en Canada, et les valeurs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 131*).

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Improved Paper Machinery Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 4 mars 1910.

Le comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood », a examiné de nouveau le dit bill et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'a pas été prouvé parce qu'il n'a pas été établi qu'il y ait eu fabrication en Canada et qu'il n'y a pas eu de raisons suffisantes pour expliquer pourquoi les droits n'ont pas été payés.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: « Loi concernant la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (LL) intitulé: « Loi pour faire droit à Alexander Augustus Barthelmes », ayant été lu,

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cett Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alexander Augustus Barthelmes, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (QQ) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Insurance Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Watson, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (RR) intitulé: « Loi concernant la Banque de la Puissance », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (118) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (110) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (EE) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 8 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Béique,	Dessaulles,	MacKeen,	Ratz,
Beith,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Riley,
Belcourt,	Domville,	McGregor,	Robertson,
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Ellis,	McLaren,	Roy,
Cartwright (Sir Richard),	Farrell,	McMillan,	Scott (Sir Richard, chev.),
Chevrier,	Fiset,	McMullen,	Talbot,
Choquette,	Gibson,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Gillmor,	Miller,	Thibaudeau,
Comeau,	Godbout,	Mitchell,	Thompson,
Costigan,	King,	Montplaisir,	Watson,
Cox,	Kirchhoffer,	Owens,	Wilson,
Dandurand,	Landry,	Poirier,	Wood,
David,	Legris,	Power,	Yeo,
	Lougheed,		Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:—D'Alexander J. Miller et autres, de Pembroke, et d'autres lieux, par leur avocat, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Alberta, Peace River and Eastern River Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *British Northwestern Fire Insurance Company,* demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour être constituée en corporation par le Parlement fédéral.

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour l'adoption d'une loi relative à l'acquisition des actions de la compagnie par la cité de Guelph, et à d'autres fins, et

De George D. Condie et autres, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour leur constitution en corporation sous le nom de *St. Lawrence and Ungava Railway Company.*

L'honorable M. Landry a attiré l'attention de la Chambre et du gouvernement sur les faits suivants:—

Le 25 février dernier au château Frontenac, dans la cité de Québec, dans la province de Québec, l'honorable juge Longley donnait aux membres du *Canadian Club* de cette cité une conférence sur l'indépendance du Canada.

The keynote of his speech was independence, disait le *Quebec Morning Chronicle* du lendemain, qui a rapporté *in extenso* la conférence en question. Voici ses paroles:—

« Voici la question. Est-ce que des hommes comme ceux qu'ils voyaient devant lui allaient se contenter d'occuper une position secondaire. Il ne réclamait pas une rupture immédiate de leurs relations avec l'Empire. Mais eux ne devaient-ils pas se préparer, tôt ou tard, une situation nationale et développer chez eux le fier sentiment du canadianisme. En temps cette question dominerait toutes les autres. On ne peut pas endurer indéfiniment d'être appelé des colonistes. Quand la population aura atteint le chiffre de 50,000,000 croit-on vraiment que l'Angleterre continuera à nous envoyer un Gouverneur général, et resterons-nous sous la dépendance d'un pays moins populeux. Quand le Canada sera plus fort, sa place sera au milieu des nations. Si nous devons rester unis à l'Angleterre, mettons-nous avec elle sur un pied d'égalité. Il espère que s'il ne peut lui-même contempler ce spectacle ses enfants du moins verront le jour où le Canada sera reconnu comme une nation.»

Et il a demandé:—

. .

M. Longley, qui a exprimé cette opinion à Québec, est-il juge de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse?

A-t-il obtenu un congé d'absence et du gouvernement la permission de faire une telle propagande en faveur de la rupture du lien colonial?

Quand le gouvernement lui aurait-il accordé semblable permission et congé d'absence?

Pour combien de temps?

Si le gouvernement répudie toute complicité de sa part dans les faits et gestes de l'honorable juge, est-ce son intention de demander au savant juge de mettre une sourdine à son zèle, en s'abstenant, à l'avenir, de traiter *coram populo* de ces questions brûlantes, car l'hermine qu'il porte peut donner à ses paroles un prestige d'emprunt et induire un grand nombre dans une grave erreur?

Débat.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé:

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des sénateurs suivants, savoir: Son Honneur le Président, l'honorable Sir Mackenzie Bowell, les honorables messieurs Power, Dandurand, Lougheed, Ross (Middlesex), McMillan, Robertson, Wilson, De Veber et le proposant, chargé de faire une enquête et un rapport sur l'état hygiénique des chambres, des corridors et de la salle du Sénat, et de se faire aider d'un expert en hygiène qu'ils pourront croire prudent de consulter; que la question du mode de chauffage soit par eux prise en considération afin d'établir s'il pourrait être amélioré par la substitution d'un système plus moderne que celui vieux et hors de date actuellement en usage dans l'édifice.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division,

Résolue dans la négative.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport

à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Après « différente », insérer « Département signifie le département des assurances constitué par la présente loi ».

Page 3, ligne 19.—Après « effraction », insérer le paragraphe suivant:—

« Assurance contre l'explosion » signifie l'assurance contre les dommages aux propriétés de toute sorte causés par l'explosion du gaz naturel ou autre ».

Page 3, ligne 46.—Retrancher les mots « signifie et ».

Page 3, ligne 51.—Retrancher les mots « contre les risques de mer ».

Page 3, ligne 52.—Retrancher les mots « qui fait » et insérer « autorisée à faire ».

Page 3, ligne 52.—Après « Canada », retrancher « des » et insérer « les dites ».

Page 3, ligne 53.—Retrancher les mots « d'assurance contre les risques de mer ».

Page 3, ligne 53.—Après « ni » insérer ce qui suit comme paragraphe 2:—

« 2. Sauf comme il est ci-après prévu, ces dispositions s'appliquent—».

Page 4, ligne 23.—Après « loi », insérer ce qui suit comme paragraphe 3:—

« 3. Après l'adoption de la présente loi, les autorisations pour l'exercice des opérations d'assurance sur la marine intérieure deviendront inefficaces et nulles et, dans la suite, nulle compagnie ne sera tenue d'obtenir une autorisation pour exercer cette branche d'assurance, nonobstant toute disposition contraire de sa loi constitutive.»

Page 5, ligne 10.—A l'article 4 substituer le suivant:—

« 4. En Canada, sauf autres dispositions de la présente loi, nulle compagnie, ni assureurs ni autre personne ne peuvent solliciter ni se charger de risques, ni émettre ou délivrer un reçu ou une police d'assurance de , ni consentir d'annuités ou de rentes viagères sur une ou plusieurs têtes, ni percevoir ou recevoir de primes, ni inspecter un risque, ni établir une perte, ni se livrer à aucune opération d'assurance, ni commencer ni continuer d'action ou procédure, ni produire de demande de créance, dans le cas de faillite, à la suite d'opération de cette nature, à moins que cela ne soit fait par une compagnie ou des assureurs ayant une autorisation du ministre, ou en leur nom.»

Page 6, ligne 22.—Après le mot « l'incendie », insérer les mots « l'assurance contre l'explosion ».

Page 6, ligne 23.—Après « tornades », retrancher les mots « l'assurance contre la navigation intérieure ».

Page 7, ligne 12.—Après « attributions », insérer « plus grandes ».

Page 7, ligne 13.—Retrancher le mot « et », et commencer ce qui suit comme paragraphe 1:—

Page 7, ligne 37.—Après « essentiel », insérer « ou » et ajouter ce qui suit comme paragraphe 2:—

« 2. Qui est une compagnie subsidiaire d'une compagnie dûment autorisée en vertu de la présente loi, et dont les contrats d'assurance sont garantis par la compagnie dont elle est subsidiaire, cette dernière étant aussi responsable de tous les engagements de toute sorte de cette compagnie subsidiaire.»

Page 8, ligne 4.—Retrancher tous les mots depuis « mentionnée » jusqu'à la fin de l'article et y substituer ce qui suit:—

« Au sous-alinéa (*b*) de l'alinéa (2) du paragraphe 1 de l'article 3 de la présente loi, sans égard aux attributions plus grandes de cette compagnie d'après sa charte, une autorisation permettant l'exploitation d'une seule des catégories d'assurances autorisées par la charte ou la loi constitutive de cette compagnie, ou, si l'autorisation a pour objet plusieurs genres d'assurance, l'exploitation de classes de risques qui, selon les dispositions de l'article 8 de la présente loi, peuvent être combinées.»

Page 8, ligne 26.—Retrancher les mots « d'assurance sur la navigation intérieure » et insérer « d'assurance contre l'explosion ».

Page 9, ligne 50.—Après « manque », retrancher les mots « de le faire », et insérer les mots « de combler ce déficit (jusqu'à la date où elle le comble) ».

Page 11, ligne 13.—Après « au », retrancher les mots « bureau du surintendant », et insérer « département ».

Page 13, ligne 15.—Après « Pour », retrancher « les » et insérer « ces ».

Page 13, ligne 19.—Retrancher les mots « du bureau du surintendant » et insérer « département ».

Page 13, ligne 25.—Après « au », retrancher « bureau du surintendant », et insérer « département ».

Page 13, ligne 48.—Après « au », retrancher « bureau du surintendant », et insérer « département ».

Page 14, ligne 9.—Retrancher les mots « ou sur la marine intérieure ».

Page 14, ligne 12.—Après « vie », insérer « ou ». Après « l'incendie », retrancher les mots « ou sur la navigation intérieure ».

Page 14, ligne 29.—Après « particulier », retrancher tous les mots jusqu'à la fin du paragraphe 8 de l'article 31.

Page 15, ligne 8.—Après « au », retrancher les mots « bureau du surintendant des assurances », et insérer « département ».

Page 15, ligne 14.—Après « au », retrancher les mots « bureau du surintendant », et insérer « département ».

Page 16, ligne 10.—Retrancher l'article 36.

Page 16, ligne 38.—Après « opérations », insérer ce qui suit comme paragraphe 3:—

3. La division du service civil par laquelle sont administrées les dispositions de la présente loi est connue sous le nom de département des Assurances.»

Page 18, ligne 7.—Après « industrie », insérer ce qui suit: « Le surintendant peut, cependant, donner une autorisation modifiée ou conditionnelle, nécessaire pour la protection des porteurs de polices ».

Page 18, lignes 24 et 25.—Depuis « janvier », retrancher tous les mots jusqu'à « mil », ligne 27.

Page 19, ligne 21.—Après « populaire », insérer: « de la nature dont il est spécialement question dans ce paragraphe ».

Page 20, ligne 40.—Après « du », retrancher les mots « bureau du surintendant », et insérer « département ».

Page 22, ligne 24.—Après « traité », retrancher tous les mots jusqu'à « Cet », ligne 29, et insérer ce qui suit: « y compris un rapport par un actuaire indépendant doit en être signifié aux actionnaires et aux porteurs de toutes les polices autres que les polices populaires de chaque compagnie. Mais, toutefois, le surintendant peut dispenser les intéressés de la signification de ces documents aux porteurs de polices de la compagnie réassurant ses risques ».

Page 22, ligne 39.—Après « demande » insérer « ; mais ce paragraphe ne s'applique à aucune compagnie qui émet des polices populaires ».

Page 22, ligne 47.—Après « compagnie », retrancher les mots « dont le capital n'est pas intact ».

Page 23, ligne 44.—Après « d'avance », retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

Page 24, ligne 7.—Après « rémunération », retrancher les mots jusqu'à la fin de l'article, et insérer ce qui suit: « à être reçues relativement à des primes, mais ces avances ne peuvent être portées comme actif dans le rapport annuel du surintendant, préparé pour le ministre ».

Page 24, ligne 12.—Retrancher l'article 55 et le remplacer par le suivant:—

« 55. Il ne peut être payé de traitement, d'indemnité ou d'émolument à aucun directeur d'une compagnie canadienne d'assurance sur la vie pour ses services comme tel directeur, à moins d'un vote des membres dans le cas d'une compagnie mutuelle, et

d'un vote des actionnaires et des membres, s'il en est, dans le cas d'une compagnie ayant un capital social. Il ne peut être payé de traitement, d'indemnité ou d'émolument à un fonctionnaire ou à un fiduciaire d'une pareille compagnie, à moins d'un vote des directeurs, non plus que de traitement, d'indemnité ou d'émolument s'élevant en une année à plus de cinq mille dollars, à un agent ou employé à moins que le contrat (s'il est fait après l'adoption de la présente loi) en vertu duquel ce montant devient payable, n'ait été approuvé par le conseil des directeurs.»

Page 24, ligne 22.—Après « fonctionnaires », insérer « ou » et après « fiduciaires», ligne 23, retrancher les mots « employés ou agents ».

Page 24, ligne 25.—Retrancher « dix » et insérer « cinq ».

Page 25, ligne 13.—Après « vigueur », retrancher les mots « de la présente loi », et insérer « du présent article ».

Page 25, lignes 19 et 20.—Après « vigueur », retrancher les mots « de la présente loi », et insérer « du présent article ».

Page 25, ligne 23.—Après « vigueur », retrancher les mots « de la présente loi », et insérer « du présent article ».

Page 25, ligne 28.—Après « vigueur », retrancher les mots « de la présente loi », et insérer « du présent article ».

Page 25, ligne 51.—Après « industrie », insérer les mots « ou garanties par une corporation municipale en Canada ».

Page 25, ligne 53.—Après « mortgage », insérer « ou une hypothèque ».

Page 26, ligne 6.—A l'alinéa (iii) substituer le suivant:—

« (iii) d'actions privilégiées de toute compagnie qui a régulièrement servi des dividendes sur pareilles actions ou sur ses actions ordinaires pendant les cinq ans au moins qui ont immédiatement précédé l'achat de ces actions privélégies, ou d'actions de toute compagnie qui sont garanties par une compagnie qui a régulièrement servi des dividendes sur ses actions privilégiées ou sur ses actions ordinaires pendant les cinq ans au moins qui ont précédé immédiatement l'achat de ces actions garanties; ou ».

Page 26, ligne 17.—Retrancher « vingt », et insérer « trente ».

Page 26, ligne 18.—Retrancher « vingt », et insérer « trente ».

Page 26, ligne 22.—Retrancher « ou ».

Page 26, ligne 26.—Après « bien-fond », insérer « par là ».

Page 26, ligne 45.—Retrancher le paragraphe 3 de l'article 59, et le remplacer par le suivant:—

« 3. Le conseil du Trésor peut autoriser une compagnie à accepter des bons, actions ou débentures ne répondant pas aux conditions requises par le présent article (*a*) en paiement total ou partiel de valeurs vendues par elle ,ou (*b*) obtenues en vertu d'un arrangement de bonne foi pour la réorganisation d'une compagnie dont les valeurs étaient antérieurement possédées par cette compagnie, ou pour la fusion, avec une autre compagnie, de la compagnie dont les valeurs étaient ainsi possédées.»

Page 26, ligne 55.—Après « fonds », insérer « et valeurs ».

Page 27, ligne 17.—Après « Canada », insérer ce qui suit: « Mais, cependant, dans le cas où il est nécessaire de transférer hors du Canada une portion de ces valeurs en vue de les échanger contre d'autres valeurs autorisées en vertu de la présente loi, ou pour quelque fin semblable, elles peuvent être confiées, pour la fin qu'on se propose, à une personne responsable résidant en dehors du Canada ».

Page 27, ligne 19.—Après le mot « elle », insérer: « et subordonnément à l'approbation du conseil du Trésor ».

Page 27, ligne 24.—Après « compagnie », insérer les mots: « mais rien dans la présente loi n'est censé interdire aux compagnies d'assurance de placer leur fonds en valeurs d'une nouvelle compagnie, tel que prévu à l'article 59 de la présente loi ».

Page 28, ligne 8.—Après « Canada », insérer ce qui suit: « mais la condition contenue dans le paragraphe 2 de l'article 60 de la présente loi s'applique à ces valeurs ».

Page 28, ligne 36.—Après « jugements », insérer les mots: « mais toute telle compagnie qui fait des affaires dans le Royaume-Uni peut, avec le consentement du conseil du Trésor, y acquérir et posséder les immeubles que ses directeurs jugent nécessaires pour l'usage de la succursale de la compagnie, ou pour l'expansion de ses opérations dans le dit Royaume-Uni; ».

Page 29, lignes 48 et 49.—Retrancher les mots « à l'office du surintendant », et insérer les mots « au département ».

Page 29, ligne 50.—Après « prévus », retrancher les mots jusqu'à « encourt », ligne 51 ».

Page 30, ligne 11.—Après « 70 », retrancher tous les mots de l'article jusqu'au mot « encourt », ligne 46, et insérer ce qui suit:—

« 70. Toute personne—

« (*a*) qui, en Canada, au nom ou de la part d'un ou de plusieurs assesseurs individuels, ou d'une compagnie d'assurance qui n'a pas reçu l'autorisation prévue par la présente loi à cet effet et encore en vigueur, sollicite ou accepte un risque, ou accorde une rente viagère, ou annonce ou fait des opérations d'assurance, ou commence ou continue une poursuite, action ou procédure, ou dépose une réclamation en faillite relativement à cette assurance, ou, agissant en qualité d'agent d'assurance, reçoit directement ou indirectement quelque rémunération d'une compagnie d'assurance britannique ou étrangère ou d'assureurs non autorisés; ou, sauf les dispositions de l'article 139 de la présente loi, émet ou délivre un reçu ou une police d'assurance, perçoit ou reçoit une prime, ou inspecte un risque, ou établit une réclamation; ou

« (*b*) qui, excepté sur des polices sur la vie délivrées à des personnes ne résidant pas au Canada à l'époque où elles ont été émises, perçoit une prime sur une police; et

« (2) tout directeur, gérant, agent ou autre officier d'une compagnie d'assurance sur la vie par cotisation assujétie aux dispositions de la partie II de la présente loi, et toute personne qui réalise quelque affaire d'assurance pour une pareille compagnie, qui met en circulation ou emploie une proposition d'assurance, une police, une circulaire ou une annonce sur laquelle ne sont pas imprimés les mots « système de cotisations » ou « *assessment system* », ainsi que prévu à la Partie II de la présente loi ».

Page 32, ligne 6.—Retrancher le paragraphe 4 de l'article 76.

Page 32, ligne 14.—Après « surintendant », insérer les mots « après le premier jour de janvier 1911 ».

Page 32, ligne 37.—Retrancher les mots depuis « compagnie » jusqu'à la fin du paragraphe 4, et insérer ce qui suit: « à moins que la compagnie, dans les quinze jours de l'avis de cette décision, ne fasse signifier au surintendant un avis de son intention d'en appeler, énonçant les motifs d'appel, et que, dans les quinze jours qui suivent, elle ne dépose son appel entre les mains du registraire de la dite cour et, avec due diligence, ne procède à son appel; en ce cas, l'action sur cette décision doit être suspendue jusqu'à ce que la cour ait rendu jugement ».

Page 33, ligne 34.—Retrancher le mot « les » et insérer les mots « cette portion des ».

Page 33, ligne 34.—Après « compagnie », insérer les mots « qui appartient aux actionnaires ».

Page 34, ligne 35.—Insérer ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 84:—

« 2. Cet article ne s'applique pas aux opérations d'assurance populaire ».

Page 35, ligne 11.—Retrancher les mots depuis « mêmes » jusqu'à « de », ligne 12.

Page 35, ligne 30.—Après « donner », retrancher les mots « quelque récompense ou autre », et insérer « un ».

Page 35, ligne 30.—Après « quelconque », retrancher les mots jusqu'à « non », ligne 31, et insérer les mots « devant être la nature d'une déduction de prime; ».

Page 36, ligne 14.—Retrancher les mots « de l'office du surintendant », et insérer « du département ».

Page 36, ligne 43.—Après « primes », insérer les mots « ou autrement si la compagnie accorde d'autres options ».

Page 39, ligne 6.—Après « loi », insérer les mots « ou selon toute autre formule qui peut être adoptée par le surintendant; ».

Page 40, ligne 15.—Après « moins », retrancher les mots « les deux cinquièmes », et insérer les mots « un tiers ».

Page 40, ligne 16.—Après « élire », insérer ce qui suit: « La compagnie peut, par le dit règlement, prescrire que tous les directeurs des deux catégories doivent être élus pour un, deux ou trois ans. Si le règlement fixe un terme d'office de deux ou trois ans, il peut aussi prescrire (*a*) que le terme d'office doit être ininterompu pour tous les directeurs des deux catégories, ou (*b*) qu'une certaine proportion des directeurs, au moins un tiers, de chaque catégorie, doit se retirer chaque année.»

Page 40, ligne 19.—Retrancher « seize » et insérer « quinze ».

Page 40, ligne 20.—Retrancher les mots « resteront en charge une année, mais ».

Page 40, ligne 47.—Retrancher les mots depuis « présente » jusqu'à « à », ligne 48.

Page 40, ligne 50.—Après « actionnaires », insérer ce qui suit: « Pourvu, toutefois que, dans le cas de liquidation de la compagnie, le porteur de police, en sa qualité de membre, n'ait pas le droit de participer à la distribution de l'actif, ni ne soit sujet à être placé sur la liste des contributeurs.»

Page 41, ligne 8.—Retrancher le paragraphe 11, et le remplacer par le suivant:—

« 11. La compagnie doit avoir chaque année une date déterminée pour son assemblée annuelle et cette date doit être imprimée en gros caractères sur chaque reçu de renouvellement délivré par la compagnie, et avis régulier doit aussi être donné au moins quinze jours avant l'assemblée dans deux journaux ou plus publiés à ou près le siège de la compagnie.»

Page 41, ligne 23.—Retrancher le paragraphe 13 et le remplacer par le suivant:—

« 13. Tout fondé de pouvoirs représentant un actionnaire doit être lui-même actionnaire et avoir droit de vote, et une procuration n'est valide que si elle a été signée, scellée et délivrée dans les trois mois qui ont précédé l'assemblée où il est question de l'utiliser et si elle a été remise au secrétaire de la compagnie au moins dix jours avant l'assemblée, et elle ne peut servir qu'à cette assemblée ou à la reprise de cette assemblée après ajournement. Elle peut être révoquée en tout temps avant cette assemblée.»

Page 41, ligne 30.—Retrancher le paragraphe 14.

Page 44, lignes 8, 12 et 24.—Retrancher les mots « à l'office du surintendant » et les remplacer par les mots « au département ».

Page 44, ligne 46.—Retrancher tous les mots depuis « égard » jusqu'à « jusqu'au », ligne 51.

Page 45, ligne 10.—Retrancher les mots « d'après le ministre ».

Page 45, lignes 15 et 16.—Retrancher les mots « un droit », et insérer les mots:—

« le droit qu'il juge suffisant pour compenser les services rendus à la compagnie, mais qui, cependant, ne doit pas dépasser ».

Page 45, ligne 18.—Après « ministre », insérer ce qui suit:—

« Au cas où il paraîtrait, d'après les renseignements ainsi fournis, que la prime nette, calculée sur la base de la table dite *British Offices Life Tables,* 1893, Om (5), et un taux d'intérêt de trois et demi pour cent, ainsi que deux et demi pour cent pour dépenses courantes dépasse les primes recevables à l'égard de toutes polices délivrées après le premier jour de janvier mil neuf cent onze, la compagnie sera débitée, comme d'une obligation distincte, de la valeur d'une rente viagère dont le montant sera égal à cet excédant.»

Page 49.—Dans le titre, partie III.—Retrancher les mots « et sur la navigation intérieure ».

Page 49, ligne 2.—Retrancher les mots « et sur la navigation intérieure ».

Page 49, ligne 3.—Retrancher les mots « à la fois ».

Page 49, ligne 4.—Après « l'incendie », retrancher tous les mots jusqu'à « eu », ligne 6.

Page 49, ligne 7.—Retrancher les mots « ou sur la navigation intérieure ».

Page 52, lignes 30 et 31.—Retancher les mots « la loi des assurances », et insérer les mots « la présente loi ».

Page 52, lignes 39 et 40.—Retrancher les mots « de l'office du surintendant » et insérer les mots « du département ».

Page 52, ligne 45.—Retrancher l'article 139 et le remplacer par le suivant:—

« 139. Nonobstant les dispositions de la présente loi, toute personne peut faire assurer des biens situés en Canada par une compagnie britannique ou étrangère non autorisée, ou par des assureurs britanniques ou étrangers non autorisés et peut aussi faire assurer ces biens par des personnes qui s'assurent réciproquement en vue de protection seulement et non de profit; et tous biens assurés ou à être assurés sous l'empire du présent article peuvent être inspectés, et toute perte subie à l'égard de ces biens réglée; pourvu que cette assurance soit effectuée en dehors du Canada, sans aucune sollicitation, soit directement, soit indirectement, de la part de la compagnie, des assureurs ou des personnes qui ont effectué l'assurance.

« (2) Toute personne assurant ainsi des biens situés en Canada, doit fournir au surintendant une déclaration où se trouvent mentionnés les lieux ou sont situés les biens et une brève description des biens assurés, le montant de l'assurance, et s'ils sont assurés par Lloyds, ou autre association semblable, ou par des assureurs mutuels, réciproques ou autres,—laquelle déclaration doit être adressée et expédiée au surintendant, sous pli recommandé, au plus tard le premier jour de mars de chaque année, pour l'année expirée le trente et unième jour de décembre précédent.

« (3) Des formules en blanc pour ces déclarations seront fournies par le surintendant.

« (4) L'omission, de la part de l'assuré, de se conformer aux injonctions portées au paragraphe 2 du présent article, rend cet assuré passible d'une amende de dix dollars pour chaque jour que se continue cette omission, recouvrable et applicable en la manière prévue au paragraphe 2 de l'article 69 de la présente loi.»

Page 54.—Dans le titre de la partie IV, après « vie », insérer « ou » et retrancher les mots « sur la navigation intérieure ».

Page 54, ligne 6.—Après « vie », insérer « ou » et retrancher les mots « ou sur la navigation intérieure », pages 6 et 7.

Page 57, ligne 9.—Après « plus », retrancher « seize » et insérer « quinze ».

Page 57, ligne 12.—Après « première », insérer « et à la deuxième ». Après « annuelle », retrancher les mots « et à chaque assemblée annuelle subséquente ».

Page 57, ligne 16.—Retrancher le mot « pareille ».

Page 57, ligne 23.—Après « moins », retrancher les mots « les deux cinquièmes » et insérer les mots « un tiers ».

Page 57 ,ligne 24.—Après « élire », insérer ce qui suit:—

« La compagnie peut, par le dit règlement, prescrire que tous les directeurs, des deux catégories, doivent être élus pour une, deux ou trois années. Si le règlement prescrit un terme d'office de deux ou trois années, il peut aussi prescrire que (*a*) le terme d'office doit être ininterrompu pour tous les directeurs des deux catégories, ou que (*b*) un certain nombre d'entre eux, au moins le tiers, de chaque catégorie, doivent se retirer chaque année.»

Page 57, ligne 27.—Retrancher « seize » et insérer « quinze ».

Page 57, ligne 28.—Retrancher les mots « resteront en charge une année, mais ».

Page 58, ligne 2.—Après « présente », insérer les mots « et de voter », et retrancher les mots jusqu'à « a », ligne 3.

Page 58, ligne 6.—Après « actionnaires », insérer ce qui suit:—

« Pourvu, toutefois que, dans le cas de liquidation de la compagnie, le porteur de police, en sa qualité de membre, n'ait pas le droit de participer à la distribution de l'actif, ni ne soit sujet à être placé sur la liste des contributeurs.»

Page 58, ligne 23.—Retrancher le paragraphe (*m*) et le remplacer par le suivant:—

« (*m*) La compagnie doit avoir chaque année une date déterminée pour son assemblée annuelle et cette date doit être imprimée en gros caractères sur chaque reçu de renouvellement délivré par la compagnie, et avis régulier doit aussi être donné au moins quinze jours avant l'assemblée dans deux journaux ou plus publiés à ou près le siège de la compagnie.»

Page 58, ligne 43.—Retrancher le paragraphe (*o*) et le remplacer par le suivant:—

« (*o*) Tout fondé de pouvoirs représentant un actionnaire doit lui-même être un actionnaire et avoir droit de vote, et une procuration n'est valide que si elle a été signée, scellée et délivrée dans les trois mois de la date de l'assemblée où il est question de l'utiliser et si elle a été remise au secrétaire de la compagnie au moins dix jours avant l'assemblée, et elle ne peut servir qu'à cette assemblée ou à la reprise de cette assemblée après ajournement. Elle peut être révoquée en tout temps avant cette assemblée.»

Page 59, ligne 1.—Retrancher le paragraphe (*p*).

Page 60, ligne 30.—Retrancher l'article 155 et le remplacer par le suivant:—

« 155. Il ne peut être payé de traitement, d'indemnité ou d'émolument à aucun directeur d'une compagnie d'assurance canadienne, pour ses services en sa qualité de directeur, à moins que ce paiement n'ait été autorisé, dans le cas d'une compagnie mutuelle, par un vote des membres, et dans le cas d'une compagnie possédant un capital-actions, par un vote des actionnaires ou autres membres, s'il en est. Il ne peut être payé de traitement, d'indemnité ou d'émolument à un fonctionnaire ou à un fiduciaire de pareille compagnie à moins que ce paiement n'ait été autorisé par un vote des directeurs, non plus que de traitement, d'indemnité ou d'émolument s'élevant en une année à plus de cinq mille dollars à un agent ou employé, à moins que le contrat en vertu duquel ce montant est payable n'ait été préalablement approuvé par le conseil de direction.»

Page 63, ligne 39.—Retancher les mots « vingt-quatre heures » et insérer « cinq jours ».

Page 64, ligne 11.—Retrancher les mots « vingt-quatre heures » et insérer « cinq jours ».

Page 66, ligne 3.—Après « actionnaires », insérer les mots: « ; le montant doit en être déterminé par le pourcentage sur le capital-actions, ou déterminé en masse et indiqué à la face de la fomule du contrat de souscription au capital ».

Page 67.—Retrancher la partie VI et la remplacer par ce qui suit:—

« PARTIE VI.

« AMENDES POUR CONTRAVENTIONS NON AUTREMENT PRÉVUES.

« 187. Toute compagnie ou personne qui fait, fait faire ou permet de faire toute matière, tout acte ou toute chose contraire à quelqu'une des dispositions de la présente loi, ou aux ordres et instructions du Gouverneur en conseil, du ministre ou du surintendant, rendus en vertu de cette loi, ou omet de faire toute matière, tout acte ou toute chose que cette compagnie ou personne est tenue d faire elle-même ou en son nom sous l'empire de la présente loi, est, dans le cas où aucune pénalité n'est prévue en la présente loi pour tel acte ou telle omission, passible pour chaque telle contravention, d'une amende d'au moins vingt dollars et d'au plus cinq mille dollars, à la discrétion du tribunal devant lequel cette amende est recouvrable.

« (2) Cette compagnie ou personne est aussi, en sus de cette pénalité, responsable envers toute personne, pour tous dommages résultant de cette matière, de cet acte ou de cette chose, ou causés par cette omission.

(3) Toutes ces amendes sont recouvrables et exécutoires avec dépens, sur poursuite au nom de Sa Majesté, instituée par le Procureur général du Canada, et sont, une fois recouvrées, appliquées au défrai du département.»

Page 67.—Insérer ce qui suit comme partie VII:—

« PARTIE VII.

« LOIS ABROGÉES.

« 188. Est abrogée la Loi concernant les assurances, chapitre 34 des Statuts Revisés, 1906, sauf les articles 49, 51, 52 et 71, du jour de l'adoption de la présente loi.

« (2) Sont abrogés les dits articles 49, 51, 52 et 71, du premier jour de janvier 1911.

« (3) Sont abrogées, du jour de l'adoption de la présente loi, toutes autres lois ou parties de lois rendues par le Parlement du Canada relatives aux compagnies relevant de l'autorité législative du dit Parlement, et qui sont incompatibles avec les dispositions de la présente loi, sauf celles concernant spécialement les corporations suivantes, savoir:—

« La Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers;

« Le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada;

« L'Ordre dit *Canadian Order of the Woodmen of the World* ».

Dans l'annexe.

Page 71, article 6.—Après « Recettes », insérer le mot « brutes ».

Page 72.—Retrancher la note au pied de la page.

Page 73.—Retrancher la note au pied de la page.

Page 77.—Dans le sous-titre « Détail 2 », après le mot « différées », insérer les mots « avec le montant des assurances en vigueur ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Président a présenté au Sénat le mémoire suivant:—

Mémoire.

Le soussigné a l'honneur de représenter qu'il y a une vacance dans la division des traducteurs français du personnel du Sénat, comme le fait voir le rapport ci-joint du greffier.

M. Louvigny de Montigny a demandé et a obtenu de la Commission du service civil le certificat ci-joint, en conformité de l'article 21 de la Loi du service civil.

Le soussigné recommande que M. Louvigny de Montigny soit nommé quatrième traducteur français à la place de M. Joseph Ernest Cyr, et qu'il soit placé dans la subdivision A de la deuxième division, dans la classification du personnel du Sénat, et parce que les capacités requises pour remplir les devoirs de cette position sont d'un caractère exceptionnel, il recommande que son salaire soit de $1,900 par année, c'est-à-dire $300 de plus que le salaire minimum de la subdivision dans laquelle il est nommé.

J. K. KERR,
Président du Sénat.

SÉNAT, 7 mars 1910.

OTTAWA, 4 février 1910.

A l'honorable J. K. KERR,
Président du Sénat,
Ottawa.

MONSIEUR,—Le 11 mai dernier, je vous ai écrit au sujet de la vacance qui existait alors dans la division de la traduction française du Sénat.

M. Joseph Ernest Cyr a alors fait application et a été recommandé pour cette position, mais il a accepté depuis une autre position et l'on a encore besoin d'un traducteur français pour le travail au Sénat.

J'inclus sous ce pli une lettre du traducteur en chef, en date du 25 janvier, exposant la nécessité d'une nouvelle nomination.

Il est de mon devoir de dire que pour remplir la charge de traducteur français il faut des connaissances et des aptitudes professionnelles, techniques et spéciales.

J'ai de plus à vous informer que M. Louvigny de Montigny, de Montréal, a demandé cet emploi et d'après les informations que j'ai reçues, j'ai raison de croire qu'il possède l'instruction et l'aptitude nécessaire et qu'il a sous tous rapports les qualités voulues pour la position.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

ADAM SHORTT,
M. G. LAROCHELLE,
Commissaires, Commission du service civil du Canada,
Ottawa.

WM FORAN,
Secrétaire.

Les Commissaires du service civil ont eu en considération une demande de l'honorable Président du Sénat pour l'émission d'un certificat d'aptitude exigé par l'article 21 de la Loi modifiant la Loi du service civil, 1908, en faveur de M. Louvigny de Montigny, de Montréal, qui doit être proposé pour remplir la charge de traducteur au Sénat, une position qui exige des connaissances et des aptitudes professionnelles, techniques et spéciales. Afin de constater si M. de Montigny était qualifié pour cette position, il a subi un examen en conformité de l'article 17 des règlements de la Commission du service civil, sur la composition anglaise, la composition française, la traduction de l'anglais en français et du français en anglais. Les commissaires sont arrivés à la conclusion que M. de Montigny est capable de remplir les devoirs de la charge à laquelle il est question de le nommer.

Les présentes sont pour certifier, en conformité des dispositions de l'article 21 de la Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil, que de l'avis des commissaires, M. Louvigny de Montigny a les connaissances et les aptitudes ainsi que la santé, le caractère et la conduite pour remplir la position comme fonctionnaire de la subdivision A de la seconde division du personnel du Sénat du Canada.

Bureau de la Commission du service civil du Canada, ce seizième jour de février mil neuf cent dix.

ADAM SHORTT,
M. G. LAROCHELLE,
Commissaires.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (127) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (121) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Central Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Retrancher « l'affection fraternelle et ».

Page 1, ligne 33.—Retrancher « le comité exécutif peut en tout temps établir des succursales en tout lieu bien qu'il détermine » et insérer « des succursales peuvent en tout temps être établies et des assemblées de l'Union et du comité exécutif et des autres comités ou conseils être tenus en tout lieu en Canada que le comité exécutif ou les autres comités ou conseils peuvent déterminer ».

Page 2, ligne 23.—Retrancher le mot « tous ».

Page 2, ligne 24.—Retrancher le mot « légitimes ».

Page 2, ligne 26.—Retrancher l'alinéa (*c*) et insérer ce qui suit en son lieu et place: « (*c*) établir une constitution et des règlements et les modifier au besoin ».

Page 2, ligne 34.—Retrancher les mots « par tout moyen légitime qu'elle juge convenable ».

Pagne 2, lignes 35 et 36.—Retrancher « de la même manière que les siens » et insérer en leur lieu et place « et toutes pareilles associations sont par la présente loi autorisées à s'unir, s'affilier ou se fusionner avec l'Union ».

Page 2, ligne 38.—Retrancher « journaux » et insérer « publications ».

Page 2, ligne 42.—Retrancher tout ce qui suit« Union » jusqu'à la fin de l'article et insérer ce qui suit: « au besoin; et tous les officiers et les comités de l'association volontaire en existence restent en charge jusqu'à ce qu'ils soient remplacés sous le régime des dispositions de la présente loi ».

Page 3, ligne 1.—Insérer ce qui suit à titre d'article 6:—

« 6. L'Union doit reconnaître la complète autonomie des églises locales, et n'a aucun pouvoir d'assumer à leur égard, aucune autorité législative ou administrative quelconque, ou de devenir une cour d'appel, si ce n'est à la demande d'une église ou des églises ».

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, second par l'honorable M. Cowan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer *Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Improved Paper Machinery Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat ».

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes, et sur la motion de l'honorable M. Domville en amendement, à l'effet:—

« Que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (OO) intitulé: « Loi pour faire droit à Elmore Walker Scott », ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (PP) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Catholic Episcopal Corporation of Temiskaming* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers et que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants' Association of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (TT) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Gatineau and Ungava Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (UU) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformité à l'ordre du jour, le bill (VV) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables ».

Après débat,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Boyer, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 9 mars, 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Lougheed,	Power,
Béique,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Prince,
Beith,	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Ratz,
Belcourt,	De Veber,	MacKeen,	Riley,
Bostock,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Douglas,	McGregor,	Ross (Halifax),
Boyer,	Edwards,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Carling, (Sir John),	Ellis,	McKay (Truro),	Roy,
Cartwright (Sir Richard),	Farrell,	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.),
Casgrain,	Fiset,	McMillan,	Talbot,
Chevrier,	Forget,	McMullen,	Tessier,
Choquette,	Frost,	McSweeney,	Thibaudeau,
Cloran,	Gibson,	Miller,	Thompson,
Comeau,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Costigan,	Godbout,	Montplaisir,	Wilson,
Cox,	King,	Owens,	Wood,
Dandurand,	Kirchhoffer,	Poirier,	Yeo,
	Landry,		Young.
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 9 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De E. Mahon et autres, de la cité de Vancouver et d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company;*

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company,* demandant une prorogation du délai fixé pour le commencement de son chemin de fer et ses prolongements;

De Hugh Robert Cameron et autres, de Brandon, Manitoba, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Pioneers' Loan Company;* et

De la *Bias Corset Company,* de la cité de Toronto, demandant une loi qui prolonge le délai de leur brevet No 68704.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'i soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 9 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes:—

De Clinton T. Roe, de la cité de New-York, et d'autres, de la province du Nouveau-Brunswick, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Buctouche Railway and Transportation Company;*

De la *British Northwestern Fire Insurance Company,* demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour être constituée en corporation par le Parlement fédéral;

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour l'adoption d'une loi relative à l'acquisition des actions de la compagnie par la cité de Guelph, et à d'autres fins; et

De George D. Condie et autres, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour leur constitution en corporation sous le nom de *St. Lawrence and Ungava Railway Company,* nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés.

Votre comité ayant trouvé suffisantes les raisons données pour expliquer ce retard, recommande de permettre aux pétitionnaires de présenter leurs pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 9 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la *Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, et a constaté que les règles n'ont pas été entièrement observées. Les avis exigés par la règle 107 n'ont pas eu toute la durée voulue.

Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre cette règle dans le cas présent, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudices par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:—De la Compagnie du chemin de fer de la Jonction de Guelph.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (WW) intitulé: « Loi pour faire droit à Helena Mellor Fleming ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Pioneers' Loan Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: « Loi constiuant en corporation la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a pasé ce bill sans amednement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (OO) intitulé: « Loi pour faire droit à Elmore Walter Scott », ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Elmore Walter Scott, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Bills Privés Divers sur le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood», ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (107) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company* », ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé:

Que les dits amendements soient adoptés maintenant.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion « mais que le bill soit renvoyé de nouveau au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres pour plus ample considération ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. Comeau, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », et sur la motion en amendement de l'honorable M. Domville à l'effet:—

« Que le dit bill ne soit pas lu une deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu une deuxième fois d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures des bills.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », et la motion en amendement de l'honorable M. Power « que le bill ne soit pas lu une deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu une deuxième fois d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (99) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 10 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Lougheed,	Power,
Béique,	Derbyshire,	Macdonald	Prince,
Beith,	Dessaulles,	(Victoria),	Ratz,
Belcourt,	De Veber,	MacKay (Alma),	Riley,
Bostock,	Domville,	MacKeen,	Robertson,
Bowell	Douglas,	McDonald	Ross (Halifax),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	(Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Ellis,	McGregor,	Roy,
Carling	Farrell,	McHugh,	Scott
(Sir John),	Fiset,	McKay (Truro),	(Sir Richard, chev.),
Cartwright	Forget,	McLaren,	Talbot,
(Sir Richard),	Frost,	McMillan,	Tessier,
Casgrain,	Gibson,	McMullen,	Thibaudeau,
Chevrier,	Gillmor,	McSweeney,	Thompson,
Choquette,	Godbout,	Miller,	Watson,
Cloran,	King,	Mitchell,	Wilson,
Comeau,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Wood,
Costigan,	Landry,	Owens,	Yeo,
Cox,	Legris,	Poirier,	Young.
Dandurand,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:—De la *British and Northwestern Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Lougheed:—De l'*Alberta and British Columbia Railway Company.*

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (89) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier,

et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers mendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Après « long » insérer « en dessous ou au-dessus ».

Page 1, ligne 23.—Insérer ce qui suit comme article 2:—

« 2. Nulle partie du pont ou du tunnel ou de leurs abords située en la cité de Montréal et que la compagnie est autorisée à construire ne sera employée pour le service urbain des voyageurs, ou pour le passage des piétons, véhicules, chars ou voitures du service urbain, sans le consentement de la dite cité exprimé par un règlement énonçant aussi les conditions du consentement ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Pine Pass Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Ajouter ce qui suit à la fin de l'article 7:—

« Mais si, de l'avis de la Commission des chemins de fer pour le Canada, vu la configuration de la région à travers la dite *Pine River Pass*, il est impraticable et indûment coûteux de construire plus d'une ligne de chemin de fer à travers la dite passe, la compagnie peut accorder à toute autre compagnie de chemin de fer qui le demande, des pouvoirs de circulation sur sa voie ferrée à travers la dite passe, et aussi sur les abords, aux termes convenus, ou qui doivent être réglés, s'il y a contestation, par la Commission des chemins de fer pour le Canada ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 10 mars 1910.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Conformément à l'ordre de Votre honorable Chambre, votre comité a pris en considération le document suivant qui lui a été renvoyé pour faire rapport.

Mémoire de Son Honneur le Président, en date du sept mars, présenté au Sénat et renvoyé au comité le même jour, recommandant la nomination de M. Louvigny de Montigny à la position de quatrième traducteur français à la place de M. Joseph Cyr, au salaire de $1,900 par année.

Votre comité est d'avis que cette recommandation soit approuvée par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 9 mars 1910.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de faire son troisième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 31 mars 1909, et il les a trouvés corrects.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité de la manière suivante:—

Recettes.

Lettres de crédit	$425,000 00
Recettes diverses	13,045 37
	$438,045 37

Dépenses.

Chèques émis	$408,897 33
Dépôt au crédit du Receveur général	13,045 37
Balance en banque annulée	16,102 67
	$438,045 37

3. Relativement au renvoi à votre comité, par le Sénat, le 4 février, de la correspondance échangée entre le greffier du Sénat et l'Auditeur général au sujet de la classification de certains employés du Sénat qui avaient été classifiés, suivant leurs salaires, dans les deuxième et troisième divisions, le paiement des augmentations ayant été autorisé par le Sénat au cours de la dernière session du Parlement, ainsi que prévu à la loi 8-9 Edouard VII, chapitre 7, cette autorisation de paiement n'ayant pas été acceptée par le greffier du Sénat et l'ordre du Sénat ainsi méconnu.

Votre comité recommande que, par l'adoption de ce rapport, l'action du Sénat au sujet des augmentations mentionnées soit réaffirmée, et le greffier du Sénat est par les présentes autorisé et a instruction de signer et émettre les chèques en paiement de ces augmentations.

4. Votre comité demande respectueusement la confirmation de la résolution suivante adoptée par votre comité:—

Résolu,—Qu'il est du devoir de tous fonctionnaires ou employés du Sénat d'obéir aux ordres du Sénat et de refuser de reconnaître une autorité non constituée ni autorisée par le Sénat ou d'y obéir, et que toute infraction à cette résolution constituerait un manquement sérieux au devoir.

5. Relativement au renvoi à votre comité, par le Sénat, le 12 janvier, d'une lettre et d'un mémoire du greffier du Sénat, votre comité a

Résolu,—Que la dite lettre et le dit mémoire, inscrits aux Procès-Verbaux du Sénat, pages 113-114, en date du 2 décembre 1909, soient biffés.

6. Votre comité recommande que M. Trudel, du personnel de la traduction française, reçoive comme bonus la somme de $300, pour travail additionnel comme traducteur, en dehors des heures de bureau, pendant la présente session.

7. Pour enlever les doutes au sujet du pouvoir de votre comité de prendre l'initiative et de recommander la nomination de certains employés du Sénat de grade inférieur, des résolutions ont été soumises au ministère de la Justice pour obtenir une opinion. Ci-suivent copie de ces résolutions et de l'opinion du ministère de la Justice:—

(1) Votre comité attire respectueusement l'attention du Sénat sur le fait que toutes les nominations à être faites en vertu des dispositions du chapitre 15, Loi modifiant la Loi du service civil, article 32, sont restreintes à un salaire minimum de $500, et que toute nomination donnant un salaire de moins de $500 suivrait nécessairement l'ancienne pratique du Sénat à ce sujet, et l'initiative serait prise par le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

(2) « Que le Président soit requis, pour l'information du comité, de savoir du ministère de la Justice, si, oui ou non, après la recommandation de Son Honneur le Président, l'action du Sénat prise sur cette recommandation est nécessaire pour la nomination d'une femme de journée dans les chambres du Sénat, et de plus, si cette action est nécessaire pour la nomination d'un page au Sénat.»

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, CANADA,
OTTAWA, 2 février 1910.

CHER MONSIEUR,—Me reportant à votre lettre du 31 du mois dernier, contenant deux résolutions adoptées par le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, je ne pense pas que la Loi modifiant la Loi du service civil, 1908, ait, relativement au Sénat, aucune application aux employés tels que les femmes de journée et les pages, dont le travail est de nature temporaire, et dont le taux de gages est nécessairement moins que $500 par année, le salaire minimum classifié en vertu de la loi.

Je ne crois pas, par conséquent, que le statut exige un changement dans la pratique du Sénat au sujet de l'emploi de ces personnes.

Il ne m'est pas nécessaire, je présume, de m'enquérir de l'étendue de l'autorité du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité puisque, apparemment, elle est bien comprise au Sénat, en tant qu'elle peut avoir été modifiée par le statut. Comme je l'ai dit, cependant, je ne crois pas que le statut touche le cas.

Sincèrement vôtre,
E. L. NEWCOMBE, *S.-M.J.*

L'honorable sénateur THOMPSON,
Président, comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité,
Sénat, Canada.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'un ordre de cette Chambre soit donné pour la production de toutes plaintes portées au département de l'Intérieur contre l'agent actuel de l'immigration à Québec, et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les différentes parties en cause et le département ou aucun de ses officiers.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit donné pour la production de toute la correspondance échangée entre le département de l'Immigration et le docteur Jos. P. Lavoie, agent d'immigration à Québec, depuis la nomination de ce dernier en rapport avec les sujets suivants, savoir:—

Les frais d'installation de son bureau, la pose du téléphone, le coût et l'usage de cet instrument, l'installation d'éventails électriques, dans le réfectoire des immigrants, dans la salle à dîner de l'agent, les changements à opérer dans le personnel du bureau de Québec, la nomination de nouveaux employés et tout sujet concernant l'administration interne de son bureau.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit émané pour un état relatif aux Affaires des sauvages dans la Colombie-Britannique pour les années 1908-09, indiquant:—

Le nombre et la résidence des personnes qui reçoivent des salaires, et les montants.

Le nombre des sauvages à qui il a été donné des vivres, ou des vêtements, dans quels districts et la valeur.

Le nombre d'hôpitaux pour les sauvages, dans quels districts, combien de sauvages ont été traités, et le coût du traitement.

Le nombre d'agents voyageurs, le nombre de voyages dans l'année, et les frais alloués par jour.

Le nombre de bureaux loués, dans quels endroits, et le loyer payé.

Le nombre de vergers des sauvages et en quels endroits.

Le nombre de sauvages qui ont reçu des semences et des instruments aratoires et en quels endroits.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit donné pour la production du rapport d'analyse faite par ordre du département de l'Intérieur sur des échantillons de liqueurs appelées *lager beer* et *logarine*, et détaillées sous ces noms aux immigrants, à Québec, par le restaurateur Déry, ainsi que la copie de la correspondance échangée à ce sujet entre le département et l'agent d'immigration à Québec.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: « mais qu'il soit amendé en retranchant dans l'article 31 les mots « bureau du surintendant », lignes 5 et 6 du dit article et en insérant « département ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: « mais qu'il soit amendé en ajoutant ce qui

suit après après « actionnaires » dans la neuvième ligne du paragraphe sept de l'article 98:—

« Pourvu, toutefois que, dans le cas de liquidation de la compagnie, le porteur de police, en sa qualité de membre, n'ait pas le droit de participer à la distribution de l'actif, ni ne soit sujet à être placé sur la liste des contributeurs».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que l'on ajoute ce qui suit à la fin de la motion: « mais qu'il soit amendé comme suit:—

Article 146, ligne 11 du paragraphe (*i*), après « actionnaires » ajouter ce qui suit:—

« Pourvu, toutefois que, dans le cas de liquidation de la compagnie, le porteur de police, en sa qualité de membre, n'ait pas le droit de participer à la distribution de l'actif, ni ne soit sujet à être placé sur la liste des contributeurs».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que l'on ajoute à la fin de la motion: « mais qu'il soit amendé en retranchant dans le paragraphe 7 de l'article 98, lignes 5 et 6 du dit paragraphe, les mots « est membre de la compagnie et » et en retranchant du paragraphe (*i*) de l'article 146, les lignes 7 et 8 du dit paragraphe, les mots « est membre de la compagnie et » et aussi les mots « en personne ou représentée par un fondé de pouvoirs », lignes 7 et 8 du dit paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été

Résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Commmunes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes, et sur la motion de l'honorable M. Domville en amendement, à l'effet:—

« Que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois d'hui en six mois».

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (HH) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (KK) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (114) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Après « 1857», insérer: « de la ci-devant province du Canada ».

Page 1, ligne 14.—Après « 1862 », insérer: « de la dite province ».

Page 2, ligne 18.—Après « 1857 », insérer: « de la ci-devant province du Canada ».

Page 2, ligne 22.—Retrancher l'article 9.

Page 2, ligne 28.—Retrancher l'article 10.

Page 2, ligne 36.—Après « 1857 », insérer: « de la ci-devant province du Canada ».

Page 2, ligne 36.—Après « 1862 », insérer: « de la dite province ».

Page 3, ligne 7.—Retrancher les mots depuis « similaires » jusqu'à « et », ligne 8.

Page 3, ligne 29.—Insérer ce qui suit comme article 17:—

« 17. La partie II de la Loi des compagnies s'applique à la compagnie, sauf en tant qu'elle est incompatible avec quelqu'une des dispositions de la présente loi ou d'autres lois concernant la compagnie.»

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (GG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Morrisburg Ferry and Dock Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 20.—A l'article 8 substituer le suivant:—

« 8. La compagnie peut acheter ou autrement acquérir et elle a le pouvoir d'exproprier, subordonnément aux dispositions de la Loi des chemins de fer, les terrains qui peuvent être nécessaires pour les fins de la compagnie; mais ce pouvoir d'exproprier est limité au lot de township numéro 28, dans la première concession du township de Williamsburg, comté de Dundas, sauf la partie du dit lot située au sud du chemin du

Roi et à l'ouest d'une ligne projetée vers le nord à angle droit d'un point, sur la ligne d'eau du fleuve Saint-Laurent, situé à une distance à l'ouest de mille pieds de l'angle sud-est du dit lot.»

Page 2, ligne 47.—Retrancher les mots « de chemin de fer ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 11 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Belcourt,
Bostock,
Bowell,
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Cartwright
(Sir Richard),
Casgrain,
Chevrier,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
Dandurand,
David,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Godbout,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Macdonald
(Victoria),
MacKeen,
McDonald
(Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott
(Sir Richard, chev.),
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—
Par l'honorable M. Edwards:—De Geo. D. Condie et autres.
Par l'honorable M. Landry:—De Charles Bolduc et autres, de Saint-Ephrem.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—
De Alexander J. Miller et autres, de Pembroke, par leurs avocats, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition en obtention d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Alberta, Peace River and Eastern Railway Company.*

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (86) intitulé: « Loi concernant la *Western Canada Power Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (VV) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (R) intitulé: Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 12.—Retrancher l'article 9.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 24 (*h*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (PP) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Catholic Episcopal Corporation of Temiskaming* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: « Loi concernant la *British North American Mining Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 6.—Ajouter ce qui suit: « mais rien dans le présent article n'amoindrit ni n'invalide la responsabilité d'un tel actionnaire, à l'égard des actions actuellement possédées par lui.»

Page 2, ligne 18.—Retrancher l'article 6 en entier.

Page 2, ligne 41.—Après « par » insérer « l'article 7 de ».

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (QQ) intitulé: Loi constituant en corporation l'*Insurance Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Après « de », insérer: « *Laurentian* ».

Page 2, ligne 30.—Après « Pour », retrancher les mots « chacune de ces assemblées » et insérer: « les assemblées générales ».

Page 2, ligne 36.—Retrancher les mots « Outre les opérations d'assurance contre les risques de mer » et après « peut », ligne 37, insérer: « faire et effectuer des contrats d'assurance maritime et elle peut aussi ».

Page 2, ligne 42.—Après « loi », retrancher les mots « sont les suivantes, savoir » et insérer à leur place les mots: « comprennent l'exécution de contrats d'assurance, par tout le Canada et ailleurs, pour les objets suivants, savoir:— »

Page 2, ligne 43.—Retrancher les mots « par tout le Canada et ailleurs ».

Page 3, ligne 3.—Retrancher les mots « l'assurance contre les risques de la mer ».

Page 3, ligne 4.—Retrancher les mots « l'assurance contre les risques de la navigation intérieure ».

Page 4, lignes 36 et 37.—Après « l'assurance », retrancher les mots: « contre les risques de mer » et insérer « maritime ».

Page 5, ligne 14.—Retrancher l'article « 14 ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il, et son titre sera-t-il: « Loi constituant en corporation la *Laurention Insurance Company of Canada* » ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Commmunes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (RR) intitulé: « Loi concernant la Banque de la Puissance », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Commmunes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny et à l'effet de changer son nom en celui de *Factories Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Après « assurances », retrancher tous les mots jusqu'à « s'appliqueront », ligne 23.

Page 1, ligne 32.—Après « obligations », ajouter ce qui suit: « mais une autorisation ne peut être délivrée à la compagnie et ensuite renouvelée, à moins que le surintendant des assurances n'ait reçu la preuve satisfaisante que la compagnie provinciale a cessé d'exercer des opérations sous l'autorité de la loi permanente ».

Page 4, ligne 18.—Après « 125 », insérer « 126 »; après « 141 », insérer « 154 », et après « 165 », insérer « 168 ».

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et

l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 11.—Amendement nécessaire dans le texte anglais seulement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé de nouveau le bill (107) intitulé: « Loi constituant en corportion la *Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 45.—Après le mot « vue », ajouter ce qui suit:—

« Mais nulle partie du dit pont ou du dit tunnel, ou de ses abords, située en la cité de Montréal, ne sera utilisée pour le passage des piétons, des véhicules, des wagons et voitures à traction animale, électrique ou autre, employés pour le service urbain des voyageurs, sans le consentement de la dite cité, exprié par règlement, et aux conditions dont il sera convenu avec la dite cité.»

Page 2, ligne 45.—Après l'article 10, ajouter ce qui suit comme clause A:—

« *Clause A.*

« Mais la compagnie ne peut construire ni mettre en service sa ligne de chemin de fer, son pont ou son tunnel le long d'une voie publique, d'une rue ou d'un autre endroit public (soit sur ou sous la surface) sans au préalable obtenir le consentement, exprimé par règlement, de la municipalité dont relève cette voie publique, cette rue ou cet autre endroit public, et aux conditions dont il sera convenu avec cette municipalité.»

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues et que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendemnts, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 5, ligne 29.—Après « Pine » ajouter ce qui suit:—

« mais si, de l'avis de la Commission des chemins de fer pour le Canada, vu la configuration de la région à travers le col de la rivière Pine, il est impraticable ou indûment coûteux de construire plus d'une ligne de chemin de fer à travers le dit col, la compagnie peut accorder à toute autre compagnie de chemin de fer qui le demande, des pouvoirs de circulation sur sa voie ferrée à travers le dit col et aussi sur ses abords, aux conditions convenues, ou qui doivent être réglées, s'il y a contestation, par la Commission des chemins de fer pour le Canada.»

Page 5, ligne 37.—Retrancher les mots de « Manitoba » à « 8 », ligne 44.

Page 6, ligne 5.—Ajouter ce qui suit à l'article 8:—

« Mais nul pouvoir conféré sous l'empire du présent article ne peut être exercé de manière à nuire ou préjudicier aux droits des porteurs des valeurs de la compagnie en circulation à la date de l'adoption de la présente loi. Et, de plus, le montant total des obligations émises par la compagnie et garanties sur son chemin et ses embranchements, tel que prescrit à l'alinéa (*b*) de l'article 5 du chapitre 57 des lois de 1899, ne doit pas dépasser vingt-cinq mille dollars par mille.»

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues et que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (II) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Après « *Montreal* », insérer « *Power and* ».

Page 2, ligne 12.—A l'alinéa (*a*) de l'article 8, substituer le suivant:—

« 8. Pour les fins d'obtenir, développer, améliorer ou produire de la force hydraulique, utiliser la force hydraulique par tous moyens d'application, convertir la force hydraulique en électricité, chaleur, lumière et toute autre forme d'énergie, emmagasiner la force hydraulique, l'air comprimé, l'électricité, la chaleur, la lumière ou toute autre forme d'énergie, et transmettre, fournir cette énergie et en disposer, par tous moyens pour l'usage de toute manière, à tout endroit le long ou dans le voisinage de la rive nord de la rivière Ottawa, province de Québec, dans les limites ou le long de chacun des comtés de Pontiac, Wright, Labelle, Argenteuil, Deux-Montagnes, Laval, Jacques-Cartier et Hochelaga, jusqu'à ou près Montréal, avec le droit de traverser la rivière Ottawa, en vertu des dispositions de la partie I de la Loi de la protection des eaux navigables qui s'appliquent aux ouvrages autorisés par la présente loi, à tel endroit ou tels endroits dans les comtés d'Ontario situés le long de la rive sud de la rivière Ottawa immédiatement vis-à-vis les comtés ci-dessus mentionnés de la pro-

vince de Québec, pour les objets et les fins de la compagnie, aussi bien que pour les lignes d'embranchement que la compagnie peut ».

Page 4, ligne 1.—Retrancher l'article 14.

Page 4, ligne 8.—Retrancher l'article 15.

Page 4, ligne 15.—A l'article 16, substituer le suivant:—

« Les terrains ou servitudes actuellement nécessaires pour la construction, l'entretien et l'exploitation de tous moyens de transmission de l'air comprimé, de l'électricité, de la chaleur, de la lumière ou d'autre forme d'énergie, peuvent être pris et acquis par la compagnie; et, à cette fin, lorsqu'un plan de ces terrains ou servitudes a été approuvé par le Gouverneur en conseil, toutes les dispositions de la Loi des chemins de fer qui sont applicables à cette prise et acquisition, en autant qu'elles y sont applicables, s'appliquent *mutatis mutandis,* comme si elles étaient comprises dans la présente loi; et toutes les dispositions de la Loi des chemins de fer qui sont applicables s'appliquent, de la même manière, *mutatis mutandis,* à l'évaluation et au paiement de la compensation pour des terrains, ou des dommages y causés, résultant de cette prise et acquisition pour les fins susdites, ou de la construction, de l'entretien et de l'exploitation de ces moyens de transmission; pourvu, cependant, que le pouvoir d'expropriation conféré par le présent article ne soit pas exercé dans la limite d'un demi-mille de la rivière Ottawa.

Dans le titre.

Après « *Montreal* » ajouter *Power and* ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues et que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il, et son titre sera-t-il « Loi constituant en corporation l'*Ottawa and Montreal Power and Transmission Company, Limited* » ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de cette Chambre soit donné pour la production du rapport de toute enquête et de toute correspondance échangée depuis cinq ans au sujet d'une ou de plusieurs saisies faites de marchandises destinées à ou la propriété de la *Quebec Rock City Tobacco Company,* ainsi qu'au sujet de toute remise d'amendes encourues par la dite compagnie pour infraction aux lois ou aux règlements du Revenu de l'Intérieur.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (HH) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (KK) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Green, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Thornton Brownridge, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Central Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquéir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables, et la motion en amendement de l'honorable M. Power, « que le dit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (WW) intitulé: « Loi pour faire droit à Helena Mellor Fleming », ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Pioneers' Loan Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télgraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (46) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Pine Pass Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rappport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (114) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (GG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Morrisburg Ferry and Dock Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (YY) intitulé: « Loi pour faire droit à John Green ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (ZZ) intitulé: « Loi pour faire droit à James Thornton Brownridge ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (69) intitulé: « Loi concernant la *Prince Albert and Hudson Bay Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 16 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

Les honorables messieurs

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Baird,	Costigan,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Béique,	Dandurand,	MacKay (Alma),	Power,
Beith,	Davis,	MacKeen,	Ratz,
Belcourt,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Riley,
Bostock,	Dessaulles,	McGregor,	Robertson,
Bowell (Sir Mackenzie),	De Veber,	McKay (Truro),	Ross (Halifax),
Boyer,	Douglas,	McMillan,	Roy,
Campbell,	Edwards,	McMullen,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Ellis,	Miller,	Tessier,
Casgrain,	Farrell,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Chevrier,	Fiset,	Owens,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,		Yeo.
	Kirchhoffer,		
	Landry,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Thompson:—De Clinton T. Roe, de la cité de New-York et autres, de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De George D. Condie et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The St. Lawrence and Ungava Railway Company.*

De Charles Bolduc et autres, de Saint-Ephrem, demandant que l'adoption du projet de loi sur la marine soit différé jusqu'à ce que le peuple ait manifesté sa volonté à cet égard par la voie d'un plébiscite.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 16 mars 1910.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Girouard, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, demain, à trois heures et demie, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

Assistant-secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: « Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 39.—Retrancher depuis « 12 » jusqu'à « 2 », page 4, et insérer ce qui suit:—

« La nouvelle compagnie peut faire les opérations de catégories, branches et genres d'assurance mentionnés au deuxième paragraphe du présent article qui sont, en tout temps, comprises par l'autorisation donnée à la compagnie, en conformité des lois concernant l'assurance.

« 2. Les catégories, branches et genres d'assurance mentionnés au paragraphe précédent du présent article sont:—

« (*a*) les opérations d'assurance contre l'incendie;

« (*b*) l'assurance contre les cyclones ou les tornados;

« (*c*) l'assurance contre la grêle;

« (*d*) l'assurance pour le transport intérieur;

« (*e*) l'assurance contre l'explosion.»

Page 4, ligne 9.—Retrancher « 2 » et insérer « 3 ».

Page 4, ligne 12.—Retrancher « 3 » et insérer « 4 ».

Page 4, ligne 24.—Après « compagnie » insérer ce qui suit comme paragraphe 3:—

« 3. Sur délivrance d'une autorisation à la nouvelle compagnie en vertu de la Loi des assurances, les pouvoirs corporatifs de l'ancienne compagnie sont censés avoir complètement pris fin.»

Page 4, ligne 40.—Après « 134 » insérer « 135 »; après « 158 » insérer « 159 », et après « 165 » insérer « 168 ».

Page 5, ligne 12.—Après « Canada » insérer ce qui suit comme article 19:—

« 19. Une autorisation ne peut être délivrée à la nouvelle compagnie, nulle autorisation ne peut être renouvelée, à moins et tant que le surintendant des assurances ne soit convaincu, par les témoignages qu'il peut exiger, que l'ancienne compagnie cesse de faire des opérations, ni à moins ni tant que la preuve qu'il peut exiger n'ait été fournie à l'ancienne compagnie, cessera de faire des opérations dans le délai raisonnable qu'il peut déterminer et que, pour cause suffisante, il peut étendre de temps à autre.»

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Protectorate Life Assurance Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 6.—Retrancher depuis « neuf » jusqu'à « actionnaires », ligne 7, tous deux inclusivement, et insérer ce qui suit:—

« au moins cinq et au plus neuf directeurs ci-après désignés sous le nom de « directeurs pour les actionnaires » qui continuent en fonctions jusqu'à la première assemblée annuelle après l'émission d'une autorisation à la compagnie sous l'empire de la Loi des assurances.

« 2. A la première et à la deuxième assemblées annuelles, après l'émission de l'autorisation, doivent être élus au moins cinq et au plus neuf directeurs pour les actionnaires qui continuent en fonctions pour une année, mais qui peuvent être réélus.»

Page 2, ligne 8.—Retrancher « 2 » et insérer « 3 ».

Page 2, ligne 14.—Retrancher depuis « 6 » jusqu'à « assurés », ligne 19, tous deux inclusivement, et insérer ce qui suit:—

« 6. La compagnie doit, par règlement adopté au moins trois mois avant la tenue de sa troisième assemblée annuelle après l'émission de cette autorisation, déterminer le nombre des directeurs qui doivent être élus à cette assemblée annuelle par les actionnaires et les porteurs de polices à participation, respectivement, et le nombre des directeurs de porteurs de polices ainsi déterminé sera d'au moins un tiers du nombre total de ceux qui doivent être élus. La compagnie peut, par le dit règlement, prescrire que tous les directeurs des deux catégories doivent être élus pour une, deux ou trois années. Si le dit règlement prescrit un terme d'office de deux ou trois ans, il peut aussi prescrire que (*a*) le terme d'office sera ininterrompu pour tous les directeurs des deux catégories, ou (*b*) qu'une certaine proportion de leur nombre de chaque catégorie, au moins un tiers, doivent se retirer chaque année.

« A l'assemblée annuelle et à toute assemblée annuelle subséquente, il doit être élu un bureau de direction, ainsi que prévu par la loi ci-dessus; mais ce bureau doit se composer d'au moins neuf et d'au plus quinze directeurs, et tous peuvent être réélus. Les directeurs des actionnaires doivent être élus par les actionnaires, et les directeurs des porteurs de polices par les porteurs de polices à participation.

Page 2, ligne 22.—Après « de » insérer « deux ».

Page 2, ligne 27.—Retrancher les mots depuis « voter » jusqu'à « à », ligne 28.

Page 2, ligne 30.—Après « moins » insérer « deux ».

Page 2, ligne 33.—Après « actionnaires » insérer: « mais, cependant, dans le cas de liquidation de la compagnie, le porteur de police, en sa qualité de membre, n'a pas le droit de participer dans la distribution de l'actif et n'est pas susceptible sur la liste des contributeurs ».

Page 2.—Après « contributeurs », dans l'amendement, insérer comme paragraphe 3:—

« 3. Tout porteur d'une police participante ou de polices pour quatre mille dollars, ou plus, exclusivement des additions de bonus sur lesquelles il n'est pas dû de primes, qui a payé les primes sur cette police ou sur ces polices pendant au moins trois ans, et qui n'est pas actionnaire, peut être élu comme directeur des porteurs de polices.»

Page 3, ligne 39.—Retrancher «23 » et insérer « 4 ».

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (WW) intitulé: « Loi pour faire droit à Helena Mellor Fleming », ayant été lu,

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Qu'un mssage soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Helena Mellor Fleming, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: « Loi concernant la *Pine Pass Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres et que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », et sur la motion de l'honorable M. Domvlile en amendement, à l'effet:—

« Que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois d'hui en six mois.»

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, le Sénat s'est divisé divisé et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	Fiset,	Riley,
Boyer,	De Veber,	Poirier,	Roy,
Chevrier,	Ellis,	Power,	Tessier—12.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Montplaisir,
Belcourt,	Farrell,	McGregor,	Robertson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McKay (Truro),	Ross (Halifax),
Campbell,	Landry,	McMillan,	Scott (Sir Richard),
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	McMullen,	Thompson,
Douglas,			Yeo—22.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, sixième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, sixième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Bills Privés Divers au bill (27) intitulé: « Loi concernant la *British North American Mining Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (51) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny et à l'effet de changer son nom en celui de *Factories Insurance Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rachabites* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », et la motion en amendement de l'honorable M. Power, « que le dit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Railway* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (110) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la *Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 18 février 1910, pour la production d'un état indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads, de préemptions, de certificats de terres, et de mandats militaires dans les townships 35, 36, 37, 38 et 39 dans les rangs depuis 1 jusqu'à 19, inclusivement, du 4me méridien, et dans les townships 32, 33 et 34, dans les rangs depuis 1 jusqu'à 8, inclusivement, à l'ouest du 4me méridien.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 137*).

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajournée jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à demain à deux heures et demie de l'après-midi.

Jeudi, 17 mars 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Landry,	Poirier,
Béique,	Costigan,	Macdonald (Victoria),	Power,
Beith,	Dandurand,	MacKay (Alma),	Ratz,
Belcourt,	Davis,	MacKeen,	Riley,
Bostock,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Halifax),
Boyer,	De Veber,	McKay (Truro),	Roy,
Campbell,	Douglas,	McMillan,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McMullen,	Tessier,
Casgrain,	Ellis,	Miller,	Thibaudeau,
Chevrier,	Farrell,	Montplaisir,	Thompson,
Choquette,	Fiset,		Yeo.
	Gillmor,		
	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit donné pour la production de toute la correspondance échangée entre M. Stein. de Québec, et le bureau de l'immigration, département de l'Intérieur, au sujet d'une demande d'enquête sur une plainte produite contre l'agent d'immigration à Québec.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (127) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver,*

Victoria and Eastern Railway and Navigation Company », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chrgé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Retrancher les mots depuis « nommés » jusqu'à « dans », ligne 11.

Page 1, ligne 15.—Retrancher les mots depuis « commencée » jusqu'à « ou », ligne 16.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 3.—Retrancher les mots depuis « demi » jusqu'à « en », ligne 4, et insérer « d'un endroit en la cité de Hull, ou dans le township de Hull, comté de Wright, province de Québec, à l'ouest de la rivière Gatineau, à un point ».

Page 2, ligne 9.—Retrancher le paragraphe *b*.

Page 2, ligne 16.—Après « construire », insérer « ou ».

Page 2, ligne 27.—Retrancher tous les mots depuis « des » jusqu'à « pour », ligne 28, et insérer « ouvrages ».

Page 2, ligne 40.—Retrancher « barrage » et insérer « ouvrage ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 24 (*h*) et 129 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés maintenant et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (TT) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Gatineau and Ungava Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 19.—Retrancher les mots: « construire et entretenir des canaux ».

Page 2, ligne 36.—Après « tarif » retrancher l'article 10.

Page 2, ligne 42.—Retrancher l'article 11.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*h*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (118) intitulé: Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*», a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (121) intitulé: «Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Central Railway Company*», a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajourne aujourd'hui il reste ajourné jusqu'au mercredi, sixième jour d'avril prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Chevrier,	Edwards,	McGregor,
Belcourt,	Choquette,	Ellis,	McMullen,
Bostock,	Costigan,	Farrell,	Montplaisir,
Boyer,	Dandurand,	Fiset,	Power,
Campbell,	Derbyshire,	Landry,	Roy,
Cartwright (Sir Richard),	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Tessier—26.
	De Veber,	MacKeen,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Douglas,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Ratz,	Ross (Halifax),
Davis,		Riley,	Thompson,
			Yeo—12.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire transmettre au Sénat les documents, lettres, rapports, etc., concernant le barrage de la rivière « La Décharge », près du lac Saint-Jean, dans le district de Chicoutimi; lesquels rapports sont à l'effet de démontrer s'il serait possible de maintenir le niveau du lac Saint-Jean à une hauteur raisonnable afin de pouvoir assurer le service de la navigation sur ce lac et ses tributaires.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Que, de l'avis du Sénat, la question d'un local plus considérable pour la Bibliothèque du Parlement, devrait être considérée, en vue de pourvoir à une nouvelle salle pour la Chambre des Communes, et des salles de comité additionnelles pour le Sénat.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit débat soit ajourné.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (173) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1910 et de l'exercice expirant le 31 mars 1911 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les règles 23 (*f*), 24 (*a*) et (*b*) et 63 du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné:—

De George D. Condie et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The St. Lawrence and Ungava Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (BBB) intitulé: « Loi constituant en corporation la *St. Lawrence and Ungava Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le jeudi, septième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Alexander J. Miller et autres, de Pembroke, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Alberta, Peace River and Eastern Railway Company,* nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés. Votre comité, satisfait des raisons données pour expliquer ce retard, recommande de permettre aux pétitionnaires de présenter leur pétition.

Le tout respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 110 du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 mars 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes:—

De l'*Alberta and British Columbia Railway Company,* demandant le prolongement du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, demandant l'adoption d'une loi pour autoriser la cité de Guelph à acheter les fonds de la compagnie et à d'autres fins; et

De la *British Northwestern Fire Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi qui déclare que la compagnie est constituée sous l'autorité du gouvernement de la Puissance.

Votre comité a constaté que les avis exigés par la règle 107 n'ont pas eu toute la durée voulue. Néanmoins, il recommande de suspendre cette règle dans les cas ci-dessus, parce que les comités auxquels ces bills seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 110 du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le jeudi, septième jour d'avril prochain.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat une commission nommant M. le juge Girouard Député de Son Excellence le Gouverneur général.

La dite commission a été lue au long à la table par le greffier:—

GREY.

[L.S.]

Par Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, un des très honorables conseillers privés de Sa Majesté, et baronnet; chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Miched et Saint-George, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

A l'honorable Désiré Girouard, juge puisné de la Cour Suprême du Canada,

SALUT:—

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habilité, Je, en vertu et par suite du pouvoir et autorité qui m'a été conféré par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi Edouard Sept, me constituant et nommant le Gouverneur général de Sa Majesté pour la Puissance du Canada et par l'« Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 », vous nomme, constitue et désigne pour être mon député dans la Puissance du Canada et pour, en cette qualité, sanctionner au nom de Sa Majesté tous bills adoptés ou qui seront adoptés pendant la présente session du Parlement par le Sénat et la Chambre des Communes.

Vous, dit Honorable Désiré Girouard, aurez, posséderez et exercerez la dite charge de député de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce quinzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix, et la dixième du règne de Sa Majesté.

Par ordre,

CHAS MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable juge Girouard, Député-gouverneur général, étant assis dans le fauteuil aux pieds du Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le* « *désir du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement* « *auprès de Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.

Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited.*

Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company.*

Loi concernant la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*

Loi concernant la *Edmonton and Slave Lake Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company.*

Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Loi concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company.*

Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*

Loi concernant la *Kettle River Valley Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Saint-Maurice Valley Railway Company.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Loi concernant la compagnie dite *Eastern Townships Railway Company.*

Loi constituant en corporation la caisse dite *The Merchant's Bank of Canada Pension Fund.*

Loi pour faire droit à George Robert Buttonshaw.

Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland Drinkle.

Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie Union.

Loi constituant en corporation la *Merchants and General Insurance Company.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada.*

Loi concernant la *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

Loi modifiant la Loi de contrôle des graines.

Loi concernant un brevet de la *Mond Nickel Company, Limited.*

Loi concernant la *Central Ontario Railway.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary Maxwell.

Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin McArthur.

Loi constituant en corporation la *Northern Mortgage Company of Canada.*

Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord.

Loi concernant la *Improved Paper Machinery Company.*

Loi constituant en corporation la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company.*

Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada.*

Loi concernant la *Western Canada Power Company, Limited.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Vancouver, Westminster et Yukon.

Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

Loi concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié.

A ces bills la sanction royale a été donnée, par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté le Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills»

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:—

« QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

« Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

« Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

« Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1911 », que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner ».

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill,

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Le Député-Gouverneur s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: « Loi concernant la *British North American Mining Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny et à l'effet de changer son nom en celui de *Factories Insurance Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: « Loi concernant la *Prince Albert and Hudson Bay Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (YY) intitulé: « Loi pour faire droit à John Green », ayant été lu,

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, sixième jour d'avril prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (ZZ) intitulé: « Loi pour faire droit à James Thornton Brownridge », ayant été lu,

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, sixième jour d'avril prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (43) intitulé: « Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 129 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill et qu'il soit, tel qu'amendé, lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Protectorate Life Assurance Company of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au jeudi, septième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour d'avril prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné au mercredi, sixième jour d'avril prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 6 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dandurand,	Legris,	Ratz,
Beith,	David,	Lougheed,	Riley,
Belcourt,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Bostock,	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Boyer,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Cartwright (Sir Richard),	Douglas,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.),
Casgrain,	Edwards,	McMullen,	Tessier,
Chevrier,	Farrell,	McSweeney,	Thibaudeau,
Choquette,	Fiset,	Miller,	Thompson,
Cloran,	Frost,	Mitchell,	Wilson,
Coffey,	Gibson,	Poirier,	Wood,
Comeau,	Godbout,	Power,	Yeo,
Costigan,	Jaffray,		Young.
	Kirchhoffer,		
	Landry,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Béique:—De Margaret Taylor et autres.

Par l'honorable M. Dandurand:—De Narcisse Bousquet et autres, d'Iberville.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Watson):—D'Alexander J. Miller et autres.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De Clinton F. Roe et autres, de la cité de New-York, et autres, de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Buctouche Railway and Transportation Company.*

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une copie des règles de la Cour Suprême de la Saskatchewan, promulguée par cette cour avec le concours de la majorité des juges présents à une assemblée convoquée à cet effet en conformité de l'article 576 du Code criminel.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 145*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 10 mars 1910, pour la production de toutes plaintes portées au département de l'Intérieur contre l'agent actuel de l'immigration à Québec, et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les différentes parties en cause et le département ou aucun de ses officiers.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80g*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 2 mars 1910, pour la production de toute correspondance entre l'agent actuel d'immigration à Québec et ses supérieurs du département de l'Intérieur au sujet de la mise à la retraite, de la destitution, ou de la promotion des officiers sous son contrôle, ou de l'augmentation ou de la diminution de leurs salaires ou traitement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80h*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 14 janvier 1910, pour la production d'un état comprenant dans autant de colonnes distinctes, les noms, dates de nomination, genre d'emploi, salaire, frais de voyage, indication de la section où employées, de toutes les personnes au service de la Commission de construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique entre Moncton et Winnipeg.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 154*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 1er février 1910, pour la production d'une copie des comptes envoyés par le restaurateur Jacques Déry, au département de l'Immigration, pour repas fournis aux employés de l'immigration à Québec depuis le 1er janvier 1906 jusqu'au 1er janvier 1910, spécifiant, séparément pour chaque employé, la date de chaque repas et le montant demandé, ainsi qu'une copie de tous les comptes envoyés de temps à autre par le même restaurateur, pendant la même période, pour repas donnés et provisions fournies en rapport avec le bureau de l'immigration à Québec.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 8i*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 3 février 1910, pour la production de la correspondance échangée entre l'honorable George E. Foster, M.P., et le gouvernement du Canada, ou quelqu'un de ses membres, depuis l'année 1878, au sujet de la nomination de juges sur le banc et de membres du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 123*).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 118 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (98) intitulé: «Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 118 du Sénat.

Un message d la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (102) intitulé: « Loi concernant l'immigration », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (106) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (108) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Rainy River Radial Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (111) intitulé: « Loi concernant l'Association des Meuniers de la Puissance », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (123) intitulé: « Loi concernant la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (124) intitulé: « Loi concernant la *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (128) intitulé: « Loi constituant en corporation la *James Bay and Eastern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (129) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ontario and Ottawa Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (130) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (132) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'inspection du gaz », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des sauvages », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (180) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Collège militaire Royal », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (181) intitulé: « Loi autorisant la vente ou autre aliénation de certains terrains publics, et l'acquisition de certains autres terrains situés dans les cités de Toronto et de Winnipeg ou dans leurs environs, respectivement », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (184) intitulé: « Loi pourvoyant à l'essai des appareils en verre pour l'analyse du lait », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (196) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1910 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (138) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (150) intitulé: « Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 118 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la milice », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* »;

Aussi, le bill (DD) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Wayburn Security Bank* »;

Ausi, le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada »;

Aussi, le bill (KK) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud »;

Aussi, le bill (I) intitulé: « Loi concernant la *Northern Empire Railway Company* »;

Aussi, le bill (VV) intitulé :« Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* »;

Aussi, le bill (HH) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* »;

Aussi, le bill (C) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier »;

Aussi, le bill (W) intitulé: « Loi concernant la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* »; et

Aussi, le bill (Y) intitulé: « Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908 », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (T) intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie »;

Aussi, le bill (Z) intitulé: « Loi pour faire droit à Bernard Shea »;

Aussi, le bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Clara Louise Holden »;

Aussi, le bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à James Albert Green »;

Aussi, le bill (LL) intitulé: « Loi pour faire droit à Alexander Augustus Barthelmes »;

Aussi, le bill (MM) intitulé: « Loi pour faire droit à Cecilia Marie Pringle »; et

Aussi, le bill (NN) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Ann Reed », et informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (61) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company* », dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 4 avril 1910.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à leurs premier et second amendements au Bill (No 61) Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company;*

Et qu'elle a acquiescé au troisième amendement avec une modification, comme suit:—

Retrancher tous les mots après « embranchements » et insérer à leurs places les mots « ne devra pas excéder la limite fixée dans l'article 4 de la dite loi », pour la raison suivante:—

« Parce que la dite modification est plus conforme aux dispositions générales de la loi.»

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 14 mars 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions en obtention des bills suivants:—

Bill T (No 147) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Archibald Laurie ».

Bill Z (No 148) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Bernard Shea ».

Bill AA (No 149) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Clara Louise Holden ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 1er avril 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles ont été fondés les bills suivants:—

Bill MM (No 157) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Cecilia Marie Pringle ».

Bill JJ (No 153) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à James Albert Green ».

Bill NN (No 158) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Ann Reed ».

Bill LL (No 162 du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Alexander Augustus Barthelmes ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Après le mot « peut » retrancher « construire et mettre en service un embranchement de son chemin de fer » et insérer en leur lieu et place « commencer la construction de la ligne d'embranchement de chemin de fer dont l'article premier du chapitre 61 des lois de 1905 autorise la construction ».

Page 1, ligne 11.—Retrancher « et le dit embranchement doit être commencé dans les deux ans et mis » et insérer « dans les deux ans à compter de la présente loi et achever le dit embranchement et le mettre ».

Pag 1, ligne 27.—Après « abrogé » insérer « l'article 2 du ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 6.—Après « Hull » insérer « E. J. Rainboth, de la ville d'Aylmer ».

Page 1, ligne 7.—Retrancher « Grénier » et insérer « Génier ».

Page 1, ligne 8.—Retrancher « Joseph T. Marchand » et insérer « J. O. Labrecque ».

Page 1, ligne 13.—(Version anglaise). Retrancher « *Land* » et insérer « *Bay* ».

Page 1, ligne 19.—Retrancher « quinze » et insérer « trois ».

Page 1, ligne 25.—Retrancher « jour de » et insérer « mardi ».

Page 2, ligne 6.—Après « Labelle » insérer « de Wright ».

Page 2, lignes 7 et 8.—Retrancher « les Rapides de l'Orignal, de là jusqu'à un » et insérer « Le Rapide de l'Orignal et pour atteindre ce dernier endroit, le chemin de fer doit passer au village connu sous le nom de Kiamika, ou dans ses environs, dans le comté de Labelle, s'il est possible de le faire, et à partir du Rapide de l'Orignal jusqu'à un point situé au lac Kapitachuan ou dans les environs, et pour atteindre ce dernier point le chemin de fer doit, si c'est possible, passer au village appelé la Ferme-Neuve, ou dans les environs, dans le comté de Labelle, et à partir du dit ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (U) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 20.—Retrancher les articles 9 et 10 du bill.

Page 3, ligne 1.—Retrancher « 11 » et insérer « 9 ».

Page 3, ligne 6.—Retrancher « 12 » et insérer « 10 ».

Page 3, ligne 6.—Après « article » retrancher « 11 » et insérer « 9 ».

Page 3, ligne 23.—Retrancher « 13 » et insérer « 11 ».

Page 3, ligne 25.—Après « avec » retrancher « les Commissaires du chemin de fer National Transcontinental ».

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Dans le titre.

Après « *Company* » insérer « et à l'effet de changer son nom en celui de *The Federal Trust Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Riley, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (PP) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Catholic Episcopal Corporation of Temiskaming* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 24.—Après le mot « Corporation » insérer ce qui suit:—

« (*d*) Rien dans la présente loi ne peut être interprété comme autorisant la corporation à émettre des billets payables au porteur ou autres billets à ordre destinés à la circulation comme billets de banque, ni à se livrer à des opérations de banque ou d'assurance ».

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (112) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites* »;

Aussi, le bill (114) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario »; et

Aussi, le bill (27) intitulé: « Loi concernant la *British North American Mining Company* », et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (DDD) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Alberta and British Columbia Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Young (pour l'honorable M. Watson) a présenté au Sénat un bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que, vu l'augmentation rapide dans la valeur des terres situées dans les provinces de l'Ouest, le Sénat est d'avis que les terres scolaires dans ces provinces devraient être retirées de vente et simplement données à bail, jusqu'à l'époque où elles pourront être vendues au meilleur avantage, dans l'intérêt des écoles publiques des provinces où sont situées ces terres.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du gouvernement sur les faits suivants:—

I. Le 13 octobre 1896, la Cour Suprême du Canada se prononça sur certaines questions de droit qui lui avaient été soumises par ordre de Son Excellence le Gouverneur général en conseil.

Parmi ces questions, au nombre de 17, se trouvaient les suivantes:—

5. Les propriétaires riverains, avant la Confédération, avaient-ils le droit exclusif de pêcher dans les lacs, rivières, cours d'eau et autres eaux non navigables, dont le lit leur avait été concédé par la Couronne?

6. Le Parlement du Canada a-t-il juridiction pour permettre de donner, par bail, licence ou autrement, à des locataires licenciés, ou autres concessionnaires, le droit de pêcher dans les eaux mentionnées dans la dernière question, ou dans quelques-unes de ces eaux et dans lesquelles?

7. Le Parlement du Canada a-t-il juridiction exclusive pour permettre de donner par bail, licence, ou autrement, à des locataires licenciés, ou autres concessionnaires, le droit de pêcher dans les eaux mentionnées dans la dernière question ou dans quelques-unes de ces eaux et dans lesquelles?

A ces trois questions, il fut répondu comme suit:—

A la 5me: oui, par les juges Strong, Girouard, Gwynne, King; non, par le juge Taschereau.

A la 6me: non, par les juges Strong, Girouard, Taschereau, King; oui, par le juge Gwynne.

A la 7me: non, par les juges Strong, Girouard, Taschereau, King; oui, par le juge Gwynne.

Trois autres questions furent posées au tribunal de la Cour Suprême du Canada, comme suit:—

8. Le Parlement du Canada a-t-il cette juridiction quant aux eaux navigables ou non navigables, dans les cas où le lit et les rivages de ces eaux seraient attribués aux provinces, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord?

9. Si le Parlement du Canada a la juridiction mentionnée dans les trois questions précédentes, une législature provinciale a-t-elle juridiction pour des fins de revenu provincial ou autrement, d'exiger que les locataires licenciés, ou autres concessionnaires du Canada, prennent aussi une licence provinciale?

10. Le Parlement du Canada a-t-il juridiction pour édicter la section 4 des Statuts Revisés du Canada, chapitre 95, intitulé: « Acte concernant la pêche et les pêcheries » ou quelques autres dispositions du dit acte, ou quelques-unes de ses diverses sections ou parties de sections, et lesquelles?

A ces trois questions, il fut répondu comme suit:—

A la 8me: non, par les juges Strong, Girouard, Taschereau et King; oui, par le juge Gwynne.

A la 9me: non, par les juges Strong, Girouard, Taschereau et King; oui, par le juge Gwynne.

A la 10me: oui, par la cour au complet.

II. Ces décisions de la Cour Suprême du Canada furent le sujet d'un appel au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, et le 26 mai 1898, jugement final fut rendu par ce haut tribunal, répondant comme suit à chacune des questions susmentionnées:—

En réponse à la 5me question: Que les propriétaires riverains ne sont pas parties en cause, et qu'il n'est pas opportun d'exprimer une opinion relative à l'étendue de leur droit.

A la 6me, à la 7me et à la 8me question: Que d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le Parlement de la Puissance a le pouvoir exclusif de faire des règlements et d'édicter des restrictions en rapport avec les pêcheries et pour les fins de tels règlements et de telles restrictions, mais en autant que cela est nécessaire, il peut s'occuper des droits des propriétaires. Il a aussi le pouvoir, pour les fins de revenu, de prélever des droits de licence sur les permis de pêche.

A la 9me et la 15me question: Que d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, une législature provinciale n'a pas l'autorité de faire des règlements ou de créer des restrictions en rapport avec les pêcheries tant que le Parlement de la Puissance n'a rien fait dans l'espèce. Une législature a le droit de s'occuper des pêcheries en autant que celles-ci peuvent entrer dans la catégorie « de la propriété et des droits civils » ou dans la classe des sujets assignés aux législatures des provinces.

Une législature pour les fins de revenus a le pouvoir d'imposer des droits de licence pour les permis de pêche.

A la 10me et la 11me question: Le Parlement de la Puissance n'avait aucun pouvoir d'édicter la clause 4 des Statuts Revisés du Canada, chapitre 95, intitulé: « Acte de la pêche et des pêcheries », en autant que cette clause favorise l'octroi de loyers de pêche accordant un droit exclusif de pêcher dans les eaux appartenant aux provinces et les dispositions subsidiaires de la loi, découlant de cette clause, n'ont aucune valeur en autant qu'elles tendent à mettre en vigueur des droits que la Puissance n'a point.

III. Le 3 mars de la présente année, l'honorable M. Landry a posé au gouvernement les questions suivantes qui ont élucidé les réponses données ci-après:—

1. En 1898, le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté en Angleterre, s'est-il prononcé sur la question de la juridiction respective des législatures provinciales et du Parlement fédéral en ce qui concerne la propriété des rivières, des lacs et des havres, et des droits des propriétaires riverains?

2. Quelle a été, dans ses grandes lignes, la décision rendue?

3. D'après ce jugement, est-ce que des droits exclusifs de pêche peuvent être accordés, soit par ce Parlement, soit par les législatures provinciales, dans les eaux où la marée se fait sentir?

4. Le comité judiciaire du Conseil privé a-t-il déclaré que le Parlement fédéral n'avait nullement le droit d'édicter la section 4 du chapitre 95 des Statuts Revisés du Canada (1886) en ce qu'elle permet au gouvernement fédéral l'octroi de droits exclusifs de pêche?

5. Cette section 4 du chapitre 95 des Statuts Revisés du Canada (1886) a-t-elle été répétée dans les Statuts Revisés du Canada aujourd'hui en force?

6. Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre à effet la décision du comité judiciaire du Conseil privé?

7. De quelle manière?

L'honorable sir Richard Cartwright: Les réponses du département sont comme suit:—

1. Oui, excepté ce qui concerne les lacs et les droits des propriétaires riverains.

2. Voir le jugement rapporté en 1878 dans les « Appeal Cases », page 700.

3. Matière d'opinion fondée sur l'interprétation du jugement.

4. Non.

5. Oui, mais sujet à la modification apportée par la clause 4 de l'acte revisé, Statuts Revisés, 1906, chapitre 45.

6 et 7. La loi est suivie telle qu'interprétée par la décision du comité judiciaire.

Et il a demandé:—

Comment concilier la quatrième réponse du gouvernement avec la décision du Conseil privé, telle que donnée en réponse à la 10me question qui lui avait été soumise?

Le gouvernement refuse-t-il de donner des licences ou permis de pêche à ceux qui les lui demandent pour pêcher dans les rivières où la marée se fait sentir?

S'il refuse, sur quoi base-t-il un tel refus?

Débat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (118) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* », ayant été lu,

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion, mais que l'article 11 soit amendé en retranchant les mots après « municipalité », ligne 46, « pour la distribution de l'excédent de la force ou énergie acquise ou développée en la manière visée au présent article ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Central Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (YY) intitulé: « Loi pour faire droit à John Green », ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Green, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (ZZ) intitulé: « Loi pour faire droit à James Thornton Brownridge », ayant été lu,

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Thornton Brownridge, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer », ayant été lu,
L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Après débat.
Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (99) intitulé: Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Costigan: Que, de l'avis du Sénat, la question d'un local plus considérable pour la Bibliothèque du Parlement, devrait être considérée, en vue de pourvoir à une nouvelle salle pour la Chambre des Communes, et des salles de comité additionnelles pour le Sénat, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 7 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Lougheed,	Riley,
Beith,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Belcourt,	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Roche,
Bostock,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Boyer,	Douglas,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McLaren,	Roy,
Casgrain,	Ellis,	McMullen,	Scott (Sir Richard, chev.),
Chevrier,	Farrell,	McSweeney,	Tessier,
Choquette,	Fiset,	Miller,	Thibaudeau,
Cloran,	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Coffey,	Gibson,	Poirier,	Wilson,
Comeau,	Godbout,	Power,	Wood,
Costigan,	Jaffray,	Ratz,	Yeo,
Dandurand,	Kirchhoffer,		Young.
	Landry,		
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Roche a été introduit entre l'honorable M. Dandurand et l'honorable M. Power.

L'honorable M. Roche a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD VII, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé William Roche, de la cité de Halifax, dans Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada, écuier;

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix, et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

CHAS MURPHY,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Roche s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Roche, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (UU) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson a présenté au Sénat un bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (46) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Pine Pass Railway Company* »;

Aussi, le bill (107) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit émané un ordre du Sénat pour la production de copie de toute correspondance reçue par le gouvernement des producteurs de grains du Manitoba, relativement aux élévateurs de tête de ligne, spécialement d'une lettre en date du 31 janvier 1910.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'une copie des feuilles de présence des employés du bureau d'immigration à Québec depuis le 1er avril 1909 jusqu'à ce jour, ainsi que la copie des bordereaux de paie, pendant la même période, des mêmes employés.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production des demandes ou des plaintes faites par les compagnies de navigation, depuis cinq ans, au sujet de l'insuffisance des moyens d'accommodation mis à la disposition des autorités de la Grosse-Ile pour le bénéfice des immigrants obligés par les règlements à y séjourner.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », et la motion en amendement de l'honorable M. Power, « que le dit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer, se reliant aux chemins de fer de l'Etat ».

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (BBB) intitulé: « Loi constituant en corporation la *St. Lawrence and Ungava Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation de compagnies de chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (99) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (R) intitulé: « Loi constituant en corporation la

compagnie dite *The Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Riley, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Commnues au bill (PP) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Catholic Epicopal Çorporation of Temiskaming* ».

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill (61) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 7 avril 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer, autorise la compagnie à prolonger sa voie ferrée de Hamilton à Toronto, et lui confère des pouvoirs spéciaux relativement à son terminus à Toronto, ainsi que des pouvoirs spéciaux d'emprunt;

De la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company.* demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social à six millions de dollars;

De Clinton T. Roe et autres, de la cité de New-York, et autres, de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Buctouche Railway and Transportation Company;*

De Richard Carmichael Lowe et autres, directeurs provisoires de la *Vancouver Island and Eastern Railway Company,* demandant une loi qui les autorise à construire une ligne de chemin de fer de Seymour à Quatsino-Sound et à prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; et

De Gerard G. Ruel et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The James Bay and Eastern Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 7 avril 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.

Votre comité a examiné les bills suivants intitulés: « Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* »; et

« Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company* », qui lui ont été renvoyés en conformité de la règle 118 du Sénat et a trouvé suffisants les avis exigés par les règlements.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 7 avril 1910.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Girouard, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, demain après-midi, à trois heures et demie, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. J. JONES,
Assistant-secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Avec la permisison du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain à trois heures moins le quart de l'après-midi.

L'honorable M. Thompson a présenté au Sénat un bill (GGG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Buctouche Railway and Transportation Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le bill (150) intitulé: Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company* », soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures moins un quart de l'après-midi.

Vendredi, 8 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président

Les honorables messieurs

Béique,	Dandurand,	Legris,	Robertson,
Beith,	David,	Macdonald	Roche,
Belcourt,	Davis,	(Victoria),	Ross (Halifax),
Bostock,	Derbyshire,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bowell	Dessaulles,	McDonald	Roy,
(Sir Mackenzie),	De Veber,	(Cap-Breton),	Scott
Boyer,	Douglas,	McHugh,	(Sir Richard, chev.),
Cartwright	Ellis,	McLaren,	Talbot,
(Sir Richard),	Farrell,	McSweeney,	Tessier,
Casgrain,	Fiset,	Miller,	Thibaudeau,
Chevrier,	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Choquette,	Gibson,	Owens,	Wilson,
Cloran,	Godbout,	Poirier,	Wood,
Coffey,	Jaffray,	Power,	Yeo,
Comeau,	Kirchhoffer,	Ratz,	Young.
Costigan,	Landry,	Riley,	

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le bill (98) intitulé: « Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* » soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 8 avril 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la compagnie dite *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui amende sa charte en retranchant et en modifiant certains articles pour les remplacer par d'autres, et

De la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui amende sa charte en retranchant et en modifiant certains articles pour les remplacer par d'autres.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
VENDREDI, 8 avril 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Votre comité a examiné le bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* » qui lui a été renvoyé en conformité de la règle 118 du Sénat, et il a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* » soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
VENDREDI, 8 avril 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents auquel a été renvoyé, par l'ordre de Votre Honorable Chambre du trois mars dernier, le bill (SS) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Quebec* », afin de déterminer si ce bill appartient à la classe des sujets qui relèvent exclusivement des législatures provinciales, a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité ayant examiné l'avis de demande en obtention du dit bill et la pétition qui a été présentée à Votre Honorable Chambre, est d'opinion que le bill n'appartient pas à la dite classe de sujets, mais au contraire qu'il est de ceux qui tombent sous la juridiction exclusive du Parlement du Canada, et cette question deviendra encore plus claire si le comité auquel le bill aura été renvoyé, atténue légèrement les dispositions du bill lorsqu'il le prendra en considération.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Mer-*

chants Association of Canada », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 11.—Après « légitimes » insérer « et semblables ».

Page 2, ligne 40.—Après « composé » insérer « d'au moins neuf directeurs et ».

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 du Sénat soient suspendues relativement au bill (196) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1910 ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que la règle 119 du Sénat soit suspendue relativement au bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Jonction de Guelph ».

L'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes, tel qu'il a été proposé de l'amender en comité général, soit imprimé au long dans les procès-verbaux du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

BILL M.

Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes dans la province de l'Ile du Prince-Edouard.

Considérant que la province de l'Ile du Prince-Edouard, en 1900, a adopté une loi intitulée: « *An Act prohibiting the sale of intoxicating liquors* »; que, en 1907, elle a adopté une loi à l'effet de refondre et modifier les diverses lois relatives à la prohibition des boissons enivrantes; que, en 1909, elle a adopté une loi intitulée: « *An Act to prohibit the soliciting of orders for intoxicating liquors* »; et considérant que l'Assemblée législative de la province a, dans le cours du mois de mars 1909, adopté une résolution déclarant qu'il était essentiel de prohiber l'importation, pour la vente, de toute boisson enivrante, sauf par l'entremise des vendeurs officiels, en vertu des lois relatives à la prohibition, et sauf à une personne pour son usage personnel et celui de sa famille, et demandant qu'il soit adopté à Ottawa une loi restrictive pour empêcher l'importation de toute boisson enivrante dans la province, aux fins que, en ce qui regarde l'importation des boissons enivrantes, la province soit mise dans la même position que les comtés de la Puissance du Canada qui ont adopté la *Loi de Tempérance du Canada*, spécialement à l'égard du chapitre 71 modifiant la dite loi; laquelle résolution a été transmise au Conseil privé en avril 1909. Et considérant qu'il semble raisonnable de donner effet à la demande de l'Assemblée législative de la dite province: A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:—

1. Nul ne peut, sauf une disposition spéciale de la présente loi, lui-même, par son commis ou agent,—

(*a*) envoyer, consigner, expédier, apporter, transporter, ou faire envoyer, expédier, apporter ou transporter aucune boisson enivrante à ou dans une province, un comté, une municipalité, cité ou ville du Canada où la vente des boissons enivrantes comme breuvage est interdite soit par la loi fédérale ou la loi provinciale; ou

(*b*) délivrer à un consignataire ou autre personne, ou à un magasin, entrepôt, ou garder pour livraison dans la province, le comté, la municipalité, cité ou ville comme dit ci-dessus, aucune boisson enivrante; ou

(*c*) envoyer, consigner, expédier, apporter, transporter, ou faire envoyer, expédier, apporter ou transporter à ou dans cette province, ce comté, cette municipalité, cité ou ville, comme dit ci-dessus, aucune boisson enivrante sous un autre nom, ni en colis portant une étiquette autre que celle de la boisson y contenue, ni en colis ne portant pas à l'extérieur une étiquette bien lisible et indiquant le nom de la boisson y contenue; ou

(*d*) délivrer à un consignataire ou autre personne, ou à un magasin ou entrepôt, ou garder pour livraison dans la province, le comté, la cité ou ville, comme dit ci-dessus, aucune boisson enivrante sous un autre nom, ni en colis portant une étiquette autre que le nom de la boisson y contenue, ni en colis ne portant pas à l'extérieur une étiquette bien lisible et indiquant le nom de la boisson y contenue;

mais rien, dans la présente loi, n'empêche les vendeurs, autorisés par les lois provinciales, de faire des importations pour les fins médicales, sacramentelles ou mécaniques, en vertu des lois ou règlements actuellement en vigueur dans la province. Les voituriers ordinaires ne sont pas passibles des amendes pour la violation de la présente loi lorsqu'ils transportent des boissons enivrantes consignées aux vendeurs nommés au paragraphe qui précède, ou aux personnes qui importent des boissons enivrantes pour leur usage personnel ou celui de leur famille, ainsi que le définit l'article 3 de la présente loi. Les voituriers ordinaires ne sont pas non plus passibles des amendes, lorsque, par ignorance du fait, ils transportent des boissons enivrantes expédiées sous une étiquette et une facture trompeuses.

De plus, les voituriers ordinaires, lorsqu'ils transportent des boissons enivrantee dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, sont obligés, sous peine des amendes mentionnées en la présente loi, de notifier sans retard, par lettre, le secrétaire provincial à Charlottetown, de l'arrivée de boissons enivrantes, en donnant le nom et l'adresse du consignateur et du consignataire des boissons enivrantes, et le lieu où elles doivent être livrées.

2. Nulle loi passée en contravention de la présente loi ne sera validée à raison d'aucune licence de description quelconque.

3. Les paragraphes (*a*) et (*b*) de l'article 1 de la présente loi ne s'appliquent pas aux boissons enivrantes, d'une quantité n'excédant pas cinq gallons, envoyées, expédiées, apportées ou transportées à une personne pour son usage personnel ou celui de sa famille, dans sa propre demeure, à moins qu'elles ne soient ainsi envoyées, expédiées, apportées ou transportées,—

(*a*) pour être payées dans cette province,

(*b*) à la personne qui les livre, à son commis ou agent; ou

(*c*) à une personne qui, dans la période de cinq ans, a été trouvée coupable de contravention à la loi fédérale ou provinciale relativement à la vente de boissons; ou

(*d*) pendant les trente jours qui précèdent immédiatement une élection fédérale ou provinciale.

4. Quiconque, personnellement, par son commis, son serviteur ou son agent, en contravention de l'article de la présente loi,—

(*a*) envoie, expédie, apporte ou transporte, ou fait envoyer, expédier, apporter ou transporter à un consignataire ou autre personne, à des magasins, entrepôts, ou garde pour livraison à ou dans une province, un comté, une municipalité, cité ou ville, une boisson enivrante quelconque; ou

(*b*) envoie, expédie, apporte ou transporte, ou fait envoyer, expédier, apporter ou transporter à un consignataire ou autre personne, à des magasins, entrepôts, ou garde pour livraison à ou dans une province, municipalité, cité ou ville une boisson enivrante quelconque sous un autre nom, ou en colis portant une étiquette autre que le nom de la liqueur y contenue, ou en colis ne portant pas à l'extérieur une étiquette bien lisible et indiquant le nom de la boisson y contenu,

est, sur conviction par voie sommaire devant un juge, un magistrat de police ou magistrat stipendiaire ou deux juges de paix pour la province, le comté, la municipalité, cité ou ville où l'infraction est commise, passible, pour la première infraction, d'une amende de cent dollars au moins, ou de l'emprisonnement pour une période de quatre mois au plus, avec ou sans travaux forcés; pour la seconde infraction, d'une amende de deux cents dollars au moins, ou de l'emprisonnement pour une période de six mois au plus avec ou sans travaux forcés, et, pour la troisième et pour toute autre récidive, de l'emprisonnement pour une période d'au plus six mois, avec ou sans travaux forcés.

5. Quiconque, en contravention de la présente loi, à l'emploi ou sur la propriété d'une autre personne, envoie, expédie, apporte ou transporte, ou fait envoyer, expédier, apporter ou transporter, ou livre à un consignataire ou autre personne, à des magasins, entrepôts, ou garde des boissons enivrantes, ou des colis contenant des boissons enivrantes non étiquettés comme dit ci-dessus, est, sur conviction par voie sommaire, passible de la même amende que le principal.

6. Dans la présente loi, l'expression « boisson enivrante » comprend toute boisson spiritueuse ou boisson de malt, et tous mélanges de boissons et liquides potables enivrants, et, aussi, toute bière de malt et autres liquides contenant en volume plus de trois pour cent d'alcool.

7. Les poursuites pour une infraction sous l'autorité de la présente loi peuvent être instituées et exercées, et une condamnation peut être demandée dans la cité ou ville ou autre municipalité d'où des boissons enivrantes sont envoyées, expédiées, apportées ou transportées comme dit ci-dessus, ou dans la cité, ville ou autre municipalité à laquelle ou dans laquelle ces boissons enivrantes sont envoyées, apportées, expédiées, livrées ou entreposées.

8. Toutes boissons enivrantes relativement auxquelles la contravention a été commise, tous barillets, barils, caisses, boîtes, bouteilles, colis ou les contenants quelconques dans lesquels on les trouve, sont confisqués.

9. S'il est prouvé, sous serment, devant un juge des sessions de la paix, un recorder, magistrat de police, magistrat stipendiaire, deux juges de paix, ou devant un magistrat revêtu du pouvoir et de l'autorité de deux ou de plusieurs juges de paix, qu'il y a raisonnable cause de soupçonner que des boissons enivrantes sont emmagasinées, entreposées ou gardées pour livraison, en contravention de la présente loi, dans une habitation, boutique, magasin, entrepôt, dépendances, jardin, cour, enclos, attenant, bâtiment ou autres lieux, ce fonctionnaire peut décerner un mandat pour qu'il soit fait de jour perquisition de ces boissons dans cette habitation, boutique, magasin, entrepôt, dépendances, jardin, cour, enclos, attenant, bâtiment ou autres lieux; et, si elles y sont trouvées en totalité ou en partie, qu'elles soient apportées devant lui.

(2) Toute dénonciation en vertu du présent article peut être faite suivant la formule « A », et tout mandat de perquisition suivant la formule « B » de l'annexe.

ANNEXE.

FORMULE A.

Dénonciation à l'effet d'obtenir un mandat de perquisition.

Canada,
Province de
District (*ou* comté, *ou selon le cas*) de

Dénonciation de K. L., de , dans le dit district (*ou* comté, *ou selon le cas*), franc-tenancier (*ou autre occupation*) reçue ce jour de en l'an de Notre-Seigneur , devant moi, W. S., l'un des magistrats ayant le pouvoir de deux juges de paix dans et pour le dit district (*ou* comté, *ou selon le cas*) de , lequel dit qu'il a de justes et raisonnables causes de soupçonner et qu'il soupçonne que des boissons enivrantes sont tenues en magasin (*ou* entreposées *ou* gardées pour livraison) en contravention de la *Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes* dans (*la maison d'habitation, le magasin, etc.*) de P. Q., de , dit district (*ou* comté, *ou selon le cas*) (mentionner ici les raisons de soupçon).

Pourquoi il demande qu'un mandat de perquisition lui soit délivré pour faire dans (la maison d'habitation, etc.) du dit P. Q., sus-désigné, la perquisition des dites boissons enivrantes.

Assermenté (*ou* affirmé) les jours et an ci-dessus énoncés en premier lieu à dans le dit district (*ou* comté, etc., *ou selon le cas*) de devant moi.

(Signature) W. S.,
Recorder (*ou* magistrat de police, *ou selon le cas*) de

FORMULE B.

Formule d'un mandat de perquisition.

Canada,
Province de
District (*ou* comté, *ou selon le cas*) de

A tous et chacun des constables ou autres officiers de paix dans le district (*ou* comté, *ou selon le cas*) de

Attendu que K. L., de , dans le dit district (*ou* comté, *ou selon le cas*) franc-tenancier, a, ce jour, fait serment devant moi, soussigné, magistrat ayant le pouvoir de deux juges de paix dans et pour le dit district (*ou* comté, *ou selon le cas*) de qu'il a de justes et raisonnables causes de soupçonner et qu'il soupçonne que des boissons enivrantes sont emmagasinées (*ou* entreposées, *ou* sont gardées pour livraison) en contravention de la *Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes* dans la maison d'habitation (*ou* le magasin, etc.), d'un nommé P. Q., de , dans le dit district (*ou* comté, *ou selon le cas*) de .

Le présent mandat est délivré, au nom de Notre Souverain Seigneur le Roi, pour vous autoriser et vous requérir, et chacun de vous, avec l'assistance nécessaire, d'entrer de jour dans la dite maison d'habitation (*ou* magasin, etc.) du dit P. Q., et là de faire avec diligence la perquisition des dites boissons enivrantes; et, si ces boissons ou partie de ces boissons sont trouvées par cette perquisition, d'apporter devant moi les boissons ainsi trouvées, ainsi que tous barils, barillets, caisses, boîtes, emballages et

autres contenants quelconques dans lesquels elles seront, pour qu'il en soit disposé conformément à la loi.

Donné sous mon seing et sceau à , dans le dit district (*ou* comté, *ou selon le cas*) de ce jour de , en l'année de Notre-Seigneur.

(Sceau) W.S.,
Recorder (*ou* magistrat de police, *ou selon le cas*) de

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Pioneers' Loan Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Retrancher les mots depuis « loi » jusqu'à « sont », ligne 17.

Page 1, ligne 18.—Retrancher « cinq » et insérer « une majorité ».

Page 1, ligne 18.—Après « quorum » insérer « pour la transaction des affaires ».

Page 1, ligne 19.—Après « livres » retrancher les mots jusqu'à « faire », ligne 20, et insérer « de souscription d'actions dans l'entreprise ».

Page 1, ligne 21.—Après « actions » insérer « souscrites ».

Page 1, ligne 22.—Après « icelles » retrancher les mots jusqu'à « et », page 23.

Page 1, ligne 26.—Retrancher le mot « propres ».

Page 1, ligne 27.—Retrancher tous les mots depuis « compagnie » jusqu'à la fin de l'article et insérer les mots « seulement et peuvent faire généralement ce qui est nécessaire pour organiser la compagnie ».

Page 2, lignes 4 et 5.—Retrancher les mots « par résolution des directeurs ».

Page 2, ligne 6.—Retrancher les mots « du Canada ou ».

Page 2, lignes 8 et 9.—Retrancher les mots « dans la caisse de la compagnie ».

Page 2, ligne 21.—Après « actions » insérer « et d'avoir rempli tous ses engagements envers la compagnie ».

Page 2, ligne 22.—Retrancher les alinéas « 3 » et « 4 ».

Page 2, ligne 35.—Après « 6 » insérer: « La compagnie ne peut commencer à faire des opérations avant qu'il n'ait été souscrit cinq cent mille dollars du capital social, que cent mille dollars au moins aient été versés à la caisse de la compagnie, lesquelles sommes doivent être appliquées exclusivement aux objets de la compagnie en vertu de la présente loi; mais la ».

Page 3, ligne 6.—Retrancher les mots après « prêt ».

Page 3, ligne 15.—Après « qui » insérer « et pour leur intérêt ».

Page 3, lignes 26 et 27.—Retrancher les mots « ou corporation ».

Page 3, lignes 47 et 48.—Retrancher les mots « ou de toutes autres compagnies ».

Page 4, ligne 4.—Retrancher les mots depuis « cent » et insérer « de la valeur alors marchande offerte pour ces actions ».

Page 4, ligne 8.—Après « emprunté » insérer: « ; mais la totalité de la dette de la compagnie envers le public ne doit en aucun temps dépasser quatre fois le montant de son capital social; le montant en caisse ou déposé dans des banques chartrées, appartenant à la compagnie, sera déduit du montant total de la dette aux fins de cet article ».

Page 4, ligne 9.—Après « mais » insérer « aussi ».

Page 4, ligne 14.—Retrancher le paragraphe 2 de l'article 11 et le remplacer par le suivant:—

2. Les prêts ou avances faits par la compagnie à ses actionnaires sur la garantie de leurs actions seront déduits du montant du capital versé sur lequel la compagnie est autorisée à emprunter.»

« 3. Les responsabilités de toute compagnie assumées par la compagnie formant partie de la totalité des responsabilités de la compagnie envers le public pour les fins du présent article.»

Page 4, ligne 28.—Après « nécessaire », retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

Page 4, ligne 34.—Après « chiffre » insérer « d'au moins cent mille dollars ».

Page 4, ligne 49.—Retrancher « payé » et insérer « émis ».

Page 5, ligne 7.—Retrancher « les directeurs y consentent » et insérer « la compagnie y consent ».

Page 5, lignes 19, 20, 21.—Après « actions », retrancher les mots jusqu'à « doivent ».

Page 5, ligne 27.—Après « compagnie », retrancher les mots jusqu'à la fin de l'article.

Page 5, lignes 43-44.—Retrancher « Les directeurs peuvent », et insérer « La compagnie peut ».

Page 5, ligne 44.—Retrancher « qu'ils le jugent » et insérer « qu'elle le juge ».

Page 5, ligne 45.—Après « compagnie », insérer « mais seulement avec le consentement des détenteurs de ces débentures-actions ».

Page 5, ligne 46.—Retrancher tous les mots depuis « d'icelles » jusqu'à la fin de l'article.

Page 6, ligne 11.—Après « dans » insérer « l'acquisition d'immeubles pour ».

Page 6, ligne 12.—Après « occupés », insérer « ou employés ».

Page 6, ligne 19.—Après « établissement », insérer « l'actif, les droits, dettes actives, effets, biens mobiliers et immobiliers et mixtes de quelque nature et en quelque lieu qu'ils soient situés, appartenant à toute autre compagnie sous le pouvoir législatif du Parlement du Canada ».

Page 6, ligne 33.—Après « vente », insérer « mais cette convention n'aura d'effet qu'après avoir été soumise à l'approbation du Conseil du Trésor ».

Pages 6 et 7.—Retrancher l'article 24.

Page 8, ligne 36.—Après « gérant », insérer « ou secrétaire ».

Page 8, ligne 50.—Après « elle », insérer ce qui suit comme paragraphe 2:—

« 2. Si la compagnie, pendant l'espace d'un mois, néglige ou refuse de se conformer à la demande écrite du ministre des Finances de transmettre l'état exigé par cet article, la compagnie est passible d'une amende d'au plus vingt dollars pour chaque jour que dure ce défaut, et le fonctionnaire de la compagnie qui sciemment et volontairement autorise ou permet ce défaut, est passible de la même amende.»

Page 9, ligne 10.—Retrancher « 127 », « 132 », et après « 161 » insérer « et », et après « 165 » retrancher « et 167 ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (UU) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (196) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1910 », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des Compagnies de câble sous-marin et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill 105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Rainy River Radial Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: « Loi concernant l'Association des Meuniers de la Puissance » a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: « Loi concernant la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: Loi concernant la *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (125) intitulé: « Loi modinant la Loi des titres de biens-fonds », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (128) intitulé: « Loi constituant en corporation la *James Bay and Eastern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ontario and Ottawa Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (130) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (132) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'inspection du gaz », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des sauvages », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (180) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Collège militaire Royal », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (181) intitulé: « Loi autorisant la vente ou autre aliénation de certains terrains publics, et l'acquisition de certains autres terrains situés dans les cités de Toronto et de Winnipeg ou dans leurs environs, respectivement », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (184) intitulé: « Loi pourvoyant à l'essai des appareils en verre pour l'analyse du lait », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (138) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DDD) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Alberta and British Columbia Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: « Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (R) intitulé: « Loi constituant

en corporation la compagnie dite *The Montreal, Kaputachuan and Rupert's Bay Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (BB) intitulé: « Loi concernant la *Sovereign Trust Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Riley, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans aucun amenment.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill (61) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait aux amendements du Sénat sans aucun amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable juge Girouard, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis dans le fauteuil aux pieds du Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le désir du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson.

Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company.*

Loi constituant en corporation la *Wayburn Security Bank.*

Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud.

Loi concernant la *Northern Empire Railway Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company.*
Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*
Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier.
Loi concernant la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company.*
Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908.
Loi pour faire droit à Archibald Laurie.
Loi pour faire droit à Bernard Shea.
Loi pour faire droit à Clara Louise Holden.
Loi pour faire droit à James Albert Green.
Loi pour faire droit à Alexander Augustus Barthelmes.
Loi pour faire droit à Cecilia Marie Pringle.
Loi pour faire droit à Ada Ann Reed.
Loi constituant en corporation l'*Independent Order of Rechabites.*
Loi concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario.
Loi concernant la *British North American Mining Company.*
Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Central Railway Company.*
Loi constituant en corporation la *Pine Pass Railway Company.*
Loi constituant en corporation la *Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company.*
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté.
Loi constituant en corporation *The Catholic Episcopal Corporation of Temiskaming.*

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:—

« QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

« Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

« Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

« Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1910 », que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill,

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Le Député-Gouverneur s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 12 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, président.

Les honorables messieurs

Béique,	Davis,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Beith,	Derbyshire,	McDonald	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Dessaulles,	(Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bostock,	De Veber,	McHugh,	Roy,
Bowell	Douglas,	McLaren,	Scott
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McMillan,	(Sir Richard, chev.),
Boyer,	Ellis,	McMullen,	Shehyn,
Cartwright	Farrell,	Miller,	Talbot,
(Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	Tessier,
Casgrain,	Frost,	Owens,	Thibaudeau,
Chevrier,	Gibson,	Poirier,	Thompson,
Cloran,	Godbout,	Power,	Watson,
Coffey,	Landry,	Ratz,	Wilson,
Comeau,	Lougheed,	Riley,	Wood,
Costigan,	Macdonald	Robertson,	Yeo,
Dandurand,	(Victoria),	Roche,	Young.
David,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a attiré l'attention du gouvernement sur la nouvelle suivante publiée par le journal, *The Citizen,* d'Ottawa, le 19 mars 1910:—

« UNE DELEGATION CANADIENNE-FRANÇAISE CHEZ LE PREMIER MINISTRE.

« ON DEMANDE UN PLUS GRAND NOMBRE DE SÉNATEURS ET DE JUGES DE HAUTES COURS.

« *Présentation d'une résolution d'un récent congrès.*

« Le sénateur Belcourt a présidé une délégation du récent Congrès canadien-français d'Ontario, qui s'est présenté hier devant Sir Wilfrid. On y a discuté la représentation de la population française de la province au Sénat, ainsi qu'à la magistrature des hautes cours, et la résolution adoptée par le congrès fut présentée.

« Il a été allégué que la population française d'Ontario dépasse 300,000 âmes, et qu'elle n'a qu'un représentant au Sénat. Elle prétend qu'elle devrait en avoir un autre. Il n'y a pas de juge de langue française dans la magistrature des hautes cours, et il a été argué que, dans ces deux cas, la représentation française n'est pas proportionnée à celle des autres nationalités.

« Le premier ministre a accueilli la délégation avec sympathie, mais, dans la réponse qu'il lui a donnée, n'a fait aucune promesse définitive, si ce n'est que la question serait étudiée avec soin.»

Et il a demandé si la délégation désignée s'est présentée devant l'honorable premier ministre, et, dans l'affirmative, si c'est l'intention du gouvernement de prendre en considération la requête de la délégation.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que la règle 119 soit suspendue relativement au bill (GGG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Buctouche Railway and Transportation Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la règle 119 soit suspendue relativement au bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la règle 119 soit suspendue relativement au bill (DDD) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Alberta and British Columbia Railway Company* ».

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du gouvernement sur les faits suivants:—

I. Le 3 mars de la présente année, l'honorable M. Landry a, entre autres, posé au gouvernement la question suivante, (la quatrième) à laquelle la réponse ci-après énoncée a été donnée:—

4. Le comité judiciaire du Conseil privé a-t-il déclaré que le Parlement fédéral n'avait nullement le droit d'édicter la section 4 du chapitre 95 des Statuts Revisés du Canada (1886) en ce qu'elle permet au gouvernement fédéral l'octroi de droits exclusifs de pêche?

« Le très honorable Sir Richard Cartwright: La réponse du département est la suivante:—Non.»

II. Le dix-huitième jour de juillet 1898, il y a plus de dix ans, Sa Majesté la Reine a rendu la décision suivante, tel qu'il appert par l'extrait suivant d'un arrêté du Conseil privé de Sa Majesté:—

Au Château de Windsor,
Le 18me jour de juillet 1898.

Présents:

Sa Très Excellente Majesté la Reine; le lord président, M. James A. Campbell; M. Goschen; M. James A. Lowither; M. Ritchie; M. Edmond Wodehouse; Sir George Taubman-Goldie; Sir Charles Scott.

Considérant qu'il a été lu, ce jour, au conseil, un rapport du comité judiciaire du Conseil privé, en date du 26 mai 1898, dans les termes suivants:—

« Vu qu'il a plu à Votre Majesté, par arrêté en conseil du 27 novembre 1896, de soumettre à ce comité la question d'un appel de la cour Suprême du Canada entre les procureurs généraux des provinces de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, appelants, et le procureur général de la Puissance du Canada, intimé, (au sujet de certaines questions soumises à la cour Suprême du Canada, par deux arrêtés de Son Excellence le Gouverneur général du Canada, approuvés le 23 février 1894 et le 23 février 1895 respectivement) et aussi une humble requête des appelants ci-dessus nommés énonçant que par arrêtés en conseil approuvés le 23 février 1894 et le 23 février 1895, respectivement, le Gouverneur général du Canada, en conformité des dispositions du chapitre

135 des Statuts Revisés du Canada, tel que modifié par l'article 4 de l'Acte du Canada (54-55 Vic., chap. 25) soumit à la cour Suprême du Canada les dix-sept questions suivantes:—

1.... 2.... 3.... 4.... 5.... 6.... 7.... 8.... 9....

« 10. Le Parlement du Canada avait-il le pouvoir d'adopter l'article 4 des Statuts Revisés du Canada, chapitre 45, intitulé: « Loi concernant la pêche et les pêcheries », ou toute autre disposition de la dite loi, ou partie des dits articles respectivement.

« 11. Le Parlement avait-il le pouvoir d'adopter l'article 4 des Statuts Revisés du Canada, chapitre 45, intitulé: « Loi concernant la pêche et les pêcheries », ou toutes autres dispositions de la dite loi en tant qu'elles concernent respectivement la pêche dans des eaux dont le lit n'appartient pas à la Puissance, et qui ne sont pas situées sur les terres des Sauvages?

12.... 13.... 14.... 15.... 16.... 17....

« Que les appelants ont été entendus.»

Les lords du comité, conformément à l'ordre général de Votre Majesté, ont pris en considération la dite pétition et le dit appel, et après avoir entendu les deux parties, Leurs Seigneuries s'accordent, ce jour, à faire part à Votre Majesté de leur avis que le jugement de la cour Suprême du Canada, en date du 13 octobre 1906, devrait être renvoyé, et que les réponses suivantes devraient être données aux dix-sept questions ci-après énoncées:—

1.... 2.... 3.... 4.... 5....

« 6. En réponse aux dixième, onzième et douzième questions,—Que le Parlement fédéral n'avait pas le pouvoir d'adopter l'article 4 des Statuts Revisés du Canada, chapitre 45, intitulé: « Loi concernant la pêche et les pêcheries », vu que le dit article tend à autoriser la concession de permis de pêche, conférant un droit exclusif de pêche sur des propriétés n'appartenant pas à la Puissance mais aux provinces, et que les dispositions subsidiaires de la loi, en dernier lieu mentionnée, en tant qu'elles sont destinées à mettre en vigueur des droits que le Parlement fédéral n'a pas le pouvoir de conférer,—sont de nul effet.

7.... 8....

« Et, au cas où il plairait à Votre Majesté d'approuver ce rapport, Leurs Seigneuries ordonnant que chaque partie supporte ses propres frais de cet appel.»

Il a plu à Sa Majesté, après avoir pris le dit rapport en considération, et de l'avis de son Conseil privé, de l'approuver, et d'ordonner et il est par le présent ordonné que les recommandations et instructions y contenues soient scrupuleusement observées, et mises en vigueur, dans tous leurs détails. Ce dont le Gouverneur général du Canada, alors en fonctions, et toutes autres provinces y concernées, devront prendre avis et agir en conséquence.

« (Signé) J. H. HARRISON.»

III. Le sixième jour d'avril, l'honorable M. Landry, en comparant la réponse donnée par le ministère de la Justice à la 4me question posée par lui au gouvernement le 3me jour de mars, avec le jugement rendu par le Conseil privé le 18 juillet 1898, a naturellement demandé:—

Comment la 4me réponse du gouvernement peut-elle être conciliée avec les décisions du Conseil privé en réponse à la 10me question qui lui avait été soumise.

Cette question a provoqué la réponse suivante:—

A ceci, le département répond que cette question n'en est pas une à laquelle le gouvernement devrait répondre. Le sénateur Landry a posé sa question le 3 courant, et une réponse négative y a été donnée, comme cela est évident en consultant le jugement du comité judiciaire. Les expressions dont s'est servi le conseil judiciaire sont les suivantes: Il résulte de ce qui a été dit que, vu que l'article 4 des Statuts Revisés du Canada, chapitre 45, donne le droit d'accorder des permis de pêche conférant un droit exclusif de pêche sur des propriétés n'appartenant pas à la Puissance, mais aux provinces, le Parlement fédéral n'avait pas le droit de l'adopter.

Il est évident que le comité n'a pas décidé que le Parlement fédéral n'avait pas le droit d'adopter l'article 4, il a simplement décidé que l'article 4 ne pouvait avoir aucun effet sur les propriétés qui n'appartenaient pas au gouvernement fédéral. Si le sénateur Landry ne comprend pas, je ne vois pas comment il est possible de lui expliquer la question d'une manière plus claire.

Et il a demandé:

N'est-il pas parfaitement évident:—

1. Que la question posée par l'honorable sénateur Landry relativement à l'article 4, chapitre 45 des Statuts Revisés, était entièrement basée sur la décision rendue par le Conseil privé.

2. Que la réponse négative donnée par le ministère de la Justice à une telle question ne peut être expliquée que par le fait qu'elle n'a pas été bien comprise.

3. Que, dans tous les cas, la réponse donnée par le ministère à la question, telle que posée, est erronée, et que la remarque finale (Si le sénateur Landry ne comprend pas, je ne vois comment il est possible de lui expliquer la question d'une manière plus claire) est simplement une impertinence de la part d'un employé.

4. Que le même employé est sous une fausse impression quand il oppose ce qu'il appelle les termes mêmes du comité judiciaire à ceux cités par l'honorable M. Landry et qui ont été pris *verbatim* d'un document officiel,—le rapport du comité judiciaire du Conseil privé de la Reine.

Nest-il pas aussi évident que, avant de donner une réponse à une question, cette question devrait être bien comprise, et que, avant d'essayer d'insinuer que certaines citations sont fausses ou incorrectes, on devrait être sûr de ne pas tomber soi-même dans l'erreur que l'on tente d'imputer à d'autres.

N'est-ce pas l'intention du gouvernement de voir à ce qu'une réponse convenable et correcte soit donnée à la question posée par l'honorable M. Landry, relativement à la décision rendue par le comité judiciaire du Conseil privé au sujet de la juridiction du Parlement sur cette question, et de la constitutionnalité *in specie* de l'article 4 du chapitre 45 des Statuts Revisés de 1886.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (126) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans la Loi de la Convention avec la France, 1908 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (151) intitulé: « Loi à l'effet de statuer sur l'adjudication des petites créances provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (182) intitulé: « Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais de provenance canadienne, et pour encourager la production du zinc en Canada », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (188) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (191) intitulé: « Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (193) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant l'inspection des viandes et conserves alimentaires », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Protectorate Life Assurance Company of Canada* »; et

Aussi, le bill (RR) intitulé: « Loi concernant la Banque de la Puissance », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (43) intitulé: « Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company* »;

Aussi, le bill (51) intitulé: « Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny et à l'effet de changer son nom en celui de *Factories Insurance Company* »; et

Aussi, le bill (118) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
JEUDI, 7 avril 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de Emily Maud Nicoll, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Arthur Frederick Nicoll, auparavant de la cité de Toronto, et maintenant de la cité de Spokane, dans l'Etat de Washington, un des Etats-Unis d'Amérique, courtier d'immeubles, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Le comité fait spécialement rapport que l'enquête en la matière de la pétition a été fixée à mardi, le 15 mars dernier; que ce jour-là, il n'y avait pas quorum dans le comité; que le mercredi, 16 mars, le comité ayant été convoqué à une réunion à 10.30 a.m. pour poursuivre l'enquête, il n'y a pas eu quorum. La pétitionnaire était présente, accompagnée de son conseil, mais le défendeur n'a comparu ni personnellement ni par procureur. Que, en conséquence de l'ajournement du Sénat du 17 mars au 6 avril, il n'a pas été possible de tenir une séance du comité avant cette dernière date. Qu'un nommé C. Harry Archer, de la cité de Spokane, Etat de Washington, E.-U.A., courtier d'immeubles, s'étant présenté volontairement comme témoin de la pétitionnnaire et se trouvant incapable, à cause d'engagements d'affaires, de rester à Ottawa jusqu'après l'ajournement, les membres du comité présents le 16 mars 1910 ont entendu le témoignage offert par le dit Archer, lequel témoignage a été pris par écrit par le rapporteur officiel du Sénat et a été subséquemment compris dans une déclaration statutaire faite par le dit C. Harry Archer, devant Norman G. Larmouth, commissaire, chargé de prendre les affidavit devant servir dans la Haute Cour de justice d'Ontario; que la dite déclaration statutaire a été offerte en preuve devant votre comité à l'enquête tenue le septième jour d'avril et a été reçue par votre comité pour ce qu'elle peut valoir, et elle est maintenant soumise par votre comité à la décision du Sénat pour que la Chambre décide si elle doit être reçue et quel doit être son effet.

6. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 12 avril 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Clifford Buell Lillie, du village d'Athens, dans la province d'Ontario, dentiste, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lea Rachel Lillie, du dit village d'Athens, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Coffey, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
12 avril 1910.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

10*g*. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 14 février 1910, au sujet des relations commerciales avec l'Allemagne. *(Documents sessionnels.)*

10*h*. Relations commerciales avec l'Allemagne. *(Doc. Sess.)*

72. Réponse à ordre du 15 décembre 1909,—Etat donnant la liste de tous les experts, aviseurs techniques et officiers spéciaux en général, engagés par le gouvernement relativement au programme de défense navale et à son exécution, leurs noms, leurs qualifications spéciales, la durée de leur engagement et le taux de leur rémunération,

ainsi que le montant total dépensé jusqu'à date à cet effet. Aussi, les montants dépensés jusqu'à date pour articles, livres, instruments et objets de tout genre se rattachant au dit programme de défense navale. *(Doc. Sess.)*

93. Réponse à ordre du 18 novembre 1909,—Etat indiquant le nombre d'accidents résultant de l'usage de matières explosives pour la construction de voies ferrées et autres travaux publics en Canada dont il a été fait rapport au département des Chemins de fer, à celui des Travaux Publics, ou à la Commission du chemin de fer Transcontinental au cours des trois dernières années, la nature de l'enquête (s'il en a été tenue) après chaque accident, et quelles précautions ont été prises pour prévenir ou diminuer le nombre d'accidents provenant de l'emploi d'explosifs sur les chantiers de construction sous le contrôle d'officiers du gouvernement en Canada. *(Doc. Sess.)*

97. Règlements des parcs nationaux du Canada. *(Doc. Sess.)*

100. Réponse à adresse du 29 novembre 1909,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents en la possession du gouvernement concernant la réduction de la représentation, dans la Chambre des Communes, des diverses provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard, et de toute correspondance avec les gouvernements des dites provinces au sujet du rétablissement, pour les dites provinces, de la représentation qu'elles avaient lors de leur entrée dans la Confédération. *(Doc. Sess.)*

102. Réponse à ordre du 13 décembre 1909,—Etat donnant la liste des routes de malles rurales gratuites qui ont été établies en Canada, y compris les points de départ et l'arrivée, la longueur de chaque route, le nombre d'habitations sur chaque route, et le nombre de boîtes sur chaque route. *(Doc. Sess.)*

103. Copie du rapport du commandant Wm Wakeham, commissaire spécial et inspecteur des pêcheries pour le golfe Saint-Laurent, sur l'industrie du homard dans les provinces maritimes et la province de Québec. *(Doc. Sess.)*

105. Rapport au sujet d'une méthode de règlements internationaux uniformes et mutuels, en vue de protéger les poissons comestibles dans les eaux internationales limitrophes du Canada et des Etats-Unis,—préparé par la Commission des eaux limitrophes en conformité et d'après la décision de la Convention du 11 avril 1908, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. *(Doc. Sess.)*

113. Réponse à ordre du 17 janvier 1910,—Etat indiquant quels sont les nom, coût, date de construction, lieu de construction et tonnage brut de chacun des steamers actuellement la propriété du gouvernement; quels sont les noms de ceux qui ont été construits en Canada ; si on a demandé des soumissions en Canada pour la construction de tous ces steamers, et pour lesquels; dans chaque cas où des soumissions ont été demandées en Canada, quelle a été la différence entre la plus basse soumission canadienne et le prix payé; dans chaque cas où un contrat a été fait avec un constructeur pour la construction d'aucun des dits steamers, quel mois et quel jour chacun des dits contrats a été signé, et à quelle date le constructeur était tenu de livrer le navire; quel prix chacun des dits steamers aurait coûté si le gouvernement, dans chaque cas, avait payé le droit de douane, imposable en Canada sur les navires construits à l'étranger. *(Doc. Sess.)*

117. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Etat indiquant le coût total des édifices et terrains du collège militaire, et le montant fourni chaque année par le gouvernement pour son entretien. *(Doc. Sess.)*

133. Rapport des levés hydrographiques en rapport avec l'irrigation pour 1909. *(Doc. Sess.)*

136. Réponse à ordre du 17 janvier 1910,—Etat faisant connaître les expositions à l'étranger auxquelles le Canada a pris part depuis juillet 1896, le temps et l'endroit où elles ont eu lieu, la dépense défrayée par le gouvernement canadien, les noms des personnes (non compris les manœuvres) qui en avaient la charge ou qui y ont été employées, les diverses sommes qui leur ont été payées respectivement du chef (*a*) d'appointements, (*b*) de dépenses;—et le montant total de ce que chaque telle exposition a coûté au pays;—de plus, les sommes perçues à titre de revenu, provenant de la

vente des articles exposés, du bois, des bâtiments et d'autres matériaux, respectivement; l'état devant être préparé sous forme de tableaux, avec l'addition des colonnes de chiffres.

146. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande-Bretagne au sujet de l'acquisition par le Canada du croiseur *Rainbow.* *(Doc. Sess.)*

146*a*. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande-Bretagne au sujet de l'acquisition du croiseur *Niobé.* *(Doc. Sess.)*

149. Réponse à ordre du 14 mars 1910,—Etat donnant les noms des employés sessionnels et temporaires de la Chambre des Communes qui recevaient un salaire au 27 janvier dernier, et indiquant le nombre des dits employés portés dans le budget pour 1909-10. *(Doc. Sess.)*

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

19*d*. Rapport de la Commission des eaux limitrophes sur le barrage et les travaux de contrôle de l'écoulement des eaux, à la décharge du lac Erié,—ainsi que les annexes accompagnant le dit rapport.

42*d*. Réponse à ordre du 17 décembre 1909,—Copie de tous les certificats, recommandations, lettres, mémoires et documents, en rapport avec l'avancement de M. McIntosh, le 16 novembre 1908, du poste d'ingénieur divisionnaire, division No 6, district F, à celui d'assistant ingénieur de district, district F, et l'augmentation de son traitement porté de $200 à $275 par mois. Aussi, de toutes les plaintes contre la conduite professionnelle ou la compétence de M. McIntosh adressées à la Commission du chemin de fer Transcontinental ou au département des Chemins de fer avant la date de l'avancement.

42*e*. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Copie de toute correspondance entre les raisons légales suivantes : Rothwell et Johnson, Rothwell, Johnson et Bergeman, et Rothwell, Johnson et Stubbs, d'une part, et le gouvernement ou les Commissaires du chemin de fer Transcontinental, de l'autre part, quant aux instructions données aux procureurs en rapport avec les services professionnels rendus dans la préparation des titres des propriétés acquises par le gouvernement, et aux mémoires de frais et honoraires des dites raisons légales; ainsi que de tous les documents, lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière que ce soit aux détails des sommes demandées par les dits procureurs, tel qu'il appert sur la page W-370 du rapport de l'Auditeur général de 1909, se montant en tout à $1,376.60.

43*f*. Réponse à ordre du 17 décembre 1909,—Etat faisant connaître,—

1. Les noms et adresses des ingénieurs qui ont fait le relevé et le tracé de la ligne de la division est du Transcontinental, et la section de cette ligne confiée à chaque ingénieur.

2. Le nom et l'adresse de l'ingénieur qui a préparé le cahier des charges de la section ou partie de ligne embrassée dans chaque contrat.

3. Les noms des ingénieurs représentant le département des Chemins de fer ou la Commission du chemin de fer, et le Grand-Tronc-Pacifique, qui ont conjointement déterminé la forme et la rédaction des devis, tel que voulu par la clause septième de la convention conclue entre le gouvernement et la compagnie.

4. Les noms de ceux des ingénieurs chargés de remplir quelqu'une des fonctions ci-dessus mentionnées qui ont depuis été employés en rapport avec la construction, la période de ce dernier emploi, les fonctions dont ils étaient chargés, et, dans le cas de la cessation de leur emploi, la cause de ce renvoi.

5. Les noms et les adresses de tous les ingénieurs au service de la Commission du chemin de fer, ou du département des Chemins de fer, dans les districts B et F de la dite division est, depuis le commencement de la construction de la voie ferrée; la nature des fonctions de chacun d'eux; le salaire de chacun; les avancements, augmentations de salaire, démissions et renvois qui ont eu lieu; les raisons de chaque

avancement, démission ou renvoi, ainsi que copie de toutes les plaintes déposées entre les mains des commissaires, ou de leur ingénieur en chef, ou du département, contre quelques-uns de ces ingénieurs.

6. Les noms des ingénieurs maintenant en charge des districts B et F, ou qui y travaillent, et la nature des fonctions et le salaire de chacun d'eux.

42*g*. Rapport intérimaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour les neuf mois terminés le 31 décembre 1909, faisant connaître les recettes et dépenses en rapport avec la division de l'est du dit chemin de fer, et telles autres matières rattachées au dit chemin de fer et qui paraissent être d'intérêt public.

42*h*. Réponse à ordre du 24 janvier 1910,—Etat faisant connaître les objections écrites émises, depuis le 28 juillet 1908, à l'encontre de la classification dans les travaux du Transcontinental; les objections qui ont été formulées au sujet de l'excédent des dépenses, depuis le 2 octobre 1908; aussi copies de ces objections.

42*i*. Réponse à ordre du 24 janvier 1910,—Etat faisant connaître (*a*) les noms des entrepreneurs de la construction du chemin de fer Transcontinental, le nombre des contrats, le nombre de milles, et la localité couverts par les contrats; (*b*) la dépense estimative en rapport avec chaque contrat, lors de son adjudication, calculée d'après les quantités approximées par l'ingénieur, aux taux de la soumission acceptée; (*c*) l'augmentation ou la diminution estimatives de la dépense, en chaque cas, occasionnées par des changements dans le tracé de la ligne, le devis, la construction, les matériaux, les rampes, ou d'autre nature, survenus depuis l'adjudication du contrat; (*d*) les sommes demandées dans les décomptes progressifs, pour chaque contrat, jusqu'à ce jour,—les sommes payées en rapport avec chaque contrat, et les sommes ultérieures approximées et requises pour terminer les travaux, en chaque cas; (*e*) la quantité estimative, calculée par l'ingénieur, d'excavation dans le roc solide, dans les cailloux, et dans le sol ordinaire, sur le parcours de la ligne sous contrat, en chaque cas; le coût estimatif de chaque classe d'ouvrage calculé d'après les taux de la soumission acceptée; la dépense réelle, jusqu'à ce jour, dans ces trois classes de travaux, telle qu'établie par les décomptes progressifs; les sommes effectivement versées sous ces trois rapports, et les quantités estimatives de l'ouvrage non encore accompli, ainsi que les sommes estimatives encore requises pour terminer ces trois classes d'ouvrage, en rapport avec chaque contrat.

Aussi, quant à tous les contrats, en sus des 21 qui sont compris dans la réponse à ordre du 26 avril 1909, No 46*h*, (*a*) copie de la liste des item en détail contenus dans les quantités estimatives, préparées par l'ingénieur en rapport avec chaque contrat, pour chaque classe de travaux et de matériaux, et du sommaire de la dépense totale estimative calculée d'après les taux de la soumission acceptée; (*b*) copie de toutes les soumissions reçues; (*c*) tableaux en détail des quantités de travaux et de matériaux, des différentes classes, effectivement exécutés ou fournis, jusqu'à ce jour, et classifiés, et de la dépense totale occasionnée par les dits travaux; aussi, tableau en détail des quantités approximées de travaux qui doivent être faits, et des matériaux qui doivent être fournis ultérieurement, et classifiés, ainsi que de la dépense totale estimative de ces travaux et matériaux, calculée d'après les prix du contrat.

42*j*. Réponse à adresse du 14 février 1910,—Copie de toute correspondance, soumissions, références, rapports, relevés et décrets du conseil au sujet de l'ajustement de l'item en litige de 581 verges cubes d'excavation, spécifié comme devant être réduit à 10 cents au lieu de $2.50 la verge cube, tel que mentionné dans une lettre de l'Auditeur général au secrétaire de la Commission du chemin de fer Transcontinental en date du 18 août 1909.

58*a*. Liste des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien pendant l'année expirée le 31 octobre 1909.

66. Rapport du Commissaire de la police fédérale pour 1909.

67. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Copie de tous les rapports et correspondance en rapport avec la section 29, township 9, rang 22, à l'ouest du 4me méri-

dien, ainsi que des demandes de droit de voie et de sites de gares pour chemins de fer dans les limites de cette section.

68. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Copie de tous papiers, rapports, correspondance, etc., entre le département de l'Intérieur et ses officiers et agences et toutes autres personnes au sujet du ¼ S.-O. de la S. 24, R. 38, T. 10, à l'ouest du 3me méridien, et des réclamations respectives de Allan R. Mudie et de Thos. G. Warwick concernant la possession de ces terres.

69. Réponse à ordre du 15 décembre 1909,—Liste des noms des 221 membres de la Chambre des Communes, prévus par l'article premier, chapitre 41, 6-7 Edouard VII, Statuts du Canada, 1907, à l'exception du siège ou des sièges qui sont devenus vacants.

70. Réponse à ordre du 24 novembre 1909,—Etat indiquant, pour l'exercice terminé le 31 mars 1909, le nombre d'incubateurs et de couveuses artificielles, respectivement, importés des Etats-Unis en Canada, et le coût total de chaque appareil.

71. Réponse à ordre du 22 novembre 1909,—Copie de toutes lettres, télégrammes, demandes, contrats et correspondance au sujet du frai cueilli pour l'établissement de piscifacture de l'île du Serpent, lac Winnipegosis, en 1907, 08 et 09.

73. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Etat faisant connaître le nombre de phares dans la Colombie-Britannique; les salaires des gardiens de phare à la fin de l'exercice financier 1907-1908; les salaires actuels; les raisons pour lesquelles certains salaires ont été diminués, et à quelles dates cette diminution a eu lieu.

74. Réponse à adresse du 18 novembre 1909,—Copie de tous décrets du conseil, correspondance, documents et papiers de toute nature concernant la vente projetée ou la disposition de quelque partie de la réserve des sauvages Piégans, dans la province de l'Alberta, y compris toute annonce de telle vente et un compte rendu de la manière dont les dits sauvages ont consenti à la dite vente ou disposition. Aussi, état indiquant le nombre des sauvages actuellement sur la dite réserve ayant droit de vote au sujet de la dite vente projetée. Et aussi, toute information en la possession du département ou de ses officiers se rapportant aux procédures suivies au sujet de la vente projetée.

75. Réponse à ordre du 17 décembre 1909,—Copie de tous documents, rapports, correspondance, etc., entre le département de l'Intérieur, ses fonctionnaires, ses agents, et toute autre personne au sujet du ¼ de la section S.-O. 16-30-9, à l'ouest du 3me méridien, et les titres respectifs que prétendent y avoir Thos. Paterson et J. F. Sibbald.

76. Réponse à ordre du 24 novembre 1909,—Etat indiquant approximativement le montant de recettes perçues par le gouvernement entre le 1er janvier et le 1er novembre 1909 dans les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan, respectivement, à titre de paiements pour terrains houillers, droits régaliens sur le charbon, boni et loyers de terres boisées, droits sur bois, terres à foin, pâturages, terres irriguées, terres des écoles, minéraux, pouvoirs d'eau, terres à carrières, terres des sauvages, ou à titre de toutes autres ressources naturelles dans chacune des dites provinces.

77. Réponse à ordre du 17 décembre 1909,—Copie de tous documents et papiers concernant l'expédition des grains de l'Ouest.

78. Réponse à ordre du 24 novembre 1909,—Copie de toutes lettres, correspondance, plaintes ou autres papiers provenant de sauvages ou autres personnes concernant la manière dont les sauvages de Saint-Pierre ont été traités en ce qui concerne les terres qui leur ont été allouées par le gouvernement à la suite de la cession de la réserve Saint-Pierre.

78*a*. Réponse à ordre du 13 décembre 1909,—Copie de toutes les instructions envoyées à J. O. Lewis, agent des sauvages à Selkirk, au sujet de l'émission de lettres patentes en faveur des sauvages y ayant droit en rapport avec l'abandon de la réserve de Saint-Pierre.

78*b*. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Etat indiquant tous les deniers payés par le gouvernement au sujet de la cession de la réserve de Saint-Pierre, à qui ils ont

été payés et pourquoi. Aussi, relevé de toutes sommes payées pour le transport des sauvages sur la nouvelle réserve au lac Winnipeg, à qui elles ont été payées et pourquoi.

78*c*. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Copie de toutes les instructions envoyées à l'agent des sauvages, à Selkirk, en rapport avec l'action des sauvages de Saint-Pierre aliénant les terrains ou disposant des terrains qu'ils occupent depuis la rétrocession de leur réserve;—un état faisant connaître tous ceux qui ont droit de recevoir des lettres patentes de terrains depuis la rétrocession de la réserve,—les demandes faites par ceux qui ont, de ce fait, droit à des lettres patentes, et les reçus obtenus pour lettres patentes émises en faveur de ceux qui y avaient droit pour la raison ci-haut mentionnée.

78*d*. Copie des papiers concernant la réserve sauvage de Saint-Pierre, comprenant les instructions et la commission décernée à M. H. M. Howell, le rapport de M. Howell, et l'annonce publiée au sujet de la vente de terres à l'enchère.

78*e*. Réponse à ordre du 17 janvier 1910,—Copie de tous comptes de George Tracey, de Selkirk, contre des sauvages de la réserve Saint-Pierre, Manitoba, actuellement dans les dossiers du département des Affaires des Sauvages ici, et de toute correspondance à ce sujet dans le dit département.

79. Réponse à un ordre du Sénat du 26 novembre 1909,—Copie des diverses plaintes faites par différentes personnes, en 1908 et 1909, au ministre de l'Intérieur ou au surintendant de l'immigration, au sujet de la manière dont les immigrants ont été traités à Québec.

80. Réponse à ordre du 2 décembre 1909,—Copie de tous les comptes filés pendant l'année fiscale 1907-08 au département de l'Intérieur par Sosthène Morisset, l'un des commis du bureau d'immigration à Québec.

80*a*. Réponse à ordre du 2 décembre 1909,—Copie:—

1. Du certificat médical donné par les docteurs Pagé et Nadeau pour justifier l'ordre du renvoi de l'immigrant Otto Nittenen, en novembre 1908;

2. De la correspondance échangée à ce sujet entre l'agent de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien, M. Jules Hone, et MM. Lavoie et Stein, du bureau d'immigration à Québec, et le surintendant général de l'immigration, M. W. D. Scott, à Ottawa, en novembre et en décembre 1908.

80*b*. Réponse à ordre du Sénat du 3 décembre 1910,—Copie de la liste de présence et des bordereaux de paye des employés du bureau d'immigration à Québec pour les mois de janvier, février, mars et avril 1909.

80*c*. Réponse à ordre du Sénat du 2 décembre 1909,—Copie du *Report of Detentions and Deportations at the Port of Quebec for the month of November, 1908.*

80*d*. Réponse à ordre du 25 janvier 1910,—Copie de la liste de présence et de paie des employés au bureau d'immigration, à Québec, pour les quatre premiers mois de l'année 1909.

80*e*. Réponse à ordre du Sénat du 12 janvier 1910,—Rapport fait en 1906 au département de l'Intérieur par M. Blair sur l'enquête par lui tenue à Québec, au bureau de l'immigration, au sujet de certaines plaintes concernant l'administration du dit bureau.

80*f*. Réponse à ordre du 13 décembre 1909,—Copie de la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1908 entre les médecins examinateurs des immigrants et le surintendant de l'immigration à l'égard de l'inspection des immigrants.

81. Réponse à ordre du 16 novembre 1909,—Etat faisant connaître, en ce qui regarde les établissements ou appareils pour la réduction du chien de mer érigés par ou pour le gouvernement, ou maintenus en tout ou en partie par le gouvernement, (*a*) le coût de construction,—(*b*) le coût annuel du maintien en chaque année,—(*c*) l'endroit,—(*d*) la quantité de chiens de mer y réduite, et (*e*) la somme provenant de la vente ou de la disposition des résidus, en chaque année.

82. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Copie de toute correspondance, rapports, documents et papiers concernant la question de la pêche du saumon de la rivière au Saumon, comté de Digby, N.-E., et les passes migratoires dans la dite rivière.

83. Réponse à ordre du 22 novembre 1909,—Copie de tous rapports, correspondance et autres papiers concernant la condition et l'entretien de la bouée située sur le récif « Old Proprietor », dans la baie de Fundy, depuis le 1er janvier 1908; et de tous rapports, correspondance et autres papiers concernant l'établissement, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement du bateau et de la station de sauvetage à Seal-Cove, baie de Fundy. Aussi, copie de toutes instructions adressées au capitaine Lisgar au sujet de l'enquête sur le naufrage du steamer *Hestia,* du verdict et du rapport sur la dite enquête.

83*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 22 novembre 1909,—Copie de tous rapports, correspondance et autres papiers concernant la condition et l'entretien de la bouée située sur le récif « Old Proprietor », dans la baie de Fundy, depuis le 1er janvier 1908; et de tous rapports, correspondance et autres papiers concernant l'établissement, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement du bateau et de la station de sauvetage à Seal-Cove, baie de Fundy. Aussi, copie de toutes instructions adressées au capitaine Lisgar au sujet de l'enquête sur le naufrage du steamer *Hestia,* du verdict et du rapport sur la dite enquête.

84. Réponse à ordre du 15 décembre 1909,—Pour un rapport montrant,—

1. La dette actuelle de la Commission des chemins à barrières de Montréal au gouvernement du Canada (*a*) en capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts.

2. Les montants perçus à chaque barrière de péage appartenant à la dite Commission des chemins à barrières durant l'année finissant le 31 décembre 1908 et pour les premiers six mois de l'année 1909.

3. Les noms des personnes qui ont commué leur taux de péage durant chacune des deux périodes ci-haut mentionnées et le montant de la commutation payé à la commission dans chaque cas.

4. Le montant dépensé sur chaque section ou division de chemin sous le contrôle de la dite commission durant l'année finissant le 31 décembre 1908 et les contrats accordés durant la dite année, avec le nom de l'entrepreneur ainsi que la date et le montant du contrat dans chaque cas; et, dans chaque cas aussi, une déclaration démontrant si le contrat a été octroyé après soumission demandée par la voie des journaux.

5. Le montant payé, durant les dites deux périodes en premier lieu mentionnées, pour salaires de gardiens de jour et de nuit et toute autre dépense, à chacune des barrières entretenues par la commission.

6. Les noms de toutes les personnes possédant des passes de faveur pour circuler librement sur les chemins contrôlés par la dite commission durant les périodes ci-dessus mentionnées, avec une déclaration, dans chaque cas, donnant la raison pour laquelle telle passe fut ainsi accordée.

7. Les dépenses de la dite commission durant chacune des deux périodes ci-haut mentionnées pour loyer, salaires de bureau (services intérieur et extérieur), donnant le nom et le traitement de chaque employé et les montants payés à tout ingénieur civil employé par la commission.

8. Le montant actuel en détail dû par la dite commission au gouvernement du Canada, en dehors de ses débentures.

9. Les sommes perçues des municipalités par la dite commission, durant les deux époques ci-haut mentionnées, suivant les arrangements spéciaux survenus quant à leur part *pro rata* de la dette de la commission des barrières.

10. Les noms de tous les membres de la commission élus pour représenter les porteurs de débentures, avec la date de l'élection dans chaque cas durant les dites deux périodes.

11. Les montants payés par la commission à aucun de ses membres ou employés, durant les deux dites périodes, soit pour frais de voyage ou dépenses personnelles, ou comme indemnité pour assistance, ou pour toute autre raison.

12. Le nom de tout auditeur employé durant les deux dites périodes et le montant payé à tel auditeur.

13. Un état exact des montants payés par la commission pour achat ou loyer de toute propriété en dehors de la ville de Montréal, et aussi pour défrayer les dépenses de voyage, de déplacement ou d'entretien des commissaires ou de leurs employés en général.

85. Réponse à adresse du 29 novembre 1909,—Copie de tous les arrêtés du conseil concernant la *North Atlantic Trading Company*, et de toute la correspondance échangée entre cette compagnie et le gouvernement, ou l'un de ses membres, ou l'un de ses fonctionnaires, entre le 1er novembre 1906 et le 20 novembre 1909.

85*a*. Réponse à ordre du 15 décembre 1909,—Copie de la pétition de droit et des plaidoyers de la défense dans la cause de la *North Atlantic Trading Company vs* le Roi devant la cour de l'Echiquier, et de toute correspondance, rapports et pétitions qui ont porté le gouvernement à accorder un *fiat* à la requérante; aussi, copie de toutes lettres concernant la dite réclamation actuellement en instance depuis la date du paiement final à la dite *North Atlantic Trading Company*.

86. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Copie de toute correspondance, documents, rapports, depuis le 1er janvier 1908 entre nos agents d'immigration en Belgique et le ministère de l'Intérieur.

86*a*. Réponse à ordre du 18 novembre 1909,—Etat faisant connaître les noms et adresses de tous les agents d'immigration actuellement employés par le gouvernement dans la Grande-Bretagne, le continent européen et les Etats-Unis, avec traitement, le chiffre du traitement et celui des autres gratifications, s'il en est, accordées à chacun d'eux;—de plus les noms et adresses de tous les agents d'immigration actuellement employés à commission dans les contrées ci-dessus mentionnées, le total des commissions, le taux de commission par immigrant; aussi le chiffre des autres gratifications, s'il en est, accordées à chacun d'eux;—aussi, les noms et adresses de tous les agents spéciaux d'immigration dans les susdites contrées nommés durant l'exercice financier 1908-09, et jusqu'au 1er novembre 1909; la date de chaque nomination, l'adresse de chaque agent lors de sa nomination, le chiffre du traitement, de la commission, et des autres gratifications accordées à chacun d'eux, ainsi que la durée du service de chacun d'eux en qualité d'agent.

87. Réponse à ordre du 1er décembre 1909,—Relevé de toutes les explosions dangereuses et de tous les accidents suivis de pertes de vies survenus dans le département de la Marine et des Pêcheries par l'emploi du gaz Pintsch et acétylène pour l'éclairage, chaque année depuis 1880, et copie de tous papiers et rapports à ce sujet.

88. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Copie de toute correspondance, requêtes et autres documents échangés entre qui que ce soit et le gouvernement ou l'un de ses membres, ou l'un de ses fonctionnaires, se rapportant au dragage de la rivière Napanee.

89. Réponse à ordre du 13 décembre 1909,—Copie de toute correspondance échangée entre les départements des Postes et des Travaux Publics, et de tous rapports et autres documents concernant la nécessité de donner un bureau de poste plus convenable à la cité de Lethbridge.

89*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 13 décembre 1909,—Copie de toute correspondance échangée entre les départements des Postes et des Travaux Publics, et de tous rapports et autres documents concernant la nécessité de donner un bureau de poste plus convenable à la cité de Lethbridge.

90. Rapport intérimaire de la Commission fédérale des pêcheries, chargée d'une enquête sur les pêcheries du lac du Bonnet.

90*a*. Rapport intérimaire de la Commission fédérale des pêcheries, chargée d'une enquête sur le régime des eaux du Manitoba et de l'Ouest.

90*b*. Réponse à ordre du 22 novembre 1909,—Copie de toutes lettres, télégrammes, demandes, contrats, bail ou baux et correspondance concernant la pêche dans le lac du Bonnet.

90*c*. Réponse à adresse du 4 février 1909,—Copie de toute correspondance, décrets du conseil, papiers et documents concernant la question des pêcheries dans la rivière Pembina, Manitoba, et copie des règlements ou conventions avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet des rivières coulant d'un pays dans l'autre.

91. Réponse à ordre du 15 décembre 1909,—Copie des feuilles de paie des employés du Canal de Lachine sous le contrôle de Denis O'Brien pour les mois de mai à novembre, inclusivement.

92. Réponse à ordre du 24 janvier 1910,—Copie de toutes les instructions données, durant le temps qu'il a occupé le fauteuil, par l'honorable Orateur Blanchet, au sergent d'armes d'alors, ou à d'autres fonctionnaires, quant à la nomination de messagers de la session.

94. Réponse à ordre du 18 novembre 1909,—Copie de toutes demandes, pétitions, lettres, télégrammes, documents, plans, devis et correspondance se rapportant en quelque manière que ce soit à toute demande de subside pour la construction d'une cale sèche ou d'un chantier de construction de navires par certaines personnes, ou une compagnie, à ou près Sault-Sainte-Marie, Ontario.

94a. Réponse à ordre du 18 novembre 1909,—Copie de toutes demandes, pétitions, lettres, télégrammes, documents, plans, spécifications et correspondance se rapportant en quelque manière à la demande d'une subvention pour la construction d'une cale sèche et d'un chantier pour la construction de navires par certaines personnes ou compagnies, à Port-Arthur, Ontario, ou dans le voisinage.

95. Réponse à ordre du 17 décembre 1909,—Etat donnant la description, par sections, townships et rangs, et la superficie de toutes les terres comprises dans l'étendue contrôlée par la Compagnie des terres d'Alberta-Sud en vertu d'arrangements avec le gouvernement et la date de l'expiration des dits arrangements. Aussi, la description, par sections, townships et rangs, et la superficie de toutes les terres situées entre les rivières de l'Arc et du Ventre bornées à l'est par le rang 12, et à l'ouest par le rang 19, à l'ouest du 4me méridien, concédées en vertu de baux de pâturage ou de cession de ces baux, et actuellement contrôlées par MM. Cowdry et Maunsall, ou par l'un d'eux.

96. Réponse à ordre du 17 janvier 1910,—Etat faisant connaître quelle somme a été dépensée annuellement, depuis 1900, dans les provinces respectives de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec, par le gouvernement pour les pêcheries canadiennes de l'Atlantique, non compris ce qui a été dépensé pour le service de protection des pêcheries et pour primes de pêche; combien, à même cette somme, a été dépensé annuellement dans chacune des dites provinces pour piscifacture, réduction du chien de mer, congélation et entreposage frigorifique de la boitte, salaire des employés, respectivement; et dans les dites provinces et durant la même période, pour quelles autres fins générales, des sommes ont été dépensées en rapport avec les pêcheries.

98. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Etat faisant connaître si le département des Chemins de fer et Canaux, ou l'agent pourvoyeur du chemin de fer Intercolonial à Ottawa a, en aucun temps, dans le cours de l'année 1909, demandé des soumissions pour la fourniture de clôtures en fil de fer, et dans ce cas si des soumissions ont été faites, et de qui elles ont été reçues; les prix cotés par les soumissionnaires pour les différentes espèces de clôture; qui ont été les soumissionnaires heureux, quelle espèce de clôture a été adoptée, quelle est la grosseur du fil de fer, de combien de fils composants est-il formé, quelle est la distance entre les crampes sur les poteaux droits; le prix par *rod*, et si ce fil a été fabriqué en Canada.

98*a*. Réponse partielle à ordre du 1er décembre 1909,—Copie de tous papiers concernant les passes que l'on prétend avoir été obtenues et vendues ou distribuées sur la ligne de l'Intercolonial au cours des deux dernières années. Aussi, copie

de tous papiers quelconques se rapportant à l'interpolation frauduleuse de noms sur les listes de paie du chemin de fer d'embranchement de Windsor, et à la vente au gouvernement de traverses de chemins de fer endommagées.

98*b*. Réponse à ordre du 24 janvier 1910,—Etat faisant connaître combien de déraillements se sont produits sur la ligne de l'Intercolonial en 1909; à quels endroits de la ligne ces accidents se sont produits et à quelles dates; si une enquête régulière a été faite dans chaque cas; si un rapport a été fait dans chaque cas; et, dans l'affirmative, si la cause ou les causes de ces accidents ont été mentionnés dans les dits rapports.

98*c*. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Etat faisant connaître à quelles heures, depuis le commencement du service d'automne des convois, 1909, doit quitter Oxford-Junction et arriver à Pictou le train du matin de chaque jour de semaine circulant entre ces deux points; à quelle heure exacte ce train est parti tous les jours d'Oxford-Junction, et à quelle heure exacte il est arrivé chaque jour à Pictou; la cause des retards, s'il s'en est produit; si des efforts ont été tentés en vue d'améliorer le service à cet égard, et quels ont été ces efforts.

99. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Copie de toutes lettres, communications, requêtes et correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des ministres, touchant la nomination d'un titulaire pour remplir la vacance dans la Commission des chemins de fer causée par le décès de feu l'honorable Thomas Greenway.

101. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Copie de toutes déclarations, affidavit et déclarations solennelles faits et envoyés au département des Postes ou à l'honorable ministre des Postes depuis le 1er septembre 1907 jusqu'au 15 janvier 1910, concernant la franchise postale demandée pour *La Gazette d'Arthabaska*, avec copies des listes de prétendus souscripteurs à ce journal, avec les dites déclarations, affidavit et déclarations solennelles; aussi, copie du rapport de M. A. Bolduc, inspecteur des postes concernant la dite *Gazette d'Arthabaska*.

102*a*. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière que ce soit à l'établissement d'un service de livraison postale gratuite dans la cité de Sydney, N.-E.

104. Réponse à ordre du 17 janvier 1910,—Copie de toute correspondance, rapports, dépêches, documents et autres papiers se rapportant en quelque manière à la réclamation d'un homestead par un ou des membres de la famille Angus Sauvé, qui a fait la campagne d'Afrique et est mort peu de temps après son arrivée au pays.

106. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, documents et correspondance pendant les premiers six mois de 1908 au sujet d'amendements projetés à la Loi d'irrigation du Nord-Ouest.

107. Réponse à adresse du 16 novembre 1909,—Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, ou au gouvernement ou à quelqu'un de ses départements, comme aussi de toutes lettres, correspondance et rapports en la possession du gouvernement concernant la navigation, l'enlèvement des obstructions et le creusement de la rivière des Prairies qui forme la limite nord de l'Ile de Montréal.

107*a*. Rapport de M. G. de G. Languedoc, aide-ingénieur, sur les travaux à faire le long de la Rivière-des-Prairies pour donner un chenal de cinq pieds de profondeur aux eaux basses.

108. Réponse à ordre du 24 janvier 1910,—Etat indiquant si la Compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* est propriétaire des compagnies de chemin de fer suivantes, ou exerce un contrôle quelconque sur les dites lignes, savoir:—

Les Compagnies de chemins de fer *Ontario and Rainy River; Port Arthur, Duluth and Western; Manitoba and South Eastern; Minnesota and Manitoba; Minnesota and Ontario Bridge Company; Saskatchewan North Western; Qu'Appelle, Long Lake and Saskatchewan; Alberta Midland; Edmonton, Yukon and Pacific.*

Quelles subventions en terres, en argent, ou en garantie d'obligations, ont été accordées à quelqu'une des compagnies ci-dessus énumérées, soit pour leur ligne mère,

soit pour les embranchements, par le gouvernement fédéral, ou par les gouvernements provinciaux d'Ontario, de Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ou par quelques-unes des municipalités traversées par leurs lignes.

Quelles parties de ces subventions ont été gagnées à ce jour.

Jusqu'à quelle distance à l'ouest d'Edmonton il y a une voie ferrée construite et exploitée par le *Canadian Northern.*

A partir de ce point en gagnant l'ouest, si quelque ouvrage a été exécuté, à ce jour, en dehors du relevé destiné à localiser la ligne, et quelle est la somme et la nature des travaux.

Si, dans le cas où une voie ferrée existe à l'ouest d'Edmonton, elle est destinée à former partie de la ligne projetée jusqu'à Vancouver.

Quand le plan du parcours de la ligne du *Canadian Northern,* entre Edmonton et Vancouver, *via* la passe de la Tête-Jaune, a été approuvé par le ministre des Chemins de fer et la Commission des chemins de fer.

Si quelque demande a été faite depuis à l'effet de modifier le parcours approuvé.

Jusqu'à quel degré, s'il en est, le gouvernement du Manitoba a exercé son droit de contrôle des taux de transport des marchandises en vertu de l'article 8 de l'annexe B de l'Acte 1 Edouard VII, chapitre 53.

Si cet article de loi a amené quelque diminution des taux de transport des marchandises dans la province de Manitoba.

109. Relevé, pour l'année expirée le 31 décembre 1909, des permis pour entrer des liqueurs enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest, conformément aux prescriptions de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts Revisés du Canada.

110. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Etat faisant connaître combien de fonctionnaires du gouvernement, ou du Sénat ou de la Chambre des Communes occupent, à Ottawa, des logements ou des pièces fournis par la Couronne; et quelle est la valeur annuelle estimative, et le loyer exigé, en chaque cas.

110*a*. Réponse supplémentaire du 6 décembre 1909,—Etat faisant connaître combien de fonctionnaires du gouvernement, ou du Sénat ou de la Chambre des Communes occupent, à Ottawa, des logements ou des pièces fournis par la Couronne; et quelle est la valeur annuelle estimative, et le loyer exigé, en chaque cas.

111. Réponse à ordre du Sénat du 26 janvier 1910,—Etat indiquant le montant total de terres réservées à des fins scolaires dans la Terre de Rupert, ou ce qui comprend maintenant les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le montant de ces terrains vendus annuellement pour des fins scolaires avant la formation des provinces de Saskatchewan et Alberta, et le prix moyen réalisé par acre.

Le montant vendu annuellement dans toutes les dites provinces jusqu'à l'année 1910, et le prix moyen réalisé de cette vente.

Le montant total d'acres de terres scolaires restant non vendus dans les dites provinces.

112. Réponse à ordre du 6 décembre 1909,—Etat indiquant le montant reçu par le ministre des Finances en vertu de la Loi des titres de biens-fonds, article 159, chapitre 110, S.R.C., 57 et 58 Vic., chapitre 28, article 116, la manière dont ce fonds est placé, aux termes de l'article 160 de la dite loi, le montant d'intérêt provenant du dit fonds, et le montant payé pour pertes provenant de mauvais titres garanties par le dit fonds.

114. Réponse à ordre du 15 mars 1909,—Etat faisant connaître,—(1) le nombre et les noms des diverses dragues qui sont la propriété du gouvernement ; (2) quand elles ont été construites et par qui, ou quand elles ont été achetées et de qui; (3) le prix payé pour chacune; (4) à quels travaux chacune de ces dragues a été employée, chaque année, de 1905 à 1908, inclusivement; (5) le nombre de mois pendant lesquels chaque drague a été employée chacune des dites années, et le nombre de verges cubes de matières enlevées chaque mois par chaque drague; (6) le coût de l'entretien et celui des opérations de chaque drague chacune des dites années;

(7) les noms des dragues louées pendant ces années; à qui et à quelles conditions, et les montants reçus chaque année en vertu de ces locataires.

115. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Copie de toutes les lettres, télégrammes, requêtes et autre correspondance en rapport avec l'établissement d'un bureau de poste devant porter le nom de Charleston ou Kilmont, sur le côté sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de Saint-Charles, province de Manitoba.

116. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Copie de toute la correspondance échangée entre l'officier commandant le district militaire No 11, et le département de la Milice, en rapport avec la batterie de canons de 12, se chargeant par la culasse, récemment envoyée à Esquimalt, ou au sujet du projet à l'effet que la Compagnie No 1, du 5me régiment d'artillerie canadienne devrait s'exercer à la manœuvre des dits canons.

118. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Copie de tous papiers, affidavit et correspondance entre le département de l'Intérieur et John A. Dunn, ou quelqu'un en son nom, et tout fonctionnaire du département au sujet de la demande de lettres patentes pour le ¼ N.-O., section 34, township 35, rang 16, à l'ouest du 2me méridien.

119. Etat des Affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne (à responsabilité limitée), pour l'année expirée le 31 décembre 1909, aussi la liste des actionnaires, le 31 décembre 1909, en conformité du chapitre 37 de 39 Victoria.

120. Réponse à ordre du Sénat du 23 novembre 1909,—Copies de chartes accordées depuis le 1er juin 1909, par le secrétaire d'Etat, par lettres patentes en vertu de la Loi des compagnies, chapitre 79 des Statuts Revisés, 1906, (*a*) constituant en corporation une compagnie avec pouvoir de développer, produire, distribuer ou utiliser des forces d'eau motrices, pour quelque objet quelconque; ou avec le pouvoir de produire, distribuer et utiliser l'électricité, de quelque manière que ce soit, soit directement ou par transformation en chaleur, lumière, ou autre énergie; ou (*b*) conférant ces pouvoirs à toute compagnie déjà constituée en corporation.

121. Réponse à ordre du 14 février 1910,—Etat indiquant les montants (s'il en est) reçus par la *Whig Publishing Company* de ou pour quelques départements de cette administration, non compris les départements de la Milice et de la Défense et de la Marine et des Pêcheries, depuis 1896, en solde d'impressions et d'annonces, et les sommes payées chaque année depuis 1896 jusqu'à ce jour.

121a. Réponse supplémentaire à ordre du 14 février 1910,—Etat indiquant les montants (s'il en est) reçus par la *Whig Publishing Company* de ou pour quelques départements du gouvernement autres que ceux de la Milice et de la Marine et des Pêcheries, depuis 1896, en solde d'impressions et d'annonces, et les sommes payées chaque année depuis 1896 jusqu'à ce jour.

122. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Copie de toute correspondance et de tous papiers, comptes et mémoires échangés entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba depuis le 1er janvier 1907.

123. Réponse à adresse du 28 février 1910,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba au sujet de l'extension des limites de la province du Manitoba, depuis la résolution adoptée par la Chambre des Communes le 13 juillet 1908.

124. Réponse à ordre du 28 février 1910,—Etat indiquant quelles sommes d'argent, s'il en est, ont été reçues des divers départements fédéraux et de la Commission du Transcontinental depuis le 1er mars 1908, par la Compagnie de publication *Le Soleil*, la Compagnie de publication *La Vigie*, la Compagnie de publication *The Daily Telegraph*, de Québec; quelle somme d'argent chacune de ces compagnies a reçu des différents départements fédéraux et de la Commission du Transcontinental, et à quelle date.

125. Réponse à ordre du 29 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, rapports, annonces, soumissions, contrats et autres papiers et documents concernant l'entretien d'un matériel de sauvetage sur les côtes de l'Atlantique ou du Pacifique ou dans le fleuve ou le golfe Saint-Laurent, non déjà produits.

126. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Etat faisant connaître quelles sommes d'argent ont été payées par le présent gouvernement, chaque année comprise entre 1896 et 1909, inclusivement, aux maisons Elliott Frères, et R. Carson, de Kingston, Ontario, pour fournitures ou services rendus au gouvernement.

127. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Etat faisant connaître quel a été le montant respectif des monnaies de cuivre, d'argent et d'or du Canada, chacun des derniers dix ans, quel a été le coût et le profit du monnayage de chaque année, en y comprenant l'intérêt et le coût de la Monnaie Royale du Canada au taux de 6 pour 100, et quel a été le coût de l'entretien et du personnel pendant les années que le système a été en opération; combien de monnaies d'argent des Etats-Unis ont été déportées chaque année et à quel coût, et quel est le montant estimatif des pièces d'argent américain en cours en Canada d'année en année.

128. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Etat faisant connaître le nombre des banques chartées qui ont été mises en liquidation depuis 1888, la date de la charte de chacune d'elles, l'actif et le passif, la date de la suspension, le capital-actions à la date de la suspension, et le pourcentage payé aux détenteurs des billets et aux déposants respectivement. Aussi les autres banques qui ont cessé d'exister par suite de fusion ou autrement, avec les mêmes renseignements à leur égard que ceux qui sont demandés ci-dessus.

129. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents non encore soumis à la Chambre, y compris le rapport de l'exploration faite au cours de l'été et de l'automne derniers dans le havre de Cap-John et dans la baie de Tatamagouche, dans les comtés de Pictou et de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse, concernant la route des steamers d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme, et recommandant un ou des changements dans la dite route et une augmentation du nombre de voyages quotidiens des dits steamers. Aussi, copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents concernant la route des steamers de malle, l'été, entre Charlottetown et la terre ferme et recommandant un ou des changements dans cette route et une augmentation du nombre de voyages quotidiens des dits steamers d'été, et aussi, concernant la correspondance des dits projets de nouvelles routes avec un ou des points sur la ligne de l'Intercolonial. Aussi, copie de tous mémoires et correspondance demandant plus d'aide à la navigation en dehors du havre de Charlottetown et dans la baie et le havre de Tatamagouche.

130. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Copie de tous les rapports d'exploration en rapport avec quelques lignes de chemins de fer que ce soit dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, au cours des années 1908 et 1909; et spécialement des rapports d'exploration de toute telle ligne entre Royal-Junction et les environs, et Kensington ou les environs; aussi, de toute correspondance, recommandations, documents et papiers de quelque nature que ce soit se rapportant aux lignes projetées ou aux explorations qui s'y rattachent.

131. Réponse à ordre du Sénat du 22 février 1910.—Etats comparatifs pour les années 1907-1908 et 1909, de l'huile de pétrole brute importée en Canada, et les valeurs.

132. Réponse à ordre du 28 février 1910,—Copie des rapports des inspecteurs suivants de la quarantaine le long de la frontière: Dr Bradford, Dr Carter, Dr Duncan, Dr Thornton, Dr Wallace, Dr May, Dr McKenty, Dr Little, Dr Henderson et Dr Scott.

134. Réponse à ordre du 17 février 1909,—Etat faisant connaître en détail les endroits où se sont faites les dépenses mentionnées dans la colonne 365 du *Hansard* (non revisé) pour quais dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, avec mention des sommes dépensées en chaque cas pour construction et réparations, respectivement.

135. Réponse à adresse du 16 novembre 1909,—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, ainsi que de toutes lettres, cor-

respondance et rapports en la possession du gouvernement concernant les réparations à faire à deux quais construits par le gouvernement à Sainte-Geneviève et à l'Ile Bizard, comté de Jacques-Cartier, province de Québec; et aussi, de toute correspondance concernant la construction de ces quais et leur usage comme piliers pour un pont.

137. Réponse à adresse du Sénat du 18 février 1910,—Etat indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads, de préemptions, de certificats de terres, et de mandats militaires dans les townships 35, 36, 37, 38 et 39 dans les rangs depuis 1 jusqu'à 19, inclusivement, du 4me méridien, et dans les townships 32, 33 et 34, dans les rangs depuis 1 jusqu'à 8, inclusivement, à l'ouest du 4me méridien.

138. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelques-uns de ses membres et l'Association impériale du service sud-africain ou quelques-uns de ses officiers, au sujet d'un projet de réserve militaire à être formée par l'Association impériale des vétérans sud-africains.

139. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Copie de toute la correspondance, des avis, des soumissions et de tous autres documents en rapport avec le projet ou les projets de louer, en tout ou en partie, la réserve des Pieds-Noirs.

140. Réponse à adresse du 14 février 1910,—Copie de tous les arrêtés du conseil, correspondance, rapports et documents se rapportant au droit ou privilège d'élever le niveau des eaux du lac Clair, province du Manitoba, dont demande a été faite par une compagnie à l'effet de créer de la force ou énergie sur la rivière Petite-Saskatchewan.

141. Réponse à ordre du 14 mars 1910,—Copie de toute correspondance, documents et papiers concernant la grève des employés de la *Dominion Coal Company* et de la *Cumberland Coal and Railway Company,* dans les comtés de Cap-Breton et de Cumberland, N.-E.

142. Réponse à ordre du 24 novembre 1909,—Etat indiquant le montant total payé par le gouvernement, chaque année, depuis 1896, pour impressions, annonces et lithographie exécutées en dehors du bureau de l'imprimerie du gouvernement; le montant total ainsi payé, chaque année, par chaque département du gouvernement pour les dits objets; les noms et domiciles de chaque personne, maison ou corporation auxquelles des sommes ont été ainsi payées et le montant total payé, chaque année, à chacune de ces personnes, maisons ou corporations depuis 1896; la partie des dites sommes, s'il en est, qui ont été ainsi payées après annonces publiques, soumissions et contrats; à qui les contrats ont été accordés et si c'est au plus bas soumissionnaire, dans chaque cas; et aussi, quelle partie des dites sommes a été dépensée autrement qu'à la suite d'annonces publiques, de soumissions et de contrats, et à qui elle a été payée dans chaque cas.

143. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Etat faisant connaître quelles sommes d'argent ont été payées par le présent gouvernement depuis 1896 jusqu'à date à Sullivan et Langdon, entrepreneurs, de Kingston, ou à M. Sullivan, entrepreneur, de Kingston; quels édifices ou autres travaux publics ont été donnés à l'entreprise à l'un ou l'autre des entrepreneurs ci-dessus depuis 1896, quel était le prix mentionné dans le contrat, dans chaque cas, et quel montant total a été payé aux dits entrepreneurs dans chaque cas; quel a été le coût total de chaque édifice ou autre ouvrage public dans lequel étaient intéressés les entrepreneurs susmentionnés.

144. Réponse à ordre du 19 janvier 1910,—Etat faisant connaître quelles sommes ont été déduites des allocations dues aux officiers commandant des corps de la milice active, pour couvrir les pertes d'habillements, etc., et qui ont été déposées au crédit du Receveur général à compte du revenu consolidé;—aussi, quelle somme a été reçue d'officiers commandant des corps de la milice active, pendant les cinq ans expirés le 31 mars 1909, à titre de remboursement pour effets d'habillement livrés à ces corps, y compris les déductions d'allocations pour couvrir les pertes en fait d'habillements.

145. Règles de la cour Suprême de la Saskatchewan, en vertu des dispositions de l'article 576 du Code criminel.

147. Réponse à ordre du 7 février 1910,—Copie de toute correspondance en 1909 concernant le bureau de poste de Central-Park, et comprenant spécialement (1) copie des représentations faites au département des Postes à l'effet qu'en changeant le site du bureau de poste et en établissant un bureau à Collingwood-Est, les intérêts de la majorité des citoyens seraient mieux servis; (2) la preuve faite à l'enquête qui a suivi ces représentations, et le rapport officiel sur cette enquête; (3) communications de la part des citoyens de Central-Park et autres au sujet de la fermeture du bureau de poste en cet endroit, et les réponses faites aux dites communications, conformément aux faits; (4) les renseignements sur lesquels on s'est basé pour déclarer que le transfert du bureau de poste serait plus avantageux; et (5) la pétition signée par de nombreux citoyens de Central-Park se plaignant de l'administration du bureau, etc., et le rapport de l'inspecteur qui a fait une enquête à ce sujet.

148. Réponse à ordre du 14 mars 1910,—Etat indiquant, pour les deux derniers mois, quel temps a duré le transport de chaque malle expédiée de Montréal à Londres et de Londres à Montréal, la date et l'heure de la fermeture et la date et l'heure de la distribution dans chaque cas.

150. Réponse à ordre du 24 janvier 1910,—Copie de toute la correspondance échangée entre Célestin Prégent, de Melocheville, Qué., soit personnellement, ou par son procureur, et le département des Chemins de fer et Canaux, au sujet de certains ponts sur le canal Beauharnois.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. COFFEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (H) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Henry Alexander Wise Wood » soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: « Loi concernant l'Immigration », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », et la motion en amendement de l'honorable M. Power, « que le dit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, dix-neuvième jour d'avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes ».

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permissbion de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (GGG) intitulé: « Loi constituant la *Buctouche Railway and Transportation Company* », a été lu deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le bill (SS) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Quebec* (Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec) », soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Dessaulles, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: « Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comtié permanent des Bills Privés Divers au bill (S) intitulé: « Loi constituant la *Retail Merchants Association of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (XX) intitulé: ' Loi constituant en corporation *The Pioneers' Loan Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (104) intitulé: «Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des Compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 13 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Macdonald (Victoria),	Roche,
Béique,	Davis,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Beith,	Derbyshire,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	De Veber,	McHugh,	Roy,
Bowell (Sir Mackenzie),	Douglas,	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.),
Boyer,	Edwards,	McMillan,	Shehyn,
Cartwright (Sir Richard),	Ellis,	McMullen,	Talbot,
Casgrain,	Farrell,	McSweeney,	Tessier,
Chevrier,	Fiset,	Miller,	Thibaudeau,
Choquette,	Forget,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Frost,	Owens,	Watson,
Coffey,	Gibson,	Poirier,	Wilson,
Comeau,	Godbout,	Power,	Wood,
Costigan,	King,	Ratz,	Yeo,
Dandurand,	Landry,	Riley,	Young.
	Legris,	Robertson,	
	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 12 avril 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Edna Shibley De Mar, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Clifford DeWitt De Mar, autrefois de la dite cité de Toronto, et actuellement de la cité de Niagara-Falls, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (111) intitulé: « Loi concernant l'Association des Meuniers de la Puissance », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Après « disposer » insérer « mais la valeur annuelle des biens-immeubles possédés par l'association dans une province quelconque du Canada ne peut dépasser la somme de cent mille dollars ».

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 10 mars 1910, pour la production de toute la correspondance échangée entre le département de l'immigration et le docteur Jos. P. Lavoie, agent d'immigration à Québec, depuis la nomination de ce dernier en rapport avec les sujets suivants, savoir:—

Les frais d'installation de son bureau, la pose du téléphone, le coût et l'usage de cet instrument, l'installation d'éventails électriques, dans le réfectoire des immigrants, dans la salle à dîner de l'agent, les changements à opérer dans le personnel du bureau de Québec, la nomination de nouveaux employés et tout sujet concernant l'administration interne de son bureau.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80j*).

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant:—

1. Combien M. C. E. Taschereau, notaire, de Québec, a-t-il retiré depuis cinq ans du gouvernement ou de la Commission du Transcontinental pour services professionnels, déboursés, frais de voyage, etc., et quel est le montant de ses comptes devant le gouvernement et la dite commission qui n'ont pas encore été payés?

2. Le dit M. Taschereau a-t-il été employé seulement dans la ville de Québec, mais aussi dans d'autres comtés du district, et si oui, quels comtés?

3. S'il a été employé dans d'autres comtés, n'y avait-il pas dans ces comtés, des notaires capables d'agir pour le gouvernement et la Commission du Transcontinental?

4. Et s'il y avait des notaires dans ces endroits, pourquoi n'ont-ils pas été employés?

La question de concours ayant été posé sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (185) intitulé: « Loi concernant la Commission ayant pour objet la conservation des ressources naturelles », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (195) intitulé: « Loi concernant le Cours monétaire », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa, et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Retrancher « cinq » et insérer « trois ».

Page 1, ligne 15.—Retrancher « terminée » et insérer « commencée ».

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Retrancher tous les mots après « Compagnie » jusqu'à la fin de l'article.

Page 1, ligne 29.—Retrancher « sept » et insérer « neuf ».

Page 2, ligne 29.—Retrancher « autorisé à être ».

Page 2, ligne 38.—Après l'article 9, insérer ce qui suit à titre d'article A:—

« *Article A.*

« Rien dans la présente loi n'autorise la compagnie à construire ou à mettre en service, soit sur une voie publique ou un lieu public, soit le long ou en travers d'une

voie publique ou d'un lieu public, des lignes destinées à distribuer de l'électricité pour éclairage, chauffage ou force motrice, ou disposer de l'excédent de force provenant des usines de la compagnie et dont elle n'a pas besoin pour son entreprise, sans avoir préalablement obtenu le consentement, exprimé par règlement, de la municipalité dont relève la dite voie publique ou le dit lieu public, et autrement qu'aux conditions à être arrêtées avec la dite municipalité, ou à vendre, aliéner ou distribuer de la force ou énergie électrique dans la dite municipalité, ou pour usage dans la dite municipalité sans le consentement, exprimé par règlement, de la dite municipalité.»

Page 3, ligne 9.—Retrancher tous les mots après « entrepôts » jusqu'à la fin de l'article et insérer « mais nuls pareils quaiages ou autres droits ne seront exigés ou perçus, tant qu'ils n'auront pas été agréés par la Commission des chemins de fer pour le Canada, laquelle peut en tout temps reviser ces droits ».

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (GG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Morrisburg Ferry and Dock Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 23.—Retrancher « trois » et insérer « cinq ».

Page 2, ligne 6.—Retrancher « un endroit situé sur ce fleuve » et insérer en leur lieu et place « un endroit en ou près la ville de Waddington, dans le comté de St. Lawrence ».

Page 2, ligne 20.—Après « fleuve » insérer « et exiger des quaiages et autres droits pour l'usage de ces biens et ouvrages, mais nuls pareils quaiages ou autres droits ne seront exigés ou perçus tant qu'ils n'auront pas été agréés par la Commission des chemins de fer pour le Canada, laquelle peut en tout temps reviser ces droits ».

Page 2, ligne 25.—Retrancher l'article 8 du dit bill.

Page 2, lignes 43 et 44.—Retrancher « de chemin de fer ».

Page 3, ligne 1.—Retrancher tous les mots après « 10 » jusqu'à la fin de l'article, et insérer « La compagnie ne peut construire ni tenir en service sa ligne de chemin de fer le long d'une voie publique, d'une rue ou d'un autre endroit public sans avoir au préalable obtenu le consentement, exprimé par règlement, de la municipalité dont relève cette voie publique, cette rue ou cet autre lieu public, ni autrement qu'aux conditions convenues avec la dite municipalité ».

Page 3, ligne 6.—Retrancher tous les mots après « 11 » jusqu'à la fin du dit article et insérer « les valeurs qu'émet la compagnie ne doivent pas dépasser trente mille dollars par mille de son chemin de fer; et ces valeurs ne peuvent être émises qu'en proportion de la longueur de chemin de fer alors construite et dont la construction a été donnée à l'entreprise ».

Page 3, ligne 9.—Après l'article 11 insérer ce qui suit à titre d'article A:—

« *Article A.*

« La compagnie, après y avoir été autorisée par une délibération prise à une assemblée annuelle ou à une assemblée extraordinaire des actionnaires dûment convoquée à cette fin, à laquelle assemblée auront été présents ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins les deux tiers en valeur du capital social émis de la compagnie, peut en tout temps émettre des obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs pour la construction ou l'acquisition de tous navires, biens ou ouvrages, autres que le chemin de fer qu'elle est autorisée à cons-

truire et acquérir, mais le montant des dites valeurs ne doit pas excéder la valeur des dits navires et ouvrages.

« (2) Dans le but de garantir l'émission des dites valeurs, la compagnie peut consentir des mortgages sur les dits biens, actifs, loyers et revenus de la compagnie, présents et futurs, autres que le chemin de fer, ainsi que décrits dans les dits mortgages.

« (3) Toutes les dispositions des articles de 136 à 148, tous deux compris, de la Loi des chemins de fer s'appliquent, autant qu'elles sont applicables, aux dites valeurs et aux dits mortgages.»

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (99) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Davis: Que, vu l'augmentation rapide dans la valeur des terres situées dans les provinces de l'Ouest, le Sénat est d'avis que les terres scolaires dans ces provinces devraient être retirées de vente et simplement données à bail, jusqu'à l'époque où elles pourront être vendues au meilleur avantage, dans l'intérêt des écoles publiques des provinces où sont situées ces terres, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. DeVeber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Costigan: Que, de l'avis du Sénat, la question d'un local plus considérable pour la Bibliothèque du Parlement, devrait être considérée, en vue de pourvoir à une nouvelle salle pour la Chambre des Communes, et des salles de comité additionnelles pour le Sénat, ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat ».

(*En comité*).

L'article 3 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 35.—Après « bail » ajouter à ce bill comme article 4:—

Article 4.

« 4. Nul tel bail ne peut être ratifié par le Parlement, à moins qu'il n'ait été déposé devant les deux Chambres, pendant au moins un mois, un état indiquant:—

« (*a*) le coût du chemin que l'on se propose de louer, ainsi que le montant du capital souscrit et tous les deniers perçus de la vente des obligations ou par voie de boni ou autrement;

« (*b*) le matériel actuel d'exploitation du chemin, le taux moyen du fret et les prix pour les voyageurs sur ce chemin, avec un état indiquant approximativement la comparaison à établir entre ces taux et ceux du chemin de fer Intercolonial;

« (*c*) l'état actuel du chemin et l'estimation des dépenses nécessaires pour le mettre en bon état de service;

« (*d*) les recettes et dépenses totales pour les trois dernières années;

« (*e*) la liste des actionnaires et des obligataires;

« (*f*) les autres créanciers du chemin;

« (*g*) une estimation des recettes et dépenses futures au cas où le chemin serait pris à bail par le chemin de fer Intercolonial; cet état devant être signé et certifié par l'ingénieur en chef et le gérant du trafic du chemin de fer Intercolonial et le sous-ministre.

La question de concours ayant été posée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'inspection du gaz », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Sauvages », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (180) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Collège militaire Royal », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (181) intitulé: « Loi autorisant la vente ou autre aliénation de certains terrains publics, et l'acquisition de certains autres terrains situés dans les cités de Toronto et de Winnipeg ou dans leurs environs respectivement », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (184) intitulé: « Loi pourvoyant à l'essai des appareils en verre pour l'analyse du lait », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (138) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (SS) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Quebec* (Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec)», a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Pioneers' Loan Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des Compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 14 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Robertson,
Béique,	Davis,	Lougheed,	Roche,
Beith,	Derbyshire,	Macdonald	Ross (Halifax),
Belcourt,	Dessaulles,	(Victoria),	Ross (Middlesex),
Bostock,	De Veber,	MacKay (Alma),	Ross (Moosejaw),
Bowell	Douglas,	MacKeen,	Roy,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McGregor,	Scott
Boyer,	Ellis,	McLaren,	(Sir Richard, chev.),
Cartwright	Farrell,	McMillan,	Shehyn,
(Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Talbot,
Casgrain,	Forget,	McSweeney,	Tessier,
Chevrier,	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Choquette,	Gibson,	Owens,	Watson,
Cloran,	Gillmor,	Poirier,	Wilson,
Coffey,	Godbout,	Power,	Wood,
Comeau,	Jaffray,	Ratz,	Yeo,
Costigan,	King,	Riley,	Young.
Dandurand,	Landry,		

PRIÈRES.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 7 avril 1910, pour la production de copie de toute correspondance reçue par le gouvernement des producteurs de grains du Manitoba, relativement aux élévateurs de tête de ligne, spécialement d'une lettre en date du 31 janvier 1910.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 162*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 11 mars 1910, pour la production du rapport de toute enquête et de toute correspondance échangée depuis cinq ans au sujet d'une ou de plusieurs saisies faites de marchandises destinées à ou la propriété de la *Quebec Rock City Tobacco Company,* ainsi qu'au sujet de toute remise d'amendes encourues par la dite compagnie pour infraction aux lois ou aux règlements du Revenu de l'Intérieur.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 163*).

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (DDD) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Alberta and British Columbia Railway Company* », a fait rapport qu'il

avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Après « 1903 » insérer « et y employer quinze pour cent de son capital social.

Page 1, ligne 13.—Retrancher « et ».

Page 1, ligne 14.—Après « achevée » insérer « si le dit emploi de fonds n'a pas été fait ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (129)intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ontario and Ottawa Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (106) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne .—Amendement dans la version anglaise seulement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 5.—A la fin de l'article 7, insérer ce qui suit:—

« A. La compagnie ne peut construire ni mettre en service sa ligne de chemin de fer sur une voie publique, une rue ou un autre endroit public sans obtenir au préalable le consentement, exprimé par règlement des municipalités desquelles relèvent la dite voie publique, la rue ou autre endroit public, et aux conditions arrêtées avec la municipalité.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (130) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Retrancher « le dit chemin de fer et le », et insérer « les dits chemins de fer et les ».

Page 1, ligne 19.—Retrancher « du dit chemin » et insérer « des dits chemins ».

Page 1, ligne 20.—Retrancher depuis « si » jusqu'à « et », ligne 21, et insérer « les dits chemins de fer n'ont pas été achevés ».

Page 1, ligne 24.—Retrancher depuis « qui » jusqu'à « de », ligne 25, et insérer « les dits chemins ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (GGG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Buctouche Railway and Transportation Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 51.—Retrancher « *Moncton* » et insérer « *Buctouche* », retrancher « *Buctouche* » et insérer « *Moncton* ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 14.—Retrancher les mots depuis « commencée » jusqu'à « ou », ligne 15.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (108) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Rainy River Radial Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 4.—Après « municipalité » ajouter ce qui suit « ni vendre, céder ou distribuer de la force électrique ou énergie dans les limites ou pour l'usage d'une municipalité, sans le consentement de cette municipalité, exprimé par règlement ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 28.—Après « de » insérer « quatre ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 14 avril 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné:—

D'Alexander J. Miller et autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Alberta, Peace River and Eastern Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. David, a proposé:

Que dans l'opinion de cette Chambre la plus élémentaire justice et le respect à la constitution demandent que chaque fois que des lois, des règlements, des ordres en conseil, ou tout autre document concernant le public en général sont publiés en anglais dans la *Gazette du Canada*, ce journal, qui est l'organe officiel du pays, doit également et simultanément contenir la publication en langue française des mêmes lois, règlements, ordres en conseil ou documents, concernant le public en général.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Pioneers' Loan Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Emily Maud Nicoll, ainsi que les témoignages, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clifford Buell Lillie, ainsi que les témoignages, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans la Loi de la Convention avec la France, 1908 », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé: « Loi à l'effet de statuer sur l'adjudication des petites créances provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: « Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne, et pour encourager la production du zinc en Canada », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (188) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (191) intitulé: « Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du Havre de Montréal », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant l'inspection des viandes et conserves alimentaires », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (102) intitulé: « Loi concernant l'Immigration ».

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 29, inclusivement, ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité des Bills Privés Divers au bill (111) intitulé: « Loi concernant l'Association des Meuniers de la Puissance ».

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (FF) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (GG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Morrisburg Ferry and Dock Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Beith, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Sauvages », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et que ce soit le deuxième article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des Compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Titres de biens-fonds », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 15 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Roche,
Béique,	Davis,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Beith,	Derbyshire,	Macdonald	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Dessaulles,	(Victoria),	Ross (Moosejaw),
Bostock,	De Veber,	MacKeen,	Roy,
Bowell	Douglas,	McGregor,	Scott
(Sir Mackenzie),	Ellis,	McLaren,	(Sir Richard, chev.),
Boyer,	Farrell,	McMillan,	Shehyn,
Cartwright	Fiset,	McMullen,	Talbot,
(Sir Richard),	Forget,	McSweeney,	Tessier,
Casgrain,	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Chevrier,	Gibson,	Poirier,	Watson,
Choquette,	Gillmor,	Power,	Wilson,
Cloran,	Godbout,	Ratz,	Wood,
Coffey,	Jaffray,	Riley,	Yeo,
Comeau,	King,	Robertson,	Young.
Dandurand,	Landry.		

PRIÈRES.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (98) intitulé: « Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 8, ligne 38.—Après « registres » insérer « au siège du principal bureau d'affaires de la compagnie et un double au bureau principal de la compagnie en Canada ».

Page 9, ligne 22.—Retrancher depuis « consultés » jusqu'à « pendant », ligne 23.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 34.—Après « compagnie » retrancher les mots jusqu'à « qu'ils » et insérer « d'autant d'actions ».

Page 2, ligne 4.—Retrancher « des actionnaires » et insérer « d'un actionnaire ».

Page 2, lignes 5 et 6.—Retrancher « qu'ils possèdent ainsi respectivement » et insérer « qu'il possède ainsi ».

Page 2, ligne 9.—Après « loi » retrancher le mot « n'éteint » et insérer « ne doit s'interpréter de façon à éteindre ».

Page 2, ligne 16.—Après « compagnie » retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

Page 2 ligne 24.—Après « droit » insérer « subordonnément, cependant, aux hypothèques ou charges en existence, s'il en est; ».

Page 2, ligne 34.—Après « compagnie » insérer « et ses actionnaires ».

Page 2, ligne 38.—Après « compagnie » insérer « et ses actionnaires ».

Page 3, ligne 11.—Retrancher « sept » et insérer « neuf ».

Page 3, ligne 19.—Retrancher les articles 10 et 11.

Page 4, ligne 11.—Après « immeubles » insérer « requis ».

Page 4, ligne 21.—Retrancher les mots depuis « l'an » jusqu'à « et », ligne 22.

Page 4, ligne 38.—Après « cinquante ».

Page 4, ligne 39.—Retrancher « cinquante ».

Page 4, ligne 45.—Après « dollars » retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article, et insérer ce qui suit comme paragraphe 2:—

« 2. Une autorisation ne peut être accordée à la nouvelle compagnie, et cette autorisation ne peut être renouvelée, à moins et tant que le surintendant des assurances ne soit convaincu, par les témoignages qu'il peut exiger, que l'ancienne compagnie a cessé de faire des opérations, ni à moins et jusqu'à ce qu'il ait reçu, à sa satisfaction, la garantie que l'ancienne compagnie doit cesser totalement de faire des opérations dans un délai établi par lui et qu'il peut, pour une cause raisonnable, prolonger en tout temps.»

Page 5, lignes 5 et 6.—Après « où » retrancher les mots « quelque disposition de ».

Page 5, ligne 9.—Après « 134 » insérer « 135 ».

Page 5, ligne 15.—Après « approuvée » insérer « après résolution approuvée aux ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (128) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ontario and Ottawa Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 1.—Après « Saguenay » retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

Page 3, ligne 2.—Après « municipalité » insérer: « ou à vendre, céder ou distribuer de la force motrice ou de l'énergie dans les limites d'une municipalité ou pour usage dans ces limites sans le consentement, exprimé par règlement, de cette municipalité ».

Page 3, ligne 31.—Avant « et » insérer « la Compagnie du chemin de fer de la Baie Ha! Ha! ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 15 avril 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Relativement à la pétition de Roland James Betterill, du township de Gainsboro, dans le comté de Lincoln, dans la province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Maria Fisher, actuellement de la cité de Niagara-Falls, dans la province d'Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ontario and Ottawa Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DDD) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Alberta and British Columbia Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (GGG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Buctouche Railway and Transportation Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: « Loi concernant l'Association des Meuniers de la Puissance », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edna Shibley De Mar ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (185) intitulé: Loi concernant la Commission ayant pour objet la conservation des ressources naturelles », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (195) intitulé: « Loi concernant le Cours monétaire », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (130) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (108) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Rainy River Radial Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (126) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans la Loi de la Convention avec la France, 1908 ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (102) intitulé: « Loi concernant l'Immigration.

(*En comité*).

Les articles 30 à 80 inclusivement ont été lus et agréés.
Les annexes A, AA, B, C, D, E, EE et F ont été lus et agréés.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Sauvages », a été lu la deuxième fois.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été
Ordonné, que le le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation », a été lu la deuxième fois.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été
Ordonné, que le le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice », a été lu la deuxième fois.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été
Ordonné, que le le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », ayant été lu,
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », a été lu la deuxième fois.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. DeVeber a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat la lettre suivante du greffier, ainsi que sa recommandation personnelle:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 15 avril 1910.

A l'honorable J. K. KERR,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que si le Sénat désire accorder aux fonctionnaires du personnel du Sénat, l'augmentation annuelle qui peut leur être accordée, en conformité de l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908, je dois dire que nul ne peut être privé de ce privilège, en raison de sa mauvaise conduite ou de négligence à remplir ses devoirs.

Dans le cas de Arthur Hinds, commis dans le bureau du greffier en loi et sténographe, je désire le louer de l'empressement avec lequel il a répondu aux nombreuses demandes des différentes branches du service qui l'ont employé et de la manière exceptionnelle avec laquelle il a rempli les fonctions qui lui ont été assignées. Cette déclaration est faite en vue de lui assurer une nouvelle augmentation de $50 en vertu du paragraphe 3 de l'article 37.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Je recommande que les augmentations de salaires mentionnées dans le rapport ci-dessus soient payés aux employés du Sénat.

J. K. KERR,
Président du Sénat.

CHAMBRE DU PRÉSIDENT,
OTTAWA, 15 avril 1910.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*j*) du Sénat soient suspendues relativement à la dite lettre et à la dite recommandation.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que la dite recommandation de Son Honneur le Président soit agréée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (79) intitulé: « Loi concernant la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (116) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Toronto Eastern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (HHH) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Alberta, Peace River and Eastern Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 19 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Chevrier,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Dandurand,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
King,
Kirchhoffer,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Poirier,
Power,
Ratz,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott (Sir Richard, chev.)
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 15 février 1910, pour un état indiquant en autant de colonnes distinctes,—

1. Les noms de tous les employés de l'Intercolonial qui ont été démis ou qui ont démissionné depuis que le chemin de fer de l'Intercolonial est sous la direction de la commission de ce chemin;
2. Les salaires respectifs de tels employés:
3. La date de leur nomination;
4. La date de leur démission;
5. Le numéro de la division ou de la section du chemin de fer où ils étaient employés;
6. Le domicile de tels employés lors de leur renvoi.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 98d*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 10 février 1910, pour la production d'un état des arpentages, plans, rapports et autres documents relatifs à l'amélioration de la rivière Saskatchewan, en vue de faciliter le transport par eau des voyageurs et des marchandises, du pied des montagnes Rocheuses jusqu'à la cité de Winnipeg, Man.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir documents de la Session, No 167*).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (103) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Comunes par son greffier, avec le bill (115) intitulé: « Loi constituant en corporation la *St. Lawrence Power Transmission Company, Limited* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (120) intitulé: « Loi concernant les *Royal Guardians* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (OO) intitulé: « Loi pour faire droit à Elmore Walker Scott ».

Aussi, le bill (WW) intitulé: « Loi pour faire droit à Helena Mellor Fleming », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 15 avril 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions en obtention des bills suivants:—

Bill OO (No 165) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Elmore Walker Scott », et

Bill WW (No 179) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Helena Mellor Fleming ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (QQ) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Laurentian Insurance Company of Canada* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec les amendements suivants, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 34—(Version anglaise).—Retrancher « *Subagent* » et insérer « *Subagent* ».

Page 3, ligne 48.—Retrancher l'alinéa (*h*).
Page 4, ligne 2.—Retrancher l'alinéa (*j*).
Page 4, ligne 27.—Retrancher l'alinéa (*l*).
Page 4, ligne 41.—Retrancher « contre » et insérer « maritime ».
Page 4, ligne 43.—Retrancher « cent » et insérer « soixante ».
Page 5, ligne 2.—Retrancher « sauf l'assurance maritime ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (150) intitulé: « Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 4, ligne 39.—Après « lui » insérer « qui peut en tout temps reviser le tarif de ces péages ».
Page 12, ligne 34.—Retrancher « deux » et insérer « cinq ».
Page 14, ligne 18.—Après « terrains » insérer « droits, privilèges ou servitudes ».
Page 16, ligne 42.—Après « annulés » insérer « ; mais ces actions ne peuvent être annulées ou éteintes sans le consentement des porteurs ».

Avec la permisison du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues et que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (130) intitulé: Loi concernant la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Rainy River Radial Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (M) intitulé: « Loi pour la réglementation du transport des boissons enivrantes ».

(*En comité*).

Il a été proposé que le comité lève sa séance.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour, 29.—Contre, 20.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait levé sa séance.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 20 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Beith,	David,	MacKeen,	Robertson,
Belcourt,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Bostock,	Derbyshire,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Dessaulles,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bowell (Sir Mackenzie,	De Veber,	McKay (Truro),	Roy,
Boyer,	Domville,	McLaren,	Scott (Sir Richard, chev.)
Cartwright (Sir Richard),	Douglas,	McMillan,	Talbot,
Casgrain,	Edwards,	McMullen,	Tessier,
Chevrier,	Farrell,	McSweeney,	Thibaudeau,
Choquette,	Fiset,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Coffey,	Godbout,	Poirier,	Wilson,
Comeau,	Jaffray,	Power,	Wood,
Costigan,	King,	Ratz,	Yeo,
	Kirchhoffer		Young.
	Legris,		
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Comeau, il a été Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (F) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Congregational Union of Canada* » soient remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable M. Domville a attiré l'attention sur l'extrait suivant du *Manchester Guardian*:—

L'emploi de l'huile comme combustible dans la marine des Etats-Unis a dépassé la période expérimentale, et un bill a été présenté au Sénat qui pourvoit à l'établissement d'une réserve d'huile combustible pour des fins navales. Il autorise aussi le secrétaire de la Marine à acquérir des terrains convenables contigus aux terrains à huile d'Oklahoma, pour l'érection de réservoirs pour la réserve de l'huile, à établir des agences d'achat, et à recueillir tous renseignements nécessaires relativement au coût par baril de l'huile nécessaire, et le coût par mille des tuyaux posés. Cette dernière clause est rendue nécessaire pour prévenir des taux injustes de transport, et il est prescrit dans le bill que si « par combinaison ou conspiration, il est demandé des taux injustes pour le transport de l'huile des réservoirs de réserve aux réservoirs de service aux forts de la côte », le secrétaire aura le pouvoir de construire un service convenable de tuyaux.

L'article 5 du bill se lit comme suit:—

« Le secrétaire de la Marine est autorisé à acquérir aussi rapidement que les conditions du marché le justifieront, 25,000,000 de barils d'huile pour la réserve de

la marine des Etats-Unis, avant que le flot de la production de l'huile des terrains au centre du continent ne soit passé, afin que les dits 25,000,000 de barils d'huile puissent être achetés à aussi bas prix que possible. Le prix que le secrétaire est disposé à payer sera affiché à différents endroits déterminés, sans distinction pour ou contre un producteur d'huile.»

En attendant, la rumeur a fait du chemin à Londres, et il est remarquable de constater la soudaineté avec laquelle un marché actif et soutenu a été créé dans les actions de compagnies bien connues et peu connues. Il est basé sur les rapports en cours depuis plusieurs jours, que l'Amirauté anglaise avait donné une commande considérable pour de l'huile devant servir dans la marine. On dit que la commande est pour la fourniture de 225,000 tonnes, dont 200,000 seront fournies par la *Shell Transport Company*—fait qui explique la récente vigueur bien prononcée de ces actions—et la balance par des compagnies écossaises.

L'état qui suit indique la hausse dans les principales actions de compagnies d'huile:—

	1er février.	21 février.	Hausse.
Assan	13s. 0d.	18s. 9d.	5s. 9d.
Burmah	93s. 6d.	102s. 6d.	9s. 0d.
California	5⅜	6⅛	¾
Lobitos	29s. 0d.	33s. 0d.	4s. 0d.
Pacific	24s. 0d.	29s. 6d.	5s. 6d.
Russian Petroleum	2s. 6d.	3s. 0d.	0s. 6d.
Shell Transport Ord	67s. 3d.	77s. 6d.	10s. 3d.
Spies Petroleum	19s. 6d.	25s. 3d.	5s. 9d.

Et il a demandé si le gouvernement a pris des mesures pour fournir, du Canada, l'huile brute à la marine canadienne, lorsqu'elle sera construite.

Débat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés entre le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: « mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (102) intitulé: « Loi concernant l'Immigration », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit:—

Page 12, ligne 38.—Après « entrée » insérer ce qui suit: « ou qui, à un port d'entrée, élude l'examen par un fonctionnaire du conseil d'enquête, ou qui entre en Canada par la force ou par de fausses représentations ou clandestinement ou d'une manière autrement contraire aux dispositions de la présente loi, ou qui échappe à la surveillance d'un fonctionnaire, ou s'évade d'un poste d'immigrant, lorsqu'il y est détenu pour quelque objet sous le régime de la présente loi, est coupable d'une contravention et passible, sur conviction, d'une amende de cinq cents dollars au plus ».

Page 12, ligne 38.—Après « détenue » insérer « sans mandat ».

Page 13 ligne 7.—Après « immigration » insérer « ou qui lui résiste ».

Page 19, ligne 21.—Retancher depuis « la » jusqu'à « et », ligne 24, et insérer ce qui suit: « par la même compagnie ou les mêmes compagnies de chemin de fer qui l'ont amenée à l'endroit en Canada où elle est détenue en attendant sa déportation jusqu'au port de mer où elle a été débarquée, ou au port de mer d'hiver le plus rapproché, que pourra déterminer le conseil d'enquête, et de là, doit être remmenée sans frais par la compagnie de transport qui l'a amenée au Canada, jusqu'à l'endroit d'où cette compagnie l'a amenée, au lieu de sa naissance, ou au pays dont elle est citoyenne ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: « Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », et la motion en amendement de l'honorable M. Power, « que le dit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Davis: « Que, vu l'augmentation rapide dans la valeur des terres situées dans les provinces de l'Ouest, le Sénat est d'avis que les terres scolaires dans ces provinces devraient être retirées de vente et simplement données à bail, jusqu'à l'époque où elles pourront être vendues au meilleur avantage, dans l'intérêt des écoles publiques des provinces où sont situées ces terres », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: Loi modifiant la Loi des terres fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (132) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'inspection du gaz ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (180) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Collège militaire Royal ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gillmor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (181) intitulé: « Loi autorisant la vente ou autre aliénation de certains terrains publics, et l'acquisition de certains autres terrains situés dans les cités de Toronto et de Winnipeg ou dans leurs environs, respectivement ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (184) intitulé: « Loi pourvoyant à l'essai des appareils en verre pour l'analyse du lait ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Derbyshire a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (138) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Boyer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Roy, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (151) intitulé: « Loi à l'effet de statuer sur l'adjudication des petites créances provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (182) intitulé: « Loi concernant le paiement de

primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne, et pour encourager la production du zinc en Canada ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (188) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (191) intitulé: « Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du Havre de Montréal ».

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (193) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant l'inspection de viandes et conserves alimentaires », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edna Shibley De Mar, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (185) intitulé: « Loi concernant la Commission ayant pour objet la conservation des ressources naturelles », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (98) intitulé: « Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (128) intitulé: « Loi constituant en corporation la *James Bay and Eastern Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Emily Maud Nicoll, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clifford Buell Lillie, ainsi que les témoignages, ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a renvoyée la pétition de Roland James Botterill, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (HHH) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta, Peace River and Eastern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, et que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (195) intitulé: « Loi concernant le Cours monétaire », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Sauvages », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: « Loi concernant la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres et que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Toronto Eastern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres et que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (QQ) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Laurentian Insurance Company of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (6) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (197) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Postes », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (106) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Jaffray a présenté au Sénat un bill (III) intitulé: « Loi pour faire droit à Emily Maud Nicoll ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Jaffray a présenté au Sénat un bill (JJJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edna Shibley De Mar ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 21 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Lougheed,	Riley,
Beith,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Belcourt,	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Bostock,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McGregor,	Roy,
Boyer,	Douglas,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.)
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McKay (Truro),	Talbot,
Casgrain,	Farrell,	McLaren,	Tessier,
Chevrier,	Fiset	McMillan,	Thibaudeau,
Choquette,	Forget	McMullen,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	McSweeney,	Watson,
Comeau,	Godbout,	Owens,	Wilson,
Costigan,	Jaffray,	Poirier,	Wood,
Dandurand,	King,	Power,	Yeo,
	Kirchhoffer,	Ratz,	Young.
	Landry,		
	Legris,		

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat les documents suivants:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU GREFFIER,
OTTAWA, 15 avril 1910.

A l'honorable J. K. KERR,
Président du Sénat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire déposer sur la table, pour l'information de l'honorable Sénat, la lettre ci-incluse du secrétaire du Bureau du Trésor, ainsi que des extraits du procès-verbal d'une séance du dit Bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

OTTAWA, CANADA, 22 février 1910.
DÉPARTEMENT DES FINANCES,

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuier,
Greffier du Sénat.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli pour votre information et votre guidance, le procès-verbal d'une séance du Bureau du Trésor en date du 9

courant, au sujet du paiement des employés des départements à Ottawa qui se trouvent sur les listes de paie certifiées par l'Auditeur général avant paiement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. C. BOVILLE,
Secrétaire du Bureau du Trésor.

EXTRAIT *des procès-verbaux d'une séance de l'honorable Bureau du Trésor, tenue à Ottawa le neuvième jour de février 1910.*

Le Bureau a pris en considération une communication de l'Auditeur général, faisant connaître que le 29 novembre 1905, il a été adopté une résolution du Bureau du Trésor portant que dorénavant les employés des départements à Ottawa (autres que les employés et les messagers surnuméraires qui sont payés à même le crédit supplémentaire, les journaliers et les mécaniciens), seront payés d'après les listes de paiement certifiées d'avance par l'Auditeur général.

Celui-ci a représenté aussi que la Loi amendant la Loi du service civil, 1908, a placé le personnel des employés du Sénat, de la Chambre des Communes et de la Bibliothèque sous cette même loi; et que, afin d'arriver à l'uniformité et à une meilleure audition des comptes, il propose d'amender cette résolution de manière à mettre les listes mensuelles de ces personnels avec celles qui seront envoyées au bureau de l'audition pour y être certifiées à l'avance.

Le bureau recommande que les procès-verbaux soient amendés en conséquence.

T. C. BOVILLE,
Secrétaire.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (CC) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Nepigon-Albany Canal and Transportation Company* ». a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire le rapport suivant:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
21 avril 1910.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (CC) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Nepigon-Albany Canal and Transportation Company* », a, conformément à l'ordre du vingt-trois janvier, examiné le dit bill et a l'honneur de faire rapport que les promoteurs de ce bill ont demandé la permission de le retirer.

Votre comité recommande de le leur permettre et de leur rembourser les honoraires payés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (HHH) intitulé: « Loi constituant en corpora-

tion la compagnie dite *The Albeta, Peace River and Eastern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, lignes 19 et 20.—Retrancher « premier jour de mai » et insérer « le deuxième mercredi de septembre ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a ét érenvoyé le bill (79) intitulé: « Loi concernant la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé: « Loi concernant la *Prince Albert and Hudson Bay Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (116) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Toronto Eastern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
21 avril 1910.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Francis H. McGuigan et autres, de la cité de Toronto, et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The St. Lawrence Power Transmission Company, Limited.*

Votre comité a constaté que les règles du Sénat relativement aux avis à donner n'ont pas été suffisamment observées pour permettre à la dite compagnie d'exercer ses opérations dans toute l'étendue du Canada.

Néanmoins votre comité a trouvé que ces avis sont suffisants pour l'autoriser à faire des travaux le long du Saint-Laurent entre la ville de Brockville et la cité de

Montréal, si le bill ne contient aucune déclaration énonçant que les travaux de la compagnie sont à l'avantage général du Canada.

Votre comité considérant que le comité permanent auquel le bill aura été renvoyé, pourra voir à ce que personne n'en éprouve de préjudice, et à ce que toute déclaration que le bill est à l'utilité général du Canada soit retranchée du bill et aussi à ce que les opérations de la dite compagnie soient limitées aux endroits ci-dessus mentionnés, suivant le désir exprimé par les promoteurs du bill, il recommande de considérer comme suffisants les avis qui ont été donnés.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans la Loi de la Convention avec la France, 1908 », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Retrancher « modifié » et insérer « abrogé ».

Page 1, ligne 4.—Retrancher depuis « 1906 » jusqu'à la fin de l'article, et insérer ce qui suit:—

« 20. Dans chaque district d'enregistrement, il doit y avoir un bureau, appelé le « bureau des titres de biens-fonds », situé dans ce district en un endroit convenable désigné par le Gouverneur en conseil.

« (2) S'il ne peut être trouvé un endroit dans ce district, le Gouverneur en conseil peut ordonner que le « bureau des titres de biens-fonds » pour ce district soit en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, jusqu'à ce que tel endroit puisse être trouvé.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'inspection du gaz », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (180) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Collège militaire Royal », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (181) intitulé: « Loi autorisant la vente ou autre aliénation de certains terrains publics, et l'acquisition de certains autres terrains situés dans les cités de Toronto et de Winnipeg ou dans leurs environs, respectivement », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (184) intitulé: « Loi pourvoyant à l'essai des appareils en verre pour l'analyse du lait », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (138) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (151) intitulé: « Loi à l'effet de statuer sur l'adjudication des petites créances provenant de l'exploitation des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: « Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne, et pour encourager la production du zinc en Canada », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (188) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (191) intitulé: « Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du Havre de Montréal », a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: « Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company* », a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (128) intitulé: « Loi constituant en corporation la *James Bay and Eastern Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (193) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant l'inspection des viandes et conserves alimentaires ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Choquette a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (185) intitulé: « Loi concernant la Commission ayant pour objet la conservation des ressources naturelles ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph », ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé:

Que le dit amendement soit agréé.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Forget, a proposé en amendement:

Que tous les mots après « Que » soient retranchés et que ce qui suit y soit substitué « le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Boucherville, de,	Costigan,	Lougheed,	McKay (Truro),
Bowell (Sir Mackenzie),	Dandurand,	Macdonald,	McMillan,
Choquette,	Forget,	Macdonald (Victoria),	Ross (Middlesex),
	Landry,	MacKeen	Wood—14.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	Legris,	Roy,
Beith,	Desaulles,	McHugh,	Talbot,
Belcourt,	De Veber,	McLaren,	Thibaudeau,
Bostock,	Domville,	McMullen,	Thompson,
Boyer,	Edwards,	McSweeney,	Watson,
Cartwright (Sir Richard),	Farrell,	Owens,	Wilson,
	Fiset,	Ratz,	Yeo,
Chevrier,	Gillmor,	Robertson,	Young—34.
David,	King,	Ross (Halifax),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour l'adoption des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* ».

L'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé en amendement:

Que tous les mots après « Que » soient retranchés et remplacés par les suivants: « le dit bill soit retiré ».

Après débat.

Le Sénat s'est divisé: pour 15, contre 24.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Un point d'ordre a été soulevé par l'honorable M. Landry à savoir:

Que le membre d'Ottawa ayant par sa motion en amendement notifié la Chambre de sa détermination de retirer son bill, il ne peut être fait aucune motion pour prendre de nouveau le bill en considération ou pour faire adopter les amendements proposés par un comité permanent.

Son Honneur le Président a déclaré le point d'ordre bien motivé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clifford Buell Lillie, ainsi que les témoignages, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Roland James Botterill, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (195) intitulé: « Loi concernant le Cours monétaire ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. MacKeen a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Sauvages ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur môtion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Boctock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: « Loi constituant en corporation la *St. Lawrence Power Transmission Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: « Loi concernant les *Royal Guardians* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce et que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Boctock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (205) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Service civil », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Boctock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 22 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président intérimaire.

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Beith,	Davis,	MacKeen,	Roche,
Bostock,	De Veber,	MacDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	Roy,
Boyer,	Farrell,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McLaren,	Talbot,
Casgrain,	Forget,	McMillan,	Tessier,
Chevrier,	Gillmor,	McMullen,	Thibaudeau,
Choquette,	Godbout,	McSweeney,	Thompson,
Cloran,	Jaffray,	Owens,	Watson,
Comeau,	King,	Poirier,	Wilson,
Costigan,	Kirchhoffer,	Ratz,	Wood,
Dandurand,	Landry,	Riley,	Yeo,
	Legris,		Young,
	Lougheed,		

Le greffier à la table, a informé le Sénat que Son Honneur le Président a été inévitablement retenu et ne pourrait pas assister à la séance du Sénat.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. McMillan, a proposé:

Que, en conséquence de l'absence inévitable de Son Honneur le Président et en conformité de l'article 3 du chapitre 12 des Statuts Revisés du Canada, l'honorable M. Power soit nommé président du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le greffier l'a déclaré résolue dans l'affirmative, par ordre du Sénat.

Alors, l'honorable M. Power a pris place au fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (120) intitulé: « Loi concernant les *Royal Guardians* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (124) intitulé: « Loi concernant la *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le

dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Après « prime » insérer « mutuelle entière ».

Page 1, ligne 16.—Après « argent » insérer « ou des billets absolument payables ».

Page 3, ligne 2.—Retranchez « troisième » et insérer « septième ».

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (123) intitulé: « Loi concernant la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 15.—Après « prime » insérer « mutuelle entière ».

Page 1, ligne 15.—Après « argent » insérer « ou des billets absolument payables ».

Page 3, ligne 2.—Retrancher « troisième » et insérer « septième ».

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (SS) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Quebec* (Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec) », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 29.—Après « représenter » insérer ce qui suit: « les dispositions des articles 30 à 36, tous deux inclusivement, de la Loi des Chambres de Commerce, chapitre 124 des Statuts Revisés, s'appliquent à la Fédération ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorble M. Cloran, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues relativement au dit amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 22 avril 1910.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Relativement à la pétition de James Hurst Forster, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, gérant, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Nellie Jane Forster, antérieurement de la cité de Winnipeg et présentement de la cité de Seattle, dans l'Etat de Washington, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A LOUGHEED,
Président intérimaire.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que après lundi prochain, l'ajournement du Sénat le vendredi soit fixé par la règle 14.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de cette Chambre soit donné pour la production d'un état indiquant les dépenses encourues et la date de chacun des paiements faits par le gouvernement pour l'installation électrique dans chacun des appartements du bureau de l'immigration à Québec pendant les années 1908 et 1909.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre,—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du département de la Justice et du département des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les départements de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet,—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente d'icelle par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copies de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et le *People's Bank of Halifax* en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé: « Loi à l'effet de statuer sur l'adjudication des petites créances provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: « Loi concernant la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: « Loi concernant la *Prince Albert and Hudson Bay Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Toronto Eastern Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (HHH) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Alberta, Peace River and Eastern Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant l'inspection des viandes et conserves alimentaires », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (185) intitulé: « Loi concernant la Commission ayant pour objet la conservation des ressources naturelles », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph », ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—

« mais qu'il soit amendé en en retranchant le préambule et en le remplaçant par le suivant:—

« Considérant que la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, ci-après appelée « la compagnie », a, par sa pétition, demandé que soient établies les dispositions législatives ci-dessous énoncées, et qu'elle a effectivement établi que la corporation de la cité de Guelph détient, elle-même ou par des trustees agissant pour elle, toutes les actions du capital social de la compagnie sauf quelques-unes sur lesquelles cinq cents dollars en tout ont été payés, lesquelles quelques actions ont été souscrites par des personnes agissant en cela comme agents pour la cité, et que, à l'exception des dits cinq cents dollars, la totalité du capital nécessaire à la construction du chemin de fer de la compagnie a été fourni par la cité; et considérant qu'il est à propos d'accéder à cette demande: A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète: »

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajourné à la fin de la motion:—

« mais que le dit bill soit amendé de nouveau en retranchant tous les mots après le mot « *respectivement* », dans la 27me ligne de l'article 2, jusqu'à la fin de cet article, et en y substituant les suivants: « telle somme dont peuvent convenir la corporation et le porteur ou les porteurs de ces actions ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (195) intitulé: « Loi concernant le Cours monétaire », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Sauvages », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'irrigation », aaynt été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (197) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Postes », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité permanent mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (III) intitulé: « Loi pour faire droit à Emily Maud Nicoll », ayant été lu,

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (JJJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edna Shibley De Mar », ayant été lu,

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clifford Buell Lillie, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Roland James Botterill, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (103) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (KKK) intitulé: « Loi pour faire droit à Clifford Buell Lillie ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permisison du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 23 (*f*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (LLL) intitulé: « Loi pour faire droit à Roland James Botterill ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permisison du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 23 (*f*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 26 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

Les honorables messieurs

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Baird,	Dandurand,	Landry,	Power,
Beith,	David,	Legris,	Ratz,
Béique,	Davis,	Lougheed,	Robertson,
Belcourt,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Roche,
Bostock,	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	De Veber,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Boyer,	Edwards,	McGregor,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Ellis,	McHugh,	Shehyn,
Casgrain,	Farrell,	McKay (Truro),	Talbot,
Chevrier,	Fiset,	McMillan,	Tessier,
Choquette,	Frost,	McMullen,	Thibaudeau,
Cloran,	Gibson,	McSweeney,	Thompson,
Comeau,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Costigan,	Godbout,	Owens,	Wilson,
	Jaffray,	Poirier,	Yeo,
	Jones,		Young.
	King,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé: « Loi constituant en corporation la *St. Lawrence Power Transmission Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Retrancher l'article 2.

Page 3, ligne 30.—Après « Québec » insérer: « et pour les objets de sa ligne de transmission seulement ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues et que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des compagnies de câbles sous-marins et de

modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 4.—Après « vigueur » insérer « après dispositions semblables prises par l'autorité voulue dans le Royaume-Uni et ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) du Sénat soient suspendues et que le dit amendement soit agréé.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 4.—Retrancher « l'insertion » et insérer « la substitution ».

Page 1, ligne 5.—Après « article » insérer: « pour les mots et à un tarif uniforme et correspondant ».

Page 1, ligne 7.—Après « ordonner » ajouter: « et au tarif qui peut être fixé en tout temps par la dite commission pour les différentes classes de dépêches, pour les heures de jour ou de nuit pendant lesquelles ces dépêches sont transmises, sans différence pour aucune classe de ces dépêches ».

Page 1, ligne 15.—Retrancher l'article 4.

Page 1, ligne 18.—Après « conseil » ajouter: et simultanément à l'entrée en vigueur de la loi de la présente session, intitulée: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit donné pour la production d'une copie de la feuille de présence des employés du bureau d'immigration à Québec pour le mois d'octobre 1908.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: « Loi concernant les *Royal Guardians* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (SS) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Quebec* (Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec) », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (III) intitulé: « Loi pour faire droit à Emily Maud Nicoll », ayant été lu,
L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande soncours.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Emily Maud Nicoll, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (JJJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edna Shibley De Mar », ayant été lu,
L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Edna Shibley De Mar, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (186) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'Irrigation », a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: « Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (KKK) intitulé: « Loi pour faire droit à Clifford Buell Lillie », ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Frost,	McGregor,	Ross (Halifax),
Beith,	Gibson,	McKay (Truro),	Ross (Middlesex),
Bostock,	Jaffray,	McMullen,	Thompson,
Cartwright (sir Richard),	Jones,	Mitchell,	Watson,
DeVeber,	Lougheed,	Owens,	Yeo,
Edwards,	Mackay (Alma),	Robertson,	Young.—25.
	MacKeen,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Choquette,	Farrell,	Scott (sir Richard),
Belcourt,	Cloran,	Fiset,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Comeau,	Landry,	Tessier,
Boyer,	Costigan,	McMillan,	Wilson.—20.
Casgrain,	Dessaulles,	Power,	
	Ellis,		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel ildemande son concours.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clifford Buell Lillie, en

obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (LLL) intitulé: « Loi pour faire droit à Roland James Botterill », ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Mitchell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Mitchell, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Roland James Botterill, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (205) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Service civil », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel ».

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (124) intitulé: « Loi concernant la *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (123) intitulé: « Loi concernant la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* ».
Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Alexander Hurst Forster, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé:
Que le dit rapport soit adopté maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (6) intitulé: Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. King, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (197) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Postes ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Davis: Que, vu l'augmentation rapide dans la valeur des terres situées dans les provinces de l'Ouest, le Sénat est d'avis que les terres scolaires dans ces provinces devraient être retirées de vente et simplement données à bail, jusqu'à l'époque où elles pourront être vendues au meilleur avantage, dans l'intérêt des écoles publiques des provinces où sont situées ces terres, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été
Ordonné, que la dite motion soit rayée de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (52) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company* »;

Aussi, le bill (98) intitulé: « Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada* »;

Aussi, le bill (108) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Rainy River Radial Railway Company* »;

Aussi, le bill (111) intitulé: « Loi concernant l'Association des Meuniers de la Puissance »;

Aussi, le bill (128) intitulé: « Loi constituant en corporation la *James Bay and Eastern Railway Company* »;

Aussi, le bill (130) intitulé: « Loi concernant la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* »; et

Aussi, le bill (150) intitulé: « Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (YY) intitulé: « Loi pour faire droit à John Green »; et

Aussi, le bill (ZZ) intitulé: « Loi pour faire droit à James Thornton Brownridge », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 22 avril 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions en obtention des bills suivants:—

Bill YY (No 201) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à John Green ».

Bill ZZ (No 202) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à James Thornton Brownridge ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (TT) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Gatineau and Ungava Railway Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 24.—Retrancher « Novembre » et insérer « Septembre ».

Page 2, ligne 32.—Après « Acquérir » insérer « mais non par voie d'expropriation ».

Page 2, lignes 34 et 35.—Retrancher « La compagnie est autorisée à construire son » et insérer « est construit de ».

Page 3, ligne 29.—Après l'article 12, insérez ce qui suit à titre d'article 12A:—

Article 12A.

« La compagnie peut, subordonnément aux dispositions de la Loi des chemins de fer construire et tenir en service sur son chemin de fer des lignes de télégraphe et de téléphone et établir des bureaux pour la transmission de dépêches télégraphiques ou

l'échange de communications téléphoniques pour le public et entreprendre ce service et en percevoir les taxes et pour l'exploitation des dites lignes, ou pour la transmission des dépêches télégraphiques ou l'échange de communications téléphoniques, elle peut, subordonnément aux dispositions de la dite loi, traiter avec toutes compagnies revêtues des pouvoirs nécessaires à la et à l'exploitation de télégraphes ou de téléphones et peut relier ses propres lignes aux lignes de ces compagnies ou les louer à ces dernières.

« (2) Il ne sera ni demandé ni perçu de taxes ou rémunération pour la transmission de dépêches télégraphiques ou l'échange de communications téléphoniques ou pour la location ou l'usage de télégraphes ou de téléphones de la compagnie tant que le tarif n'en aura pas été approuvé par la Commission des chemins de fer pour le Canada, laquelle peut en tout temps reviser ce tarif.

« (3) La Partie II de la Loi des télégraphes s'applique aux opérations télégraphiques de la compagnie, sauf cependant dans le cas ou quelqu'une de ses dispositions serait incompatible avec la présente loi ou la *Loi des chemins de fer*.»

Page 3, ligne 33.—Retrancher « la Commission du chemin de fer National-Transcontinental ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. De Veber a présenté au Sénat un bill (MMM) intitulé: « Loi pour faire droit à James Alexander Hurst Forster ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 23 (*f*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 27 avril 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Legris,	Power,
Beith,	Dandurand,	Lougheed,	Ratz,
Béique,	David,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Belcourt,	Davis,	MacKay (Alma),	Roche,
Bostock,	Derbyshire,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	De Veber,	McGregor,	Roy,
Boyer,	Domville,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.),
Campbell,	Edwards,	McKay (Truro),	Shehyn,
Cartwright (Sir Richard),	Ellis,	McLaren,	Talbot,
Casgrain,	Farrell,	McMillan,	Tessier,
Chevrier,	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau,
Choquette,	Frost,	McSweeney,	Thompson,
Cloran,	Gibson,	Mitchell,	Watson,
Coffey,	Gillmor,	Montplaisir,	Wilson,
Comeau,	Godbout,	Owens,	Yeo,
	Jones,	Poirier,	Young.
	King,		
	Landry,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Landry:—De P. Pelletier et autres, du comté de Kamouraska; de Louis Levesque et autres, de la Rivière-Ouelle; de Paul Sirois et autres. de Sainte-Hélène, et de A. Pelletier et autres, de Sainte-Anne.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat une lettre du greffier de la cité de Montréal.

HÔTEL DE VILLE,
BUREAU DU GREFFIER,
MONTRÉAL, 25 avril 1910.

A l'honorable J. K. KERR,
Président du Sénat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer une copie d'une résolution adoptée le 25 avril courant par le conseil de ville de Montréal au sujet d'une certaine demande faite par la compagnie dite *Montreal Terminal Railway Company.*

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. O. DAVID,
Greffier de la cité.

EXTRAIT *du procès-verbal du conseil municipal de Montréal, assemblée spéciale tenue lundi, 25 avril 1910.*

Soumis et lu le rapport suivant du Bureau des Commissaires au sujet de la demande faite par la *Montreal Terminal Railway Company* de retirer son bill.

Le Bureau des Commissaires a l'honneur de faire rapport qu'il a pris communication de la lettre ci-annexée du greffier de la cité, déclarant que la Compagnie du *Montreal Terminal Railway* veut retirer son projet de loi et rester sous l'empire de son ancienne charte qui lui permet d'entrer dans la ville au moyen d'un pont ou d'un tunnel sans le consentement préalable du conseil, sauf la location ou le choix de la route ou des endroits où la compagnie devra passer.

Après mûre délibération, votre Bureau recommande que le gouvernement et le Parlement soient priés de s'opposer à ce que la Compagnie du *Montreal Central Terminal Railway* retire son bill, tel qu'amendé, vu que, en vertu des lois existantes, elle réclamerait le droit d'entrer dans la ville et d'y exercer les droits et franchises sans son consentement, lorsqu'aucune autre compagnie de même nature, incorporée à Québec ou à Ottawa, ne peut y exercer des privilèges semblables sans y avoir été autorisée préalablement par un règlement du conseil.

Que le retrait de ce bill, dans les circonstances, serait grandement préjudiciable aux intérêts de la ville de Montréal et de ses citoyens.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

(Signé) E. P. LACHAPELLE,
F. L. WANKLYN,
L. N. DUPUIS,
JOSEPH AINEY,

BUREAU DES COMMISSAIRES,
HÔTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, 12-25 avril 1910.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. Lapointe, appuyé par M. l'échevin Robinson, il est

Résolu:—Que le dit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

L. O. DAVID,
Greffier de la cité.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 2.—Après « bienfaisance » insérer: « mais rien dans cet article ne doit être interprété comme conférant à la corporation le pouvoir d'exercer ces pouvoirs relativement à quelque matière du ressort de la juridiction législative exclusive d'une province du Canada, sauf en vertu des lois de cette province ».

Page 2, ligne 14.—Après « 7 » insérer « La corporation peut acquérir ».

Page 2, ligne 17.—Après « jouissance » retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*h*) du Sénat soient suspendues et que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Coffey, du comité du Compte rendu des Débats, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 35,
MERCREDI, 27 avril 1910.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter le rapport suivant.

Votre comité recommande de renouveler, pour un an, le contrat avec MM. Holland pour la somme de dix mille dollars ($10,000), un autre sténographe ayant toute l'expérience voulue et pouvant prendre des rapports dans les deux langues, devant être ajouté au personnel des sténographes pour la salle du Sénat. Ce contrat comprend aussi les enquêtes du comité des Divorces.

Votre comité recommande aussi que, pour la prochaine session du Parlement, M. A. B. Hannay soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de quarante piastres ($40) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant une semaine d'avis.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique concis des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai.

Aussi, à préparer un compte rendu analytique concis des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre le compte rendu des séances de l'après-midi aux correspondants de la presse à neuf heures du soir au plus tard. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat, et aussi qu'il ait un siège à la table suivant l'arrangement dont conviendront Son Honneur le Président du Sénat et le président du comité.

Votre comité recommande aussi que, pour la prochaine session, M. E. E. Cinq-Mars soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat, à titre de traducteur. Il devra livrer aux correspondants de tous les journaux publiés en langue française un compte rendu analytique précis des débats du Sénat semblable à celui qui est rédigé pour les journaux anglais.

Votre comité recommande de plus que ses appointements soient de quinze ($15) dollars par semaine, quand le Sénat siège, mais il est entendu que l'on pourra en tout temps cesser de l'employer pendant la session, en lui donnant une semaine d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. COFFEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du Service civil, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
26 avril 1910.

Le comité permanent de l'Administration du Service civil a l'honneur de faire son troisième rapport.

Le comité a mis à l'étude la question des allocations aux personnes cessant d'être employées dans le service public de la Puissance ainsi qu'aux êtres dont ces personnes sont le soutien, et votre comité a convenu de faire rapport et fait rapport comme suit:—

1. La première question à étudier est celle de savoir s'il est opportun ou non d'établir un système de pensions.

Le docteur Farr, dans son témoignage devant le comité spécial de la Chambre des Communes en Angleterre, en 1856, a donné, d'une façon très claire et brillante, les raisons d'une réponse affirmative à cette question. Il dit:—

« L'expérience a montré que le système actuel de rémunérer les employés publics, partiellement par un salaire et partiellement par une pension, a de grands avantages. ..... Ces avantages sont tels qu'ils ont fait adopter par presque toutes les nations d'Europe le système de paiement partiel au moyen d'allocations de pension. D'abord, c'est une garantie de fidélité au service; ensuite, c'est un encouragement à l'efficacité du travail; troisièmement, c'est un moyen de garder de bons employés dans la carrière; quatrièmement, c'est une raison de retraite à ceux qui sont devenus vieux et incapables pour une cause quelconque; cinquièmement enfin, ce système empêche de vieux serviteurs du public de tomber dans un disgracieux état de dépendance ou dans la détresse, ce qui serait un scandale public et pourrait dissuader des jeunes gens d'aspirer à ces positions. Ces avantages me semblent de telle importance que je regretterais beaucoup de voir le système de pensions aboli.»

Ces mêmes raisons sont motivées plus longuement dans le rapport de la Commission royale du Fonds de pension, instituée en 1857, sur lequel a été édictée la loi anglaise de 1859 qui est encore en vigueur avec quelques amendements. Elles sont répétées dans la preuve déposée devant le comité spécial des Communes en 1873.

L'expérience des faits, au Canada, renforcit l'impression que l'expérience a créée en Angleterre. Sans s'occuper des autres aspects de la question, on constate que plusieurs des meilleurs serviteurs de l'Etat ont changé de situation en assurant leurs services à des employeurs particuliers, et que le pays a été privé de leurs services, quand ils auraient probablement été retenus s'il y avait eu un système de pensions satisfaisant.

Nous voyons aussi que les banques, les compagnies de chemin de fer et les autres grandes institutions financières ont été obligées, pour se procurer et conserver les services d'hommes capables et dignes de confiance, d'établir des allocations de retraite combinées avec un fonds de pension pour les veuves et les enfants de leurs employés. Le gouvernement est d'emblée le plus grand employeur de serviteurs permanents dans le pays; et, pour être servi avec fidélité, diligence et efficacité, il doit faire ce que font les autres grands employeurs. Cette nécessité est rendue évidente par la répugnance au service public que le dernier rapport de la Commission du Service civil nous montre chez des jeunes gens dont l'examen témoigne la parfaite qualification.

C'est pourquoi votre comité n'hésite pas à déclarer que, dans l'intérêt public, un système de pensions n'est pas seulement opportun, mais absolument nécessaire.

2. Avant de soumettre lui-même un projet, votre comité croit à propos de signaler rapidement l'état actuel des choses sous le régime de la Loi de la pnsion de 1880, qui, avec quelques amendements, fut en vigueur jusqu'au 1er juillet 1898..... D'abord une retenue de deux pour cent, et, après le 1er avril 1893, de trois et demi, fut faite sur le salaire annuel de chaque fonctionnaire, laquelle retenue continuait à être effec-

tuée pendant trente-cinq années si le fonctionnaire restait tout ce temps dans le service, et à sa retraite il recevait, pour chaque année passée dans le service, pune pension d'un cinquantième de la moyenne de son salaire des trois dernières années de son service, la pension ne devant en aucun cas dépasser trente-cinq cinquantièmes de ce salaire. A son décès, la pension cessait, et rien n'était plus payé à sa veuve, à ses enfants ou à ses ayants-droit personnels. Ce système était défectueux, parce que pas plus de quinze pour cent des contribuants ne vivaient assez longtemps pour devenir bénéficiaires; parce qu'il n'y avait rien, ni pour les familles de ceux qui survivaient à l'échéance de la pension, ni pour les familles de ceux qui ne vivaient pas aussi longtemps; et parce que le montant non dépensé de la contribution de l'employé restait au Fonds consolidé du revenu. Un homme sur six ou sept pourrait vivre pour bénéficier d'une pension durant quelques années; mais si un employé meurt, sous le harnais ou après sa retraite, rien n'est laissé à sa famille. Nous avons eu plusieurs tristes exemples des malheureux résultats de ce système.

Probablement en vue de remédier jusqu'à un certain point aux défectuosités de la Loi de la pension, la Loi de l'assurance du Service civil par l'Etat fut adoptée en 1893. Cette loi était destinée à pourvoir aux besoins des veuves et des enfants des employés publics qui s'étaient prévalus des dispositions de cette loi. Mais le nombre de ceux qui se prévalurent de cette loi est excessivement restreint, possiblement à cause que le montant d'assurance à obtenir ne dépassait pas deux mille dollars.

La Loi du fonds de retraite du Service civil de 1898, qui fut mise en vigueur le 1er juillet de cette même année, pourvoyait à ce qu'une retenue de cinq pour cent fût effectuée sur le salaire annuel de toute personne entrant dans le service civil après cette date, et à ce que, à sa retraite du service ou à sa mort, ses contributions avec intérêt à quatre pour cent calculé semi-annuellement fussent remboursées à lui ou à ses représentants légaux, selon le cas. Il était aussi pourvu à ce que fussent comptés les contributions précédemment versées au fonds de pension. Bien que faisant disparaître en partie une défectuosité de la loi alors en vigueur, en rendant à l'employé lui-même, à ses ayants-droit ou à ses héritiers le principal et l'intérêt de ses contributions, les dispositions de cette loi étaient très insuffisantes au contribuant et à sa famille. Elle donnait moins qu'une assurance sur la vie, et en réalité ne représentait qu'un dépôt forcé de cinq pour cent du salaire dans une caisse d'épargne. D'un autre côté, en tant qu'il était loisible au contribuant de retirer à toute époque ses dépôts avec l'intérêt composé, ces dépôts forcés n'avaient pas la vertu d'empêcher les employés civils de quitter le service de l'Etat. Ainsi qu'il a été démontré, les lois existantes relativement au sujet auquel touche ce rapport, sont défectueuses dans leur exercice. Aussi bien ces lois sont indûment restreintes dans leur application. Elles s'appliquent seulement à ce qu'on nomme le service intérieur et à certains employés du service extérieur du ressort des ministères des Douanes, du Revenu de l'Intérieur et des Postes. Il ne semble pas exister de raison valable pour que les membres extérieurs du personnel des Travaux publics, de la Marine et des Pêcheries, de l'Agriculture et des autres ministères soient mis en état d'infériorité et sur un pied différent de celui des employés des trois ministères nommés en premier lieu; et, de l'avis de votre comité, les avantages de tout nouveau système de prévoyance pour les employés civils retraités et pour les familles des employés défunts devraient s'étendre à tous les fonctionnaires et employés permanents *bona fide* du service public du Canada.

3. Etant évident qu'il devrait être établi un système de pension avec allocations aux veuves et aux jeunes enfants des employés publics, la question se pose naturellement de savoir si les bénéficiaires devraient ou ne devraient pas contribuer à ce fonds de prévoyance?

Le mode contributoire réduit à peu la part à tirer du trésor public. C'est le plus juste, et le mieux calculé pour sauvegarder la dignité des employés civils. Le fait que son propre argent est employé rend aussi l'employé moins susceptible d'abandonner le service. D'un autre côté, là où il n'y a pas de part contributoire et où l'Etat supporte

toute la dépense, cependant que la contribution du public s'augmente de beaucoup, les bénéficiaires ne sont pas plus satisfaits que là où ils contribuent eux-mêmes, parce qu'ils deviennent convaincus, comme la chose s'est produite en Angleterre depuis 1859, que les allocations de retraite sont mises en compte lorsque les appointements sont fixés et que la pension est ainsi considérée comme étant en réalité le règlement retardé d'un salaire.

On a souvent exprimé du mécontentement en Angleterre au sujet de la loi de 1859 qui a substitué un système non contributoire à un système contributoire. Il peut être à propos de tirer deux courts extraits du recueil de la preuve donnée à cet effet. Nous citons d'abord le rapport du comité parlementaire institué en 1885. Le comité était: « d'opinion que toutes personnes nommées dans le service de la Couronne, soit civil, soit militaire, et dont les services sont calculés pour la pension, devraient contribuer au fonds de cette pension au moyen d'un pourcentage de retenue sur leur salaire ou solde. L'augmentation constante et rapide du rôle des pensionnaires conduit à une revision prochaine de tout le système qui consiste à charger le public de pourvoir aux pensions; l'entreprise de particuliers et de compagnies montre, comme une condition de l'emploi, l'avantage de s'aider soi-même (avantage qu'il pourrait être opportun de renforcer par l'aide de l'Etat); et votre comité recommande de rendre obligatoire la contribution au fonds de pension, non seulement dans le service que le système actuel admet à la pension, mais aussi dans le service de la police et dans les autres divisions non pourvues de pensions du service public.»

Dans un témoignage devant la commission Ridley, de 1886, Sir Algernon West dit: « Si vous me demandez mon opinion, je serais fort disposé à dire que je croirais une très bonne chose de revenir à la retenue de cinq pour cent sur les salaires pour le fonds de pension, et de diminuer ainsi la charge de l'Etat, pourvu qu'il soit parfaitement entendu que ces retenues seront la propriété absolue de la personne de qui elles proviennent.»

Dans un excellent rapport du département du Travail de Washington au Sénat des Etats-Unis, en janvier dernier, M. Herbert-D. Brown a traité la question de la retraite du service civil dans la Grande-Bretagne et dans la Nouvelle-Zélande. Une conclusion que M. Brown tire de l'histoire des systèmes de pensions en Angleterre est celle-ci: « Le mode qu'on peut adopter avec le plus de logique est le mode contributoire, puisqu'un système de pension doit être certainement considéré comme un système de contribution, et qu'un système de pension est de beaucoup plus coûteux. Il est alors préférable d'adopter au début un mode contributoire établi sur des bases scientifiques avec un rapport défini entre les contributions et les bénéfices afin de le rendre équitable à toutes les classes d'employés.»

Il ajoute à la page 157 de son rapport: « Il devrait être pourvu à ce que les contributions fussent rendues dans le cas d'abandon du service, pour quelque cause que ce soit. On considéra comme une oppression et une injustice le fait de la loi de 1834 où manquait cette disposition. On condamnait particulièrement la déchéance des contributions des employés décédant durant leurs années de service.»

On peut faire remarquer ici que la loi canadienne de 1880 était virtuellement une copie de la loi anglaise de 1834, et l'on peut ajouter qu'il est en certains cas arrivé à des institutions privées de confisquer les contributions de leurs employés qui les quittaient pour un autre emploi.

Le compte que M. Brown rend des choses de la Nouvelle-Zélande fait voir que la plus jeune des Possessions a débuté en 1858 avec un système uniforme de pensions tel que celui que la loi de 1859 introduisit en Angleterre; qu'après un essai de treize années, ce système fut abandonné comme grévant trop lourdement le trésor public; que, de 1871 à 1886, la colonie « s'est contentée de faire des gratifications de sommes rondes à chaque employé se retirant du service, en calculant le montant de ces gratifications sur la durée du service ». La loi de 1886, virtuellement identique à la loi canadienne de 1898, « autorisait des retenues (de cinq pour cent) sur les salaires, et

n'était qu'un système d'épargne obligatoire établi avec l'idée qu'il devait être pourvu aux besoins de l'employé retraité, mais à ses propres dépens et non aux dépens du public.»

Cette loi demeura en vigueur jusqu'en 1893, lorsqu'elle fut remplacée par la Loi de l'assurance du Service civil, semblable à la loi canadienne de la même année, avec cette différence qu'elle s'appliquait obligatoirement à toutes personnes entrant dans le service civil et non à celles ayant dépassé l'âge de quarante ans.

Enfin, en 1907, fut adopté un système de contributions à un fonds de retraite subventionné par l'Etat. Ce système, permettant à l'employé de continuer à son gré l'asurance au Département d'assurance sur la vie par l'Etat, garantissait équitablement l'employé civil contre toutes les éventualités de sa carrière.

M. Brown termine comme suit ses observations sur le système en vigueur dans la Nouvelle-Zélande:—

« Certains détails du système méritent d'être remarqués à qui en fait l'étude. La retraite n'est pas obligatoire à tel ou tel âge, bien que l'expérience ait démontré en Angleterre qu'il est préférable de fixer l'âge de la retraite. Il est pourvu au remboursement des contributions à l'abandon du service, mais l'intérêt produit par ces contributions est confisqué, en compensation de la libéralité des bénéfices revenant aux employés persistant dans le service. L'allocation de retraite est basée sur le salaire des trois dernières années de service, plutôt que sur le salaire moyen. Ce sont des précautions dont la justesse ne se peut indiquer que par l'expérience.

« L'expérience de la mise à la retraite des employés civils dans la Nouvelle-Zélande est particulièrement intéressante pour deux raisons: d'abord, à cause de la variété des essais tentés, ensuite à cause que la conclusion définitive reste aux principes théoriques généralement reconnus comme justes et, même dans la pratique réelle, « plus respectés dans leur violation que dans leur observation.»

Il convient d'ajouter que le taux de la retenue, en vertu de la loi de la Nouvelle-Zélande de 1907, est de quatre pour cent.

Le système contributoire est celui adopté par les banques et par la grande majorité des institutions financières; c'est celui recommandé par les Commissions canadiennes du Service civil de 1892 et 1907; il a été adopté et a donné des résultats satisfaisants dans les cas de la milice permanente, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et des employés des chemins de fer de l'Etat. La contribution a aussi été l'une des conditions de chacune des lois jusqu'à présent adoptées par le Parlement et se rapportant à la retraite des employés publics. Si la nouvelle loi projetée dispensait de la contribution la classe des employés civils, elle aurait certainement dû, en logique, en dispenser la milice, la gendarmerie et les employés de chemin de fer. La charge additionnelle qu'une pareille dispense imposerait au trésor public, sans échange d'aucune espèce d'avantages, fournirait un fort argument en faveur du maintien du système contributoire.

Votre comité n'hésite pas à exprimer l'opinion que tout système de pension devrait être établi sur le principe de la contribution.

4. Votre comité ne se croit pas autorisé, dans ces circonstances, à entrer dans la discussion des dispositions de la loi en vigueur auxquelles on ne propose aucune modification; et, même au sujet des dispositions qu'il semble opportun de modifier, ses observations doivent être brèves.

Les méthodes suggérées par le bill soumis en même temps que ce rapport, et en vertu duquel les personnes jusqu'à présent nommées dans le service peuvent à leur option devenir bénéficiaires conformément aux dispositions de ce bill, sont en principe identiques aux articles de la Loi des pensions de la milice et de la Loi de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest qui ont été tenues pour justes et raisonnables et que l'on dit donner des résultats satisfaisants.

5. La limite d'âge au delà de laquelle aucun employé ne peut être retenu dans le service est fixée à soixante-dix ans. La loi en vigueur confère au gouvernement le

pouvoir discrétionnaire de mettre à la retraite un employé âgé de soixante ans, mais elle ne fixe aucun maximum d'âge où la retraite est obligatoire. Soixante-cinq ans est le maximum généralement fixé ailleurs; mais, vu la salubrité du climat du Canada et la vigueur exceptionnelle dont témoignent les employés du service qui ont dépassé cet âge, votre comité, tout en croyant opportun de déterminer une période à laquelle doit se terminer la carrière officielle d'un employé, est d'avis que l'intérêt public se trouverait bien servi en ce qu'il fût permis à l'Etat de retenir ses employés dans leurs fonctions jusqu'à l'âge de soixante-dix ans. Il faut toutefois se rappeler que le gouvernement peut mettre un employé à la retraite à soixante ans, et que cet employé peut de son propre chef prendre sa retraite à soixant-cinq ans.

6. Votre comité est d'opinion que l'employé auquel on ajoute des années de service devrait verser au trésor le montant qu'il aurait contribué s'il avait réellement servi durant cette période additionnelle qui lui est accordée.

7. L'article 16 du bill soumis avec le présent rapport pourvoit à ce que le temps passé dans le service à titre temporaire puisse être compté à l'employé, à condition qu'il paie ses contributions pour la durée de son service temporaire comme s'il avait été employé permanent. Cela semble une juste admission.

8. L'article 19 modifie la loi en vigueur et pourvoit à ce que soit payé à ses héritiers ou à ses représentants personnels, sans intérêt, le montant des contributions versées au fonds consolidé, par un contribuant décédant avant l'époque de la pension et ne laissant après lui ni veuve ni enfants âgés de moins de dix-huit ans Mais, dans le cas des personnes subordonnées aux dispositions de la Loi de la pension du Service civil, ces contributions sont maintenant déchues, bien que dans le cas de celles subordonnées à la Loi du fonds de retraite de 1898 les remboursements doivent s'effectuer avec intérêt. On allègue que, lorsqu'il n'y a ni veuve, ni enfants au-dessous de dix-huit ans, il n'y a pas d'obligation de la part de l'Etat, d'après le principe humanitaire, de payer des intérêts à des enfants en âge de gagner leur vie ou à des proches. La somme des bénéfices que ce bill assure aux employés publics est assez considérable pour justifier l'Etat de retenir l'intérêt en pareil cas.

9. Les dispositions que ce bill édicte en faveur des veuves et des enfants des contribuants semblent justes et raisonnables à votre comité. Ces dispositions ne sont pas aussi libérales à l'endroit des enfants que celles édictées par quelques-unes de nos banques et de nos autres institutions financières; mais, d'un autre côté, elles sont de beaucoup plus larges que celles des lois de la Nouvelle-Zélande de 1907 et de certaines institutions financières.

10. La retenue de cinq pour cent est d'un pour cent plus élevée que celle que stipule la loi de la Nouvelle-Zélande, mais les contribuants reçoivent aussi des bénéfices beaucoup plus considérables que ceux de cette loi. La retenue est la même que celle recommandée en Angleterre par la commission Ridley de 1886; et elle est aussi semblable à celle prescrite par la Loi du fonds de retraite canadienne de 1898, par la Loi des pensions de la milice et par la Loi de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. La balance des avantages penche, à tout prendre, en faveur du taux que ce bill mentionne; lequel taux aura aussi pour effet d'augmenter l'allocation payable en certains cas de décès avant l'époque de la pension.

11. L'article 31 du bill pourvoit à ce que, si, après l'adoption de cette loi, le bénéficiaire d'une pension est nommé au Sénat ou est élu à la Chambre des Communes, le paiement de sa pension soit interrompu tout le temps qu'il restera membre de l'une ou l'autre Chambre. Votre comité est certain que cette disposition s'imposera au jugement du Sénat comme elle s'est imposée à celui de votre comité.

12. L'article 32 place les allocations accordées en vertu de cette loi à l'abri des réclamations des créanciers et les rend insaisissables. Cette disposition se trouve dans la loi de la Nouvelle-Zélande; elle semble nécessaire à la protection du pensionnaire et surtout de ceux qu'il soutient.

13. Votre comité est porté à croire que, même chez les hommes en relation avec le gouvernement du pays, bien peu se rendent compte des conditions et de l'importance

du service civil. Il subsiste, depuis autrefois, une impression que, comme classe, les employés publics sont parfaitement rétribués, que leur travail est presque nominal, et qu'ils jouissent de beaucoup de loisirs dont ils ne font pas toujours le meilleur usage. Quelle que soit la raison qui ait laissé subsister cette impression depuis trente ou quarante ans, les membres de votre honorable Chambre savent qu'aujourd'hui, sauf quelques exceptions, cette impression n'est aucunement fondée. Si le service public était ainsi un paradis de délices, on n'éprouverait pas autant de difficultés à trouver des jeunes gens pour y prendre de l'emploi, et il n'y en aurait pas un aussi grand nombre qui le quitteraient pour d'autres champs d'occupation.

L'application des lois au Canada est entre les mains des employés publics; et quelles que soient la sagesse et le souci que le Parlement puisse mettre à élaborer des lois, cela ne profite guère si ces lois ne sont exécutées par des administrateurs compétents et consciencieux. Il importe absolument que le service public soit rendu raisonnablement attrayant, et votre comité croit qu'une mesure telle que le bill soumis avec le présent rapport est devenue nécessaire aux intérêts du pays aussi bien qu'aux intérêts des employés civils.

14. Votre comité est heureux de pouvoir déclarer que ce projet de bill a été approuvé par les commissaires du Service civil, de même que par les délégués de l'Association du Service civil, et que votre comité a été unanime à décider de faire rapport à votre honorable Chambre en lui suggérant que le Sénat recommande ce rapport à la ratification du gouvernement.

Le tout respectueusement soumis.

L.-G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (NNN) intitulé: « Loi pourvoyant aux cas de certaines personnes cessant d'être dans le service public du Canada ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le jeudi, cinquième jour de mai prochain.

L'honorable M. Watson, du comité spécial sur les Ressources minérales du Canada, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 7,
MERCREDI, 27 avril 1910.

Le comité spécial sur les Ressources minérales du Canada a l'honneur de présenter son rapport final.

Votre comité a interrogé les messieurs suivants qui leur ont fourni des renseignements importants, ce sont monsieur R. Brock, directeur de la commission géologique, et M. D. B. Dowling.

Votre comité recommande que les témoignages entendus au cours de la dernière session, à cause de leur importance et de leur valeur exceptionnelle, soient imprimés et mis en brochure accompagné d'une carte du terrain schisteux, avec les témoignages de la présente session et que deux mille (2,000) copies soient imprimées pour être distribuées aux sénateurs et aux membres du Parlement.

Votre comité recommande aussi que la carte des gisements de charbon de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, par D. B. Dowing, écr, soit imprimée dans le rapport.

De plus, votre comité recommande que le rapport du docteur R. W. Ells sur les terrains oléifères des provinces maritimes soit imprimé comme un appendice au rapport sur les ressources minérales du Canada.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES DOMVILLE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. David ayant proposé que cette Chambre n'agrée pas la décision de Son Honneur le Président, rendue le 21 courant, sur le point d'ordre soulevé par l'honorable M. Landry, que le représentant d'Ottawa, ayant par sa motion en amendement, donné avis à cette Chambre de sa détermination de retirer le bill (44) intitulé: Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », il ne peut être fait aucune autre motion soit pour renvoyer de nouveau ce bill au comité ou pour adopter les amendements qu'un comité permanent se propose d'y faire.

Avant que cette motion ait été proposée,

Un point d'ordre a été soulevé par l'honorable M. Power, à savoir: que avant que cette motion puisse être faite il faut au préalable qu'une autre motion pour la prise en considération de ce qui a été fait le jeudi, vingt et un du courant, relativement au dit bill, ait été faite et adoptée.

Son Honneur le Président a déclaré le point d'ordre bien motivé.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que permission lui soit accordée de prendre charge du bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montréal Central Terminal Company* ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion,

Un point d'ordre a été soulevé par l'honorable M. Power, à savoir: que cette motion ne peut être faite parce que un bill qui ne se trouve pas sur l'ordre du jour ne peut pas être confié à un membre.

Son Honneur le Président a décidé que le point d'ordre était mal motivé.

Après débat,

L'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé:

Que le débat sur la dite motion soit ajourné.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. David a retiré sa motion pour que permission lui soit accordée de prendre charge du bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », soit placé sur l'ordre du jour de demain pour la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (25) intitulé: « Loi concernant le transport des marchandises par eau », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la seconde séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (192) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pêcheries », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la seconde séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (198) intitulé: « Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la seconde séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (101) intitulé: « Loi à l'effet de pourvoir à l'institution d'enquêtes sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (*mergers*) », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la seconde séance du Sénat demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 27 avril 1910.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

(1) Votre comité recommande que la papeterie et les autres articles qui ont été choisis par votre comité en tenant dûment compte de l'utilité et de l'économie, soient commandés d'après la liste approuvée par votre comité et déposée entre les mains du

commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'en la session dernière.

(2) Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs à la prochaine session du Parlement.

(3) Votre comité recommande de payer le compte de $54 (présenté par l'honorable M. Gibson, président du comité des Banques et du Commerce) dû à M. Bernard Mullin, sténographe, pour ses services devant le comité en rapport au bill des assurances.

(4) Votre comité recommande que l'on alloue à M. N. Audette, messager sessionnel spécial, pour ses services au Sénat pendant cette session et les sessions qui suivront, une somme égale à celle qui est payée au messager de la Chambre des Communes qui remplit les mêmes fonctions.

(5) Votre comité recommande que l'on alloue à M. W. G. Thompson, électricien, pour ses services au Sénat pendant cette session et les sessions qui suivront, une somme égale à celle qui est payée à celui qui occupe la même position à la Chambre des Communes.

(6) Votre comité a l'honneur de soumettre la résolution suivante qu'il a adoptée:—

Proposé par l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. MacKeen, que M. Bérubé, assistant gardien de la salle des journaux, soit placé dans la même classe que la personne qui occupe la même position à la Chambre des Communes, et que M. Pelletier soit nommé gardien du vestiaire et placé dans la division III, subdivision (A) et que les deux soient sous le contrôle du greffier du Sénat au cours et en dehors de la session.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la seconde séance du Sénat demain.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (OOO) intitulé: « Loi pour corriger une erreur d'écriture dans la Loi des télégraphes »

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 23 (*f*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill et qu'il soit lu à la seconde séance du Sénat demain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Roy, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné à onze heures du matin demain et qu'il y ait deux séances distinctes; la première de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, et la seconde, de trois heures de l'après-midi jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (103) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: « Loi concernant la *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: « Loi concernant la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (197) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Postes », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: « Loi constituant en corporation la *St. Lawrence Power Transmission Company, Limited* », a été, tel, qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des Compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (MMM) intitulé: « Loi pour faire droit à James Alexander Hurst Forster », ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Alexander Hurst Forster, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada ».

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé en amendement:

Que cette Chambre n'est pas justifiable de donner son appui à ce bill avant qu'il ait été soumis au jugement du pays.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Roche, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », et la motion en amendement de l'honorable M. Power, « que le dit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes ».

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (6) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (TT) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Gatineau and Ungava Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Jeudi, 28 avril 1910.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	King,	Poirier,
Béique,	Dandurand,	Legris,	Power,
Beith,	David,	Lougheed,	Ratz,
Bostock,	Davis,	Macdonald	Robertson,
Boucherville, de	Derbyshire,	(Victoria),	Roche,
(C.M.G.),	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Bowell,	De Veber,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McGregor,	Roy,
Boyer,	Ellis,	McHugh,	Shehyn,
Campbell,	Farrell,	McKay (Truro),	Talbot,
Cartwright	Fiset,	McLaren,	Tessier,
(Sir Richard),	Frost,	McMillan,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	McMullen,	Watson,
Cheyrier,	Gillmor,	McSweeney,	Wilson,
Choquette,	Godbout,	Mitchell,	Yeo,
Coffey,	Graham,	Montplaisir,	Young.
Comeau,	Jones,	Owens,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance distincte d'aujourd'hui et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 21 janvier 1910, pour la production d'une copie du contrat intervenu entre MM. Koenig et Cie et le gouvernement au sujet du déblaiement des ruines du pont de Québec.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 173).

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada ».

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat et que ce soit le deuxième article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (6) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat et que ce soit le troisième article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Watson,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat sest réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	King,	Power,
Béique,	Costigan,	Legris,	Ratz,
Beith,	Dandurand,	Lougheed,	Roche,
Belcourt,	David,	Macdonald	Ross (Halifax),
Bostock,	Davis,	(Victoria),	Ross (Middlesex),
Boucherville, de	Derbyshire,	MacKay (Alma),	Roy,
(C.M.G.),	Dessaulles,	MacKeen,	Scott
Bowell,	De Veber,	McDonald	(Sir Richard, chev.),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	(Cap-Breton),	Shehyn,
Boyer,	Ellis,	McHugh,	Sullivan,
Campbell,	Farrell,	McKay (Truro),	Talbot,
Cartwright	Fiset,	McLaren,	Tessier,
(Sir Richard),	Frost,	McMullen,	Thibaudeau,
Casgrain,	Gibson,	McSweeney,	Thompson,
Chevrier,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Choquette,	Godbout,	Montplaisir,	Wilson,
Cloran,	Jaffray,	Owens,	Yeo,
Coffey,	Jones,	Poirier,	Young.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (103) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour l'adoption des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company* ».

La question ayant été posée, que les dits amendements soient agréés maintenant,

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés avant et après le mot « soient » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la dite motion: « mais que le bill soit de nouveau amendé en ajoutant, après les mots « *ne sera employée* », dans le paragraphe 2 de l'article 1, les mots « *par la compagnie* », et en ajoutant les mots suivants à la fin du dit paragraphe: « Mais ce paragraphe ne devra pas être interprété comme empêchant toute autre compagnie qui conclut un arrangement avec la compgnie conformément à l'article 361 de la Loi des chemins de fer, de se servir de tel pont ou tunnel ou abords pour ce service urbain dans la dite cité, si elle est autorisée par sa propre charte à exécuter ce service urbain ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans laffirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*b*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel quamendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada » et sur la motion en amendement.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à la première séance du Sénat demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné à onze heures du matin demain et qu'il y ait deux séances distinctes; la première de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, et la seconde, de trois heures de l'après-midi jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Vendredi, 29 avril 1910.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réunie à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	King,	Ratz,
Beith,	David,	Landry,	Robertson,
Béique,	Davis,	Legris,	Roche,
Belcourt,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Dessaulles,	Macdonald (Victoria),	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	De Veber,	MacKay (Alma),	Roy,
Boyer,	Domville,	MacKeen,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	Edwards,	McHugh,	Shehyn,
Casgrain,	Ellis,	McKay (Truro),	Talbot,
Chevrier,	Farrell,	McLaren,	Tessier,
Choquette,	Fiset,	McMillan,	Thibaudeau,
Coffey,	Frost,	McMullen,	Thompson,
Comeau,	Gibson,	McSweeney,	Watson,
Costigan,	Gillmor,	Montplaisir,	Wilson,
	Godbout,	Poirier,	Yeo,
	Jaffray,	Power,	Young.
	Jones,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De P. Pelletier et autres, du comté de Kamouraska; de Louis Levesque et autres, de la Rivière-Ouelle; de Paul Sirois et autres, de Sainte-Hélène, et de A. Pelletier et autres, de Sainte-Anne, demandant que le bill intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada » ne devienne pas loi avant que le peuple ait exprimé son opinion par voie de plébiscite.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (204) intitulé: « Loi autorisant la construction de certains quais et bâtiments dans le port de Saint-Jean », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (208) intitulé: « Loi tendant au paiement de primes sur le pétrole brut », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (103) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: « Loi concernant le transport des marchandises par eau », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (192) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pêcheries », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (198) intitulé: « Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907 », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (OOO) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur dans la Loi des télégraphes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Administration du Service civil », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada », et sur la motion en amendement de l'honorable M. Lougheed: « Que cette Crambre n'est pas justifiable de donner son consentement à la dite loi avant qu'elle n'ait été soumise au jugement du pays ».

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat et que ce soit le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Power,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Ratz,
Béique,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Belcourt,	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Roche,
Boucherville, de (C.M.G.),	De Veber,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Boyer,	Edwards,	McHugh,	Roy,
Cartwright (Sir Richard),	Ellis,	McKay (Truro),	Scott (Sir Richard, chev.),
Casgrain,	Farrell,	McLaren,	Shehyn,
Chevrier,	Fiset,	McMillan,	Talbot,
Choquette,	Frost,	McMullen,	Tessier,
Cloran,	Gibson,	McSweeney,	Thibaudeau,
Coffey,	Gillmor,	Mitchell,	Thompson,
Comeau,	Godbout,	Montplaisir,	Watson,
Costigan,	Jaffray,	Owens,	Wilson,
Dandurand,	Jones,	Poirier,	Yeo,
	King,		Young.
	Landry,		

L'honorable M. Coffey, du comité permanent du Compte rendu des *Débats*, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 35,
VENDREDI, 29 avril 1910.

Le comité permanent du Compte rendu des *Débats* a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que les MM. Holland Bros., sténographes des *Débats* du Sénat reçoivent pour la présente session une allocatoin de sept mille trois cents dollars ($7,300.00) au lieu de la somme fixée dans leur contrat actuel, cette somme comprenant leurs services pour le comité des Divorces et pour les autres comités.

Le tout respectueusement soumis.

THOS COFFEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Dandurand a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 10 mars 1910, pour un état relatif aux Affaires des sauvages dans la Colombie-Britannique pour les années 1908-09, indiquant:—

Le nombre et la résidence des personnes qui reçoivent des salaires, et les montants.

Le nombre des sauvages à qui il a été donné des vivres, ou des vêtements, dans quels districts et la valeur.

Le nombre d'hôpitaux pour les sauvages, dans quels districts, combien de sauvages ont été traités, et le coût du traitement.

Le nombre d'agents voyageurs, le nombre de voyages dans l'année, et les frais alloués par jour.

Le nombre de bureaux loués, dans quels endroits, et le loyer payé.

Le nombre de vergers des sauvages et en quels endroits.

Le nombre de sauvages qui ont reçu des semences et des instruments aratoires et en quels endroits.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 174*).

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que dans le but de hâter et de faciliter les procédures au Sénat, les règles 30, 63, 117 et 119 soient suspendues pour le reste de la session.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat de nouveau ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada », et sur la motion en amendement de l'honorable M. Lougheed: « Que cette Chambre n'est pas justifiable de donner son consentement à la dite motion avant qu'elle n'ait été soumise au jugement du pays ».

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

Sept heures et demie du soir.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence et renvoyé à un comité général à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (6) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel ».

Minuit,

SAMEDI, 30 avril 1910.

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé en amendement:

Que le paragraphe suivant soit ajouté à l'article trois comme paragraphe 3:—

« 3. Pourvu aussi que dix pour cent des enjeux à toute réunion de course soit payé dans les trente jours après la tenue de cette réunion de course au trésorier provincial dans laquelle cette réunion de course a lieu et doit être employé à l'encouragement de l'élevage des chevaux dans cette province.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera à la seconde séance distincte, il soit ajourné à onze heures du matin aujourd'hui et qu'il y ait deux séances distinctes; la première, de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, et la seconde de trois heures de l'après-midi jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (206) intitulé: « Loi concernant les biens de déshérence », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois aujourd'hui, à la première séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (207) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Juges », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois aujourd'hui, à la première séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (209) intitulé: « Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois aujourd'hui, à la première séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (217) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et de réforme », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois aujourd'hui, à la première séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (104) intitulé: « Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitation des Compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer »;

Aussi, le bill (105) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Télégraphes »; et

Aussi, le bill (125) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, le 29 avril 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à leur amendement au Bill (No 17) Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat, pour la raison suivante:—

« Parce que le dit amendement tente de limiter les pouvoirs des parlements à venir sans nécessité et d'une manière inefficace.»

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat à la deuxième séance aujourd'hui.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson,

Le Sénat s'est ajourné à une heure et demie du matin jusqu'à onze heures aujourd'hui.

Samedi, 30 avril 1910.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Lougheed,	Roche,
Bostock,	David,	Macdonald (Victoria),	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Davis,	MacKay (Alma),	Ross (Middlesex),
Bowell (Sir Mackenzie),	Derbyshire,	MacKeen,	Roy,
Boyer,	Dessaulles,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.),
Cartwright (Sir Richard),	De Veber,	McKay (Truro),	Talbot,
Casgrain,	Douglas,	McLaren,	Tessier,
Chevrier,	Edwards,	McMullen,	Thibaudeau,
Cloran,	Ellis,	McSweeney,	Thompson,
Coffey,	Farrell,	Mitchell,	Watson,
Comeau,	Fiset,	Montplaisir,	Wilson,
Costigan,	Gillmor,	Poirier,	Yeo,
	Godbout,	Power,	Young.
	Jaffray,	Ratz,	
	King,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Coffey, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
29 avril 1910.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Le comité recommande,—Que, si le comité ne tient pas d'autres séances, les deux présidents pourront décider l'impression ou la non impression de tout document qui pourra être soumis à l'une ou l'autre Chambre, et, d'une manière générale, prendre, jusqu'à la fin de la session, les mesures voulues en rapport avec toutes autres questions qui sont dûment du ressort de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. COFFEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit agréé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (95) intitulé: « Loi concernant le Service de la Marine du Canada ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (205) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Service civil.

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 21 ont été lus et agréés.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit au bill comme article 22:—

« 22. Le paragraphe suivant est ajouté à l'article 45 de la dite loi:—

« L'intention et la signification du premier paragraphe de cet article est que, nonobstant le fait que certains fonctionnaires et employés du Sénat et de la Chambre des Communes ne paraissent pas tomber dans la catégorie des commis ou messagers, ces fonctionnaires et employés peuvent recevoir des salaires basés sur leurs salaires en existence ou établis le premier jour de septembre 1908, de même que s'ils tombaient alors dans la catégorie des commis.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Boyer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Macdonald (Victoria),	Roche,
Beith,	Dandurand,	MacKay (Alma),	Ross (Halifax),
Belcourt,	David,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bostock,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Derbyshire,	McHugh,	Scott (Sir Richard, chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	De Veber,	McKay (Truro),	Talbot,
Boyer,	Ellis,	McMullen,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Farrell,	McSweeney,	Thibaudeau,
Casgrain,	Fiset,	Mitchell,	Thompson,
Chevrier,	Gillmor,	Poirier,	Watson,
Coffey,	Godbout,	Power,	Wilson,
Comeau,	Jaffray,	Ratz,	Yeo,
	King,		Young.
	Lougheed,		

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats, ayant été lu,

L'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé en amendement:

Que les mots «ne» et « pas » soient insérés, l'un avant l'autre après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: « mais qu'il soit amendé en retranchant les mots « quand le Sénat siège » dans le dernier paragraphe de ce rapport ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. Roy, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soient insérés, l'un avant et l'autre après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la question: « mais qu'il soit amendé de nouveau en insérant après les mots « expérience voulue » dans la troisième ligne du premier paragraphe (tel qu'imprimé dans les procès-verbaux), les mots « et pouvant prendre les débats dans les deux langues ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité spécial sur les ressources minérales du Canada, ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Que le dit rapport soit amendé en retranchant les mots « imprimée dans le » et en les remplaçant par les mots « annexé au » dans l'avant dernier paragraphe et qu'il soit adopté, tel qu'il est proposé de l'amender.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé:

Que les mots « pour cette session et les autres sessions » soient ajoutés après le mot « Sénat » dans les paragraphes quatre et cinq; que les mots « assistant-gardien de la salle des journaux » soient insérés après le nom « Bérubé » dans le sixième paragraphe et que le rapport ainsi corrigé soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre jour, le bill (101) intitulé: « Loi à l'effet de pourvoir à l'institution d'enquêtes sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (*mergers*) », a été lu deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (25) intitulé: « Loi concernant le transport des marchandises par eau ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (192) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pêcheries ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (198) intitulé: « Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907 ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (OOO) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur dans la Loi des télégraphes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Administration du Service civil, ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement:

Que les mots « ne » et « pas » soint insérés l'un avant l'autre après le mot « soit » et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: « mais que la première partie du paragraphe 13 du dit rapport en soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (206) intitulé: « Loi concernant les biens en déshérence », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Belcourt a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (207) intitulé: « Loi modifiant la Loi des juges », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Belcourt a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (209) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la tempérance du Canada », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (217) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et de réforme », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son cours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 14 (de la version anglaise).—Après le mot « *any* » retrancher « *officer* » et insérer « *office and* ».

Page 9, ligne 42.—Après le mot « compagnie » retrancher « canadienne ».

Page 9, ligne 43, et page 10, ligne 1.—Retrancher « soit l'assurance sur la navigation intérieure, soit l'une et l'autre ».

Page 10, ligne 4.—Retrancher le paragraphe 2.

Page 18, ligne 23.—Après « pas » insérer « cinq mille dollars ».

Page 20, ligne 13.—Retrancher « surintendant » et insérer « ministre ».

Page 20, lignes 35 et 36.—Retrancher « la même table » et insérer « les dites tables ».

Page 21, ligne 1.—Retrancher « le ».

Page 21, ligne 26 (de la version anglaise).—Retranchez « *viz.*» et insérer « *namely* ».

Page 29, ligne 11.—Après le mot « garanties » insérer « cependant le montant des actions ainsi garanties ne doit pas dépasser cinquante pour cent du montant des actions privilégiées ou ordinaires, selon le cas, de la compagnie qui les garantit ».

Page 30, ligne 2.—Après « possédées » insérer « mais les bons, actions ou débentures dont l'acceptation est ainsi autorisé doivent être absolument vendus et aliénés dans les cinq ans de leur acquisition, ou dans telle autre période ne dépassant pas un an, que le Gouverneur en conseil fixe et détermine sur rapport du ministre.

Page 30, lignes 30 et 31.—Retranchez « personne responsable résidant en dehors du Canada » et insérer « banque, compagnie de trust ou autre corporation responsables faisant des opérations en dehors du Canada ».

Page 41, ligne 31 (de la version anglaise).—Retrancher « *payable* » et insérer « *payment* ».

Page 53, ligne 36.—Retrancher « à l'office du surintendant » et insérer « au ministère ».

Page 59, ligne 8.—Après « assurer » retrancher « des » et insérer « ses » et après « biens » insérer « ou tous biens dans lesquels il a un intérêt assurable ».

Page 59, ligne 18.—Après « assurance » insérer « et pourvu aussi que nuls pareils compagnie, assureur ou personne, n'annoncent dans les limites du Canada, leurs opérations dans un journal quelconque ou autre publication, ou par circulaire déposée à la poste du Canada ou ailleurs, ou n'ait un bureau ou une agence en Canada pour la réceptiton de propositions d'assurances ou l'expédition de quelqu'acte, matière ou chose ayant rapport de quelque façon que ce soit à leurs dites opérations ».

Page 59, ligne 42 (de la version anglaise).—Retrancher « *viz.*» et insérer « *namely* ».

Page 59, ligne 44 (de la version anglaise).—Retrancher « *the* ».

Page 66, ligne 1.—Dans le titre après « social » insérer « et », et après « versements » retrancher « et augmentation du capital » et insérer « sur ce capital social ».

Page 74, ligne 15.—Retrancher « ou » et insérer « et ».

Page 70, ligne 29 (de la version anglaise).—Retrancher le second « *or* » et insérer « *and* ».

Dans l'annexe.

FORMULE E.

Dans le titre.—Retrancher « office du surintendant des assurances, ministère des Finances, et insérer « département des assurances ».

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (102) intitulé: « Loi concernant l'Immigration », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (163) intitulé: « Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1908 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (145) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 mai 1910.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, President.

Les honorables messieurs

Béique,	Comeau,	Lougheed,	Ratz,
Beith,	Costigan,	Macdonald	Roche,
Belcourt,	Dandurand,	(Victoria),	Ross (Halifax),
Bostock,	Davis,	MacKay (Alma),	Ross (Middlesex),
Boucherville, de	Derbyshire,	MacKeen,	Roy,
C.M.G.),	Dessaulles,	McDonald	Scott
Bowell	De Veber,	(Cape Breton),	(Sir Richard, chev.)
(Sir Mackenzie),	Domville,	McHugh,	Talbot,
Boyer,	Edwards,	McKay (Truro),	Tessier,
Cartwright	Ellis,	McLaren,	Thibaudeau,
(Sir Richard),	Farrell,	McMullen,	Thompson,
Casgrain,	Fiset,	McSweeney,	Watson,
Chevrier,	Forget,	Mitchell,	Wilson,
Choquette,	Godbout,	Poirier,	Yeo,
Cloran,	Jaffray,	Power,	Young,
Coffey,	Landry,		

PRIÈRES.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 7 avril 1910, pour la production des demandes ou des plaintes faites par les compagnies de navigation, depuis cinq ans, au sujet de l'insuffisance des moyens d'accommodation mis à la disposition des autorités de la Grosse-Ile pour le bénéfice des immigrants obligés par les règlements à y séjourner.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et ellle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80k*).

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 17 mars 1910, priant Son Excellence de bien vouloir faire transmettre au Sénat les documents, lettres, rapports, etc., concernant le barrage de la rivière « La Décharge », près du lac Saint-Jean, dans le district de Chicoutimi; lesquels rapports sont à l'effet de démontrer s'il serait possible de maintenir le niveau du lac Saint-Jean à une hauteur raisonnable afin de pouvoir assurer le service de la navigation sur ce lac et ses tributaires.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 180*).

L'honorable M. Thompson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
LUNDI, 2 mai 1910.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son premier rapport.

(1) Votre comité recommande que le salaire des messagers sessionnels du Sénat soit le même que celui payé aux messagers sessionnels de la Chambre des Communes et que cette recommandation date du premier avril de la présente session.

(2) Votre comité recommanderait que pendant l'ajournement toute vacance qu'il sera jugé nécessaire de remplir ou toute nomination absolument nécessaire qui de l'avis du ministère de la Justice ne relève pas des dispositions de la Loi du service civil, soit faite par le président du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat et qu'elle soit sujette à l'approbation du dit comité à la session suivante du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit rendu un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant, pour les dernières dix années, la date de prorogation du Parlement, et la date à laquelle les Statuts reliés pour la session ont été distribués.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (205) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Service civil », tel qu'amendé, ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en retranchant « $1,500 » dans la deuxième page, ligne 43, et en y substituant « $1,300 ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, a proposé:

Que l'amendement suivant fait en comité général et adopté par le Sénat en soit retranché:—

« 22. Le paragraphe suivant est ajouté à l'article 45 de la dite loi:—

« L'intention et la signification du premier paragraphe de cet article est que, nonobstant le fait que certains fonctionnaires et employés du Sénat et de la Chambre des Communes ne paraissent pas tomber dans la catégorie des commis ou messagers, ces fonctionnaires et employés peuvent recevoir des salaires basés sur leurs salaires en existence ou établis le premier jour de septembre 1908, de même que s'ils tombaient alors dans la catégorie des commis ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'horable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (192) intitulé: « Loi modifiant la Loi des pêcheries », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (206) intitulé: « Loi concernant les biens en déshérence », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (208) intitulé: « Loi tendant au paiement de primes sur le pétrole brut », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Boyer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (OOO) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur dans la Loi des télégraphes », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu au long à la table la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu au long à la table la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, se bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: « Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1908 », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances ».

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (101) intitulé: « Loi à l'effet de pourvoir à l'institution d'enquêtes sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (*mergers*) ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain à la première séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat:

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera ce jour, il soit ajourné à onze heures du matin demain et qu'il y ait deux séances distinctes; la première de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, et la seconde de trois heures de l'après-midi jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (S) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 14.—Retrancher l'article 8 du dit bill.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné que les règles 24 (*a*) et 131 du Sénat soient suspendues relativement au dit amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait par la Chambre des Communes au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (204) intitulé: « Loi autorisant la construction de certains quais et bâtiments dans le port de Saint-Jean », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et c'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Mardi, 3 mai 1910.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, President.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Landry,	Roche,
Béique,	Comeau,	Legris,	Ross (Halifax),
Beith,	Costigan,	Macdonald	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Derbyshire,	(Victoria),	Roy,
Bostock,	Dessaulles,	McHugh,	Scott
Boucherville, de	De Veber,	McLaren,	(Sir Richard, chev.),
(C.M.G.),	Domville,	McMillan,	Talbot,
Bowell	Edwards,	McMullen,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Ellis,	McSweeney,	Thibaudeau,
Boyer,	Farrell,	Mitchell,	Thompson,
Cartwright	Forget,	Owens,	Watson,
(Sir Richard),	Gibson,	Poirier,	Wilson,
Chevrier,	Godbout,	Power,	Yeo,
Choquette,	Jaffray,	Ratz.	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: « Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1908 », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (101) intitulé: « Loi à l'effet de pourvoir d'enquêtes sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (*mergers*) », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit:—

Page 7, ligne 2.—Retranchez « *unduly* » dans la version anglaise.

Page 7, lignes 42 et 43.—Retranchez « injustement ».

Page 9, ligne 13.—Après « assigner » insérez « de toute partie du Canada ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la troisième lecture du bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel ».

Après un nouveau débat.

L'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion en amendement a été retirée.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Dessaulles, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (85) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (226) intitulé: « Loi autorisant des subventions à l'effet d'aider à la construction des lignes de chemins de fer qui y sont mentionnées », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (227) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Canadian Northern Alberta Railway Company* et pour aider à la construction de son chemin de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (228) intitulé: « Loi à l'effet d'aider au maintien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la publication dans la presse canadienne », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le le bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* »;

Aussi, le bill (DDD) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Alberta and British Columbia Railway Company* »;

Aussi, le bill (SS) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Quebec* (Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec) »;

Aussi, le bill (MMM) intitulé: « Loi pour faire droit à James Alexander Hurst Forster »;

Aussi, le bill (III) intitulé: « Loi pour faire droit à Emily Maud Nicoll »;

Aussi, le bill (JJJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edna Shibley De Mar »;

Aussi, le bill (KKK) intitulé: « Loi pour faire droit à Clifford Buell Lillie »;

Aussi, le bill (LLL) intitulé: « Loi pour faire droit à Roland James Botterill »;

Aussi, le bill (FFF) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 2 avril 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions en obtention des bills suivants:—

Bill MMM (No 221) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à James Alexander Hurst Forster ».

Bill III (No 222) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Emily Maud Nicoll ».

Bill JJJ (No 223) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Edna Shibley De Mar ».

Bill KKK (No 224) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Clifford Buell Lillie ».

Bill LLL (No 225) du Sénat, intitulé: « Loi pour faire droit à Roland James Botterill ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le le bill (UU) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 14.—Retrancher l'article 2 du bill.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation *The Pioneers' Loan Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 19 (version anglaise).—Après « books » insérer « procure subscriptions of stock for the undertaking ».

Page 2, ligne 23.—Retrancher « cinq » et insérer « quatre ».

Page 4, ligne 15 (version anglaise).—Après « shareholders » insérer « upon the security of their stock ».

Page 4, ligne 29.—Retrancher l'article 12 du bill.

Page 5, ligne 1.—Retrancher « d'augmenter ou ».

Page 5, ligne 13.—Retrancher « l'augmentation ou que ».

Page 5, lignes 17 et 18.—Retrancher « augmentation ou de cette ».

Page 7, ligne 10 (version anglaise).—Après « deposit » insérer « or ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (GGG) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Buctouche Railway and Transportation Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 23.—Retrancher « juin » et insérer « septembre ».

Page 3, ligne 9.—Après « *Company* » insérer « la *Moncton and Buctouche Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 22.—Retrancher « trente » et insérer « soixante ».

Page 4, ligne 10.—Retrancher « vingt » et insérer « dix ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (HHH) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Alberta, Peace River and Eastern Railway Company* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 11 (version anglaise).—Après « Company » insérer des guillemets (").

Page 2, lignes 10 et 11.—Retrancher « entre Cochrane et le débarcadère de la Rivière-La-Paix » et insérer « sur son chemin de fer entre le cinquante et unième et le cinquante-deuxième parallèles de latitude ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, President.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Landry,	Power,
Beique,	Costigan,	Legris,	Ratz,
Beith,	Dandurand,	Lougheed,	Roche,
Belcourt,	Davis,	Macdonald	Ross (Halifax),
Bostock,	Derbyshire,	(Victoria),	Ross (Middlesex),
Boucherville, de	Dessaulles,	MacKay (Alma),	Roy,
(C.M.G.),	De Veber,	Mcdonald	Scott
Bowell,	Domville,	(Cap-Breton),	(Sir Richard, chev.),
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	Talbot,
Boyer,	Ellis,	McLaren,	Tessier,
Cartwright,	Farrell,	McMillan,	Thibaudeau,
(Sir Richard),	Forget,	McMullen,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	McSweeney,	Watson,
Chevrier,	Gillmor,	Mitchell,	Wilson,
Choquette,	Godbout,	Owens,	Yeo,
Coffey,	Jaffray,	Poirier,	Young.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat la correspondance échangée au sujet des négociations relatives au tarif entre les Etats-Unis et le Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 10i*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (226) intitulé: « Loi autorisant des subventions à l'effet d'aider à la construction des lignes de chemin de fer qui y sont mentionnées », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (227) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Canadian Northern Alberta Railway Company* et pour aider à la construction de sa voie ferrée », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examité le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (204) intitulé: « Loi autorisant la construction de certains quais et bâtiments dans le port de Saint-Jean ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Domville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examité le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité relativement au bill (145) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer ».

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examité le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (17) intitulé:

« Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le Sénat insite sur ses amendements.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Chevrier,	Macdonald (Victoria),	Ross (Middlessex),
Béique,	Derbyshire,	McLaren,	Roy,
Boucherville de,	Desaulles,	McMullen,	Scott (Sir Richard, chev.),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	Owens,	Wilson—22.
Cartwright (Sir Richard),	Ellis,	Power,	
	Forget,	Ross (Halifax),	
	Landry,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Boyer,	Gillmor,	Ratz,	Watson,
Coffey,	Jaffray,	Talbot,	Yeo,
De Veber,	McHugh,	Tessier,	Young—18.
Domville,	McSweeney,	Thibaudeau,	
Farrell,	Mitchell,	Thompson,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis,

Les honorables messieurs Béique, Sir Mackenzie Bowell et le proposant ont été nommés pour former un comité chargé de rédiger les raisons expliquant pourquoi le Sénat insiste sur ses amendements.

Quelque temps après,

Le comité chargé de rédiger les raisons pour lesquelles le Sénat insiste sur ses amendements au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Votre comité recommande qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au bill (17) de la Chambre des Communes, intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », pour les raisons suivantes:—

« La troisième clause du bill, telle qu'adoptée par les Communes, renfermait un proviso destiné à protéger les intérêts publics à l'effet que nul pareil bail n'aura de force ou d'effet tant que le conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat et l'ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et Canaux n'auront pas approuvé les termes et conditions de ce bail, et tant que le Parlement n'aura pas préalablement ratifié ce bail. Les amendements faits par le Sénat avaient pour objet de protéger davantage les intérêts publics en prescrivant que certains autres renseignements nécessaires pour permettre au Parlement de former une opinion intelligente, devraient être soumis au Parlement avant la ratification de ce bail.»

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat insiste sur ses amendements au dit bill pour les raisons suivantes:—

« La troisième clause du bill, telle qu'adoptée par les Communes renfermait un proviso destiné à protéger les intérêts publics à l'effet que nul pareil bail n'aura de force ou d'effet tant que le conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat, et l'ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et Canaux n'auront pas approuvé les termes et conditions de ce bail, et tant que le Parlement n'aura pas préalablement ratifié ce bail. Les amendements faits par le Sénat avaient pour objet de protéger davantage les intérêts publics en prescrivant que certains autres renseignements nécessaires pour permettre au Parlement de se former une opinion intelligente, devraient être soumis au Parlement, avant la ratification de ce bail.»

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Roy, a proposé, en amendement, ce qui suit:—

« Et le Sénat déclare que dans son opinion la classification des employés de l'année dernière ne correspondant pas aux dispsitions de la Loi du service civil, elle devrait être corrigée afin d'être conforme à la loi.»

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (II) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ottawa and Montreal Power and Transmission Company, Limited* », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Retrancher « *Power* ».

Page 1, ligne 28.—Après « endroit » insérer « en Canada ».

Page 2, ligne 17.—Retrancher l'article 8, et insérer en son lieu et place les suivants:—

« 8. La compagnie peut—

« (*a*) uniquement pour la transmission de l'électricité ou de la force, ou du courant ou de l'énergie électrique ou autre, construire, entretenir, tenir en service, utiliser et administrer des conduites, tunnels, lignes de transmission, construction, bâtiments, machines, outillages, appareils, instruments et accessoires et se rattachant à ces ouvrages et pour ces objets ériger et maintenir des poteaux et des tours, et poser et entretenir des tuyaux, câbles, fils ou autres conducteurs et les relier à des lignes d'autres compagnies possédant des pouvoirs similaires;

« (*b*) acquérir par achat ou bail de l'électricité et du courant, de la force ou énergie électrique, pneumatique ou autre, et peut fournir, distribuer, vendre, louer, faire des contrats à cet effet et en disposer pour l'éclairage, le chauffage ou la force électrique, ou autres objets pour lesquels l'électricité ou autre force ou énergie ou courant électrique peuvent être employés;

« (*c*) acquérir les terres, servitudes ou privilèges qui sont nécessaires aux objets de son entreprise.

« 9. Dans le cas de contestation ou de différend quant au prix à exiger pour la force motrice ou l'énergie électrique ou autre pour quelqu'un des objets mentionnés en la présente loi, ou quant au mode de distribution de cette force ou énergie, ou quant au temps dans lequel elle sera fournie ou quant à la quantité à fournir, ou quant aux conditions auxquelles elle sera fournie pour l'usage, cette contestation ou ce différend sera réglé par la Commission des chemins de fer pour le Canada sur demande de tout consommateur ou de la personne qui demande de la force motrice ou de l'énergie électrique ou autre transmise ou produite par la Compagnie ou sur demande de la Compagnie. La dite commission, sur demande de toute personne ou municipalité, ou sur demande du gouvernement du Canada, ou du gouvernement de la province de l'Ontario, ou du gouvernement de la province de Québec, doit déterminer en tout temps, pour des périodes d'au plus cinq années chacune, les prix, termes et conditions moyennant lesquels la compagnie doit fournir de la force ou de l'énergie électrique ou autre pour quelqu'un des objets mentionnés dans la présente loi; et la dite commission détermine en tout temps, pour des périodes d'au plus cinq années chacune, les prix auxquels la compagnie peut acheter de l'électricité et du conrant ou de la force électrique, pneumatique ou autre, et détermine en tout temps, pour des périodes d'au plus cinq années, les prix auxquels la compagnie doit vendre ou louer cette électricité, et ce courant ou cette force électrique, pueumatique ou autre.

« 10. L'article 247 de la Loi des chemins de fer s'applique aux ouvrages et à l'entreprise da la compagnie.

« 11. La Loi de la protection des eaux navigables et la Loi d'inspection de l'électricité, 1907, doivent, en tant qu'elles sont applicables, et lorsqu'elles ne sont pas inconciliables avec la présente loi, s'appliquer aux ouvrages et à l'entreprise de la compagnie.»

Page 4, ligne 3.—Retrancher « de force hydraulique ».

Page 4, ligne 8.—Retrancher les articles 12, 13 et 14 et insérer en leur lieu et place les suivants:—

« 15. Les pouvoirs conférés à la compagnie par la présente loi ne doivent pas être exercés tant que la compagnie n'aura pas préalablement soumis les plans de ces ouvrages au Gouverneur en conseil et n'y aura pas reçu son assentiment. Cependant, avant de demander cet assentiment du Gouverneur en conseil, la compagnie doit donner avis de cette demande par annonce insérée pendant quatre semaines dans la *Gazette du Canada,* et pendant une période semblable dans un journal publié dans chacun des endroits suivants, savoir: dans les cités de Montréal et de Hull, dans la ville de Lachute et dans le village de Quyon, dans la province de Québec, et dans la cité d'Ottawa et dans la ville de Pembroke, dans la province de l'Ontario.

« 16. La Loi des chemins de fer, en tant qu'elle est applicable et qu'elle n'est pas inconciliable avec la présente loi, s'applique à la compagnie et à son entreprise.

« (2) Chaque fois que dans la Loi des chemins de fer se présente le mot « compagnie », il comprend et signifie la compagnie par la présente loi constituée en corporation.

« (3) Chaque fois que dans la Loi des chemins de fer se présentent les mots « chemin de fer », ils signifient, en tant qu'ils s'appliquent à la présente loi ou à la compagnie et à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, les ouvrages dont la présente loi autorise la construction.

« (4) Les pouvoirs d'expropriation par la présente loi conférés à la compagnie ne peuvent s'exercer que dans les comtés de Pontiac, Wright, Labelle, Argenteuil, Deux-Montagnes, Laval, Jacques-Cartier et Hochelaga et dans les cités de Montréal et de Hull, dans la province de Québec. Cependant, les pouvoirs d'expropriation conférés par le présent article ne peuvent s'exercer dans une distance de moins de un demi-mille de la rivière Ottawa.

« (5) Le terrain que peut prendre ou utiliser la compagnie sans le consentement du propriétaire, pour y installer ses lignes de transmission, ne doit pas dépasser tel

terrain qui est nécessaire pour la construction, la mise en service et l'entretien convenables des dites lignes de transmission et indiqué sur les plans à être agréés en la manière prévue dans la présente loi. Toute servitude que peut prendre la compagnie doit être limitée au transport des dites lignes de transmission à travers ou sur toute voie publique ou endroit public ou à travers toute rivière ou tout cours d'eau; et excepté dans les cas susdits, la compagnie en prenant possession du terrain doit payer non seulement la valeur du terrain ainsi pris mais doit aussi payer une indemnité légitime au propriétaire pour tous dommages que la prise de possession de pareil terrain et la construction de pareilles lignes de transmission peuvent causer au reste de la propriété ou autrement.

« 17. Rien dans la présente loi ne doit être interprété de manière à autoriser la compagnie à exporter de l'électricité ou de la force électrique ou autre aux Etats-Unis.

« 18. Rien dans la présente loi ne doit être interprété de manière à empêcher le gouvernement du Canada d'améliorer la navigation de la rivière Ottawa, ou de quelqu'un de ses affluents, ou à conférer à la compagnie quelque droit de réclamation de dommages à raison des améliorations ainsi faites.

« 19. La compagnie doit commencer la construction de ses ouvrages dans les trois ans et les achever dans les cinq ans à compter de la date de la présente loi, et si les dits ouvrages ne sont pas ainsi commencés et achevés les pouvoirs conférés par la présente loi prendront fin pour ce qui des dits ouvrages restera alors inachevé.»

Dans le titre.

Retranchez tous les mots qui suivent « corporation » et insérer « *Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited* ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bil (65) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (13) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel relativement aux blessures corporelles causées aux personnes par des automobiles », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (75) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Richard Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (212) intitulé: « Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Forget a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (228) intitulé: « Loi à l'effet d'aider au maintien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour publication dans la presse canadienne », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Choquette a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (OOO) intitulé: « Loi à l'effet de corriger une erreur dans la Loi des télégraphes », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (229) intitulé-: « Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Forget a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (230) intitulé: « Loi concernant la cité d'Ottawa », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Boyer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (232) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (231) intitulé: « Loi concernant les primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Choquette a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (101) intitulé: « Loi à l'effet de pourvoir à l'institution d'enquêtes sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (*mergers*) »;

Aussi, le bill (205) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Service civil »;

Aussi, le bill (124) intitulé: « Loi concernant la *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* »;

Aussi, le bill (80) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions »;

Aussi, le bill (123) intitulé: « Loi concernant la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company* »;

Aussi, le bill (115) intitulé: « Loi constituant en corporation la *St. Lawrence Power Transmission Company, Limited* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 3 mai 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, à l'occasion de la cessation prochaine des relations officielles de Son Excellence avec ce pays,—et priant Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur général a alors été lue par le greffier, comme suit:—

A Son Excellence le Très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, Comte de GREY, Vicomte Howick, Baron de GREY de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, un des honorables Conseillers Privés de Sa Majesté et Baronnet; Chevalier Grand'Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Chevalier Grand'Croix de l'ordre royal de Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, membres de la Chambre des Communes, réunis en Parlement, prions Votre Excellence de bien vouloir agréer l'expression des regrets que cause à toute la population du pays la nouvelle que vos rapports officiels avec le Canada vont prochainement prendre fin.

Il doit être agréable à Votre Excellence, en quittant les hautes fonctions de Gouverneur général, de se rendre compte que toute la durée de votre administration a été marquée par une prospérité générale et toujours croissante par tout le Canada.

Le peuple de notre pays a hautement apprécié le zèle déployé par Votre Excellence pour connaître à fond, par une observation personnelle, la nature, les possibilités et les besoins de chaque partie du Canada.

Nous nous rappellerons longtemps, avec reconnaissance, l'intérêt tout spécial porté par Votre Excellence à tout ce qui pouvait développer une haute idée des devoirs et de la responsabilité du citoyen, stimuler le développement intellectuel, et favoriser les sciences et les arts. D'un autre côté, le succès qui a couronné vos efforts pour promouvoir le sentiment canadien a fortifié chez nous l'espoir que l'entier développement de la vie nationale est compatible avec l'union la plus étroite et la plus loyale avec l'Empire. La création du Parc national sur les Plaines d'Abraham, à Québec, restera comme un monument durable du zèle éclairé que Votre Excellence a déployé pour atteindre cet objet.

Nous prions Votre Excellence d'exprimer au Roi notre loyal attachement au trône et à la personne de Sa Majesté, et notre résolution bien arrêtée d'accomplir notre part dans l'œuvre du maintien et de l'agrandissement de son Empire.

En présentant nos adieux à Votre Excellence et à sa famille, nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à Lady Grey, qui a rempli avec tant de grâce sa part de vos hautes fonctions. Cette coopération sympathique et libérale de Son Excellence et de vos filles, Lady Sybil et Lady Evelyn, dans le rôle élevé des fonctions officielles leur vaudra une affection respectueuse et durable dans le cœur du peuple canadien.

En prenant congé de Votre Excellence, nous vous prions de croire que nous ne cesserons jamais de faire des vœux pour votre bonheur et pour celui de votre famille.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que l'adresse proposée à Son Excellence le Gouverneur général soit prise en considération maintenant.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le Sénat concoure avec la Chambre des Communes à la dite adresse conjointe en remplissant le blanc par les mots '« Le Sénat et ».

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse conjointe de la part du Sénat.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat concoure à la dite adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur général en remplissant le blanc par les mots « Le Sénat et ».

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott,

Le Sénat s'est ajourné à demain à dix heures et demie de l'avant-midi.

Mercredi, 4 mai 1910.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à dix heures et demie de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Chevrier,
Choquette,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Dandurand,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Forget,
Gibson,
Gillmor,
Jaffray,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKay (Alma),
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Owens,
Poirier,
Power,
Ratz,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott (Sir Richard,chev),
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 4 mai 1910.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'ordre du Gouverneur général de vous informer que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat, cette après-midi, à trois heures, pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LANESBOROUGH, major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 3 mai 1910.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat demandant respectueusement une conférence libre avec Leurs Honneurs aux fins de prendre en considération le Bill

(No 17) Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat, et tous amendements qu'il serait désirable, à cette conférence, de faire au dit bill.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, propose:

Que le Sénat acquiesce à la demande de la Chambre des Communes et que les honorables messieurs Béique, Power et Dandurand soient nommés pour agir au nom du Sénat et qu'un message soit envoyé, en conséquence, communiquant à cette Chambre les noms des membres du Sénat nommés pour agir en son nom et l'informant que la conférence aura lieu dans les appartements de Son Honneur le Président.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Résolu,—Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat se rend à sa demande d'une conférence libre aux fins de prendre en considération le bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », et tout amendement que l'on pourra, à cette conférence, trouver désirable d'y faire, et qu'il a nommé les honorables messieurs Dandurand, Béique et Power pour agir au nom du Sénat, et que la réunion aura lieu dans les chambres de Son Honneur le Président du Sénat, incontinent.

Attesté,

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

Chambre des Communes,
Mardi, 3 mai 1910.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a approuvé la recommandation de l'honorable Orateur de la Chambre des Communes pour le paiement, aux commis du bureau de distribution mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, de l'augmentation annuelle de salaire, conformément à l'article 37 de la « Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Tableau des augmentations statutaires aux commis du bureau mixte de la distribution (Sénat et Chambre des Communes) du département des Impressions du Parlement pour l'année se terminant au 31 mars 1911.

1re division, subdivision B.

R. B. Davidson	$100

2me division, subdivision B.

T. W. Alexander	$50
Geo. N. Boivin	50

3me division, subdivision A.

A. Lemay.. .. .. $50

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le Sénat acquiesce à la dite recommandation et que les dites augmentations de salaire soient accordées.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à la dite recommandation.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 26 avril 1910, pour la production d'une copie de la feuille de présence des employés du bureau d'immigration à Québec pour le mois d'octobre 1908.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 80m*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 avril 1910, pour la production d'une copie des feuilles de présence des employés du bureau d'immigration à Québec depuis le 1er avril 1909 jusqu'à ce jour, ainsi que la copie des bordereaux de paie, pendant la même période, des mêmes employés.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 79-80*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat, en date du 2 mai 1910, pour la production d'un état indiquant, pour les dernières dix années, la date de prorogation du Parlement, et la date à laquelle les Statuts reliés pour la session ont été distribués.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 184*).

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production de documents répondant aux questions suivantes:—

2 mai—Qu'il demandera:—

1. Des soumissions ont-elles été demandées en 1908 et 1909, relativement à l'achat des dormants de chemin de fer, pour l'usage de l'Intercolonial, et des contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire?

2. Qui a eu ces contrats, et quel est le nom de chaque soumissionnaire, ainsi que le montant de chaque soumission?

3. Le département des Chemins de fer a-t-il, en 1908 et 1909, accordé des contrats quelconques relativement à l'achat des dits dormants, et quel prix a été payé à chaque entrepreneur, et qui a eu ces contrats?

4. En 1908 et 1909, le département des Chemins de fer a-t-il demandé des soumissions pour acheter des dormants faits d'épinette blanche, grise et jaune, ainsi qu'en bouleau, frêne, peuplier, etc.

5. Quelle quantité de ces dormants pour chaque sorte de bois a été acceptée et payée en 1908 et 1909, et le département se propose-t-il de continuer ce système d'achat de ces sortes de bois?

6. Qui a acheté ces dormants en épinette, bouleau, frêne, peuplier, etc., et qui a donné les ordres de recevoir ces sortes de dormants, qui les a reçus et estampés pour l'Intercolonial?

7. En 1909 le département a-t-il demandé des soumissions pour des dormants en cèdre, cyprès et pruche? Si oui, qui a eu ces contrats et ces contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire, et quelles quantités sont actuellement fournies par chaque entrepreneur?

8. Quelle quantité de dormants a été fournie jusqu'à cette date, (*a*) par les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick, (*b*) par les entrepreneurs de la Nouvelle-Ecosse et de la province de Québec, respectivement?

9. Le gouvernement, par ordre en conseil, a-t-il autorisé MM. Pottinger, Burpee ou M. Taylor, de Moncton, d'acheter des dormants en épinette de toutes sortes et dimensions, et de faire distribuer ces sortes de dormants dans le district de Québec, et notamment de la Rivière-du-Loup à l'Ile-Verte?

10. Quel prix le département a-t-il payé pour les dormants d'épinette, pruche, cèdre, bouleau et peuplier, etc.? Qui en est l'entrepreneur? Qui a reçu et inspecté les dits dormants?

11. Le département sait-il que ces dormants sont absolument impropres à être employés dans un chemin de fer, et que ces dormants sont actuellement distribués le long de l'Intercolonial pour être employés sur la voie principale?

12. Combien coûte le fret par char de dormants expédié du Nouveau-Brunswick dans le district de Québec?

Conformément à l'ordre du jour, le bill (232) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour apelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant la protection des eaux navigables », et la motion en amendement de l'honorable M. Power, « que le dit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu d'hui en six mois », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (D) intitulé: « Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 4 mai 1910.

Résolu,—Qu'il soit porté un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Graham, Pugsley et Taylor (Leeds), pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres de la conférence libre des deux Chambres chargée de prendre en considération le bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », et tout amendement que l'on pourra à cette conférence trouver désirable d'y faire.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que les représentants de la Chambre des Communes à la conférence libre sur le bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir par bail, les lignes de chemin de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », attendaient dans ses appartements.

Les noms des représentants du Sénat ont alors été appelés et Leurs Honneurs se sont rendus au lieu de la conférence.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après les représentants sont revenus et

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Béique a présenté le rapport suivant:—

CHAMBRE DU PRÉSIDENT,
4 mai 1910.

Les représentants du Sénat ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont rencontré les représentants de la Chambre des Communes à la conférence libre, aux fins de prendre de nouveau en considération les amendements au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat ».

Les représentants du Sénat n'ont pas insisté sur l'amendement fait par le Sénat, mais sont convenus d'y substituer le suivant:—

« Ajouter à l'article 3, ce qui suit comme paragraphe 2:—

« Le dit conseil d'administration, dans son rapport au ministre recommandant la location de toute ligne de chemin de fer, devra—

« (*a*) donner l'estimation du coût de telle ligne, et tels autres renseignements qu'il lui sera possible de donner quant aux sommes reçues par la compagnie propriétaire de la ligne, provenant de la vente d'obligations, ou de boni, ou d'autres sources;

« (*b*) faire connaître l'équipement du chemin, en son état d'alors, ainsi que le taux moyen de transport de marchandises et de voyageurs sur la dite ligne, avec un état comparatif de ces taux avec ceux en force sur le chemin de fer Intercolonial;

« (*c*) les recettes et les dépenses totales au cours des trois dernières années;

« (*d*) une estimation des recettes et des dépenses futures, dans le cas où le chemin de fer serait loué comme embranchement du chemin de fer Intercolonial.»

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport et le dit amendement soient adoptés.

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que l'amendement suivant fait, à la conférence libre, au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », a été agréé par le Sénat.

Ajouter à l'article 3, ce qui suit comme paragraphe 2:—

« Le dit conseil d'administration, dans son rapport au ministre recommandant la location de toute ligne de chemin de fer, devra—

« (*a*) donner l'estimation du coût de telle ligne, et tels autres renseignements qu'il lui sera possible de donner quant aux sommes reçues par la compagnie propriétaire de la ligne, provenant de la vente d'obligations, ou de boni, ou d'autres sources;

« (*b*) faire connaître l'équipement du chemin, en son état d'alors, ainsi que le taux moyen de transport de marchandises et de voyageurs sur la dite ligne, avec un état comparatif de ces taux avec ceux en force sur le chemin de fer Intercolonial;

« (*c*) les recettes et les dépenses totales au cours des trois dernières années;

« (*d*) une estimation des recettes et des dépenses futures, dans le cas où le chemin de fer serait loué comme embranchement du chemin de fer Intercolonial.»

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé:

Que dans l'opinion du Sénat les intérêts de l'immigration demandent une réforme dans l'organisation et l'administration des bureaux d'immigration.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à deux heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à deux heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JAMES KIRKPATRICK KERR, President.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boucherville, de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Chevrier,
Choquette,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Dandurand,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Farrell,
Forget,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Owens,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Roche,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Roy,
Scott (Sir Richard,chev),
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo.
Young.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (233) intitulé: « Loi modifiant le tarif des douanes, 1907 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (235) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1911 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 4 mai 1910.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à l'amendement adopté dans la conférence libre sur le Bill (No 17) Loi autorisant le gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

Son Excellence le Gouverneur général est arrivé et étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le* « *plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès de* « *Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay Railway Company.*

Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Northern Quebec Colonization Railway Company.*

Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company.*

Loi concernant la *Sovereign Trust Company*, et à l'effet d'en changer le nom en celui de la *Federal Trust Company.*

Loi constituant en corporation la *Protectorate Life Assurance Company of Canada.*

Loi concernant la Banque de la Puissance.

Loi concernant la *Hudson Bay Insurance Company.*

Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Montmagny et à l'effet de changer son nom en celui de *Factories Insurance Company.*

Loi constituant en corporation la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company.*

Loi constituant en corporation la *Ottawa, Rideau Valley and Brockville Railway Company.*

Loi constituant en corporation la *Morrisburg Ferry and Dock Company.*

Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ontario and Ottawa Railway Company.*

Loi pour faire droit à Elmore Walker Scott.

Loi pour faire droit à Helena Mellor Fleming.

Loi constituant en corporation la *Laurentian Insurance Company of Canada.*

Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company.*

Loi à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans la Loi de la Convention avec la France, 1908.

Loi modifiant la Loi de l'inspection du gaz.

Loi modifiant la Loi du Collège militaire Royal.

Loi autorisant la vente ou autre aliénation de certains terrains publics, et l'acquisition de certains autres terrains situés dans les cités de Toronto et de Winnipeg ou dans leurs environs, respectivement.

Loi pourvoyant à l'essai des appareils en verre pour l'analyse du lait.

Loi modifiant la Loi de la protection des douanes et des pêcheries.

Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne, et pour encourager la production du zinc en Canada.

Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec.

Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal.

Loi à l'effet de statuer sur l'adjudication des petites créances provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat.

Loi concernant la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company.*

Loi concernant la *Prince Albert and Hudson Bay Railway Company.*

Loi constituant en corporation la *Toronto Eastern Railway Company.*

Loi modifiant la Loi concernant l'inspection des viandes et conserves alimentaires.

Loi concernant la Commission ayant pour objet la conservation des ressources naturelles.

Loi concernant le Cours monétaire.

Loi modifiant la Loi des Sauvages.

Loi concernant les *Royal Guardians.*

Loi modifiant la Loi de l'Irrigation.

Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice.

Loi à l'effet de prévenir l'introduction ou la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation.

Loi constituant en corporation la *Nelson River Railway Company.*

Loi concernant la *Trust and Loan Company of Canada.*

Loi constituant en corporation la *Rainy River Radial Railway Company.*

Loi concernant l'Association des Meuniers de la Puissance.

Loi constituant en corporation la *James Bay and Eastern Railway Company.*

Loi concernant la *Vancouver Island and Eastern Railway Company.*

Loi concernant la *Restigouche Boom Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Restigouche Log Driving and Boom Company.*

Loi pour faire droit à John Green.

Loi pour faire droit à James Thornton Brownridge.

Loi modifiant la Loi des Postes.

Loi constituant en corporation la *Gatineau and Ungava Railway Company.*

Loi à l'effet de contrôler les tarifs et les moyens d'exploitatoin des compagnies de câbles sous-marins et de modifier la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer.

Loi modifiant la Loi des Télégraphes.

Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds.

Loi concernant l'Immigration.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi concernant le Service de la Marine du Canada.

Loi concernant le transport des marchandises par eau.
Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907.
Loi modifiant la Loi des juges.
Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada.
Loi modifiant la Loi des Prisons publiques et de réforme.
Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables.
Loi modifiant la Loi des pêcheries.
Loi concernant les biens en déshérence.
Loi concernant les assurances.
Loi tendant au paiement de primes sur le pétrole brut.
Loi constituant en corporation la *Retail Merchants Association of Canada.*
Loi concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The Alberta and British Columbia Railway Company.*
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.
Loi constituant en corporation *The Federation of Chambers of Commerce of the Province of Quebec* (Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec).
Loi pour faire droit à James Alexander Hurst Forster.
Loi pour faire droit à Emily Maud Nicoll.
Loi pour faire droit à Edna Shibley DeMar.
Loi pour faire droit à Clifford Buell Lillie.
Loi pour faire droit à Roland James Botterill.
Loi modifiant le Code criminel.
Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1908.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.
Loi constituant en corporation la *Buctouche Railway and Transportation Company.*
Loi constituant en corporation *The Pioneers' Loan Company.*
Loi concernant la *British Northwestern Fire Insurance Company.*
Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Alberta, Peace River and Eastern Railway Company.*
Loi autorisant l'octroi de subventions pour l'aide à la construction des lignes de chemin de fer mentionnées en la dite loi.
Loi constituant en corporation la *Canadian Northern Alberta Railway Company* et pour aider à la construction de son chemin de fer.
Loi autorisant la construction de certains quais et bâtiments dans le port de Saint-Jean.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer.
Loi constituant en corporation l'*Ottawa and Montreal Power and Transmission Company, Limited.*
Loi modifiant le Code criminel relativement aux blessures corporelles causées aux personnes par des automobiles.
Loi modifiant la Loi des liquidations.
Loi modifiant le Code criminel.
Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908.
Loi à l'effet de corriger une erreur dans la Loi des télégraphes.
Loi pour aider à l'entretien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour publication dans la presse canadienne.
Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub.
Loi concernant la cité d'Ottawa.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat.
Loi concernant des primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada.
Loi concernant la *Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company.*

Loi concernat la *Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company.*

Loi modiafint la Loi du Service civil.

Loi à l'effet de pourvoir à l'institution d'enquêtes sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (*mergers*).

Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame-des-Missions.

Loi constituant en corporation la *St. Lawrence Power Transmission Company, Limited.*

Loi autorisant le gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat.

Loi modifiant le tarif des douanes, 1907.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

« QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

« Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

« Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

« Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1911 », que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.»

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence, a dit:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la DEUXIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Je suis heureux de pouvoir mettre fin à vos travaux parlementaires après une session qui a été marquée par une législation de la plus haute importance.

La loi créant un service naval, qui s'est révélé une nécessité urgente en présence du développement extraordinaire du Canada, devenu durant ces dernières années une nation au sein de l'Empire Britannique, est le couronnement d'une politique que l'on a toujours eu en vue depuis les premiers jours de la Confédération.

La loi modifiant la Loi concernant les subventions à donner aux bassins de radoub est de nature à favoriser, nous l'espérons, la construction de bassins en état de recevoir les plus forts cuirassés et à promouvoir les intérêts de la défense navale.

La loi établissant des règlements concernant le bail des voies ferrées, en correspondance avec le chemin de fer Intercolonial, et leur exploitation comme parties du réseau des chemins de fer du gouvernement, est de nature à agrandir la sphère d'utilité de l'Intercolonial et à augmenter le développement et la prospérité d'une partie importante du Canada.

La création d'une commission destinée à s'enquérir des besoins et de l'outillage actuel du Canada relativement à l'instruction industrielle et technique, devra aider puissamment les provinces à promouvoir le développement industriel du Canada et le bien-être de la classe ouvrière.

La loi à l'effet de reviser et de modifier la Loi des assurances, qui a été l'objet d'études de la part du Parlement durant la session précédente, a été complétée et il est probable qu'elle sera efficace et satisfaisante.

Les amendements apportés à la Loi du cours monétaire, ayant trait spécialement à la frappe d'une pièce de monnaie d'or canadienne, à la succursale d'Ottawa de la Monnaie Royale, constituent une nouvelle étape dans les progrès du Canada.

L'accord conclu dernièrement entre les Etats-Unis et le Canada, dans le but d'écarter une guerre de tarif imminente, et de préparer les voies à des négociations tendant à améliorer les relations commerciales entre les deux pays a, je suis heureux de l'apprendre, été bien accueilli par le peuple des deux côtés de la frontière.

Nous devons aussi nous féliciter d'avoir vu la fin du long différend qui a existé entre l'Allemagne et le Canada, à des conditions qui laissent intact le principe important soutenu par notre pays, et qui font naître l'espoir d'un commerce étendu et d'avantages réciproques pour l'Empire allemand et le Canada.

La loi concernant les enquêtes sur les Ententes commerciales, les Monopoles, les Trusts et les Concentrations industrielles (*mergers*) protégera efficacement, il est à espérer, le public contre toute tentative de restreindre indûment le commerce sans nuire aux entreprises commerciales et manufacturières.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous remercie des subsides généreux que vous avez votés pour les services publics.

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Mes rapports officiels avec le Canada vont bientôt prendre fin. L'intérêt que je porte à ce pays ne sera pas diminué par mon départ, et je suivrai le progrès et le développement du Canada avec l'espoir sincère et la certitude que, Dieu aidant, il ne cessera de prospérer.

L'Orateur du Sénat a alors dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le 13me jour de juin prochain pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au 13me jour de juin prochain.

DIAGRAMM DE LA SALLE DU SÉNAT

2me SESSION, 11me PARLEMENT 1909-10.

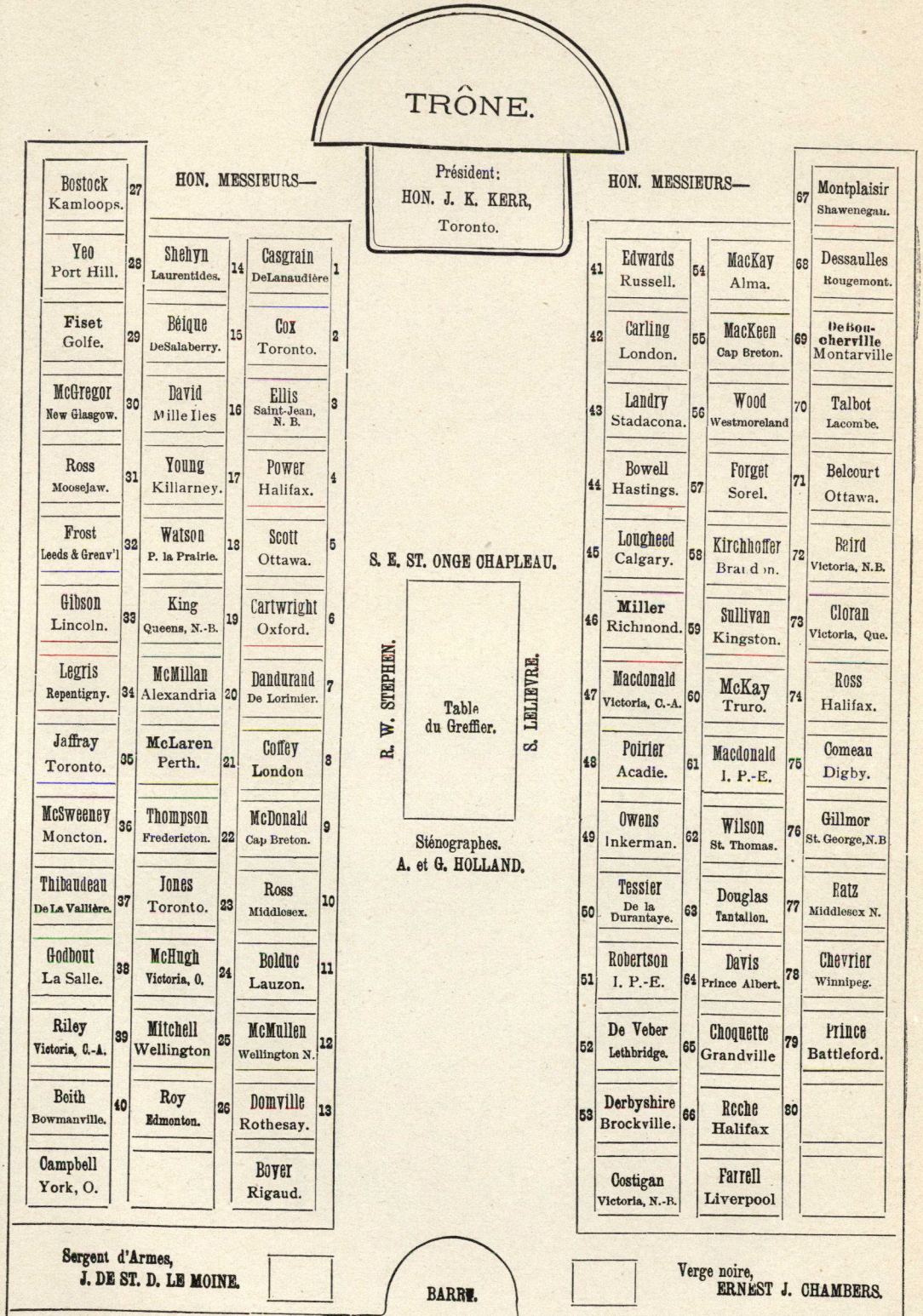

27	Bostock, Kamloops.																	67	Montplaisir, Shawenegan.
28	Yeo, Port Hill.																	68	Dessaulles, Rougemont.
29	Fiset, Golfe.																	69	DeBoucherville, Montarville
30	McGregor, New Glasgow.																	70	Talbot, Lacombe.
31	Ross, Moosejaw.																	71	Belcourt, Ottawa.
32	Frost, Leeds & Grenv'l																	72	Baird, Victoria, N.B.
33	Gibson, Lincoln.																	73	Cloran, Victoria, Que.
34	Legris, Repentigny.																	74	Ross, Halifax.
35	Jaffray, Toronto.																	75	Comeau, Digby.
36	McSweeney, Moncton.																	76	Gillmor, St. George, N.B
37	Thibaudeau, De La Vallière.																	77	Ratz, Middlesex N.
38	Godbout, La Salle.																	78	Chevrier, Winnipeg.
39	Riley, Victoria, C.-A.																	79	Prince, Battleford.
40	Beith, Bowmanville.																	80	
	Campbell, York, O.																		
		14	Shehyn, Laurentides.	1	Casgrain, DeLanaudière														
		15	Béique, DeSalaberry.	2	Cox, Toronto.														
		16	David, Mille Iles	3	Ellis, Saint-Jean, N. B.														
		17	Young, Killarney.	4	Power, Halifax.														
		18	Watson, P. la Prairie.	5	Scott, Ottawa.														
		19	King, Queens, N.-B.	6	Cartwright, Oxford.														
		20	McMillan, Alexandria	7	Dandurand, De Lorimier.														
		21	McLaren, Perth.	8	Coffey, London														
		22	Thompson, Fredericton.	9	McDonald, Cap Breton.														
		23	Jones, Toronto.	10	Ross, Middlesex.														
		24	McHugh, Victoria, O.	11	Bolduc, Lauzon.														
		25	Mitchell, Wellington	12	McMullen, Wellington N.														
		26	Roy, Edmonton.	13	Domville, Rothesay.														
					Boyer, Rigaud.														
						41	Edwards, Russell.	54	MacKay, Alma.										
						42	Carling, London.	55	MacKeen, Cap Breton.										
						43	Landry, Stadacona.	56	Wood, Westmoreland										
						44	Bowell, Hastings.	57	Forget, Sorel.										
						45	Lougheed, Calgary.	58	Kirchhoffer, Brandon.										
						46	Miller, Richmond.	59	Sullivan, Kingston.										
						47	Macdonald, Victoria, C.-A.	60	McKay, Truro.										
						48	Poirier, Acadie.	61	Macdonald, I. P.-E.										
						49	Owens, Inkerman.	62	Wilson, St. Thomas.										
						50	Tessier, De la Durantaye.	63	Douglas, Tantallon.										
						51	Robertson, I. P.-E.	64	Davis, Prince Albert.										
						52	De Veber, Lethbridge.	65	Choquette, Grandville										
						53	Derbyshire, Brockville.	66	Roche, Halifax										
							Costigan, Victoria, N.-B.		Farrell, Liverpool										

Avril 1910.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

2e SESSION, 11e PARLEMENT, 9e-10e EDOUARD VII.

1909-10

L'HONORABLE JAMES KIRKPATRICK KERR, PRESIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
WILLIAM MILLER	Richmond	Arichat, N.-E.
WILLIAM JOHN MACDONALD	Victoria, Col.-Brit.	Victoria, Col.-Brit.
SIR RICHARD WILLIAM SCOTT, Chevalier	Ottawa	Ottawa.
LAWRENCE GEOFFREY POWER	M. Sr. Halifax	Halifax, N.-E.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C.M.G.	Montarville	Boucherville, Qué.
THOMAS MCKAY	Truro	Truro, N.-E.
DONALD MCMILLAN	Alexandria	Alexandria, Ont.
WILLIAM MCDONALD	Cap-Breton	Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDUC	Lauzon	St. Victor de Tring, Qué.
MICHAEL SULLIVAN	Kingston	Kingston, Ont.
PASCAL POIRIER	Acadie	Shediac, N.-B.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED	Calgary	Calgary, Alta.
PETER MCLAREN	Perth	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
ANDREW A. MACDONALD	Charlottetown	Charlottetown, I. P.-E.
P. LANDRY	Stadacona	Candiac, Qué.
SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER	Selkirk	Brandon, Man.
GEORGE T. BAIRD	Victoria	Perth Centre, N.B.
JOSIAH WOOD	Westmoreland	Sackville, N.B.
WILLIAM OWENS	Inkerman	Montreal.
DAVID MACKEEN	Cap-Breton	Halifax, N.-E.
SIR JOHN CARLING, C.C.M.G.	London	London, Ont.
LOUIS J. FORGET	Sorel	Montréal.
ALFRED A. THIBAUDEAU	De la Vallière	Montréal.
GEORGE A. COX	Toronto	Toronto, Ont.
GEORGE GERALD KING	Queen's	Chipman, N.-B.
JEAN BAPTISTE ROMUALD FISET	Golfe	Rimouski, Qué.
RAOUL DANDURAND	De Lorimier	Montréal.
JOHN YEO	Prince-est	Port Hill, I. P.-E.
PETER MCSWEENEY	Northumberland	Moncton, N.-B.
JOSEPH P. B. CASGRAIN	DeLanaudière	Montréal.
ROBERT WATSON	Portage la Prairie	Portage la Prairie, Man.
FINLAY M. YOUNG	Killarney	Killarney, Man
JOSEPH SHEHYN	Laurentides	Québec.
LYMAN MELVIN JONES	Toronto	Toronto Ont.
GEORGE MCHUGH	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
ROBERT MACKAY	Alma	Montréal.
JOHN V. ELLIS	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Joseph Godbout	La Salle	Beauceville Ouest, Qué.
James E. Robertson	Ile du P.-E.	Montague, Ile du P.-E.
Frederick P. Thompson	Frédéricton	Frédéricton, N.-B.
Frédéric L. Béique	De Salaberry	Montréal.
William Gibson	Lincoln	Beamsville, Ont.
James McMullen	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville, Qué.
Francis T. Frost	Leeds et Grenville	Smith's Falls, Ont.
James K. Kerr (Président)	Toronto	Toronto, Ont.
Thomas Coffey	London	London, Ont.
Jules Tessier	De la Durantaye	Québec.
William C. Edwards	Rideau	Rockland, Ont.
James Domville	Rothesay	Rothesay, N.-B.
James D. McGregor	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
L. O. David	Mille Iles	Montréal.
Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.
William Mitchell	Wellington	Drummondville, Qué.
John H. Wilson	St. Thomas	St. Thomas, Ont.
Hewitt Bostock	Kamloops	Monte Creek, Col.-Brit.
Sir Richard J. Cartwright, C.C. M.G	Oxford	Ottawa.
Philippe A. Choquette	Grandville	Québec.
James H. Ross	Regina	Moosejaw, Sask.
Thomas O. Davis	Prince-Albert	Prince-Albert, Sask.
William Ross	Victoria, N.-E.	Halifax, N.-E.
Robert Jaffray	Toronto	Toronto.
L. George De Veber	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
James M. Douglas	Tantallon	Tantallon, Sask.
Philippe Roy	Edmonton	Edmonton, Alta.
Peter Talbot	Lacombe	Lacombe, Alta.
George Riley	Victoria	Victoria, Col.-Brit.
John Costigan	Victoria, N.-B.	Edmunston, N.-B.
George W. Ross	Middlesex	Toronto, Ont.
Robert Beith	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
Daniel Gillmor	St. George	St. George, N.-B.
Ambroise H. Comeau	Comté de Digby	Meteghan River, N.-E.
Georges C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
Napoléon A. Belcourt	Ottawa	Ottawa, Ont,
Archibald Campbell	York, Ont	Toronto-Ouest, Ont.
Daniel Derbyshire	Brockville	Brockville, Ont,
Valentine Ratz	Middlesex-nord	Parkhill, Ont.
Noé Chevrier	Saint-Boniface	Winnipeg, Man.
Arthur Boyer	Rigaud	Montréal.
Benjamin Prince	Saskatchewan	Battleford, Sask.
Edward Matthew Farrell	Liverpool	Liverpool, N.-E.
William Roche	Halifax	Halifax, N.-E.

LISTE ALPHABETIQUE

DES

SÉNATEURS DU CANADA

2e SESSION, 11e PARLEMENT, 9e-10e EDOUARD VII.

1909-10

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
BAIRD, G. T.	Victoria	Perth Centre, N.-B.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal.
BEITH, R.	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
BELCOURT, N. A.	Ottawa	Ottawa, Ont.
BOLDUC, J.	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué.
BOSTOCK, H.	Kamloops	Monte Creek, C.-B.
BOUCHERVILLE, DE, C. E., C.M.G.	Montarville	Boucherville, Qué.
BOWELL, (Sir Mackenzie), C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
CAMBELL, A.	York, Ont	Toronto-Ouest, Ont.
CARLING, (Sir John), C.C.M.G.	London	London, Ont.
CARTWRIGHT (Sir Richard), G.C.M.G	Oxford	Ottawa.
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal.
CHEVRIER, N.	Saint-Boniface	Winnipeg, Man.
CHOQUETTE, P. A.	Grandville	Québec.
CLORAN, H. J.	Victoria	Montréal.
COFFEY, T.	London	London, Ont.
COMEAU, A. H.	Comté de Digby	Meteghan River, N.-E.
COSTIGAN, J.	Victoria, N.-B.	Edmunston, N.-B.
COX, G. A.	Toronto	Toronto.
DANDURAND, R.	De Lorimier	Montréal.
DAVID, L. O.	Mille Iles	Montreal.
DAVIS, T. O.	Prince-Albert	Prince-Albert, Sask.
DERBYSHIRE, D.	Brockville, Ont.	Brockville, Ont,
DESSAULLES, G. C.	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
DE VEBER, L. G.	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
DOMVILLE, J.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
DOUGLAS, J. M.	Tantallon	Tantallon, Sask.
EDWARDS, W. C.	Rideau	Rockland, Ont.
ELLIS, J. V.	Saint-Jean.	Saint-Jean, N.-B.
FARRELL, E. M.	Liverpool	Liverpool, N.-E.
FISET, J. B. R.	Golfe	Rimouski, Qué.
FORGET, L. J.	Sorel	Montréal.
FROST, F. T.	Leeds et Grenville	Smith's Falls.
GIBSON W.	Lincoln	Beamsville, Ont.
GILLMOR, D.	St. George	St. George, N.-B.
GODBOUT, J.	LaSalle	Beauceville-Ouest. Qué.
JAFFRAY, R.	Toronto	Toronto, Ont.
JONES, L. MELVIN	Toronto	Toronto, Ont.
KERR, J. K. (Président)	Toronto	Toronto, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
KING, G. G.	Queen's	Chipman, N.-B.
KIRCHHOFFER, J. N.	Selkirk	Brandon, Man.
LANDRY, P.	Stadacona	Candiac, Qué.
LEGRIS, J. H.	Repentigny	Louisville, Qué.
LOUGHEED, J. A.	Calgary	Calgary, Alta.
MACDONALD, A. A.	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
MACDONALD, W. J.	Victoria	Victoria, C.-B.
MACKAY, R.	Alma	Montréal.
MACKEEN, D.	Cap Breton	Halifax.
MCDONALD, W.	Cap Breton	Glace Bay, N.-E.
MCGREGOR, J. D.	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
MCHUGH, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
MCKAY, T.	Truro	Truro, N.-E.
MCLAREN, P.	Perth	Perth, Ont.
MCMILLAN, D.	Alexandria	Alexandria, Ont.
MCMULLEN, J.	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
MCSWEENEY, P.	Northumberland	Moncton, N.-B.
MILLER, W.	Richmond	Arichat, N.-E.
MITCHELL, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
MONTPLAISIR, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
OWENS, W.	Inkerman	Montréal.
POIRIER, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
POWER, L. G.	Halifax	Halifax, N.-E.
PRINCE, B.	Saskatchewan	Battleford, Sask.
RATZ, V.	Middlesex-nord	Parkhill, Ont.
RILEY, G.	Victoria, C.-B.	Victoria, C.-B.
ROBERTSON, J. E.	Ile du P.-E.	Montague, I.P.-E.
ROCHE, W.	Halifax	Halifax, N.S.
ROSS, J. H.	Régina	Moosejaw, Sask.
ROSS, W.	Victoria, N.-E.	Halifax, N.-E.
ROSS, G. W.	Middlesex	Toronto, Ont.
ROY, P.	Edmonton	Edmonton, Alta.
SCOTT, SIR RICHARD W., Chevalier	Ottawa	Ottawa.
SHEHYN, J.	Laurentides	Québec.
SULLIVAN, M.	Kingston	Kingston, Ont.
TALBOT, P.	Lacombe	Lacombe, Alta
TESSIER, J.	De la Durantaye	Québec.
THIBAUDEAU, A. A.	De la Vallière	Montréal.
THOMPSON, F. P.	Frédéricton	Frédéricton, N.-B.
WATSON, R.	Portage la Prairie	Portage la Prairie, Man.
WILSON, J. H.	St. Thomas	St. Thomas, Ont.
WOOD, J.	Westmoreland	Sackville, N.-B.
YEO, J.	Prince-Est	Port Hill, I.P.-E.
YOUNG, F. M.	Killarney	Killarney, Man.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

ONTARIO—24.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Sir Richard William Scott, Chevalier	Ottawa.
2	Donald McMillan	Alexandria.
3	Michael Sullivan	Kingston.
4	Peter McLaren	Perth.
5	Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G	Belleville.
6	Sir John Carling, C.C.M.G	London,
7	George A. Cox	Toronto.
8	George McHugh	Lindsay.
9	Lyman Melvin Jones	Toronto.
10	William Gibson	Beamsville.
11	James McMullen	Mount Forest.
12	Francis T. Frost	Smith's Falls.
13	James K. Kerr (Président)	Toronto,
14	Thomas Coffey	London,
15	William C. Edwards	Rockland.
16	John H. Wilson	St, Thomas.
17	Sir Richard J. Cartwright, G.C.M.G	Ottawa,
18	Robert Jaffray	Toronto.
19	George W. Ross	Toronto,
20	Robert Beith	Bowmanville.
21	Napoléon A. Belcourt	Ottawa,
22	Archibald Campbell	Toronto-Ouest.
23	Daniel Derbyshire	Brockville,
24	Valentine Ratz	Parkhill.

QUEBEC—24.

	SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
	Les honorables		
1	C. E. Boucher de Boucherville, C.M.G	Montarville	Boucherville.
2	Joseph Bolduc	Lauzon	Saint-Victor de Tring.
3	Hippolyte Montplaisir	Shawinigan	Trois-Rivières.
4	P. Landry	Stadacona	Candiac.
5	William Owens	Inkerman	Montréal.
6	Louis J. Forget	Sorel	Montréal.
7	Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal.
8	Raoul Dandurand	De Lorimier	Montréal.
9	Jean Baptiste Romuald Fiset	Golfe	Rimouski.
10	Joseph P. B. Casgrain	DeLanaudière	Montréal.
11	Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
12	Robert Mackay	Alma	Montréal.
13	Joseph Godbout	La Salle	Saint-François, Beauce.
14	Frédéric L. Béique	DeSalaberry	Montréal.
15	Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville.
16	Jules Tessier	De la Durantaye	Québec.
17	L. O. David	Mille Iles	Montréal.
18	Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.
19	William Mitchell	Wellington	Drummondville,
20	Philippe A. Choquette	Grandville	Québec.
21	George C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe,
22	Arthur Boyer	Rigaud	Montréal.
23			
24			

NOUVELLE-ECOSSE—10.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	William Miller	Arichat.
2	Lawrence Geoffrey Power	Halifax.
3	Thomas McKay	Truro.
4	William McDonald	Glace Bay.
5	David MacKeen	Halifax.
6	James D. McGregor	New Glasgow.
7	William Ross	Halifax.
8	Ambroise H. Comeau	Meteghan River.
9	Edward M. Farrell	Liverpool.
10	William Roche	Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	PASCAL POIRIER	Shédiac.
2	GEORGE T. BAIRD	Perth Centre.
3	JOSIAH WOOD	Sackville.
4	GEORGE GERALD KING	Chipman.
5	PETER MCSWEENEY	Moncton.
6	JOHN V. ELLIS	Saint-Jean.
7	FREDERICK P. THOMPSON	Fredericton.
8	JAMES DOMVILLE	Rothesay.
9	JOHN COSTIGAN	Edmunston.
10	DANIEL GILLMOR	St. George.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

	Les honorables	
1	ANDREW A. MACDONALD	Charlottetown.
2	JOHN YEO	Port Hill.
3	JAMES E. ROBERTSON	Montague.
4	.....	.....

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

	Les honorables	
1	WILLIAM JOHN MACDONALD	Victoria.
3	HEWITT BOSTOCK	Monte Creek.
2	GEORGE RILEY	Victoria.

MANITOBA—4.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	JOHN NESBITT KIRCHHOFFER	Brandon.
2	ROBERT WATSON	Portage la Prairie.
3	FINLAY M. YOUNG	Killarney.
4	NOÉ CHEVRIER	Winnipeg.

SASKATCHEWAN—4.

	Les honorables	
1	JAMES H. ROSS	Régina.
2	THOMAS O. DAVIS	Prince Albert.
3	JAMES M. DOUGLAS	Tantallon.
4	BENJAMIN PRINCE	Battleford.

ALBERTA—4.

	Les honorables	
1	JAMES ALEXANDER LOUGHEED	Calgary.
2	PETER TALBOT	Lacombe.
3	L. GEORGE DEVEBER	Lethbridge.
4	PHILIPPE ROY	Edmonton.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

2e SESSION, 11e PARLEMENT, 9e-10e EDOUARD VII.

1909-10

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

L'Orateur de la Chambre des Communes, président.

SÉNAT.	CHAMBRE DES COMMUNES
Son Honneur le Président,	Son Honneur l'ORATEUR,
Les hon. MM. BOUCHERVILLE, DE,	Le Très Hon. Sir WILFRID LAURIER, G.C.M.G.,
BOYER, C.M.G.,	MM. AYLESWORTH,
CARTWRIGHT, Sir RICHARD, G.C.M.G.,	BÉLAND,
CHEVRIER,	BORDEN (*Halifax*),
COSTIGAN,	BORDEN, Sir FREDERICK,
DAVIS,	BRISTOL,
DERBYSHIRE,	BRODEUR,
DOUGLAS,	DANIEL,
GILLMOR,	DOHORTY,
JAFFRAY,	FOSTER,
MCHUGH,	LEMIEUX,
MILLER,	LEWIS,
POIRIER,	MONK,
ROSS (*Middlesex*),	PARDEE,
WILSON.—16,	PUGSLEY,
	SMITH (*Nanaïmo*)—17.

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. COFFEY, Sénat, président.

SÉNAT.	CHAMBRE DES COMMUNES.
Les hon. MM. CARLING, Sir John, C.C.M.G.,	Les hon. MM. ALLEN,
CHEVRIER,	BICKERDIKE,
CHOQUETTE,	BRISTOL,
CLORAN,	FOWKE,
COFFEY,	GERVAIS,
COMEAU,	GORDON (*Nipissing*),
DERBYSHIRE,	HENDERSON,
DE VEBER,	HUGHES,
DOMVILLE,	KING,
ELLIS,	LAVERGNE,
FROST,	MACLEAN (*York-Sud*),
Gillmor,	McCOLL,
LEGRIS,	McINTYRE (*Perth*),
MACKAY (*Alma*),	McINTIRE (*Strathcona*)
MACKEEN,	McLEAN (*Huron*),
PRINCE,	MAGRATH,
RATZ,	MARTIN (*Montréal*),
RILEY,	NANTEL,
ROSS (*Halifax*),	PARDEE,
ROY,	RHODES,
TALBOT,—21.	TAYLOR (*Leeds*),
	TAYLOR (*New Westminster*),
	VERVILLE.
	WHITE (*Victoria, Alta.*)
	WILSON (*Lennox*)—25.

(Quorum 9.)

COMITE DES ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. YOUNG, président.

Les honorables Messieurs

BELCOURT,
CHOQUETTE,
LANDRY,
MACDONALD (*I.P.-E.*),
McGREGOR,
McKAY (*Truro*),
TESSIER
YEO,
YOUNG.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DES BANQUES ET DU COMMERCE.

L'honorable M. GIBSON, président.

Les honorables Messieurs

BÉIQUE,
BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G.,
CAMPBELL,
CARTWRIGHT, SIR RICHARD, G.C.M.G.,
CASGRAIN,
COX,
DANDURAND,
DESSAULLES,
EDWARDS,
FORGET,
GIBSON,.
JAFFRAY,
JONES,
LOUGHEED,
MACDONALD (*I.P.-E.*),
MACKAY (*Alma*),
MACKEEN,
MCDONALD (*Cap Breton*),
MCGREGOR,
MCMILLAN,
MCMULLEN,
MCSWEENEY
MITCHELL,
ROSS (*Middlesex*),
ROSS (*Moosejaw*),
ROSS (*Halifax*),
SCOTT, SIR RICHARD, Chevalier,
SHEHYN,
THIBAUDEAU,
THOMPSON,
WOOD,
YEO.—32.

(Quorum 9.)

COMITE DES CHEMINS DE FER, TELEGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable M. BÉIQUE, président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,
BEIQUE,
BELCOURT,
BOLDUC,
BOSTOCK,
BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G.,
CARLING, SIR JOHN, C.C.M.G.,
CARTWRIGHT, SIR RICHARD, G.C.M.G.,
CASGRAIN,
CHOQUETTE,
CLORAN,
COX,
DANDURAND,
DAVID,
DAVIS,
DE VEBER,
DOMVILLE,
DOUGLAS,
EDWARDS,
ELLIS,
FISET.
FORGET
FROST,
GIBSON,
GODBOUT,
JONES,
KING,
KIRCHHOFFER,
LANDRY,
LOUGHEED,
MACDONALD (*Victoria*),
MCDONALD (*Cap Breton*),
MCHUGH,
MCKAY (*Truro*),
MCLAREN,
MCMILLAN,
MCMULLEN,
MITCHELL,
OWENS,
POIRIER,
POWER
RILEY,
ROBERTSON,
ROSS (*Moosejaw*),
SCOTT, SIR RICHARD, Chevalier,
TALBOT,
TESSIER,
THOMPSON,
WATSON,
YOUNG.—50.

(Quorum 9.)

COMITE DES BILLS PRIVES DIVERS.

L'honorable M. McHugh, président.

Les honorables Messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boucherville, De, C.M.G.,
Boyer,
Campbell,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Dandurand,
David,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Godbout,
King,
Legris,
McGregor,
McHugh,
Montplaisir,
Ratz,
Ross (*Halifax*),
Shehyn,—25.

(Quorum 7.

COMITE DE L'ECONOMIE INTERNE ET DE LA COMPTABILITE DU SENAT.

L'honorable M. Thompson, président.

Les honorables Messieurs

Beith,
Bolduc,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Landry,
Mackeen,
McDonald (*Cap Breton*),
McKay (*Truro*),
McLaren,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Power,
Prince,
Riley,
Robertson,
Ross (*Moosejaw*),
Roy,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo.—25.

(Quorum 9.)

COMITE DU COMPTE RENDU DES DEBATS.

L'honorable M. COFFEY, président.

Les honorables Messieurs

COFFEY,
COSTIGAN,
DANDURAND,
ELLIS,
MITCHELL,
POIRIER,
POWER,
ROSS (*Middlesex*),
ROY.—9.

(Quorum 5.)

COMITE PERMANENT DES DIVORCES.

L'honorable M. KIRCHHOFFER, président.

Les honorables Messieurs

BOSTOCK,
COX,
JONES,
KIRCHHOFFER,
LOUGHEED,
MCMULLEN,
WILSON,
WOOD,
YOUNG.—9.

(Quorum 5.)

COMITE DU RESTAURANT.

Le Président du Sénat, président.

SÉNAT,	CHAMBRE DES COMMUNES.
Son Honneur le PRÉSIDENT,	Son Honneur l'ORATEUR,
M.M. CAMPBELL,	M.M. BARKER,
LANDRY,	HARRIS,
LOUGHEED,	MONK,
WATSON,	M. SUTHERLAND—10.

COMITE DE L'AGRICULTURE ET DES FORESTS.

L'honorable M. EDWARDS, président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,
BÉIQUE,
BOYER,
DERBYSHIRE,
EDWARDS,
KING,
PRINCE,
TALBOT,
YOUNG—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL.

L'honorable M. FROST, président.

Les honorables Messieurs

BEITH,
BOLDUC,
DANDURAND,
DAVIES,
FROST,
JAFFRAY,
MCMULLEN,
RILEY,
WATSON—9.

(Quorum 3.)

COMITE DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

L'honorable M. Ross (Middlesex), président.

Les honorables Messieurs

BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G.,
CAMPBELL,
DOMVILLE,
JONES,
MACKEEN,
MCSWEENEY,
OWENS,
Ross (*Middlesex*),
TESSIER—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'HYGIENE PUBLIC ET DE L'INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

L'honorable M. DE VEBER, président.

Les honorables Messieurs

COMEAU,
DAVID,
DE VEBER,
DOUGLAS,
FISET,
MCMILLAN,
ROBERTSON,
ROY,
WILSON—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

L'honorable M. POWER, président.

Les honorables Messieurs

BELCOURT,
BOUCHERVILLE, De, C.M.G.,
BOSTOCK,
ELLIS,
LANDRY,
LOUGHEED,
MCGREGOR,
POWER,
YEO—9.

(Quorum 5.)

COMITE DES EDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS.

L'honorable M. CASGRAIN, président.

Les honorables Messieurs

CASGRAIN,
CHOQUETTE,
COSTIGAN,
COX,
KIRCHHOFFER,
McLAREN,
McSWEENEY,
Ross (*Halifax*),
Ross (*Moosejaw*)—9.

(Quorum 3.)

COMITE MIXTE DU RESTAURANT.

L'honorable ORATEUR, président.

Les honorables Messieurs

SENAT.	CHAMBRE DES COMMUNES.
SON HONNEUR LE PRÉSIDENT,	L'ORATEUR,
CAMPBELL,	MORRIS,
LANDRY,	MACDONALD,
LOUGHEED,	MONK,
WATSON—5.	STANFIELD—5.

SÉNATEURS DES COMITÉS PERMANENTS

2E SESSION, 11E PARLEMENT, 9-10 EDOUARD VII, 1909-10

Liste des sénateurs indiquant à quels comités ils appartient.

BAIRD, L'honorable G. T.—Chemins de fer, Bills Privés Divers, Agriculture.
BÉIQUE, L'honorable F. L.—Chemins de fer, Bills Privés Divers, Banques, Agriculture.
BEITH, L'honorable R.—Bills Privés Divers, Economie Interne, Immigration.
BELCOURT, L'honorable N. A.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Bills Privés Divers, Service civil.
BOLDUC, L'honorable J.—Chemins de fer, Economie Interne, Immigration.
BOSTOCK, L'honorable H.—Chemins de fer, Bills Privés Divers, Divorces, Service civil.
BOUCHERVILLE, DE, C.E., C.M.G.—Bibliothèque, Bills Privés Divers, Service civil.
BOWELL, L'honorable Sir Mackenzie, C.C.M.G.—Banques, Chemins de fer, Relations commerciales.
BOYER, L'honorable A.—Bibliothèque, Bills Privés Divers, Agriculture.
CAMPBELL, L'honorable A.—Banques, Restaurant, Relations commerciales, Bills Privés Divers.
CARLING, L'honorable Sir John, C.C.M.G.—Impressions, Chemins de fer.
CARTWRIGHT, Le très honorable Sir Richard, G.C.M.G.—Bibliothèque, Banques, Chemins de fer.
CASGRAIN, L'honorable J. P. B.—Chemins de fer, Banques, Edifices publics.
CHOQUETTE, L'honorable P. A.—Impressions, Ordres Permanents, Chemins de fer, Edifices publics.
CLORAN, L'honorable H. J.—Impressions, Bills Privés Divers, Chemins de fer.
COFFEY, L'honorable T.—Impressions, Bills Privés Divers, Compte rendu des Débats.
COMEAU, L'honorable A. H.—Impressions, Bills Privés Divers, Hygiène publique.
COSTIGAN, L'honorable J.—Bibliothèque, Compte rendu des Débats, Edifices publics.
COX, L'honorable G. A.—Banques, Chemins de fer, Divorces, Edifices publics.
DANDURAND, L'honorable R.—Banques, Chemins de fer, Compte rendu des Débats, Immigration, Bills Privés Divers.
DAVID, L'honorable L. O.—Chemins de fer, Bills Privés Divers, Hygiène publique.
DAVIS, L'honorable T. O.—Bibliothèque, Chemins de fer, Immigration.
DERBYSHIRE, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions, Agriculture.
DESSAULLES, L'honorable G. C.—Banques, Restaurant.
DE VEBER, L'honorable L. G.—Impressions, Chemins de fer, Hygiène publique.
DOMVILLE, L'honorable J.—Impressions, Chemins de fer, Bills Privés Divers, Relations commerciales.
DOUGLAS, L'honorable J. M.—Bibliothèque, Bills Privés Divers, Chemins de fer, Hygiène publique.
EDWARDS, L'honorable W. C.—Banques, Chemins de fer, Bills Privés Divers, Agriculture.
ELLIS, L'honorable J. V.—Impressions, Chemins de fer, Compte rendu des Débats, Service civil.
FISET, L'honorable J. B. R.—Chemins de fer, Economie Interne, Hygiène publique.
FORGET, L'honorable L. J.—Banques, Chemins de fer.
FROST, L'honorable F. T.—Impressions, Chemins de fer, Economie Interne, Immigration.

GIBSON, L'honorable W.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
GILLMOR, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions.
GODBOUT, L'honorable J.—Chemins de fer, Bills Privés Divers.
JAFFRAY, L'honorable R.—Bibliothèque, Banques, Immigration.
JONES, L'honorable L. Melvin.—Chemins de fer, Banques, Relations commerciales.
KERR, L'honorable J. K. (Président).—Bibliothèque, Restaurant.
KING, L'honorable G. G.—Chemins de fer, Bills Privés Divers, Agriculture.
KIRCHHOFFER, L'honorable J. N.—Chemins de fer, Divorces, Edifices publics.
LANDRY, L'honorable P.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Economie Interne, Service civil, Restaurant.
LEGRIS, L'honorable J. A.—Impressions, Bills Privés Divers.
LOUGHEED, L'honorable J. A.—Banques, Chemins de fer, Divorces, Service civil, Restaurant.
MACDONALD, L'honorable W. J. (Victoria).—Chemins de fer.
MACDONALD, L'honorable A. A. (I.-P.-E.).—Ordres Permanents, Banques.
MACKAY, L'honorable R. (Alma).—Impressions, Banques.
MACKEEN, L'honorable D.—Impressions, Banques, Economie Interne, Relations commerciales.
MCDONALD, L'honorable W. (Cap-Breton).—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
MCGREGOR, L'honorable J. D.—Ordres Permanents, Banques, Bills Privés Divers, Service civil.
MCHUGH, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills Privés Divers.
MCKAY, L'honorable T. (Truro).—Ordres Permanents, Chemins de fer, Economie Interne.
MCLAREN, L'honorable P.—Chemins de fer, Economie Interne, Edifices publics.
MCMILLAN, L'honorable D.—Banques, Chemins de fer, Restaurant, Edifices publics.
MCMULLEN, L'honorable P.—Banques, Chemins de fer, Divorces, Immigration.
MCSWEENEY, L'honorable P.—Banques, Economie Interne, Restaurant, Relations commerciales, Edifices publics.
MILLER, L'honorable W., C.P.—Bibliothèque, Economie Interne.
MITCHELL, L'honorable W.—Chemins de fer, Compte rendu des Débats, Banques.
MONTPLAISIR, L'honorable H.—Bills Privés Divers, Economie Interne.
OWENS, L'honorable W.—Chemins de fer, Economie Interne, Relations commerciales.
POIRIER, L'honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Débats.
POWER, L'honorable L. G., C.P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Economie Interne, Débats, Service civil.
PRINCE, L'honorable B.—Impressions, Economie Interne, Agriculture.
RATZ, L'honorable V.—Impressions, Bills Privés Divers.
RILEY, L'honorable G.—Impressions, Economie Interne, Chemins de fer, Immigration.
ROBERTSON, L'honorable J. E.—Chemins de fer, Economie Interne, Restaurant, Hygiène publique.
ROSS, L'honorable J. H. (Moosejaw).—Edifices publics, Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
ROSS, L'honorable W. (Halifax).—Impressions, Bills Privés Divers, Banques, Edifices publics.
ROSS, L'honorable George W. (Middlesex).—Bibliothèque, Banques, Bills Privés Divers, Relations commerciales, Compte rendu des Débats.
ROY, L'honorable P.—Impressions, Economie Interne, Compte rendu des Débats, Hygiène publique.
SCOTT, L'honorable Sir Richard, Chevalier.—Banques, Chemins de fer.
SHEHYN, L'honorable J.—Banques, Bills Privés Divers.
TALBOT, L'honorable P.—Impressions, Chemins de fer, Agriculture.

TESSIER, L'honorable J.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Restaurant, Relations commerciales.
THIBAUDEAU, L'honorable A. A.—Banques.
THOMPSON, L'honorable F. P.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
WATSON, L'honorable R.—Chemins de fer, Economie Interne, Immigration, Restaurant.
WILSON, L'honorable J. H.—Bibliothèque, Economie Interne, Divorces, Hygiène publique.
WOOD, L'honorable J.—Banques, Economie Interne, Divorces.
YEO, L'honorable J.—Ordres Permanents, Banques, Economie Interne, Service civil.
YOUNG, L'honorable F. M.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Divorces, Agriculture.

INDEX

DU

QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT

9-10 EDOUARD VII, 1909-10

A

Absence inévitable du Président du Sénat:—31, 154-56, 381.

Accise:—Rapport du département du Revenu de l'intérieur, 16.

Acier:—Prime sur le fer et l'—fabriqué au Canada. (*Voir* Bill n° 61.)

Administration du service civil:—Rapport désignant les membres du comité de l'—, 25-6. Adopté, 29. Motion, 32, 44. 1er rapport: réduction du quorum, 41. Adopté, 41. 2e rapport: autorisation de s'enquérir des questions touchant le service civil, 137. Règles suspendues, 137. Adopté, 137. Troisième rapport: projet de loi pour établir un système de pension, 400, 401. Considération remise, 418. Amendé et adopté, 427.

Adultère:—Pétitions demandant de protéger la société et la morale contre l'—, 28, 32, 40, 49-50, 66, 77, 86, 100, 146, 189, 198, 218.

Adresses:—

A Son Excellence le Gouverneur général:

Adresse en réponse au discours du trône, 18, 22. Passée, 22. Réponse, 65.

Détournement des eaux de la rivière Alagash, tributaire de la rivière Saint-Jean, 69.

Correspondance au sujet de l'extension des limites de la province du Manitoba, 190. Réponse, 204.

Barrage de la rivière La Décharge pour maintenir le niveau du lac Saint-Jean, 270. Réponse, 431.

M. C. E. Taschereau et le Transcontinental, 334.

Transactions relatives à l'achat de la maison Carrier et Lainé, 383-4.

A l'occasion de son départ, 452. Concours du Sénat, 453.

Agriculture:—Rapport sur les fermes expérimentales, 16. Rapport du département de l'—, 16.

Agriculture et des forêts. Comité de l'—:—Rapport désignant les membres du—, 25-6. Adopté, 29. Motions, 32, 44. 1er rapport: réduction du quorum, 38. Adopté, 38.

Ajournements:—

Motions, 14, 63, 142, 149, 251, 269, 295-6.

Ajournements aux lundis, 383.

Ajournements aux mardis, 30.

Ajournements au matin, 266, 409, 416, 421, 435.

Alagash:—Détournement des eaux de la rivière—. Adresse, 69.

Alberta:—

Ordre du Sénat au sujet des terres réservées à des fins scolaires, 110. Réponse, 158.

Motion: vente des terres scolaires, 285, 337, 364, 395.

Alberta and British Columbia, Compagnie de chemin de fer. (*Voir* Bill n° 1.)

Alberta, Peace River and Eastern, Compagnie de chemin de fer. (*Voir* Bill n° 2.)

Alexander, T. W.:—Son salaire augmenté, 455, 456.

Algoma à la Baie d'Hudson, Chemin de fer Central d'—. (*Voir* Bill n° 3.)

Allemagne:—Rapport au sujet des relations commerciales avec l'—, 164.

Arpentage des terres fédérales:—50.

Assurance sur la vie, Compagnies d':—Rapport du comité mixte de l'Etat de New-York sur les— renvoyé au comité des impressions, 44.

Assurances:—Loi concernant les—. (*Voir* Bill n° 4.)

Audette, N.:—Rapport du comité de l'économie interne fixant son salaire, 409. Adopté, 426.

Auditeur général, Lettres:—Indemnité des sénateurs, 58. Classification des employés, 126. Considération remise, 140. Renvoyée au comité de l'Economie Interne, 144. Rapport, 243.

Automobiles:—Loi modifiant le Code criminel relativement aux blessures causées aux personnes par des—. (*Voir* Bill n° 5.)

B

Banques et du Commerce, Comité des:—Rapport désignant les membres du—, 25-6. Adopté, 29. Motion, 32. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 36. 2e rapport: considération de la loi des assurances remise à plus tard, 47. Adopté, 51.

Barthelmes, Loi pour faire droit à Alexander Augustus:—(*Voir* Bill n° 6.)

Bassins de radoub, Construction de:—(*Voir* Bill n° 7.)

Bérubé, E.—Rapport du comité de l'Economie Interne relatif à sa classification, 408-9. Adopté, 426.

Bias Corset Company:—Pétition demaandaant de prolonger son brevet, 102. Rapportée, 237.

Bibliothécaires:—Rapport des—, 16. Adopté, 125. Lettres de M. DeCelles, 18.

Bibliothèque, Comité de la:—Rapport désignant les membres, 25. Adopté, 29. Motion constituant le comité, 32. Message aux Communes, 33. Message des Communes, 33. M. Wilcox nommé membre du comité, 67. Interpellation, 113. 1er rapport, comptes, agrandissement de la bibliothèque, 125. Adopté, 140. Interpellations, 270, 289, 337.

Bibliothèque:—Interpellation au sujet de l'encombrement de la—, 113. Autre interpellation, 270, 289, 337.

Bibliothèque du Congrès de Washington:—Lettre demandant l'échange de l'édition quotidienne des procédures parlementaires, 21-2.

Biens-fonds, Loi modifiant la Loi des titres de—. (*Voir* Bill n° 177.)

Bill lu pro formâ:—14.

Préambule non prouvé, 146, 219.

Bill retiré, 364, 372, 438, 457.

Bills privés:—

Délai pour présentation de pétitions pour—, 42, 108.

Délai pour présentation de bills privés, 42, 108, 206.

Délai pour présentation de rapports sur—, 42, 108.

Délai pour présentation de pétitions pour bills de divorce, 56.

Bills Privés Divers, Comité des:—Rapport nommant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motion constituant le comité, 32. 1er rapport: réduction du quorum, 37. Rapport: préambule non prouvé, 147, 219. Adopté, 239.

BILLS—*Suite.*

Bills de la session:—

N° 1. Alberta and British Columbia, Chemin de fer—

Pétition: permission de présenter une pétition, 198. Rapportée, 206. Rapport adopté, 207. Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 272. Règles suspendues, 272. Rapport adopté, 272.

Bill présenté et lu 1re fois, 285. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 307. Règle 119 suspendue, 311. Rapporté avec des amendements, 341-2. Amendements agréés, 342. Lu 3e fois et passé, 352. Passé par les Communes, 439. S.R., 463. Chap., 63.

N° 2. Alberta, Peace River and Eastern, Compagnie de chemin de fer—

Pétitions: permission de présenter une pétition, 222, 249. Rapport, 271. Adopté, 271. Pétition de A. J. Miller, 277. Rapportée, 344.

Bill présenté et lu 1re fois, 356. Lu 2e fois, renvoyé au comité des Chemins de fer, et règles suspendues, 368. Rapporté avec un amendement, 372. Amendement agréé, 373. Lu 3e fois et passé, 385. Passé par les Communes avec amendements, 441. Amendements agréés, 441. S.R., 463. Chap. 64.

N° 3. Algoma à la Baie d'Hudson, Chemin de fer Central d'—

Pétition: délai pour achever ses travaux, etc., 102. Rapportée, 142.

Bill reçu et lu 1re fois, 160. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 170. Rapporté avec un amendement, 213. Amendement agréé, 221. Lu 3e fois et passé, 233. Amendement agréé, 265. S.R., 308. Chap, 65.

N° 4. Assurances, Loi concernant les—

Bill présenté et lu 1re fois, 23. 2e lecture remise, 29. Débat, 34. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 39. Rapport recommandant d'en remettre la considération à plus tard, 47. Adopté, 51. Rapport sur le bill, 223. Amendements agréés, 239-40. Amendé, 245. Lu 3e fois et passé, 246. Passé par les Communes avec des amendements, 429. Amendements agréés, 434. S.R., 463. Chap., 32.

N° 5. Automobiles, Loi modifiant le Code criminel relativement aux blessures causées aux personnes par des—

Bill reçu et lu 1re fois, 447. Lu 2e fois, 448. En comité, 448. Lu 3e fois et passé, 448. S.R., 463. Chap., 15.

N° 6. Barthelmes, Loi pour faire droit à Alexander Augustus—

Pétition: divorce, 49. Rapport, 167. Adopté sur division, 186.

Bill présenté et lu 1re fois, 195. Lu 2e fois, 215-6. Lu 3e fois et passé, 219. Message aux Communes, 220. Passé par les Communes, 282. Message pour renvoyer la preuve, 283. S.R., 309. Chap., 66.

BILLS—*Suite.*

N° 7. Bassins de radoub, Loi à l'effet d'encourager la construction de—

Bill reçu, lu 1re fois et 2e fois, 450. En comité, 450. Lu 3e fois et passé, 450. S.R., 463. Chap., 17.

N° 8. Boissons enivrantes, Réglementation du transport des—

Bill présenté et lu 1re fois, 103. 2e lecture remise, 117, 134, 140, 148, 161, 171. Motions pour la 2e lecture et pour le renvoi à six mois, 188, 191, 234, 240. Débat, 246, 263. Division sur le renvoie du bill, 263-4. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 264. Comité remis, 276, 292. Bill imprimé au long, 299. En comité, 330. Comité remis, 339, 347. En comité, 360. Comité levé, 360.

N° 9. Botterill, Loi pour faire droit à Roland James—

Pétition: divorce, 65. Rapport, 350-1. Considération remise, 368, 378. Adopté, 387.

Bill présenté et lu 1re fois, 388. Règles suspendues, 389. Lu 2e fois, 389. Lu 3e fois et passé, 394. Message aux Communes, 394. Passé par les Communes, 439. Message des Communes, 439. S.R., 463. Chap., 68.

N° 10. Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay, Chemin de fer—

Pétition: permission de présenter une pétition, 178. Rapportée, 184. Rapport adopté, 185. Pétition: délai pour commencer ses travaux, 194. Rapportée, 237-8.

Bill présenté et lu 1re fois, 265. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 289. Rapporté avec un amendement, 343. Amendement agréé, 343. Lu 3e fois et passé, 352. Passé par les Communes, 439. S.R., 463. Chap., 71.

N° 11. British North American Mining Company—

Pétition: loi qui la constitue en corps politique, 29. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 168. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 176. Rapporté avec amendements, 251. Amendements agréés, 264. Lu 3e fois et passé, 274. Asquiescement des Communes aux amendements, 285. S.R., 309. Chap., 69.

N° 12. British Northwestern Fire Insurance Company—

Pétition: permission de présenter une pétition, 222. Rapportée, 237. Pétition, 272. Règle suspendue, 272. Rapport adopté, 272.

Bill présenté et lu 1re fois, 285. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 307. Règle 119 suspendue, 311. Rapporté avec des amendements, 349. Amendements agréés, 367. Lu 3e fois et passé, 376. Passé par les Communees avec amendements, 440. Amendements agréés, 440. S.R., 463. Chap., 70.

N° 13. Brownridge, Loi pour faire droit à James Thornton—

Pétition: divorce, 72. Rapport, 205. Adopté, 256.

BILLS—*Suite.*

Bill présenté et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois, 275. Lu 3e fois et passé, 288. Message aux Communes, 289. Passé par les Communes, 396. Message aux Comunes, 396. S.R., 462. Chap., 72.

N° 14. Buctouche Railway and Transportation Company—

Pétition: constitution en corporation, 157. Rapportée, 137. Pétition: permission de présenter une pétition à l'appui de leur pétition, 211. Pétition: consitution en corporation, 277. Rapportée, 295.

Bill présenté et lu 1re fois, 296. Règle 119 suspendue, 311. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 331. Rapporté avec un amendement, 343. Amendement agréé, 343. Lu 3e fois et passé, 352. Passé par les Communes avec amendements, 440. Amendements agréés, 440. S.R., 463. Chap., 73.

N° 15. Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company—

Pétition: constitution en corporation, 83. Rapportée, 236.

Bill reçu et lu 1re fois, 210. 2e lecture remise, 220. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 239. Rapporté, 269. Amendé, lu 3e fois et passé, 287-8. Acquiescement des Communes à l'amendement, 314. S.R., 461. Chap., 74.

N° 16. Buttonshaw, Loi pour faire droit à George Robert—

Pétiion: divorce, 15. Rapport du comité, 56. Considération remise, 70 Rapport adopté, 75.

Bill présenté et lu 1re fois, 79. Lu 2e fois, 87. Lu 3e fois et passé, 97. Message aux Communes, 97-8. Passé par les Communes, 160. Message des Communes, 160. S.R., 273. Chap., 75.

N° 17. Câbles sous-marins, Tarif des compagnies de—, loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et juridiction de la Commission des chemins de fer—

Bill reçu et lu 1re fois, 279. 2e lecture remise, 305, 332, 340, 348. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 354. Rapporté avec un amendement, 390. Règles suspendues et amendement adopté, 391. Lu 3e fois et passé, 410. Amendement agréé par les Communes, 422. S.R., 462. Chap., 57.

N° 18. Calgary à Edmonton, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: délai pour terminer sa voie ferrée, etc., 29. Rapportée, 184.

Bill reçu et lu 1re fois, 148. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 161. Rapporté, 241. Lu 3e fois et passé, 255. S.R., 274. Chap., 76.

N° 19. Calgary and Fernie, Compagnie de chemin de fer—

Règles suspendues, W. R. Ross, 143. Pétition: délai pour la construction de sa voie ferrée, 156. Rapportée, 184.

BILLS—*Suite.*

Bill présenté et lu 1re fois, 188. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté, 246. Lu 3e fois et passé, 255. Passé par les Communes, 282. S.R., 309. Chap., 77.

N° 20. Campbellford, Lake Ontario and Western, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: délai pour construction, 25. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté, 96. Lu 3e fois et passé, 105. S.R., 273. Chap., 78.

N° 21. Canadian Northern, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: modification de sa charte, 67. Rapportée, 167.

Bill présenté et lu 1re fois, 159. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 175. Rapporté avec amendements, 253. Règles suspendues, amendements agréés, lu troisième fois et passé, 254. Amendements amendés par les Communes, 282-3. Considération remise, 294. Acquiescement à l'amendement fait aux amendements du Sénat, 308. S.R., 461. Chap., 80.

N° 22. Canadian Northern Alberta, Compagnie de chemin de fer—
Bill reçu et lu 1re fois, 442. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 442.

En comité, 442. Lu 3e fois et passé, 443. S.R., 463. Chap., 6.

N° 23. Canadian Northren Ontario, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: achat des actions, etc., d'autres compagnies, 67. Rapportée, 167.

Bill reçu et lu 1re fois, 279. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 305. Rapporté avec un amendement, 342. Amendement agréé, 342. Lu 3e fois et passé, 351. Acquiescement des Communes à l'amendement, 370. S.R., 472. Chap., 79.

N° 24. Central Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company—
Pétition: modification de sa charte, 198. Rapportée, 297.

Bill reçu et lu 1re fois, 280. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 306. Rapporté avec amendements, 382. Amendements agréés, 395. Lu 3e fois et passé, 410. Amendements agréés par les Communes, 452. S.R., 463. Chap., 83.

N° 25. Central Ontario, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: pour se fusionner avec d'autres compagnies, 50. Rapportée, 73.
Bill reçu et lu 1re fois, 159. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 170. Rapporté, 189. Lu 3e fois et passé, 195. S.R., 273. Chap., 84.

N° 26. Champs de bataille nationaux de Québec—
Bill reçu et lu 1re fois, 314. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 346. En comité, 366. Lu 3e fois et passé, 375-6. S.R., 462. Chap., 41.

BILLS—*Suite.*

N° 27. Chemin de fer, Constitution en corporation des compagnies de—

Bill présenté et lu 1re fois, 47. 2e lecture remise, 53, 69, 80, 88, 105, 122, 134, 148, 161, 180, 192, 215, 264. Débat sur la 2e lecture, 289. Débat, 293. Remis, 331, 340, 347, 368, 378, 411. Rayé de l'ordre du jour, 457.

No 28. Chemins de fer, Loi autorisant le gouvernement à acquérir par bail les lignes de— se reliant aux chemins de fer de l'Etat.

Bill reçu et lu 1re fois, 103. 2e lecture remise, 105, 122, 147, 152. Débat, 165, 171. Débat remis, 181, 191. Débat, 202. Débat remis, 210, 217. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 234. Comité remis, 257, 265, 276. En comité, 292, 337. Rapporté avec un amendement, 338. Amendement agréé, 338. Lu 3e fois et passé, 362. Message des Communes n'acquiesçant pas à l'amendement, 422. Considération remise, 429, 436. Amendement rejeté sur division, 443-4. Comité nommé pour ridiger les raisons, 444. Rapport, 444. Message aux Communes, 445. Message des Communes, conférence libre, 454. Acquiescement du Sénat, 455. Message des Communes faisant connaître les noms des représentants, 458. Conférence, 458. Rapport, 458. Message aux Communes, 458. Message des Communes acquiesçant à l'amendement, 461. S.R., 464. Chap., 25.

N° 29. Chemins de fer, Loi modifiant la loi des—

Bill reçu et lu 1re fois, 430. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 435. En comité, 435, 443. Lu 3e fois et passé, 443. S.R., 463. Chap., 50.

N° 30. Chemins de fer de l'Etat, Loi modifiant la loi des—

Bill reçu et lu 1re fois, 451. Lu 2e fois et renvoyé à un comité, 451. Lu 3e fois et passé, 457. S.R., 463. Chap., 24.

N° 31. Chemins de fer, Subvention à certaines compagnies de—

Bill reçu et lu 1re fois, 438. Lu 2e fois, 438. Lu 3e fois et passé, 442. S.R., 463. Chap., 51.

N° 32. Code criminel, Loi modifiant le—

Bill reçu et lu 1re fois, 369. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 386. Comité remis, 395, 411-2, 414. En comité, 420. Amendement rejeté, 421. Lu 3e fois et passé, 421. S.R., 463. Chap., 10.

N° 33. Code criminel, Loi modifiant le—

Bill reçu, lu 1re et 2e fois, 448. En comité, lu 3e fois et passé, 448. S.R., 463. Chap., 11.

N° 34. Code criminel, Loi modifiant le—

Bill reçu et lu 1re fois, 103. 2e lecture remise, 117. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 134. Comité remis, 152. En comité, 161. Comité remis, 180. En comité, 187, 200-1. Rapporté avec amendements, 201. Amendements agréés, 201. Lu 3e fois et passé, 214. Amendements agréés par la Chambre des Communes, 438. S.R., 463. Chap., 12.

N° 35. Code criminel, Loi modifiant le—

Bill présenté et lu 1re fois, 272. 2e lecture remise, 293, 345, 365, 394. Bill retiré, 438.

BILL—*Suite.*

N° 36. Collège militaire Royal.

Bill reçu et lu 1re fois, 281. 2e lecture remise, 306. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 338. En comité, 364. Lu 3e fois et passé, 375. S.R., 462. Chap., 52.

N° 37. Colombie et de l'Ouest, Compagnie de chemin de fer de la—

Pétition: délai pour construction de certaines voies, 29. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 122. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 143. S.R., 273. Chap., 85.

N° 38. Commissaires du havre de Montréal.

Bill reçu et lu 1re fois, 314. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 346. En comité, 366. Lu 3e fois et passé, 376. S.R., 462. Chap., 40.

N° 39. Congregational Union of Canada.

Pétition: constitution en corporation, 29. Rapportée, 72.

Bill présenté et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 83. Rapporté avec amendements, 141. Amendements agréés, 148. Lu 3e fois et passé, 152. Passé par les Communes avec divers amendements, 233. Acquiescement du Sénat aux amendements des Communes, 240. S.R., 274. Honoraires remboursés, 361. Chap., 86.

No 40. Convention complémentaire entre Sa Majesté et le Président de la République française.

Bill reçu et lu 1re fois, 59.. Règles suspendues, 59. Lu 2e et 3e fois et passé, 59-60. S.R., 62. Chap., 21.

No 41. Convention, Loi corrigeant une erreur d'écriture dans la loi de la convention avec la France, 1908. (*Voir* Bill 64.)

No 42. Cours monétaire, Loi concernant le—

Bill reçu et lu 1re fois, 335. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 352. Comité remis, 368. En comité, 378. Lu 3e fois et passé, 386. S.R., 462. Chap., 14.

No 43. Créances, Adjudication des petites— provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat.

Bill reçu et lu 1re fois, 313. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 345. En comité, 365. 3e lecture remise, 375. Lu 3e fois et passé, 384. S.R., 462. Chap., 26.

No 44. De Mar, Loi pour faire droit à Edna Shibley—

Pétition: divorce, 72. Rapport, 333. Considération remise, 352. Rapport adopté, 366-7.

BILL—*Suite.*

Bill présenté et lu 1re fois, 370. Lu 2e fois, 387. Lu 3e fois et passé, 392. Message aux Communes, 392. Passé par les Communes, 439. Message des Communes, 439. S.R., 463. Chap., 87.

No 45. Déshérence, Loi concernant les biens en—
Bill reçu et lu 1re fois, 421. Lu 2e fois et envoyé à un comité général, 427.

En comité, 427. Lu 3e fois et passé, 433. S.R., 463. Chap., 18.

No 46. Dominion Atlantic, Compagnie de chemin de fer—
Pétition: permission de présenter une pétition, 157. Rapportée, 166. Rapport adopté, 167. Pétition: délai pour la construction de la division North Mountain, 189. Rapportée, 208.

Bill reçu et lu 1re fois, 213. Règles suspendues, etc., 213. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 235. Rapporté, lu 3e fois et passé, 250. Passé par les Communes, 282. S.R., 309. Chap., 88.

No 47. Douanes et des pêcheries, Loi modifiant la Loi des—
Bill reçu et lu 1re fois, 281. 2e lecture remise, 307. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 339. En comité, 365. Lu 3e fois et passé, 375. S.R., 462. Chap., 15.

No 48. Drinkle, Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland—
Pétition: bill de divorce, 20. Rapport, 78. Considération remise, 93. Rapport adopté, 105-6.

Bill présenté et lu 1re fois, 113. Lu 2e fois, 123. Lu 3e fois et passé, 139. Message aux Communes, 139. Passé par les Communes, 160. Message des Communes, 160. S.R., 273. Chap., 91.

No 49. Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company.
Pétition: modification de sa charte, 198. Rapportée, 297.

Bill présenté et lu 1re fois, 280. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 306. Rapporté avec amendements, 381-2. Amendements agréés, 394-5. Lu 3e fois et passé, 410. Amendements agréés par les Communes, 452. S.R., 464. Chap., 92.

No 50. Eastern Townships Railway Company.
Pétition: délai pour construction, 25. Rapportée, 55.
Bill reçu et lu 1re fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 93. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 143. S.R., 273. Chap., 93.

Eaux navigables, Protection des—
(*Voir* Bills Nos 139, 140.)

No 51. Echiquier, Loi modifiant la Loi de la cour de l'—
Bill présenté et lu 1re fois, 47. Deuxième lecture remise, 53, 69. Débat sur la 2e lecture, 110. Débat remis, 122, 140, 148, 153, 165, 171, 181, 191. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 202. En comité, 216. Rap-

BILL—*Suite.*

porté avec amendements, 216. Règles suspendues, 216. Amendements agréés, 217. Lu 3e fois et passé, 220. Passé par les Communes, 282. S.R., 309. Chap., 19.

No 52. Edmonton Dungavan and British Columbia, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 67. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 103. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 115. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 143. S.R., 273. Chap., 94.

No 53. Edmonton and Slave Lake, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: fusion avec la Compagnie Canadian Northern, 67, Rapportée, 73. Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 80. Rapporté, 96. Lu 3e fois et passé, 105. S.R., 273. Chap., 95.

No 54. Enquêtes, Institution d'— sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (mergers).

Bill reçu et lu 1re fois, 408. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 426. Amendé, 437. Lu 3e fois et passé, 438. Amendement agréé par les Communes, 452. S.R., 464. Chap., 9.

Enquêtes en matière de différends industriels. (*Voir* Bill No 79.)

No 55. Erie, London and Tillsonburg, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 77. Rapportée, 90.

Bill présenté et lu 1re fois, 79. 2e lecture remise, 88. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 98. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 143. Passé par les Communes, 282. S.R., 308. Chap., 96.

No 56. Esquimalt à Nanaïmo, Compagnie du chemin de fer d'—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 29. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 122. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 140. Rapporté, 169. Lu 3e fois et passé, 175. S.R., 273. Chap., 97.

No 57. Essex, Compagnie du chemin de fer Terminal d'—

Pétition: modification de sa charte, 102. Rapportée, 207.

Bill présenté et lu 1re fois, 213. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 235. Rapporté, 291. Lu 3e fois et passé, 304. Passé par les Communes avec un amendement, 439. Amendement agréé, 440. S.R., 463. Chap., 98.

No 58. Factories Insurance Company. (*Voir* Bill No 103.)

No 59. Federal Trust Company. (*Voir* Bill No 168.)

No 60. Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

BILL—*Suite.*

Pétition: charte, 101. Rapportée, 207.

Bill présenté, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 213, Rapport, 298. Adopté, 331. Bill placé sur l'ordre du jour, 331. Lu 2e fois et renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce, 339. Rapporté avec un amendement, 382. Règles suspendues, 382. Amendement agréé, 382. Lu 3e fois et passé, 391. Passé par les Communes, 439. S.R., 463. Chap., 99.

No 61. Fer et l'acier fabriqués en Canada, Prime sur le—

Bill reçu, lu 1re et 2e fois, 451. En comité, 451. Lu 3e fois et passé, 452. S.R., 463. Chap., 33.

No 62. Fleming, Loi pour faire droit à Helena Mellor—

Pétition: divorce, 76. Rapport, 190. Adopté, 215.

Bill présenté et lu 1re fois, 238. Lu 2e fois, 257. Lu 3e fois et passé, 262. Message aux Communes, 263. Passé par les Communes, 358. Message des Communes, 358. S.R., 462. Chap., 100.

No 63. Forster, Loi pour faire droit à James Hurst—

Pétition: divorce, 107-8. Rapport, 383. Adopté, 395.

Bill présenté et lu 1re fois, 397. Règles suspendues, 397. Lu 2e fois, 397. Lu 3e fois et passé, 410. Message aux Communes, 411. Passé par les Communes, 439. Message des Communes, 439. S.R., 463. Chap. 101.

No 64. France, Erreur d'écriture dans la Loi de la convention avec la—, 1908.

Bill reçu et lu 1re fois, 313. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 345. En comité, 353. Lu 3e fois et passé, 374. S.R., 462. Chap., 22.

No 65. France, Convention supplémentaire avec la— (*Voir* Bill No 40.)

No 66. Gatineau and Ungava, Compagnie de chemin de fer—

Règles 110 et 112 suspendues, 151-2. Pétition: constitution en corporation, 157. Rapportée, 207.

Bill présenté et lu 1re fois, 213. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 235. Rapporté avec amendements, 268. Règles suspendues, amendements agréés, lu 3e fois et passé, 269. Passé par les Communes avec des amendements, 396. Amendements agréés, 412. S.R., 462. Chap., 102.

No 67. Gaz, Loi modifiant la Loi de l'inspection du—

Bill reçu et lu 1re fois, 280. 2e lecture remise, 306, 338. En comité, 364.

Lu 3e fois et passé, 375. S.R., 462. Chap., 23.

No 68. Graines, Loi modifiant la Loi du contrôle des—

Bill reçu et lu 1re fois, 121. 2e lecture remise, 139, 148, 153. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 165. En comité, 181. Lu 3e fois et passé, 186. S.R., 273. Chap., 54.

BILL—*Suite.*

No 69. Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, Le—

Pétition: autorisation d'acquérir et de vendre les actions de certaines compagnies, 77. Rapportée, 142.

Bill présenté et lu 1re fois, 178. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 192. Rapporté avec un amendement, 212. Amendement agréé, 221. Lu 3e fois et passé, 234. Passé par les Communes, 282. S.R., 308. Chap., 104.

No 70. Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.

Pétition: embranchements additionnels, etc., 77. Rapportée, 138.

Bill présenté et lu 1re fois, 233. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 256. Rapporté, lu 3e fois et passé, 267. S.R., 274. Chap., 103.

No 71. Green, Loi pour faire proit à James Albert—

Pétition: divorce, 64. Rapport 9 du comité, 150-1. Considération remise, 165. Rapport adopté, 181.

Bill présenté et lu 1re fois, 193. Lu 2e fois, 202. Lu 3e fois et passé, 209. Message aux Communes, 209. Passé par les Communes, 282. Message renvoyant la preuve, 283. S.R., 309. Chap., 105.

No 72. Green, Loi pour faire droit à John—

Pétition: divorce, 72. Rapport, 199-200. Adopté, 256.

Bill présenté et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois, 275. Lu 3e fois et passé, 288. Message aux Communes, 288. Passé par les Communes, 396. Message des Communes, 396. S.R., 462. Chap., 106.

No 73. Guelph, Compagnie du chemin de fer de Jonction de—

Pétition: permission de présenter une pétition, 222. Rapportée, 237. Pétition: pour autoriser la cité de Guelph à acheter les fonds de la compagnie, 272. Règles suspendues, 272. Rapport adopté, 272.

Bill présenté et lu 1re fois, 291. Règles suspendues, 299. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 331. Rapporté avec un amendement, 344. Considération remise, 353, 367. Motion pour renvoyer le bill au comité, rejetée sur division, 377. Amendement adopté, 377. Amendements nouveaux, 385. Lu 3e fois et passé, 385. Passé par les Communes, 439. S.R., 463. Chap., 107.

No 74. Hamilton, Waterloo and Guelph, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: modification de sa charte, 66. Rapportée, 294.

Pétition: augmentation de son capital, 77. Rapportée, 294.

Bill reçu et lu 1er fois, 356. Lu 2e fois, renvoyé au comité des Chemins de fer, et règles suspendues, 369. Rapporté, 373. Lu 3e fois et passé, 384. S.R., 462. Chap., 108.

BILL—*Suite.*

No 75. Holden, Loi pour faire droit à Clara Louise—

Pétition: divorce, 76. Rapport: dispense de payer les honoraires, 97. Rapport adopté, 106. Pétition: divorce, 85. Rapports sur la pétition, 133. Considération remise, 147. Rapport adopté, 153.

Bill présenté et lu 1re fois, 168. 2e lecture remise, 176. Lu 2e fois, 187. Lu 3e fois, 191. Message aux Communes, 191. Passé par les Communes, 283. Message renvoyant la preuve, 283. S.R., 309. Chap., 109.

No 76. Hudson Bay Insurance Company.

Pétition: constitution en corporation, 25. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1er fois, 172. 2e lecture remise, 182. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 191. Rapporté avec amendements, 261. Amendements agréés, 275. Règles suspendues, 275. Lu 3e fois et passé, 275. Acquiescement des Communes aux amendements, 314. S.R., 461. Chap., 110.

No 77. Immigration, Loi concernant l'—

Bill reçu et lu 1re fois, 279. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 330. En comité, 346, 354. Rapporté, 354. Amendé, 362-3. Lu 3e fois et passé, 363. Amendement agréé par les Communes, 430. S.R., 462. Chap., 27.

No 78. Improved Paper Machinery Company.

Pétition: brevet remis en vigueur, 32. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. 2e lecture remise, 166. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 171. Rapporté, 218. Lu 3e fois et passé, 234. S.R., 274. Chap., 111.

No 79. Industriels, Enquêtes en matière de différends—, 1909.

Bill reçu et lu 1re fois, 408. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 418. En comité, lu 3e fois et passé, 427. S.R., 463. Chap., 29.

No 80. Insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation, Loi pour prévenir l'introduction d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 278. 2e lecture remise, 305, 332. Lu 1re fois et renvoyé à un comité général, 340. Comité remis, 347, 354, 369, 379. En comité, 388. Lu 3e fois et passé, 393. S.R., 462. Chap., 31.

No 81. Insurance Company of Canada. (Laurentian Insurance Company of Canada).

Règles suspendues, 159. Pétition: charte, 178. Rapport, 208. Adopté, 208.

Bill présenté et lu 1re fois, 208. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 220. Rapporté avec amendements, 251. Règles suspendues, amendements agréés, 252. Lu 3e fois et passé, 252. (*Voir* Laurentian Insurance No 89).

BILL—*Suite.*

No 82. Irrigation, Loi modifiant la loi de l'—

Bill reçu et lu 1re fois, 282. 2e lecture remise, 307, 339, 347. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 354. Comité remis, 368-9. En comité, 379. 3e lecture remise, 386. Lu 3e fois et passé, 392. S.R., 462. Chap., 34.

No 83. James Bay and Eastern, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: constitution en corporation, 67. Rapportée, 295.

Bill reçu et lu 1re fois, 280. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté avec des amendements, 350. Amendements agréés, 367. Lu 3e fois et passé, 376. Amendements agréés par les Communes, 396. S.R., 462. Chap., 113.

No 84. Juges, Loi modifiant la loi des—

Bill reçu et lu 1re fois, 421. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 428. En comité, 428. Lu 3e fois et passé, 428. S.R., 463. Chap., 35.

No 85. Kingston, Smith's Falls and Ottawa, Compagnie du chemin de fer de—

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 78. Rapportée, 137.

Bill présenté et lu 1re fois, 138. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté, 170. Lu 3e fois et passé, 175. Passé par les Communes avec des amendements, 335. Amendements agréés, 335. S.R., 461. Chap., 116.

No 86. Kamloops and Yellowhead Pass, Compagnie de chemin de fer—

Pétition: délai pour la construction de sa voie, 29. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Raporté, 96. Lu 3e fois et passé, 105. S.R., 273. Chap., 114.

No 87. Kettle River Valley, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: embranchement, etc., 41. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 104. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 114. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 143. S.R., 273. Chap., 115.

No 88, Lait, Essai des appareils en verre pour l'analyse du—

Bill reçu et lu 1re fois, 281. 2e lecture remise, 307. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 339. En comité, 365. Lu 3e fois et passé, 375. S.R., 462. Chap., 59.

No 89. Laurentian Insurance Company of Canada.

(*Voir* Bill No 81). Passé par les Communes avec des amendements, 358. Acquiescement aux amendements des Communes, 369. S.R., 462. Chap., 117.

No 90. Laurie, Loi pour faire droit à Archibald—

Pétition: divorce, 46. Rapport, 109. Adopté, 134.

Bill présenté et lu 1re fois, 142. 2e lecture remise, 152, 162, 166. 2e lecture et amendement proposés et retirés, 166. 2e lecture remise, 171. Lu 2e fois, 176. Lu 3e fois et passé, 186. Message aux Communes, 186. Passé par les Communes, 282. Message des Communes, 283. S.R., 309. Chap., 118.

No 91. Lillie, Loi pour faire droit à Clifford Buell—
Pétition: divorce, 49. Rapport, 315-6. Considération remise, 345, 368, 378. Adopté, 387.

Bill présenté et lu 1re fois, 388. Règles suspendues, 388. Lu 2e fois, 388. Lu 3e fois et passé sur division, 393. Message aux Communes, 393-4. Passé par les Communes, 439. Message des Communes, 439. .S.R., 463. Chap., 119.

No 92. Liquidations, Loi modifiant la loi des—
Bill reçu, lu 1re, 2e et 3e fois et passé, 447. S.R., 463. Chap., 62.

No 93. London and Lake Erie Railway and Transportation Company.
Pétition: constitution en corporation, 50. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 185. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté, 223. Lu 3e fois et passé, 238. S.R., 274. Chap., 120.

No 94. Manitoba and North-Western Railway Company of Canada.
Pétition: délai pour construire ses embranchements, 29. Rapportée, 73..

Bill reçu et lu 1re fois, 122. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 140. Rapporté, 169. Lu 3e fois et passé, 175. S.R., 273. Chap., 121.

No 95. Manitoulin et de la Rive Nord, Chemin de fer de—
Pétition: délai pour l'achèvement de voies ferrées, etc., 102. Rapport: règle 107, 167. Adopté, 171.

Bill reçu et lu 1re fois, 160. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 176. Rapporté, 211. Lu 3e fois et passé, 219. S.R., 274. Chap. 122.

No 96. Marine, Loi concernant le service de la— en Canada.
Pétition demandant un appel au peuple, 260, 417.

Bill reçu et lu 1re fois, 380. Motion pour la deuxième lecture, 394, 411, 414, 416, 418, 420. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 420. En comité, 424. Lu 3e fois et passé, 424. S.R., 462. Chap., 43.

No 97. Maxwell, Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary—
Pétition: divorce, 64. Rapport: pétition et remboursement des honoraires, 108, 109. Adopté, 134.

Bill présenté et lu 1re fois, 138. Lu 2e fois, 152. Lu 3e fois et passé, 160. Message aux Communes, 161. Passé par les Communes, 203. Message, 203. S.R., 274. Chap., 123.

BILL—*Suite.*

No 98. McArthur, Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin—
Pétition: bill de divorce, 20. Rapport, 86. Adopté, 117.

Bill présenté et lu 1re fois, 120. Lu 2e fois, 139. Lu 3e fois et passé, 147. Message aux Communes, 147. Passé par les Communes, 203. Message, 203. S.R., 274. Chap., 124.

No 99. Merchant's Bank of Canada Pension Fund.
Pétition: constitution en corporation, 67. Rapportée, 73.

Bill présenté et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 83. Rapporté, 113. Rapport adopté, 116. Lu 2e fois et passé, 133. Passé par les Communes, 160. S.R., 273. Chap., 125.

No 100. Merchants and General Insurance Company.
Pétition: constitution en corporation, 29. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 148. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 155. Rapporté, 164. Lu 3e fois et passé, 170. S.R., 273. Chap., 126.

No 101. Meuniers de la Puissance, Association des—
Pétition: modification de sa charte, 83.. Rapportée, 138.

Bill reçu et lu 1re fois, 279. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 305. Rapporté avec un amendement, 334. .Amendement agréé, 346. Lu 3e fois et passé, 352. Amendement agréé par les Communes, 396. S.R., 462. Chap., 90.

No 102. Mond Nickel Company, Limited.
Pétition: renouvellement de son brevet, 78. .Rapportée, 90.

Bill reçu et lu 1re fois, 149. 2e lecture remise, 155, 162, 166. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 171. Rapporté, 183. Lu 3e fois et passé, 195. S.R., 273. Chap., 127.

No 103. Montmagny, Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de— (Factories Insurance Company).
Pétition: changement de nom, etc., 32. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1re fois, 121 .Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 139. Rapporté avec amendements, 252. Amendements agréés, 264. Lu 3e fois et passé, 274. Acquiescement des Communes aux amendements, 314. S.R., 461. Chap., 128.

No 104. Montreal Central Terminal Company.
Pétition: pouvoirs de fusion, etc., 41, 77. Rapportée, 207.

Bill reçu et lu 1re fois, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 220. Rapporté avec amendements, 241. Considération remise, 257, 265. Débat, 292. Remis, 345, 353, 367. Débat, 378. Motion en

BILL—*Suite.*

amendement rejetée sur division, 378. Point d'ordre déclaré bien motivé, 378. Lettre du greffier de la cité de Montréal, 398. Objection au point d'ordre, 407. Nouveaux points d'ordre, 407. Motions pour placer le bill sur l'ordre du jour, 407-8. Considération des amendements remise, 413. Amendements agréés, 415. Lu 3e fois et passé, 416.

No 105. Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay, Compagnie du chemin de fer de—

Pétition. constitution en corporation, 86. Rapportée, 138.

Bill présenté et lu 1re fois, 138. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 148. Rapporté avec un amendement, 250. Amendement agréé, 250. Lu 3e fois et passé, 250. Passé par les Communes avec amendements, 284. Considération remise, 293-4. Amendements agréés, 307-8. S.R., 461. Chap., 129.

No 106. Montreal, Ottawa and Georgian Bay, Compagnie du canal—

Pétition: délai pour construction, etc., 50. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 104. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 114. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 143. S.R., 273. Chap., 130.

No 107. Montréal et des comtés du sud, Compagnie du chemin de fer de—

Pétition: délai pour l'achèvement de sa voie ferrée, 77. Rapportée, 184.

Bill présenté et lu 1re fois, 194. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 210. Rapporté, 247. Lu 3e fois et passé, 256.. Passé par les Communes, 283. S.R., 308. Chap., 131.

No 108. Morrisburg Ferry and Dock Company.

Pétition: constitution en corporation, 101. Rapportée, 184.

Bill reçu et lu 1re fois, 188. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 202. Rapporté avec amendements, 247. Amendements agréés, 258. Lu 3e fois et passé, 258. Passé par les Communes avec des amendements, 336. Acquiescement du Sénat aux amendements, 346. S.R., 461. Chap., 132.

No 109. Nelson River, Compagnie de chemin de fer—

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 278. Rapporté, 298. Placé sur l'ordre du jour, 298. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 331. Rapporté avec un amendement, 342. Amendement agréé, 353. Lu 3e fois et passé, 359. Amendement agréé par les Communes, 396. S.R., 462. .Chap., 133.

No 110. Nepigon-Albany Canal and Transportation Company.

Pétition: constitution en corporation, 102. Rapportée, 167.

Bill présenté et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 187. Rapport: demande de retirer le bill, 372. Règles suspendues, 372. Rapport adopté, 372.

No 111. Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.
Pétition: délai pour la construction de certains embranchements, 29. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté avec un amendement, 95. Règles suspendues, 95. Amendement agréé, 95. Lu 3e fois et passé, 104. Amendement agréé par les Communes, 121. S.R., 273. Chap., 134.

No 112. Nicoll, Loi pour faire droit à Emily Maud—
Pétition: divorce, 46. Rapport, 314. Considération remise, 345. Rapport adopté, 368.

Bill présenté et lu 1re fois, 370. 2e lecture, 386. Lu 3e fois et passé, 392. Message aux Communes, 392. Passé par les Communes, 439. Message des Communes, 439. S.R., 463. Chap., 135.

No 113. Northern Empire, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: délai pour construction de sa voie ferrée, 66. Rapportée, 73.

Bill présenté et lu 1re fois, 79. 2e lecture remise, 87. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 98. Rapporté, 204. Lu 3e fois et passé, 214. Passé par les Communes, 282. S.R., 309. Chap., 136.

No 114. Northern Mortgage Company of Canada—
Pétition: constitution en corporation, 25. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1re fois, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 122. Rapporté avec un amendement, 163. Amendement agréé, 171. Lu 3e fois et passé, 175. Amendement acquiescé par les Communes, 203. S.R., 274. Chap., 137.

No 115. Northern Quebec Colonization, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: constitution en corporation, 102. Rapportée, 138.

Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 165. Rapporté, 189. Lu 3e fois et passé, 195. Passé par les Communes avec amendements, 284. Considération remise, 294. Amendements agréés, 308. Chap., 138.

No 116. Notre-Dame-des-Missions, Institut de—
Pétition: constitution en corporation, 41. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 159. 2e lecture remise, 170, 192, 209. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 256. Rapporté avec amendements, 399. Règles suspendues, 399. Amendements agréés, 399. Lu 3e fois et passé, 413. Amendements agréés par les Communes, 452. S.R., 464. Chap., 112.

Nouvelles télégraphiques pour la presse. (*Voir* Bill No 173.)

No 117. Ontario and Ottawa, Compagnie de chemin de fer—
Pétition: constitution en corporation, 67. Rapportée, 184.

BILL—*Suite.*

Bill reçu et lu 1re fois, 280. Lu 2 efois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté, 342. Lu 3e fois et passé, 351. S.R., 462. Chap., 139.

No 118. Ottawa, Loi concernant la cité d'—

Bill reçu, lu 1re et 2e fois, 450. En comité, 450. Lu 3e fois et passé, 450. S.R., 463. Chap., 45.

No 119. Ottawa, Brockville and St. Lawrence, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 77. Rapportée, 142.

Bill présenté et lu 1re fois, 164. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 180. Rapporté, 212. Lu 3e fois et passé, 219. Passé par les Communes, 282. S.R., 309. Chap., 140.

No 120. Ottawa and Montreal Power and Transmission Company. (Ottawa and Montreal Transmission Company).

Pétition: constitution en corporation, 77. Rapportée, 184.

Bill présenté et lu 1re fois, 193. 2e lecture remise, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 217. Rapporté avec amendements, 254. Règles suspendues, 255. Amendements agréés, lu 3e fois et passé, 255. Passé par les Communes avec amendements, 445. Amendements agréés, 447. S.R., 463. Chap., 142.

No 121. Ottawa, Montreal and Eastern, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: constitution en corporation, 113. Rapportée, 138.

Bill reçu et lu 1re fois, 168. Lu 2e fois et renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, 176. Rapporté avec amendements, 212. Renvoyé au comité, 239. Rapporté avec amendements, 253. Règles suspendues, amendements agréés, lu 3e fois et passé, 253. S.R., 309. Chap., 141.

No 122. Ottawa, du Nord et de l'Ouest, Compagnie du chemin de fer d'—

Pétition: délai pour la construction de sa voie ferrée, 29. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté avec un amendement, 95-6. Règles suspendues, 96. Amendement agréé, 96. Lu 3e fois et passé, 104. Amendement agréé par les Communes, 121. S.R., 273. Chap., 143.

No 123. Ottawa,, Rideau Valley and Brockville, Compagnie de chemin de fer—

Pétition: constitution en corporation, 125. Rapportée, 184.

Bill présenté et lu 1re fois, 188. 2e lecture remise, 201, 220, 239. Lu 2e fois, règles suspendues et renvoyé au comité des Chemins de fer, 263. Rapporté avec amendements, règles suspendues, amendements agréés, 268. Lu 3e fois et passé, 268. Passé par les Communes avec des amendements, 335. Acquiescement du Sénat aux amendements, 346. S.R., 461. Chap., 144.

BILL—*Suite.*

No 124. Pacific and Atlantic, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 102. Rapportée, 167.

Bill reçu et lu 1re fois, 159. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 175. Rapporté, 213. Lu 3e fois et passé, 219. S.R., 274. Chap., 145.

No 125. Pacifique, Compagnie du chemin de fer Canadien du—

Pétition: divers objets, 66. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 159. Lu et renvoyé au comité des Chemins de fer, 170. Rapporté, 190. Lu 3e fois et passé, 195. S.R., 273. Chap., 81.

No 126. Pêcheries, Loi modifiant la Loi des—

Bill reçu et lu 1re fois, 408. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 418. En comité, 426. Lu 3e fois et passé, 433. S.R., 463. Chap., 20.

No 127. Pêcheries, Loi modifiant la loi des douanes et des— (*Voir* Bill No 47.)

No 128. Pensions de la Milice, Loi modifiant la Loi des—

Bill reçu et lu 1re fois, 282. 2e lecture remise, 307, 339. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 347. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 354. Comité remis, 369, 379. En comité, 387. Lu 3e fois et passé, 393. S.R., 462. Chap., 39.

No 129. Pétrole brut, Loi tendant au paiement de primes sur le—

Bill reçu et lu 1re fois, 417. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 433. En comité, 433. Lu 3e fois et passé, 433. S.R., 463. Chap., 46.

No 130. Phœnix Assurance Company, Limited.

Pétition: autorisation à exercer en Canada les opérations d'assurance sur la vie, 41. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 80. Rapporté, 87. Rapport adopté, 93. Lu 3e fois et passé, 98. S.R., 273. Chap., 146.

No 131. Pine Pass, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: constitution en corporation, 25. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 80. Rapporté avec un amendement, 242. Amendement agréé, 258. Lu 3e fois et passé, 263. Amendement agréé par les Communes, 291. S.R., 309. Chap., 147.

No 132. Pioneer's Loan Company.

Pétition: constitution en corporation, 198. Rapportée, 206. Rapport adopté, 207. Pétition: charte, 218. Rapportée, 236.

Bill présenté et lu 1re fois, 238. Lu 2e fois et renvoyé au comité permanant des Banques et du Commerce, 257. Rapporté avec amendements, 303. Considération remise, 332. Amendements agréés, 340. Lu 3e fois

BILL—*Suite.*

et passé, 344. Passé par les Communes avec amendements, 440. Amendements agréés, 440. S.R., 463. Chap., 148.

No 133. Plomb, Paiement de primes sur le—
Bill reçu et lu 1re fois, 313. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 345. En comité, 365-6. Lu 3e fois et passé, 375. S.R., 462. Chap., 37.

No 134. Postes, Loi modifiant la loi des—
Bill reçu et lu 1re fois, 369. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 386. En comité, 395. Lu 3e fois et passé, 410. S.R., 402. Chap., 47.

No 135. Presse, Service de nouvelles télégraphiques pour la— (*Voir* Bill No 173.)

No 136. Prince Albert and Hudson Bay, Chemin de fer—
Pétition: modification de sa charte, 29. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 275. Rapporté, 373. Lu 3e fois et passé, 384. S.R., 462. Chap., 149.

No 137. Pringle, Loi pour faire droit à Cecilia Marie—
Pétition: divorce, 46. Rapport, 157-8. Considération remise, 187. Rapport adopté, 193.

Bill présenté et lu 1re fois, 196. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois et passé, 214. Message aux Communes, 215. Passé par les Communes, 282. Message renvoyant la preuve, 283. S.R., 309. Chap., 150.

No 138. Prisons publiques et de réforme, Loi modifiant la loi des—
Bill reçu et lu 1re fois, 421. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 428. Lu 3e fois et passé, 429. S.R., 463. Chap., 48.

No 139. Protection des eaux navigables, Loi modifiant la loi de la—
Bill présenté et lu 1re fois, 45. 2e lecture remise, 53, 69, 110, 152, 192. Débat, 209, 217. Motion pour renvoyer la 2e lecture à six mois, 235. Débat remis, 240, 257, 292, 330, 363, 411. Rayé de l'ordre du jour, 457.

No 140. Protection des eaux navigables, Loi modifiant la loi de la—
Bill reçu et lu 1re fois, 358. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 379. En comité, 388. 3e lecture remise, 409, 415, 418. Lu 3e fois et passé, 432. S.R., 463. Chap., 44.

No 141. Protectorate Life Assurance Company of Canada.
Pétition de Geo. O. May et autres, 99. Rapportée, 142.

Bill présenté et lu 1re fois, 164. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 180. Rapporté avec amendements, 261. Amendements agréés, 276. Lu 3e fois et passé, 276. Passé par les Communes, 314. S.R., 461. Chap., 151.

BILL—*Suite.*

No 142. Puissance, Banque de la—

Pétition: présentation d'une pétition, 157. Rapport, 166. Adopté, 167. Pétition: modification de sa charte, 173.

Bill présenté et lu 1re fois, 208. Règles 24 (*a*) et 119 suspendues, 208. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 220. Rapporté, 252. Règles suspendues, 252. Lu 3e fois et passé, 252. Passé par les Communes, 314. S.R., 461. Chap., 89.

No 143. Québec, Champs de bataille nationaux de— (*Voir* Bill No 26.)

No 144. Quinté, Compagnie du chemin de fer de la Baie de —

Pétition: construction d'un embranchement, etc., 86. Rapportée, 90.

Bill présenté et lu 1re fois, 93. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 105. Rapporté avec amendements, 136. Règles suspendues, 137. Amendements agréés, 137. Lu 3e fois et passé, 144. Passé par les Communes avec amendements, 283. Amendements agréés, 293. S.R., 309.

No 145. Rainy River Radial, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: constitution en corporation, 102. Rapportée, 142.

Bill reçu et lu 1re fois, 279. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 305. Rapporté avec un amendement, 343. Amendement agréé, 353. Lu 3e fois et passé, 359. Amendement agréé par les Communes, 396. S.R., 462. Chap., 152.

No 146. Rechabites, Independent Order of—

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 180. Rapport, 185. Bill placé sur l'ordre du jour, 185. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 192. Rapporté avec un amendement, 252-3. Amendement agréé, 264. Lu 3e fois et passé, 274. Amendement agréé par les Communes, 285. S.R., 309. Chap., 153.

No 147. Reed, Loi pour faire droit à Ada Ann—

Pétition: un divorce, 54. Rapport: pétition, honoraires, 164. Adopté, 195.

Bill présenté et lu 1re fois, 196. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois et passé, 215. Message à la Chambre des Communes, 215. Passé par les Communes, 282. Message renvoyant la preuve, 283. S.R., 309. Chap., 154.

No 148. Rentes viagères servies par l'Etat, 1908.

Pétition du Conseil national des femmes du Canada, 218.

Bill présenté et lu 1re fois, 165. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 180. Comité remis, 192. En comité, 202. Amendement proposé, 214. Bill lu 3e fois et passé, 214. Passé par les Communes, 282. S.R., 309. Chap., 4.

No 149. Rentes viagères, Loi modifiant la loi des— servies par l'Etat, 1908.

Bill reçu, 448. Lu 1re et 2e fois, 449. En comité, 449. Lu 3e fois et passé, 449. S.R., 463. Chap., 5.

BILL—*Suite.*

No 150. Ressources naturelles, Commission ayant pour objet la conservation des—
Bill reçu et lu 1er fois, 335. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 352. Comité remis, 367. En comité, 376. Rapporté, 376. Lu 3e fois et passé, 385. S.R., 462. Chap., 42.

No 151. Restigouche Boom Company.
Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 281. Rapporté, 295. Placé sur l'ordre du jour, 296. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 307. Rapporté avec amendements, 359. Règles suspendues, 359. Amendements agréés, 359. Lu 3e fois et passé, 363. Amendements, agréés par les Communes, 396. S.R., 462. Chap., 155.

No 152. Retail Merchants Association of Canada.
Pétition: charte, 77. Rapportée, 137.

Bill présenté et lu 1re fois, 138. 2e lecture remise, 148, 161, 176, 187, 196, 209, 235. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 257. Rapporté avec amendements, 298-9. Amendements agréés, 332. Lu 3e fois et passé, 337. Passé par les Communes avec un amendement, 435. Règles suspendues, 435. Amendement agréé, 435. S.R., 463. Chap., 156.

No 153. Revenu de l'Intérieur, Loi modifiant la loi du—
Bill reçu et lu 1re fois, 59. 2e lecture remise, 70. La 2e fois et renvoyé à un comité général, 75. En comité, 83. Lu 3e fois et passé, 93. S.R., 273. Chap., 30.

No 154. Richelieu et d'Ontario, Compagnie de navigation du—
Pétition: modification de sa charte, 32. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 185. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté avec amendements, 247. Amendements agréés, 258. Lu 3e fois et passé, 263. Acquiescement des Communes aux amendements, 285. S.R., 309. Chap., 157.

No 155. Royal Guardians, Loi concernant les—
Pétition: charte fédérale, 83. Rapportée, 90, 138.

Bill reçu et lu 1re fois, 358. Lu 2e fois, renvoyé au comité des Banques et du Commerce, et règles suspendues, 379. Rapporté, 381. Lu 3e fois et passé, 391. S.R., 462. Chap., 158.

No 156. Saint-Clair et Erié, Compagnie de canal à navires de—
Pétition demandant de remettre en vigueur sa loi constitutive, 25. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 83. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 144. Passé par la Chambre des Communes, 265. S.R., 274. Chap., 165.

BILL—*Suite.*

No 157. Saint-Jean, Construction de quais et de bâtiments dans le port de—
Bill reçu et lu 1re fois, 417. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 435. En comité, 443. Lu 3e fois et passé, 443. S.R., 463. Chap., 53.

No 158. St. Lawrence Power Transmission Company, Limited.
Pétition: constitution en corporation, 32. Rapport, 373. Adopté, 374.

Bill reçu et lu 1re fois, 358. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 379. Rapporté avec des amendements, 390. Règles suspendues et amendements agréés, 390. Lu 3e fois et passé, 410. Amendements agréés par les Communes, 452. S.R., 464. Chap., 166.

No 159. St. Lawrence and Ungava, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: permission de présenter une pétition, 222. Rapportée, 237. Pétition: charte, 260. Rapportée, 270-1.

Bill présenté et lu 1re fois, 271. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 293.

No 160. Saint-Maurice Valley, Chemin de fer—
Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 29. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 104. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 114. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 143. S.R., 273. Chap., 159.

No 161. Saskatchewan Central, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: constitution en corporation, 102. Rapportée, 142.

Bill reçu et lu 1re fois, 233. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 256. Rapporté, 269. Lu 3e fois et passé, 288. S.R., 309. Chap., 160.

No 162. Sauvages, Loi modifiant la loi des—
Bill reçu et lu 1re fois, 280. 2e lecture remise, 306, 338, 347. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général 354. Comité remis, 368. En comité, 378-9. Lu 3e fois et passé, 386. S.R., 462. Chap., 28.

No 163. Scott, Loi pour faire droit à Elmore Walter—
Pétition: divorce, 76. Rapport, 179. Adopté, 200.

Bill présenté et lu 1re fois, 203. Lu 2e fois, 234. Lu 3e fois et passé, 238. Message aux Communes, 239. Passé par les Communes, 358. Message des Communes, 358. S.R., 462. Chap., 161.

No 164. Service civil, Loi modifiant la loi du—
Bill reçu et lu 1re fois, 380. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 394. En comité, 424. Rapporté avec un amendement, 424. Amendement agréé, 424. Amendé de nouveau, 432. Lu 3e fois et passé, 433. S.R., 464. Chap., 8.

BILL—*Suite.*

No 165. Service civil, Loi pourvoyant à certaines personnes cessant d'être dans le—

Bill présenté et lu 1re fois, 406.

No 166. Shea, Loi pour faire droit à Bernard—

Pétition: divorce, 64. Rapport, 132. Considération remise, 147. Rapport adopté, 153.

Bill présenté et lu 1re fois, 168. Lu 2e fois, 176. Lu 3e fois et passé, 185. Message aux Communes, 186. Passé par les Communes, 282. Message renvoyant la preuve, 283. S.R., 309. Chap., 162.

No 167. South Ontario Pacific, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 25. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté avec un amendement, 95. Règles suspendues, 95. Amendement agréé, 95. Lu 3e fois et passé, 104. Amendement agréé par les Communes, 121. S. R., 273. Chap., 163.

No 168. Sovereign Trust Company. (Federal Trust Company).

Pétition pour faire revivre la charte, 102. Rapportée, 138.

Bill présenté et lu 1re fois, 172. Deuxième lecture remise, 182. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 192. Rapporté avec divers amendements, 205. Amendements adoptés, 217. Lu 3e fois et passé, 220. Passé par les Communes avec un amendement, 285. Considération remise, 294. Amendement agréé, 308. S.R., 461. Chap., 164.

No 169. Subsides, Bill No 1.

Bill reçu et lu 1re fois, 270. Règles suspendues, 270. Lu 2e et 3e fois et passé, 270. S.R., 274. Chap., 1.

No 170. Subsides, Bill No 2.

Bill reçu et lu 1re fois, 281. Règles suspendues, 299. Lu 2e et 3e fois et passé, 305. S.R., 309. Chap., 2.

No 171. Subsides, Bill No 3.

Bill reçu, lu 1re, 2e et 3e fois et passé, 461. S.R., 464. Chap., 3.

No 172. Tarif des douanes, Loi modifiant le— 1907.

Bill reçu, lu 1re, 2e et 3e fois et passé, 460. S.R., 464. Chap., 16.

No 173. Télégraphes, Loi modifiant la loi des—

Bill reçu et lu 1re fois, 279. 2e lecture remise, 305, 332, 340, 348. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 354-5. Rapporté avec des amendements, 391. Amendements agréés, 411. Lu 3e fois et passé, 413. Amendements agréés par les Communes, 422. S.R., 462. Chap., 55.

BILL—*Suite.*

No 174. Télégraphes, Loi pour corriger une erreur d'écriture dans la loi des—
Bill présenté et lu 1re fois, 409. Règles suspendues, 409. 2e lecture remise, 418, 427. Lu 2e fois et 3e fois au long à la Table et passé, 434. Passé par les Communes, 451. S.R., 463. Chap., 55.

No 175. Télégraphiques, Service de nouvelles— pour la presse.
Bill reçu et lu 1re fois, 438. Lu 2e fois, 439. En comité, lu 3e fois et passé, 449. S.R., 463. Chap., 7.

No 176. Tempérance, Loi modifiant la loi de—du Canada.
Bill reçu et lu 1re fois, 421. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 428. En comité, 428. Lu 3e fois et passé, 428. S.R., 463. Chap., 58.

No 177. Temiscaming, The Catholic Episcopal Corporation of—
Pétition: constitution en corporation, 102. Rapportée, 172.

Bill présenté et lu 1re fois, 208. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, règles suspendues, 234-5. Rapporté, 250. Règles suspendues, lu 3e fois et passé, 250-1. Passé par les Communes avec un amendement, 285. Amendement des Communes agréé, 294. S.R., 309. Chap., 82.

No 178. Terres fédérales, Loi modifiant la Loi des—
Bill présenté et lu 1re fois, 155. 2e lecture remise, 166, 176, 187, 215, 264, 289, 293, 338. Bill rayé de l'ordre du jour, 364.

No 179. Titres de biens-fonds, Loi modifiant la loi des—
Bill reçu et lu 1re fois, 280. 2e lecture remise, 306, 332. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 340. Comité remis, 348. En comité, 355. 3e lecture remise, 360, 363. Amendement, 374. Lu 3e fois et passé, 374. Amendement agréé par les Communes, 422. S.R., 462. Chap., 36.

No 180. Toronto Eastern, Compagnie de chemin de fer—
Pétition: constitution en corporation, 32. Rapportée, 172.

Bill reçu et lu 1re fois, 336. Lu 2e fois, renvoyé au comité des Chemins de fer et règles suspendues, 369. Rapporté, 373. Lu 3e fois et passé, 385. S.R., 462. Chap., 167.

No 181. Transport des marchandises par eau.
Bill reçu et lu 1re fois, 408. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 418. En comité, 426. Rapporté, lu 3e fois et passé, 426. S.R., 463. Chap., 61.

No 182. Trust and Loan Company of Canada.
Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 279. Rapporté, 295. Placé sur l'ordre du jour, 297. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 332. Rapporté avec des amendements, 349. Amendements agréés, 367. Lu 3e fois et passé, 376. Amendement agréé par les Communes, 396. S.R., 462. Chap., 168.

BILL—*Suite.*

No 183. Union, Compagnie d'assurance sur la vie—

Pétition: droit d'acquérir et de céder des immeubles, 50. Rapportée, 90. Pétition: modification de sa charte, 120. Rapportée, 138.

Bill reçu et lu 1re fois, 103. 2e lecture remise, 114, 134. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 147. Rapporté, 163. Lu 3e fois et passé, 170. S.R., 273. Chap., 169.

No 184. Vancouver and Coast-Kootenay, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 66. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 122. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 140. Rapporté, 170. Lu 3e fois et passé, 175. S.R., 273. Chap., 170.

No 185. Vancouver, Victoria and Eastern, Compagnie du chemin de fer et de navigation—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 77. Rapportée, 236.

Bill reçu et lu 1re fois, 240. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 257. Rapporté avec amendements, 267-8. Considération remise, 289. Amendements agréés, 293. Lu 3e fois et passé, 304. Passé par les Communes, 337. S.R., 461. Chap., 172.

No 186. Vancouver, Westminster et Yukon, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: du conseil de North Vancouver en faveur du bill, 101.

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 101. Rapportée, 142.

Bill reçu et lu 1re fois, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 217. Rapporté, 247. Lu 3e fois et passé, 256. S.R., 274. Chap., 173.

No 187. Vancouver Island and Eastern, Compagnie du chemin de fer—

Pétition: construction d'un embranchement, etc., 102. Rapportée, 295.

Bill reçu et lu 1re fois, 280. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté avec un amendement, 343. Amendement agréé, 353. Lu 3e fois et passé, 359. Amendement agréé par les Communes, 396. S.R., 462. Chap., 171.

No 188. Vente ou autre aliénation de terrains publics à Toronto et à Winnipeg.

Bill reçu et lu 1re fois, 281. 2e lecture remise, 307. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 339. En comité, 364. Lu 3e fois et passé, 375. S.R., 462. Chap., 49.

No 189. Viandes, Inspection des— et conserves alimentaires.

Bill reçu et lu 1re fois, 314. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 346. Comité remis, 366. En comité, 376. Lu 3e fois et passé, 385. S.R., 462. Chap., 38.

BILL—*Suite.*

No 190. Volontaires, Loi modifiant la Loi récompensant certains—, 1908.
Bill reçu et lu 1re fois, 430. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 434. En comité, 434. Lu 3e fois et passé, 437. S.R., 463. Chap., 60.

No 191. Walkerton et Lucknow, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 32. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 80. Rapporté avec un amendement, 96. Règles suspendues, 96. Amendement agréé, 96. Lu 3e fois et passé, 105. Amendement agréé par les Communes, 121. S.R., 273. Chap., 174.

No 192. Wayburn Security Bank, La—
Pétition: constitution en corporation, 101. Rapportée, 172.

Bill présenté et lu 1re fois, 178. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 192. Rapporté, 205. Lu 3e fois et passé, 214. Passé par les Communes, 282. S.R., 308. Chap., 177.

No 193. West Ontario Pacific, Compagnie du chemin de fer—
Pétition: délai pour construction, 25. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 80. Rapporté avec un amendement, 95. Règles suspendues, 95. Amendement agréé, 95. Lu 3e fois et passé, 104. Amendement agréé par les Communes, 121. S.R., 273. Chap., 176.

No 194. Western Canada Power Company, Limited.
Pétition: ses pouvoirs, etc., 32. Rapportée, 184.

Bill reçu et lu 1re fois, 185. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté, lu 3e fois et passé, 249. S.R., 274. Chap., 175.

No 195. Wood, Brevets de Henry Alexander Wise—
Pétition: remise en vigueur de brevets, etc., 67. Rapportée, 73.

Bill présenté et lu 1re fois, 79. 2e lecture remise, 87. 2e lecture remise, 98, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 114. Rapport: préambule non prouvé, 146. Renvoyé au comité, 153. Rapport: préambule non prouvé, 219. Adopté, 239. Honoraires remboursés, 330.

Blair:—Ordre du Sénat pour copie de l'enquête faite par M.—, à Québec, 69, 174. Réponse, 179.

Boissons enivrantes dans l'Ile du Prince-Edouard:—(*Voir* Bill n° 8).

Boivin, Geo. N.:—Son salaire augmenté, 455-6.

Botterill:—Loi pour faire droit à Roland James. (*Voir* Bill No 9.)

Boyer, L'honorable Arthur:—Nommé sénateur, 10. Présente son bref, 10. Serment et déclaration de qualification, 11.

Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 10.)

Britannique Canadienne, Compagnie de prêt et de placement:—Etat des affaires, 194.

British North American Mining Company:—(*Voir* Bill No 11.)

British Northwestern Fire Insurance Company:—(*Voir* Bill No 12.)

Brock, R. M.:—Directeur de la commission géologique, interrogé par le comité des ressources minérales, 406. Rapport adopté, 426.

Brownridge, Loi pour faire droit à James Thornton:—(*Voir* Bill No 13.)

Buctouche Railway and Transportation Company:—(*Voir* Bill No 14.)

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company:—(*Voir* Bill No 15.)

Buttonshaw, Loi pour faire droit à George Robert:—(*Voir* Bill No 16.)

C

Câbles sous-marins, Tarif des compagnies de—, loi des télégraphes, téléphones:—(*Voir* Bill No 17.)

Calgary à Edmonton, Compagnie du chemin de fer de:—(*Voir* Bill No 18.)

Calgary and Fernie, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 19.)

Campbellford, Lake Ontario and Western, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 20.)

Canada, Correspondance au sujet du tarif entre les Etats-Unis et le:—442.

Carrier et Lainé, Adresse pour documents relatifs à l'achat de la maison:—384.

Canadian Northern, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 21.)

Canadian Northern Alberta, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 22.)

Canadian Northern Ontario, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 23.)

Central Canada Manufacturers, Mutual Fire Insurance Company:—(*Voir* Bill No 24.)

Central Ontario, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 25.)

Chambres de Commerce de la province de Québec:—(*Voir* Bill No 60.)

Chemins de fer, Loi concernant les:—Bill lu pro formâ, 14.
Commission des chemins de fer, 16.
Constitution en corporation des chemins de fer. (*Voir* Bill 27.)

Loi modifiant la loi des—. (*Voir* Bill No 29.)
Loi modifiant la loi des— de l'Etat. (*Voir* Bill No 30.)
Loi autorisant le gouvernement à acquérir par bail des lignes de chemins de fer. (*Voir* Bill No 28.)
Subventions aux chemins de fer. (*Voir* Bill No 31.)
Créances provenant de l'exploitation de—. (*Voir* Bill No 43.)

Champs de batailles nationaux de Québec. (*Voir* Bill No 26.)

Chartes accordées depuis le 1er juin 1909:—Ordre du Sénat, pour forces motrices, 34. Réponse, 198.

Chemins de fer Télégraphes et Havres, Comité des:—
Rapport désignant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motion, 32. 1er rapport: réduction du quorum, 37. Adopté, 37.

Cinq-Mars, C. E.:—Chargé de faire le compte rendu des débats pour les journaux français. Rapport, 400. Adopté, 425.

Classification du personnel du Sénat:—
Rapport du greffier sur les objections de l'auditeur général, 126. Considération remise, 140. Renvoyé au comité de l'Economie Interne, 144. Rapportée, 243. Considération remise, 258, 265, 276, 293, 331, 339, 347, Raport adopté, 360.

Cloran, L'honorable M.—, nommé membre du comité des Chemins de fer, 195.

Coalitions, monopoles, trusts et syndicats (mergers):—(*Voir* Bill No 54.)

Code criminel:—(*Voir* Bill No 32, 33, 34 et 35.)

Code criminel:—Blessures causées par des automobiles. (*Voir* Bill No 5.)

Collège militaire Royal:—(*Voir* Bill No 36.)

Colombie-Britannique, Arpentage, etc., des chemins de fer dans la zone de quarante milles dans la—, 50.
Ordre du Sénat pour un état relatif aux Affaires des Sauvages, 245. Réponse, 420.

Colombie et de l'Ouest, Compagnie de chemin de fer de la—. (*Voir* Bill No 37.)

Coffres de papeterie, Petits— pour les sénateurs:—Rapport du comité de l'Economie Interne, 409. Adopté, 426.

Comité, Le— a levé sa séance, 360.

Comités permanents du Sénat:—
Comité des Privilèges.
" de la Bibliothèque.
" des Impressions.
" des Ordres Permanents.
" des Banques et du Commerce.
" des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Comités permanents du Sénat:—*Suite.*
Comités des Privilèges.—*Suite.*
" des Bills Privés Divers.
" de l'Economie Interne et de la Comptabilité.
" du Compte rendu des Débats.
" des Divorces.
" de l'Agriculture et des Forêts.
" de l'Immigration et du Travail.
" des Relations commerciales du Canada.
" de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires.
" de l'Administration du Service public.
" des Edifices et Terrains publics.
" du Restaurant. (*Voir* ces mots.)

Comités spéciaux:—
Sur les ressources minérales du Canada. (*Voir* Ressources.)
Sur l'état hygiénique des chambres, des corridors et de la salle du Sénat, etc. Motion rejetée, 223.

Commerce, Rapports du ministère du:—16, 50.

Commerce, Fédération des Chambres de— de la province de Québec:—(*Voir* Bill No 60.)

Commerciales, Relations— avec l'Allemagne, 164.

Commissaires du havre de Montréal:—(*Voir* Bill No 38.)

Commission des chemins de fer:—Rapport, 16.

Commission du chemin de fer Transcontinental:—Rapport, 16.

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, 36. Renvoyés au comité de l'Economie Interne, 39. Rapport, 243. Adopté, 360.

Conférence impériale, Documents de la— sur la défense militaire:—68.

Congregational Union of Canada:—(*Voir* Bill No 39).

Congrès de Washington:—Lettre demandant l'échange de l'édition quotidienne des Débats, 21, 22.

Convention complémentaire entre Sa Majesté et le Président de la République française:—(*Voir* Bills Nos 40, 64.)

Cour Supérieure de Québec:—Interpellation au sujet de l'honorable sir François Langelier, 42-4.

Cours monétaire, Loi concernant le:—(*Voir* Bill No 42.)

Courses, Paris de—, etc:—Pétitions: loi pour définir clairement l'illégalité des:—32, 41, 49, 65-6, 76-77, 82-3, 86, 100, 119-20, 145-6, 156, 194, 198, 211.

Créances, Adjudication de petites— provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat:—(*Voir* Bill No 43.)

D

Davidson, R. B.:—Son salaire augmenté, 455-6.

Débats, Comité du Compte rendu des:—Rapport désignant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motion, 32. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 37. 2e rapport: sténographes, 400. Adopté avec amendement, 425. 3e rapport: allocation pour les sténographes, 419. Adopté, 433.

Débats du Sénat, Lettre du bibliothécaire du Congrès de Washington demandant l'échange des éditions quotidiennes des:—21. Adoptée, 22.

DeCelles, Lettre de M.— demandant une chambre au Sénat pour y déposer des livres:—18.

Défense de l'Empire:—Conférence impériale, 21.

De Mar, Loi pour faire droit à Edna Shibley:—(*Voir* Bill No 44.)

Député gouverneur, Le.. vient sanctionner des bills:—Lettre, 61, 260, 295. Sanction royale, 62, 273, 308. Commission, 272.

Déry, Ordre du Sénat pour copie des comptes de Jacques—, restaurateur du bureau d'immigration à Québec, 121. Réponse, 275. Analyse du lager beer et de la logarine, 244.

Déshérence, Loi concernant les biens en:—(*Voir* Bill no 45.)

Detentions and Deportations at the Port of Quebec for the month of November, 1908:—57. Réponse, 74.

Différends industriels, Enquête en matière de:—(*Voir* Bill No 79.)

Discours du Trône:—13. Rapport du Président, 14.

Distribution, Bureau de:—Message des Communes au sujet de l'augmentation des salaires, 455. Concours du Sénat, 456.

Divisions:—

Amendement au sujet des membres du comité de Sélection, 23.
Renvoi à six mois de la loi des boissons enivrantes, 263.
Ajournement, 269.
Renvoi au comité du bill du chemin de fer de la Jonction de Guelph, 377.
Troisième lecture du bill de divorce de C. B. Lillie, 393.

Divorces, Comités des:—Rapport désignant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motion, 32. Délai pour présentation de pétitions, 42, 56, 108, 206. 1er rapport: (*Voir* Bill No 16); 2e rapport: (*Voir* Bill No 48); 3e rapport: (*Voir* Bill No 98); 4e rapport: (*Voir* No 75); 5e rapport: (*Voir* Bill No 97); 6e rapport: (*Voir* Bill No 90); 7e rapport: (*Voir* Bill No 166); 8e rapport: (*Voir* Bill No 75); 9e rapport: (*Voir* Bill No 71); 10e rapport: (*Voir* Bill No 6); 11e rapport (*Voir* Bill No 137); 12e rapport: (*Voir* Bill No 147); 13e rapport: (*Voir* Bill No 163); 14e rapport: (*Voir* Bill No 62); 15e rapport: (*Voir* Bill No 72); 16e rapport: (*Voir* Bill No 205); 17e rapport: (*Voir* Bill No 112); 18e rapport: (*Voir* Bill No 91); 19e rapport: (*Voir* Bill No 44); 20e rapport: (*Voir* Bill No 9); 21e rapport: (*Voir* Bill No 63).

Documents parlementaires, Echange de— entre les Etats-Unis et le Canada:— 21-2.

Dominion Atlantic, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 46.)

Douanes, Tarif des—, 1907:—(*Voir* Bill No 172.)

Douanes et des pêcheries, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 47.)

Dowling, M. D. B.— qui a fourni des renseignements au comité des Ressources Minérales:—406. Rapport adopté, 426.

Drinkle, Loi pour faire droit à Hope Eileen Moreland:—(*Voir* Bill No 48.)

E

Eastern Canada Manufacturers Mutual Fire Insurance Company:—(*Voir* Bill No 49.)

Eastern Townships Railway Company:—(*Voir* Bill No 50.)

Echiquier, Loi modifiant la loi de la cour de l':—(*Voir* Bill No 51.)

Economie Interne et de la Comptabilité, Comité de l':—Rapport désignant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motion, 32. 1er rapport: réduction du quorum, 37. Adopté, 37. Comptes et pièces justificatives renvoyés au comité, 39. Mémoire renvoyé au comité, 70. 2e rapport: Louvigny de Montigny recommandé à la position de traducteur, 242. Adopté, 243. 3e rapport: comptes, salaires des messagers, etc., bonus à M. Trudel, 243. Considération remise, 258, 265, 276, 293, 331, 339, 347. Rapport adopté, 360. 4e rapport: papeterie, salaires, 408, 409. Amendé et adopté, 426. 5e rapport, messagers, le président du comité chargé de certaines nominations pendant l'ajournement, 431-2. Amendement proposé et rejeté, 445. Rapport adopté, 445.

Edifices et terrains publics, Comité des:—Rapport désignant les membres, 25-7. Adopté, 29. Motions, 32, 44. 1er rapport: réduction du quorum, 39. Adopté, 45.

Edmonton, Dunvagan and British Columbia, Chemin de fer:—(*Voir* Bill No 52.)

Edmonton and Slave Lake, Chemin de fer:—(*Voir* Bill No 53.)

Egouts, Rapports du comité de l'Hygiène Publique à ce sujet:—174.

Electrique, Installation— au Bureau de l'immigration à Québec:—Ordre du Sénat, 383.

Elévateurs, Correspondance des producteurs de grain du Manitoba au sujet des:— Ordre du Sénat, 291. Réponse, 341.

Ells, R. W., Rapport du docteur—, au comité des ressources minérales:—406-7. Adopté, 426.

Employés:—
Rapport du comité de l'Economie Interne au sujet du salaire de certains—, 126.

Lettre du greffier relative aux augmentations annuelles, 355. Recommendation adoptée, 355.

Extrait des procès-verbaux du bureau du Trésor au sujet du paiement des—, 371.

Enquêtes sur les coalitions, trusts, monopoles, mergers:—(*Voir* Bill No 54.)

Enquêtes en matière de différends industriels:—(*Voir* Bill No 79.)

Erié, London and Tillsonburg, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 55.)

Erreur d'écriture dans la loi de la convention avec la France:—(*Voir* Bill No 64.)

Esquimalt à Nanaïmo, Compagnie du chemin de fer d':—(*Voir* Bill No 56.)

Essex, Compagnie du chemin de fer Terminal d':—(*Voir* Bill No 57.)

Etats-Unis, Correspondance relative au tarif entre les— et le Canada:—442. Echange des documents sessionnels, 21-2.

F

Factories Insurance Company:—(*Voir* Bill No 103.)

Falsification des substances alimentaires:—Rapport, 16.

Farrell, L'honorable Edward Matthew:—Nommé sénateur, 102. Présente son bref, 198-9. Serment et déclaration de qualification, 199.

Federal Trust Company:—(*Voir* Bill No 168.)

Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec:—(*Voir* Bill No 60.)

Femmes du Conseil national du Canada:—Pétition au sujet de la loi des rentes viagères, 218.

Femmes de journée:—Rapport du comité, 243-4. Adopté, 360.

Fer et l'acier, Prime sur le:—(*Voir* Bill No 61.)

Fermes expérimentales:—15.

Fitzpatrick, Sir Charles—, député gouverneur:—Vient sanctionner un bill, 61,62.

Fleming, Loi pour faire droit à Helena Mellor:—(*Voir* Bill No 62.)

Forces motrices, Ordre du Sénat pour copies des chartres accordées à des compagnies pour:—34. Réponse, 198.

Forster, Loi pour faire droit à James Hurst:—(*Voir* Bill No 63.)

Foster, L'honorable George E:—Ordre du Sénat pour correspondance entre— et le gouvernement au sujet de la nomination de juges et de sénateurs, 139. Réponse, 278.

France, Convention supplémentaire avec la:—(*Voir* Bill No 40.)

France, Erreur d'écriture dans le bill de la Convention avec la:—(*Voir* Bill No 64.)

G

Gatineau and Ungava, Compagnie de chemin de fer:—(*Voir* Bill No 66.)

Gaz, Loi modifiant la loi de l'inspection du:—(*Voir* Bill No 67.)

Gaz et lumière électrique, Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur:—16.

Gazette du Canada:—Motion pour faire imprimer les lois, etc., dans les deux langues, 344.

Géographie, Rapport de la Commission de— du Canada:—47.

Girouard, L'hon. juge:—Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 260, 295. Commission le nommant député gouverneur, 272. Il vient, 273, 308.

Gouverneur général:—Lettre annonçant que le— viendra ouvrir la session, 12. Il vient, 13. Discours du Trône, 13. Adresse de remerciement, 18, 22. Réponse, 65. Message de la Chambre des Communes demandant le concours du Sénat à une adresse d'adieu au—, 452. Concours du Sénat, 453. Lettre annonçant que le— viendra proroger le parlement, 454. Il vient, 461. Prorogation, 465.

Graines, Loi modifiant la loi du contrôle des:—(*Voir* Bill No 68.)

Grand Tronc de chemin de fer du Canada:—(*Voir* Bill No 69.)

Grand Trunk Pacific Branch Lines Company:—(*Voir* Bill No 70.)

Green, Loi pour faire droit à Albert James:—(*Voir* Bill No 71.)

Green, Loi pour faire droit à John:—(*Voir* Bill No 72.)

Greffier du Sénat:—

Comptes et pièces justificatives du—, 36. Renvoyés au comité de l'Economie Interne et de la Comptabilitié, 39. Rapport, 243. Adopté, 360.

Lettre au sujet de l'indemnité des sénateurs, 58. Renvoyée au comité de l'Economie Interne, 70.

Classification des employés et correspondance avec l'auditeur général, 126. Renvoyée au comité de l'Economie Interne, 144.

Lettre au sujet de l'augmentation annuelle des salaires, 355. Adoptée, 355.

Grosse Ile:—Insuffisance des moyens d'accommodation mise à la disposition des autorités de la—. Ordre du Sénat, 292. Réponse, 431.

Guelph, Compagnie du chemin de fer de jonction de:—(*Voir* Bill No 73.)

H

Hamilton, Waterloo and Guelph, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 74.)

Hannay, M. A. B.:—Deuxième rapport du comité des Débats le recommandant pour faire le compte rendu pour les journaux, 400. Adopté, 425.

Hinds, Arthur:—**Augmentation de salaire, 355.**

Holden, Loi pour faire droit à Clara Louise:—(*Voir* Bill No 75.)

Holland, M. M.:—Deuxième rapport du comité des Débats: contrat pour la prochaine session, 400. Adopté, 425. Troisième rapport: allocation pour la présente session, 419. Adopté, 433.

Homesteads:—Ordre du Sénat pour un état indiquant le nombre d'inscriptions, etc., dans l'Ouest, 174. Réponse, 265.

Honoraires remboursés:—330, 361.

Hudson Bay Insurance Company:—(*Voir* Bill No 76.)

Huile de pétrole brute:—Ordre du Sénat pour un état comparatif d'—, 1907-1908-1909, 179. Réponse, 218.

Huile:—Interpellation sur l'emploi de l'— comme combustible dans la marine américaine, 361.

Huile de pétrole:—(*Voir* Bill No 129.)

Hugiène publique et de l'inspection des substances alimentaires, Comité de l':—Rapport désignant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motions, 32, 44. 1er rapport: réduction du quorum, 39. Adopté, 39. Ordre pour l'impression du rapport de la dernière session, 62. 2e rapport: question de la distribution du lait, 173. Adopté, 182. 3e rapport: enquête de l'année précédente sur les égouts, 174. Considération remise, 192, 209, 217. Adopté, 239.

I

Ile du Prince-Edouard, Transport des boissons enivrantes dans l':—(*Voir* Bill No 8.)

Immigration, Loi concernant l':—(*Voir* Bill No 77.)

Immigration, Réforme dans les bureaux d':—Motion, 459.

Immigration, Bureau de l'— à Québec:—

Plaintes faites au sujet de la manière dont les immigrants sont traités, 47. Réponse, 74.

Comptes filés par M. Sosthène Morisset du—, 57. Réponse, 74. Enquête faite par M. Blair, 57-8. Réponse, 74.

Enquête faite par M. Blair au bureau d'immigration, à Québec, 57-8. Réponse, 74.

Renvoi de l'immigrant Otto Nittenen, 63. Réponse, 74.

Liste de présence pendant les quatre derniers mois de l'année, 63. Réponse, 74.

Report of Detentions and Deportations at the port of Quebec for the month of November, 1908, 57. Réponse, 74.

Rapport de M. Blair, 69, 174. Réponse, 179.

Liste de présence des employés pour janvier, février, mars et avril, 1909, 103. Réponse, 151.

Comptes du restaurateur Déry, 121.

Mise à la retraite, destitution et promotion au—, 208.

Irrégularités dans le paiment de sommes qui n'étaient pas dues, 209.

Plaintes contre l'agent de l'immigration à Québec, 244. Réponse, 277.

Frais d'installation et d'administration à Québec, 245. Réponse, 334.

Analyse de la lager beer et de la logarine à vendre par le restaurateur Déry, 245.

Immigration et du Travail, Comité de l':—

Rapport désignant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motions, 32, 44. 1er rapport: réduction du quorum, 38. Adopté, 38.

M. Stein et demande d'enquête contre l'agent d'immigration, 267.

coût de l'installation électrique, 383.

Feuilles de présence depuis le 1er avril 1909, 292. Réponse, 456.

Insuffisance des moyens d'accommodation à la Grosse-Ile, 292. Réponse, 431.

Feuille de présence des employés, octobre, 1908, 391. Réponse, 456.

Impressions, Comité des:—Rapport désignant les membres, 25. Adopté, 29. Motion constituant le comité, 32. Message aux Communes, 33. Message des Communes, 33-34. Document renvoyé au comité, 44. 1er rapport: sur documents, 90. Considération remise, 105. Adopté, 114. 2e rapport: documents, 316. Adopté, 345. 3e rapport, 423. Adopté, 423.

Improved Paper Machinery Company:—(*Voir* Bill No 78.)

Indépendance du Canada:—Interpellation au sujet d'un discours du juge Longley, 222.

Indemnité payée aux sénateurs:—Lettre de l'auditeur général, 58.

Industriels, Enquête en matière de différends:—(*Voir* Bill No 79.)

Insectes destructeurs et maladies de la végétation:—(*Voir* Bill No 80.)

Insurance Company of Canada:—(*Voir* Bill No 81.)

Intercolonial:—Noms de tous les employés de l'—, qui ont été démis, salaires, etc. Ordre du Sénat, 159. Réponse, 375. Ordre du Sénat au sujet des dormants fournis à l'—, 456.

Interpellations:—

La cour supérieure de Québec et l'honorable sir François Langelier, 42.

Enquête faite par M. Blair au bureau de l'immigration à Québec, 57.

Etat de la bibliothèque du parlement, 113.

Impression du texte des traités conclus concernant le Canada, et des lois constitutionnelles adoptées par le gouvernement de la Grande-Bretagne depuis 1759, 179.

Discours du juge Longley et l'indépendance du Canada, 222.

Salles pour le Sénat et la Chambre des Communes, 270, 289, 337.

Terres scolaires de l'Ouest, 285, 364, 395.

Permis de pêche dans les rivières où la marée se fait sentir, 286, 331.

Deux sénateurs canadiens pour Ontario, 310.

Huiles pour combustible pour la flotte américaine, 361.

International Waterways Canal and Construction Company:—Pétition: constitution en corporation, 102. Rapportée, 172.

Irrigation, Loi modifiant la loi de l':—(*Voir* Bill No 82.)

J

James Bay and Eastern, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 83.)

Jones, L'honorable Melvin— nommé membre du comité des Divorces:—195.

Juges, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 84.)

Juges:—Ordre du Sénat: correspondance au sujet de la nomination des juges, 139.

Juges de la Cour Supérieure de Québec:—Interpellation, 42.

K

Kamloops and Yellowhead Pass, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 85.)

Kettle River Valley, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 86.)

Kingston, Smith's Falls and Ottawa, Compagnie du chemin de fer de:—(*Voir* Bill No 87.)

Koenig et Cie:—Ordre en conseil pour copie du contrat intervenu entre— et le gouvernement, 97. Réponse, 414.

L

La Décharge, Barrage de la rivière— pour maintenir le niveau du lac Saint-Jean:—Adresse du Sénat, 270. Réponse, 431.

Lager beer et la logarine:—Ordre du Sénat pour l'analyse de la— vendues au bureau de l'immigration à Québec, 245.

Lait, Distribution du lait:—Rapport du comité de l'Hygiène public, 173.

Lait, Essai des appareils en verre pour l'analyse du:—(*Voir* Bill No 88.)

Langelier, Le juge sir François:—Interpellation, 42-3.

Laurentian Insurance Company:—(*Voir Bills* Nos 81 et 89.)

Laurie, Loi pour faire droit à Archibald:—(*Voir* Bill No 90.)

Lavoie:—Ordre du Sénat au sujet de l'administration du docteur— agent d'immigration, 245. Réponse, 334.

Lemay, A.:—Son salaire augmenté, 455-6.

Lillie, Loi pour faire droit à Clifford Buell:—(*Voir* Bill No 91.)

Liquidations, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 92.)

London and Lake Erie Railway and Transportation Company:—(*Voir* Bill No 93.)

Longley:—Interpellation au sujet d'un discours du juge— sur l'indépendance du Canada, 222.

M

Manitoba:—

Adresse pour correspondance au sujet de l'extension des limites du—, 190. Réponse, 204.

Ordre du Sénat au sujet des terres réservées à des fins scolaires, 110. Rapporté, 158.

Vente des terres scolaires, 285.

Manitoba and North-Western Railway Company of Canada:—(*Voir* Bill No 94.)

Manitoulin et de la Rive Nord, Chemin de fer de:—(*Voir* Bill No 95.)

Marine, Loi concernant le service de la marine du Canada:—(*Voir* Bill No 96.)

Marine et Pêcheries, Ministère de la:—Rapports, 16.

Maxwell, Loi pour faire droit à Jessie Maud Mary:—(*Voir* Bill No 97.)

McArthur, Loi pour faire droit à Frederick Joseph Gustin:—(*Voir* Bill No 98.)

McEvoy, Charles— nommé page:—22.

Merchant's Bank of Canada Pension Fund:—(*Voir* Bill No 99.)

Merchants and General Insurance Company:—(*Voir* Bill No 100.)

Mergers, Coalitions, monopoles, trusts, syndicats:—(*Voir* Bill No 54.)

Messages:—

De Son Excellence le gouverneur général—
En réponse au discours du Trône, 65.

Du Sénat à la Chambre des Communes—
Noms des sénateurs qui composent le comité de la Bibliothèque, 33.
Noms des sénateurs qui composent le comité des Impressions, 33.
Noms des sénateurs qui composent le comité du Restaurant, 33.
Preuve dans l'affaire de divorce de G. R. Buttonshaw, 97-8.
Preuve dans l'affaire de divorce de H. E. M. Drinkle, 139.
Preuve dans l'affaire de divorce de F. J. G. McArthur, 147.
Preuve dans l'affaire de divorce de J. M. M. Maxwell, 161.
Preuve dans l'affaire de divorce de Bernard Shea, 186.
Preuve dans l'affaire de divorce d'Archibald Laurie, 186.
Preuve dans l'affaire de divorce de Clara Louise Holden, 191.
Preuve dans l'affaire de divorce de J. A. Green, 209.
Preuve dans l'affaire de divorce de C. M. Pringle, 215.
Preuve dans l'affaire de divorce de Ada A. Reed, 215.
Preuve dans l'affaire de divorce de A. A. Barthelmes, 220.
Preuve dans l'affaire de divorce de E. W. Scott, 239.
Preuve dans l'affaire de divorce de H. M. Fleming, 263.
Preuve dans l'affaire de divorce de John Green, 288.
Preuve dans l'affaire de divorce de J. T. Brownridge, 289.
Preuve dans l'affaire de divorce de E. Maud Nicoll, 392.
Preuve dans l'affaire de divorce de E. G. De Mar, 392.
Preuve dans l'affaire de divorce de C. B. Lillie, 393.
Preuve dans l'affaire de divorce de R. J. Botterill, 394.
Preuve dans l'affaire de divorce de J. A. H. Forster, 411.

Le Sénat insiste sur ses amendements à un bill, 445.
Conférence libre, 455.
Résultat de la conférence libre, 458.

De la Chambre des Communes au Sénat—
Noms des membres du comité des Impressions, 33-4.
Noms des membres du comité de la Bibliothèque, 34.
Noms des membres du comité du Restaurant, 44.
M. Wilcox nommé membre du comité de la Bibliothèque, 67.
Preuve dans l'affaire de divorce de G. R. Buttonshaw, 160.
Preuve dans l'affaire de divorce de H. E. Drinkle, 160.
Preuve dans l'affaire de divorce de F. J. G. McArthur, 203.
Preuve dans l'affaire de divorce de J. M. M. Maxwell, 203.
Preuve dans l'affaire de divorce de A. Laurie, 283.
Preuve dans l'affaire de divorce de Bernard Shea, 283.
Preuve dans l'affaire de divorce de C. L. Holden, 283.

Preuve dans l'affaire de divorce de C. M. Pringle, 283.
Preuve dans l'affaire de divorce de J. A. Green, 283.
Preuve dans l'affaire de divorce de A. A. Reed, 283.
Preuve dans l'affaire de divorce de A. A. Barthelmes, 283.
Preuve dans l'affaire de divorce de John Green, 396.
Preuve dans l'affaire de divorce de J. T. Brownridge, 396.
Adresse conjointe à Son Excellence, 452.
Conférence libre, 454. Acquiescement du Sénat, 455.
Augmentation des salaires, bureau de la distribution, 455.
Noms des membres de la conférence libre, 457.
Acquiescement à l'amendement au bill 17, 461.

Messagers sessionnels:—Rapport fixant le salaire des—, 432. Adopté, 445.

Meuniers de la Puissance, Association des:—(*Voir* Bill No 101.)

Milice:—
Rapport du Conseil de la—, 53.
Ordres généraux de la—, 53.

Mitchell, L'honorable M.— nommé membre du comité des Banques:—195.

Mond Nickel Company, Limited:—(*Voir* Bill No 102.)

Monopoles, coalitions, trusts et syndicats (mergers):—(*Voir* Bill No 54.)

Morisset:—Ordre du Sénat pour copie des comptes filés par Sosthène—, 57. Réponse, 74.

Montmagny, Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de:—(*Voir* Bill No 103.)

Montigny, Louvigny de:—Mémoire du président recommandant qu'il soit nommé traducteur, 231. Lettre du greffier, 232. Certificat, 232. Rapport du comité de l'Economie Interne, 242. Adopté, 243.

Montréal et des Comtés du Sud, Chemin de fer de:—(*Voir* Bill No 107.)

Montreal, Kapitachuan and Rupert's Bay, Chemin de fer de:—(*Voir* Bill No 105.)

Montreal, Ottawa and Georgian Bay, Compagnie du canal:—(*Voir* Bill No 106.)

Montreal Central Railway Company, Chemin de fer:—(*Voir* Bill No 104.)

Montreal Terminal, Chemin de fer:—Lettre du greffier de la ville de Montréal, communiquant une résolution du conseil de ville, 398.

Morrisburg Ferry and Dock Company:—(*Voir* Bill No 108.)

Motions:—
Au sujet des comités, 32, 44.
Mutual Reserve Fund Life Association, 50.

Terres scolaires dans l'Ouest, 110.

Rapport, 158.

Terres scolaires, 285, 337, 364, 395.

Bibliothèque et salles additionnelles, 270, 285, 289, 337.

Les lois, etc., doivent être publiées dans les deux langues dans la *Gazette du Canada*, 344.

Réforme dans les bureaux d'immigration, 459.

Mutual Reserve Fund Life Association:—Motion pour l'impression du rapport et de la décision prise à New-York au sujet de la— rejetée, 44. Motion pour l'impression du rapport du comité du Sénat rejetée, 50.

Mullin, Bernard:—Rapport recommandant de payer M—, sténographe, pour ses services, 409. Adopté, 425.

N

Navale, Défense— et militaire de l'empire:—Conférence des gouvernements autonomes, 68.

Nelson River, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 109.)

Nepigon-Albany, Canal and Transportation Company:—(*Voir* Bill No 110.)

Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company:—(*Voir* Bill No 111.)

Nicoll, Loi pour faire droit à Emily Maud:—(*Voir* Bill No 112.)

Northern Empire, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 113.)

Northern Mortgage Company of Canada:—(*Voir* Bill No 114.)

Northern Quebec Colonization, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 115.)

Notre-Dame-des-Missions, Institut de:—(*Voir* Bill No 116.)

O

Obligations ou garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat:—42.

Ontario and Ottawa, Compagnie chemin de fer:—(*Voir* Bill No 117.)

Ordres du Sénat:—

Chartes accordées par le Secrétaire d'Etat depuis le 1er juin 1909 pour forces motrices, 34. Réponse, 198.

Rapport de l'Etat de New-York sur les affaires des sociétés d'assurance sur la vie renvoyé au comité des Impressions, 44.

Plaintes au sujet de la manière dont les immigrants ont été traités à Québec, 47. Réponse, 74.

Comptes filés par Sosthène Morisset du bureau de l'immigration, 57. Réponse, 74.

Report of Detentions and Deportations at the Port of Quebec, 57. Réponse, 74.

Impression du rapport du comité de l'Hygiène Publique, 62.

Liste de paie des employés du bureau de l'immigration à Québec, 63. Réponse, 74.

Renvoi de l'immigrant Otto Nittenen, 63. Réponse, 74.

Enquête sur le bureau de l'immigration à Québec, 69, 174. Réponse, 179.

Liste des employés du chemin de fer Transcontinental, 78. Réponse, 278.

Contrat entre MM. Koenig et Cie et le gouvernement, 97. Réponse, 414.

Liste de présence et bordereau de paie au bureau d'immigration à Québec, 103, Réponse, 151.

Montant des terres réservées à des fins scolaires dans la Terre de Rupert, 110. Réponse, 158.

Comptes du restaurateur Jacques Déry, du département de l'immigration, 121. Réponse, 278.

Correspondance au sujet de la nomination des juges et des sénateurs, 139. Réponse, 278.

Amélioration de la rivière Saskatchewan, 151. Réponse, 357.

Liste des employés démis, etc., sur l'Intercolonial, 159. Réponse, 357.

Etat indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads, etc., 174. Réponse, 265.

Importation de pétrole brut en Canada, 179. Réponse, 218.

Copie d'une enquête faite en 1906 par M. Blair, au sujet du bureau d'immigration à Québec, 174. Réponse, 179.

Correspondance au sujet de la mise à la retraite, de la destitution ou de la promotion des officiers du bureau de l'immigration à Québec, 208. Réponse, 278.

Irrégularités commises au sujet du paiement de sommes qui n'étaient pas dues, 209.

Plaintes contre l'agent de l'immigration à Québec, 244. Réponse, 277.

Frais d'installation et d'administration du bureau de l'immigration à Québec, M. Lavoie, 245. Réponse, 334.

Affaires des Sauvages dans la Colombie-Britannique, 244. Réponse, 420.

Rapport de l'analyse faite de la lager beer et de la logarine au bureau de l'immigration à Québec, 245.

Rapport relatif à la Quebec Rock Cité Tobacco Company, 255. Réponse, 341.

M. Stein et demande d'enquête sur une plainte contre l'agent d'immigration, 267.

Correspondance des producteurs de grains du Manitoba relative aux élévateurs, 291. Réponse, 341.

Feuilles de présence des employés au bureau d'immigration à Québec, 292. Réponse, 456.

Insuffisance des moyens d'accommodation à la Grosse-Ile, 292. Réponse, 431.

Coût de l'installation électrique dans le bureau d'immigration à Québec, 383.

Feuille de présence des employés du bureau d'immigration, octobre 1908, 391. Réponse, 456.

Dates des prorogations et celles de la publication des statuts, 432. Réponse, 456.

Dormants achetés pour le chemin de fer Intercolonial, 456.

Ordres permanents du Sénat, Comité des:—

Rapport désignant les membres, 25. Adopté, 29. Motion, 32. 1er rapport: réduction du quorum, 41. Adopté, 41. 2e rapport: délai pour présentation de pétitions, etc., 41-2. Adopté, 42. 3e rapport: pétitions, 55. 4e rapport: délai pour présentation de pétitions, 56. Adopté, 56. 5e rapport: pétitions, 72. 6e rapport: pétitions, 89. 7e rapport: délai pour présentation de pétitions, etc., 108. Adopté, 115. 8e rapport: pétitions, 137. 9e rapport: pétitions, 141-2. 10e rapport: pétitions, 166. 11e rapport: pétition, 167. 12e rapport: règle 107*c*, 167. Adopté, 171. 13e rapport: pétitions, 172. 14e rapport: pétitions, 183. 15e rapport: pétition, 184. Adopté, 185. 16e rapport: sur un bill, 185. 17e rapport: délai pour la présentation de bills privés, 206. Adopté, 206. 18e rapport: pétitions: délai expiré, 206. Adopté, 207. 19e rapport: pétitions, 207. 20e rapport: règle, 107, 207-8. Adopté, 208. 21e rapport: pétitions, 236. 22e rapport: pétitions, 237. Adopté, 237. 23e rapport: règle, 107, 237. Adopté, 238. 24e rapport, 270. 25e rapport: pétition, 271. Adopté, 271. 26e rapport: pétitions, 271-2. Adopté, 272. 27e rapport: pétitions, 295. 28e rapport: bills, 295. 29e rapport: pétitions, 297. 30e rapport: bill, 298. 31e rapport: sur un bill, 298. Adopté, 331. 32e rapport: pétition, 344. 33e rapport: avis insuffisants, 373. Adopté, 374.

Ottawa, Compagnie du chemin de fer de la vallée de l':—Pétition: conventions, pouvoirs d'emprunt, 25. Rapportée,

Ottawa, Loi concernant la cité d':—(*Voir* Bill No 118.)

Ottawa, Brockville and St. Lawrence, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 119.)

Ottawa and Montreal Power and Transmission Company:—(*Voir* Bill No 120.)

Ottawa, Montreal and Eastern, Compagnie de chemin de fer:—(*Voir* Bill No 121.)

Ottawa, du Nord et de l'Ouest, Compagnie du chemin de fer d':—(*Voir* Bill No 122.)

Ottawa, Rideau Valley and Eastern, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill 123.)

Otto Nittenen:—Ordre du Sénat au sujet de l'ordre de renvoi de—, 63. Réponse, 74.

Ouverture de la session du parlement:—9, Annonce que le gouverneur général viendra ouvrir la session, 12. Il vient, 13.

P

Pacific and Atlantic, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 124.)

Pacifique, Compagnie du chemin de fer Canadien du:—(*Voir* Bill No 125.)

Pages:—Rapport sur la nomination des—, 243-4. Adopté, 360.

Parlement, Ouverture du:—

Lettre annonçant que le Gouverneur général viendra ouvrir la session, 12. Il vient, 13.

Prorogation du parlement: Lettre annonçant que Son Excellence viendra proroger le—, 454. Il vient, 461. Prorogation, 465.

Papeterie:—Rapport du comité de l'Economie Interne, 408-9. Adopté, 426.

Parc des Montagnes Rocheuses:—51.

Parcs nationaux, Règlements des:—113. Approuvés, 120.

Paris de courses. etc., etc.:—Pétition au sujet des—, 32, 41, 49, 65-6, 76-7, 82-3, 86, 100, 119-20, 145-6, 156, 194, 198.

Pêche, Droits de pêche:—Interpellations, 286, 311.

Pêcheries, Ministère de la Marine et des:—Rapports, 16.

Pêcheries, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 126.)

Pêcheries, Loi modifiant la loi des douanes et des:—(*Voir* Bill No 47.)

Pelletier:—Rapport du comité de l'Economie Interne le classifiant dans la division III, subdivision (A), 409. Adopté, 426.

Pensions de la Milice, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 128.)

Permis aux vaissseaux de pêche des Etats-Unis:—67-8.

Pétrole brut, Etat comparatif de l'huile de— pour 1907-8 et 1909:—179. Réponse, 218.

Primes sur le pétrole brut:—(*Voir* Bill No 129.)

Phœnix Assurance Company, Limited:—(*Voir* Bill No 130.)

Pine Pass, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 131.)

Pioneers' Loan Company:—(*Voir* Bill No 132.)

Plomb, Prime sur le:—(*Voir* Bill No 133.)

Poids et mesures:—Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur, 10.

Point d'ordre:—114, 378. Non agréé, 407. Autres points d'ordre, 407.

Police, Agents de— sur le Transcontinental:—33.

Postes, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 134.)

Power, L'honorable sénateur— président intérimaire:—31, 154-156, 381.

Président du Sénat:—

Absence inévitable du—, 31, 154, 156, 381.

Mémoire: nouveaux, pages, 22. Adopté, 23. Présente une communication au sujet de l'indemnité des sénateurs, 58. Mémoire: M. L. de Montigny, nommé traducteur, 231. Extrait des Procès-Verbaux du bureau du Trésor, 372.

Presse, Service de nouvelles télégraphiques pour la:—(*Voir* Bill No 173.)

Prince, L'honorable M.:—Nommé sénateur, 10. Présente son bref, 11. Prête serment, 12. Déclaration de qualification, 12.

Prince-Edouard, Ile du:—Transport des boissons ennivrantes dans l':—(*Voir* Bill No .)

Prince Albert and Hudson Bay, Chemin de fer:—(*Voir* Bill No 136.)

Pringle, Loi pour faire droit à Cecilia Marie:—(*Voir* Bill No 137.)

Prisons publiques et de réforme, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 138.)

Privilèges, Comité des:—14.

Proclamations:—5 à 8.

Protection des eaux navigables:—(*Voir* Bill No 139, 140.)

Protectorate Life Assurance Company of Canada:—(*Voir* Bill No 141.)

Puissance, Banque de la:—(*Voir* Bill No 142.)

Q

Québec, Champs de bataille de:—(*Voir* Bill No 26.)

Quebec, Report of Detentions and Deportations at the Port of:—

Ordre du Sénat, 57. Réponse, 74.

Accusations de surcharge aux bâtisses de l'immigration, 57-8. Réponse, 74.

Bureau de l'immigration à—. Manière dont les immigrants sont traités. Ordre du Sénat, 47. Réponse, 74.

Comptes filés par S. Morisset, du bureau de l'immigration, 57. Réponse, 74.

Liste de paie des employés. Ordre du Sénat, 63. Réponse, 74.

Enquête sur le bureau de l'immigration. Ordre du Sénat, 69, 174. Réponse, 179.

Ordre du Sénat pour copie du contrat pour le déblaiement des ruines du pont de Québec, 97. Réponse, 414.

Liste de présence et bordereaux de paie au bureau de l'immigration à—, 103. Réponse, 151.

Comptes du restaurateur du bureau de l'immigration, 121.

Correspondance au sujet de la mise à la retraite, de la démission et de la promotion d'officiers au bureau de l'immigration, 208. Réponse, 278.

Irrégularités commises au sujet de sommes qui n'étaient pas dues, 209.
Plaintes portées contre l'agent de l'immigration, 244. Réponse, 277.
Frais d'installation et administration au bureau de l'immigration, 245. Réponse, 334.
Analyse du lager beer et de la logarine vendues aux immigrants, 245.
M. Stein et demande d'enquête contre l'agent d'immigration, 267.
Coût de l'installation électrique dans le bureau, 383.
Feuilles de présence des employés au bureau d'immigration depuis le 1er avril 1909, 292. Réponse, 456.
Insuffisance des moyens d'accommodation à la Grosse Ile, 292. Réponse, 431.
Feuilles de présence, octobre 1908, 391. Réponse, 456.

Quebec Rock City Tobacco Company:—Ordre du Sénat pour rapport relatif à la—, 255. Réponse, 341.

Quinté, Compagnie du chemin de fer de la Baie de:—(*Voir* Bill No 144.)

R

Rainy River Radial, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 145.)

Rapports, états, statistiques et autres papiers déposés sur la table:—
Rapport du ministère du Travail, 14.
Fermes expérimentales, 15.
Marine et Pêcheries, 16.
Revenu de l'Intérieur, 16.
Agriculture, 16.
Commission des chemins de fer, 16.
Commissaires du chemin de fer Transcontinental, 16.
Commerce, 16, 50.
Rapport du bibliothécaire, 16.
Lettre de M. DeCelles, 18.
Documents de la Conférence Impériale, 21.
Communication du bibliothécaire du Congrès de Washington, 21.
Agents de police sur le Transcontinental, 33.
Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, 36.
Rapport du Secrétaire d'Etat, 42.
Garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 42.
Unions ouvrières, 42.
Rapport de la Commission de géographie du Canada, 47.
Arrêtés en conseil relatifs aux lignes fédérales dans la zone de quarante milles dans la Colombie-Britannique, 50.
Arpentage des terres fédérales, 50.
Réserves forestières, 51.
Parc des Montagnes Rocheuses, 51.
Terres fédérales, 51.
Rapport de la Milice, 53.

Ordres généraux de la milice, 53.
Liste du service civil, 67.
Etat en conformité de la loi des rentes viagères, 67.
Permis aux vaisseaux de pêche des Etats-Unis, 67-8.
Conférence des gouvernements autonomes sur la défense navale et militaire de l'empire, 68.
Règlements des parcs nationaux, 113. Approuvés, 126.
Relations commerciales avec l'Allemagne, 164.
Compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne, 194.
Règles de la cour Suprême de la Saskatchewan, 277.
Correspondance relative au tarif entre les Etats-Unis et le Canada, 442.

Rechabites, Independant Order of:—(*Voir* Bill No 146.)

Reed, Loi pour faire droit à Ada Ann:—(*Voir* Bill No 147.)

Réforme, Loi modifiant la loi des prisons publiques et de:—(*Voir* Bill No 138.).

Règles suspendues:—
23*f*.—270, 388, 389, 397, 409.
24*a*.—42, 56, 59, 95, 96, 137, 149, 167, 201, 206, 208, 216, 235, 238, 253, 268, 269, 299, 355, 359, 368, 369, 372, 382, 388, 389, 391, 397, 409.
24*b*.—137, 270.
24*b*.—216.
24*h*.—42, 56, 95, 96, 137, 167, 201, 206, 338, 253, 269, 359, 372, 282, 391.
24*i*.—149.
24*j*.—355.
63°.—59, 270, 299, 388, 389, 397.
107°.—208, 238, 272.
107*c*.—167.
110°.—151, 159, 271.
112°.—151, 159.
119°.—208, 235, 299, 311.
129°.—252, 253, 254, 258, 268, 269, 275, 368, 369.

Relations commerciales avec l'Allemagne:—164.

Relations commerciales du Canada, Comité des:—Rapport désignant les membres, 25-6. Adopté, 29. Motions, 32, 44. 1er rapport: réduction du quorum, 38. Adopté, 39.

Rentes viagères servies par l'Etat:—Etat, 67.

Rentes viagères servies par l'Etat:—(*Voir* Bill No 148.)

Rentes viagères, Loi modifiant la loi des— servies par l'Etat:—(*Voir* Bill No 149.)

Réserves forestières:—Arrêtés en conseil, 51.

Ressources minérales du Canada, Comité spécial sur les:—Comité nommé, 44. 1er rapport: réduction du quorum, 52. Considération remise, 60, 70. Adopté, 83. Deuxième rapport: recommandation, 406. Adopté, 426.

Ressources naturelles, Commission ayant pour objets la conservation des:—(*Voir* Bill No 150.)

Restaurant, Comité mixte du:—Rapport désignant les membres, 25-7. Adopté, 29. Motion constituant le comité, 32. Message aux Communes, 33. Message des Communes, 44.

Restigouche Boom Company:—(*Voir* Bill No 151.)

Retail Merchants Association of Canada:—(*Voir* Bills No 152.)

Revenu de l'Intérieur:—Rapports du ministère du—, 16.

Revenu de l'Intérieur, Loi modifiant la loi du:—(*Voir* Bill No 153.)

Richelieu et d'Ontario, Compagnie de navigation du:—(*Voir* Bill No 154.)

Roche, L'honorable William:—Nommé sénateur, 103. Présente son bref, 290. Serment et déclaration de qualification, 291.

Rocheuses:—Arrêtés en conseil relatifs au Parc des Montagnes—, 51.

Royal Guardians, Loi concernant les:—(*Voir* Bill No 155.)

Rupert:—Terres réservées dans la terre de— pour des fins scolaires, 110. Rapporté, 156.

Rupert, Terre de:—Terres réservées pour des fins scolaires, 110, 158.

S

Saint-Clair et Erié, Compagnie du canal à navires de:—(*Voir* Bill No 156.)

Saint-Jean, Construction de quais et de bâtiments dans le port de:—(*Voir* Bill No 157.)

Saint-Jean, Lac:—Adresse: barrage de la rivière La Décharge pour maintenir le niveau du—, 270. Réponse, 431.

St. Lawrence Power Transmission Company (Limited):—(*Voir* Bill No 158.)

St. Lawrence and Ungava, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 159.)

Saint-Maurice Valley, Chemin de fer:—(*Voir* Bill No 160.)

Salles pour le Sénat et la Chambre des Communes:—Interpellation, 270, 289, 337.

Sanctions royales:—62, 273-4, 308-9, 461.

Saskatchewan:—Ordre du Sénat au sujet des terres réservées à des fins scolaires, 110. Rapporté, 158.

Saskatchewan:—Règles de la cour Suprême de la Saskatchewan, 277.

Saskatchewan:—Vente des terres scolaires, 285, 364, 395.

Saskatchewan Central, Compagnie de chemins de fer:—(*Voir* Bill No 161.)

Sauvages:—Ordre du Sénat pour un état des Affaires des—, dans la Colombie-Britannique 1908-9, 245. Réponse, 420.

Sauvages, Loi modifiant la loi des Sauvages:—(*Voir* Bill No 162.)

Scolaires, Terres dans la Terre de Rupert réservées pour des fins:—110. Réponse, 158.

Scolaires, Motion au sujet de la vente des terres:—285, 337, 364, 395.

Scott, Loi pour faire droit à Elmore Walter:—(*Voir* Bill No 163.)

Séance le matin:—413, 417, 423, 437, 454.

Séance le soir:—337, 407, 420, 449.

Séance après minuit:—420.

Secrétariat d'Etat:—Rapport, 42. Obligations ou garanties enregistrées, 42.

Sélection, Comité de:—Motion nommant les membres du comité, 22. Amendement proposé et rejeté sur division, 23. Motion adoptée, 23. Rapport, 25. Adopté, 29. Motion, 32. Ordre, 44.

Sénateurs nouveaux:—

L'honorable M. Boyer,
L'honorable M. Farrell,
L'honorable M. Prince,
L'honorable M. Roche. (*Voir* ces noms.)

Sénateurs:—

Lettre de l'auditeur général au sujet de l'indemnité des—, 58.
Correspondance au sujet de la nomination des sénateurs. Ordre du Sénat, 139. Réponse, 278.
Interpellation: deux sénateurs français pour Ontario, 310.

Service civil, Liste du:—67.

Service civil, Comité de l'administration du:—(*Voir* Administration.)

Service civil, Loi modifiant la loi du:—(*Voir* Bill No 164.)

Service civil, Loi pourvoyant à certaines personnes cessant d'être dans le:—(*Voir* Bill No 165.)

Shea, Loi pour faire droit à Bernard:—(*Voir* Bill No 166.)

South Ontario Pacific, Compagnie de chemin de fer:—(*Voir* Bill No 167.)

Sovereign Trust Company. (Federal Trust Company):—(*Voir* Bill No 168.)

Statuts, Date de la distribution des:—Ordre du Sénat, 432. Réponse, 456.

Stein:—Ordre du Sénat au sujet de M.— et d'une demande d'enquête sur une plainte produite contre l'agent d'immigration à Québec, 267.

Sténographes du Sénat:—Rapport du comité des Débats, 400. Amendement: sténographe français, 425. Adopté, 425. Autre rapport: allocation pour la présente session, 419. Adopté, 433.

Subsides:—(*Voir* Bill Nos 169, 170, 171.)

Supérieure, Cour— de Québec:—Interpellation au sujet du juge Langelier, 42-3.

Suprême, Règles de la cour— de la Saskatchewan:—277.

Syndicats (mergers), Coalitions, monopoles, trusts et:—(*Voir* Bill No 54.)

T

Tarif entre les Etats-Unis et le Canada:—442.

Tarif des douanes, Loi modifiant le— 1907:—(*Voir* Bill No 172.)

Taschereau, M. C. E.— et le Transcontinental:—Adresse, 334.

Télégraphes, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 173.)

Télégraphes, Loi pour corriger une erreur d'écriture dans la loi des:—*Voir* Bill No 174.)

Télégraphes, Loi des chemins de fer au sujet des:—(*Voir* Bill No 175.)

Télégraphiques, Service de nouvelles— pour la presse:—(*Voir* Bill No 175.)

Téléphones, Loi des chemins de fer au sujet des:—(*Voir* Bill No 175.)

Tempérance, Loi modifiant la loi de:—(*Voir* Bill No 176.)

Temiscaming, The Catholic Episcopal Corporation of:—(*Voir* Bill No 177.)

Terres fédérales:—Arrêtés en conseil, 51. Arpentages des—, 50.

Terres fédérales, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 178.)

Terres scolaires de l'Ouest:—Motion de l'honorable M. Davis, 285. Débat remis, 337, 364. Motion retirée, 395.

Terres réservées pour des fins scolaires:—Ordre du Sénat, 110. Réponse, 158.

Thompson, W. G.:—Rapport du comité de l'Economie Interne fixant son salaire, 409. Adopté, 426.

Titres de biens-fonds, Loi modifiant la loi des:—(*Voir* Bill No 179.)

Tobacco, Quebec Rock City— Company:—Saisies et amendes. Ordre du Sénat, 255. Réponse, 341.

Toronto, Cité de:—Vente par le gouvernement de terrains dans la cité de:—(*Voir* Bill No 188.)

Toronto Central Terminal Company:—Pétition: constitution en corporation, 50.

Toronto Eastern, Compagnie de chemin de fer:—(*Voir* Bill No 180.)

Traités conclus pour le Canada par le gouvernement du Royaume-Uni:—Interpellation et résolution pour la compilation des, 179.

Traité avec la France:—(*Voir* Bills nos 40, 64.)

Transcontinental, Chemin de fer:—
Rapport, 16.
Nombre d'agents de police sur le—, 34.

Transcontinental:—Liste des employés de la Commission de construction du chemin de fer. Ordre du Sénat, 78. Réponse, 278.

Transport des marchandises par eau:—(*Voir* Bill No 181.)

Travail:—Rapport du ministère du—, 14.

Traversy, Damase— nommé page:—22.

Trésor, Bureau du—Extrait des procès-verbaux du— au sujet du paiement des employés à Ottawa, 371-2.

Trudel, M. J. Boutillier:—Rapport du comté de l'Economie Interne et de la Comptabilité, recommandant de lui accorder un bonus, 243. Considération remise, 258, 265, 276, 293, 331, 339, 347., Rapport adopté, 360.

Trusts, Coalitions, monopoles— et syndicats (mergers):—(*Voir* Bill No 54.)

Trust and Loan Company of Canada:—(*Voir* Bill No 182.)

U

Union, Compagnie d'assurance sur la vie:—(*Voir* Bill No 183.)

Unions ouvrières:—Rapport, 42.

V

Vaisseaux de pêche des Etats-Unis:—Décret du conseil accordant des permis aux—, 67.

Vancouver and Coast-Kootenay, Compagnie de chemin de fer:—(*Voir* Bill No 184.)

Vancouver, Victoria and Eastern, Compagnie de chemin de fer et de navigation:—(*Voir* Bill No 185.)

Vancouver, Westminster et Yukon, Compagnie de chemin de fer:—(*Voir* Bill No 186.)

Vancouver Island and Eastern, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 187.)

Viandes, Inspection des— et des conserves alimentaires:—(*Voir* Bill No 189.)

Volontaires— Loi modifiant la loi récompensant certains— 1908:—(*Voir* Bill No 190.)

W

Walkerton and Lucknow, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 191.)

Washington, Bibliothèque du Congrès de:—Lettre demandant l'échange de l'édition quotidienne des procédures parlementaires, 21-2.

Wayburn Security Bank:—(*Voir* Bill No 192.)

West Ontario Pacific, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bill No 193.)

Western Canada Power Company, Limited:—(*Voir* Bill No 194.)

Winnipeg, Cité de:—Vente de terrains publics:—*Voir* Bill No 188.)

Wilcox, M.— nommé membre du comité de la Bibliothèque:—67.

Wood, Brevets de Henry Alexander Wise:—(*Voir* Bill No 195.)

APPENDICES

AU

QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT

1909-10

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI.
1910

LISTE DES ANNEXES

N° 1.—Rapport final du comité spécial nommé pour s'enquérir des ressources minérales du Canada.

N° 2.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de George Robert Buttonshaw. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 3.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Hope Eileen Moreland Drinkle. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformémement au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 4.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Frederick Joseph Gustin McArthur. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 5.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Jessie Maud Mary Maxwell. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 6.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête d'Archibald Laurie. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 7.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Bernard Shea. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 8.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Clara Louise Holden. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 9.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de James Albert Green. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 10.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête d'Alexander Augustus Barthelmes. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 11.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Cecilia Marie Pringle. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément à la règle cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 12.—Témoignages et documents produits devant le comité permanents des Divorces sur la requête d'Ada Ann Reed. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 13.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête d'Elmore Walter Scott. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 14.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Helena Mellor Fleming. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 15.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces, sur la requête de John Green. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.*

N° 16.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de James Thornton Brownridge. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 17.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête d'Emily Maud Nicholl. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 18.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête d'Edna Shibley De Mar. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 19.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Clifford Buell Lillie. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 20.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la requête de Roland James Botterill. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

N° 21.—Témoignages et documents produits devant le comité permanents des Divorces sur la requête de James Alexander Hurst Forster. *(Imprimé pour l'usage exclusif du Sénat et de la Chambre des Communes, conformément au règlement cent trente-cinq du Sénat.)*

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

SUR LES RESSOURCES MINÉRALES

DU

CANADA

PROCÈS-VERBAL

DU

COMITÉ SPÉCIAL NOMMÉ PAR LE SÉNAT

POUR S'ENQUÉRIR DES

RESSOURCES MINÉRALES DU CANADA

AUSSI

RAPPORT DE R. W. ELLS, LLD., SUR LES TERRAINS OLÉIFÈRES DES PROVINCES MARITIMES

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1912

1—S—1

PROCÈS-VERBAL

DU

COMITÉ SPÉCIAL NOMMÉ PAR LE SÉNAT POUR S'ENQUÉRIR DES RESSOURCES MINÉRALES DU CANADA

TÉMOIGNAGE

CHAMBRE N° 7, OTTAWA, 3 février 1910.

Le comité s'est réuni à onze heures du matin, l'honorable M. Domville au fauteuil.

Le PRÉSIDENT.—Le comité a donné instruction d'écrire à M. R. W. Brock, directeur de la Commission Géologique, lui demandant de nous fournir certains livres et renseignements, et j'ai reçu de lui la réponse suivante:

Monsieur,—En réponse à votre demande, de la part du comité spécial sur les ressources minérales du Canada, je vous envoie avec les présentes les rapports suivants, qui contiennent des renseignements sur les terrains oleifères.

Aperçu descriptif de la géologie et des minéraux économiques du Canada.
Rapport de progrès, 1876-77.
Géologie et ressources minérales du Nouveau-Brunswik, Ells.
Ressources minérales de la province du Nouveau-Brunswick.
Rapport sommaire, 1902, p. 361.
Rapport sommaire, 1908, p. 132.
Les champs d'huile du Canada oriental.
Note sur l'approvisionnement du combustible minéral en Canada.

L'édition de la plupart de ces rapports étant épuisée, je serais reconnaissant au comité, s'il n'en a pas besoin en permanence, de vouloir bien les retourner à la Commission lorsqu'il en aura fini. Le rapport complet du Dr Ells sur les terrains oléifères du Nouveau-Brunswick est entre les mains de l'imprimeur et devrait être prêt pour la distribution en janvier.

Quelques-uns des rapports plus anciens de la Commission géologique, dont l'édition est aussi épuisée, mais que l'on trouve à la bibliothque du Parlement, contiennent les renseignements suivants au sujet des terrains oléifères:—

Géologie du Canada, Rapport de 1863, pp. 185, 387, 445, 528, 622, 627, 784.
Rapport de progrès, 63-66, pp. 179, 242, 254.
Rapport de progrès, 66-69, pp. 96, 108, 379.
Rapport de progrès, 70-71, p. 230.

Dans le Vol. XIII, p. 65 R., est donné l'analyse suivante du schiste bitumineux dans Chambord, Que.

Eau hygroscopique	0.59	pour cent.
Matière combustible volatile	8.73	"
Carbone fixe	11.20	"
Cendres	79.48	"

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) R. W. BROCK.

L'honorable JAMES DOMVILLE,
Sénat,
Ottawa.

Le PRÉSIDENT.—Je suggérerais qu'une lettre soit adressée à l'imprimeur du Roi, attirant son attention sur l'Ordre de la Chambre des Communes concernant l'impression des témoignages rendus devant ce comité, et lui demandant quand nous pouvons espérer avoir ces témoignages sous forme de brochure, ainsi que le dernier rapport du Dr Ells.

Dr BROCK.—Cette lettre, je suppose, serait adressée à la Commission géologique, et je la transmettrai à l'imprimeur du Roi.

Le PRÉSIDENT.—Alors, il y aura deux lettres distinctes; l'une à M. Brock relativement au rapport de M. Ells, et l'autre à l'imprimeur du Roi, demandant pourquoi nous ne pouvons obtenir ces documents. Le grffier devrait plutôt écrire au président, l'informant que nous ne pouvons rien obtenir à l'imprimerie et lui demander de vouloir bien s'enquérir de la chose. Le rapport du docteur Ells sera imprimé avec celui de ce comité et il nous fournira des renseignements utiles. Ce rapport est publié dans le "Journal of the Mining Society of Nova Scotia," sous le titre "The Oil Shales of the Maritime Provinces."

Je pense que l'on pouvait utiliser ce ligniite pour les fins de la vapeur par la distillation destructive, au par quelque autre moyen que ce soit, et le convertir en combustible, dans les districts éloignés où la houille est si rare et si coûteuse, que ce lignite pouvait être réduit en une huile ou un goudron combustible pour faire concurrence à d'autres combustibles. C'est réellement la question que nous sommes à étudier.

Le Docteur BROCK.—Le projet le plus avantageux serait d'en produire du gaz,—de le convertir en gaz combustible.

Le PRÉSIDENT.—Alors, la question serait de savoir si l'on peut en produire du gaz?

M. SPROUE.—Oui, il y a plusieurs usines de cette nature déjà en exploitation.

Le PRÉSIDENT.—Vous pouvez nous donner quelques idées à ce sujet.

M. DOWLING.—Oui, bien que je ne ois pas prafaitement renseigné. Il y a dans l'ouest plusieurs grande usines et installations de force motrice qui utilisent les lignites. Elles ont des machines à vapeur auxiliaires ainsi qu'un matériel pour produire le gaz, et on constate qu'il est absolument nécessaire d'avoir les deux machines, ou un double de l'une ou l'autre, en cas d'accidents. La cité d'Edmonton a un système pour produire le gax et un système à vapeur, dont elle se sert alternativement.

Q. Le lignite est-il bon producteur de gaz?

R. Pas aussi bon que les autres houilles.

Q. Pas aussi bon pour les locomotives?

R. Non, et la même houille ne donne pas le même résultat dans la production de la vapeur et dans celle du gaz. Pour produire le gaz, il faut environ les trois quarts de la houille employée dans la production de la vapeur. pour obtenir la même force.

Q. Parlez-vous de la production du gaz par le lignite ou par la houille?

R. Par le lignite. Naturellement, il en est de même pour les meilleures qualités de houille, s'il s'agit de la production de la vapeur et du gaz. Lorsqu'on a introduit en premier lieu le système de la production du gaz, la difficulté était que, en employant la houille bitumineuse et le lignite, la production du gaz laissait une quantité de matière bitumineuse et le restant nuisait à son usage dans les machines parce qu'il encrassait les cylindres.

Q. Le laveur ne pouvait l'enlever?—R. Le laveur ne l'enlevait pas complètement et l'on introduisit un extracteur spécial du goudron. Le fourneau a été amélioré jusqu'à ce que le lignite ne produisit plus de goudron. On obtiendrait encore du goudron en employant la houille bitumineuse. L'dée maintenant adoptée est que le colorique produit par la combustion du lignitc étant d'une température beaucoup moins élevée que celui produit par l'anthracite, il suffit que le gaz passe dans une masse plus grande de feu plus grande que dans le générateur d'ancienne forme; et, au lieu de

ANNEXE No 1

retirer le gaz du dessus du générateur, on le prend maintenant du bas du feu, et le tirage est audessus. C'est-à-dire qu'il y a eu un peu d'air au-dessus et l'on retire le gaz du dessous du feu, ou même dans les cendres, de sorte qu'il passe par la partie la plus chaude du fourneau et réduit le goudron en gaz volatile plus stables.

Q. Il semblerait que, dans l'ouest, il n'y a pas de perte de force ou d'énergie dans l'usage de ce lignite?—R. Non.

Q. Il pourrait être employé avantageusement partout où on le trouve sur les prairies, sauf pour les locomotives, je suppose?—R. Oui. Pour les qualités inférieures qui ne peuvent être expédiées, ou pour épargner les frais d'expédition, il serait très avantageux d'établir aux mines des installations de force. Le gaz pourrait être transmis aux villes par tuyaux, ou convertir en énergie électrique à la station centrale et ainsi transmis, un peu de la même manière qu'on le fait dans l'Ontario pour l'énergie dérivée de la force hydraulique.

Q. Le lignite n'est pas très bon pour les locomotives?—R. Non, pas très avantageux.

Par l'honorable M. Comeau:

Q. On le trouve en grande quantité?—R. En très grande quantité.

Le docteur BROCK.—J'ai ici une carte du district. Je crois que M. Dowling a un échantillon du lignite?

M. DOWLING.—Oui. Voici un échantillon.

Le PRÉSIDENT.—Le lignite est une houille non traitée.

Le Docteur BROCK.—Oui. La ligne entre le lignite et la houille est artificielle. Il y a des houilles qui sont presque des lignites et des lignites qui sont presque des houilles—quelques unes de ces substances sont entre les deux. La ligne tirée entre les lignites et les houilles est purement arbitraire. Dans le rapport concernant les champs houillers du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique Orientale, de 1909, M. Dowling a donné une estimation des étendues. Aux pages 13 et 14 se trouve une estimation des étendues carbonifères et des tonnages connus. Cela ne comprend que ce qui est considéré comme exploitable?

M. DOWLING.—Oui.

Le PRÉSIDENT.—A la page 7, on trouve ce qui suit:—

ESTIMATION DU CONTENU TOTAL.

	Milles carrés.	Millions de tonnes.	
Colombie-Britannique Orientale	370	37,000	Bitumineux.
Albepto :—			
Coleman	45	2,000	"
Elairmore-Erank	50	1,500	"
Livingstone	60	1,500	"
Moose-Mountain	15	250	"
Cascade	40	1,200	Bitumineux et anthracite.
"	....	400	Anthracite.
Palliser	6	20	Bitumineux.
Costigan	12	60	"
Bighorn	60	1,400	"
Rivière-du-Ventre (Belly River)	3,500	10,000	Lignite.
Foothills	2,000	11,000	Houille et lignite.
Formation d'Edmonton	10,800	60,000	Lignite.
	16,588	89,330	
Saskatchewan :—			
Laramie	4,000	15,000	Lignite.
Rivière-du-Ventre (Belly River)	1,500	3,000	"
	5,500	18,000	Lignite.
Manitoba :—			
Turtle Mountain (Montagne à la Tortue)	48	100	Lignite.

L'estimation totale pour ces trois provinces et la partie orientale de la Colombie-Britannique donne environ 22,506 milles carrés et 143,490,000,000 de tonnes de houille.

Dans cette totalité, les diverses qualités de houilles sont dans les proportions suivantes :—

Anthracite	400,000,000	tonnes.
Anthracite et semi-anthracite	860,000,000	"
Houille bitumineuse et semi-anthracite	43,070,000,000	"
Houille et lignite	21,000,000,000	"
Lignite	78,160,000,000	"
	143,490,000,000	

Le Docteur BROCK.—La carte fait voir que les houilles sont bien distribuées, en partant de Manitoba et allant jusqu'à l'ouest des montagnes. Il s'en trouve aussi une petite étendue au nord, et une autre un peu au sud du lac La Rouge. La distribution à peu près égale dans les provinces du Nord-Ouest. Un autre point digne d'intérêt, c'est que les proportions pour l'usage du lignite comme gaz producteur sont faites au moyen d'un gaz naturel. Naturellement, cela signifie que les villes seront fournies de bruleur à gaz et d'un système de conduites et que les habitants s'habitueront à un combustible gaseux. Lorsque le gaz naturel sera épuisé, ils voudront avoir un gaz producteur pour jouir encore du confort du combustible gazeux, ce qui aidera à l'établissement de l'usage du gaz producteur.

Par le Président:

Q. S'agit-il de houille carbonifère?

R. La houille de l'ouest est cretacée. La houille carbonifère se trouve dans la partie orientale de l'Amérique du Nord. Dans l'ouest, l'âge géologique pendant lequel se sont faite les dépôts de houille est la période crétacée et, dans l'ouest éloigné, les périodes crétacés et tertiaire. On trouve de la houille tertiaire sur la pente du Pacifique, et aussi de la houille crétacée dans l'île de Vancouver et les îles de la Reine-Charlotte.

M. DOWLING.—Nous avons deux qualités de houille dans l'ouest, commençant par le lignite le plus pauvre. L'échantillon que j'ai déposé sur la table est un lignite pauvre, mais un échantillon ancien, datant de 1879. La marque distinctive entre la houille ordinaire de le lignite est que celui-ci se casse en séchant. Il contient plus de dix pour cent d'humidité et il laisse des fissures lorsqu'il se dessèche. Voici un autre échantillon qui fait voir le dessèchement de la houille. Lorsque cet échantillon était frais, il était assez brillant et noir—noir comme la houille ordinaire. Voici encore un autre échantillon, d'une meilleure qualité de lignite. Ce dernier vient du sud d'Edmonton. Il est assez léger; c' est une bonne houille, mais qui ne se casse pas comme la lignite de qualité inférieure. Nous avons aussi dans les montagnes une qualité de houille dont quelques-unes des couches contiennent de la houille bitumineuse jusqu'à l'anthracite.

Par le Président:

Q. Il semble y avoir du graphite dans cet échantillon?—R. Non, cela n'est que sur le bord, entre la houille bitumineuse et l'anthracite. C'est la houille Caumore pour le chauffage des chaudière. Elle brule avec une flamme courte.

Q. C'est ce qu'on appelle de l'anthracite?—R. Non. Il y a là de l'anthracite aussi. Je n'ai pas d'échantillons d'anthracite; mais l'anthracite que l'on mine dans cette région vient du même endroit; et il ressemble beaucoup à cet échantillon, et il est très cassant. L'exploitation d'une mine d'anthracite donne une grande quantité de menu charbon et de poussière de houille, et l'on emploie ce dernier pour faire les briquettes. Voici une briquette d'anthracite. Il y entre une base goudronneuse. (Il fait voir une briquette venant de Bankhead).

Q. D'où vient le goudron?—R. Il est importé des Etats de l'Est.

Par M. Comeau:

Q. La briquette est faite d'une seule dimension?—R. Oui.

Q. Après la fabrication, les briquettes peuvent-elles être vendues pour le prix de la houille?—R. Oui, environ $7 la tonne.

ANNEXE No 1

Le docteur BROCK.—Ces briquettes sont admirables pour l'usage domestique. Elles font un très bon feu dans la grille. Ces briquettes se vendent aujourd'hui assez loin dans l'est. Je pense qu'on les trouve jusqu'à Winnipeg, certainement, jusqu'à Brandon.

LePRÉSIDENT.—A quel prix se vendent-elles?

M. DOWLING.—Environ $7 la tonne aux montagnes, et, je le suppose,environ $10 à Winnipeg.

Q. Cette couche houillière s'étend-elle jusqu'à Prince-Albert?

R. A Prince-Albert, il est possible que l'on trouve de la houille sous la surface, mais nous n'en avons pas de preuve certaine. L'espace en blanc (indiquant la carte ne veut pas nécessairement dire qu'il n'y a pas de houille. Il est possible qu'en sondant àPrince-Albert on trouve des couches. Malheureusement, la formation inférieur ne contient pas beaucoup de houilles à l'ouest de Prince-Albert.Au sud il y a de très bonnes couches, comme à Lethbridge; mais au nord, on ne trouve pas autant de couches d'épaisseur exploitable.

Q. Il y a quantité de lignite dans les alentours du district d'Edmonton?—R. Oui, on y connaît un grand nombre de couches.

Q. A l'ouest de cet endroit, dans les Montagnes Rocheuses, où se rend le Grand-Tronc-Pacifique, on trouve de la houille?—R. Oui, au pied des montagnes, il y a des gisements considérables de lignite et de houille bitumineuse; dans les montagnes, de chaque côté de la ligne, on rencontre de la houille de qualité meilleure.

M. DOWLING.—Si le comité désire publier des renseignements plus détaillés sur l'étendue des terrains carbonifères de l'ouest, ainsi que des notes sur la qualité de la houille, je demanderai que l'on me permette de soumettre les déclarations sommaires suivantes:—

LES TERRAINS HOUILLERS DE MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET DE L'EST DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

PAR

D. B. DOWLING.

INTRODUCTION.

Ce rapport est destiné à fournir un état concis de la superficie et de la contenance probable des différents terrains houillers de la portion centrale du Canada. Aucune tentative n'a été faite de traiter le sujet en détail, sauf en ce qui a trait à la nature du charbon.

Les analyses antérieurement exécutées sont éparses dans une foule de rapports et nous nous sommes efforcé de faire une compilation de ces matériaux, sous forme de tableaux d'analyses en y ajoutant, pour comparaison, des analyses d'autres charbons de l'Amérique du Nord et de l'étranger.

Emplacement et Superficie.

Au Manitoba les roches houillères occupent une petite étendue de la partie méridionale, surmontée par une portion élevée appelée Turtle mountain. De minces veines affleurent autour de la base de cette élévation et il est probable que l'on peut en trouver plus haut en remontant les versants. D'après nos connaissances actuelles nous pouvons tracer une étendue de quarante-huit milles carrés près de l'extrémité occidentale de cette colline, propres à l'extraction.

Les étendues de Saskatchewan gisent principalement dans la partie méridionale et sont exploitées sur la rivière Souris. L'élévation appelée le Coteau se compose de roches houillères qui continuent dans les Wood Mountains et dans les collines du Cypres. Cette étendue, quoiqu'elle n'ait pas encore bien explorée doit contenir 4,000 milles carrés où l'on peut trouver du charbon. Entre les deux bras de la rivière Sas-

katchewan il y a une étendue de roches houillères probables, mais cette étendue paraît renfermer peu des horizons qui, plus à l'ouest, donnent de bonnes veines exploitables, et par suite la valeur de ces terrains houillers semble assez problématique.

La province d'Alberta, comme l'indique la carte ci-jointe est largement pourvue d'étendues houillères. La frontière occidentale de la partie méridionale de la province consiste en plusieurs chaînes de montagnes formées généralement de roches qui constituaient primitivement le plancher sur lequel se sont déposées les formations de houille. L'altitude des formations de houille les a soumises à une plus forte dénudation que les roches plus dures qui étaient en-dessous; par conséquent, il reste peu de ces matières; mais on en trouve encore des débris dans les vallées plus larges. Ces débris par la qualité supérieure et la quantité du charbon forment des terrains houillers précieux. On trouvera que la zone des contreforts bien qu'elle n'ait pas été bien explorée contient beaucoup d'étendues précieuses où l'on pourra se procurer du charbon plus tendre.

A l'est des contreforts, il y a une grande étendue de roches houillères qui n'ont pas été dérangées. La houille de cette région convient bien aux usages domestiques, et dans les conditions présentes sera sûrement demandée dans la zone de colonisation où le bois est rare. Ces étendues sont déterminées sur la carte et peuvent être appelées les houillères d'Edmonton. Elles s'étendent vers le nord, du voisinage de la frontière internationale à la Rivière à la Paix et embrassent une étendue d'au moins 10,000 milles carrés.

Une autre formation charbonneuse occupe le bord sud-est de la province, avec une superficie de 5,000 milles carrés; les veines de cette étendue sont plus riches dans la partie méridionale que plus au nord ou à l'est. Les principales mines de cette étendue se trouvent près de Lethbridge.

PREMIERS TRAVAUX D'EXPLOITATION.

Il ne semble pas que l'on ait beaucoup essayé d'exploiter avant l'arrivée du chemin de fer; cependant, on suppose que, vers 1880, un peu de charbon fut expédié par le bateau de la Roche Percée et descendit la Souris; mais l'essai ne réussit probablement pas très bien.

Le prolongement du chemin de fer fut suivi de près par d'autres travaux d'exploitation. En 1888, on découvrit de la houille près de Banff sur la rivière Cascade en face des mines actuelles de Bankhead. Mais l'extraction fut arrêtée là aussitôt que l'on découvrit des couches près du chemin de fer de l'endroit appelé ensuite anthracite. Cette mine fut louée en 1891 à H. W. McNeil & Co, qui continua l'extraction jusqu'en 1904.

Les mines de charbon de Lethbridge furent précédées de tentatives primitives d'extraction sur les berges de la rivière. Après qu'une compagnie eut été formée et une installation construite, l'industrie commença à prendre de l'importance et l'on peut dire que les expéditions ont commencé vers 1886.

L'industrie d'extraction bien établie à Canmore a commencé vers 1888 à l'endroit appelé mine Cochrane à un mille de la galerie actuelle en remontant la rivière. En 1891 le chemin de fer Canadien du Pacifique a bâti un éperon descendant la rivière jusqu'à la sortie de la coulée en face de la passe White Man où sont installés les travaux actuels d'extraction. Un prolongement méridional jusqu'aux explorations Sedlock a été terminé en 1907 et outre une mine nouvelle.

Une mine près de Cochrane connue sous le nom de mine de Bow River a été ouverte en 1885. Elle a été fermée en 1888 et une nouvelle compagnie en a ouvert une à côté; mais celle-ci est encore fermée depuis bien des années.

Près de Medicine-Hat, les couches houillères de la Saskatchewan ont été exploitées depuis 1883. Les plus importantes ont aux environs de Stair.

Les couches Crowfoot ont été travaillées sans suite par les sauvages Blackfoot, et durant un certain temps, le chemin de fer Canadien du Pacifique a fait des tenta-

ANNEXE No 1

tives d'extraction au crique Crowfoot, au nord du chemin de fer; ces opérations ont commencé en 1888.

Le développement des mines d'Edmonton a suivi de près le développement de la ville elle-même. Elles ont considérablement augmenté d'importance avec l'arrivée du chemin de fer. En se syndiquant et en augmentant le capital, les travaux ont été placés sur une base plus permanente.

Les mines de Kneehills ont été ouvertes en 1893, mais comme elles sont éloignées du chemin de fer et exploitées au moyen de méthodes primitives, elles donnent seulement assez de houille pour l'usage des colons voisins.

La plus grande somme d'extraction s'opère dans les montagnes, le long de l'embranchement de Craw's-Nest du chemin de fer Canadien du Pacifique. Ces travaux ont immédiatement suivi l'achèvement du chemin de fer et existent virtuellement depuis ces dernières années.

Au Manitoba, une mine a paru un moment donner des promesses à l'extrémité occidentale de la montagne de la Tortue, au sud de Goodlands. Vers 1890, plusieurs trous ont été forés et un puits a été foncé, mais pour quelques raisons, les industriels ont perdu courage. Au sud de Deloraine, on a extrait, durant une couple d'années, de la houille provenant de couches minces, mais il n'y a pas eu d'extraction continue.

La structure géologique de cette étendue a été grossièrement esquissée par Sir James Hector, mais c'est au Dr G M. Dawson et à MM. R. G. McConnell et J. B. Tyrrell qu'a été dévolue la tâche de faire un examen détaillé propre à fournir une notion intime de la structure et de la répartition superficielle des assises houillères. On trouve la houille à trois horizons distincts dans le Crétacé, séparés par des schistes d'origine marine. L'horizon le plus bas, virtuellement la base de la formation, est considéré, d'après sa flore fossile, comme Crétacé, bien qu'il gise juste au-dessus du schiste de Fernie, que l'on sait maintenant appartenir à l'époque Jurassique. La ligne de démarcation n'est pas très nette car les schistes, dans leur partie supérieure, se sont interstratifiés de sables et passent graduellement à une formation de grès, contenant des couches de houille, appelées par Dawson la Kootanie. L'époque de la Kootanie n'est pas jurassique, elle est du commencement du Crétacé. Au-dessus, la Dakota ne paraît pas contenir de charbon, au sens industriel, et avant d'arriver au sommet de la formation des rivières Belley et Judith, il ne paraît pas avoir possédé une condition terrienne suffisamment prolongée pour avoir donné naissance aux matières nécessaires à former des lits de houille. L'horizon houiller du Belley-River ne contient que peu de couches exploitables; mais la superficie de distribution le rend important. Le troisième horizon houiller est au sommet du Crétacé et comprend une partie de l'ancienne formation Laramie. La partie supérieure de l'Alberta est un dépôt d'eau douce et classée comme Tertiaire sous le nom de formation Paskapoo, qui est nettement houillère. Ce qui est supposé du même horizon que le Laramie inférieur contenait beacoup de couches de lignite et reçoit dans Alberta le nom de formation Edmonton, l'élément le plus élevé du Crétacé.

Les trois horizons houillers se classent comme suit:

(1) Formation Edmonton, en Alberta; et formation Laramie, en Saskatchewan.
(2) Formation Belley-River (Judith-River).
(3) Formation Kootanie.

ÉVALUATION DE L'ÉTENDUE ET DE LA CONTENANCE EN CHARBON.

Il est excessivement difficile de se faire une idée de la contenance en charbon et ce résumé a pour objet d'indiquer la teneur maximum d'après les connaissances actuelles. On ne se rendra compte du minimum qu'après de long travaux d'exploration et ce minimum, nous l'espérons, ne se rapprochera pas mal de l'évaluation actuelle.

Les assises sont mieux exposées que partout ailleurs dans les montagnes et c'est là qu'on peut se faire l'idée la plus précise de la contenance en charbon—évaluation

beaucoup plus exacte qu'avec les assises horizontales, donnant des affleurements très espacés entre lesquels il faut forer quelques trous, pour se rendre compte des portions intermédiaires. Dans les plaines, il y a si peu d'indices de dérangement des couches qu'une grande étendue avoisinant un filon, peut raisonnablement être classée comme exploitation. Cependant si l'étendue dépend pour son charbon d'un seul filon il faut constamment redouter qu'il ne s'amincisse à rien en épaisseur, ou qu'il ne se fende en filons inexploitable par suite de l'accroissement des cloisons.

Il faut donc évaluer au plus bas la contenance des étendues en dehors des montagnes; et même de cette façon cette évaluation peut être exagérée.

Pour les étendues restreintes où l'on connait de fortes couches—comme dans le pays au sud et à l'ouest d'Edmonton,—l'évaluation doit être assez modeste, mais dans les étendues moins explorées, elle peut être trop élevée.

Les étendues du sud de la Saskatchewan peuvent être assez productives pour qu'on fasse l'évaluation de leur rendement; mais la contenance de la partie au nord-est de Medicine Hat est problématique vu qu'on n'y a encore que peu de couches.

HOUILLE DES FORMATIONS.

Alberta.—Les charbons Kootanie d'Alberta affleurent généralement en bandes étroites dans les montagnes. Les voici énumérées dans leur ordre, en partant du sud:

Etendue Coleman.—Evaluée à 45 milles carrés, avec 50 pieds de houille dans la coupe donnant une contenance approximative de 2,000,000,000 tonnes.

Etendue Blairmore-Frank.—De forme irrégulière, dérangée par des failles et des plis; mais en lui donnant une superficie de 50 milles carrés, avec une puissance de 30 pieds de charbon, sa contenance approximative doit être 1,500,000,000 de tonnes.

Etendue Livingstone.—Au nord de Blairmore et à l'ouest de la chaîne de Livingstone. L'étendue houillère est d'à peu près 90 milles carrés et la contenance en houille peut être évaluée au maximum à 1,500,000,000 tonnes.

Etendue Moose-Mountain.—En dehors de la première chaîne des montagnes Rocheuses, consiste en une bande étroite entourant la montagne extérieure. Elle part de près de la ligne mère du chemin de fer Canadien du acifique, près du crique Sheep. Sa superficie est évaluée à 15 milles carrés avec une puissance de 15 pieds de houille dans la coupe. Cela donnerait probablement une contenance en charbon, pour l'étendue, de 150,000, 000,000 tonnes.

Etendue Cascade.—Longue lisière entre les chaînes contenant sur 40 milles à peu près de sa longueur des couches exploitables. Sa contenance est évaluée à 400,000,000 de tonnes d'anthracite et pour les catégories plus tendres, à 1,200,000 tonnes.

Etendue Palliser.—Sur la rivière Panther, relativement petite, mais avec une étendue de peut-être six milles carrés, peut contenir 20,000,000 tonnes.

Etendue Costigan.—A l'est de Palliser évaluée à 12 milles carrés, pouvant contenir 60,000,000,000 tonnes, la plus grande partie de la houille bitumineuse.

Etendue Bighorn.—Entre les rivières Saskatchewan et Brazeau, évaluée à 60 milles carrés, contenant au moins 1,400,000,000 tonnes.

Formation Belly-River: Etendue et contenance en charbon.

Le charbon appartenant à cet horizon se classe généralement entre la lignite et le bitumineux et se rencontre sur une surface énorme. Grossièrement mesurée sur la carte, cette surface est d'à peu près 25,000 milles carrés. Cependant une évaluation basée sur ce calcul serait très trompeuse, car on sait que des parties sont improductives ou contiennent seulement de petites couches de charbon inférieur; on peut calculer que 5,000 milles carrés possèdent une valeur raisonnable. Quatre pieds de charbon surmonté par cette étendue fourniraient 13,000,000,000 tonnes. La plus grande partie de la teneur productive est en Alberta. Les quantités contenues dans les deux

ANNEXE No 1

provinces peuvent être évaluées respectivement à 10,000,000,000 pour Alberta et 3,000,000,000 pour Saskatchewan.

Formation Edmonton: Etendue en Alberta.

Les charbons de cette formation sont généralement de la lignite. Les étendues des contreforts, bien que formant des bandes étroites, ont une longueur de 400 milles à peu près et peuvent ainsi avoir une surface découverte de peut-être 2,000 milles carrés. On a estimé qu'elles peuvent avoir une contenance totale de 2,000 milles carrés. La contenance totale a été évalué à 11,000,000,000 tonnes.

L'affleurement oriental produit de lignites qui, en quelque endroit, sont presque de la houille lignitique. L'étendue est énorme et l'évaluation ne comprend que la partie entre la rivière Bow et Edmonton. Elle embrasse une surface de 10,800 milles carrés qui suivant l'évaluation, conforme sous elle 6 pieds de houille à une profondeur exploitable. On peut déduire de ce qui précède que la contenance doit être de 60,000,000,000 de tonnes.

La formation représente donc une étendue totale de 12,800 milles carrés et une contenance de 71,000,000,000 de tonnes de houille.

Formation Laramie Etendue en Saskatchewan.

Le charbon de cette formation est tout de la lignite. L'étendue de Souris, embrassant huit townships est évaluée à 2,000,000,000 de tonnes, la portion restante gisant à l'ouest et consistant en 4,000 milles carrés peut contenir à peu près 13,000,000,000 de tonnes, faisant un total de 15,000,000,000 pour l'étendue entière.

Formation Laramie: Etendue en Manitoba.

La montagne de la Tortue, dans la partie méridionale de la Province, présente une étendue utilisable de 48 milles carrés, probablement houillères, qui, avec 4 pieds de charbon représente un total possible de 160,000,000 de tonnes.

Evaluation de la contenance totale.

	Milles carrés.	Millions de tonnes.	
Alberta—			
Coleman	45	2,000	Bitumineux.
Blairmore-Frank	50	1,500	"
Llvingston	60	1,500	"
Moose-Mountain	15	250	"
Cascade	40	1,200	Bitumineux et anthracite.
"	.....	400	Anthracite.
Palliser	6	20	Bitumineux.
Costigan	12	60	"
Bighorn	60	1,400	"
Belly River	3,500	10,000	Ligniteux et lignite.
Contreforts	2,000	11,000	Houille et lignite.
Formation Edmonton	10,800	60,000	Lignite.
	16,588	89,330	
Saskatchewan—			
Laramie	4,000	15,000	Lignite.
Belly River	1,500	3,000	"
	5,500	18,000	
Manitoba—			
Montagne de la Tortue	48	160	Lignite.

L'évaluation totale de ces trois provinces et de l'est de la Colombie-Britannique s'approche de 22,506 milles carrés et de 143,490,000,000 tonnes de charbon.

Dans ce total les diverses catégories de charbon se présentant dans les proportions suivantes:—

Anthracite	400,000,000	tonnes.
Anthracite et semi-anthracite	860,000,000	"
Bitumineux et un peu de semi-anthracite	43,070,000,000	"
Charbon et charbon lignitique	21,000,000,000	"
Lignite	78,160,000,000	"

Alberta et Saskatchewan.—Le rendement des mines de ces deux provinces, puisé aux rapports du recensement et aux rapports provinciaux indique une grande augmentation dans la période de 1901 à 1906.

	Production de la houille en tonnes.			
	1881.	1891.	1901.	1906.
Alberta	1,500	174,131	280 000	1,385,000
Saskatchewan			40,909	170,582
	1,500	174,131	320,909	1,555,282

La rapidité de l'augmentation donne lieu de croire qu'elle n'est pas due seulement à l'accroissement de population mais aussi à l'extension des voies ferrées et à l'introduction d'industries manufacturières. Les relevés suivants de la population durant la même période l'indiquent d'ailleurs suffisamment.

	Population.			
	1881.	1891.	1901.	1906.
Alberta	18,075	26,277	68,376	185,412
Saskatchewan	19,679	40,522	90,564	257,763
	37,754	66,799	158,940	443,175

Le tableau qui précède indique que la consommation de houille augmente beaucoup plus rapidement que la population. En étudiant les besoins futurs des provinces du Nord-Ouest, on voit donc que, dans quelques années—à moins que de nouvelles mines ne s'ouvrent—les exploitations actuelles seront obligées de fournir leur plus fort rendement possible.

Le premier besoin de la population réside dans le combustible domestique et une grande partie de ce combustible est fournie par la zone de lignite. Le transport et la fabrication demandent ensuite du combustible pour générer l'énergie. Par suite la consommation de charbon par tête augmentera avec l'accroissement de popoulation.

Le charbon que l'on trouve en Alberta rentre dans toutes les catégories, du lignite à l'anthracite et l'on a ouvert des mines produisant chacune de ces catégories inférieures.

ANNEXE No 1

TECTONIQUE ET GEOLOGIE HISTORIQUE.

On peut seulement esquisser brièvement la structure de cette région. L'effondrement à l'époque Paléozoïque de certaines parties de l'étendue continentale se voit aux calcaires marins qui affleurent dans le Manitoba et les montagnes Rocheuses. Les dépressions dans lesquelles ont été déposées les roches Mesozoïques, sont apparues ensuite dans la longitude des Montagnes Rocheuses et c'est là qu'on trouve les dépôts jurassiques. Les anciens dépôts cretacés existent dans ce même district et ont suivi une diminution de la profondeur de l'eau dans laquelle très peu du continent actuel était submergé. La discordance entre le Crétacé et le plancher Paléozoïque sur lequel il se reposait ressort du fait qu'on y constate des intervalles d'époque variables; ainsi, au Manitoba les couches de Dakota gisent sur le Dévonien Supérieur et, dans le district de la rivière à la Pluie, peut-être sur l'Archéen. Dans le comté de Hearns, Dakota, le plancher est archéen; mais sur la frontière sud-ouest, le Jurassique et probablement le Crétacé inférieur sont séparés par une discordance probable. Sur la rivière Athabaska, les couches marines de l'époque du Dakota reposent sur le Dévonien; tandis que, dans les montagnes Rocheuses, il paraît ne pas y avoir de solution de continuité visible dans la coupe qui traverse le Carbonifère, le Triassique et le Jurassique jusqu'à l'horizon, le bas connu, du Crétacé. Ainsi le plancher sur lequel a été déposé le Crétacé était probablement un plan d'érosion où les formations occupent des bandes successives; les couches les plus récentes étant celles de l'ouest.

Le Crétacé qui les recouvre paraît aussi avoir été déposé d'une façon assez irrégulière, par suite des mouvements de la croûte. Le Jurassique et le Crétacé inférieur ne paraissent pas avoir couvert toute l'étendue et indiquent que la mer jurassique a envahi l'étendue le long d'une étroite dépression, maintenant élevée dans les contreforts et les montagnes Rocheuses. La condition terrestre a prévalu durant des portions du commencement du Crétacé, mais la submersion s'est quelquefois étendue à une courte distance à l'est des montagnes; et dans les Etats-Unis, au sud paraît être allée jusqu'aux Black Hills et dans une partie du Montana. La plus grande quantité de matière détritique se trouve, ainsi que les preuves d'une flore abondante le long de la portion occidentale de cette dépression du commencement du Crétacé.

Un effondrement plus général a poussé la mer plus au nord-est, durant l'époque de Benton et a couvert les dépôts sableux du Dakota d'une série de shistes marins foncés. Dans les parties occidentales on trouve les preuves d'un abaissement de l'eau au sommet du eBnton; mais à l'est la mer a duré jusqu'ici la fin du Niobrara.

Les dépôts du groupe Montana dénotent des conditions marines mais ses commencements indiquent peu de profondeur d'eau le long de la lisière occidentale. Dans l'est il a régné une plus grande profondeur d'eau tout le temps vers le milieu de cette période, l'eau de la partie occidentale s'est abaissée et les conditions terrestres ont apparu de ce côté. On a constaté des plantes terrestres, conservées dans des couches houillères. Cette étendue a été de nouveau envahie par la mer et ces dépôts sableux ont été couverts de schistes marins; mais pendant la période d'oscillation entre des conditions terrestres et d'eau peu profonde—quand la surface demeurait près du niveau de la mer—une flore abondante se montre à côté des formes de la vie animale de l'eau stagnante. Les couches carbonifères de cette phase du retrait de la mer ont été appelées dans l'Alberta septentrional, formation Edmonton; série de la rivière St-Mary dans l'Alberta méridional; et partie inférieure du Laramie dans la Saskatchewan.

Vers la fin de la période de Laramie le transport du grand amas de dépôts qui s'opérait durant l'époque Crétacée a commencé à déranger l'équilibre de l'étendue d'où il provenait et le mouvement de la croûte qui a abouti au soulèvement des montagnes Rocheuses commençait.

Ce mouvement paraît avoir été causé par une grande force latérale poussant la croûte du sud-ouest, et des arêtes anticlinales se sont certainement montrées qui ont

bientôt amené des lignes de faille, le long desquelles le plancher Paléizoïque a été poussé de l'avant depuis l'est pour former les arêtes montagneuses. Les dimensions de ce déplacement diminuent dans les chaînes du côté de l'est et les contreforts n'amènent à la surface que les couches de Crétacé moyen.

L'érosion des arêtes ainsi formées a fourni beaucoup de matières trouvées dans les couches Miocène. Les conglomérats des portions supérieures paraissent provenir des quartzites des montagnes.

GEOLOGIE INDUSTRIELLE.

EXPOSÉ GÉNÉRAL.

La valeur industrielle du Crétacé qui affleure sur des étendues énormes réside surtout dans ses couches carbonifères. Bien que ce soit surtout des dépôts marins, il y a trois horizons qui dénotent des conditions terrestres et donnent des preuves de vie végétale. C'est dans ces lits qu'on a trouvé des couches de charbon.

Une invasion marine de la partie centrale du continent durant l'époque Crétacée a été précédée dans l'auge qui existait alors, où sont les montagnes Rocheuses actuelles, par une flore abondante si bien que le Crétacé primitif était carbonifère.

Ces lits—appelés série Kootanie—ont été subséquemment couverts par une série de schistes marins déposés par une invasion de la mer; mais l'engouffrement de cette mer dans la partie occidentale a ramené les conditions terrestres dans les derniers temps du Crétacé et la végétation s'est propagée vers l'est; celle-ci n'a été à son tour ensevelie par les schistes provenant de la dernière invasion de la mer.

La seconde flore est conservée dans les lits de la formation Belly-River et en certains endroits forme d'importants gisements de houille.

A la fin de l'époque Crétacée, quand le continent a finalement émergé de cette invasion de la mer, et tandis que la surface de la terre oscillait légèrement au niveau ou près du niveau de la mer, un autre manteau de végétation couvrait le terrain bas. Les couches de charbon se sont alors formées et, dans les roches qui ont succédé à ces lits de charbon, les impressions des feuilles, des tiges et du bois pétrifié indiquent un climat qui change de plus en plus et probablement une altitude qui s'accroît.

Les derniers dépôts du Crétacé et ceux du commencement du Tertiaire forment le dernier horizon du charbon et comprennent l'Edmonton et le Laramie inférieur.

Les trois horizons houillers que l'on trouve ainsi sont:—

Formation Edmonton-Laramie.
Formation Belly-River.
Formation Kootanie.

NATURE DES COMBUSTIBLES.

Comme on s'en aperçoit souvent la nature des combustibles varie avec l'âge de la formation et la puissance de lits qui la recouvrent. Dans le cas présent cette règle générale s'applique, mais un élément bien plus important a agi sur l'altération. Le dérangement et la pression latérale provenant de la formation des montagnes Rocheuses a considérablement changé la nature du combustible.

Combustible de l'*Edmonton-Laramie.*—Dans les régions qui n'ont pas été dérangées les combustibles sont de la lignite, mais allant graduellement d'un combustible très rapproché de la houille vraie dans l'ouest, à de très pauvres lignites contenant 20 p. c. d'humidité. Dans les étendues dérangées, cette formation contient du combustible qui monte de la lignite de bonne qualité à la vraie houille.

Combustible de la *Belly-River.*—Dans les régions qui n'ont pas été dérangées les combustibles vont de la houille vraie à la lignite, comme dans a série précédente, mais

sont généralement de meilleure catégorie. Dans la zone dérangée ils sont à la limite des houille à coke.

Combustible de la *Kootanie.*—Comme ceux-ci sont dans les assises inférieures et ont été soumis à un poids beaucoup plus fort, ils sont, comme on pouvait s'y attendre, de beaucoup plus haute catégorie; mais comme tous les affleurements se trouvent dans des paquets beaucoup plus fracturés et faillés de l'étendue montagneuse, un changement plus notoire que l'on s'y attendrait s'est produit dans des lits qui n'ont pas été dérangés. Les combustibles vont de la houille à coke à l'anthracite. Les étendues d'anthracite sont celles du bassin de la Cascade—l'altération la plus forte se trouve près de Banff.

CHARBONS DE KOOTANIE—RIVIÈRE ELK, C.-B.

Localité.	Puissance de la couche.	Quotient volatil divisé.	Humidité.	Matière volatile.	Carbone fixé.	Cendre.	Soufre.	Valeur calorifique en B.T.U.
Sources de la rivière Elk—								
Couche à la ligne de faîte, 15 pd	13′–0″	3 44	9·10	21·00	57·00	12·90	.....	.....
Couche à la ligne de faîte, côte sud, petite couche	.....	2·70	3·36	45·27	47·70	3·67	.....	.....
Couche en face du lac Elk, au centre de la vallée	6′–0″	3·59	4·90	30·06	56.60	8·55	.....	.....
Tunnel de Prospect sur la crique Aldridge	7′–0″	4·45	1·60	32·44	63·44	2·49	.....	.....
Couche sur la rivière Elk	15′–0″	7·27	.. ....	21·76	68·20	10·04	.....	... .
Michel—								
Mine n° 3, plus haute couche exploitée	15′–0″ à 30′–0″	7·28	1·00	20·57	72·00	6·15	0·28	14935
Mine n° 4, 8 pieds en-dessous de la plus haute couche	10′–0″ à 30′–0″	7·60	1·00	18·93	70·13	9·50	0·44	13850
Fernie—								
Mines nos 1 et 2, crique au Charbon	8′–0″ et 6′–0″	7·01	0·84	.2·38	73·17	3·15	0·46	14836
Mine n° 1, couche de 9 pieds au-dessous de la couche de 8 pds	9′–0″	7·15	0·92	18·85	64·42	15·65	0·16	13757
Mine n° 3, crique au Charbon, couche supér. de la mine n° 2.	6′–0″	7.34	0·92	20·63	72·05	6·00	0·40	14284
Mine n° 4, crique au Charbon, 750 pieds en aval du n° 1	22′–0″	8·82	0·96	13·46	61·92	23·50	0·16	12114
Morrissey—								
Mine n° 1, charb. à générateurs	18′–0″	6·83	0·90	22·19	70·99	5·60	0.32	14346
Mine n° 2, charb. à générateurs	18′–0″	11·52	0·82	11·73	71·50	15·75	0·20	12858
Crique Marten—								
Couche du Jubilé, 2e traverse	30′–0″	4·50	1·89	30·41	63·33	4·37	0·48	14447
Couche Peter 2e traverse	14′–0″	4·26	1·79	33·04	61·55	3·62	0·51	14490
Petite couche, 2e traverse	2′–0″	3·67	2·12	26·92	43·48	27·48	.....	.....
Charb. Cannel, Birdseye-Splint	.....	.....	2·10	57·71	30·33	9·86	.....	.....

CHARBONS DE KOOTANIE—ALBERTA.

Etendue de Coleman.

A générateur, couche n° 2, Coleman, moyenne de 2 analyses	16′–0″	5·60	0·45	25·42	61·10	13·03	.....	.....
A coke, couche n° 4, Coleman, moyenne de 2 analyses	6′–0″	8·51	0·74	16·61	68·65	13·50	.....	.....
Un demi-mille au nord de Coleman, couche moyenne	2′–10″	4·50	1·82	24·55	51·22	22·41	.....	.....

Etendue Blairmore—Frank.

Charbon pris près de Blairmore	.....	11·53	1·22	11·70	75·67	11·41	.....	.....
Deux milles de Frank	.....	4·83	0·71	29·78	61·49	8·02	.....	... ...
Biturcat. mérid. de la riv. du Vieillard, 4 m. en amont du bras sud.	9′–″	5·10	1·93	23·23	57·50	17·34	.....	.....

Etendue de Livingstone.

Rivière Livingstone, sec. 35, tp. 10, R. 3, O. du 5e	30′–0″	4·51	1·03	32·20	61·28	5·49	.....	.....
" " " ..	5′–0″	5·69	1·85	19·99	58·40	19·86	.....	10947
Rivière Livingston, bras du nord-ouest	8′–0″	5·82	1·24	24·62	66·61	7·53	.....	.....
Crique du Mouton, bras mérid., près de la concession Burns,	9′–6″	12.03	1 30	11·14	57·13	10·43	.....	.....
sec. 11, tp. 17, R. 7, O. du 5e.	9′–6″	11·61	0·52	13·19	76·60	10·29	....	.....
Crique du Mouton, conces. Burns	8′–8″	12·37	0·74	11·51	74·71	13.04	.....	.....
Extrémité septentr. de l'étendue, près de la montage Tombstone, rivière Kananaskis	.....	9·55	0·87	13·66	66·72	18·75	... . ..	.....

ANNEXE No 1

CHARBONS DE KOOTANIE—ALBERTA—*Suite.*

Etendue de Moose-Mountain.

Localité.	Puissance de la couche.	Quotient volatil divisé.	Humidité.	Matière volatile.	Carbone fixé.	Cendre.	Soufre.	Valeur calorifique en B.T.U.
Arête Forgetmenot, sec. 25, tp. 21, R. 7, O. du 5e	5′–4″	4·40	6·68	20·68	64·71	7·93	.....	.....
Crique du Mouton, secs. 19 et 30, tp. 19, R. 5, O. du 5e	.....	9·00	0·53	14·99	64·55	19·93	.....	.....
Crique du Mouton, sec. 36, tp. 19, R. 5, O. du 5e	3′–0″	7·78	0·69	19·98	73·12	6·21	.....	.....
Montagne Coxcomb, sec. 34, tp. 23, R. 7, O. du 5e	3′–0″	10·16	1·64	14·26	82·01	2·09	.....	.....
Près de la mine Thorne, Moose-Mountain, couche du sommet	1′–6″	7·47	1·86	19·23	76·07	2·84	.....	.....
Près de la mine Thorne, source du crique Bragg	7′–6″	0·64	1·17	13·54	69·77	15·52	.....	.....
Moose-Mountain, sec. 8, tp. 23, R. 6, O. du 5e	6′–10″	7·00	2·74	18·62	75·52	3·12	.....	.....
Etendue de la Cascade.								
Mine Marsh, en face l'évitement du Gap	12′–0″	13·73	0·70	11·03	79·78	8·49	.....	.....
Mine Marsh, coupe inférieure	10′–0″	8·57	1·02	7·24	36·16	55·58	.....	.....
Coulée près de la mine Marsh	15′–6″	8·44	3·50	13·10	77·90	5·50	.....	.....
" " "	4′–0″	9·93	2·60	12·40	81·20	3·80	.....	.....
" " "	4′–6″	11·62	1·00	12·50	78·00	8·50	.....	.....
" " "	4′–0″	10·21	2·50	11·50	78·50	7·50	.....	.....
" " "	4′–6″	12·17	2·50	9·50	83·50	4·50	.....	.....
Canmore, prospect de Sedlock	5′–6″	12·22	0·92	12·78	82·99	2·55	0·75	.....
" " "	5′–6″	12·64	0·04	14·03	82·11	2·82	1·07	.....
Canmore, couche sur la rivière, près de Cary	.....	11·47	1·60	12·23	82·32	3·85	.....	.....
Mine de Canmore, échantillons commerciaux	.....	12·92	1·97	9·93	84·61	3·29	0·20	.....
" " "	.....	15·33	1·10	9·716	86·367	2·676	0·144	.....
Mine de Canmore, couche n° 6	4′–6″	10·48	0·49	16·04	81·14	2·33	.....	.....
" " " n° 5	5′–3″	10·17	1·10	14·66	78·38	5·20	0·66	.....
" " " n° 5	5′–3″	10·51	2·00	12·90	82·40	2·70	.....	.....
" " " n° 4, affleurement.	4′–1″	11·00	1·25	12·22	81·30	3·47	0·46	.....
" " couche n° 4, dans la mine.	3′–1″	10·34	0·72	15·73	80·90	2·65	.....	.....
" " couche n° 1	5′–8″	11·19	0·13	15·10	81·74	2·73	.....	.....
" " " n° 2	4′–0″	11·82	.....	14·70	79·00	6·30	.....	.....
" " " n° 3.	5′–0″	15·30	.....	11·80	84·40	3·80	.....	.....
Rivière de la Cascade, en face de Bankhead, inférieur	1′–8″	8·23	2·07	15·84	74·35	7 74	.....	.....
Rivière de la Cascade, en face de Bankhead, supérieur	4′–0″	14·15	0·71	10·79	80·93	7·57	.....	14134
Anthracite, probablement couche n° 3	3′–10″	16·35	1·04	9·15	87·18	2·63	.....	.....
Anthracite, mine, couche A	8′–7″	24·17	.....	7·65	88·72	3·63	.....	.....
Bankhead, couche n° 2 B, niveau	8′–0″	15·71	0·43	10·65	85·02	3·90	.....	.....
Crique Snow, bras de la rivière Panthère	5′–0″	7·90	0·72	21·28	75·80	2·20	.....	.....
Couche près de la montagne Prow	.....	5·84	2·14	23·82	69 67	4·37	.....	.....
Côté nord de la rivière Red Deer, près de la montagne Prow	.....	5·74	1·58	25·08	68·60	4·74	.....	.....
Côté sud de la rivière Red Deer, près de la montagne Prow	.....	4·43	2·90	29·26	62·95	4·89	.....	.....
Entre la Red Deer et la Clearwater, couches en coupe mesurée :								
Couche n° 3	8′–0″	7·42	1·55	18·75	71·20	8·50	.....	.....
Couche n° 5	2′–6″	6·77	2·05	20·75	73·12	4·08	.....	.....
Couche n° 10	11′–0″	7·63	1·20	10·61	74·17	5·02	.....	.....
Etendue de Palliser.								
Sud de la rivière Panthère : Couches supérieures	5′–0″	14·28	18·93	50·58	83·55	4·94	.....	.....
Sud de la rivière Panthère : Couches inférieures	2′–0″	13·11	1·13	11·59	84·94	2·24	.....	.....

CHARBONS DE KOOTANIE—ALBERTA—*Suite.*

Etendue de Costigan.

Localité.	Puissance de la couche	Quotient volatil divisé.	Humidité.	Matière volatile.	Carbone fixe.	Cendre.	Soufre.	Valeur calorifique en B.T.U.
Bras du sud, rivière Panthère...	4′–0	11·85	1·52	11·65	81·16	5·67	.....	.....
Rivière Panthère, affleurement oriental, couche Costigan.....	4′–4″	11·00	1·14	13·63	80·04	4·59	.....	.....
Rivière Panthère, affleurement occidental, couche Costigan...	4′–9″	10·00	0·09	15·75	77·15	6 41	.....	.....
Bord septentrional de l'étendue au sud de la rivière Red Deer..	4′–2″	10·48	1·80	13·11	81·01	4·08	.....	.....
Bord septentrional de l'étendue au sud de la rivière Red Deer..	5′–4″	9·05	2·14	15.01	79·73	3·12	.....	.....
Renver. occid., riv. Panthère, 164 pds, en oval de la c. Costigan...	3′–9″	9·73	0·79	15–66	76·05	7·50	.....	.....
270 pieds en dessous de la couche Costigan, côté nord..... ...	3′–6″	9·92	0·61	16·49	79·56	3·34	.....	.....
270 pieds en dessous de la couche Costigan, côté sud.....	3′–8″	9·25	1·14	16·27	78·61	3·98	.....	.....
Couche infér., près de ligne faille.	11′–0″	9·88	1·87	13·74	79·55	4·84	.....	.....
Etend. du criq. du Scalp, à l'ouest du sent. au n. de la r. Red Deer.	3′–3″	8·54	1·90	16·10	76·89	5·11	.....	.....

Etendue de Bighorn.

Creek Cohn, Saskatchewan du nord R—								
Couche n° 1.....	2′–2″	4·06	5·80	25·50	62·60	6·10	.....	.....
" n° 2	1′–10″	4·89	3·74	25·50	67·00	3·76	.....	.....
Couche n° 3, moyenne de 2 analyses.....	5′–6″	5·76	1·38	25·59	68·92	4·10	.....	14041
Couche n° 4, moyenne de 2 analyses	7′–6″	6·38	0·79	23·58	68·51	7·50	0·65	13789
Rivière Bighorn—								
Couche n° 2, moyenne de 3 analyses	4′–6″	6·35	0·99	23·17	68·24	7·60	0·57	13448
Couche n° 3, moyenne de 3 analyses	6′–0″	6·98	0·87	21·46	70·38	7·26	0·66	13712
Riv. Brazeau sud, couc. du sommet.	1′–7″	4·61	2·00	28·55	60·75	8·70	.....	.....
Grosse couche, moyenne de 3..	14′–5″	4·99	1·85	26·99	62·78	8·37	0·45	.....
Couche Ridd, moyenne de 3..	8′–0″	5·24	2·04	24·38	62·48	11·00	0.56	... ...
Rivière Brazeau sud, moyenne de 3 analyses—								
Couche n° 8	11′–9″	6·50	1·05	22 58	68·99	7·37	0·47	14146
" n° 1	4′–10″	5·99	1·12	23·74	65·93	9·19	0·81	13200
" n° 2	3′–11″	5·78	1·28	24·59	66·26	7·87	0·60	13510
" n° 4	5′–10″	6·49	1·18	23·18	71·08	4·56	0·52	14068
" n° 5	5′–8″	5·25	3·07	24·07	67·33	5·52	0·59	12890
" n° 6	8′–5″	4·73	3·93	21·14	61·96	12·92	0·43	9976

CHARBON DE LA RIVIÈRE BELLY.

Etendues des contreforts.

Crique de l'Huître, dans les mont, aux sourc. de la r. Livingstone..	petite	2·77	4·03	31·82	39·46	24·69	.....	.....
Criques du Moulin et Pincher, sec. 10, tp. 5, R. 1, O. du 5e.....	8′–0″	5·81	1·99	20·88	61·87	15·26	.....	.....
Criq. du Moulin, 4 m. en am. du m.	8′–0″	4·53	1·63	28·43	57·56	12·37	.....	11887
Riv. St.-Mary, près de la frontièr.	1′–6″	4·37	5·05	25·30	64·65	5·00	....	.....
Crique du Mouton, bras du sud, sec. 20, tp. 19, R. 4, O. du 5e...	5′–0″	3·78	2·16	34·65	56·42	6·77	.....	.....
Crique du Mouton, bras du sud, sec. 30, tp. 19, R. 4, O. du 5e..	7′–0″	3·65	2·50	35·88	56·64	4·98	.. . ..	.....
Crique Brugg, sec. 7, tp. 23, R. 3. O. du 5e.....	2′–6″	2·19	9·31	35·59	41·72	13·38	.....	.....
Réserve des Stoney, Morley	6′–0″	3·16	1·21	41·30	48·60	8·84	.....	.. ...

ANNEXE No 1

CHARBON DE LA RIVIÈRE BELLY—*Suite.*

Etendue Lethbridge—Medecine-Hat.

Localité.	Puissance de la couche.	Quotient volatil divisé.	Humidité.	Matière volatile.	Carbone fixe.	Cendre.	Soufre.	Valeur calorifique en B.T.U.
Côté nord, arête de la riv. au Lait.	1'-6"	2·14	9·84	31·92	39·41	18 83	.....	8964
Côté n., arête de la r. au Lait ; 1½ m. à l'est de la c. aux Fossiles..	1'-6"	2·81	5·58	37·77	49 85	6·80	.....	.....
Rivièri St. Mary, 7 milles de la rivière Belly.....	3'-8"	2·71	7·02	36·47	50·22	6·29	.....	11331
Letbridge, analyse fournie par T. Denis.....	5'-6"	3·12	4·37	34·61	50·43	9·89	.....	.....
Coal Bank, mine Sherans.....	5'-6"	3·27	6·52	31 03	56·54	5·91	.....	.....
Coal Banks, mine Sherans, affleurement.....	5'-6"	2·62	6·50	38·04	47·91	7·55	.....	11129
Mines de charb. Taber, banc sup..	0'-5"	2·38	11·36	26·64	45·60	16 40	.....	.....
" " banc infér.	3'-3"	2·62	10·82	27·84	50·93	10·41	.....	.....
Mines de charbon Taber, moyenne de 2 analyses.....	3'-3"	2·46	7·21	39·18	46·36	7·22	.....	.....
Mine McPhee, sec. 1, tp. 10, R 17, O. du 4e.....	2'-7'	2·53	11·35	29·98	51·63	7·04	.....	.....
Rivière Belly, 5 milles en aval de la Petite Rivière de l'Arc.....	3'-3"	2·49	9·18	34·97	49 00	6·85	.....	10478
Ile Grassy, rivière de l'Arc.....	4'-6"	2·19	11·90	35·02	47·15	5·93	.....	9853
Rivière Red Deer, 7 milles en amont de la colline Hunter....	3'-6"	2·05	13·06	33·75	44·17	9·02	.....	9046
Rivière Red Deer, 9 milles en amont de la colline Hunter....	1'-6"	1·88	13·63	34·01	39·11	13·25	.....	.....
Rivière Red Deer, 13 milles en amont de la colline Hunter....	1'-3"	1·98	12·62	35·99	42·81	8.58	.... ..	.....
Rivière Saskatchewan du Sud, 10 m. en amont de Medicine-Hat.	4'-0"	1·94	17·70	29·90	48·56	3·84	.....	.....
Rivière Saskatchewan du Sud, 10 m. en amont de Medecine-Hat.	4'-0"	1·83	16·82	31·90	45·98	7·30	.....	9259
Stair, niveau n° 6, 320 pds. dans le.	5'-0"	1·55	20·54	33·26	41·15	5·05	.....	... .
Stair, affleur. de la couche princ..	5'-0"	1·59	19·90	33·33	41·58	5·19	.....	.....
District de la rivière à la Paix.								
Rivière à la Paix au Canyon du Mt. des Roches.	0'-6"	6·40	2·10	21·54	71·63	4·73	.....	.....
Riv. au Pin, 5 milles en amont de la bifurcation principale.....	2'-0"	3·39	2·45	33·76	48·69	15·10	.....	11331
Riv. au Pin, ruisseau du Charbon, 2½ m. à l'est de la bifurcation....	0'-6"	2·77	7·83	34·21	52·09	5·87	.....	.....
Riv. au Pin, ruisseau du Charbon, 2½ m. à l'est de la bifurcation..	1'-0"	3·32	1·39	23·11	31·38	44·12	.....	.....
Rivière au Pin, crique du Canyon.	1'-0"	9·26	0·67	17·23	77·34	4·76	.....	.....
Riv. au Pin, bifurcation de l'est.	1'-0"	3·01	1·70	43·76	50·10	4·44	.....	.....
Rivière Smoky, 5 milles en aval de la Petite Rivière Smoky....	0'-2½"	2·31	11·52	34·83	49·46	4·18	.....	.....

CHARBONS D'EDMONTON.

Contreforts, partie occidentale.

Haut de la rivière Belly, partie septentrionale, tp. 3, R. 27....	1'-0"	2·87	3·91	38·01	46·75	11·33	.....	11887
Ferme Indienne, Pincher Creek.	2'-0"	3·14	5·38	43·19	52·34	9·09	.....	11234
Quatre milles au sud de Pincher Creek, près de ce qui précède..	.....	3·10	6·26	31·96	53 05	8·73	... .	.....
Rivière Crownest, près du haut-Lundbreck	3'-0"	3·10	3 27	32·53	44·38	19·82	.....	10764
Rivière Crownest, près du bas-Lundbreck.....	3'-0"	3·00	2·36	40·66	47·78	9·20	.....	12236
Rivière Highwood, N de la bifurcation, 5 milles en remontant..	1'-6"	2·98	6·12	31·92	49·88	12·08	.....	10764
Crique Jumpingpound (mine Towers) N.-O. ¼ sec. 19, tp. 25, R. 4, O du 5e	4'-6"	1·98	5·00	52·10	35·20	7·07	.....	.....

CHARBONS D'EDMONTON—*Suite.*

Contreforts, partie occidentale.

Localité.	Puissance de la couche.	Quotient volatil divisé.	Humidité.	Matière volatile.	Carbone fixé.	Cendre.	Soufre.	Valeur calorifique en B.T.U.
Crique du Poisson (mine de Shaw) sec. 7, tp, 22, R. 3, O. du 5e....	2'–0"	3·54	3·76	33·91	56·37	5·96	.....	.....
Crique du Mouton, mine de Charbon, sec. 2, tp. 20, R. 3, O. du 5e.	4'–0"	3·26	3·08	29·37	54·50	3·05	.....	.....
Riv. de l'Arc, près du crique de Charbon, s. 2, tp. 27, R. 5, O. 5e.	1'–8"	3·38	2·79	36·90	53·40	6·91	.....	.....
Crique du Charbon, riv. de l'Arc affleurement de couche	4'–6"	2·90	4·93	33·55	46·21	15·31	.....	10579
Rivière de l'Arc, mine de la rivière de l'Arc, côté sud..... ..	.....	2·78	4·41	49·32	48·27	7·00	.....	.....
Rivière Red Deer, 4 milles en aval du crique William	9'–0"	3·09	4·97	36·87	54·05	4·11	.....	.....
Couche du contour de la Montagne Rocheuse, moyenne de 5e..	2'–0"	2·50	7·44	36 56	46·02	7·85	.....	.....
Sources des rivières Pembina et McLeod.....	24'–0"	3·48	4·32	33·43	56·49	5·14	0·17	.....
Creek Wolf, tp. 52, R. 15, O. du 5e.....	.....	2·32	8·57	40·39	46·74	4·30	.....	.....
Rivière McLeod, traverse de Jocks.....	.....	2·13	10·21	38·17	43·52	8·10	.....	.....
Rivière McLeod, près du G.T.P., tp. 54.	.....	2·33	9·47	39·24	48·25	3 04	.....	.....
Crique de la Prairie, rivière Athabaska, bras de la crique du charbon, moyenne de 3	2'–6"	2·79	4·80	33·25	43·10	18·91	0.38	10116
Crique de la Prairie, rivière Athabaska, bras de la crique au Charbon, moyenne de 3.....	8'–0"	2·21	10·08	37·54	45·07	7·29	0·32	10007
Rivière Athabaska, 20 milles en amont de la rivière McLeod...	10'–0"	2·32	11·47	32·09	47·79	8·65	.....	9763
Rivière Athabaska, 29 milles en amont de la rivière McLeod, couche inférieure.....	3'–0"	2·46	10·58	22·79	50·19	6·44	.....	.....

Partie de la formation.

Rivière de l'Arc, coude du Fer à Cheval.....	4'–4"	1·83	13·67	37·16	40·50	8·67	.....	.....
Rivière de l'Arc, coude du Fer à Cheval.....	.....	1·37	11·13	38·75	40·93	9·19	.....	.....
Traverse des Pieds Noirs, rivière de l'Arc, dans une coulée à 6½ milles à l'est de la traverse du côté sud de la couche, 1 pied de schiste, près du sommet. ...	4'–8"	2·39	11·91	33·25	51·57	3·27	.....	9956
Rivière de l'Arc, 4 milles en aval de la traverse des Pieds Noirs.	4'–6"	2·18	10·72	32·63	42·72	13·93	.....	.....
Crique Crowfoot, 4 milles de la rivière de l'Arc..	6'–0"	2·24	11·25	35·59	47·24	5·92	.....	.....
Crique Crowfoot, couche supérieure près de la mine.....	1' 6"	2 16	13·20	33·80	48·10	3·90	.....	.....
Crique Crowfoot, fond du puits à la mine.....	9'–0"	2·06	10·35	34·40	39·61	15·64	.....	.....
Rivière Red Deer, 2 milles en aval de la rivière Rosebud.....	5'–0"	2·07	14·20	34·22	47·91	3·67	.....	.....
Rivière Red Deer, confluent de la rivière Rosebud.....	6'–0"	2·16	13·08	34·50	48·34	4·08	.... ..	9625
Rivière Red Deer, 4 milles en aval du crique Tail.....	3'–0"	2·34	10·02	32·11	45·19	12·68	. . ..	.....
Rivière Red Deer, 12 milles en amont du crique Tail	7'–0"	2·90	7·66	25·90	34·53	31·91	.....	.....
Crique Kneehills.....	.....	2·00	13·28	36·39	43 84	6·91	.....	.....
Crique Kneehills, R. 23, O du 4e.	4'–0"	2·35	9·86	34·89	46 57	8·68	.....	.....
Crique Meeting, 2 milles de la rivière Bataille.....	4'–6"	2·28	11·68	35·82	49·88	6·62	.....	.....
Crique aux Œufs, rivière Saskatchewan du Nord	1'–1"	2·10	11·91	36·39	45·04	6·66	.....	.....
Rivière Saskatchewan du Nord, couche Ross, Edmonton.....	4'–0"	2·25	11·47	36·12	48·57	3·84	.....	.....

ANNEXE No 1

CHARBONS D'EDMONTON—*Suite.*

Partie de la formation—Suite.

Localité.	Puissance de la couche.	Quotient volatil divisé.	Humidité.	Matière volatile.	Carbone fixé.	Cendre.	Soufre.	Valeur calorifique en B.T.U.
Rivière Saskatchewan du Nord, Edmonton	6′–0″	2·26	12·80	33·79	50·57	2·75	.. ....	9372
Rivière Saskatchewan du Nord, Grosse Couche	26′–0″	2·12	14·78	30·48	48·67	6·07	.....	9520
Rivière Saskatchewan, du Nord, Grosse Couche	.....	2·18	11·88	35·31	47·06	5·08	.....	.....
Rivière Towtinow, tp, 63	.....	1·61	19·45	34·34	41·86	4 35	.....	.....
Rivière Pembina, tp. 52, R. 7, O. du 5e	.....	2·04	10·87	33·46	51·70	3·97	.....	....
Rivière Pembina, sec. 27 et 28, tp. 53, R. 7, O du 5e	.....	2 03	14 58	34·82	47·60	3·00	.....	.....
Rivière Pembina, sec. 33, tp. 53, R. 7, O. du 5e	13′–0″	2·11	12·93	31·96	45·11	10·00	.....	.....
Rivière Pembina, sec. 33, tp. 53, R. 7, O. du 5e	13′–0″	2·13	13·78	32·04	47·35	6·86	.....	.....
Rivière Pembina, à l'ancien tracé du C.P.R	6′–0″	2·18	13·07	32·03	47·56	7·34	.....	.....
Collines de l'Ouest et du Cyprès, crique de la Loge	4′–0″	1·61	16·37	35·58	37·23	10·82	.....	.....

CHARBONS LARAMIE

Etendues de Saskatchewan.

Mont Wood, 1re coll. la plus haute	8′–0″	1·49	18·61	39·11	37·57	4·71	.....	.....
Mont Wood, 1re coll. la plus basse	5′–0″	1·93	12·26	41·51	43·07	3·16	.....	.....
Mont Wood, près du 3e méridien, moyenne de 2	Mince.	1·80	16·51	34·17	43·62	5·69	....	.. .. ..
Mont Wood, plateau du Foin	6′–0″	1·72	13·73	38·91	38·54	8·82	.....	.. ..
Mont Wood, rivière du Peuplier, à la frontière, moyenne de 2	18′–0″	1·49	14·46	43·90	32·66	3·97	.....	.....
Gros crique Muddy, à la frontière.	4′–0″	1·31	15·51	51·33	28·44	4·72	.....	.....
" " ..	5′–0″	1 31	16·28	50·26	29·18	4·28	.... ..	.....
" " ..	3′–0″	1·30	15·20	51·27	27·61	5·92	.. .. ..	.. ..
" couche inférieure.	.....	1·27	18·74	46 19	30·04	5·03	.....	.....
Collines de la Poussière, fronticule du milieu, couche infér	6′–0″	1·87	15·50	35·96	44·78	3·76	.....	.....
Rivière Souris, tp. 3, B. 15, ouest du 2e	1′–6″ ×	2·15	13·85	80·95	47·90	7·30	.....	.....
Rivière Souris, confluent du crique Long, sommet	6′–6″	1·28	17·97	47·32	30·10	4·61	.....	.....
" " ..	1′–0″	1·56	14·90	43·24	36·68	5·18	.. ....	.. . ..
" " ..	1′–5″	1·38	12 67	53·90	28·01	6·42	.....	.....
" " ..	3′–2″	1·70	13·94	41·92	38·35	5·79	.....	.....
Rivière Souris, sec. 22, tp. 1, R. 8, ouest du 2e	7′–0″	1·77	15·11	38·66	41·67	4·56	.....	.....
Rivière Souris, sec. 14, tp. 1, R. 8, ouest du 2e	7′–0″	1·50	14·73	48·40	34·07	2·80	.. ....	.....
Rivière Souris, côté N. 1 mille à l'ouest du crique Short	2′–3″	1·76	12·07	46·28	38·90	2·75	.....	.. ..
Rivière Souris, mine de Sutherland	4′–0″	1·42	21·84	35·12	38·64	4·40	.....	... .
Rivière Souris, près de la Roche Percée	.....	1·30	20·29	31·41	31·35	16·95	.....	....
Rivière Souris, forage de Selvyn, sec. 6, tp. 2, R. S	6′–0″	1·68	17·78	32·70	41·17	8·35	.....	.....

Localités extérieures, horizon non déterminé.

Charbon de Drift, 7 milles en aval de Prince-Albert	.....	2·32	10·12	35·98	47·27	6·63	.....	.....
Cours d'eau indiquée comme se jetant dans le lac La Ponde	5′–0″	1·76	13·25	28·97	34·56	23·22	.....	.....
Rivière Sanders, rivière du Cygne, Manitoba, couche fine	.....	1·92	18·82	28·03	47·00	4·15	.. ..	.....
Fort Francis, rivière à la Pluie, charbon meuble	.....	1·86	15·45	33·70	43·45	7·40	.... ..	.....
Rivière Moose, Ont., en aval du Long Portage	.....	1·99	11·74	41·39	44·03	2·84	.....	.....

LISTE DES PARTICULIERS ET DES COMPAGNIES QUI SE SONT LIVRES A L'EXTRACTION DU CHARBON DANS LES PROVINCES D'ALBERTA ET DE SASKATCHEWAN DURANT L'ANNEE 1907.

Avis.—La plus grande partie de ces renseignements sont compilés d'après un rapport publié par le ministère de l'Intérieur et intitulé "Rapport relatif aux Terres à Charbon des province d'Alberta et de Saskatchewan 1907" signé H. H. Rowatt.

Les données relatives aux petits exploiteurs non contenues dans ce rapport proviennent du Rapport annuel du ministère des Travoux publics de la province d'Alberta, 1906.

ALBERTA.

Le rendement total de charbon pour 1906 est porté à 1,385,000 tonnes—augmentation de 7 p. c. sur 1905 et est divisé dans les catégories suivantes:

Lignites	602,780	tonnes
Bitumineux	546,623	"
Anthracite	235,597	"
Charbon pour la fabrication du coke	103,936	"
Coke fabriqué	69,844	"

On évalue le rendement de 1907 à 1,800,000 tonnes.

International Coal and Coke Co. de Coleman.

Exploitant à Coleman. Capacité 1,600 tonnes par jour. Cent soixante-dix fours à coke. Rendement, charbon à générateurs vendu au chemin de fer Canadien du Pacifique; coke aux smelters de la région de la frontière.

Exploitant à Lundbreck. Mine à peu près prête à expédier. Charbon pour usages domestiques.

Canadian American Coal and Coke Co., de Frank.

Exploitant dans le township 7, rangs 3 et 4, à l'ouest du 5e méridien. Rendement 700 à 800 tonnes de charbon à générateurs par jour, placé au chemin de fer Canadien du Pacifique.

The West Canadian Collieries, Limited, de Blairmore.

Deux en exploitotion à Lille et à Bellevue. Rendement, 400 tonnes par jour chacune. A Lille sont installés des fours à coke belges. Le charbon est lavé au procédé Lubrig.

Hillcrest Coal and Coke Company, de Hillcrest.

Rendement de la mine, à peu près 200 tonnes par jour.

The Leith Collieries, Limited, de Passburg.

Une installation d'extraction s'établit sur leur propriété, township 7, rang 3 ouest du 5e méridien.

Breckenridge and Lund Coal Company, Limited, de Lundbreck.

Exploitant dans le township 7, rang 2, ouest du 5e méridien, produisant 200 tonnes à peu près par jour. Charbon pour usages domestiques.

ANNEXE No 1

Western Coal and Oil Consolidated, de Pincher Creek.

Terrains situés dans les townships 5 et 6, du 5e méridien. Travaux d'exploitotion en cours.

Alberta Railway and Irrigation Company, Limited, de Lethbridge.

Cette compagnie possède 10,000 acres de terres dans le township 9, rang 21 et 22 à l'ouest du 4e méridien. Le rendement est de 1,200 tonnes à peu près par jour, surtout pour le marché local.

Diamond Coal Company, Limited, de Lethbridge (autrefois Bullwell Coal and Iron Mines Company.)

Prospection dans le township 10, rang 21, ouest du 4e méridien, Nord de Lethbridge, presque prête pour l'exploitation.

Canada West Coal and Coke Co., de Taber..

Nouvelle installation montée à Taber, pour augmenter le rendement juqu'à 1,000 tonnes par jour. Expéditions actuelles, 250 tonnes à peu près. Charbon pour les usages domestiques.

Reliance Coal Mining Co., Limited, de Taber.

En exploitation dans le township 10, rang 16, ouest du 4e méridien. Près de l'embranchement de Crows Nest du chemin de fer Canadien du Pacifique. Rendement, 100 tonnes environ par jour. Charbon pour usages domestiques.

The Consolidated Coal Mining Company et The Domestic Coal Company, de Taber.

En exploitation dans le township 10, rang 17, à l'ouest du 4e méridien.' Rendement 50 tonnes par jour à peu près chacune.

Près de Medecine Hat, trois petites mines de charbon—situées de sept à dix milles à l'ouest, sur la Saskatchewan—sont exploitées durant l'hiver.

Pacific Coal Company, de Bankhead.

Cette compagnie possède le bail de 5,600 acres de terrains houillers dans le Parc des Montagnes Rocheuses, à l'ouest de Banff. Le rendement est de 1,000 tones par jour et de 300 tonnes de briquettes, dimension de noix, faites avec de l'anthracite fin.

The Canadian Anthracite Co., de Canmore.

La mine est située à Canmore et est exploitée par l'H. W. McNeill Mining Co. Elle produit 400 tonnes de charbon par jour. Le charbon fin est lavé et le rendement total est employé par le C.P.R.

MM. P. Burns et Cie de Calgary.

Cette compagnie a acheté des terrains houillers sur le crique aux Moutons, township 18 et 19, rangs 6 et 7, à l'ouest du 5e méridien. Ses travaux de prospection sont en cours.

Kneehill Coal Company, de Kneehill.

Cette compagnie exploite dans le township 29, rang 23, à l'ouest du 4e méridien et produit cinquante tonnes par jour durant l'hiver. Pour l'usage domestique.

The Morinville Coal Company, de Morinville.

Exploitant à Morinville, vingt milles à peu près au nord d'Edmonton. Le rendement est à peu près 300 tonnes par jour, livré au chemin de fer Canadian-Northern.

The Alberta Coal Mining Company, Limited, d'Edmonton.

Cette compagnie se livre à l'exploitation d'un terrain dans le township 55, rang 25, à l'ouest du 4e méridien.

Standard Coal Company, Limited, d'Edmonton.

La mine de la compagnie est sur le lot de Rivière n° 22 de l'établissement d'Edmonton. Rendement, 100 tonnes par jour, pour le marché domestique.

The Parkdale Coal Company, d'Edmonton.

Produisant à peu près 40 tonnes par jour, à sa mine, lot de Rivière n° 24, établissement d'Edmonton. Charbon pour usage domestique.

Saskatchewan Coal Company, d'Edmonton.

Exploitant sur le lot de Rivière n° 28 de l'établissement d'Edmonton. Rendement de vingt tonnes à peu près par jour.

The Bremner Milner Coal Company, d'Edmonton.

Extrayant trente tonnes à peu près par jour de sa mine du lot n° 42 de l'Etablissement d'Edmonton.

M. Wm Humberston d'Edmonton.

Exploitant sur le lot de Rivière n° 12 de l'établissement d'Edmonton et produisant trente tonnes à peu près par jour.

The Strathcona Coal Company, Limited, de Strathcona.

Exploitant sur le lot de Rivière n° 7, établissement d'Edmonton et donnant 100 tonnes par jour à peu près. Charbon pour usage domestique.

The Edmonton Coal Company, Limited, d'Edmonton.

Exploitant sur la section 18, township 53, rang 23 à l'ouest du 4e méridien, avec un rendement de cinquante tonnes par jour.

MM. Fraser et Freeman de Clover Bar.

Exploitant sur la section 5, township 53, rang 23, à l'ouest du 4e méridien. Rendement, trente tonnes à peu près par jour.

The Miner Coal Company, d'Edmonton.

Exploitant sur la section 7, township 53, rang 23, à l'ouest du 4e méridien en donnant trente tonnes à peu près par jour.

MM. Daly et Lindsay de Clover Bar.

Exploitant sur la section 7, township 53, rang 23 à l'ouest de 4e méridien et donnant à peu près trente tonnes pour usages domestiques.

Il y a dans la province beaucoup d'autres exploiteurs qui ne figurent probablement pas sur la liste qui précède et nous pouvons citer les noms suivants empruntés au rapport des Travaux publics de 1906:—

Mine Sturgeon, à Namao, exploitée par C. S. Carnegie.
Mine Big Island à Strathcona, exploitée par la Wetaskiwin Coal Co.
Mine White Star à Strathcona, exploitée par MM. Mackenzie et Blain.
Mine Black Diamond à Lineham, par Cooper et McPherson.

ANNEXE No 1

Mine Crockford, à Medicine Hat, par Crockford Bros.
Mine Galbraith à Calgary, par R. J. Galbraith.
Mine Crowfoot à Gleichen exploitée par les sauvages Blackfoot.
Mine Banner à Namao, exploitée par Waton Bros.
Threehills, plusieurs petits exploiteurs sur le crique Threehills.

SASKATCHEWAN.

Le rendement total des mines en Saskatchewan pour l'année terminée en mars 1907 a été de 150,000 tonnes à peu près. La plus grande partie venait des mines près de la rivière Souris.

Western Dominion Collieries, Limited, de Taylorton.

Exploitant dans le township 2, rang 6, à l'ouest du 2e méridien. Le rendement est de 800 tonnes à peu près par jour durant l'hiver et de 200 tonnes durant l'été.

The Manitoba and Saskatchewan Coal Company, de Bienfait.

Exploitant près de Bienfait et nouvellement outillée, prête à donner un rendement plus élevé que les 100 tonnes qu'elle produit actuellement par jour.

The Eureka Coal and Brick Company, d'Estevan.

Exploitant dans le township 2, rang 6, à l'ouest de 2e méridien. Rendement 100 tonnes à peu près par jour.

The Roche Percée Coal Mining Company, de Roche Percée.

Exploitée dans ce voisinage avec un rendement de 150 tonnes à peu près par jour.

Dix autres petites mines marchent généralement l'hiver dans le voisinage des mines Estevan et Souris, avec un rendement évalué à 200 tonnes par jour durant cette période.

Q. Quelqu'une de ces analyses a-t-elle été faite par le département ici?

R. Un certain nombre. On les trouvera aussi à la page 55 de mon rapport, sur les terrains carbonifères du Manitoba, de la Saskatchewan, d'Alberta et de l'est de la Colombie-Anglaise.

M. BROCK.—Les premières analyses sont celles d'échantillons de charbon du Kootenay, qui sont de qualité supérieure—l'anthracite et la houille bitumineuse.

Q. Naturellement, les analyses du département sont faites sur la houille même et non pas sur d'autres matières, comme le goudron, l'ammoniaque, etc.?

R. Non, nous enlevons l'humidité et faisons le pesage, ensuite le gaz et faisons de nouveau le pesage.

Q. Vaudrait-il la peine de demander au ministère des mines de faire l'analyse de ces divers légnites, en vue d'établir quelle quantité ils contiennent de nitrogène, de sulfate d'ammoniaque et de produits secondaires, plus spécialement de sulfate d'ammoniaque, parce que bientôt viendra le jour où il faudra du nitrogène dans la région des prairies pour la croissance du blé. Cet agent manque et le sol est épuisé dans certaines parties. Il erait important de s'assurer si le schiste pourrait être une source d'approvisionnement de nitrogène pour la culture?

R. Nous pourrions vous donner quelques analyses dans lesquelles vous trouveriez le nitrogène, mais je croirais que le sulfate d'ammoniaque est presque produit secondaire. On pourrait tenter l'expérience.

M. BROCK.—Je pense qu'il serait préférable de faire la demande au docteur Hannel directement.

Docteur DOWLING.—C'est dans l'ordre d'autres recherches qu'il entreprend.

Le PRÉSIDENT.—Prenez votre rapport,—personne ne le voit jamais.

Docteur BROCK.—Cette édition a été assez libéralement distribuée. Elle n'a été distribuée qu'en novembre dernier, à un grand nombre d'exemplaies et elle est maintenant presque complètement épuisée.

Le PRÉSIDENT.—Je parle de rapports en général, qui n'arrivent pas au public; mais si l'attention publique pouvait être attirée chaque année sur vos rapports par un comité de cette Chambre, ils auraient une plus grande circulation. J'ai l'idée que le pays sera de jour en jour plus recherché pour ses minéraux; les rapports devraient être imprimés sous forme de brochures, distribués en grand nombre, et le parlement pourrait demander à ses experts de condenser les renseignements pour les distribuer au public.

Docteur BROCK.—La distribution de ces renseignements est très difficile. Il est à peu près impossible de mettre nos rapports dans les mains de tous ceux qui pourraient y prendre intérêt. Nous faisons ce que nous pouvons à cet égard. Nous expédions un grand nombre d'exemplaires du rapport sur tout district en particulier à des personnes qui ont intérêt à le distribuer. Par exemple, nous avons envoyé quelques centaines d'exemplaires du présent rapport au gouvernement provincial à Edmonton, lui demandant d'aider à la distribution. Nous annonçons les publications dans le *Mining Journal*. Nous sortons un bulletin donnant la nature des rapports publiés, et nous envoyons ce bulletin aux principaux journaux du pays, ainsi qu'aux personnes qui ont demandé d'inscrire leurs noms sur notre liste. Un grand nombre de journaux ont publié ces bulletins à titre de nouvelles: cela fait connaître au public ce qui a été publié et comment les renseignements ont été obtenus. Nous expédions des exemplaires aux divers *recorders* miniers des districts auxquels s'appliquent nos rapports, ainsi qu'aux *recorders* miniers des districts avoisinants, pour les faire parvenir au public; mais, malgré tout, un grand nombre de personnes n'en apprennent rien. Le tavail d un comité comme celui-ci sert beaucoup pour rendre les faits publics.

Par l'honorable M. Comeau:

Q. Le lignite d'Alberta peut-il être extrait aussi aisément que d'autre houille?

R. Quelquefois, mais le boisage est plus dispendieux. On le trouve dans des endroits où il y a très peu de bois.

Q. Quelle est la différence de la valeur marchande entre le lignite et une houille de bonne qualité?

R. A Edmonton, le lignite se vend $3 à $3.50 la tonne, livré sur la rue, tandis que la houille de Lethbridge, qui est bitumineuse, se vend $8.

Le PRÉSIDENT.—Je désirerais attirer votre attention, Dr Brock, sur le témoignage rendu devant ce comité à sa dernière séance. M. Von Hammerstein était témoin, et il nous a donné beaucoup de renseignements sur les sables goudronneux de la région d'Athabaska.

M. BROCK.—Les roches sus-jacentes s'amincissent dans la direction de l'est et du nord. Vous avez la plus grande épaisseur vers la ligne d'Edmonton, Calgary et McLeod, longitude 114, entre les 49e et 54e parallèles, où se trouve la plus grande épaisseur à peu près du système crétacé et quelques roches tertiaires.

Q. Dans les montagnes Rocheuses ?

R. Non, à l'est des montagnes Rocheuses.

Q. Dans les Foot Hills ?

R. A l est des Foot Hills. En arrivant dans les Foot Hills, on constate que les couches ont subi une flexure, des roches ont été attaquées par évasion, et en entrant dans les montagnes, on atteint les formations intérieures. En allant d'Edmonton vers le nord, on passe successivement des nombres supérieurs aux nombres inférieurs. et en descendant dans la rivière Athabaska, on quitte complètement la roche crétacée

ANNEXE No 1

pour entrer dans le terrain dévonien sous-jacent. La rivière a une grande vallée ; la formation dévonienne est exposée et l'on trouve encore les roches crétacées sur une certaine distance en descendant la rivière. La roche crétacée inférieure est un grès qu'on appelle grès de Dakota, et le long de la rivière Athabaska, les affleurements de cette roche sont imprégnés de goudron dans une proportion de 12 à 13 pour cent. C'est ce qu'on appelle les sables goudronnés. Ces sables sont très étendus. Naturellement, ils n'ont pas été explorés à fond, mais M. McConnell a fait une estimation—

Q. Serait-ce la région au sujet de laquelle M. Von Hammerstein à rendu témoignage devant ce comité, à la dernière séance?

R. Il parlait probablement des endroits où il a fait des sondages. L'estimation de M. McConnell comprend une étendue de 1,000 milles carrés contenant environ 28 milles cubes de sable goudronneux et, à douze pour cent, cette estimation donnerait six milles et demi de goudron. Ce goudron, en toute probabilité, représente le pétrole contenu dans le grès du Dakota, qui s'est échappé le long du bord exposé et a perdu ses constituants plus volatiles laissant la base du goudron. Ce procédé aurait pour objet de former les roches, et je ne pense pas que tout le pétrole contenu dans le grè du Dakota se soit échappé à la surface. L'effet serait naturellement de fermer les passages le long des bords exposés et de prévenir d'autres fuites. Les sources de pétrole ou de goudron dont on parle résultent, dans bien des cas je pense, du fait que le goudron chauffe devient mou, que la matière plus volatile devient fluide et s'écoule au dehors. M. Von Hammerstein a fait des sondages dans le bas de l'Athabaska, au-delà du Fort-McMurray, au-dessous des sables goudronneux dans la pierre calcaire dévonnienne. Il est très possible, en fait parfaitement probable, que le pétrole a originairement monté à travers le dévonien. D'après McConnell, les roches d-voniennes, dans toute la vallée de la Mackenzie, sont presque partout plus ou moins pétrolifères, et sur de grandes étendues elles donnent des indications pleines de promesses de la présence du pétrole. Mais les nombreux points de fuite se trouvent au-dessus de la couche dévonienne dans la partie nord de la Mackenzie, et la quantité considérable d'huile qui s'est échappée, comme l'indique le volume des sables goudronneux, fait douter si le système dévonien a gardé suffisamment d'huile pour les fins du commerce. On ne peut l'établir que par des sondages. A la lumière des connaissances actuelles, la formation que nous considérons la plus favorable à l examen est le grès du Dakota. Il y a quelques années, la Commission géologique a tenté de prouver l'existence du pétrole. Elle a creusé un puits aux rapides Pélican, sur la rivière Athabaska, à quelque distance en arrière du bord exposé du grès du Dakota. L'idée naturellement, était de choisir un endroit assez couvert pour prévenir la fuite du pétrole à la surface. A cette distance en arrière, il y avait une couverture d'environ 800 pieds au-dessus du grès du Dakota. Le puits atteignit le sommet de la couche de grès, mais on ne put creuser davantage à cause de l'échappement du gaz. On trouva un peu d'huile, mais l'échappement du gaz la gelait sur les outils et il fut impossible d'aller plus loin. Les travaux furent arrêtés à l'automne et on laissa le gaz s échapper pendant un an, espérant abaisser la pression. A la reprise des travaux, on put aller vingt-cinq pieds plus bas et on fut arrêté de nouveau par un fort jet de gaz. L'outillage était insuffisant; il était alors plus difficile qu'aujourd'hui de transporter quoi que ce soit dans cette partie du pays. Un trou fut aussi percé à Atrabaska Landing. On descendit jusqu'à 1,700 pieds sans pouvoir atteindre le grès du Dakota, de sorte que ce forage ne prouva rien. Un autre puits fut essayé à Victoria, à l'est d'Edmonton, sur la rivière Saskatchewan: on creusa jusqu'à 1,800 pieds, sans arriver au sommet de la couche de grès du Dakota. Naturellement, la couverture s'amincit en allant vers l'est. A plusieurs autres endroits dans l'Alberta, comme sur la rivière Clearwater, la rivière La Paix, le lac aux Œufs, on trouve aussi des sables goudronneux; les sables près de la surface sont imprégnés, comme s'il y avait eu fracture et que l'huile se soit portée à la surface. Il y a aussi des preuves de la présence de l'huile dans la partie sud-ouest de l Alberta, où les formations ont été brisés et des roches inférieures portées à la surface. Il y a quelques suintements et plusieurs compagnies

font des recherches pour s'assurer s'il y a dans ces localités assez d'huile pour approvisionner le marché. Il y a, près du lac Waterton, du schiste qui contient une bonne proportion d'huile. Il serait possible de creuser un grand nombre de trous peu profonds au moyen de torpilles pour en faire des réservoirs qui égoutteraient les terrains schisteux avoisinants et fourniraient de l'huile au commerce. Le point incertain au sujet de l'approvisionnement d'huile pour le commerce, c'est qu'il y a beaucoup de failles dans cette région et que l'huile que pouvaient contenir les roches s'est échappée. Un peu à l'est sur les plaines, comme à Pincher, il semble y avoir des arêtes anticlinales qui traversent la région dans la direction du nord-ouest et sur les côtés desquelles il y aurait un point favorable pour la recherche de l'huile; mais les formations crétacées sus-jacentes sont très épaisses, il faudrait creuer à une grande profondeur et le forage de ces roches est très difficile. L'idée de la Commission à l'égard de la recherche de l'huile dans l'Alberta était de choisir une localité dans le nord, comme Pélican, où la couverture est moins épaisse, de chercher de grands réservoir d'huile, d'apprendre quelque chose de leur distribution, de travailler en arrière dans la direction du sud, ou la couverture et plus épaisse et où les travaux sont plus dispendieux.

Q. A-t-on fait des analyses de ce sable goudronneux?—R. Oui.

Q. Au ministère?—R. Oui.

Q. M. Von Hammerstein nous a dit que c'était un secret et qu'il ne le ferait pas connaître?—R. Les sables goudronneux ont été examinés par la commission et elle a fait rapport; des échantillons ont été rapportés de cette partie du pays, examinés en 1882 en encore en 1888. Je ne me rappelle pas à l'instant si l'examen a été complet, mais il n'y a pas de secret à ce sujet. Nous avons des échantillons et si nous n'avons pas une analyse complète, il est facile d'en faire une. La présence du gaz sur une si grande étendue et la preuve de l'existence de l'huile au nord et au sud fait naturellement croire qu il y a des terrains pétrolifères dans l'Alberta. Je considère que l'Alberta donne de bonnes espérances sous ce rapport. La plupart des puits creusés pour le gaz dans l'Alberta ne sont pas assez profonds pour donner des indications certaines au sujet de l'huile. Je ne parle pas des puits dans l'Alberta-sud; mais dans le reste de la province, je ne connais pas un seul puits que l'on ait cruesé assez profondément pour établir s'il existe de l'huile. Je puis dire que, à Calgary, on a foré deux puits à une profondeur d'environ 3,400 pieds sans arriver à l'horizon possible du gaz et de l'huile, ce qui indique la grande épaisseur des roches sus-jacentes dans cette localité. A Edmonton et à Calgary, il faut creuser à une très grande profondeur avant de pouvoir espérer de frapper un puits d'huile, s'il y en a.

Q. Le gouvernement fédéral, ou quelque gouvernement provincial, a-t-il pris des mesures pour faire rechercher l'huile?—R. Non, pas depuis les expériences dont j'ai parlé, faites par la commission géologique.

Q. Notre parlement a-t-il alloué un crédit pour faire le forage pour la recherche de l'huile?—R. Un crédit a été voté pour aider une compagnie d'Edmonton à creuser un puits, et un autre crédit pour aider la Calgary Natural Gas Company, de Calgary; mais le gouvernement fédéral ne donne plus de bonus à cet effet.

Q. Il ne fait rien pour encourager l'industruie de l'huile?—R. Il ne fait rien pour le forage, mais il donne une prime pour la production. Nous aimerions voir creuser un puits dans la région de l'Athabaska, près de l'ancien puits, aux rapides Pélican, mais le gouvernement ne juge pas qu'il soit à propos de le faire; de fait, l'état actuel de l'Ouest, à mon avis, permet au capital privé de s'engager dans cette industrie. A tout événement, si le chemin de fer est continué vers le nord depuis Edmonton jusqu'à la rivière Athabaska, il n'y a pas de raison qui empêche les compagnies privées de tenter l'expérience.

Q. Y a-t-il d'autres minéraux?—R. On sait que l'on trouve du cuivre à l'est de la rivière Copper Mine, du gypse dans la rivière la Paix, des sources d'eau salée près de la rivière Athabaska, du minerai de fer en différentes localités; on a trouvé de l'or sur plusieurs des barres le long de la rivière la Paix; on trouve aussi des pierres cal-

ANNEXE No 1

caires, des sables siliceux, des argiles et autres substances métalliques. Les compagnies d'huile de l'Ouest font beaucoup d'annonces. Il faut observer qu'elle sont des compagnies de prospection; si elles font des opérations dans le voisinage d'Edmonton ou de Calgary, ou dans cette section, les travaux de forage seront très dispendieux à cause de l'épaisseur à creuser. On n'a pas encore creusé assez profondément.

Q. Où est Pincher Creek?—R. Un peu à l'ouest de Macleod. C'est dans ces environs, nous croyons, que se trouve l'arête anticlinale; ce serait un endroit considéré favorable pour la recherche de l'huile. La seule difficulté est qu'il y a une grande épaisseur de roche à percer. Il faudrait probablement creuser à une très grande profondeur; comme les premiers forages sont faits à titre d'expérience, les travaux seront dispendieux. On parle de la région sud-ouest comme du district de Pincher-Creek. Une partie du forage est pratiquée en dedans des limites de ce district.

Le comité s'est alors ajourné à l'appel du président.

SENAT.

OTTAWA, 11 mars 1910.

Le comité sur les Ressources minérales du Canada s'est réuni ce jour, à 10.30 du matin, dans la chambre n° 7.

PRÉSENTS.—L'honorable M. Domville, président, les honorables messieurs Comeau, Watson et Wood.

M. DOWLING a comparu devant le comité.

Le PRÉSIDENT.—Avez-vous quelques renseignements pouvant indiquer qu'il y a dans le Nord-Ouest des terrains schisteux autre que les formations contenant du goudron dont il a déjà été question?

M. DOWLING.—Les schistes qui forment un dépôt si considérable sur les plaines de l'Ouest sont, en général, des sédiments d'eau boueuse de mer qui ne contiennent qu'une petite quantité de résidu de vie animale ou végétale. Il y a cependant, vers le centre de cette série de schiste, un lit ou une formation de certaine épaisseur où l'on trouve plus de traces de vie marine. Par endroits, ces schistes contiennent des résidus de poissons et de coquillages. De menus animaux, tels que les foraminés sont très abondants, et les carbures d'hydrogène, évidemment dérivés de ces formes animales, constituent près de quinze pour cent de la masse; ces schistes sont considérés comme pétrolifères. Si cette proportion pouvait être extraite comme huile, elle donnerait environ 30 gallons impériaux par tonne. Les parties plus riches donneraient cette quantité, mais la moyenne serait beaucoup moindre.

Q. Pensez-vous qu'on trouverait là du sulfate d'ammoniaque?

R. On en a tiré un peu d'échantillons non spécialement choisis, et il est très possible que l'on pourrait obtenir de meilleurs résultats dans les parties plus riches.

Q. Qelle serait l'étendue?

R. Ce schiste est très répandu, mais il est généralement couvert de couches épaisses et on pourrait extraire ce sulfate le long de son affleurement à l'extrémité orientale de l'escarpement qui forme le plateau dans la frontière occidentale du Manitoba; c'est-à-dire le long de l'extrémité des montagnes Pembina, Riding, Dueta, Porcupine et Pasquia. L'affleurement de cette couche tourne alors à l'ouest vers la rivière Athabaska. En certains endroits, il y a des couches de schiste qui indiquent une épaisseur d'environ deux cents pieds et une grande partie parait être bitumineuse. Dans la partie sud du Manitoba, au sud-est de la rivière, sur la rivière Pembina, on a fait des forages pour l'huile dans ces couches de schiste, mais on n'en a obtenu que par distillation. Il y a quatre ans on a expédié de cette localité à la Commission des échan-

tillons de roches forées de part en part ainsi qu'un échantillon de l'huile distillée de la vase extraite du trou foré. Dans la partie nord de l'affleurement de ces couches de schiste, M. McInnes, de la Commission, à examiné des roches sur le penchant septentrional des montagnes Parquia.*

Depuis la publication de ce rapport, on a examiné spécialement des schistes pétrolifères, y compris un échantillon reçu récemment de la même localité. Cet échantillon n'a pas été choisi spécialement pour ces propriétés, et pour cette raison les résultats sont minces. Le nitrogène qu'il contient est indiqué par l'extraction de 22.5 lbs. de sulfate d'ammoniaque et 7 gallons impériaux d'huile brute par tonne.

Les échantillons venus du lac Green, situé plus à l'ouest, font voir que ces oches existent à cet endroit, mais on ne sait pas si elles contiennent de l'huile.

Q. Avez-vous une idée de l'épaisseur de cette couche de schiste?

R. Elle a une épaisseur d'environ deux cents pieds au Manitoba, et peut-être d'avantage plus à l'ouest.

Q. Je suppose que vous avez lu dans le dernier numéro du *Manchester Guardian* que le gouvernement britannique a donné une forte commande pour l'huile qui doit être employée dans la marine; l'on porte cette commande à deux cent vingt-cinq mille tonnes environ. En supposant que l'on exploite ce schiste au Nord-Ouest, quelle distance faudrait-il parcourir pour transporter le minerai jusqu'à la côte du Pacifique? Si nous devons avoir une marine, ou même coopérer sur la côte du Pacifique, il y faudra de l'huile, si l'on doit adopter ce combustible. Cet endroit serait-il facile d'accès par toute ligne de chemin de fer, et quel serait le transport probable jusqu'à Vancouver?

R. Il ne serait pas difficile d'avoir accès aux mines par chemin de fer; mais si l'on trouve de l'huile dans l'Alberta, on n'en fera pas l'exploitation pour ce marché. La distance depuis les mines du Manitoba, jusqu'à la côte du Pacifique serait approximativement de mille milles; la baie d'Hudson serait l'endroit le plus proche sujet à la marée.

L'honorable M. WATSON.—Je propose, appuyé par l'honorable M. Wood, que le comité recommande pour la distribution, l'impression de deux mille exemplaires de son rapport.

La motion a été adoptée.

Le comité s'est ajourné, à l'appel du président.

---

* Rap. Som. de la Com. Géol. Can., 1907.

SCHISTES BITUMINEUX DES PROVINCES MARITIMES

PAR R. W. ELLIS, L.L.B., F.R.S.C., COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA, OTTAWA.

A l'exception de courtes mentions occasionnelles faites aux schistes bitumineux d'Ecosse dans plusieurs journaux scientifiques, il faut dire que les canadiens ont une connaissance très limitée de cette grande industrie, manque de connaissance très regrettable si l'on considère que les Provinces maritimes du Dominion spécialement, contiennent des dépôts considérables de schistes très riches et de grande valeur qui, d'après l'épreuve faite sur une grande échelle, surpassent de beaucoup ceux d'Ecosse; ils sont faciles d'accès par chemin de fer et par eau et ne requièrent, apparemment, que l'organisation du capital et de l'énergie pour établir une indutrie qui, sous une direction convenable, deviendrait l'une des industries minérales les plus avantageuses du Canada.

L'industrie du schiste d'Ecosse a été commencée il y a près de soixante ans dans le district situé à quelque milles à l'ouest d'Edimbourg. Vers 1850, la découverte d'une source de pétrole se reliant à une couche de houille poussa à faire des essais de fabrication d'huile d'éclairage par le raffinage, et la présence du pétrole avec la houille porta de plus à en inférer que les lits de houille et d'huile étaient associés de quelque manière; de sorte que, après épuisement de la petite quantité d'huile naturelle, on s'appliqua à distiller l'huile brute de la houille, même avec un succès satisfaisant. La découverte du minerai particulier à Torbane-Hill, qui, après examen, fut trouvé très riche en hydrocarbures, rendant de 120 à 130 gallons d'huile brute par tonne, donna une nouvelle impulsion à l'industrie. Le lit du minerai de Torbane-Hill fut exploité pendant environ douze ans, ou jusqu'à 1862, lorsqu'il fut épuisé, ayant été travaillé jusqu'à une profondeur d'environ trois pouces. L'attention fut alors dirigée vers les schistes mêmes. On trouva des schistes bitumineux en couches superposées contenant des sédements gris, noirs, rouges ou bruns comprenant des marnes, pierres calcaires, grès, etc. On trouva en tout dix ou douze lits de schistes bitumineux dans une épaisseur d'un peu plus de 3,000 pieds. On a commencé la distillation de ces schistes lorsque le minerai de Torbane-Hill fut épuisé. Peu importante en premier lieu, après des hauts et des bas qui se sont continués jusqu'à ce jour, l'extraction de l'huile brute, du sulfate d'ammoniaque et de leurs divers produits dérivés est maintenant l'une des principales industries de l'Ecosse. La production annuelle de l'huile brute en Ecosse, par les schistes seuls, est de plus de 62,000,000 gallons, celle du sulfate d'ammoniaque de plus de 50,000 tonnes et celle de paraffine, de plus de 22,000 tonnes. La quantité de s chiste minée annuellement depuis quelques années est de plus de 2½ millions de tonnes. On voit donc de suite que cette entreprise, commencée d'une manière comparativement insignifiante, a, par suite d'économie, de persévérance et de direction intelligente de la part de quelques capitalistes écossais, a atteint des proportions très considérables.

L'industrie, comme on peut bien se l'imaginer, a passé par bien des phases, quelques-unes de dépression, les autres de succès. La concurrence de la part des pays étrangers a été vive, non seulement aux Etas-Unis, mais en Russie et ailleurs, où les huiles brutes s'obtenaient plus facilement et à meilleur marché par le forage que par la manipulation des schistes dans les mines; cependant, avec les progrès continuels apportés dans le procédé de distillation, le traitement subséquent des huiles brutes et l'utilisation des divers produits dérivés, le succès a éventuellement couronné les efforts;

l'industrie des schistes bitumineux en Ecosse a été pendant quelques années exercée sur une base parfaitement satisfaisante et a donné de bons rapports sur le capital versé. On peut cependant dire que, des nombreuses compagnies engagées dans l'exploitation des schistes bitumineux, comptant plus d'une centaine, la plupart ont depuis longtemps cessé leurs opérations, les unes par suite de faillite, d'autres par suite d'absorption par des compagnies plus fortes, de sorte qu'il n'y en a plus aujourd'hui que sept exerçant cette industrie; et sur ce nombre, quatre seulement sont parfaitement outillées, les autres ne produisant que l'huile brute et le sulfate d'ammoniaque. Malgré cette diminution du nombre des personnes qui s'occupent de ce commerce, on peut déclarer que la production de l'huile brute, du sulfate d'ammoniaque et des produits dérivés indique une augmentation manifeste chaque année subséquente, grâce aux grandes améliorations apportées dans le mode de travail, à la perfection du matériel, à la meilleure organisation, etc. Bien que, pendant longtemps, les profits dans cette industrie aient été très incertains et que, souvent, le manufacturier n'ait absolument rien reçu de son travail, les dividendes pendant les quelques dernières années ont été très satisfaisants; ceux des quatre compagnies de raffinerie pour l'an dernier ont été de 7, 15, 17½ et 50 pour 100. Pour démontrer aussi le développement de l'industrie, je dirai que les gages payés annuellement sont d'environ 3½ millions de dollars, les hommes employés au nombre de 8,300 environ, y compris près de 4,000 mineurs.

Vers la cessation de l'exploitation du minerai de Torbane-Hill, on découvrit un minerai très similaire, nommé stellarite, sur la propriété de l'Arcadia Coal Company, à l'endroit maintenant nommé Stellarton. Le nom de la ville a été tiré de celui du minerai qui y a été trouvé en 1859. Ce lit de houille et de schiste a été découvert en dessous de la veine McGregor, et il est divisée en trois parties, comme suit:—

Houille bitumineuse	1 pd. 4 pcs.
Houille pétrolifère Stellar	1 pd. 10 pcs.
Schiste bitumineux	1 pd. 10 pcs.
	5 pds. 00 pcs.

La houille pétrolifère stellar ressemble beaucoup au minerai Torbane-Hill d'Ecosse, que l'on trouve aussi près de la base des couches de houille dans ce pays. Le rendement d'huile est beaucoup le même dans les deux cas, celui du minerai d'Ecosse étant de 90 à 130 gallons par tonne, celui du stellarite de 125 à 130 gallons pour une partie du lit, et de 90 à 130 gallons pour d'autres parties, tandis que des échantillons choisis ont donné près de 200 gallons. Une couche semblable serait considérée une bonanza de l'industrie en Ecosse, puisque la torbanite n'a été travaillée que jusqu'à une profondeur de quelques pouces avant d'être finalement abandonnée. Ce qui se rapproche le plus de ce minerai dans le Nouveau-Brunswick est la veine d'albertite, trouvée dans le comté d'Albert, laquelle, par analyse, a donné 100 gallons d'huile brute par tonne; mai ce minerai s'est présenté en veines et non en lits, comme les schistes bitumineux de l'Ecosse et du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse.

Le lit de stellarite a été travaillé pendant une couple d'années; il en a été tiré environ 4,000 tonnes en tout; la majeure partie a été envoyée aux Etats-Unis pour distillation ou pour mélange avec les houilles bitumineuses pour la fabrication du gaz.

Vers la même époque, plusieurs étendues de schiste bitumineux dans le Nouveau-Brunswick ont été ouvertes. A Baltimore, comté d'Albert, on établit une cornue et des alambics; on y employa plusieurs mille tonnes d'un schiste riche, trouvé dans le voisinage, pour produire de l'huile brute, laquelle fut raffinée et employée généralement dans cette province et dans la Nouvelle-Ecosse. Le schiste extrait des mines sur la rivière Memramcook, à Taylorville, fut expédié à Boston, aux distilleries construites en cette cité. La valeur de ce schiste pour la producton de l'huile a de suite

Exhibit "D"

PLAN

Shewing Area Including

ALBERT MINES & BLIGHT PROPERTIES

Albert Co N.B.

Scale: 1000 ft. = 1 inch. —

10/2/09.

Note — Datum of Reference is Mean Sea Level.

- INDEX -

			Elev.			No	Dip		
№ 1	Prince of Wales Shaft		233	№ 7	Seam	1	S. 60° W.	L 5°	6½" thick
2	East	"	300	" 8	"	2	S. 60° W.	L 8°	3½" "
3	West	"	355	" 9	"	3	S. 55° W.	L 8°	5" "
4	Gessner Pit		365	" 10	"	4	S.W.	L 15°	4½" "
5	Manitoba "		399	" 11	"	5	S.W.	L 20°	2-5" bands
6	Blight Shaft		460	" 12	"	6	S. 20° W.	L 10°	6" thick.

MAGNETIC MERIDIAN

22° (approx.)

ASTRONOMIC MERIDIAN

LEGEND.

- Millstone Grit
- Lower Carboniferous
- Upper Devonian
- Pre.-Silurian

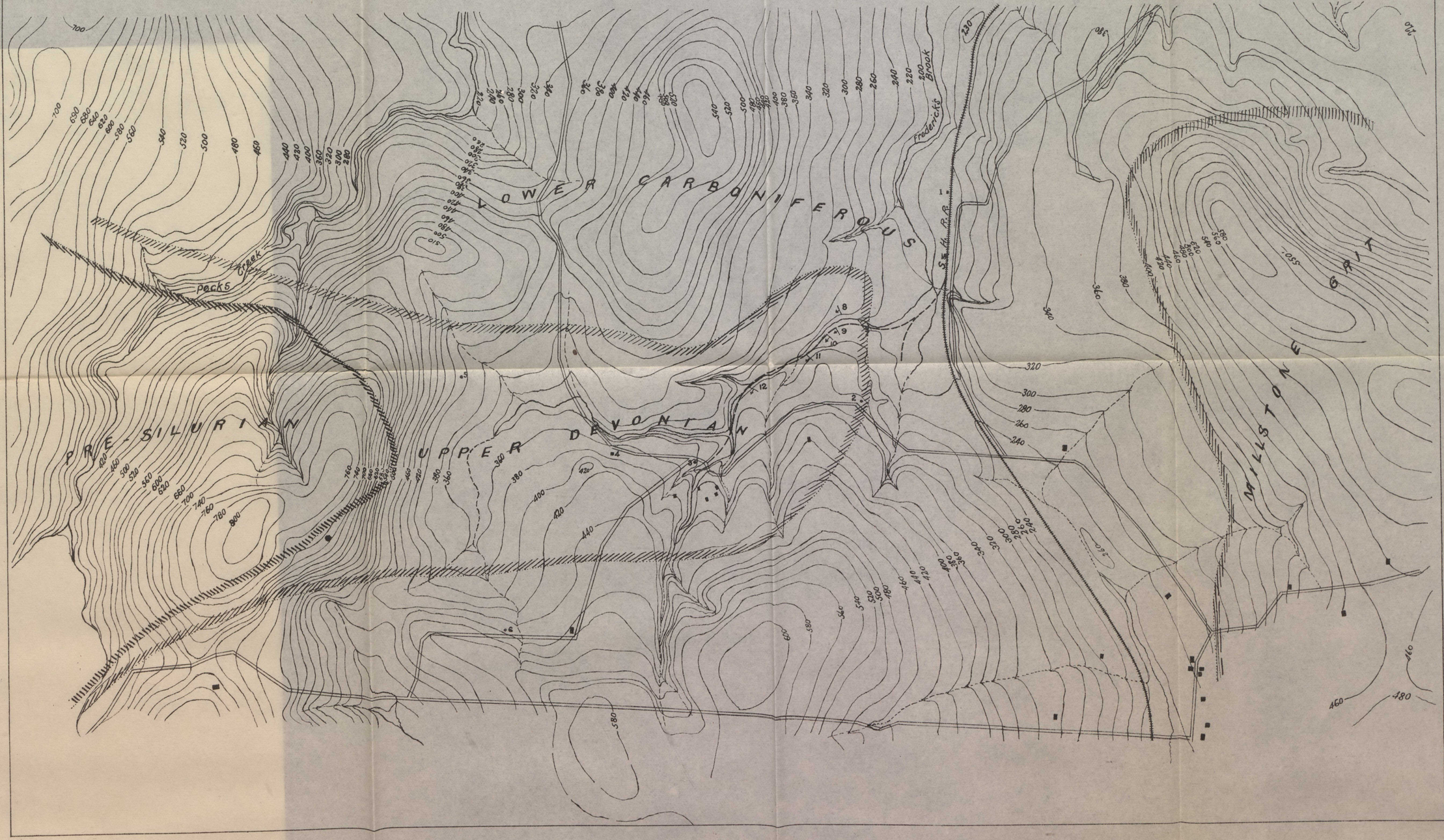

Exhibit "D"

- INDEX -

			Elev.		Seam		Dip	
№ 1	Prince of Wales Shaft		233	№ 7		№ 1	S.60°W.	L 5° 6½" thick
2	East	"	300	" 8	"	" 2	S.60°W.	L 8° 3½" "
3	West	"	355	" 9	"	" 3	S.55°W.	L 8° 5" "
4	Gessner Pit		365	" 10	"	" 4	S.W.	L 15° 4½" "
5	Manitoba "		399	" 11	"	" 5	S.W.	L 20° 2-5" bands
6	Blight Shaft		460	" 12	"	" 6	S.20°W.	L 10° 6" thick.

PLAN

Shewing Area Including

ALBERT MINES & BLIGHT PROPERTIES

Albert Co N.B.

Scale: 1000 ft. = 1 inch.

10/2/09.

Note - Datum of Reference is Mean Sea Level.

MAGNETIC MERIDIAN

22° (approx.)

ASTRONOMIC MERIDIAN

LEGEND.

Millstone Grit
Lower Carboniferous
Upper Devonian
Pre.-Silurian

LOWER CARBONIFEROUS

UPPER DEVONIAN

PRE-SILURIAN

MILLSTONE GRIT

Pecks Creek

Frederick's Brook

ANNEXE No 1

été reconnue, mais la découverte des puits d'huile du Canada-ouest et des Etats-Unis, avec la production à bon marché du pétrole brut, a fait cesser l'industrie des schistes tant à la Nouvelle-Ecosse qu'au Nouveau-Brunswick. L'outillage primitif à la naissance de l'industrie n'a pas donné beaucoup de satisfaction lors des premiers essais. La même chose s'est produite en Ecosse, et ce n'est que par l'amélioration continuelle du matériel, l'exercice d'une stricte économie et la surveillance très attentive des opérations que les promoteurs ont enfin obtenu le succès.

La découverte de la riche veine d'albertite, qui a été exploitée à grand profit pendant près de trente ans, a permis de continuer le travail dans ces schistes jusqu'à ce que la veine elle-même fut supposée épuisée. L'opération suivante, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, fut la tentative de rechercher l'huile brute par le forage. Il a été dépensé follement pour ces travaux plusieurs milliers de dollars, vu qu'il est bien établi que les schistes de cette nature ne rendent pas l'huile naturelle par le forage, mais seulment par la distillation destructive. A l'appui de cette affirmation, on peut mentionner le fait que non seulement dans les travaux à grande profondeur dans les mines d'Albert, mais aussi, par les forages et les sondages des schistes de l'Ecosse pendant plus de cinquante ans, on n'a encore observé que les plus légères indications d'huile naturelle. On a obtenu le même résultat par les nombreux forages pratiqués dans les roches dévoniennes de Gaspé, de l'est de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick; de sorte qu'il est bien permis de soutenir que le seul mode à suivre pour obtenir de l'huile de ces roches bitumineuses ou pétrolifères est de les soumettre à la distillation destructive, comme on l'a fait avec succès en Ecosse, en Allemagne, en France et ailleurs.

Réalisant pleinement le grand avenir possible de l'industrie des schistes, les diverses compagnies écossaises se sont hardiment employées à résoudre le problème de la distillation; elles ont adopté de nouvelles méthodes de distillation et de raffinage, de nouveaux usages pour les produits dérivés, de nouveaux marchés et un nouveau système économique, et elles ont réussi à répondre aux besoins de cette industrie. En continuant ainsi à faire les améliorations possibles sur toutes les lignes, les compagnies survivantes écossaises (plusieurs sont tombées dans la lutte) ont combattu avec succès l'opposition résultant des huiles naturelles des Etats-Unis, de la Russie et d'autres pays étrangers. Ces compagnies, aujourd'hui, peuvent non seulement accuser une augmentation continue du rendement d'huile de la meilleure qualité et de ses produits dérivés, mais aussi une feuille de dividendes toujours plus élevés, et, depuis quelques années, la production de l'huile dans une étendue de schistes de quelques milles, située à l'ouest de la cité d'Edimbourg, dépasse plusieurs fois celle des puits d'huile en Canada.

Par leur position géologique et leur caractère général, les schistes bitumineux d'Ecosse s'approchent beaucoup de ceux des Provinces maritimes. On les trouve à la base des roches calcaires carbonifères inférieures et au-dessus du grès rouge du dévonien en Ecosse, tandis que dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ils sont situés au-dessous des roches calcaires et paraissent appartenir à la formation du grès Perry, qui représente la division supérieure du dévonien dans l'est du Canada. Dans les deux pays l'huile est séparée par des couches de schiste moins bitumineux, de couleurs différentes, quelque fois de la marne, contenant de la pierre calcaire et du grès. La proportion d'huile brute et d'ammoniaque varie sensiblement dans les différents lits et même dans des parties du même lit. En épaisseur, les couches de schiste bitumineux varient de quelques pouces à plusieurs pieds. Les schistes d'Ecosse s'approchent beaucoup de ceux de l'est du Canada; en un endroit ils atteignent une épaisseur d'au moins 15 pieds environ, tandis que le plus grand nombre n'ont qu'une épaisseur de quatre à sept pieds. Les schistes bitumineux d'Ecosse que l'on exploite actuellement donnent rarement plus de 25 gallons par tonne et de 25 à 40 livres d'ammoniaque, bien qu'il y ait quelque fois des rendements exceptionnellement plus élevés. Ces chiffres sont un peu plus bas que dans les commencements de l'indus-

trie; règle générale, les schistes dans la portion inférieure de la série donnent moins d'huile, mai plus d'ammoniaque, ainsi qu'on peut le constater dans lesl lits de la série Pumpherston, qui sont les plus bas actuellement exploités, et qui donnent de 15 à 20 gallons à la tonne. Le rendement de sulfate d'ammoniaque est de 50 à 70 livres, ce qui est considéré un rendement très élevé en Ecosse.

Avant l'essai fait l'an dernier, en Ecosse, sur un chargement de schiste du Nouveau-Brunswick, il était difficile d'obtenir un renseignement certain au sujet de la valeur réelle du schiste bitumineux de ce district. Cet essai consista à mettre quelques 45 tonnes de schiste bitumineux de Baltimore, N.-B., dans une cornue à expérience du calibre étalon, à l'huilerie Pumpherston à Midcalder. Cette expérience a donné des informations précieuses sur la valeur de ces schistes bitumineux en huile brute et en sulfate d'ammoniaque et a fourni une base pour les opérations futures. Bien que le schiste soumis à l'essai ne vienne pas des lits les plus riches en huile et ammoniaque, les résultats obtenus au point de vue commercial furent des plus satisfaisants, comme on peut le constater par le rapport de la compagnie.

Nul besoin d'insérer ici les détails de ce rapport. Il est suffisant de dire que le rendement moyen pour les 45 tonnes de schiste a été pratiquement de 40 gallons d'huile brute et de 77 livres de sulfate d'ammoniaque par tonne. On voit donc que, pour ces deux substances, ce schiste surpasse de beaucoup celui ordinairement en usage en Ecosse.

Après l'expérience faite en Ecosse, on fit un essai des schistes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et quinze échantillons furent tirés des mines dans les comtés d'Albert et de Westmoreland, représentant quatre localités. L'essai fut fait dans un nouvel appareil installé dans le laboratoire du collège de la cité de New-York par le docteur Baskerville, et les résultats furent plus surprenants même que ceux obtenus en Ecosse. Les résultats de l'analyse peuvent être donnés ici et, comparés à ceux obtenus des schistes les plus riches d'Ecosse, ils appelleront de suite l'attention.

Ainsi, dans les analyses des schistes bitumineux venus de Baltimore, comté d'Albert, la proportion d'huile brute obtenue dans le laboratoire de New-York varia de 39 à 54 gallons impériaux à la tonne, 54 gallons impériaux équivalant à 65 gallons de vin, tandis que la proportion de sulfate d'ammoniaque varia de 75 à 110 livres à la tonne. Ces rendements, en autant qu'on le sait, sont sans précédent pour les schistes d'Ecosse, à l'exception de la torbanite pour l'huile brute. Les échantillons des schistes bitumineux de Taylorville, sur la rivière Memramcook, ont donné de 37 à 48 gallons impériaux (58 gallons E.U.) d'huile brute et de 98 à 110 livres de sulfate d'ammoniaque, résultat urprenant aussi.

Les analyses de plusieurs lits de schiste bitumineux d'Ecosse peuvent être données ici à titre de comparaison. Ainsi, à l'usine Broxburn, l'une des plus modernes et des plus prospères dans tout le district, le rendement d'huile brute et de sulfate d'ammoniaque varie d'une manière sensible en différents points, la production de l'huile brute étant de 20 à 33 gallons, avec une moyenne de 25 gallons par tonne probablement, et celle du sulfate d'ammoniaque de 34 à 36 livres. Cependant, des échantillons de choix du schiste de Broxburn ont donné 40 gallons d'huile brute à la tonne et dans un cas 65 gallons, tandis que le rendement du sulfate d'ammoniaque en certains endroits n'est pas de plus de 20 à 25 livres.

A l'usine Pumpherston, la propriété de l'une des grandes compagnies engagées dans l'industrie de l'huile, on constate le fait remarquable de l'existence d'un groupe de cinq couches de schiste bitumineux, situées à environ 800 pieds au-dessous de ce qui est connu comme la pierre calcaire de Burdie-house, qui est généralement considérée comme marquant la base de la série bitumineuse. Le produit de ces cinq couches démontre l'exactitude de la théorie que plus bas sont les lits dans la section géologique, moindre est le rendement d'huile brute dans le schiste bitumineux et plus élevé le rendement de sulfate d'ammoniaque. Ainsi, le rendement moyen d'huile brute de

ANNEXE No 1

ces veines Pumpherston est d'environ 20 gallons, tandis que celui de sulfate d'ammoniaque est de 60 à 70 livres par tonne, ce qui est le rendement le plus élevé de cette substance dans toute partie du champ de schiste en Ecosse.

La supériorité marquée d'une grande partie du schiste bitumineux du Nouveau-Brunswick sur celui que l'on extrait en Ecosse, tant pour le rendement de l'huile brute que pour celui du sulfate d'ammoniaque, peut donc être regardée comme parfaitement établie, et le développement d'une grande industrie en ce qui regarde la production, non seulement des huiles de toutes sortes, mais aussi de leurs produits dérivés, y compris le sulfate d'ammoniaque, la paraffine, etc., égalant en importance, sous une direction convenable, les grandes usines actuellement en existence en Ecosse serait bien dans les limites de la possibilité.

A propos de cette partie du projet, on saurait éviter ici la longue suite d'expériences coûteuses qui ont accompagné l'établissement dans ce pays de l'industrie du schiste bitumineux, avant qu'elle fut mise sur une base rémunératrice. L'industrie canadienne bénéficierait directement de l'usage des instruments les plus modernes, tant en fait des cornues que de l'outillage nécessaire pour la distillation subséquente de l'huile brute en des huiles de haute qualité et divers produits dérivés, et pour la production du sulfate d'ammoniaque, qui donnent aujourd'hui une grande proportion des profits de cette industrie. On ne saurait trop apprécier l'importance de ces expériences des raffineurs écossais pour ce qui regarde le commencement d'une nouvelle industrie au Canada.

Il est regrettable que, bien que la présence de schistes bitumineux de première qualité, tant à la Nouvelle-Ecosse qu'au Nouveau-Brunswick, fut connue il y a un demi-siècle ,on n'ait fait encore que peu d'efforts pour s'assurer de la valeur de ces schistes pour la production de l'huile brute ou d'autres substances. La valeur de la stellarite du comté de Pictou comme pétrolifère a été établie par de nombreuses analyses il y a plus de quarante ans, et on en peut voir les résultats en consultant la *Mineralogy of Nova Scotia, 1862,* de How, et le *Report of the Geological Survey for 8166-69,* par Edward Hartley; mais, jusqu'à présent, rien de défini n'est connu quant à la valeur de ce schiste pour le sulfate d'ammoniaque et la paraffine, deux produits dérivés très importants. Quant à la valeur réelle des grands dépôts qui se trouvent à Antigonish, au Cap-Breton, à Cheverie, à Hantsport et près de Truro, aussi bien qu'à d'autres endroits, rien ne shemble avoir été tenté en fait d'analyses; et, à part le fait que ces schistes sont riches en hydrocarbures, point établi par M. John Campbell dans la *Mineralogy* de How, et qu'ils ressemblent beaucoup à ceux d'autres endroits dont la valeur a déjà été constatée, on ne peut dire actuellement que peu de chose sur nos connaissances à ce sujet. De ces dépôts, que l'on trouve près de Big-March, en Antigonish, M. Campbell remarque que "les schistes appelés bitumineux paraissent être divisés en deux groupes: le groupe inférieur à une épaisseur de 70 à 80 pieds, dont vingt pieds peuvent être considérés comme schiste bitumineux de bonne valeur, y compris cinq pieds de *curly cannel,* riche en huile. La couche supérieure, qui est en contact immédiat avec la pierre calcaire, ne peut avoir beaucoup moins que 150 pieds en épaisseur verticale, et contient une grande proportion d'huile. Dans ce grand lit de schiste pétrolifère ,environ 30 pieds donneront en toute probabilité de 20 à 25 gallons d'huile brute par tonne. La veine de cinq pieds de *curly cannel* donnera au moins 40 gallons d'huile brute à la tonne, et quinze pieds de la meilleure partie du schiste pétrolifère donnera au moins 20 gallons à la tonne;" de sorte que, avec la présomption que ces chiffres sont raisonnablement exacts, la quantité d'huile que l'on peut extraire de cette grande étendue de schiste, pour ne rien dire des grandes possibilités des produits dérivés de valeur, est d'une très grande importance, et ces schistes méritent une très soigneuse épreuve. Ce bassin doit contenir une couche de cinquante pieds riche en huile; et en vue de la grande importance que l'on attache actuellement aux dépôts de schiste bitumineux, on devrait faire un examen soigneux de ce dépôt, et des analyses pour établir définitivement la valeur réelle en huile brute, en sulfate d'ammoniaque et en paraffine.

Les affleurements du schiste bitumineux de Pictou, mieux connu sous le nom de stellarite, sont comparativement nombreux dans le bassin houiller de Pictou. Ils sont indiqués sur la carte récente de la région houillère de Pictou préparée par le docteur H. S. Poole, 1904, et on peut les voir à différents endroits à Stellarton, sur la propriété de l'Acadia Coal Company, sur le ruisseau McLennan, en bas du pont du vieux moulin à foulon, autrefois ouvert par Andrew Patrick; sur le ruisseau Marsh, sur le ruisseau Shale, sur le ruisseau Steep et ailleurs, la grande étendue de schiste bitumineux noir étant très visible en plusieurs endroits. Ces schistes noirs de Pictou, cependant, appartiennent à une division géologique plus élevée que les schistes noirs d'Antigonish, de la rivière Avon, de Cheverie et de Walton, mais leur grande proportion d'hydrocarbures et leur haute valeur apparente en huile brute demandent des analyses et un examen très soigneux pour constater leur valeur réelle en sulfate d'ammoniaque et autres produits dérivés.

A Terre-Neuve, la présence de schistes carbonifères et bitumineux noirs, apparemment riches en huile, est connue depuis plusieurs années. Il en a été fait mention, dans plusieurs des rapports de la Commission géologique de cette région, par M. Howley, le directeur. Plusieurs échantillons de ces schistes, reçus l'automne dernier par M. Hugh Fletcher, du juge Prowse, de Saint-Jean, paraissent mériter spécialement un examen soigneux. Des éclats ou petits morceaux de ces schistes noirs s'allument facilement à la flamme d'une allumette, semblables sur ce point aux meilleurs schistes bitumineux que l'on trouve au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. Après s'être enquis d'où venaient les échantillons envoyés, M. Howley écrit qu'il y a plusieurs endroits sur l'île où l'on trouve des schistes de nature plus ou moins bitumineuse, mais qu'on n'a jamais tenté d'en faire l'essai pour l'huile, quoiqu'il ait été pratiqué depuis nombre d'années des forages pour l'huile à différents endroits sur la côte occidentale. L'analyse d'un échantillon de schiste bitumineux du côté nord de la baie Notre-Dame, faite à Philadelphie il y a quelques années, a donné le résultat suivant: hydrocarbure volatil, 36 pour 100; carbone fixe, 35 pour 100; cendre, 29 pour 100, et la matière a été désignée comme schiste *cannel*. Ce doit être un schiste bitumineux de bonne valeur.

Cet échantillon venait apparemment de l'extention nord d'un dépôt considérable de schiste noir trouvé sur l'étang Deer et le Grand Lac près de la ligne du chemin de fer de l'île et qui peut être une continuation de la couche de schiste et de houille trouvée sur le Codroy inférieur.

Sur la côte occidentale, près des rives de la baie Port-Arthur, on a rencontré, il y a plusieurs années, des schistes caractéristiques comme ceux connus dans le Nouveau-Brunswick sous le nom de schites Albert; ils ont été forés pour l'huile, sans qu'il en fut trouvé en quantité commercaile.

Concernant les roches du lac Deer, M. Howley fait observer que des morceaux détachés sont très noirs et que des fragments exposés à la flamme d'une chandelle s'enflamment immédiatement et donnent une flamme claire, avec l'odeur de pétrole. Aussi, qu'une grande quantité de schiste similaire se rencontre sur un petit tributaire se jettant dans l'Humber, au-dessus du lac Deer, et qu'il y a beaucoup de schiste de cette nature le long du côté nord du Grand lac. On ne peut donner encore que peu de renseignements définitifs sur l'étendue ou la nature de ces dépôts.

RENSEIGNEMENTS.

How (H.)—*Mineralogy of Nova Scotia, 1862.*

Logan (Sir W. E.) *Report on Pictou Coal Field. Report Geologial Survey, Canada, 1868-69.*

Hartley (E.) *Report on Pictou Coal Fields. Report Geological Survey, Canada, 1868-69.*

ANNEXE No 1

Poole (H.S.) *Pictou Coal Fields. Trans. N.S. Inst. Sicence,* vol viii (1897). *Report on Pictou Coal Field. Geological Survey, Canada,* vol. xiv, 1901; pp. 20, 21, 28.

Geological Survey of Scotland, 1906.—Oil-shales of the Lothians; refinery, p. 176; publications, p. 188.

DISCUSSION.

C. ARCHIBALD.—Il y a plusieurs années, un homonyme a commencé l'exploitation des lits de schiste dans le Nouveau-Brunswick et la fabrication des huiles, mais il a constaté qu'il ne pouvait faire concurrence aux puits d'huile brute, et j'ai moi-même été induit à placer un certain capital dans une nouvelle entreprise, savoir: la mine d'albertite du Nouveau-Brunswick. Nous avons expédié du minerai à New-York et en Ecosse. Nous avons ensuite tenté de l'introduire comme agent améliorateur du gaz. Je comprends que le schiste est expédié d'Australie à Londres pour cette fin.

H. PIERS.—Il y a dix ou douze ans, on a tenté sans succès d'extraire le schiste des mines à *East-Bay,* Cap-Breton, pour la distillation. J'aimerais savoir si M. Fletcher connaît quelque chose du résultat?

H. FLETCHER.—Le docteur Ells a dit que la petite quantité de schiste de valeur dans ce district pouvait être exploitée avec profit. Je ne pense pas qu'on y ait beaucoup travaillé. Si c'eut été l'un des nombreux lits, le résultats aurait probablement été différent.

H. E. COLL.—Dans la mine de houille de Vale, à Pictou, l'huile tombait goutte à goutte de la voûte. Il en a été ainsi constamment depuis quelques années. L'huile paraît être de bonne qualité.

H. FLETCHER.—C'est probablement le produit de la distillation par pression, ou par la chaleur, ou par les deux.

H. PIERS.—Je comprends que là où l'on trouve l'huile à la houillère Vale, il y a 197 pieds de schiste, couverts d'une couche de grès dur, et qu'il y a une veine de houille au-dessus.

J. A. JOHNSON.—L'*Acadia Coal Company* et les autres mineurs devraient produire de l'huile et du sulfate d'ammoniaque, lorsque l'Ecosse peut obtenir ces résultats de ses schistes, et quand nous avons à Pictou des quantités si considérables de schiste de meilleure qualité. Je suis informé qu'un matériel de construction récente pour le traitement du schiste coûterait $500,000. Comme il n'y a pas de droits à payer sur l'huile expédiée en Ecosse, et vu que les compagnies dans ce pays peuvent avec succès faire concurrence à la *Standard Oil Company,* on voit difficilement pourquoi le schiste de la Nouvelle-Ecosse, qui est environ quatre fois aussi riche que celui de l'Ecosse, ne peut être exploité avec profit, si l'huile brute n'est pas raffinée.